

62828
~~228831~~

VIE DE M. OLIER

FONDATEUR
DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

PAR

M. FAILLON

PRÊTRE DE ST-SULPICE

QUATRIÈME ÉDITION

Revue et considérablement augmentée par l'auteur

Le fondateur de Saint-Sulpice
a désiré d'être caché. C'est à
Dieu à le manifester dans son
temps.

Lettre de M. TRONSON.



62828
~~228831~~

TOME PREMIER

PARIS

POUSSIELGUE, FRÈRES
27, RUE CASSETTE, 27.

F. WATTELLIER ET C^{ie}
19, RUE DE SÈVRES, 19.

1873

BIBLIOTHÈQUE
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE
DE PARIS

J. J. OLIER
Fondateur du Séminaire de S^t Suplice
Né à Paris le 20 Septembre 1608, mort le 2 Avril 1659



VIE DE M. OLIER

FONDATEUR
DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

PAR

M. FAILLON

PRÊTRE DE ST-SULPICE

QUATRIÈME ÉDITION

Revue et considérablement augmentée par l'auteur

Le fondateur de Saint-Sulpice
a désiré s'être caché. C'est à
Dieu à le manifester dans son
temps.

Lettre de M. TRONSON.



62828
~~228834~~

TOME PREMIER

PARIS

POUSSIELGUE, FRÈRES
27, RUE CASSETTE, 27.

F. WATTELIER ET C^{ie}
19, RUE DE SÈVRES, 19.

1873

BIBLIOTHÈQUE
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE
DE PARIS

AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION et SUR LES PORTRAITS DONT ELLE EST ORNÉE

I.

Cette édition répond aux difficultés proposées contre les éditions précédentes.

Cette Vie parut pour la première fois en 1840

Quelques-unes de nos assertions ont été contestées depuis, ou même niées, par des écrivains qui les ont crues contraires à la vérité de l'histoire. Comme nous les avons avancées de bonne foi, d'après les monuments contemporains, nous nous sommes fait un devoir de les examiner de nouveau ; et nous remercions sincèrement ces écrivains de nous avoir fourni, par là, l'occasion d'étudier plus à fond ces divers points de l'histoire de M. Olier et de son époque, et d'en mettre de plus en plus à découvert la certitude et les fondements. C'est le premier but que nous nous sommes proposé en publiant cette nouvelle édition.

II.

Elle offre des aperçus nouveaux sur M. Olier.

Nous avons eu dessein aussi de faire entrer dans notre travail certains documents dont nous ignorions l'existence quand cette Vie parut, et qui en sont comme le complément naturel. Ces pièces nous ayant fait connaître avec plus de précision les dates de plusieurs faits importants de la deuxième partie de la Vie de M. Olier, nous avons dû, pour nous conformer à l'ordre chronologique, nous écarter de celui que nous avons adopté dans nos précédentes éditions. A ces documents, nous avons joint aussi quelques pièces dont nous n'avions pas saisi d'abord toute l'importance, et que de plus mûres réflexions nous ont fait reconnaître essentiellement liées à notre sujet. Tous ces documents, en ouvrant de nouveaux aperçus sur la vocation et les travaux de M. Olier, montreront avec plus d'étendue et de détails, soit l'heureuse influence qu'il exerça sur l'ordre ecclésiastique, soit la part qu'il eut au mouvement religieux, communiqué alors en France à toutes les classes de la société.

III.

Observations sur les portraits qu'elle reproduit.

Quoique dans cette nouvelle édition il ait été ajouté un petit nombre de portraits à ceux que renfermaient déjà les éditions précédentes, nous croyons devoir mettre le lecteur en garde contre une supercherie qui, trop souvent, jette le plus grand discrédit sur les productions iconographiques. Pour tirer profit d'une ancienne planche dont le personnage n'intéressait plus le public, assez souvent de déloyaux marchands y ont substitué un nom plus connu ou plus

illustre. Les exemples de cette fraude messéante sont nombreux. Ainsi, pour ne parler que des portraits reproduits dans cet ouvrage, celui de Dom Grégoire Tarrisse, premier supérieur général de la Congrégation de St.-Maur, a reçu faussement, au dernier siècle, le nom de Dom Mabillon, religieux plus connu et justement célèbre. Le portrait de la V. Mère Agnès de Langeac, imité d'Edelinck, a été publié sous le nom d'une religieuse morte beaucoup plus tard ¹. Enfin, ce qui paraîtrait incroyable si nous n'en avions la preuve matérielle sous les yeux, on a osé publier à Paris, en 1823, comme vrai portrait du souverain Pontife Léon XII, récemment élevé sur la chaire de saint Pierre, l'ancien portrait de M. Olier, gravé par Pittau, et cela sans y rien changer, ni la royale, ni le collet rabattu, ni le surplis. Qu'on juge de là combien de faux portraits existent dans le commerce. Nous n'en donnons ici aucun qui ne soit d'une authenticité incontestable.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Si nous donnons à M. Olier, ou à d'autres personnages dont il est parlé dans cette vie, le titre de Saint, nous déclarons que c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu parmi les fidèles, qui donnent quelquefois cette qualification aux personnes d'une piété universellement reconnue ; et qu'en cela nous n'avons pas eu dessein de prévenir le jugement du Souverain Pontife, à qui nous soumettrons toujours (comme nous l'espérons de la miséricorde de DIEU) nos sentiments, nos écrits et notre personne.

NOTICE SUR M. FAILLON PRÊTRE DE SAINT-SULPICE ET AUTEUR DE LA VIE DE M. OLIER.

Etienne-Michel Faillon naquit le 3 Janvier 1800, à Tarascon, ville de Provence où se conserve le tombeau de sainte Marthe. Ses parents étaient bons chrétiens, et dès l'enfance ils lui inspirèrent l'amour de la vertu. Vers l'âge de onze ans, il fut placé par son père au lycée d'Avignon pour y commencer l'étude de la langue latine. Il n'avait point alors en vue l'état ecclésiastique ; cependant ses condisciples, frappés sans doute de sa régularité et de sa modestie, lui donnèrent l'honorable surnom d'abbé. Le jour de sa première communion, Dieu commença à lui révéler sa vocation, du moins il crut entendre intérieurement une voix qui lui disait : Tu seras prêtre ; mais cette impression ne tarda pas à s'effacer. Quant à sa-première communion elle-même, il en conserva une si grande reconnaissance que jusqu'à la fin de sa vie il ne passa jamais à Avignon sans aller, pour en remercier Dieu, offrir le saint sacrifice dans l'église du lycée.

Il faisait sa quatrième quand les événements de 1814 l'obligèrent de rentrer dans sa famille ; il y poursuivit ses études en suivant, comme externe, les cours du collège de Tarascon, qu'avait relevé un ancien doctrinaire, l'abbé Guérard. Il arriva à la fin de ses humanités sans goût décidé pour aucune carrière. Le sous-préfet d'Arles, M. le comte de Barrême, qui l'affectionnait, tenta par deux fois de le faire entrer dans une école spéciale, où il pût cultiver

les heureuses dispositions qu'il avait pour le dessin : il se prêta d'assez mauvaise grâce et par pure complaisance à cette démarche, qui n'aboutit pas. Il copiait un plan du département dans les bureaux de la sous-préfecture, quand, dans les derniers mois de 1817, les Missionnaires de France, sous la conduite du Père Rauzan, arrivèrent à Arles et y ouvrirent une mission qui eut un plein succès. Nous hésitons à compter parmi ses fruits le changement merveilleux qui s'opéra alors dans les dispositions de M. Faillon. Dieu, qui le destinait à devenir l'historien de M. Olier et son très-fidèle disciple, voulut en effet que, comme ce saint prêtre, il fût immédiatement redevable à la très-sainte Vierge de toutes les faveurs célestes qui devaient le sanctifier : « Je dois à cette divine Mère, dit-il plus

» tard dans une circonstance mémorable, tout ce que
» je suis dans l'ordre de ma sanctification, ou plutôt je
» lui dois tout au spirituel et au temporel. Je serais
» coupable de la plus noire ingratitude si je ne le con-
» fessais à ses pieds ; et je déclare que si j'ai un jour le
» bonheur d'arriver au ciel, comme j'en ai la douce
» espérance, ce sera à Elle, et à Elle seule, que j'en
» serai redevable après Dieu. »

Ces paroles, comme l'indique expressément la note autographe à laquelle nous les empruntons, faisaient surtout allusion à la grâce insigne que M. Faillon reçut alors. Il assistait, le 21 novembre, fête de la Présentation, à une cérémonie solennelle que les missionnaires faisaient dans l'église de Saint-Trophime, lorsqu'il se passa en lui quelque chose d'extraordinaire. Il lui sembla que la Sainte-Vierge l'environnait d'une lumière éclatante, et il crut entendre intérieurement sa voix qui l'invitait à s'abandonner à Elle, lui promettant que désormais Elle serait tout pour lui, qu'Elle le conduirait où il devait aller, l'aiderait et l'assisterait même dans les moindres choses, pourvu qu'il fût fidèle à se confier en son secours. En ce moment il sentit son âme inondée de consolation, et, rentré

chez lui, il ne put prendre ni nourriture ni sommeil. A dater de cet heureux jour, qu'il inscrivit dans son Calendrier spirituel avec ces mots sortis de son cœur : ETERNELLE RECONNAISSANCE, M. Faillon fut un homme nouveau. Il se levait de grand matin, priait longtemps, assistait à la messe tous les jours, et communiait très-souvent. Dès le premier dimanche de décembre, sa vocation à l'état ecclésiastique avait été décidée par le Père Rodet, un des missionnaires, et en attendant qu'il put entrer au séminaire, il se livrait à l'étude de la rhétorique, sans négliger le dessin et même la peinture, dont il prit alors quelques leçons. Sa conduite était si édifiante, que le curé de sa paroisse, selon l'usage alors reçu dans le diocèse, le désigna pour l'ordination de la Trinité, et il fut en effet tonsuré à Montpellier, le 19 mai 1818.

Le 16 octobre suivant, il entra au grand séminaire d'Aix et se mit sous la conduite du vénérable M. Dalga, qui eut toujours pour lui la plus tendre affection. Ce fut par le conseil de ce sage directeur, qu'après avoir étudié la philosophie et suivi pendant deux ans les cours de théologie à Aix, il se détermina, en 1821, étant déjà sous-diacre, à aller terminer ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice. « En y entrant, je fus ravi, » disait-il plus tard, de voir la grande dévotion envers Marie dont on fait profession dans cette maison, et sur-tout la solennité et la piété avec lesquelles on y célèbre la fête de la Présentation. » Le cours élémentaire de théologie terminé, il suivit pendant un an ou deux les leçons de M. Carrière et fit sous cet habile maître de nouveaux progrès dans la théologie. Il était dès lors chargé d'un catéchisme à la paroisse de Saint-Sulpice, et ce ministère, qui lui demeura toujours cher, servait d'aliment à l'activité de son zèle et de sa piété. Les succès qu'il y eut le firent nommer, en dernier lieu, chef du catéchisme de persévérance pour les filles, ce qui, alors comme aujourd'hui, était la fonction la plus importante des

catéchistes de Saint-Sulpice. « Dans cet
» admirable catéchisme, dit un éloquent Prélat qui y
» travaillait avec lui, on comptait quatre ou cinq cents
» jeunes personnes de toute condition qui persévéraient
» à y revenir après leur première communion pour
» s'instruire plus à fond de notre sainte religion, pen-
» dant deux, trois, quatre, huit et dix ans, et même
» généralement jusqu'à l'époque où elles entraient dans
» le monde et se mariaient, ou le quittaient pour se
» faire religieuses ². » Par son zèle et son activité
industrielle, M. Faillon se montra digne de succéder aux
ecclésiastiques de mérite qui l'avaient précédé dans cette
place.

Ordonné diacre vers la fin de 1822, il fut appelé à
recevoir la prêtrise la veille de la Trinité, en 1824 ; mais les
grandes occupations que lui donnait le catéchisme de
première communion des garçons dont il était chargé,
quoique chef de celui de persévérance des filles, lui firent
désirer un ajournement : « L'Ordination étant

» une circonstance qui ne se présente qu'une fois dans
» la vie, écrivait-il à sa mère, j'aime mieux attendre et
» m'y disposer comme il faut. » Il fut ordonné par
Monseigneur de Quélen, le samedi des Quatre-Temps de
septembre, et le lendemain il célébra sa première messe
dans cette chapelle des Allemands si aimée et si souvent le
théâtre de son zèle. Toutes les associées du catéchisme de
persévérance s'y trouvèrent réunies pour recevoir sa
première bénédiction et se nourrir du pain des Anges que
sa parole avait consacré. Ce fut pour lui une touchante
cérémonie ; mais dès qu'elle fut achevée, il se retira à Issy
pour y méditer à loisir sur les grandes merveilles qui
venaient de s'accomplir en lui. « Aujourd'hui-
» d'hui, écrivait-il à sa mère, j'ai paru pour la pre-
» mière fois dans l'église revêtu des ornements sacer-
» dotaux, et je me suis dit à moi-même : me voilà

» maintenant établi pour le salut ou pour la ruine des
» âmes qui me seront confiées. Ne pensez pas toutefois
» que ces réflexions portent l'abattement dans mon
» âme ; c'est en les faisant que j'ai reçu l'imposition des
» mains et l'onction sacerdotale qui consacre les prêtres :
» je m'en suis nourri tout le temps de cette redoutable
» cérémonie, afin de ne jamais les oublier ; et, en rani-
» mant mon ardeur, elles n'ont servi qu'à fortifier ma
» confiance en Dieu. »

En ce moment, M. Faillon n'était pas encore fixé sur son avenir : un instant il avait pensé à la Société naissante de Saint-Hyacinthe destinée par Monseigneur de Quélen, son fondateur, à former des prédicateurs pour le diocèse de Paris ; de nouvelles réflexions lui firent demander d'être admis dans la Compagnie de Saint-Sulpice, et le 16 février 1826, M. Duclaux l'envoya à la Solitude d'Issy pour y faire son noviciat. M. Mollevaut, dont les vertus ont brillé d'un si vif éclat, et dont le nom sera longtemps vénéré à Saint-Sulpice, dirigeait cette fervente communauté. Malgré son ardeur pour l'étude et son goût pour les œuvres de zèle, particulièrement pour la prédication, il se trouva heureux dans ce lieu de recueillement et de prière, et de bon cœur il répétait les paroles qu'il avait lues sur la porte d'entrée : *Mihi solitudo paradisus*. La célébration des saints mystères, en particulier, était pour son âme une source abondante de consolations. « Qu'il est bon, disait-il à sa

» mère, de se nourrir tous les jours des saints mystères !
» Comme toutes les choses du monde sont sans goût
» lorsqu'on descend de l'autel ! »

Aux vacances de 1826, M. Faillon fut chargé d'une classe de dogme au séminaire de Lyon. Il eut d'abord à enseigner le traité de l'Eglise qui, en ce moment, faisait naître une difficulté spéciale par suite des ordres qu'avait donnés le gouvernement : « Tous mes élèves savent,

» écrivait-il plus tard au cardinal Fornary, que l'en-
» seignement des quatre articles, d'après notre mé-

» thode, m'a servi d'occasion pour leur montrer plus à
» découvert les fondements de la plénitude de puis-
» sance du souverain Pontife. » Dès son début dans le
professorat, M. Faillon montra cette force d'application qui
lui permettait de travailler presque sans relâche, et
toujours la plume à la main : « Voilà trois mois, disait-
» il un jour, que je parcours dix volumes, et j'en ai
» déjà fait quatre mille extraits. » A l'ardeur pour les
recherches il joignait le talent de les classer dans son esprit
et de se les rappeler au besoin. De là cette abondance de
citations qui rendaient ses classes si solides et ses
conversations si agréables. De là encore l'estime que lui
témoignaient ses élèves. Sa maturité comme directeur
n'était pas moins remarquable et n'inspirait pas une
moindre confiance.

Malgré l'occupation que lui donnaient la préparation de
sa classe et la direction d'environ quarante séminaristes, il
trouva le moyen de commencer à Lyon un autre genre
d'apostolat pour lequel la Providence semble l'avoir
spécialement choisi. C'est à Lyon qu'il écrivit ses premiers
ouvrages. Nous n'en parlerons pas en détail dans cette
notice, nous le ferons dans un travail plus étendu où il sera
permis de retracer, avec les développements convenables,
les actions et les vertus de ce saint prêtre, et de donner sur
ses nombreux et importants écrits tous les renseignements
qu'on peut souhaiter. Nous nous bornerons ici à le faire
connaître comme auteur de la Vie de M. Olier, ne
mentionnant ses autres ouvrages qu'autant qu'ils ont
quelque rapport avec celui-là. M. Faillon a été jugé depuis
longtemps comme hagiographe et comme antiquaire ; on a
dit de lui qu'il avait la patience et l'érudition d'un
Bénédictin. Ce n'est pas trop dire : on peut même ajouter
qu'il a fait des œuvres de Bénédictin sans aucun des
secours qui ne manquent jamais au Bénédictin. Les
secrétaires, copistes, collaborateurs subalternes,
correspondants, etc., ont fait défaut, du moins

ordinairement, au laborieux Sulpicien. Il a fait lui-même toutes ses recherches et n'a jamais eu de secrétaire ni de collaborateur. Ses premiers travaux eurent pour objet M. d'Hurtevent, M. Démià et M. de Lantages liés tous les trois par le cœur au fondateur de Saint-Sulpice. « Je crois, disait-il en

» 1838, que Dieu m'avait préparé de longue main à faire
» la Vie de M. Olier, et que tout ce que j'ai fait jusqu'à
» présent n'a été qu'une préparation à cela. J'avoue que
» sans ces travaux analogues que j'ai eu occasion de
» faire jusqu'ici, cette Vie passerait mes forces et mon
» courage, au lieu qu'elle est pour moi une occupation
» aussi agréable qu'édifiante. »

Il avait passé quatre ans à Lyon lorsqu'aux vacances de 1829, M. Garnier l'appela à Paris et lui confia avec une chaire de dogme au séminaire de Saint-Sulpice, la direction des catéchismes de la paroisse. Avant d'entrer dans ces nouvelles fonctions, il voulut aller visiter Notre-Dame de Chartres, et ce pèlerinage qu'il fit à pied, le remplit de ferveur et de consolation. Il s'y était proposé, entre autres fins, d'obtenir d'abondantes bénédictions pour ceux avec qui il aurait des rapports dans l'œuvre des catéchismes ³ ; il en rapporta en outre un vif attrait pour la lecture des écrits de M. Olier et un grand désir de marcher sur les traces de ce saint prêtre. Malgré ses nombreuses occupations il trouva le moyen de suffire à tout. Il avait déjà l'habitude, qu'il a conservée toute sa vie, de se lever chaque jour à quatre heures et de ne lire aucun journal ; cette économie de temps, jointe à son infatigable application, lui permit encore, dans les premières années de son séjour à Paris, de composer plusieurs ouvrages en faveur de l'œuvre des catéchismes de Saint-Sulpice. Il les fit pendant que la capitale était livrée aux agitations de 1830 ou aux frayeurs que le choléra y répandit en 1832. La paix inaltérable dont il jouissait le mettait en état de

travailler partout. « Je vous

» prie de croire, disait-il à ses parents, en ces pénibles
» circonstances, que je suis fort calme et fort joyeux au
» fond de mon âme. J'abandonne toutes choses entre les
» mains de la Sainte-Vierge. Ma grande joie est de sa-
» voir que je suis à Dieu et que personne ne peut me
» soustraire à son aimable empire. »

Nous ne dirons rien du ministère de charité qu'il remplit en 1832 auprès des cholériques, ni du cours de patristique dont il fut chargé en 1833, au séminaire de Saint-Sulpice, ni enfin d'un nouvel ouvrage qu'il publia en 1835 sous le titre de Monuments de l'église de Sainte-Marthe à Tarascon. Il corrigeait les épreuves de ce livre lorsqu'il commença à faire des recherches sur la Vie de M. Olier. En lui confiant ce travail, M. Garnier ne se proposait d'abord que de faire réimprimer, avec quelques additions, la Vie composée par M. Nagot ; mais, dans les mains de M. Faillon, la nouvelle édition devint une nouvelle Vie beaucoup plus édifiante et plus riche en faits que la première. Il entreprit ce travail avec l'amour d'un fils, et s'y appliqua, durant cinq ans, avec un zèle et une patience infatigables. La Vie donnée par M. Nagot était tirée, en grande partie, de celle que M. de Bretonvilliers avait laissée manuscrite ; on y trouvait aussi les principaux faits conservés par MM. Baudrand et Grandet. Tout cela, selon le goût d'une époque qui n'aimait pas les citations, avait été fondu et rajeuni dans une narration qui ne manquait ni de grâce ni de chaleur. Sans méconnaître le mérite de ce travail, et tout en formant le dessein de lui emprunter plusieurs passages qui reproduisaient bien les sources, M. Faillon résolut de recourir immédiatement aux pièces originales. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les citations sans nombre qui couvrent les marges de son livre, pour se faire une idée de la diligence avec laquelle il recueillit ses matériaux. « Rien ne lui coûtait pour cela, dit un
» ecclésiastique qui l'aida quelquefois dans ses recher-

» ches : un jour, après un léger déjeuner au séminaire,
» il m'emmena avec lui à Versailles pour explorer les
» archives de la Marine et voir s'il ne s'y trouvait rien
» sur la colonie de Ville-Marie. Nous y passâmes toute
» la journée, et nous ne revînmes que le soir sans
» avoir rien mangé et rien trouvé. M. Faillon était
» néanmoins très-content de son expédition. Au moins,
» disait-il, je suis assuré de ne laisser derrière moi

» aucun document important ⁴. » Que de courses
semblables, que de séances longues et fatigantes dans les
bibliothèques publiques, aux archives de la nation, au
dépôt de la Marine et des Colonies, et partout enfin où il
espérait trouver quelque détail sur les personnes et les
choses dont il voulait parler ! Disons en passant que son air
plein de candeur, de modestie et d'affabilité, disposait les
esprits en sa faveur, et qu'il a trouvé généralement auprès
des fonctionnaires préposés à la surveillance des
bibliothèques, archives et dépôts, une obligeance qui
facilitait beaucoup son travail et dont il est demeuré très-
reconnaissant. Mais ce serait s'écarter tout-à-fait de ses
propres sentiments que d'attribuer à la bienveillance des
hommes ou à sa sagacité personnelle les heureuses
découvertes dont, plus d'une fois, ses recherches ont été
récompensées. Quand on le félicitait à ce sujet, il ne
manquait pas de répondre que c'était Dieu, l'ami des
pauvres et des misérables, qui, voyant sa détresse, lui
faisait trouver les choses, juste au moment où il en avait
besoin. C'est bien ainsi, en effet, qu'il trouva les Mémoires
de M. du Ferrier où il a puisé tant d'utiles renseignements.
Il ne soupçonnait même pas leur existence, et l'eût-il
connue, jamais l'idée ne lui serait venue de les chercher
dans la section du droit canonique où ils se trouvent
classés. Aussi leur découverte inattendue lui parut-elle
d'abord un rêve. Il en fut d'autant plus reconnaissant
envers Dieu, que, sur le désir de M. Garnier, qui voyait avec

quelque peine ses fréquentes sorties du séminaire, il devait terminer ce jour-là les recherches que depuis longtemps déjà il faisait dans les bibliothèques. La découverte des Mémoires de M. Baudrand ne lui parut pas moins providentielle. Il les croyait perdus sans retour, quand on les lui présenta à la Bibliothèque nationale, où un chiffonnier les avait portés depuis quelques mois seulement. Son grand esprit de foi lui fit voir dans ces heureuses rencontres un nouveau motif de s'appliquer avec ardeur à un travail dont il semblait que Dieu favorisât sensiblement le dessein. Au printemps de 1837, il se retira au séminaire d'Issy, pour y commencer plus à loisir la disposition des matériaux qu'il avait recueillis. Deux ou trois fois la semaine, il passait quelques heures au séminaire de Saint-Sulpice pour faire sa classe et voir ses pénitents : le reste de ses longues journées était donné tout entier, après le devoir de la prière, à l'étude attentive de ses manuscrits et au classement des extraits nombreux et variés qu'il y avait accumulés. Ce travail le remplissait de lumières et de consolation ; au contact de M. Olier, dont il lut alors tous les écrits, il fit de nouveaux progrès dans la perfection et s'éleva rapidement à ce haut degré de sainteté qui est nécessaire pour écrire la Vie d'un saint. Pendant les vacances suivantes, M. Mollevaut ayant été déchargé de la supériorité de la Solitude, M. Caduc occupa sa place et M. Faillon lui fut donné pour l'aider dans cet emploi. On eût difficilement trouvé quelqu'un plus rempli de l'esprit du fondateur et plus en état de former les novices de la Compagnie. Bientôt se montrèrent aux regards de tous, les trésors de doctrine, de bons conseils et de saintes conversations qu'il avait puisés dans l'étude de M. Olier. Partout il parlait de ce saint prêtre, rappelant ses exemples, développant ses maximes, invoquant son autorité, citant ses paroles, conseillant de recourir à lui et de l'invoquer avec confiance, comme tant de vertueux prêtres de la Compagnie et saint Vincent de Paul lui-même

l'avaient autrefois pratiqué. Il avait un talent merveilleux pour intéresser dans les récréations ; on ne se lassait jamais de l'entendre, tant il racontait agréablement les choses instructives et édifiantes dont sa mémoire était pleine. Du reste, sa vue seule donnait de la joie : « Quel homme

» du ciel que M. Faillon, disait un de ses disciples ! je
» ne pense pas qu'il y ait sur la terre un homme plus
» aimable : Quand j'ai le front ridé, je vais frapper à sa
» porte. Il me suffit de voir cette figure sur laquelle
» rayonne le bonheur des anges, et la paix se fait en
» moi. »

M. Faillon n'avança pas beaucoup son travail sur M. Olier pendant les neuf ou dix mois que durèrent les exercices de la communauté ; mais aux vacances, étant allé dans un séminaire de province pour y être moins dérangé, il en rapporta les deux premières parties à peu près terminées. En revenant à la Solitude, il passa à Chartres pour y faire hommage de son travail à Marie, de qui seule il attendait tout le succès. « Je suis étonné,

» dit-il dans une de ses lettres, de voir les soins de
» notre sainte Mère dans le travail que je fais. Souvent
» ce ne sont que des riens, de petits morceaux pris de
» droite et de gauche, et puis tout cela s'adapte, s'unit,
» et je suis surpris toujours davantage. Je ne sais que
» penser des desseins de Dieu qui a voulu tirer tout cela
» de la poussière, je dirais presque de la confusion, du
» chaos et du néant. » Il était surtout consolé par les bons effets que la lecture de son manuscrit commençait à produire. « Je vois par là, écrivait-il, que la sainte
» Vierge veut faire connaître et aimer M. Olier, pour
» attirer par lui les cœurs à Elle, et pour les donner
» Elle-même à Notre-Seigneur : fiat, fiat. » Tout le monde, au séminaire de Saint-Sulpice, où la première partie était lue en manuscrit à la communauté, ne partagea pas d'abord la satisfaction de l'auteur. Il est curieux aujourd'hui

de voir les jugements divers portés alors sur ce livre qui depuis a été reçu avec tant de faveur dans la Compagnie de Saint-Sulpice, dans le clergé et même parmi les gens du monde. On en voit quelque chose dans une lettre de M. Faillon. « Il s'en faut bien

» que je sois découragé, disait-il à un confrère qui l'engageait à continuer malgré les critiques. Le bon et saint M. Mollevaut n'aime pas cette nouvelle Vie, qu'on lit à Paris. Il voulait qu'on se contentât de parler des vertus de M. Olier, et qu'on fît venir sous divers chefs les principaux traits de sa vie. Il dit que toutes ces histoires sont des longueurs. M. Galais se fâche presque contre lui ; M. Carrière est un peu de l'avis de M. Mollevaut ; M. Garnier goûte au contraire ces détails ; M. Gosselin ne veut pas qu'on les retranche. Au reste, ces Messieurs ne sont pas encore assez avancés pour en juger. Ils en sont encore à Vaugierard, à cause des prédications de nos séminaristes qui coupent tellement cette lecture, qu'il est, j'en conviens, fort aisé de n'en pas voir le fil. Mais que l'on dût retrancher de cette Vie les rapports avec le P. de Condren, ce serait, à mon avis, la mutiler pour la rendre plus belle. » S'il y avait de l'exagération dans les critiques, il y avait aussi du vrai, et M. Faillon le reconnut volontiers en modifiant le titre et le plan de son premier travail. « J'espère avoir terminé les Mémoires sur la Vie de M. Olier au mois de mai, écrivait-il en février 1839 ; la Vie que je commencerai alors sera un abrégé de ces Mémoires. » Dans ce nouveau travail il sut conserver presque entièrement la matière du premier, au moyen de notes où il fit entrer, après chaque livre, mille traits intéressants qui, dans le texte, étaient un hors d'oeuvre.

Sa correspondance nous apprend que la troisième partie lui offrit des difficultés spéciales. Il fut obligé de la refaire plusieurs fois. L'ouvrage allait être mis sous presse quand il

écrivait à un de ses amis : « La troisième-
» me partie a besoin d'être cassée et reconstruite à frais
» nouveaux. J'ai besoin de vos prières pour cela. Je
» vois bien que c'est la très-sainte Vierge seule qui peut
» y mettre la main. Je suis, je l'avoue, plus incapable
» qu'au commencement : mais c'est le cas de dire : tem-
» pus faciendi Domina, tempus faciendi. Il faut non-
» seulement que cette sainte Mère fournisse les maté-
» riaux, mais qu'elle prenne la peine de les classer, afin
» que ce soit per Ipsam, cum Ipsa et in Ipsa que tout
» cela se fasse : et plutôt à Dieu que je pusse dire, quand
» tout sera terminé : Sine Ipsa factum est nihil quod
» factum est. » Il fut fait à ce dévot serviteur de Marie
selon la vivacité et la simplicité de sa confiance : il acheva
très-aisément cette troisième partie, et l'impression de
l'ouvrage n'éprouva aucun retard.

Autant il avait été fidèle à implorer le secours de la Mère
de Dieu pendant le travail, autant après, il fut empressé à
lui témoigner sa reconnaissance. Dès que la première
feuille eut été imprimée, il la lui fit offrir dans plusieurs de
ses sanctuaires comme prémices du tout ; et quand arriva
le 21 novembre 1840, il lui fit hommage de l'ouvrage entier,
non-seulement par la belle dédicace qu'il mit en tête du
premier volume, mais encore en faisant célébrer le saint
sacrifice de la messe dans cinq églises spécialement chères
à M. Olier : à Notre-Dame de Lorette, en Italie, à Notre-
Dame de Chartres, à Notre-Dame de Paris, à Notre-Dame
du Puy et à Notre-Dame de Liesse. Dans cette circonstance,
il n'oublia pas l'église de Saint-Trophime. d'Arles. Déjà,
pendant les vacances de 1839, il y était allé lui-même offrir
le livre en manuscrit à sa divine Bienfaitrice : le 21
novembre 1840, sa mère s'y rendit en son nom et y
communia dans ses pieuses intentions.

La très-sainte Vierge daigna bénir un ouvrage qui lui
avait été si souvent et si cordialement offert. Les prêtres de
Saint-Sulpice, à qui il était particulièrement destiné, en

furent très-édifiés et consolés. Tous, après l'avoir lu, disaient avec le vénérable M. Garnier : M. Faillon nous a fait connaître notre Père. Le public religieux ne lui fit pas moins bon accueil. Plusieurs journaux et revues de la capitale en rendirent compte et furent unanimes pour louer l'abondance des documents, le choix des matériaux et l'intérêt de la narration. « C'est un des carac-

» tères de la nouvelle Vie, disait M. Picot, d'être à la
» fois un curieux ouvrage historique et un bon livre de
» piété. En tout, l'estimable et modeste auteur à qui
» on doit ce beau travail, y a fait preuve d'une exacti-
» tude, d'un discernement, d'une érudition et d'une
» piété qui doivent lui concilier l'estime et la reconnais-
» sance du public religieux ⁵. » Un grand nombre de
prêtres, des évêques, des cardinaux, et même quelques
laïques distingués, félicitèrent le modeste écrivain.

« La Vie de M. Olier, lui écrivait le cardinal Wiseman,
» est un livre qu'on ne peut lire trop souvent et qu'on
» relit toujours avec un nouveau profit. Agréez donc
» l'assurance de ma bien vive reconnaissance pour le
» très-grand service que vous avez rendu au clergé et à
» l'Eglise par votre précieux travail. » M. Faillon n'admirait
pas moins que les autres les trésors réunis dans cet
ouvrage, mais il était bien loin de s'en attribuer le mérite.

« Cette Vie, écrivait-il, maintenant que je la
» revois à loisir, me paraît à moi-même un événement
» incroyable : j'en suis tout surpris, même à présent.
» Dieu soit béni, qui fait tout comme bon lui semble
» et dans les moments que sa Providence a marqués. »

En faisant ce grand travail sur le fondateur de Saint-Sulpice, M. Faillon avait écrit surtout pour les ecclésiastiques, mais il ne tarda pas de mettre son livre à la portée des autres classes de lecteurs, au moyen d'une édition abrégée qui, par des extraits bien choisis,

présentait d'une manière plus rapide la suite des desseins de Dieu sur M. Olier et l'histoire de ses travaux ⁶.

Il n'est pas de notre sujet d'indiquer, ou du moins de faire connaître en détail, les nombreux ouvrages que M. Faillon composa dans la suite. Notons seulement que son inclination vers M. Olier était si grande qu'il semblait se faire violence quand il devait s'appliquer à autre chose. L'assemblée de la Compagnie, l'ayant choisi pour occuper une place parmi les assistants, exprima le désir qu'il écrivît la vie de M. Emery. Il se mit à l'œuvre et recueillit les riches matériaux sur lesquels travailla plus tard M. Gosselin. Quant à lui, son cœur allait encore à M. Olier :

« Il y a bientôt dix-huit ans, disait-il en

» 1847, que je nourris toujours en moi-même le désir
» de travailler sur les manuscrits de M. Olier : mais il
» paraît que Notre-Seigneur veut que ce désir soit purifié
» par l'attente. » Les Monuments inédits sur sainte Madeleine, qui lui ont demandé cinq ans entiers d'un travail opiniâtre, il ne les entreprit, comme nous l'apprend une de ses lettres, qu'en vue de M. Olier : « Je

» m'occupe dans ce moment, écrivait-il en 1842, d'un
» petit travail sur sainte Madeleine qui sera court, mais
» tout-à-fait conforme aux vues de M. Olier. S'il vivait,
» il m'y engagerait le premier, et d'ailleurs dans un
» mois j'espère être sorti de cette digression qui, du
» reste, n'en est pas une, car j'aurais à justifier M. Olier
» dans le cours de ses ouvrages, si je ne faisais main-
» tenant ce travail. »

En 1849, M. de Courson le chargea de visiter les établissements que le séminaire de Saint-Sulpice possède aux Etats-Unis d'Amérique et en Canada. M. Carrière lui confia la même mission en 1855 et en 1857, et même, à raison de sa santé qui se trouvait bien du climat de Montréal, l'autorisa à y faire un séjour de plusieurs années. Il en profita pour développer de plus en plus parmi les

membres de la Compagnie qui travaillent dans ce pays lointain, l'esprit de M. Olier et l'amour des règles qu'il a données à ses enfants. Il entreprit aussi de faire l'histoire de la colonie de Ville-Marie, qui honore le fondateur de Saint-Sulpice comme un de ses principaux bienfaiteurs ; et ce travail, qui l'occupa longtemps, lui a surtout mérité la reconnaissance des trois anciennes communautés religieuses de Montréal dont il a, dans des Mémoires particuliers, fait connaître les vénérables fondatrices.

Quoique nommé en 1864 procureur général de la Compagnie près du Saint-Siège, M. Faillon ne passa pas entièrement à Rome les six dernières années de sa vie. L'état de sa santé, qui s'altérait de plus en plus depuis son retour du Canada, l'obligea souvent de rentrer en France et l'y retint assez longtemps. En 1867, il s'y occupa surtout de la cause de M. Olier, dont son beau travail sur le serviteur de DIEU, avait fait désirer l'introduction, et dont il avait été nommé postulateur. A peine sorti des procédures qui eurent lieu à Paris pour cette affaire, il fut averti, au moment où il y pensait le moins, de l'existence des écrits de Marie Rousseau, qu'il croyait perdus depuis longtemps. C'était une mine précieuse, mais difficile à exploiter. La collection était considérable, l'écriture mauvaise, le style obscur, l'ordre faisait défaut partout, la pieuse veuve écrivant par le commandement de son directeur toutes les vues que Dieu lui donnait, sans se mettre en peine de faire une composition méthodique, claire et bien digérée. Toutes ces difficultés n'effrayèrent pas M. Faillon ; la plume à la main, il lut d'un bout à l'autre cette longue série de cahiers, dans lesquels il trouva sur les premiers temps de la Compagnie d'intéressants détails qu'il ne connaissait pas encore. Il les fit entrer dans la nouvelle édition de la Vie de M. Olier qu'il commençait à préparer et qu'il enrichit également de plusieurs passages empruntés aux écrits du serviteur de Dieu. Enfin, prévoyant bien que c'était le dernier perfectionnement qu'il lui serait donné d'apporter à

cet ouvrage, il s'efforça de ne rien omettre de ce qui concernait le fondateur de Saint-Sulpice et l'œuvre qu'il avait plu à Dieu de lui confier. Dans ce dessein, il s'étendit davantage sur le séminaire de Saint-Sulpice et sur les établissements du même genre commencés dans les provinces par les disciples de M. Olier. Grâce à ses laborieuses recherches, ce livre offrira désormais sur l'histoire des séminaires en France une étude approfondie qui fait bien connaître l'origine de ces maisons.

Depuis longtemps la pensée de la mort était familière à M. Faillon. « Demandez pour moi la grâce d'une

» sainte mort, » disait-il fréquemment à ses confrères, et aux personnes de sa connaissance. « Jamais, ajou-

» tait-il quelquefois, je n'avais récité avec tant de bon-

» heur qu'à présent le dernier article du symbole : Et

» vitam venturi sæculi. C'est la conclusion de tout le

» reste ; demandez à Notre-Seigneur que j'y arrive heu-

» reusement en faisant tous les jours sa sainte volonté. »

Dieu allait combler les vœux de son fidèle serviteur.

La nouvelle édition de la Vie de M. Olier était terminée ; on avait même commencé l'impression, quand les événements de la guerre rendirent impossible les rapports de Paris avec la province. L'approche des Allemands ne lui fit rien perdre de sa paix et de sa sérénité ordinaires. « Ils ne nous ôteront pas Jésus-Christ, » disait-il ordinairement à ceux qui lui exprimaient quelque crainte. Dans les premiers jours d'octobre, il se sentit atteint d'un érysypèle qui plusieurs fois déjà l'avait fait souffrir. Cela n'effraya personne ; on espérait que le mal serait sans gravité. Cependant, le malade fit mettre en ordre tous ses papiers, particulièrement ceux qui intéressaient la nouvelle édition de la Vie de M. Olier dont il s'occupait tant que son esprit fut capable d'application. C'est de son lit de mort qu'il dicta une dernière note relative à cet ouvrage et indiqua l'épigraphe qu'il désirait placer au frontispice. Il reçut le saint Viatique et l'Extrême-onction le 17 octobre,

communia encore le 19, fête de l'Intérieur de la très-sainte Vierge, et le 23, qui était un dimanche. Dans ces derniers moments, il fut un sujet d'édification et de consolation pour tous ceux qui le visitaient. Plein de reconnaissance pour les bienfaits de Dieu et la protection de Marie, il témoignait, en particulier, le prix qu'il attachait à la grâce de sa vocation, disant à ses confrères qu'il remerciait la bonté divine, 1° d'avoir été appelé à la compagnie, 2° de ne s'en être jamais désaffectonné, 3° de n'en avoir pas été exclu par les supérieurs, 4° enfin d'y avoir été presque toujours occupé de la Vie et des écrits de M. Olier. Le 25 octobre, vers les 3 heures du matin, il rendit sa belle âme à Dieu, pendant qu'un de ses confrères récitait près de lui les prières de l'Eglise. Il était dans sa 71^e année. Son corps, déposé provisoirement dans les caveaux de l'église de Saint-Sulpice, fut, après le siège, transporté à Issy et inhumé dans le cimetière attenant à la chapelle de Notre-Dame de Lorette.

VIRGINI

DEVM PARITVRAE

A. TENERIS. IN. TEMPLO. SE. VOVENTI

CLERI

PRAESIDIO. EXEMPLARI. REGINAEQ.

HANC

VOTIVAM. OLERII. VITAM

CLIENS. PATRONAE

SERVVS. DOMINAE

MATRI. FILIVS

DICAT

SACRATQ. PERPETVO

ALMIS. EIVS. IN. AEDIBVS

IPSI. OLERIO. PRAECIPVIS

LAVRETI

GARNVTI

PARISIIS

ANICII

LAETITIAEQ. FANO

DIE. XI. KAL. DECEMB. MDCCCXXX.

PRÉFACE

I.

But de cette Préface.

La divine Providence, qui appelle chacun des membres de l'Eglise à exercer quelques fonctions spéciales dans ce grand corps, leur donne toujours les dispositions et les talents nécessaires pour les remplir selon ses vues. Il est vrai que, parmi tant de vocations diverses, plusieurs ne sont pas manifestées avec une entière évidence ; mais d'autres portent avec elles des caractères si visibles et si saillants, qu'il serait difficile de les méconnaître. Telle est d'ordinaire celle des hommes que DIEU appelle à établir quelque Société particulière, ou à opérer quelque renouvellement dans l'Eglise ; et rien sans doute n'est plus digne d'une philosophie vraiment chrétienne, que d'étudier la conduite de la divine Providence sur ces hommes choisis, et de considérer en eux l'heureux mélange des dons de la nature et de la grâce, qui les ont rendus propres à réaliser ces grands desseins. C'est le but que nous nous proposons dans cette préface de la vie de M. Olier, instituteur du Séminaire et de la Société de St. Sulpice, et l'un des ecclésiastiques du second ordre, que DIEU suscita au XVII^e siècle, pour procurer en France l'établissement des séminaires, et la réformation du clergé. Ces deux œuvres

devaient avoir la plus grande influence sur la société chrétienne ; et, afin de mieux apprécier la sagesse de DIEU dans le choix des moyens qu'il employa pour les établir, il ne sera pas inutile de rappeler en peu de mots quel était alors l'état de l'Eglise ; et de montrer aussi comment JÉSUS-CHRIST, son divin époux, toujours fidèle à ses immuables promesses, lui a ménagé dans tous les temps des secours proportionnés à ses besoins.

II

Divers moyens de renouvellement donnés à l'Eglise jusqu'au XV^e siècle : les saints docteurs, ensuite les ordres religieux.

Les principaux traits de ce tableau seront fournis par M. Olier lui-même :

(1) S. Ambros. Hexamer. lib. IV, cap. VII, num. 32. t. I. p. 77. — S. August. in Psal. 103, num. 19. t. IV. — S. Greg. Magn. Moral. libro XVII, in cap. XXVI Job, cap. XVI, p. 543. — Origen. in Genes. hom. I. p. 55. — Hug. a S. Vict. in Genes, l. I. t. I. p. 224. — Euthymii Monachi Zigabeniin Psal. t. XIX, Bibl. Patr. p. 356, et alii passim.

« L'Eglise, dit-il, figurée par la lune dans les
» Ecritures (1), a, comme cet astre, ses accrois-
» sements, ses temps de perfection et son déclin
» par rapport aux mœurs des particuliers ⁷. Aux
» deux premiers siècles qui furent proprement

» le temps de sa naissance et de son croissant,
» elle ne paraissait presque pas : elle était dans
» l'obscurité, cachée dans les cavernes, n'étant
» rendue visible que par le sang de ses martyrs.
» Elle demeura ensevelie de la sorte, l'espace de
» deux siècles, accomplissant alors la prophétie
» du Fils de DIEU, qui avait dit d'elle aussi bien
» que de lui-même et de tous ses membres : Si

(4) S. Isidor Hispal. de Cyclo pasch. cap. XXVII.

» le grain de froment ne tombe en terre et ne
» meurt, il demeurera seul (1). C'était la saison
» où le grain se pourrissait, pour germer et pa-
» raître ensuite. L'Eglise était ce beau grain de
» froment, qui, après avoir été enseveli, devait
» se multiplier par tout le monde, s'élever de ses
» propres ruines, et se dilater par une sorte de
» résurrection dans toutes les parties de l'univers.

(1) Joan. XII, 24.

» Après deux siècles et plus de persécutions
» effroyables, elle fut tirée de dessous le bois-
» seau, pour être mise sur le chandelier. Sa lu-
» mière commença à luire en Occident dans la
» puissance ecclésiastique et séculière, en la per-
» sonne de Saint Silvestre et de Constantin ; ce
» fut alors comme son premier éclat. Mais bientôt
» ce croissant parvint à sa perfection et à sa

» pleine lumière ; car, en ce temps, outre les
» conciles de Nicée et autres, parurent ces grands
» flambeaux de l'Eglise ; parmi les Grecs : saint
» Athanase, saint Antoine, saint Basile, saint
» Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse,
» saint Epiphane ; et parmi les Latins, saint Am-
» broise, saint Hilaire, saint Martin, qui, docteur
» en sa manière, éclaira sans paroles et sans
» écrits, toute la chrétienté, par l'éclat de ses
» vertus ; enfin, dans le même temps, vinrent
» aussi le grand saint Augustin et saint Jérôme,
» qui achevèrent de mettre dans sa pleine lumière
» l'Eglise, alors éclairée de tous ces flambeaux,
» et des autres qui brillèrent au quatrième et au
» cinquième siècle.

» Cette ferveur dura jusqu'au sixième ; après
» quoi l'on vit déchoir les choses, et la piété
» s'affaiblir. Pour la réveiller, DIEU suscita saint
» Grégoire-le-Grand, comme aussi saint Benoît,
» ce saint patriarche, qui renouvela la ferveur
» de l'Eglise, et remplit, l'espace de trois ou
» quatre cents ans, par ses enfants, les chaires
» des docteurs et les sièges des évêques et des
» pasteurs de l'Eglise. Après le dixième siècle, la
» piété se ralentissant toujours davantage, saint
» Bruno et saint Bernard furent suscités de DIEU,
» pour la renouveler ; puis, un siècle après, saint
» Dominique, saint François d'Assise ; plus tard,
» saint François de Paule ; et ensuite la ferveur
» s'affaiblit, et les mœurs déclinèrent de plus en
» plus, jusqu'au seizième siècle.

Au XVI^e siècle. Moyens de renouvellement général :

1° pour les peuples, 2° pour les religieux.

» Ce fut un des temps les plus déplorables
» pour l'Eglise : car on vit, à cette époque sur-
» tout, les hérésies se former, et envelopper des
» nations entières ; grand nombre de religieux,
» déréglés dans leurs mœurs, tomber dans l'a-
» postasie ; des prêtres et des prélats ignorants et
» vicieux, couvrir l'Eglise d'opprobre et de scan-
» dales ; et, pour tout dire en un mot, ces na-
» tions infortunées, livrées à tant de dérégle-
» ments, semblaient n'offrir plus que l'image du
» chaos du monde en sa première confusion.
» Alors DIEU assemble, par son amour et sa misé-
» ricorde sur les hommes, un célèbre concile qui
» décide de la foi, donne des règles aux monas-
» tères, et prescrit des lois pour la réforme du
» clergé : et, afin que cela s'accomplisse, la divine
» Sagesse suscite, presque en même temps, de
» saints personnages qui rallument la foi parmi
» les peuples, renouvellent la ferveur dans l'état
» religieux, et réveillent la piété parmi les pas-
» teurs et les prêtres. En ce temps parut la com-
» pagnie de Jésus, en Italie : elle avait commencé
» dans l'Espagne en saint Ignace, son fondateur ;
» elle s'était formée dans la France en l'Univer-
» sité de Paris ; et ce fut à Rome, selon la pro-
» messe qui lui en avait été faite, qu'elle donna
» les premiers éclats de sa ferveur, de sa péni-
» tence, et de sa capacité, pour prêcher la doc-
» trine chrétienne à tous les peuples, et pour dé-
» truire les hérésies, ce qui est l'objet spécial de

» sa mission. Alors aussi, pour rallumer le feu de
» la religion, s'élève dans l'Espagne, comme une
» sorte de prodige, sainte Thérèse, qui, servant
» de fondatrice et de mère aux religieux, aussi bien
» qu'aux religieuses, fait naître dans tous les
» Ordres une sainte émulation de ferveur. Enfin,
» presque dans le même temps où parurent saint
» Ignace et sainte Thérèse, s'élève, pour la réforme
» du clergé, saint Charles, la merveille des évê-
» ques : aussi la vertu divine, qui éclate dans ce saint
» pontife, est, en quelque sorte, bornée et appli-
» quée au clergé, comme à la première et la princi-
» pale partie de l'Eglise, par laquelle DIEU veut dans
» ce siècle commencer la réformation : Tempus est
» ut judicium, et pietas, incipiat à domo Dei (1). »

(1) Panégyrique de M. de Sales. Ms. aut. de M.
Olier. Introduction.

IV

Moyen de renouvellement 3° pour le clergé : les
séminaires.

(1) Decret. Concil. Trid. de Reformatione, ses.
XXIII, cap. XVIII.

En effet, comme le mal était descendu des pasteurs et des prêtres dans les rangs inférieurs de la société, c'était par eux aussi que le remède devait venir : la vie ne pouvant couler du chef aux extrémités des membres, qu'en vivifiant d'abord les organes principaux, pour être ensuite portée par eux dans tout le reste du corps. Mais il y avait peu d'espérance de régénérer des prêtres, qui, entrés pour la plupart sans préparation dans les saints Ordres et dans les charges ecclésiastiques, avaient contracté de longues habitudes d'une vie toute séculière, souvent même déréglée et scandaleuse. Aussi les Pères de Trente reconnurent-ils que, pour guérir les maux du clergé, il fallait les retrancher dans leur source : c'est-à-dire, former une nouvelle génération de ministres des autels, et, pour cela, ouvrir à la jeunesse, non plus seulement des académies savantes (on n'en manquait pas alors), mais des séminaires (1), ou, à l'abri des séductions du monde et des passions, cet âge fragile, s'établît et s'affermît dans les principes de la vie chrétienne et sacerdotale, se pliât aux habitudes de la sainte discipline, et se formât, de longue main, à l'administration des sacrements, à l'art de catéchiser les enfants et les hommes simples, au chant et aux cérémonies de l'Eglise, en un mot, à tout le détail des fonctions ecclésiastiques ; afin que, par les pieux et fervents prêtres qui sortiraient de ces nouveaux cénacles, on vît reflourir partout les mœurs chrétiennes et la religion ⁸.

Saint Charles Borromée, en exécution de ce décret, ouvre des séminaires dans son diocèse de Milan : il donne comme la première forme à ces saintes communautés, et l'Eglise de France, cette illustre portion de la grande société chrétienne, qui semble participer à la fermeté de la chaire apostolique, parce qu'elle s'y est tenue constamment unie, s'empresse aussi d'adopter cette salutaire institution. Divers conciles provinciaux (1), et une célèbre assemblée du clergé, qui peut passer pour un concile national (2),

prennent des mesures pour la fondation des séminaires, et en dressent comme de concert les règlements.

(1) Concil. Rothomag. an. 1581. — Burdigal, an. 1582 — Rhemens. an. 1583. — Turonen. an. 1583. — Bituricens. an. 1584 — Aquens. an. 1585. — Tolosan. an. 1590.

(2) Convent. Melod. an. 1579. De legibus seminarii.

V

Renouvellement des peuples par les missions, l'éducation de la jeunesse etc.

Qu'elle est belle, à cette heureuse époque, l'Eglise de France ! qu'elle se montre forte et puissante contre le dérèglement des mœurs et l'hérésie, fruits de l'ignorance des siècles passés ! Au souffle de l'Esprit régénérateur, le zèle évangélique se rallume de toutes parts, et de nouveaux apôtres se répandent ça et là, pour annoncer, comme au commencement, la doctrine du salut dans nos provinces. Au premier rang, paraît saint Vincent de Paul : cet homme, en qui la prudence de la foi égala une charité qui fait encore l'étonnement du monde, se dévoue, lui et les siens, à la sanctification des peuples de la campagne (1). « Ce

grand personnage, dit M. Olier,
» a prêché jusqu'à maintenant partout la pénitence, par lui ou par ses disciples ; il est élevé
» au plus haut point de l'estime, et a acquis un
» honneur et une célébrité qui pourront passer
» pour incroyables ; et, certes, il les mérite
» bien (2). »

(1) Bulle d'institution de la Mission. Archives du Royaume, section historique M. cart. 425, fol. 11.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t.. II, p. 254, 255.

(3) Vie de S. François Regis, par le P. Daubenton.

(4) Vie de M. Le Nobletz, par le P. Verjus. Paris, 1666, in-8°.

(5) Le parfait Missionnaire, ou Vie du P. Maunoir,

par le P. Boschet, 1691, in-12.

(6) Sa vie par le P. de Montigny.

(7) Vie de M. Roussier, par Paterne, 1645,

(8) Sa vie par Borely. Lyon, 1703, in-12.

(9) Vie du P. Le Quieu. Avignon, 1681.

(10) Vie de Crestay, par Grandit, in-12.

(11) Sa Vie, par Orame, Lyon, 1711, in 8°.

(12) Vie des Saints de Bretagne.

(13) Abrégé de sa Vic. Avignon.

(14) Sa vie par Grandet.

(15) Vie de César de Bus.

(16) Vie de Pierre de Bérulle, par Tabaraud.

Suscité pour donner cet ébranlement général, saint Vincent de Paul communique le feu dont il brûle à une multitude de pieux ecclésiastiques, dont il fait autant d'imitateurs de ses travaux ; car, sans parler ici des Régis (3), des Le Nobletz (4), des Maunoir (5), un grand nombre d'autres forment de ferventes associations de missionnaires, qui, semblables à des camps volants, se

transportent partout où les appellent les besoins des peuples : le Père Eudes, dans la Normandie et la Bretagne (6) ; Roussier, dans l'Auvergne et le Forez (7) ; d'Authier de Sisgau, dans le Dauphiné (8) ; le Quieu, dans le Comtat, la Provence, le Bas-Languedoc (9) ; Crestey, dans la Normandie (10) ; Cretenet, dans la Bresse, le Lyonnais et les provinces voisines (11) ; René L'Évêque, à Nantes (12) ; Bertet, à Avignon (13) ; plus tard, Grignon de Montfort, dans le Poitou (14). Et pendant que ceux-ci évangélisent les pauvres et ramènent dans le bercail tant de brebis égarées, un grand nombre d'autres travaillent, avec des soins infatigables, à la sanctification de l'enfance et de la jeunesse : les Jésuites, les Doctrinaires (15), les Oratoriens (16) ; dans la suite, les Frères des écoles chrétiennes (1) ; et, pour les filles : la Visitation, les Ursulines (2), les Filles de Notre-Dame de Bordeaux (3), de la Congrégation de Notre-Dame en Lorraine ; celles de la Croix, de la Charité, de Sainte-Geneviève ; les Sœurs de S. Joseph, celles de Nanci, d'Arras, de S. Maur(4), et beaucoup d'autres moins connues.

(1) Vie de M. de la Salle. Rouen, 1733.

(2) Chroniques des Ursulines.

(3) Histoire des Ordres monastiques, t, VI, ch.

XLV.

(4) Ibid. t. II, ch. LXIV, etc.

L'état religieux se relève en même temps de ses ruines. En ce siècle, on voit paraître, comme de concert, les réformes de Saint-Vanne (5), de Saint-Maur (6), de Sainte-Geneviève (7), de Chancellade (8), de la Trappe (9), de Sept-Fonts, d'Orval, de Grammont (10) ; et, pour les femmes, les réformes, du Carmel, (11), du Calvaire (12), des Bernardines, du Val-de-Grâce, (13), du Père Fourrier (14), et autres, ainsi que diverses congrégations nouvelles, qui, se formant comme à l'envi, édifient le monde, et par la ferveur qui accompagne les institutions naissantes, et par la pieuse émulation de vertu qu'elles excitent dans les anciennes. Enfin, de toutes parts s'élèvent mille œuvres diverses pour le soulagement corporel et spirituel des pauvres et des malades, pour la sanctification des ouvriers, pour la conversion des hérétiques. On voit s'ouvrir des maisons de repentir et de retraite, des asiles, pour l'enfance abandonnée, des hospices pour l'infirmité et la vieillesse. Toutes les misères, en un mot, trouvent leur soulagement, et toutes les œuvres recommandées par l'Évangile ont, dans tous les rangs de la société, leurs héros et leurs apôtres.

VI

Renouvellement de l'état religieux en France.

(5) Histoire du v. Didier de la Cour, par Haudiquet, Paris, 1722, in-8°

(6) Gall. christ. t. VII.

(7) Vie du P. Faure, 1698.

(8) Vie d'Alain de Solminihac, par Chastenet.

(9) Vie de l'abbé de Rancé, par Marsollier.

(10) Histoire des Ordres mon. t. VI, ch. LV, etc.

(11) Vie de Marie de l'Incarnation, par Boucher, in-8°.

(12) Histoire des Ordres mon., t. YI, p. 46.

(13) Vie de Marguerite d'Arbouze, par Fleury, in-8°.

(14) Vie du P. Fourrier, par Bedel, 1666. in-12.

Ainsi, après plus de seize siècles, l'Eglise de France paraît encore aussi illustre et aussi féconde en Saints de tous les Ordres et de tous les rangs, qu'elle l'avait été dans son premier âge.

VII

, Renouveau du clergé en France par les séminaires.

Mais cet élan universel se serait bientôt ralenti, et aurait été presque sans résultat, s'il n'avait eu pour principe la sanctification du clergé, essentiellement chargé d'entretenir la communication de la, vie dans tout le corps de l'Eglise. Pour ce dessein, Dieu fit naître, dans le clergé même, diverses sociétés de prêtres, destinés à travailler, par les séminaires, à la formation et à la sanctification de l'ordre sacerdotal : la congrégation de l'Oratoire, et les autres sorties de celle-ci, ou du moins dont les fondateurs furent disciples des premiers Pères de l'Oratoire, savoir : la congrégation de la Mission, celle du Père Eudes, la société de Saint-Nicolas du Chardonnet, et celle de Saint-Sulpice, la seule qui doit nous occuper ici, et à laquelle M. Olier donna naissance.

Dès que ce digne ouvrier de la vigne du Seigneur connut les desseins de la Providence sur lui, on le vit s'employer, avec un zèle infatigable, à établir partout des séminaires, n'épargnant, pour les multiplier, ni travaux personnels, ni dépenses de ses propres biens, ni sacrifices des meilleurs sujets de sa compagnie : travaillant sans cesse, lui et les siens, à former Jésus-Christ dans les cœurs des jeunes clers, à les enfanter à la vie sacerdotale, et à relever, soutenir ou perfectionner les prêtres dans les voies de la sainteté, où l'éminente dignité de leur caractère les oblige de marcher constamment. A peine a-t-il institué son premier séminaire, qu'on y voit accourir, de tous les coins du royaume, de nombreux disciples pour se former sous sa conduite aux fonctions et aux vertus de leur saint état, ou pour participer à son esprit de zèle envers les jeunes clercs, en devenant ses imitateurs dans les provinces. Grand nombre de prélats désirent, comme à l'envi, des sujets formés de sa main, pour commencer leurs séminaires ; et enfin, jugeant de l'œuvre par les fruits de bénédiction qu'elle produit de toutes parts, une assemblée générale du clergé loue hautement les desseins de M. Olier, applaudit à son zèle, et lui donne la plus authentique et la

plus honorable approbation (1). Aussi, une multitude d'écrivains, de tous les Ordres et de toutes les sociétés, ont-ils célébré unanimement ses vertus et ses travaux. Bénédictins, Chanoines réguliers, Dominicains, Franciscains, Minimes, Jésuites, prêtres de l'Oratoire, de la Mission et autres, l'appellent à l'envi l'ornement du clergé, un homme au-dessus de tout éloge, par son zèle pour le rétablissement de la discipline, un prêtre qui a possédé dans le plus haut degré l'Esprit de Jésus-Christ, un nouvel Elie, un homme apostolique, éminent en science, en grâce et en sainteté ; un personnage si connu, si respecté dans toute l'Eglise, que son nom seul rappelle l'idée d'un des plus dignes prêtres qui aient jamais été (2) ; et, pour tout dire en un mot, l'assemblée générale des Evêques écrivant, en 1730, au pape Clément XII, ne craint pas d'appeler M. Olier, dans le bel éloge qu'elle en fait, l'ornement et la gloire insigne du clergé de France.

(1) Projet de l'établissement d'un séminaire dans un diocèse, in-4°. 1651. Avertissement. — Lettres aut. de M. Olier, p. 1 et suiv.

(2) Vie de S. Vincent de Paul, par Collet, t. I, liv. III, p, 189.

Vues générales sur M Olier : ses dons de nature et de grâce.

Mais, pour préparer l'esprit du lecteur à l'exposition des faits qui feront la matière de cet ouvrage, et lui donner lieu de remarquer plus aisément la convenance des moyens que DIEU ménagea par sa providence, et leur proportion avec la vocation spéciale de M. Olier, il ne sera pas hors de propos de faire entrevoir déjà les dons de grâce et de nature dont ce saint prêtre fut pourvu, et de donner ici une légère esquisse et une vue générale de sa personne.

Il appartint, par sa naissance, à l'une des premières classes de la société, à la haute magistrature du royaume : avantage, il est vrai, qui ne donne pas toujours l'élévation de l'esprit, ni la noblesse des sentiments, mais qui sert à développer ces dispositions dans ceux qui en ont reçu les heureux germes. La pénétration, la fécondité, la vivacité, l'élévation de son esprit, paraissent assez par ses ouvrages ; l'on en verra, d'ailleurs, mille preuves dans cette Vie. Les qualités de son cœur sont encore plus remarquables ; la noblesse, la générosité, le courage, joints à la bonté et à une sensibilité pleine de tendresse pour les maux d'autrui, semblent être ses caractères distinctifs. Il est vrai que son naturel impétueux causa, dans son enfance, bien des inquiétudes à la piété de ses parents ; mais la grâce corrigea, et tourna même en autant de précieuses qualités, ce qu'il y avait d'excessif dans ces premières ardeurs de son âme. DIEU le prévint surtout, dans l'ordre surnaturel, des plus précieuses faveurs : il lui donna un grand fonds de religion, avec une tendre et ardente dévotion envers le très-saint Sacrement de l'autel et envers la très-sainte Vierge ; dispositions les plus essentielles dans les prêtres, et dont il sembla remplir abondamment son serviteur, afin qu'il pût un jour verser, en

quelque sorte, de sa plénitude dans les âmes des clercs qu'il aurait à former.

IX

Il est formé par les plus habiles directeurs des âmes et a des rapports avec les personnages les plus éminents.

La Bonté divine fournit en outre à M. Olier les moyens extérieurs les plus efficaces, pour développer en lui les dons de la nature et de la grâce. Toute sa vie, il fut dirigé par les serviteurs de DIEU les plus éminents dans la science des Saints. Sans parler des maîtres habiles qui formèrent son enfance, il eut le bonheur, dès ses premières années, d'être fixé dans sa vocation à l'état clérical, par le saint Évêque de Genève, de recevoir ses bénédictions prophétiques, ses douces leçons et ses paternels avis. Plus tard, saint Vincent de Paul, cet homme si éclairé dans la conduite des âmes, ce saint prêtre, le plus consulté peut-être qui fut jamais, devint, au moins pour un temps, le directeur de M. Olier, et pour toujours et jusqu'à sa mort, son conseil, son ami, son père, et même le père de tous les siens. Cependant un autre prêtre, nous ne dirons pas plus saint, ni plus prudent, mais qui paraît avoir été plus spécialement choisi de DIEU pour manifester à M. Olier sa vocation à l'œuvre des séminaires, et pour donner commencement à ce grand dessein, le Père Charles de Condren, général de l'Oratoire, achève de développer en son âme les plus pures notions du christianisme et du sacerdoce, et le laisse, en mourant, l'un des héritiers de son esprit. Enfin Dom Grégoire Tarrisse, général des Bénédictins de Saint-Maur, et le Père Bataille, religieux du même ordre, deux hommes tout livrés à l'Esprit de DIEU,

lui sont donnés pour le confirmer et le soutenir dans les voies de la grâce, et lui servir de providence visible dans l'établissement de son séminaire et de sa société. Ajoutons que la divine Bonté lui ménage encore de saintes liaisons avec les âmes les plus éminentes de ce siècle, si fécond en grandes vertus : M. Bourdoise, qui lui sert de maître dans le culte divin ; le Père Yvan, le Père Jean Chrysostome, le baron de Renty, la mère de Bressand, la sœur Marguerite de Beaune, la sainte veuve Marie de Valence, et beaucoup d'autres, entre lesquels nous aurions pu compter, comme l'un de ses directeurs, la mère Agnès de Jésus, prieure de Sainte Catherine de Langeac, depuis peu déclarée Vénérable par le Saint-Siège.

X

Il passe par les divers ministères du clergé ; il est purifié par des peines intérieures.

Mais, pour le disposer par des voies encore plus directes et plus immédiates à l'exercice de sa vocation, DIEU veut qu'il acquière par l'expérience une connaissance exacte des difficultés qui se rencontrent dans les diverses fonctions du saint ministère, des moyens à employer pour les surmonter, et surtout des dispositions nécessaires pour les remplir saintement ; en un mot, qu'il soit lui-même un modèle de toutes les vertus sacerdotales et la forme d'un véritable prêtre de JÉSUS-CHRIST. Aussi verra-t-on, dans M. Olier, un abbé commendataire vraiment digne de ce nom, s'appliquant avec un zèle constant à la réforme de ses religieux ; et, quoiqu'il y ait eu peu de succès, tenant ferme contre les obstacles, et épuisant toutes les ressources de la charité, sans jamais se laisser abattre par la malice et l'obstination des cœurs les plus endurcis. On le verra,

missionnaire infatigable, parcourir pendant plusieurs années les lieux les plus pauvres et les plus abandonnés, rompre le pain de la parole et des sacrements aux ignorants et aux hommes simples, que tant de prêtres, livrés aux vanités du monde, laissaient misérablement périr. Devenu curé de la paroisse la plus vaste et la plus dérégulée qui fût alors, il donnera l'exemple d'une rare intelligence dans la distribution des secours spirituels à tout son troupeau, d'une vigilance parfaite sur les besoins de toutes ses ouailles, et sur les dangers qui les menacent, d'un désintéressement et d'une générosité toujours disposée à de nouveaux sacrifices, tant qu'il y a des misères à soulager ; enfin, d'un zèle sans bornes, qui le porte à faire le vœu singulier de servitude envers Jésus-Christ et ses membres, en sorte qu'il est en effet, et à la lettre, le serviteur de chaque âme qui a recours à sa charité.

Ajoutons encore que, pour achever de le perfectionner dans la solide vertu, DIEU le fit passer par des peines étranges, qu'il n'envoie qu'à quelques âmes appelées à recevoir les plus hautes communications de la grâce. Le récit de ces épreuves pourrait étonner les personnes peu versées dans la connaissance des voies intérieures. Il est néanmoins comme le point capital et en quelque sorte la clef de toute la vie de M. Olier. Ce fut en effet par ces terribles épreuves que DIEU détruisit en lui toute attache aux créatures, tout appui sur lui-même, toute recherche de l'estime des hommes, et le délivra ainsi de la corruption de l'amour-propre, pour régner seul en lui ; et alors l'Esprit divin, ne trouvant plus en quelque sorte d'obstacles dans cette âme, la posséda pleinement, et se communiqua à elle avec une plénitude de lumières et de grâces diverses, dont on voit peu d'exemples.

M. Olier est prévenu de faveurs extraordinaires.
Observation importante à cet égard.

(I) Bened. XIV De servorum Dei Beatif. etc. lib.
III, cap. 25, n° 3.

Ceux qui ont lu les histoires des Saints, celles surtout des instituteurs d'Ordres ou de sociétés dans l'Église, ne seront pas surpris que M. Olier ait reçu, comme la plupart d'entre eux, des grâces et des faveurs extraordinaires (1). Il y aurait assurément de la faiblesse à admettre aisément toute espèce de révélations ; mais ce serait se rapprocher trop de l'impiété et de l'irréligion du siècle, que de ne croire à aucune, par cela seul que ces sortes de faveurs sortent de l'ordre commun. C'est la remarque d'un grave et pieux auteur, le Père Saint-Jure, que nous laisserons parler ici : « Il ne faut point, dit-il, mesurer les

» bontés de DIEU à notre raison, ou à notre cœur
» petit et rétréci. Les pères, quoique sages, sé-
» rieux et âgés, jouent quelquefois et bégaiant
» avec leurs enfants. L'un d'eux, très-grand per-
» sonnage, capitaine renommé, et qui fut Agési-
» las, roi de Sparte, ayant été surpris par un
» de ses amis, comme il courait sur un bâton
» avec un petit enfant qu'il avait, et remarquant
» que cet ami était étonné de lui voir faire une
» telle action, il lui demanda s'il avait des en-
» fants ; l'autre répondant que non : Ne vous
» étonnez donc pas de ce que je fais, lui dit
» Agésilas ; il faut être père pour avoir de pa-
» reilles tendresses, et venir à ces oublis de soi-
» même. » On ne doit donc pas trouver étrange,
» conclut cet auteur, si DIEU, le vrai Père des
» hommes, a des bontés si aimables et des dou-
» ceurs si charmantes pour les Saints, qui sont

» ses plus chers enfants ; et, pour juger de la
» vérité des témoignages qu'il leur en donne, il
» faudrait avoir l'amour même dont il les pré-
» vient. Après les mystères de l'Incarnation et de
» l'Eucharistie, après ce que DIEU a fait pour
» l'homme dans le premier, et ce qu'il fait encore
» tous les jours dans le second, et dont nous ne
» pouvons douter, il n'y a rien d'incroyable en
» fait de grâce. Dans une seule communion,
» Notre-Seigneur témoigne plus d'amour à un
» homme imparfait, et se communique à lui avec
» plus de merveilles, qu'il n'en a fait paraître à
» tous les saints, dans toutes les communications
» extraordinaires (1). » A ces réflexions si judicieuses, nous
pourrions ajouter que l'apparition de la mère Agnès de
Langeac à M. Olier, ayant déjà été discutée à Rome, et
démontrée indubitable, cette faveur, la plus étonnante de
celles qu'il a reçues, est un fort préjugé de la vérité des
autres. Mais, sans entrer ici dans une discussion qui nous
conduirait trop loin, il suffira de rappeler une observation
qu'on a déjà faite, au sujet des visions de sainte Thérèse.
Dans le récit de ces sortes de grâces, il peut s'élever deux
doutes : premièrement, si la personne qui les rapporte est
sincère, et ensuite si elle n'est point abusée par son
imagination. Or ceux qui examineront sans prévention les
écrits de M. Olier, seront d'abord convaincus de son entière
sincérité ; et, quant à ce qui regarde la réalité de ces
grâces, il leur sera difficile de se persuader que de pures
imagination missent les âmes dans un état aussi saint et
aussi divin que celui où nous le verrons élevé, et surtout
que des illusions eussent eu un accomplissement si précis,
et des résultats si exactement vérifiés par l'événement :
comme il est arrivé de plusieurs visions de M. Olier, que
nous rapporterons dans la suite, et qui sont essentiellement
liées à sa vocation.

(1) Vie de M. de Renty, par le P. Saint-Jure.
Conclusion.

XII

Diverses Vies de M.Olier publiées jusqu'ici.

En publiant cet ouvrage, nous ne pouvons nous dispenser de parler des Vies du serviteur de DIEU qui ont déjà paru, et d'indiquer au lecteur les sources où nous avons puisé nous-même. Malgré l'éclat que la vertu du fondateur de St.-Sulpice avait jeté dans son siècle, le souvenir de ses actions s'affaiblit insensiblement, sans doute par le peu de soin que l'on eut de les faire connaître ; car ce ne fut guère que trente ans après sa mort que parut la première notice sur sa vie ; encore ne forme-t-elle qu'un volume in-18, d'environ 150 pages. « Il y a longtemps, lit-on dans
» l'Avis au lecteur, que le public soupire après
» la Vie de M. Olier : l'assiduité de ses enfants à
» travailler plutôt qu'à écrire, nous a caché jus-
» qu'à ce jour ce précieux trésor ; nous le de-
» vons au R. P. Giry, provincial des Minimes,
» qui l'a mis à la fin de la Vie des Saints. » L'éditeur ne produisit cet abrégé, que comme un échantillon de la pièce entière, qu'il faisait espérer de voir bientôt paraître. Ce fut néanmoins, pendant près de 140 ans, la notice la plus complète qu'on eût sur M. Olier. Une autre Vie beaucoup plus considérable a été composée peu de temps avant la Révolution, par M. Nagot ⁹, mort supérieur du séminaire de Baltimore, en Amérique. Cet ouvrage publié il y a quelques années en un volume in-8° est entièrement épuisé

aujourd'hui. Les fruits d'édification qu'il a produits dans plusieurs ecclésiastiques, nous déterminent à publier une nouvelle Vie de M. Olier qui renferme beaucoup plus de faits que la précédente, et qui, par là, fera connaître davantage les œuvres et les vertus de ce saint prêtre, l'origine et les progrès de sa compagnie, et la part qu'il a eue, dans son siècle, à la réformation du clergé.

XIII

Matériaux de cette nouvelle Vie.

Les matériaux qui nous ont servi à la rédiger, sont principalement les manuscrits mêmes du serviteur de DIEU, à qui le Père Bataille, l'un de ses directeurs, ordonna en 1642 de mettre par écrit toutes les grâces qu'il avait reçues jusqu'alors. M. Olier obéit avec la docilité d'un enfant, et raconta en détail, dans ses écrits, avec une grande simplicité, tout le bien que Dieu avait daigné opérer en lui ou par son ministère. C'est ce qui explique pourquoi il parle si souvent de lui-même, et quelquefois dans des termes qu'on pourrait trouver peu conformes à l'humilité chrétienne, si l'on ne savait qu'il n'écrivait que pour son directeur, et si l'on ne trouvait d'ailleurs à côté de ces récits, les expressions les plus fortes et les plus naïves du profond mépris qu'il avait pour lui-même. « Mon courage, disait-il, est par-

» fois tout abattu, voyant les impertinences que
» j'écris. Elles me semblent être de grandes per-
» tes de temps pour moi et pour mon cher direc-
» teur, que j'ai crainte d'amuser. Je plains les
» heures qu'il doit employer à les lire ; et il me
» semble qu'il devrait me faire cesser d'écrire

» ces niaiseries et ces impertinences, tout-à-fait
» insupportables (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 323.

(2) Vie Ms. de Grandet, t. I, p. 140.

A mesure que M. Olier avait écrit un cahier, il le mettait entre les mains du Père Bataille, et celui-ci, après la mort de son pénitent, les remit tous aux directeurs du séminaire de Saint-Sulpice (2). C'est la source principale où nous avons puisé. Nous avons mis aussi à contribution beaucoup de lettres et d'écrits spirituels du serviteur de DIEU, la plupart inédits jusqu'ici ; comme aussi un grand nombre d'autres manuscrits appartenant aux bibliothèques publiques, ou à diverses archives de Paris et de plusieurs autres villes ; enfin beaucoup d'ouvrages imprimés, mais presque tous anciens et peu connus. Dans l'emploi de ces divers matériaux, nous ne nous sommes permis d'autres modifications que celles qui ont paru nécessaires pour corriger quelques inexactitudes, surtout de nombreuses négligences dans le style ; et comme nous n'avons rien que le lecteur ne pût vérifier au besoin, nous avons soin d'indiquer toujours les sources où nous puisons. Nous donnerons même, à la suite de cette Préface, une notice des principaux manuscrits que nous venons d'indiquer.

Plan de cette nouvelle Vie.

L'ordre qui nous a paru le plus clair et le moins sujet à des répétitions fatigantes, a été de présenter, dans une première partie, la Vie de M. Olier, depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans la cure de Saint-Sulpice ; et ici les faits sont classés dans leur ordre chronologique. Nous exposons dans la seconde partie tout ce qu'il a fait, comme curé, pour la réforme et le bon gouvernement de sa paroisse. Enfin, dans la troisième, nous le représentons comme fondateur du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice, ainsi que de plusieurs autres établissements, et nous terminons par la narration de sa dernière maladie, de sa mort, et de quelques grâces et guérisons qu'on a attribuées à ses mérites. Les faits de la seconde et de la troisième partie ont eu lieu, pour la plupart, dans le même espace de temps ; mais nous avons eu plus d'égard à l'ordre des matières qu'à celui des années, afin d'éviter un mélange de faits disparates, qui aurait pu jeter de l'obscurité dans l'esprit du lecteur.

Il ne nous reste qu'à prier le divin Instituteur du sacerdoce de bénir cet ouvrage, et de donner encore aux paroles et aux exemples de M. Olier, l'efficacité qu'ils ont eue pour former à l'Église tant de fervents lévites et tant de saints prêtres.

TÉMOIGNAGES

DES ÉCRIVAINS DU XVII^e SIÈCLE EN FAVEUR

DE M. OLIER.

LES ÉVÊQUES.

Nous rapporterons dans le corps de l'ouvrage les éloges que Bossuet et Fénelon ont donnés à sa mémoire. M. Godeau, évêque de Vence, l'appelle un homme d'une éminente piété, qui avait reçu beaucoup de lumières (1). Abelly, évêque de Rodez, le nomme un grand serviteur de DIEU, de très-haute vertu, dont la mémoire est en bénédiction dans l'Église (2). Au jugement de M. Pierre Scarron, évêque de Grenoble, écrivant à saint Vincent de Paul, cette grande estime et cette réputation dont jouissait M. Olier étaient encore au-dessous de la vérité (3). M. de Maupas, évêque du Puy et ensuite d'Evreux, atteste même qu'il n'avait jamais vu d'homme comparable à M. Olier ainsi qu'à saint Vincent (4). Il est inutile d'accumuler ici les citations, puisqu'on verra plusieurs assemblées générales du clergé de France, lui donner les plus grands éloges.

(1) Traité des séminaires, par Godeau, p. 11.

(2) Vie de S. Vincent de Paul, liv. II, ch. I.

(3) Attestations aut. touchant M. Olier, p. 255.

(4) Oraison funèbre de M. Vincent de Paul, p. 35.

BÉNÉDICTINS.

Parmi les religieux de la congrégation de Saint-Maur, dom Félibien et dom Lobineau attestent que la mémoire de M. Olier est précieuse à tous les gens de bien (5) ; dom Bouillard l'appelle un homme toujours animé d'un saint zèle pour la gloire de DIEU (6) ; dom François Boudier l'a mis dans son recueil d'hommes illustres (7) ; et dom Denis de Sainte-Marthe, dans le Gallia christiana, l'appelle : Cleri decus et ornamentum, vigore sacerdotali clarus, zelo restaurandæ ecclesiasticæ disciplinæ, omnium denique virtutum ad-gregatione clarissimus (8).

(5) Histoire de Paris, t. II, p. 1390.

(6) Histoire de l'abbaye Saint-Germain, liv. V, p. 238.

(7) Ms. de la Bibl. Mazarine, t. v, p. 7.

(8) Gall. christiana, t. II, col. 466.

CHANOINES RÉGULIERS.

Les chanoines de la Congrégation de France le qualifient, dans l'histoire de leur réforme : un saint abbé dont la mémoire est en bénédiction (1) ; ceux de la réforme de Chancellade : un homme de sainte mémoire (2) ; et leur illustre réformateur Alain de Solminihac n'a pas craint de dire que M. Olier serait canonisé un jour pour son zèle à s'acquitter de sa charge pastorale (3).

(1) Histoire des Chanoines réguliers, Ms. de la Bibl. Sainte-Géneviève, t. III, p. 711.

(2) Vie d'Alain de Solminihac, par Chastenet, liv.

I, ch. 21.

(3) Ibid. liv. II, ch. 46.

DOMINICAINS.

Il serait difficile d'ajouter aux éloges que les écrivains de l'ordre de Saint-Dominique ont faits de M. Olier. On peut lire la Notice que le Père Charles de Saint-Vincent en a écrite, et qu'il a insérée dans l'Année Dominicaine (4) ; comme aussi ce qu'en a dit le Père de Salles (5). Un religieux du tiers-ordre de Saint-Dominique, le Père de Vienne, a même composé un sujet de méditation sur le zèle apostolique du serviteur de DIEU, et l'a placé, au jour de sa mort, dans son Année mystique, ou ses Vies des Saints (6). D'après le Père Thomas Sovège, M. Olier parut dans son siècle comme un homme extraordinaire, rempli de l'esprit ecclésiastique, qu'il communiqua avec une abondante bénédiction (7). Au jugement du Père Antonin Cloche, général de cet ordre : il était très-illustre par sa vertu, spectabilis meritis, virtute clarissimus (8), ainsi qu'il s'exprimait dans une supplique au Souverain Pontife (9). Nous passons sous silence le témoignage du Père François Roque, du Père Panassière, et ceux de beaucoup d'autres membres du même ordre, qu'on lit dans les procédures pour la canonisation de la mère Agnès de Langeac.

(4) 1^{re} P. de sep. 415 et suiv.

(5) La manière de se donner à Dieu dans le siècle, 1680, in-12 p. 389 et suiv.

(6) 1708, in-8°, t. II, p. 14.

(7) Année Dominicaine, avril, p. 60.

(8) Infra, p. 127.

(9) 1686, in-fol. p. 597.

FRANCISCAINS.

On rapportera dans la Vie l'éloge que le Père Jean-Marie de Vernon a fait de M. Olier dans les Annales du tiers-ordre, de Saint-François d'Assise (10). Le docte Claude Frassen dans son Explication de la Règle (11), et le Père

Hilarion de Nolay, dans La Gloire de ce tiers-ordre, le représentent comme l'un des plus grands hommes de leur siècle, et dont la mémoire sera en perpétuelle bénédiction dans l'Église Gallicane ; pour les éminents services qu'il a rendus (12). Le Père Hélyot, dans son Histoire des Ordres monastiques, l'appelle l'un de ces hommes apostoliques que DIEU suscita dans ce siècle pour travailler à la réforme du clergé. Payel, Suffren, Léonard de Paris en ont aussi fait l'éloge. Les religieux Récollets n'en parlent pas avec moins d'estime (13), entr'autres le Père Chrétien Leclercq, gardien des Récollets de Lens (14).

(10) 1671, p.282 et suiv.

(11) 1694, 2^e part. p. 258.

(12) Tom. VIII, ch. 18, p. 131.

(13) Le P. Chérubin de Sainte-Marie-Rupé.

(14) Premier établissement de la Foi en la Nouvelle-France, t. I, p. 45, 46.

MINIMES.

L'estime que les religieux Minimes faisaient de M. Olier, paraît assez par la Vie que le Père Giry, Provincial de cet ordre, en a écrite, et qu'il a insérée dans ses Vies des Saints (1) ; ainsi que par les Annales du tiers-ordre de Saint-François de Paule, où il est fait mention de lui en ces termes : *Pietas, doctrina et vita Olerii toto mundo ita præluxit, morsque ita pretiosa in conspectu Dei fuit, ut credantur multa ad ipsius tumulum patrata fuisse miracula. At seminarium quod instituit, ac in multis Franciæ civitatibus viros insignes pullulavit, non minus miraculum est, quam curatio infirmitatum aut mortuorum suscitatio* (2).

(1) Tom. III,

(2) *Novit Dominus dies immaculatorum.* Ms. de la Bibl. Mazarine, t. II, 2995.

JÉSUITES.

Des écrivains de la compagnie de Jésus l'appellent un homme célèbre (3), dont la vie a fourni toute sorte d'exemples de vertus (4) ; qui le premier, parmi les prêtres de condition se fit curé à Paris, par zèle des âmes, et par pur désir de servir Dieu (5) ; qui eut l'honneur de souffrir la persécution, parce qu'il fut un des premiers à se déclarer publiquement dans Paris contre l'erreur naissante du Jansénisme, l'attaquant sans relâche, par le zèle que Dieu

lui avait donné (6) : quoiqu'il fût alors presque le seul, qui parût sur les rangs, pour la combattre (7). D'autres historiens de la même société, qui ont écrit au siècle suivant, ajoutent qu'il fut un disciple fidèle du Père de Condren, l'héritier de l'esprit de ce grand homme, l'un des plus intérieurs qui aient paru dans l'Église (8) ; l'un des ouvriers apostoliques qui, au XVII^e siècle firent des prodiges de sainteté (9) ; enfin un homme d'un mérite reconnu pour former des prêtres fervents, un nouvel Élie (10).

(3) Le Père Grozes, Vie de la mère Madeleine de la Trinité, 1698, in-8°.

(4) Le Père Verjus, Vie de M. Le Nobletz. Préface.

(5) Mémoires du P. Rapin, t. I, p. 135, 136.

(6) Ibid. t. II, p. 481.

(7) Ibid. p. 476.

(8) Le P. de Montigny, Vie du P. Jean Eudes, p. 415.

(9) Picot de Clorivière, Vie de Grignon de Montfort.

(10) Le P. de Lacour, Vie de M. Bourdoise, in-12.

PRÊTRES DE L'ORATOIRE ET DE LA MISSION.

Les Oratoriens le qualifient, un saint prêtre (11), l'un des premiers qui, sans contredit, ont le plus contribué, pendant le XVII^e siècle, à la réforme du clergé (12). Le Père Yvan, qui avait appartenu à cette Congrégation, l'appelle un homme venu de la main forte de DIEU, un prêtre selon le cœur de DIEU (13). Il serait inutile de citer des témoignages des prêtres de la Mission, après celui de Collet, qu'on a rapporté dans la Préface de cette Vie, et surtout lorsqu'on sait que leur saint instituteur l'appelait un grand serviteur de DIEU (14), et demandait même des grâces à DIEU par son intercession (15).

(11) Vie de la mère Gautron, par Passavant, 507.

(12) Cloysault, Vies Ms. t. I, p. 25.

(13) Lettres du P. Yvan, t. I, p. 337.

(14) Abelly, liv. m, ch. XIII.

(15) Collet, t. II, liv. VII, p. 113.

PRÊTRES, CURÉS.

Nous nous contenterons d'indiquer seulement quelques témoignages de prêtres séculiers. M. Boudon, grand archidiacre d'Évreux, dit, dans la Vie du Père Jean Chrysostome que M. Olier a été favorisé des plus précieuses grâces du Ciel (1). L'historien du Père Yvan l'appelle un grand homme, l'un des plus pieux et des plus

zélés de son siècle, et dont la mémoire est en très-grande vénération (2). Les Joséphites dans l'histoire de leur instituteur, lui rendent un semblable témoignage (3). L'historien de M. Gilles Marie l'appelle un saint ecclésiastique, un grand homme (4). On trouve le même éloge dans la Vie de M. Le Vachet. Hermant, curé de Maltot, le qualifie un grand homme, dont la mémoire est en bénédiction dans l'Église, et qui mourut saintement (5). Nous ne citerons pas ici les auteurs des Dictionnaires historiques, ni un grand nombre d'autres qui donnent les mêmes éloges à M. Olier.

(1) Vie du P. Jean Chrysostome, p. 410.

(2) Vie du P. Yvan, in-4°, p. 409, 633.

(3) Vie de M. Crétenet, p. 98.

(4) Pag. 11.

(5) Histoire des Ordres religieux, 1710, t. IV, p. 183. — Histoire du diocèse de Bayeux, 1703, in-4°, p. 507.

DIVERSES COMMUNAUTÉS DE RELIGIEUSES.

(6) Annales Ms. Bibl. de l'Arsenal.

(7) Mémoires de la sœur de Belly, t. I.

(8) Ms. aux Archives du Royaume, sect. historique. L. 1142.

(9) Vie de la mère Alvequin, par de La coux de Marivaul.

(10) Vie de la mère Mechtilde du S. - Sacrement,

p. 287.

(11) Vie de M. Lumagne de Pollalion, par Collin.

(12) Ms. et imprimées.

(13) Ibid. p. 367 et alibi.

(14) Vie de la sœur Bourgeois.

(15) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 239.

(16) Vie de M^{me} de Montmorency, t. II, liv. III, p.
91.

(17) Vie de la mère Eugénie de Fontaine, p.148.

(18) Vie de la sœur Bellier.

Les communautés de religieuses qui eurent quelque rapport avec M. Olier, conservèrent aussi la plus profonde vénération pour sa mémoire après sa mort. On verra l'estime que faisaient de sa vertu les religieuses de la Miséricorde. Dans leurs Annales, elles le qualifient un saint directeur, un prêtre d'heureuse mémoire, un saint (6). Les religieuses du Verbe incarné l'appellent un fidèle, un grand serviteur de DIEU, un grand homme de bien, fort estimé pour sa vertu et sa grande piété, qui était dans une très-haute réputation, qui passait dans le monde pour un saint homme, et a fait une très-heureuse mort (7). Dans les Annales des Augustines pénitentes, il est appelé un homme tout de DIEU (8), un homme dont le mérite l'a fait rechercher par les âmes les plus saintes de son temps (9). Dans l'histoire de l'institutrice des Bénédictines du saint Sacrement, il est qualifié l'un des plus fidèles ministres du Seigneur, un curé célèbre (10) : dans celle de l'institutrice des filles de l'Union chrétienne, un homme vraiment apostolique, qui a rendu de grands services à l'Église (11). Dans les Annales des Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche, on lit l'éloge le plus magnifique de ses vertus et de ses travaux pour le clergé (12). Les hospitalières de Montréal professaient le même respect, et l'on verra leur institutrice obtenir sa guérison au tombeau même de M. Olier, et avec des circonstances qui devaient augmenter beaucoup leur confiance en ses mérites (13). Il faut en dire

autant des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal (14). Les Hospitalières de Québec disent de lui, qu'il fit des biens innombrables, et mourut en odeur de sainteté (15). Enfin, les religieuses de la Visitation l'appellent, dans les Vies de celles de leurs sœurs qu'il eut occasion de connaître : un personnage d'une piété éminente, un saint prêtre (16), un grand homme (17), mort en odeur de sainteté (18) ; un prêtre dont la sainteté est très- connue dans l'Église, qu'il a servie très-dignement (1) ; en un mot, un grand et admirable serviteur de DIEU, dont la glorieuse mémoire est chère à toute la France, et dont les lumières descendaient d'en haut (2).

(1) Vie de la M. de Bressand, 1676. — Vie de la M. Rosset, 1696.

(2) Discours sur les vies de plusieurs mères, par Claire de Mazelli, p. 257, 526, 530 ; 632.

Les religieuses carmélites de Beaune ont toujours eu M. Olier en singulière vénération depuis qu'il eut visité la sœur Marguerite, et, dans une ancienne histoire manuscrite de cette sainte fille qu'elles conservent encore, il est qualifié : Une âme séraphique, la lumière et le restaurateur du clergé de France.

Nous pourrions compter encore au nombre des témoignages honorables à M. Olier, les reproches et les blâmes que lui mérita, de la part des principaux sectaires de son temps, son zèle pour la foi de l'Église. On doit, en effet, regarder comme autant d'éloges les indécentes

qualifications que lui donne le docteur Antoine Arnauld dans plusieurs de ses écrits (3), Louis de Saint-Amour dans son Journal (4), le Père Toussaint Desmares, dans un pamphlet qu'il publia contre lui (5), Feydeau dans ses Mémoires (6), Nicole dans une lettre fort connue qu'il écrivit à Quesnel (7) ¹⁰, sans parler d'autres auteurs qu'on aura occasion de citer dans cet ouvrage.

(3) Tom XIX, 2^e Lettre, p. 375, etc.

(4) 4^e part, ch. XI, p. 507,408.

(5) Remontrance chrétienne et charitable, in-4°

(6) Bibl. Mazarine, Ms.

(7) Lettre XLII, 15 décemb. 1693.

NOTICE

DES PRINCIPAUX MANUSCRITS

CITÉS DANS LA VIE DE M. OLIER.

ABRÉGÉ DES 9^e, 10^e ET 11^e CAHIERS des Mémoires de M. Olier : voyez Bourbon et Leschassier.

ARCHIVES DU ROYAUME. — Nous indiquons sous ce nom le dépôt d'archives qui est aujourd'hui à l'hôtel Soubise, à Paris. Voici la désignation des pièces qui sont le plus souvent citées dans cet ouvrage.

Abbaye de Saint-Germain. — Section historique, carton L. 1226. Juridiction spirituelle de l'abbaye : registre depuis 1640 jusqu'à 1652 ; autre, depuis 1652 jusqu'à 1659.

Mission (Congrégation de la). — Section historique, carton M. 425 et suiv. Actes des fondations de la Mission. C'est une série de volumes in-fol. contenant les actes d'établissement des maisons de cette compagnie.

Oratoire. — Section historique, M. 439, Annales de la congrégation de l'Oratoire, in-folio, 1791, par le Père Adry, bibliothécaire de la maison de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré. — Section historique, M. 440, Annales de la maison de l'Oratoire, établie rue Saint-Honoré, depuis son établissement, jusqu'en 1711, in-fol.

Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Section historique, carton M. 392 et suivants, constitutions, règlements et

actes divers concernant l'établissement de cette communauté.

Saint-Sulpice (séminaire de). — Section historique, carton M. 421, 422, contenant les actes originaux de l'établissement de cette maison. — Section domaniale, S. 7041. Inventaire général du séminaire de Saint-Sulpice. C'est une table indicative de tous les titres que renfermaient autrefois les archives de cette communauté.

ATTESTATIONS AUTOGRAPHES TOUCHANT M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

C'est le titre d'un volume in-fol., où l'on a réuni les actes de plusieurs guérisons attribuées aux mérites de M. Olier ; des attestations relatives à quelques traits de sa vie ou de ses vertus ; enfin, deux lettres autographes du Père de Condren, une de M. de Renty, une du Père de Saint-Pé.

BOURBON. Abrégé des 9^e, 10^e et 11^e cahiers des Mémoires de M. Olier. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

M. Bourbon, prêtre du séminaire, et secrétaire de MM. Tronson et Leschassier, a laissé, écrite de sa main, l'analyse de trois cahiers des Mémoires de M. Olier, les 9^e, 10^e et 11^e, qui sont perdus aujourd'hui. Il fait remarquer que les 7^e et 8^e étaient déjà perdus de son temps.

Il a laissé aussi, entre autres écrits, des Mémoires sur M. de Bretonvilliers, publiés depuis par M. Symon de Doncourt, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, dans ses Remarques historiques sur l'église et la paroisse de ce nom ¹¹.

CATALOGUE D'ENTRÉE DE MM. DU GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE. — Ms. du séminaire, un volume petit in-fol. qui commence avec l'établissement de Vaugirard, et finit en 1722. On possède au séminaire deux exemplaires de cet ancien catalogue.

COPIE DES MÉMOIRES AUTOGRAPHES DE M. OLIER. — Trois VOLUMES in-4°, Ms. du séminaire de Saint-

Sulpice.

Ces volumes renferment divers fragments des Mémoires de M. Olier, rangés par ordre de matières sous plusieurs chefs généraux, et contiennent quelques passages qui ne se trouvent point dans ce qui nous reste des Mémoires autographes du même. Cette copie est très-ancienne, puisqu'on y voit des remarques de la main de M. de Bretonvilliers elle est d'ailleurs fort exacte, on ne s'y est pas permis le plus léger changement de style. Il paraît que M. de Bretonvilliers s'en servit pour composer l'Esprit et la Vie de M. Olier. Quelques cahiers de cette copie sont de la main de M. Bourbon.

DIVERS ÉCRITS SPIRITUELS DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Trois volumes autographes de M. Olier, contenant des pièces diverses. Le premier en renferme un grand nombre qui sont relatives au séminaire et à la compagnie de Saint — Sulpice, ou aux séminaires en général ; les deux autres traitent de divers sujets de spiritualité.

ESPRIT DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Cet ouvrage, dont le fond appartient à M. de Bretonvilliers, a été mis en ordre par M. Tronson, son successeur. L'exemplaire que nous citons, et qui se compose de trois volumes in-4°, porte même des corrections et des additions de la main de ce dernier. Il ne renferme que très-peu de faits, mais on y trouve beaucoup de vues générales sur les vertus, un grand nombre de citations de M. Olier, tirées de ses conversations ou de ses écrits ; et, enfin, de pieuses considérations sur les vertus du serviteur de DIEU.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS de MM. les marguilliers et paroissiens de Saint-Sulpice, commencé le dimanche 30 octobre 1644, — Bibliothèque royale, in-4°, Baluze, 943. c. reg. 10,395. 2.

GÉNÉALOGIES DES MAITRES DES REQUÊTES (les). — Bibliothèque de l'Arsenal, in-fol. 764. A.

Ce manuscrit est une suite de l'ouvrage publié sous le même titre, en 1670. Il commence à l'année 1575, et s'étend jusqu'en 1722.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DU XVII^e SIÈCLE. — Bibliothèque de l'Arsenal. Hist. Fr. A. 38.

Cet ouvrage dont les trois premiers volumes sont à la bibliothèque de l'Arsenal, et un quatrième à celle de la Faculté de théologie à la Sorbonne, a été composé dans un esprit janséniste (1). L'auteur déclare même, dans le premier chapitre, qu'il n'a entrepris ce travail que pour justifier ceux de son parti ; et il est si fidèle à sa promesse, qu'il ne fait guère, dans ses énormes volumes, que l'apologie des sectaires et l'histoire du Jansénisme ; en sorte qu'il y a lieu d'être étonné qu'il ait intitulé son ouvrage Histoire de l'Eglise. Ces mémoires contiennent cependant quelques détails assez remarquables sur l'histoire de la secte. Ils paraissent être l'ouvrage de Godefroy Hermant, chanoine de Beauvais. Du moins cet écrivain composa des Mémoires sur l'Histoire ecclésiastique du XVII^e siècle, en sept volumes in-4°, qui commencent en l'année 1625, comme ceux dont nous parlons. On conservait, dans la bibliothèque du curé de Sainte-Gertrude, à Utrecht, un exemplaire de ces Mémoires sur lequel étaient en marge des additions de l'écriture de Quesnel (2).

(1) Catalogus manuscriptorum, à Gustavo Hœnel.
Lipsiæ. 1830, col. 357.

(2) Bibl. hist. de la France.

HISTOIRE DE L'ORDRE DE NOTRE-DAME-DE-MISÉRICORDE. — Bibliothèque de l'Arsenal. Hist. Fr. 53.

Ce volume, fort in-4°, se compose de trois parties, toutes relatives à la mère Madeleine de la Trinité, institutrice de l'ordre de Notre-Dame-de-Miséricorde. Il a été composé par une religieuse qui avait suivi la mère Madeleine à Paris, et qui l'accompagna ensuite en Provence, comme la suite des récits semble l'indiquer. Au reste, il y règne une simplicité et une naïveté qui sont une preuve irrécusable de la sincérité de l'auteur. La première partie se compose de 43 cahiers ; la deuxième est incomplète ; la troisième, qui est d'une autre main, contient 106 pages. Le manuscrit que nous citons avait appartenu au Père de Vienne, religieux du tiers-ordre de Saint-Dominique, et auteur de l'Année mystique ou de la Vie des Saints de cet Ordre. Il porte ces mots : Pro corn. Bibliot. noviciatûs Paris. F F. Prædicat : ce qui pourrait faire soupçonner qu'il provient du noviciat des Dominicains de Paris.

HISTOIRE DES CHANOINES RÉGULIERS DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE. — Bibliothèque de Sainte-Geneviève, H. 21. Cinq volumes in-fol., par Claude du Moulinet, chanoine de cette maison.

JOURNAUX DE M. DESLYONS, doyen de la Faculté de théologie de la maison de Sorbonne et de l'église de Senlis. — Bibliothèque Royale, Sorbonne, 1258, in-4°.

M. Deslyons, le même dont parle l'historien de M. Bourdoise, ne dissimule pas dans ses Journaux son penchant vers le Jansénisme. Ses récits sont la plupart peu importants, mais il règne un ton de franchise et de sincérité qui semble prévenir en sa faveur, et inspirer la confiance.

LESCHASSIER (Abrégé des 9^e et 11^e cahiers des Mémoires de M. Olier, par M.). — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Les originaux de ces deux cahiers sont perdus aujourd'hui. M. Leschassier en fit apparemment l'analyse pour se servir de ce travail dans la composition de la Vie de M. Olier. Il analysa aussi la Vie du même. par M. de Bretonvilliers.

LETTRES AUTOGRAPHES DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

C'est un recueil de lettres originales, qui furent rendues au séminaire de Saint-Sulpice, après la mort de M. Olier. On y trouve cependant de simples copies de quelques lettres. Presque toutes ces lettres sont inédites, et c'est peut-être pour cela qu'on a eu soin de les conserver anciennement. Elles sont reliées en un volume in-fol. de 653 pages, et distribuées en six classes.

LETTRES DE M. LESCHASSIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ces lettres sont adressées, les unes aux directeurs des séminaires de Saint-Sulpice, et les autres à des personnes étrangères à la compagnie ; celles-ci sont indiquées sous le titre de Lettres diverses. Le recueil des lettres de M. Leschassier commence au mois de mars 1700, et finit en 1709, époque de la mort de M. Bourbon, qui les transcrivait.

Voyez les Lettres de M. Tronson, dont celles de M. Leschassier ne sont que la suite.

LETTRES DE M. TRONSON. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Nous citons sous ce titre un duplicata des lettres de M. Tronson, que M. Bourbon, son secrétaire, copiait avec soin dans divers volumes in-fol. On en conserve quatorze dont trois renferment, sous le titre de Lettres diverses, celles qui furent adressées à des personnes étrangères à la

compagnie de Saint-Sulpice. Les autres volumes contiennent les lettres qui concernent les séminaires de Viviers, du Puy, de Clermont, du Canada, de Lyon, Limoges, Autun, Tulle, Bourges, Angers. Ces diverses séries de lettres commencent à l'année 1676 et finissent en 1700, époque où M. Tronson mourut.

LETTRES DE SAINT VINCENT DE PAUL. Ms. de MM. de Saint-Lazare.

Ce recueil en deux volumes in-fol. contient des extraits d'un grand nombre de lettres de saint Vincent à diverses personnes. On y retrouve plusieurs passages cités par Abelly, ainsi que les noms de la plupart des personnes à qui ces lettres avaient été écrites. Mais l'ouvrage fournit peu de documents historiques. Il paraît que, dans le choix de ces extraits, on a eu surtout en vue de mettre sous les yeux des prêtres de la Mission, la conduite toujours sainte, charitable et prudente, de leur admirable instituteur, et de leur rappeler les plus importantes de ses maximes. On pourrait néanmoins y trouver encore bien des circonstances curieuses et édifiantes de la vie de saint Vincent, non moins que dans les procédures pour sa canonisation : il est à regretter que ses derniers historiens n'en aient pas fait plus d'usage.

LETTRES DU RÉVÉREND PÈRE DE CONDREN ET DU PÈRE AMELOTE. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ce recueil contient : 1° Des lettres autographes du Père de Condren à M. Amclote, qui sont au nombre de onze ; 2° Des copies de quelques lettres et écrits attribués au même Père ; 1 3° Diverses lettres adressées au Père Amelote et au Père de Saint-Pé, et des lettres originales, de l'un et de l'autre. Il y en a aussi du Père Gourdan, de M. Barthélemy de Donnadieu, évêque de Comminges ; de M. Meyster ; de M. de Rancé, abbé de la Trappe ; de M. Brandon, évêque de Périgueux. On y trouve enfin un petit écrit intitulé : Récit de l'enfance du Père Amelote, et que nous citons dans cette

Vie. MÉMOIRES AUTOGRAPHES DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Nous citons sous ce nom les cahiers mêmes que M. Olier remettait au Père Bataille, son directeur, et qui contiennent un grand nombre de traits de sa vie. Ils sont aujourd'hui reliés en six volumes.

Les Mémoires autographes de M. Olier se composent comme de deux parties : d'abord d'un grand nombre de traits de sa vie, et ensuite des vues que DIEU lui donnait sur l'économie de la religion. La première devait demeurer secrète, et il ne l'écrivait que pour son directeur seul, ainsi que lui-même nous l'apprend ; mais il composait l'autre avec la persuasion qu'un jour elle serait rendue publique, quoiqu'il en ignorât le temps, et qu'elle servirait à l'édification de plusieurs âmes. Si la divine Providence voulait qu'on la mît au jour par la suite, on ne craint pas d'avancer qu'elle contribuerait autant à faire connaître la doctrine de M. Olier à ceux mêmes qui sont le plus familiarisés avec ses œuvres, que cette nouvelle vie peut servir à faire connaître ses vertus et ses travaux.

MÉMOIRES DE M. BAUDRAND. — Bibliothèque Royale, supplément F. 

Henri Baudrand de la Combe, docteur en théologie, et, dans la suite, curé de Saint-Sulpice, composa plusieurs ouvrages qui n'ont point été publiés (1). On a imprimé de lui, à la suite des Mémoires de M. Bourbon sur M. de Bretonvilliers des remarques sur ce dernier, qui ont pour titre : Extrait de quelques détails, etc. (2). En 1682. il composa, sur M. Olier, un écrit tout-à-fait semblable, intitulé : Mémoire sur la vie de M. Olier et sur le séminaire de Saint-Sulpice. Ce Mémoire, qui est cité par M. Nagot(3), fut égaré dans la Révolution ; l'on en regardait la perte comme irréparable, lorsqu'en 1835 un chiffonnier présenta à MM. les Conservateurs de la Bibliothèque Royale, divers

manuscrits, parmi lesquels était une copie du Mémoire dont nous parlons, et une autre copie incomplète du même ouvrage. Le manuscrit entier se compose de 80 pages in-4°. Il contient des particularités d'autant plus précieuses pour la Vie de M. Olier ; qu'on ne saurait les trouver ailleurs. Il paraît même que l'auteur s'est proposé de remplir certaines lacunes de la Vie manuscrite du fondateur de Saint-Sulpice, que M. de Bretonvilliers avait déjà composée.

(1) Remarques historiquea, t. i, p.183, 184.

(2) Ibid. t. II, p. 858.

(3) Vie de M. Olier, liv. VI.,p. 320.

MÉMOIRES DE M. DU FERRIER. — Bibliothèque de Sainte-Geneviève, in-4° (775). D. 16. — Bibliothèque Royale, Oratoire 160.

M. du Ferrier, auteur de ces Mémoires, et disciple du Père de Condren, fut l'un des premiers compagnons de M. Olier dans la formation du séminaire de Saint-Sulpice, et aussi dans celle de la communauté des prêtres de cette paroisse, qu'il gouverna le premier en qualité de supérieur. Ayant ensuite quitté la compagnie, il exerça, pendant près de trente ans, des emplois considérables dans divers

diocèses ; après quoi un prélat, qui l'estimait particulièrement, et qu'on croit avoir été l'évêque d'Agde, le pria de mettre par écrit tout ce que l'expérience des hommes et des affaires avait pu lui apprendre, afin que l'ouvrage qu'il composerait servît à l'instruction des grands vicaires et des officiaux.

Après avoir résisté quelque temps, M. du Ferrier mit enfin la main à l'ouvrage, et écrivit ce qui lui était arrivé de plus considérable dans les divers ministères qu'il avait exercés, l'espace d'environ quarante ans, en joignant à chaque trait des remarques et des réflexions pratiques. Comme il n'y a suivi d'autre plan que l'histoire de sa propre vie, il a dû entrer dans des détails qui concernent également tous les disciples du Père de Condren, et même la société de Saint-Sulpice ; c'est ce qui rend ces Mémoires vraiment précieux pour la Vie de M. Olier. Ils portent d'ailleurs les caractères les plus incontestables de sincérité et de vérité. Il y a beaucoup de naturel et de vivacité dans ces récits, et l'on s'aperçoit aisément que l'auteur, malgré son grand âge, n'avait rien perdu des souvenirs de sa jeunesse, de la facilité de son esprit, ni même de la gaîté de son humeur.

Ces Mémoires, qu'il composa vers la fin de sa vie, et, à ce qu'il paraît, après l'année 1680, dans les loisirs de son exil à Tonnerre, sont demeurés incomplets, à cause des événements fâcheux qui affligèrent sa vieillesse, comme on le verra dans la suite. Ils n'ont jamais été imprimés, et sont même restés ensevelis dans la poussière des bibliothèques, sans qu'aucun écrivain en ait jamais profité. Il faut en excepter cependant l'ancien historien de M. Bourdoise, M. Courtain, qui en a emprunté plusieurs de ses récits les plus piquants, et M. Descourreaux, qui le cite après lui (1). Il est parlé encore de ces Mémoires dans un manuscrit déposé aux Archives du Royaume, qui paraît être de l'année 1694(2). Enfin, le Père Adry de l'Oratoire, les a cités dans un de ses ouvrages, resté manuscrit(3) ; et c'est de cette

source que M. Tabaraud les cite à son tour dans sa Notice sur le Père de Condren, qui fait suite à son Histoire du cardinal de Bérulle(4). On conservait, en effet, à l'Oratoire, une. copie de ces Mémoires, au moins des premiers cahiers, laquelle comprend ce qui concerne le Père de Condren. Ce manuscrit incomplet est aujourd'hui à la Bibliothèque Royale, formant en tout 105 pages, petit in-fol.

(1) Vie imprimée de M. Bourdoise, in-4°.

(2) Eglises paroissiales et cures de Paris, L. 3128.

(3) Articles des grands hommes de l'Oratoire, ib.

(4) Tom. II.

Il en existe un second à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, qui paraît être complet. Il se compose de douze cahiers in-4°, divisés inégalement, et qui sont l'ouvrage de cinq ou six copistes. Ces cahiers forment 709 pages, sans y comprendre quelques additions qui sont d'une autre écriture, et interrompent même la pagination. Ces

additions, toutes très-favorables au Jansénisme, ont été intercalées dans cet ouvrage par un faussaire, qui voulait sans doute leur donner par là quelque crédit. La Bibliothèque de la ville de Carpentras, possède aussi une copie des Mémoires de M. du Ferrier.

RÉCIT DE L'ENFANCE DU PÈRE AMELOTE. Voyez ci-dessus : Lettres et écrits du Père de Condren.

RECUEIL DE DIVERS ÉCRITS DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice., un volume in-4° de 51 feuillets. C'est une simple copie de divers fragments des écrits de M. Olier, qui peuvent surtout convenir aux séminaristes.

REGISTRE DES SÉPULTURES DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE. Ms. du séminaire de ce nom. Un volume in-4°, qui commence en 1651 et finit en 1686.

RÈGLEMENTS DU CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD ET AUTRES ACTES POUR LA RÉFORMATION DE L'ORDRE DES CHANOINES RÉGULIERS DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE, — Bibliothèque de Sainte-Geneviève. Une suite de volumes in-folio H. Fr. 22.

LA VIE DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU MESSIRE ADRIEN BOURDOISE, PREMIER PRÊTRE ET INSTITUTEUR DE LA COMMUNAUTÉ ET SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET, A PARIS. — Bibliothèque Mazarine.

Cet ouvrage a été composé par M. Courtain, prêtre de la communauté de Saint-Nicolas (1). On en conserve deux exemplaires à la Bibliothèque Mazarine : le premier, d'un format in-4°, et qui contient plus de 1,000 pages, fut rédigé en 1694, tant sur des Mémoires relatifs aux premières années de M. Bourdoise, que sur les attestations verbales des personnes encore vivantes et qui l'avaient connu vers la fin de sa vie. On y cite souvent les Mémoires de M. du Ferrier, peu exactement, il est vrai, et comme par simple réminiscence. Mais ce qui rend précieuse cette histoire, c'est une multitude de lettres, de conférences et d'autres

écrits de M. Bourdoise qu'on y trouve cités textuellement, et qui lui donnent, malgré les défauts et les inexactitudes dont elle n'est pas exempte, un caractère d'originalité qu'elle ne partage qu'avec un petit nombre d'autres Vies.

(1) Bibl. historique de la France, t. 1, p. 696.

Elle servit de matériaux, en 1698, pour la rédaction d'une autre Vie plus courte, et qui peut passer avec raison pour un chef-d'œuvre de calligraphie. Elle est d'un format in-fol. ; ce fut cette dernière que M. Descourreaux, prêtre de la communauté de Saint-Nicolas, composa la Vie qui a été donnée au public, en un volume in-4°, et qui paraît être moins intéressante que la Vie manuscrite dont nous parlons.

VIE DE M. OLIER, PAR M. DE BRETONVILLIERS. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

M. de Bretonvilliers, disciple et successeur immédiat de M. Olier, dans la cure et dans la supériorité du séminaire de Saint-Sulpice, mit par écrit tout ce que sa mémoire put lui fournir de détails sur la vie du serviteur de DIEU, et en composa une vie qu'il se proposait de donner au public, et qui pourtant est restée inédite jusqu'à ce jour. Il était plus à même qu'un autre d'écrire sur ce sujet, ayant eu l'avantage de vivre, pendant quinze ans, dans une grande intimité avec M. Olier (1), et d'être témoin oculaire de la plus grande partie des faits qu'il rapporte. Il est vrai qu'il abonde en réflexions, comme la plupart des agiographes du même temps, et ne s'attache presque jamais à rapporter les faits avec toutes leurs circonstances ; il en a même supprimé par humilité, et quelquefois par charité pour les persécuteurs du serviteur de DIEU. Néanmoins, après les Mémoires autographes de M. Olier, cette Vie est la source

la plus abondante et la plus sûre de son histoire. Elle se compose de quatre volumes in-4°, ou plutôt de deux volumes, car les derniers appartiennent moins à la Vie qu'à l'Esprit de M. Olier. L'exemplaire que nous citons n'en est qu'une simple copie, mais revue et corrigée par M. de Bretonvilliers lui-même, comme l'indiquent les ratures et les additions de sa main qu'on y voit.

(1) Mémoires de M. Baudrand, p. 79.

VIE DE M. OLIER, PAR M. LESCHASSIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ce manuscrit, qui se compose de 36 pages, écrites et corrigées de la main de M. Leschassier, a été rédigé sur les Mémoires de M. Olier, sur la Vie du même par M. de Bretonvilliers, et d'après les récits de quelques ecclésiastiques qui avaient connu le serviteur de DIEU. Il a servi de fond pour la composition de la Vie de M. Olier, publiée sous le nom du Père Giry, et qui est néanmoins l'ouvrage de M. Leschassier (2) : comme le prouve un autre manuscrit qui est extrait du précédent, et auquel M. Leschassier a fait des corrections, fidèlement reproduites dans la Vie imprimée dont nous parlons.

(2) Nouveau dictionnaire historique, par une société de gens de lettres, 1774, in-8°. t. iv, p. 774.

VIE DE SAINT VINCENT DE PAUL, PAR ABELLY. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Nous citons sous ce titre un chapitre inédit de la Vie de saint Vincent, qui est le 32^e du 1^{er} livre. Il a pour titre : Ce qu'a fait M. Vincent pour aider M. l'abbé Olier, en quelques desseins et entreprises de piété. Il paraît qu'avant de le faire imprimer, l'auteur le soumit aux directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, et que, comme il donnait les plus grands éloges à M. Olier, mort depuis quelques années seulement, on jugea à propos d'en différer l'impression. Il est resté depuis en manuscrit au séminaire, parmi les attestations de divers miracles attribués au fondateur. Nous le donnerons à la fin de cette vie, comme complément de l'ouvrage d'Abelly.

VIES DU PÈRE CLOYSAULT. — Trois volumes in-fol. Autrefois à l'institution de l'Oratoire à Paris.

Nous citons sous ce nom les Vies de quelques prêtres de l'Oratoire, composées par le P. Edme Cloysault, de la même congrégation, supérieur du séminaire et grand vicaire du diocèse de Châlons-sur-Saône, et connu par divers ouvrages. Quoique plusieurs de ces Vies, celle du cardinal de Bérulle et celles des Pères de Condren, de Saint-Pé, Yvan, Jean-Baptiste Gault, Romillon, ne soient que des abrégés d'autres Vies déjà données au public, elles ne laissent pas d'offrir quelque intérêt sous le point de vue historique, l'auteur, qui était plus qu'octogénaire, y ayant inséré plusieurs traits inédits, qu'il avait recueillis des plus anciens membres de sa congrégation, et de ses recherches dans diverses maisons de l'Oratoire. Le Père Bonamour, supérieur de l'Institution de Paris, à qui il communiqua ces Vies manuscrites, jugeant qu'elles seraient très-propres à édifier ses confrères, les fit copier en trois volumes in-folio, qu'on lisait tous les ans dans cette maison. Au moment de la Révolution, ces volumes passèrent en la possession du Père Carrichon (1), qui les laissa par testament au Père Mérault, dernier supérieur de l'institution de Paris. Celui-ci

les donna à M. Grelet, ancien confrère de l'Oratoire, qui se propose de les laisser à la Bibliothèque Royale après sa mort.

(1) Directeur de l'institution.

Le 1^{er} volume porte la date de 1724 ; on a joint, à la suite du 3^e, un catalogue des auteurs de l'Oratoire ; et cet ouvrage est suivi d'un 4^e volume qui est un Directoire de la même congrégation.

VIES DE GRANDET. — Ms. du Séminaire de Saint-Sulpice. Bibliothèque Royale, supplément. Fr. 2460.
3

Cet ouvrage qui forme cinq volumes in-4°, a pour titre : Les Vies abrégées de plusieurs prêtres et autres ecclésiastiques, qui dans les siècles passés se sont distingués par leur science, leur piété et leur zèle, pour servir de modèle à ceux du nôtre. Il a été composé par Joseph Grandet, curé de Sainte-Croix à Angers, et ensuite directeur au séminaire de cette ville, auquel il le laissa, à sa mort arrivée le 1^{er} septembre 1724. Les continuateurs de Moréry (1) ont pensé qu'il avait laissé ces manuscrits au séminaire de Saint-Sulpice ; et c'est peut-être ce qui les a portés à ajouter qu'ils étaient perdus au temps où ils écrivaient. On les conserve aujourd'hui dans cette dernière maison, où il paraît que M. Emery les apporta en quittant le séminaire d'Angers ; et on les trouve cités dans l'Essai sur l'influence de la religion en France, pendant le XVII^e siècle. (2) dans les Vies des Saints de Bretagne (3) et dans la dernière Vie du vénérable Grignon de Mont fort (4). On voit à la Bibliothèque Royale un manuscrit qui contient les Vies des prêtres de Saint-Sulpice, renfermées dans le recueil de Grandet, celles de MM. Olier, de Bretonvilliers, Bourbon.

Picoté, Tronson, de la Barmondière, Bauin et de la Chétardie. Cette copie, sur les marges de laquelle M. Emery a mis diverses additions, ajoutées après coup par Grandet lui-même, appartenait autrefois au séminaire de Saint-Sulpice. La Bibliothèque Royale en fit l'acquisition en 1835, par la même rencontre qui lui procura le Mémoire de M. Baudrand, comme on l'a déjà raconté.

(1) Art. Grandet.

(2) T. II, p. 120, 122, 124, 125, 460, et passim.

(3) In-8°. 1838, t. v, p. 305, 313.

(4) Paris, 1829. Préface, p. 5.

VIE DE M. OLIER

PREMIÈRE PARTIE

LA PROVIDENCE PRÉPARE M. OLIER

A TRAVAILLER DANS LA SUITE

A LA SANCTIFICATION DE L'ORDRE SACERDOTAL

LIVRE PREMIER

NAISSANCE DE M. OLIER, SA VOCATION PRÉDITE PAR S. FRANÇOIS DE SALES, SA CONVERSION A LORETTE

I.

Naissance de M. Olier.

*NOTE 1, p. 33.

(I) Dictionnaire de la Noblesse, t. xi, p. 74 et suiv.

Plusieurs écrivains ont montré que la famille de M. Olier, originaire du pays Chartrain, ne fut pas moins illustre par sa noblesse et ses alliances, que par les charges qu'elle exerça dans la magistrature, la diplomatie et la guerre (1)*. Mais ce serait s'éloigner tout-à-fait de l'esprit et des maximes de ce grand serviteur de DIEU, que de commencer son histoire par l'énumération de ses ancêtres.

« Je ne

» sais, écrivait-il lui-même à son directeur, si je ne
» rougirai pas de vous dire ici la parenté à qui
» Notre-Seigneur ma allié : car il se rencontre que
» les trois personnes qui manient en ce temps-ci
» la justice, M. le chancelier (1), M. le premier président (2), et M. le procureur général (3) sont nos
» parents, et nous nomment leurs cousins. Grâce à
» la miséricorde de DIEU, je suis mort au monde et

sa folle grandeur (4). » Par respect pour ses sentiments, nous nous bornerons donc à ce que la liaison et l'intelligence des faits ne nous permettent le pas de passer ici sous silence.

(1) Pierre Séguier.

(2) Matthieu Molé.

(3) Blaise Méliand.

(4) Mémoires aut. de M. Olier, tom. II, pag. 78. —
Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, pag. 3.

Jacques Olier de Verneuil,* son père, d'abord conseiller au Parlement de Paris, puis secrétaire de Henri IV, et Maître des requêtes ordinaire de son hôtel, sut allier, avec les fonctions de la magistrature, la profession ouverte et sincère d'une vie chrétienne, et d'une tendre dévotion envers l'auguste Mère de DIEU (5). Au mois de septembre 1599 (6), il épousa Marie Dolu, dame d'Ivoy en Berry ; et comme ces vertueux époux n'avaient rien de plus à cœur que de former leurs enfants à la piété, DIEU donna

bénédiction à leur mariage, en sorte qu'ils se virent bientôt entourés d'une famille nombreuse. Les seuls registres de la paroisse S. Paul à Paris, sur laquelle ils demeurèrent tant qu'ils habitèrent cette ville, nous font connaître les noms de huit enfants issus de leur union. Sans en faire ici l'énumération, nous nommerons ceux dont nous aurons l'occasion de parler plus particulièrement dans la suite : François Olier de Verneuil, qui fut maître des requêtes, puis président au grand conseil ; Nicolas-Edouard Olier de Fontenelle et de Touquin, grand audiencier de France, et auteur de la branche de Maison ; enfin Jean-Jacques Olier dont nous écrivons la vie (7).

*NOTE2,p.33.

(5) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, pag. 92.

(6) État-civil de Paris. Registres des mariages de la paroisse S. Paul, année 1599. — Diction. de la Noblesse, t. XI, page 74.

(7) Dictionnaire de la Noblesse, ib. — Remarques hist. t. m, pag. 452.

(8) Lebœuf, Histoire de Paris, t., p. 523. : j

(9) Remarques historiques, 1.1, p. 169 et p. 29.

II.

Baptême de 2 M. Olier.

*NOTE 3, p. 34. j

(10 ; Lebœuf, Hist. de Paris, t.xv, p. 103,104

Il naquit à Paris, rue du Roi de Sicile, un samedi, 20 septembre 1608 * et fut baptisé le même jour dans l'église royale de Saint-Paul (8), où il reçut le nom de Jean (9), que lui imposa M. de Ligny, seigneur de Rentilly (10), son parrain. Ce nom, sous lequel on le désigna depuis dans sa famille (1) est le seul que lui attribuent les registres qui

font foi de son baptême (2), quoiqu'il ait porté aussi celui de Jacques, qu'il prit peut-être en recevant le sacrement de Confirmation (3), selon la coutume reçue dès-lors. Du moins, il est nommé presque partout ailleurs, Jean-Jacques Olier ; et il nous apprend lui-même qu'outre saint Jean, il avait encore pour patron saint Jacques le Mineur, et qu'il les honorait comme ses protecteurs et ses modèles.*

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, page 16.

(2) État-civil de Paris. Registre des baptêmes de la paroisse de S. Paul, p. 226.

(3) Remarques historiques, t. I, page 109.

NOTE 4, p. 35.

La nouvelle naissance qu'il reçut sur les fonts r sacrés, fut la seule dont il se fit gloire, dès que DIEU. lui en eût découvert l'excellence : « Je renonce à
» toute connaissance selon la chair, disait-il dans
» la suite, en empruntant le langage de l'Apôtre :

» neminem novimus secundum carnem. Grâce à la mi-
» séricorde de DIEU, je suis mort à la génération
» d'Adam. Par le baptême, j'ai fait profession de
» mort à la première génération, et je ne vis plus
» qu'à la seconde, vraiment glorieuse pour moi ;
» puisque, par cette régénération, j'ai DIEU pour
» père, l'Église et la Sainte Vierge pour ma mère,
» Notre-Seigneur pour mon frère aîné, le reste des
» Saints pour mes frères, et les Anges pour servi-
» teurs. O mon DIEU et mon père, faites-moi la
» grâce de ne jamais souffrir que j'estime ce monde
» ni sa grandeur, lesquels je suis convaincu n'être
» que vanité et que folie (4). »

(4) Mémoires auto de M. Olier, tom. II, p. 78.

(5) Remarques historiques, t. i, 1 p. 169. — Vie de
M. Olier, par M. de Bretonvilliers, tom. 1, t page 9.

Peu après qu'il eut été consacré à DIEU par cette nouvelle naissance, il fut porté au faubourg Saint-Germain pour y être nourri (5), DIEU voulant apparemment, par un dessein particulier, que le lieu de sa première éducation fût la paroisse même de Saint-Sulpice, au renouvellement de laquelle il devait se consacrer tout entier, et qu'il contractât ainsi, dès le berceau, une affection particulière pour ce lieu, où il devait engendrer lui-même un si grand nombre d'enfants à l'Église. « De tout temps, dit-
» il, DIEU m'a séparé de la famille : il m'a tenu
» éloigné de bonne heure de la maison, n'y ayant

» point été nourri, mais au faubourg Saint-Ger-,
» main, dans la rue Saint-Sulpice ¹², où il semble
» que DIEU prenait plaisir à me faire respirer l'air
» de mon église, et du lieu où il désire que je le
» serve (1). »

(1) Mémoires auto de M. Olier, t. II, p. 414. —
Remarques historiques, tom. 1, page 283.

III.

Premiers indices de la vocation de M. Olier à
l'état ecclésiastique

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, p. 300.

(3) La Vie de S. Dominique, par le Père Tournon,
in-4°, Paris, 1739, liv. 1, c. 2, p. 8.

*NOTE 5, p. 36

(4) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 8 et 9.

Ce fut là, que dès l'âge le plus tendre, il donna les premiers indices de sa vocation au service des autels, et de cette religion profonde, qui parut en lui avec tant d'éclat dans la suite. On a lieu de croire que sa mère, avant de le mettre au monde, avait eu le pieux mouvement de le consacrer à la très-sainte Vierge (2). Lorsqu'elle le portait dans son sein, elle eut un songe qui la frappa beaucoup, à cause du rapport qu'il paraissait avoir avec celui que l'on raconte de la mère de Saint Dominique (3). Durant son sommeil elle crut voir un flambeau ardent, qui poussait sa flamme sur un globe et qui l'embrasait* (4) ; comme si l'auguste Reine du ciel eût voulu faire connaître, qu'elle prenait cet enfant de sous sa protection, et qu'il serait aussi un nouvel instrument de sa gloire. Si madame Olier n'alla pas jusqu'à se persuader, que ce flambeau fût un signe du zèle et de la charité que son enfant devait un jour répandre dans l'Église, elle commença du moins à penser que DIEU avait sur lui quelque dessein particulier, lorsqu'elle remarqua en lui une sorte d'instinct religieux, assez surprenant dans un enfant de son âge. Nous lisons de saint Thomas d'Aquin, que l'unique moyen d'arrêter ses larmes, dans son enfance, était de lui mettre quelque livre entre les mains ; trait qui a passé pour un présage de la profonde science de cet Ange de l'École. On remarquait, dans le jeune Olier, quelque chose de semblable. Lorsque sa nourrice voulait mettre fin à ses cris et à ses pleurs, elle le portait à l'église de Saint Sulpice (1), voisine de sa maison ; et la présence du lieu saint faisait aussitôt sur lui,

ce que ne pouvaient opérer ni les amusements, ni les caresses nécessaires aux faiblesses de l'enfance ; car à peine l'y avait-on porté, que la tranquillité la plus parfaite prenait en lui la place des pleurs et des cris (2).

(1) Remarques historiques, t. 1, p. 29 t. 3, p. 3.

(2) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 10.

IV.

La haute idée qu'il a dès son enfance du S. Sacrifice de la Messe.

(3) Attestations aut. touchant M. Olier, pag. 203 et 183.

(4) Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 453. — Vie de M. Olier, par M.

Une marque plus certaine de sa vocation à l'état ecclésiastique, fut la haute idée que, dès son enfance, il eut du saint Sacrifice de la Messe et de la sainteté des ministres chargés de l'offrir, quoiqu'il ne pût dans la suite s'expliquer à lui-même la manière dont elle lui avait été inspirée. Il rapporte qu'un jour, à l'âge de sept ans, étant allé à l'église des Religieux de Saint-Antoine, pour y assister au saint Sacrifice, et voyant passer le prêtre qui se rendait à l'autel, il reçut tout-à-coup une vive lumière de la pureté et de la sainteté nécessaires au prêtre ; et que cette vue fit sur lui une si profonde impression, qu'elle ne s'effaça jamais de son esprit (3). Voici comment il parle de l'estime qu'il avait déjà conçue pour le saint Sacrifice, et qu'il regardait dans la suite comme un signe de sa vocation au ministère des autels : « Je pense que les

» premiers desseins de la bonté de DIEU ont tou-
» jours été de me faire vivre en son Église en qualité
» de prêtre, vu que, dès l'âge de sept ans, j'avais
» une telle idée de la sainteté des prêtres, que, dans
» mon pauvre esprit d'enfant, les voyant à l'autel,
» je les croyais ne pouvoir vivre que de la vie de
» DIEU ; et qu'ils étaient si appliqués et consommés
» en lui, que je m'étonnais de les voir cracher. Je
» souffrais une grande peine de les voir tourner la
» tête, croyant qu'ils eussent tout-à-fait perdu -
» l'usage de la vie (4), et qu'ils n'en avaient que
» pour Dieu et pour faire le divin Sacrifice : comme
» les Saints du ciel qui sont entièrement séparés de
» tout ce monde et morts aux choses d'ici-bas.
» Enfin je les croyais devoir être tout autres et tout
» changés, depuis qu'ils étaient revêtus de leurs

» habits sacerdotaux, et surtout depuis qu'ils étaient
» montés au saint autel.

« Je ne sais qui m'avait imprimé dans l'esprit
» cette idée de la sainteté des prêtres ; ce pouvait
» être mon père ou ma mère, ou les bonnes per-
» sonnes qui fréquentaient la maison, à cause que
» de tout temps mes parents m'avaient destiné à
» l'Église. Que DIEU veuille les récompenser, par sa
» divine miséricorde, des grandes charités qu'ils
» m'ont faites, et du soin qu'ils ont toujours pris
» de mon éducation à la piété et aux lettres. Ils
» n'ont rien épargné, ni biens, ni temps, ni
» peines, ni prières, ni larmes ; en un mot, toutes
» les bonnes et saintes instructions, et les exemples
» que je pouvais attendre de leur part, je les ai
» reçus. DIEU les en bénisse, et les comble de grâce
» et de gloire. Je crois donc que, par leur moyen,
» je pus recevoir cette haute idée de la sainteté des
» prêtres (1). »

(1) Mémoires aut. de M Olier. t. 1, p. 92, 93. —
L'année Dominicaine, 1^{re} partie de Sept. —
Remarques historiques, t. III, p. 453.

V.

Sa dévotion envers la très-sainte Vierge.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, P. 317.

Ce fut sans doute aussi par le moyen de ses pieux parents, surtout de son père, qu'il apprit, dès sa plus tendre enfance, à honorer l'auguste Mère de DIEU ; dévotion qui, avec celle du très-saint Sacrement, fut comme le caractère distinctif de son enfance et de toute sa vie. Tout ce qui lui rappelait la très-sainte Vierge, ou avait quelque rapport avec elle, excitait la joie ou la reconnaissance de ce saint enfant. Il s'estimait heureux d'être né d'une mère qui se nommait Marie, et dans une rue appelée Notre-Dame-d'Argent (2) ¹³. Quoiqu'il fût doué d'un esprit vif et d'une grande facilité de mémoire, il comptait beaucoup plus, pour le succès de ses études, sur l'assistance de la très-sainte Vierge que sur ses talents naturels. Avant d'apprendre ses leçons, il l'invoquait toujours avec une dévotion extraordinaire ; et, comme si DIEU eût voulu le mettre dans une sorte de nécessité de recourir sans cesse à elle, il ne pouvait jamais rien apprendre qu'à force d'Ave Maria, ainsi que lui-même nous le dit. Lorsqu'il récitait cette prière, sa confiance en sa protectrice paraissait d'une manière touchante ; et l'on eût dit, en le voyant, que l'Esprit-saint lui communiquait alors une portion des lumières et de la charité de l'Ange, dont il prononçait les paroles avec tant d'effusion de cœur.

(1) L'année Dominicaine, ib. p. 415. — Remarques historiques, t. III, p. 453.

Il nous fait connaître, dans ses Mémoires, une autre pratique qui entretenait en lui ce recours habituel à Marie ;

c'était de ne rien entreprendre, sans aller auparavant la prier de le lui commander, comme à un enfant qui veut dépendre en tout des volontés de sa mère (1), et de lui offrir les prémices de tout ce qu'on lui donnait. « Je remarquerai ici,

» dit-il, une chose qui paraît ridicule, ou au moins
» trop enfantine ; mais pourtant j'ai toujours été
» obligé de la continuer : c'est que je n'ai jamais osé
» me servir d'aucun nouveau vêtement, comme
» d'habits, de chapeaux et du reste, sans lui en
» consacrer le premier usage, en m'allant présenter
» à elle à Notre-Dame, avec mes nouveaux habits,
» la priant de ne pas souffrir que pendant qu'ils
» seraient à mon usage, j'eusse le malheur d'offenser
» jamais son Fils. Il m'est parfois arrivé de croire que
» cette pratique était une faiblesse et une niaiserie,
» comme aussi une sujétion trop grande, voyant
» que pas un de ceux que je connaissais n'en usait,
» et que j'étais le seul. Mais, dès que je manquais
» à ce devoir, j'en étais aussitôt repris ; car le jour
» même, ou le lendemain, ou fort peu de temps
» après, mes hardes se perdaient, ou se déchiraient,
» ou bien se brûlaient. Je remarquais ces accidents
» comme une peine visible, qui m'était envoyée
» pour me corriger de ma faute, et m'avertir de n'y
» plus retomber (1). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 130, 131.

Lorsqu'il eût atteint environ sa huitième année, ses parents le mirent au collège, et ce fut là surtout qu'il fit admirer ses rares dispositions pour les lettres et la vertu. Tous ses maîtres ont assuré qu'il avait l'esprit extrêmement

vif et pénétrant, qu'il saisissait aisément les choses les plus difficiles pour les enfants de son âge, et qu'il les retenait avec une égale facilité. Peu après son entrée au collège, ses parents le consacrèrent à Dieu, dans l'état ecclésiastique, auquel ils l'avaient toujours cru appelé, et obtinrent pour lui un bénéfice (2). Mais la vivacité de son naturel augmentant avec l'âge, ils commencèrent à avoir des inquiétudes sur sa vocation, et doutèrent s'il serait propre un jour à des fonctions, qui demandent tant de modestie et de retenue (3). « Au rapport de ma mère, dit-il dans ses
» Mémoires, mille et mille fois j'aurais dû périr
» sans le secours particulier de DIEU, à cause d'une
» humeur violente et bouillante qui m'empêchait
» de regarder où je marchais, ni où j'allais ; si bien
» que souvent je roulais du haut des montées, je
» me blessais, je me heurtais de toute part et à tous
» moments. Je me souviens qu'étant tout jeune, je
» tombai la tête la première dans une fontaine, où
» je devais périr : une autre fois, je tombai sous la
» roue d'une charrette, qui devait m'écraser, et qui
» s'arrêta tout-à-coup. Enfin, je donnais fréquem-
» ment de grandes frayeurs à toute la maison (4). »

VI.

On le destine à l'état ecclésiastique —
Inquiétudes que fait naître sa grande vivacité.

(2) La Vie de M. Olier, par le Père Giry, 1^{re} partie,
ch. II, p. 5. — Vie du même, par M. de

Bretonvilliers, t. 1, P. 15. — Vie Ms. du même, par M. Leschaasier, p. 2

(3) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, tom. 1, page 10

(4) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 112.

La conduite peut-être un peu sévère de sa mère à son égard, put contribuer à augmenter l'impétuosité de son naturel, en aigrissant son caractère ; car elle n'eut jamais pour lui la même affection qu'elle témoignait à ses autres enfants. « On criait

» toujours après moi, dit-il lui-même (1) ; perpé-
» tuellement j'étais rebuté, maltraité, affligé, battu,
» fouetté ; je n'avais pas un moment de repos auprès
» de ma mère. Il est vrai que je lui donnais bien
» sujet de me traiter ainsi. J'en demande très-
» humblement pardon à DIEU, et à elle-même. Je
» prie Notre-Seigneur qu'il me fasse autant contri-
» buer au soulagement spirituel de mes parents,
» que je leur ai causé de peine. »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 419.

VII.

Il étudie à Lyon. — Nouveaux traits de son impétuosité naturelle.

(2) Les Généalogies des Maîtres des Requêtes etc. — Hist. de la Grande Chancellerie de France, liv. III, p. 306, 372.

(3) Archives de l'hôtel - de - ville de Lyon. — Suite des Intendants.

(4) Attestations auto touchant M. Olier, p. 225. — Ce maître se nommait Thio lat.

Cependant son père, qui exerçait avec honneur la charge de maître ordinaire des requêtes de l'hôtel du Roi, après avoir résigné la charge de grand audiencier de France, fut nommé intendant de Lyon par Louis XIII (2). Il quitta la capitale en 1617, et se fixa à Lyon. avec sa famille, où il remplit cette place importante, que Guillaume de Montholon occupait auparavant (3). Les Pères de la

compagnie de JÉSUS dirigeaient alors le collège de cette ville ; ce furent les maîtres qu'il choisit pour former ses enfants aux belles-lettres ; du moins François, l'aîné d'entre eux, René et celui dont nous écrivons la vie, suivirent durant quelque temps leurs leçons, ainsi que celles d'un maître de pension, chargé du soin de leur éducation et de surveiller leurs progrès dans les études (4)

14. Mais cette nouvelle position n'apporta aucun changement dans les inclinations du jeune Olier. Son caractère devenait toujours plus violent et plus emporté, et il ne cessait de donner, chaque jour, à ses parents et à ses maîtres les plus justes sujets d'alarme. Le trait suivant, qu'il rapporte lui-même dans ses Mémoires (1), peut faire juger si leurs inquiétudes avaient un légitime fondement.

« Etant

» écolier, je jouais un jour avec un oiseau qui s'é-
» chappa de mes mains, et s'envola sur les toits.
» Aussitôt, ayant récité mon Angele Dei et fait le
» signe de la croix, je sautai sur le toit voisin, avec
» tant de hardiesse, que, quand j'y pense, je frémis
» encore : car je sautai d'une fenêtre qui était au
» troisième étage de la maison, sur un toit plus
» élevé que la fenêtre même. Mon maître, averti
» par le bruit, eut une telle frayeur, qu'il me traita
» ensuite comme je le méritais. DIEU me fasse la
» grâce d'exposer un jour ma vie aussi librement
» pour son service, que je le fis alors pour mon plaisir.
» Je remercie l'infinie bonté de DIEU de tant de
» soins, de ceux surtout qu'elle m'a prodigués
» dans ce temps, où j'étais très-incapable de les
» reconnaître. Mon bon Ange qui les sait, et qui en
» a été témoin, veuille bien me faire la grâce de l'en
» remercier pour moi. »

(1)Mémoires aut. de M. Olier, t.I, p. 111, 112. —
Histoire des Catéchismes de S. Sulpice, liv.1, page
3.

Désespérant de le voir changer de conduite, et ne craignant rien tant que d'offrir au service de l'autel un enfant qui n'y fût point appelé, ses parents pensaient à lui faire abandonner l'état ecclésiastique ; lorsqu'une circonstance, heureusement ménagée par la Providence, fixa leur irrésolution et dissipa tout-à-fait leurs craintes. Saint-François de Sales, qui venait quelquefois à Lyon, n'eut pas plutôt connu la piété et le mérite de l'Intendant, qu'il se lia avec lui d'une amitié aussi étroite que sincère, et l'honora même de sa familiarité (1). Madame Olier, pleine de confiance aux lumières de ce grand Evêque, et de vénération pour sa sainteté, s'adressa à lui, afin de calmer ses inquiétudes sur la vocation de son fils. Après lui avoir ouvert son cœur et fait connaître le sujet de ses doutes, en lui dépeignant le caractère de l'enfant, elle le supplia très-instamment de sonder lui-même ses dispositions, de consulter DIEU, et de la fixer enfin par une réponse qu'elle regarderait comme un oracle sorti de la bouche de DIEU même.

VIII.

S. François de Sales est éclairé de Dieu sur la vocation de M. Olier.

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I,
p. 16.

Le saint Évoque, touché de la droiture et de la piété de la mère, lui promit de recommander la chose à DIEU. Il s'en occupa, en effet, pendant plusieurs jours, et lui fit une réponse que tous les écrivains qui ont eu occasion de parler de ce trait, ont regardée comme l'effet d'une lumière prophétique *. Nous ne saurions en faire un récit plus naïf et plus fidèle, qu'en laissant parler ici un des amis d'enfance de M. Olier, qui se trouvait avec lui dans cette rencontre, et qui en rendit témoignage longtemps après, dans un écrit signé de sa main. C'était M. Alexandre Chaillard, qui fut depuis docteur en théologie, protonotaire du Saint-Siège, et curé de Villefranche en Beaujolais.

* NOTE 6, p. 36.

« Je déclare, dit-il, et atteste à la gloire de DIEU
» tout-puissant, avoir eu la parfaite connaissance
» de trois illustres enfants de feu M. Olier, lorsqu'il
» était intendant de la ville de Lyon. MM. Fran-
» çois, René, et Jean-Jacques Olier, surnommé
» l'abbé, jusque là même (j'en suis fort souvenant)
» qu'un jour de jeudi, je leur fis compagnie pour
» aller ouïr le Saint sacrifice de la Messe, qui fut cé-
» lébré dans la petite chapelle des Filles de la Visi-
» tation de Bellecour de Lyon, par le révérendis-
» sime François de Sales, évêque de Genève, où se
» rencontra pareillement madame Olier, leur mère.
» Après la sainte Messe, madame Olier alla présen-

»ter ses enfants à cet illustre prélat, pour qu'ils
» lui fissent la révérence. Il les accueillit avec une
» tendresse paternelle, les embrassa l'un après l'autre et comme il les louait tous également, madame leur mère répondit à ce grand prélat : Que
» Jean-Jacques, le plus jeune, n'était point sage,
» mais discolle. et tellement dérégulé en ses déportements. qu'il donnait souvent sujet à son père et à elle-même de pester contre lui. Alors le Saint,
» pour consoler cette mère dolente, répondit : Hé,
» Madame, un peu de patience, et ne vous affigez vas,
» car Dieu prépare en la personne de ce bon enfant,
» un grand serviteur en son Église : et, ayant mis
» les mains sur la tête de l'enfant, il l'embrassa fort
» tendrement et lui donna sa bénédiction : qui est
» tout ce que le soussigné a vu et ouï dans cette
» heureuse rencontre, où la vérité l'oblige d'en donner et porter témoignage. Ce 11 du mois d'août
» 1670. — Chaillard, curé de Villefranche (1). » ¹⁵

(1) Attestations aut. touchant M. Olier, p. 225. — Hist. des Catéchismes de S.- Sulpice, liv. 1, p. 4, 5.

Le père Hilarion de Nolay, qui pouvait avoir appris le fait de témoins encore vivants, met dans la bouche de saint François de Sales ces paroles, qui portent comme l'empreinte et le caractère original de son esprit : Madame, il faut pardonner quelque chose à la jeunesse ; les humeurs gaies ne sont pas les plus malignes : je n'ai qu'à vous dire que j'ai consulté Dieu sur la vocation de votre fils. Soyez consolée ; le Ciel l'a choisi pour sa gloire et le bien de son Église (1). M. de Bretonvilliers, dans ses Mémoires, le père Giry, et d'autres écrivains, s'expriment à peu près de la

même manière, et s'ils diffèrent, quant aux termes, ils s'accordent tous à faire dire à saint François de Sales, que Dieu lui avait manifesté la vocation de l'enfant.* Au reste, ce n'est ici qu'un trait particulier du don de prophétie, qui éclatait dans ce saint évêque, et qui faisait dire communément de lui, comme autrefois du SAUVEUR : Un grand prophète s'est levé parmi nous ; le Seigneur a visité son peuple (2). Voici une prédiction du même genre, qu'il fit à Lyon même et vers le même temps, en faveur d'une jeune fille, qui fut dans la suite la célèbre Françoise de Saint-Joseph, religieuse carmélite, morte à Avignon, en réputation de miracles et en odeur de sainteté. L'ayant vue dans la compagnie d'une dame de Lyon, après un sermon qu'il avait prêché dans l'église de Saint-François : « Quelle est cette fille ? » dit-il à cette dame à laquelle il venait de parler. « N'aurait-elle pas envie d'être Religieuse : » Je pense, répondit-elle, qu'elle entrerait, sans doute, volontiers, dans quelque maison de la Visitation ; mais elle est très-pauvre et ne pourrait rien donner pour sa dot. Alors le saint Évêque, se tournant vers la jeune personne, lui adressa ces paroles prophétiques : « DIEU vous a destinée, ma fille, pour être carmé-

» lite ; je vous mettrais fort agréablement dans mon
» monastère d'Annecy : mais je sais que c'est la vo-
» lonté de DIEU que vous soyez fille de la grande
» sainte Thérèse : donnez-vous un peu de patience,
» vous entrerez bientôt dans son institut, et vous
» serez une bonne Religieuse. » Sur quoi il faut remarquer, ajoute l'historien de la sœur Françoise, qu'il ne pouvait savoir ce qu'il venait de dire, que par une révélation divine attendu que jusqu'alors, on n'avait point pensé à la faire entrer chez les Carmélites, et qu'il n'y avait pas même d'apparence qu'on voulût l'y recevoir (1).

(1) La gloire du tiers - ordre de Saint-François, 1694, 2^{me} partie, in-4^e, p. 264 et 265.

*NOTE 7, p. 38.

(2) Vie de la sœur Françoise de Saint-Joseph, par le Père Michel Ange, Lyon, 1688, in-4°, liv. 1, chap. XVI, p. 108.

(1) Ibid., pag. 109).



IX.

S. François de Sales veut avoir M. Olier auprès de lui, pour l'élever.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, p. 136.

(3) L'Esprit de saint François de Sales, recueilli de divers écrits..... part, iv, ch. VI.

(4) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 18. — Grandet, Vies, t. 1, p. 128. — Mémoires sur M. Olier, par M.. Baudrand, p. 1. — La Vie de. M. Olier, par le Père Giry, part. 1re, ch. II. — Remarques historiques, t. III. page 501.

(5) La Vie de M. Bourdoise, in-4°, p. 110. — Vies Mss. du même, in-4°, p. 214, etc. — Sentences du même : Des prêtres, N° 9, p. XXXVII, in-4°. — M. Camus racontait le même trait. Ib. Vie in-4°, p. 215

Le saint Évêque de Genève fit plus encore en faveur du jeune Olier, que de prédire sa vocation. Après avoir dit à sa mère qu'elle ne devait plus s'arrêter à ses doutes, et l'avoir engagée à changer ses craintes en actions de grâces, il pria l'intendant de lui donner son fils pour qu'il le formât lui-même aux vertus et à la science ecclésiastiques. « Ce bon Prélat, » écrivait dans la suite M. Olier, « témoignait à mon père vouloir me retirer auprès » de lui, pour m'élever à la piété (2). » Son dessein était, en quittant Lyon, de remettre à son coadjuteur la conduite du diocèse de Genève, et de se retirer dans une espèce d'ermitage, situé sur le rivage du lac d'Anneci. Il y

avait déjà fait bâtir cinq ou six cellules (3), et c'était dans cette solitude qu'il se proposait d'avoir le jeune Olier auprès de sa personne, comme autrefois le grand-prêtre Héli eut en sa garde la jeunesse de Samuel. Cette résolution mérite une attention particulière (4). Saint François de Sales s'était longtemps efforcé, mais en vain, d'établir un séminaire pour son diocèse, et surtout de former trois hommes capables d'en prendre la direction. Trois ans avant le trait que nous venons de rapporter, M. Bourdoise lui ayant un jour témoigné son étonnement de ce qu'il ne consacrait pas ses talents à la formation des ecclésiastiques, « j'avoue, lui avait répondu le saint Évê-

» que, et je suis très-persuadé qu'il n'y a rien de
» plus nécessaire dans l'Eglise ; mais après avoir
» travaillé moi-même pendant dix-sept ans à former seulement trois prêtres, tels que je les souhaitais, pour m'aider à réformer le clergé de mon diocèse : je n'ai pu en former qu'un et demi ; et je n'ai pensé aux filles de la Visitation et à quelques séculiers, que lorsque j'ai eu perdu toute espérance à l'égard des Ecclésiastiques (5). » La résolution contraire, que prit saint François de Sales en faveur du jeune Olier, lui fut donc inspirée par l'assurance de former en lui un ecclésiastique digne de ses soins, ou plutôt par la connaissance surnaturelle qu'il avait dès lors des services que cet enfant rendrait un jour à l'Eglise.* Depuis cette heureuse entrevue, il conçut pour le jeune Olier toute l'affection et la tendresse d'un père ; et celui-ci de son côté éprouva pour le saint Évêque la plus filiale confiance et l'amour le plus respectueux. Dès ce moment, et jusqu'à sa mort, il ne lui donna plus que le nom de père. « Si je le nomme parfois mon

» père, » dit-il, prêchant un jour le panégyrique de ce Saint, que la voix des peuples canonisait déjà,
« c'est que j'ai eu le bien d'avoir reçu... sa bénédic-

» tion, et d'avoir porté la sainte soutane par ses
» saints avis et son conseil (1). * »

*NOTE 8, p. 38.

(1) Panégyrique de M. de Sales. Ms. de M.Olier :
exorde.

*NOTE 9, p. 42.

X.

S. François de Sales bénit M. Olier avant de
mourir.

(2) La Vie de l'illustre François de Sales, par le
R. P. de la Rivière, liv. IV. chap. LVIII, p. 652.

(3) Histoire du même, par Aug. de Sales, liv. x, in-4°, p. 564.

(4) La même en latin. lib. x, page 455.

(5) Vie du même par Marsollier, lib. vu.

Mais déjà le saint Évêque touchait à la fin de sa vie ; il ne devait plus revoir son église d'Anneci ; et sa mort, qui arriva peu de jours après, fit succéder les regrets les plus amers à ces douces espérances. La seule consolation que monsieur et madame Olier purent goûter, fut de lui présenter encore leur fils, qu'il bénit pour la dernière fois. M. Olier père attendait à Lyon les deux Cours de France et de Savoie : sachant que saint François de Sales devait accompagner cette dernière, il fut ravi de lui témoigner, dans cette circonstance, la haute estime qu'il faisait de son mérite et de ses vertus, et lui offrit, avec beaucoup d'instances (2), la moitié de son hôtel situé à la place de Bellecour (3), lequel étant d'une très-vaste étendue (4) et proche le monastère de la Visitation, présentait d'ailleurs toutes les commodités désirables (5). Le saint Évêque arriva le 29 novembre ; mais, par amour pour la pauvreté, il refusa de loger dans la maison de l'Intendant. Il répondit à M. Olier et à d'autres personnes de considération qui lui faisaient les mêmes instances, qu'ayant prévu la difficulté

qu'il y aurait de se loger (les deux Cours étant à Lyon), il s'était déjà assuré d'un logement assez commode pour lui, et qui ne pouvait lui manquer. On le crut ; mais on fut bien surpris, lorsqu'on apprit qu'il n'avait pour tout logis, que la chambre du jardinier de la Visitation, exposée à tous les vents, et où demeurait de plus le confesseur du monastère. Les instances recommencèrent aussi inutilement ; et, comme on ne cessait de lui représenter qu'il souffrait beaucoup dans un lieu si incommode : « Je ne suis jamais mieux, répondit-il avec douceur, que quand je ne suis guère bien (1). » Enfin il parut si résolu à n'en point sortir, qu'on fut contraint de l'y laisser.

(1) Histoire du bienheureux François de Sales, par Auguste de Sales, pag. 564 et 565.

(2) Ibid. pag. 570, 574, 376

Bientôt il tomba dans une grave apoplexie, et le bruit s'en étant répandu dans Lyon, on fit, le jour même, des prières publiques dans toutes les églises de la ville. Il y eut une affluence extraordinaire à la chambre du jardinier. Le duc de Nemours, Henri de Savoie, quoique alité et vivement tourmenté de la goutte, s'y fit conduire en grande hâte, et se prosterna à deux genoux devant le lit du saint Évêque (2). Madame Olier, sans pouvoir cacher son émotion ni ses larmes, y accourut suivie de ses enfants, pour servir elle-même ce saint malade, qui lui avait procuré tant de consolations. Mais tous les soins devenaient inutiles. Inconsolable de voir ravir sitôt à sa famille cet ange

tutélaire, elle désira de recevoir au moins sa bénédiction, et d'entendre de sa bouche une dernière parole. Le saint Évêque, accablé par le mal, n'en put proférer aucune ; il leva cependant, quoique avec peine, son bras presque défaillant par suite d'une abondante saignée, et il la bénit. Madame Olier désira pour ses enfants la même faveur, et ne pouvant, sans doute à cause de ses sanglots, en exprimer la demande au saint Évêque lui-même, elle pria l'un des assistants, M. Robert Berthelot, évêque de Damas, de la demander pour eux. Saint François de Sales leva de nouveau le bras et les bénit (1). C'était le jour de saint Jean l'Évangéliste, l'une des fêtes du jeune Olier : « Ce bon prélat, dit-il,

» me donna, un jour devant que de mourir, sa

» sainte bénédiction à Lyon (2).* Quoique les historiens du saint Évêque de Genève ne nous aient point transmis les circonstances de cette entrevue, on est fondé à croire que, dans ce moment, le cœur si aimant de saint François de Sales répandit sur le jeune Olier les plus doux sentiments de sa tendresse, et que ce père mourant pria le Seigneur d'achever, dans son fils adoptif, l'ouvrage qu'il était contraint de laisser imparfait : car l'un de ses historiens remarque que lorsque le saint Évêque bénit les enfants de madame Olier, le mal ne lui avait pas ôté la présence d'esprit (3) ; et un autre ajoute, que quoiqu'il ne pût les bénir qu'avec peine, il le fit néanmoins avec une façon assez contente et paisible (4). « Je ne doute point, dit M. de Bretonvilliers, que cette sainte béné-

» diction n'ait été la source de plusieurs grâces

» que M. Olier a reçues depuis, et ne lui ait obtenu

» de très-grandes faveurs de Notre-Seigneur. » M. Olier en conserva toujours un précieux souvenir, mêlé d'une tendre et ferme confiance aux mérites de ce saint protecteur. Il ne cessa de l'invoquer ; et, dans plusieurs circonstances, il éprouva l'effet de ses puissantes intercessions, comme on le verra dans la suite.*

(1) La Vie de messire François de Sales... par M. de Longue-terre, Lyon, 1024, p. 402.

*NOTE 10, p. 42

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, p. 136.

(3) La Vie de saint François de Sales, Paris. 1087, in-4°, chez Claude Barbin, page 368.

(4) La Vie du même, par M. de Longue-terre.

* NOTE 11, p 43

XI.

Dieu attire M. Olier à la pratique de la vertu. — Il le préserve de la mort.

Déjà il avait atteint sa quatorzième année, et était parvenu à cette époque de la vie, où l'amour de la dissipation et du plaisir entraînent la plupart des jeunes gens. Son naturel bouillant et son tempérament sanguin devaient l'exposer, plus qu'un autre, aux surprises de cet âge. Mais son bienheureux père veillait tellement sur tous ses pas, qu'il lui fut comme impossible de contracter jamais l'habitude du vice. Il rapporte lui-même que, dès qu'il s'était rendu coupable de quelque infidélité, un nuage épais obscurcissait aussitôt son esprit, jusqu'à le rendre incapable de la moindre application à ses devoirs d'études.

« Je remarquerai

» ici, dit-il, que je n'ai jamais rien pu apprendre que
» par grâce et dans le temps que j'étais en grâce,
» selon qu'il me semblait. Étant au collège, dès que
» j'avais commis un péché, j'avais l'entendement tout
» bouché et tout aveuglé, et me trouvais comme im-
» puissant de rien apprendre et retenir, si bien qu'il
» me fallait aussitôt aller à confesse. Je me souviens
» aussi que, voulant entreprendre quelque action
» publique, il fallait par nécessité que, longtemps
» auparavant, je me tinsse dans la grâce. Le plus
» grand étonnement que j'eusse en ces temps-là, était
» de voir des gens dans le péché, qui néanmoins
» étaient savants et apprenaient bien leurs leçons.
» J'admirais comme cela se pouvait faire, m'imagi-
» nant que tout le monde fût comme moi (1). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 168.

Par ces châtiments sensibles, et si propres à faire impression sur l'esprit d'un écolier, DIEU voulait lui inspirer un grand amour pour la vertu qui fait le plus bel ornement de la jeunesse ; et, dans une circonstance périlleuse, il daigna récompenser d'une manière éclatante ses généreux efforts. « A l'âge de

» quinze ans, un jour que je me baignais, je traversai,
» dit-il, un bras de rivière à la nage ; ce qui me mit
» hors d'haleine. Au moment d'aborder sur le rivage,
» j'y aperçus quelques personnes qui me voyaient, et
» n'osant paraître devant elles dans un état qui eût
» blessé la pudeur, je voulus repasser à l'autre bord
» sans prendre haleine ; mais n'étant encore qu'au
» milieu, et déjà n'en pouvant plus, je commençai à
» enfoncer, lorsque miraculeusement je rencontrai
« un pieu caché dans l'eau et enfoncé dans le sable :
» je m'y appuyai d'un pied, en attendant qu'on me
» vînt secourir, ou que je prisse haleine ; ce qui me
» tira du danger ¹⁶. Je remercie la divine bonté de
» m'avoir donné souvent la vie, et j e la prie qu'elle me
» la conserve pour son service seulement (1). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, 1, p. 111. — L'année Dominicaine. — Remarques historiques, t. III, p. 453 et 454. — Vie de M. Olier, par le Père Giry, part. 1^{re}, ch. II, Ibid. page 502.

XII.

M. Olier a le désir d'embrasser l'état religieux ; il revient de Lyon à Paris, où il étudie la philosophie.

Vers ce temps, il éprouva de vifs désirs d'embrasser la vie religieuse. Son attrait le portait à entrer dans l'ordre des Chartreux, et souvent il visitait la Chartreuse de Lyon, en grande réputation P de ferveur. « J'avais eu ce dessein et éprouvé ce

» mouvement, dit-il, dès l'âge de quinze ans ; ce
» qui m'avait fait souvent solliciter ces bons Pères
» de me recevoir parmi eux : grâce que je ne pus
» toutefois obtenir, étant bien vrai que je ne la sol-
» licitais pas si ardemment comme je l'eusse pu,
» mes péchés, mes études et mes voyages inter-
» rompant successivement ce dessein. Tous ces
» obstacles cependant ne m'empêchaient pas d'al-
» ler toujours visiter ces saints déserts dans toutes
» les provinces où j'en rencontrais (2). Pendant les
» premières incertitudes de ma vocation, étant en-
» core jeune, j'eus quelque mouvement et inclina-
» tion pour un autre Ordre que celui des Chartreux
» (c'était celui de Saint-François*). J'allai quelque-
» fois pour demander qu'on m'y reçût ; mais ce
» sentiment ne durant pas, j'abandonnai ma pour-
» suite, conservant toutefois une grande affection
» et pour le Fondateur et pour tout l'Ordre (3). »

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 90.

* NOTE 12, p. 43

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 93.

M. Olier achevait ses humanités à Lyon, lorsqu'il fut pourvu du prieuré de la Trinité de Clisson, Ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Nantes. Quelque temps après, des religieux de l'abbaye de Saint-Jovin l'ayant troublé dans la possession de ce bénéfice, son père, qui était fort versé dans la pratique des affaires et dans la science du droit, conclut avec eux un accommodement, qui fut, comme nous le rapporterons dans la suite, le prétexte d'un grand démêlé (4).

(4) Factum pour M. Julien de Fiesque. Ms. de la Biblioth. du Roi. Dupuy, n°651, fol. 132.

Ce magistrat, bien digne de l'estime et de la confiance du Souverain, dont il faisait respecter et chérir l'autorité, fut promu, en 1625, de la charge d'Intendant de Lyon, qu'il exerçait depuis huit ans, à celle de conseiller d'Etat (1). Il ramena alors ses enfants à Paris ; et ce fut dans l'Université de cette grande ville, que celui dont nous écrivons la vie acheva ses études. Il eut pour professeur de philosophie un des plus habiles maîtres qui fussent alors, Pierre Padet, professeur au collège d'Harcourt, sous lequel avait étudié Alain de Solminihac, évêque de Cahors et

auparavant abbé de Chancellade (2). Les succès de M. Olier répondirent aux espérances qu'il avait données jusqu'alors ; et, à la fin de son cours, il soutint avec des applaudissements universels un acte public, en latin et en grec, sur toute la philosophie. Son professeur rendit même ce témoignage à la capacité de son élève, que, dans ses thèses comme dans ses réponses aux difficultés, il avait réussi aussi bien qu'il était possible de le faire (3).

(1) Faclum, ib. p. 2 et 3. — Les Généalogies des Maîtres des requêtes, etc.

(2) Vie de M. Alain de Solminihac, 1663, liv. I, ch. IV, p. 25.

(3) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t.I, p. 20.

XIII.

M. Olier étudie la théologie en Sorbonne.

(4) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, ibid. »

(5) Mém. aut. » de M. Olier, t. I, p. 171.

(6) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 322.

(7) Vie Ms. de S M. Olier, par M. Leschassier, page 5.

(8) Gallia christiana, t. XIII, col. 327.

Après être sorti du collège d'Harcourt, il commença à fréquenter les écoles de Sorbonne, où il eut encore les mêmes succès. Il se proposait de parcourir la carrière de la licence, et, pour s'y disposer, il suivit pendant plusieurs années les leçons des plus habiles docteurs (4). « La bonté » divine, écrivait-il dans la suite, m'a donné pour » maîtres des personnages des plus capables qu'il

» y eût dans l'Université ; feu mon père n'ayant
 » jamais rien épargné pour mon avancement dans
 » les études (5). » Son père lui donna même pour
 précepteur particulier un docteur de Sorbonne, également
 recommandable pour sa piété et pour sa science, et qui fut
 professeur de théologie dans cette école (6). Il paraît que
 c'était Nicolas Lemaistre (7), nommé ensuite à l'évêché de
 Lombez par Louis XIV, dont il était devenu prédicateur (8).
 M. Olier retira de ses études de grands avantages : la
 langue grecque, dans laquelle il était fort versé lui facilita
 beaucoup l'intelligence des divines Écritures, et en
 particulier celle des Pères grecs qu'il lisait dans leur langue
 originale ; et l'étude de la théologie scolastique lui fut très-
 utile pour acquérir non-seulement la connaissance du
 dogme ; mais aussi une certaine intelligence des mystères
 de JÉSUS-CHRIST (1). Il pensait que la scolastique, étudiée
 dans des vues pures et simples, était une excellente
 préparation à cette haute et sublime théologie. « J'estime la
 scolastique, disait-il, comme elle le
 » mérite, et j'avoue que je lui suis beaucoup rede-
 » vable pour l'intelligence et l'appui des mystères.
 » Il est vrai que seule elle ne saurait les éclaircir et
 » en donner les véritables ouvertures, à cause que,
 » ces mystères étant cachés par l'ordre exprès de
 » DIEU, si lui-même ne les révèle, on ne les peut
 » connaître. Mais on ne doit pas s'en prendre à la
 » théologie, qui, tirant par la raison ses conclusions
 » des principes de la foi, ne prétend pas découvrir
 » par là ce qui ne saurait être ouvert que par une
 » clarté divine (2). »

(1) Gallia christiana, t. II, col. 465. — Linguas
 latinam et græcam apprimè callebat. — Mémoires
 de M. Baudrand, p. 1. — Vie de M. Olier par le Père

Giry, p. 9. — L'Année Dominicaine, 1^{re} partie de Septembre, p. 416.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t.II, page 177.

XIV.

M. Olier est pourvu de l'abbaye de Pébrac et du prieuré de Bazainville.

(3) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, p. 27, 28. — Vie du même, par le Père Giry, ch. III, p. 10.

Les succès qu'il obtint dans ses études, d'autant plus flatteurs pour ses parents qu'ils étaient plus justement acquis, leur inspirèrent bientôt le désir de le produire dans le monde. Naissance, talents, réputation, qualités de l'esprit et du cœur, tout en lui concourait à en faire un sujet de grande espérance ; et la haute considération dont jouissaient ses proches semblait, selon les fausses maximes du siècle, lui permettre de prétendre aux premières dignités de l'Eglise ou de l'État. C'était la perspective qu'ils lui mettaient souvent devant les yeux, et la piété dont ils faisaient profession n'était point assez pure, pour écarter

tout ce qui pouvait jeter dans son cœur des sentiments d'ambition et de vaine gloire. On lui parlait tantôt de se produire à la Cour, et de se mettre sur les rangs pour parvenir ; tantôt des démarches qu'on faisait, et de celles qu'il devait faire lui-même, pour seconder les vues qu'avaient sur lui les personnes puissantes. Son père, qui ne négligeait aucune occasion de lui donner de l'éclat (3), avait obtenu pour lui, dès l'année 1625, l'abbaye de Notre-Dame de Pébrac, de l'ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, au diocèse de Saint-Flour, et qui lui fut résignée, du consentement de Louis XIII, par Jacques d'Apchon, seigneur de Chanteloupe, prêtre de l'Oratoire, qui en était le quatrième abbé commendataire (1). Si les voies dont se servit M. Olier pour procurer ce bénéfice à son fils, n'étaient pas entièrement canoniques, il paraît qu'il fut induit en erreur par les casuistes qu'il consulta, et à l'avis desquels il se soumit comme à des docteurs plus experts que lui dans ces matières délicates. Son fils, qui en prit connaissance dans la suite, ainsi que nous le dirons, jugea l'affaire tout autrement, et regarda le traité par lequel il obtint cette abbaye comme l'ouvrage de la vanité, de l'avarice et du sacrilège. Ce fut en 1626 qu'il en prit possession ; un accident qui lui survint tout-à-coup dans ce moment, et qui mit sa vie en péril, lui parut être, dès qu'il eut connu la nature de ce contrat, un châtement du Ciel, qui voulait avertir par là le fils d'expier la faute du père. « Je pensai mourir sur-le-champ,

» dit-il, sans maladie ni incommodité précédente.

» Tout le temps que j'ai gardé ce bénéfice, il a été

» pour moi une source continuelle de peines et de

» traverses, sans savoir ce que devenaient l'argent

» ni les revenus, et j'y ai souffert des persécutions

» étranges de la part de gentilshommes armés con-

» tre moi pour avoir mon bien (2). » On verra dans la suite comment fut réparée cette faute qu'il ne cessait de s'imputer.

(1) Ms. de la Bib. du Roi, in-folio, Saint-Victor, 1054.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. v, p. 132, 133.

Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il prit possession de l'abbaye de Pébrac ; le onze octobre de la même année 1626, il fut élu chanoine-comte honoraire de l'illustre chapitre de Saint-Julien de Brioude, titre d'honneur que partageaient les évêques de Mende et du Puy, et les abbés de Saint-Robert de la Chaise-Dieu, et de Notre-Dame de Pébrac (3). Enfin ses parents obtinrent pour lui, outre le prieuré de Clisson, celui de Bazainville, au diocèse de Chartres.

(3) Le Clergé de France, etc., par Hugues du Temps, t. III, p. 230.

Voulant le pousser aux honneurs, ils désirèrent qu'il exerçât déjà son talent pour la prédication. D'après la coutume, sa qualité d'abbé lui permettait alors de remplir ce ministère, quoiqu'il ne fût point encore prêtre, ni même dans les saints Ordres ; et il fut tellement goûté dans ces premiers essais, qu'on voulut bientôt l'entendre dans les meilleures chaires de la capitale. Sa mère n'avait jamais eu pour lui une tendresse comparable à celle qu'elle portait à

ses autres enfants ; elle était néanmoins ravie des éloges qu'on donnait de toutes parts à son fils, et fondait sur lui ses plus flatteuses espérances. « Elle m'aimait beaucoup, dit-il, tan-

» dis qu'elle me voyait marcher dans la grandeur
» et l'applaudissement du monde, comme, par
» exemple, quand j'avais du train, que je prêchais
» avec gentillesse, que je composais ces beaux ser-
» mons à la mode, tout pleins de vanité, de pointes
» d'éloquence et de curiosité ; et que je ne disais
» rien contre les mœurs du monde, à savoir, l'ava-
» rice et la superbe (1). »

XV.

M. Olier se livre au ministère de la prédication, et fréquente le monde.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 407.

Ce fut, en effet, vers ce temps que M. Olier commença à fréquenter les Grands, et à s'engager dans les divertissements du monde. Ses parents, pour lui frayer un chemin aux honneurs, lui prodiguèrent tous les moyens de paraître avec éclat. Il avait un grand train, deux carrosses, une maison nombreuse, et goûtait les agréments de la société avec toute la liberté que prenaient les gentilshommes de son rang. La vivacité de son esprit, ses manières nobles et aisées, les agréments de sa personne, la considération dont jouissait sa famille, alliée à tout ce qu'il y avait de plus élevé dans la magistrature (2) ; tous ces

avantages le firent rechercher dans les sociétés du monde, dont la fréquentation d faillit lui devenir funeste. Enfin ses parents ouvrirent les yeux, et se repentirent d'avoir voulu le sacrifier à leur vanité, en le jetant au milieu de tant de périls.

(2) Mém. sur M. Olier, par M. Baudrand, p. 1. — La Vie de M. Olier, par le Père Giry, p. 2. — L'Année Dominicaine, etc. — Remarques hist., tom. III, p. 452, 454.

XVI.

Marie Rousseau ; sa vocation relativement à M. Olier, et au Faubourg S.-Germain.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 92.

(2) Remarques histor., tom. III, p. 214. — t. 1, p. 67.

(3) Mém. particuliers. Année 1646.

Sa mère surtout, qui avait une grande horreur du péché, fit, pour la conversion de son fils, des prières ferventes ; elle répandait chaque jour beaucoup de larmes devant DIEU, et ne cessa de gémir et de prier jusqu'à son entière conversion (1). Plusieurs saintes âmes à qui DIEU inspira, vers ce temps, les mêmes sentiments de zèle et de dévouement, offraient pour lui les plus ardentes prières. L'une d'elles, qui fut l'instrument de sa conversion, quoique alors il ne la connût point, priait continuellement pour le renouvellement du clergé et spécialement pour le faubourg Saint-Germain qu'elle habitait. C'était une âme de grâce, comblée des dons du ciel les plus extraordinaires, et favorisée des communications les plus intimes avec la MÈRE DE DIEU. Pour faire éclater davantage les richesses de sa bonté, DIEU était allé la choisir dans la classe la plus obscure, et dans l'une des professions les plus avilissantes aux yeux du monde. C'était Marie de Gournay, veuve de David Rousseau, s l'un des vingt-cinq marchands de vin de Paris (2). Nous aurons occasion d'en parler souvent dans cette histoire ; elle doit d'autant plus justement y trouver place, qu'on lui est redevable, après DIEU, de l'établissement du Séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice, comme aussi de presque toutes les œuvres de zèle et de charité, auxquelles le serviteur de Dieu se livra dans le cours de son ministère pastoral. Par un dessein bien extraordinaire de la Providence, Marie Rousseau, dès son bas âge, s'était sentie portée à demander à Dieu de travailler un jour pour sa gloire et pour celle de son Église ; et, ce qui est peut-être sans aucun autre exemple dans une enfant : elle demandait, dès cet âge tendre, la grâce de former elle-même des hommes à son divin service, et cela

par tels moyens que sa sagesse souveraine voudrait bien choisir (3). Cet attrait lui avait été inspiré, pour la préparer de loin à travailler, un jour, par ses conseils, ses mortifications et ses prières, à deux œuvres très-importantes, étroitement liées l'une à l'autre, l'établissement du Séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice, dans le faubourg Saint-Germain à Paris, et le renouvellement des mœurs de ce faubourg ; et pour cela la divine Providence la conduisit longtemps auparavant dans ce faubourg même, où elle s'établit et se fixa, sans connaître encore ce dessein particulier de Dieu sur elle.

XVII.

Marie Rous-seau obtient par ses prières la réforme de l'abbaye Saint Germain.

(1) Mém particuliers. Année 1642.

(2) Gallia christiana, tom. VII, — col 419.

(3) Remarques — de dom Luc d'Achery sur le P. Tarrisse. Archives de L'Empire. Sect. histor. L. 1278.

(4) Histoire de la ville de Paris, par Félibien et Lobineau, lib. XXVII, n° X, 1725, in-folio, tom. II, p. 1352, 1353.

L'état de dépravation où elle le trouva, car il était alors comme la sentine de toute la France, devait enflammer de plus en plus son zèle ; mais l'objet qui le premier l'excita plus vivement, fut l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont le monastère était presque désert, et l'église comme abandonnée. Cette église étant située dans le voisinage de sa maison, Marie Rousseau allait y prier très-fréquemment. Là, répandant devant Dieu l'amertume de son âme, elle le conjurait avec toutes les instances et la ferveur dont elle était capable, de réformer cette abbaye, en y ressuscitant l'esprit de Saint Benoît. Elle persévéra ainsi pendant bien des années ; et, enfin, telle fut l'efficacité de ses prières, qu'elle eut la consolation de voir établir dans le même monastère de Saint-Germain, la nouvelle réforme de Saint Maur,⁽¹⁾ que Dom Grégoire Tarrisse, son premier supérieur général, y introduisit en 1631 ⁽²⁾. Ce sage et zélé réformateur, dont la principale occupation était de purifier les sanctuaires de son Ordre, par une vie sérieuse, pénitente et remplie d'exercices de piété, réunit à Saint-Germain des Religieux de mérite et de savoir ⁽³⁾, auxquels il prescrivit l'étude des bonnes lettres ; et cette abbaye, où il fixa sa résidence, ⁽⁴⁾ et qui, par là, devint comme le chef-lieu de la congrégation de Saint-Maur, brilla dès ce moment de l'éclat que tout le monde sait, non-seulement par cette suite d'esprits distingués et de savants illustres qui enrichirent l'Eglise et le monde de tant d'ouvrages justement célèbres ; mais encore par le grand nombre de

ses Religieux, par leur exacte régularité, et la ferveur qui accompagnèrent cette réforme. Toutefois ce n'était là encore que le prélude du renouvellement du faubourg Saint-Germain, et comme une condition que Dieu avait mise à l'exécution de cette grande œuvre : les ecclésiastiques choisis par sa sagesse pour l'opérer, devant trouver dans le zèle, les lumières et l'autorité de Dom Tarrisse, les encouragements, les conseils et l'appui dont ils auraient besoin.

XVIII.

Marie Rousseau demande à Dieu la première conversion de M. Olier.

(1) Mém. particuliers. Années 1641 et 1642.

(2) Ibid.

Avant de voir ses vœux accomplis, Marie Rousseau avait une autre tâche à remplir : elle devait, par ses mortifications et ses prières, obtenir la sanctification de ceux mêmes qui étaient destinés à sanctifier le faubourg, c'est-à-dire la première conversion de M. Olier, ou son établissement dans la vie de la grâce, et celle de plusieurs autres jeunes ecclésiastiques de qualité, que nous ferons bientôt connaître, tous appelés à le seconder dans ses

travaux, tant pour le renouvellement du faubourg, que pour la sanctification du clergé par les Séminaires. Au lieu de vaquer à la prière et aux autres devoirs de leurs charges, ils consumaient alors les revenus de leurs bénéfices à se donner des équipages et quantité de valets, à jouer, à faire bonne chère, et à d'autres folles dépenses (1). Un jour qu'ils étaient allés à la foire de Saint-Germain, environ l'année 1629, elle les aperçut au nombre de cinq, vêtus de satin violet, à la porte d'un cabaret ; et remarquant, sur tous les autres, M. Olier, qu'elle voyait alors pour la première fois, elle se sentit portée, tout particulièrement, à prier pour leur sanctification (2). ¹⁷ Elle commença même, dès lors., à jeûner et à faire d'autres œuvres de pénitence à leur intention, non qu'elle connût encore le dessein de Dieu sur eux, mais parce qu'elle jugea qu'ils avaient besoin de conversion, tant à cause du lieu où elle les voyait, que de la recherche et du luxe de leurs habits. Par un abus alors trop commun, les ecclésiastiques de naissance, pourvus d'abbayes ou d'autres bénéfices considérables, se croyaient autorisés à se vêtir de soie, pour soutenir leur condition ; et même, par une usurpation pleine de vanité et d'ambition, à prendre le violet, quoique cette couleur ait été adoptée par l'Église, aussi bien que la rouge, pour honorer la dignité de la robe de notre Seigneur, teinte de son sang dans sa passion ¹⁸. Ainsi, tandis que ceux des prélats qui ont droit à cette couleur, ne devraient la porter qu'avec esprit de componction, en mémoire de Jésus-Christ, qui a acquis le bien de l'Église à la souffrance de son corps et à la tristesse de son âme (1) : les ecclésiastiques dont nous parlons se l'attribuaient à eux-mêmes, et par un pur motif de vanité, pour se distinguer par là du commun.

(1) Mém. particuliers. Année 1640.

XIX.

Premiers effets des prières de Marie Rousseau,
pour la première conversion de M. Olier.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 206.

Les prières, les jeûnes et les autres mortifications que Marie Rousseau fit dès ce moment ne furent pas inutiles. M. Olier, alors âgé de vingt ans et demi, commença à en ressentir les effets, et éprouva des désirs passagers de rompre entièrement avec le monde, et de mener une vie parfaite, quoique pendant dix-huit mois ces désirs fussent toujours impuissants (2). Durant ce temps, et lorsque cette sainte femme priait de la sorte, « DIEU

» permit, dit-il, que nombre d'abbés (nous étions
» cinq ou six, dont je suis le pire) allâmes à côté de
» l'église Saint-Sulpice, dans la maison voisine
» de la sienne, qui n'en est séparée que par une
» muraille. Et c'est une chose bien remarquable,
» comme tous ces jeunes messieurs, qui étaient
» considérables dans le monde, ont depuis tout
» quitté pour suivre JÉSUS-CHRIST et faire profes-
» sion de ses maximes. Pour moi, je reconnais être
» redevable de ma première conversion à cette
» sainte âme ; et DIEU m'a obligé plusieurs fois, de-
» vant que de la connaître, de dire tout haut à nos
» Messieurs : Il y a quelque personne qui est la
» cause de ma conversion. La sainte Vierge, sous la

» protection de laquelle j'étais né, travaillait de
» toute part, et mettait en prières toutes ses ser-
» vantes particulières, pour ce sujet. Je commençai
» donc de naître alors à DIEU, par désir et par af-
» fection légère, sans pourtant quitter tout-à-fait le
» péché. J'avais peine à aimer le monde, et ne pou-
» vais y trouver de divertissement véritable ; mais
» toutefois je retombais toujours, malgré tous les
» attraits de DIEU, ses sollicitations perpétuelles,
» les punitions journalières que je sentais après
» mes fautes, et la fréquentation des sacrements,
» jusqu'au temps que j'allai à Notre-Dame de Lo-
» rette, où je fus entièrement conçu à la grâce (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 305, 306.

XX.

M. Olier va à Rome pour y apprendre la langue hébraïque.

(2) Attestations aut. touchant M. Olier, p. 199.

Il était dans ces dispositions lorsqu'il résolut d'entreprendre le voyage d'Italie, dessein qui vint assurément de DIEU, comme la suite le fit voir, mais qui ne parut être inspiré à M. Olier que par le désir d'une gloire

mondaine. Passionné alors pour les sciences, il ambitionnait de s'y faire un nom. La connaissance de la langue grecque n'était rien à ses yeux, il aspirait à un genre de mérite qui le distinguât de la foule, et il conçut le dessein d'apprendre l'hébreu, pour soutenir en Sorbonne quelque-une de ses thèses en cette langue. Ce fut le motif qui le détermina à aller à Rome (2), pensant qu'il trouverait d'habiles maîtres dans cette capitale, et qu'il s'appliquerait avec plus de liberté à l'étude, en s'éloignant ainsi de ses amis. Déjà, depuis trois ans, il fréquentait assidûment la Sorbonne ; il avait même soutenu l'acte de tentative, et pris le degré de bachelier (1). Ayant donc résolu ce voyage, que son père approuva volontiers, il se vit obligé d'interrompre ses études. Grand nombre de docteurs ne le virent partir qu'avec peine, persuadés qu'il aurait pu soutenir un jour par ses grands talents la réputation de l'Université. « Un de mes

» maîtres, écrivait-il dans la suite, et qui est maintenant professeur en Sorbonne, m'a toujours témoigné ses regrets, que je n'aie pas poursuivi ma licence. C'est pareillement ce que m'ont témoigné quantité de personnes, qui, par mon premier acte de tentative, avaient conçu quelque espérance de moi, quoique je n'y eusse pas bien fait ; comme aussi à cause qu'ils m'avaient vu soutenir en philosophie des thèses en grec, lesquels actes, je ne fis jamais qu'à force de prières (2). »

(1) Ibid. — L'Année Dominicaine, etc. Remarques historiques, tom. III, p. 454. — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 20.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 171.

XXI.

En arrivant à Rome M. Olier est menacé de perdre la vue.

C'était une conduite bien miséricordieuse sur M. Olier, que cette attention de la Providence à ne le laisser user de ses talents et de ses dons naturels, qu'autant qu'il recourait à celui qui en est la source ; et à ne lui permettre de satisfaire sa vanité qu'après lui avoir fait confesser son néant. Ce ne fut pas une moindre faveur du Ciel que le dessein qu'il forma du voyage de Rome. Il y allait dans l'intention d'acquérir la science qui enfle, et DIEU l'y conduisit comme saint Paul à Damas, pour l'abattre, le terrasser, et en faire un vase d'élection. Il ne permit point que M. Olier se procurât des connaissances et des protections parmi les grands, ni qu'il fréquentât les savants et les curieux, que le goût des arts y attire de toutes les parties de l'Europe. Il y était venu pour y apprendre la langue hébraïque, et DIEU voulut qu'il éprouvât, en arrivant, un affaiblissement des yeux, qui lui interdit tout-à-fait cette étude, et qui lui fit même craindre de perdre entièrement l'usage de la vue. Les médecins ne négligèrent rien pour le rétablir ; mais toutes les ressources de leur art furent employées inutilement, DIEU lui en réservant une plus efficace dans la protection de la très-sainte Vierge. Il inspira donc à M. Olier de faire vœu d'aller en pèlerinage à Lorette (1), lieu où, selon une tradition incontestable, se trouve la maison dans laquelle s'est opéré le mystère de

l'Incarnation, et qui est célèbre dans tout le monde chrétien par des miracles sans nombre *.

(1) Vie Ms. M, Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 4 et 5, — La Vie du même, par le Père Giry, 1^{re} partie, ch. 3, p. 11 et suiv.

*NOTE 13,p. 43

XXII.

M. Olier va à pied de Rome à Lorette.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 124.

(3) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, tom. I, p. 28, 29.

Ce fut vers la fin du mois de mai 1630 qu'il se mit en chemin, au fort des chaleurs du pays. Il se couvrit d'un

habit d'hiver, par esprit de pénitence, et commença son pèlerinage à pied (2). Un voyage de cinquante lieues pour un homme de sa condition, et déjà affaibli par les remèdes, était plus qu'il n'en fallait pour l'épuiser dès les premières journées ; néanmoins ses entretiens avec DIEU et Marie le soutenaient et le soulageaient, jusqu'à lui faire oublier la fatigue du corps. Tantôt il récitait le chapelet ; tantôt il se délassait en composant, à la louange de la Reine du ciel, de touchants et pieux cantiques. Mais lorsqu'il ne lui restait plus qu'une journée de chemin à faire, il fut attaqué d'une violente fièvre, occasionnée par la fatigue, et qui le contraignit de s'arrêter, comme si DIEU eût voulu d'abord le réduire à cet état, pour lui faire éprouver plus sensiblement le pouvoir de sa sainte Mère. Délivré d'un premier accès, il crut retrouver toutes ses forces dans le désir qui le pressait d'arriver au terme de son voyage ; elles ne répondirent point à son ardeur : il ne put s'y rendre qu'en se traînant pour ainsi dire sur la route, tant il se trouva affaibli dès la première lieue (3). Cependant plus il approchait du saint lieu, plus il goûtait de consolations intérieures ; et ces grâces sensibles, augmentant sa confiance en Marie, lui faisaient croire qu'elle agréait ce pèlerinage et les fatigues qu'il endurait pour lui plaire. Dès qu'il aperçut de loin l'église de Lorette, il éprouva tout-à-coup les impressions les plus tendres, et tout ce que l'amour peut exciter de plus vives émotions. « Je sentis alors mon cœur,
» dit-il, comme blessé d'un coup de flèche : ce qui
» me remplit tout du saint amour de Marie (1). »

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 125.

Aussitôt qu'il fut arrivé à la ville, ceux qui l'accompagnaient s'empressèrent d'appeler un médecin ; mais il leur témoigna, de son côté, une si vive impatience d'aller se prosterner aux pieds de l'image miraculeuse de la très-sainte Vierge, qu'ils n'osèrent y mettre obstacle. Il s'y transporta donc peu de moments après, et c'était là que DIEU lui avait préparé le remède qui devait opérer la guérison de son corps et l'entière conversion de son âme. Une femme possédée du malin esprit, qu'il rencontra en se rendant à l'église, lui adressa des paroles qui l'étonnèrent.

« Quoique je n'eusse point de sou-
» tane, dit-il, et que jamais elle ne m'eût vu, m'ap-
» pelant par le nom de ma condition, elle me dit
» en italien : Abbé Français, si tu ne te convertis
» pour vivre en homme de DIEU, attends d'étranges
» traitements. »

XXIII.

A Lorette, M. Olier est tout changé.

Dès que M. Olier eut mis le pied dans la grande église, au milieu de laquelle s'élève la sainte maison,
« car je n'osais pas, dit-il, entrer ce jour-là
» même dans cette chapelle, n'ayant pas été à con-
» fesse ; » son âme se sentit comme tout inondée de
consolations intérieures. « En entrant dans l'église,
» ajoute-t-il, je fus touché vivement jusqu'à verser
» des larmes en abondance. Je fus tellement atten-
» dri par les caresses de la très-sainte Vierge, et je
» ressentis des secours si puissants, qu'il fallut me
» rendre à mon Sauveur qui me poursuivait depuis
» un si long temps. Je me trouvai si puissamment
» touché, et je sentis des mouvements si vifs, que,

» tout baigné de larmes, je demandai avec instance
» à la très-sainte Vierge qu'elle m'obtînt la mort,
» quand elle prévoirait que je devrais tomber dans
» mes péchés passés, dans lesquels, grâce à DIEU,
» je ne suis point retombé depuis. Mon DIEU ! qu'ils
» sont utiles aux pécheurs, les lieux dédiés à la
» piété de la très-sainte Vierge. Ce fut le coup le
» plus puissant de ma conversion ; et comme cette
» admirable princesse fait plus de bien qu'on n'en
» demande, au lieu de la guérison des yeux du
» corps que je lui demandais, elle me donna celle
» des yeux de l'âme qui m'était bien plus nécessaire,
» sans que je le connusse toutefois. Je crois que le
» corps et l'âme auraient bien à combattre à qui
» reçut davantage. En entrant dans l'église, je fus
» guéri soudainement de la fièvre, en sorte que le
» médecin, étant ensuite venu me visiter, me trouva
» le pouls si remis qu'il crut que j'étais arrivé en
» carrosse. Outre que je reçus la guérison de mes
» yeux, et que depuis je n'ai pas eu sujet d'appré-
» hender pour la vue, je reçus alors un grand désir
» de la prière ; car je me souviens que je demandai
» avec zèle de pouvoir passer la nuit en priè-
» res dans cette sainte maison, comme je l'ai fait
» ailleurs dans les lieux dédiés à la très-sainte
» Vierge (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 124, 125.

Il passa en effet la nuit dans l'église de Lorette, toujours en prières (2), et versant continuellement des larmes (3). Les grâces extraordinaires dont il fut favorisé firent de M. Olier un homme nouveau ; et après ce voyage il n'était plus

reconnaissable.

« C'est dans ce saint lieu, dit-il, que j'ai été engendré à la grâce par les prières de la très-sainte » Vierge, et cette mère de miséricorde m'a fait renaître à DIEU dans le lieu même où elle avait engendré JÉSUS-CHRIST dans ses chastes entrailles (4). » Il retourna à Rome marchant encore à pied, et y arriva sans accident, bien consolé du succès de son voyage, s'occupant, dans le chemin, des miséricordes de DIEU, et des grandeurs de son aimable bienfaitrice.

(2) La Vie de M. Olier, par le Père Giry, pag. 13. — Vie du même dans l'Année Dominicaine

(3) Ibid. p. 416. — Remarques hist. t. III, pag. 455.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 306, 351, 409 ; tom. m, p. 270.

NOTES DU LIVRE PREMIER

SUR LA FAMILLE OLIER

NOTE 1, p. 1. — La famille Olier a produit une suite remarquable de grands audrenciers de France, de maîtres des requêtes, de conseillers au parlement de Paris, plusieurs conseillers d'État, un avocat-général, un président au grand conseil, des intendants de province, des gouverneurs de place, des chevaliers de Malte, un ambassadeur à Constantinople, Charles-François Olier de Nointel, devenu justement célèbre dans la diplomatie aussi bien que dans l'histoire des lettres et des beaux-arts ; et ce fut sans doute en récompense de leurs services, que plusieurs membres de cette famille reçurent du Souverain les fleurs de lis d'or qu'ils portaient dans leurs armes. Elle eut encore l'avantage d'être alliée aux familles les plus honorées dans la magistrature, aux Molé, aux Séguier, aux Bellièvre, aux Méliand, aux Le Tellier, aux Colbert, aux Amyot, aux Malesherbes, à des maisons illustres par leur noblesse, aux vicomtes de Polignac, et à beaucoup d'autres. Histoire de la Grande Chancellerie de France, par Abraham Tessereau, 2 vol. in-folio, 1710, liv. II, pag. 124-226 ; liv. III, pag. 350, 306, 384, 372, 351 ; liv. IV, pag. 662. — Dictionnaire de la Noblesse, par M. de la Chesnaye-des-Bois, 2^e édition, tome xi. in-4°. Paris, 1776, pag. 74 et suiv. tom. x, pag. 166, et tom. IX. pag. 461. — Biographie universelle ancienne et moderne, in-8°. Paris. 1822, tom. XXXI, pag. 341 et suiv. — Histoire généalogique de la maison de France, in-folio, tom. VI, pag. 573 ; t. IX, p. 201. — Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France, par M. de Courcelles, in-4°. Paris, t. x, p. 54. — Les Généalogies des Maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi, in-fol., ms. de la bibl. del'Arsenal. — Familles de Paris, in-fol., avec leurs armes enluminées, t. I, p. 481 : ms.

de la bibl. de l'Arsenal. — Archives du ministère des affaires étrangères, ambassadeurs de C. P. — Recueil d'alliances, ms. de la bibl. Mazarine, in-fol. p. 165.

NOTE 2, p. 2. — Jacques Olier était fils de François Olier, Seigneur du Petit-Hangest et de Vandelle, et de Madeleine Molé, tante du garde-des-sceaux de ce nom. François Olier, qui avait exercé diverses charges de magistrature sous Henri II, François II, Charles IX, Henri III, et Henri IV, entre autres celle de grand-audiencier de France, laissa à ses enfants un avantage plus précieux que ses charges et ses biens : son attachement inviolable à la foi catholique, qu'il avait conservée pure au milieu des tempêtes excitées par l'hérésie, durant les temps malheureux où il vécut. Il mourut âgé de 77 ans, le 2 avril 1597, après une longue maladie qui fit éclater sa résignation, sa piété et sa patience, et fut inhumé à l'église Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, dans un caveau qu'il avait fait construire pour la sépulture de ses descendants (1). On y lisait cette épitaphe : En la voûte de la chapelle gisent Noble homme François Olier, Seigneur du Petit-Hangest et Vandelle, Conseiller du Roi, et Secrétaire ordinaire ès-maison et Couronne de France, Audiencier en la Chancellerie de Paris, qui, âgé de soixante et dix-sept ans, est décédé le deuxième jour d'avril 1597 ; et demoiselle Madeleine Molé, sa femme, âgée de soixante-trois ans, qui est pareillement décédée le dernier jour de juin, audit an ; lesquels ont fondé, à perpétuité, une messe pour chacun jour, et quatre grand'messes par an, en l'an 1576.

(1) Epitaphes s de la ville de Paris, in-folio, t. I, p. 646. Ms. de la bibl. de l'Arsenal. — Item de la bibl. Mazarine.

François Olier laissa trois fils, Jacques Olier de Verneuil, père du fondateur du séminaire de Saint-Sulpice ; François Olier de Nointel, chef de la branche de ce nom ; et Nicolas-Edouard Olier, conseiller au Parlement de Paris. Ce dernier est l'auteur d'un journal curieux, qui contient onze années du règne de Henri IV, et qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi, à Paris. Il est indiqué dans la Bibliothèque historique de la France ; on y trouve quelques détails remarquables sur l'histoire de la Ligue. (2).

(2) Fonds de Baluze, 546, 1, reg. 9821, 3. q

NAISSANCE ET BAPTÊME DE M. OLIER

NOTE 3, p. 2. — M. de Bretonvilliers (3), marque la naissance de M. Olier au 21 septembre 1608, fondé sans doute sur une lettre de celui-ci à Pierre Vivien, son valet de chambre à Pébrac, datée du 21 septembre 1637, et dans laquelle il lui dit : Pierre, mon ami, j'ai aujourd'hui 30 ans, je suis plus vieux que je ne pensais ; prie Dieu à bon escient pour ma conversion (4). Mais on devait plutôt conclure de là, qu'il était né le 20 septembre 1608, et que, le 21 septembre 1637, il commençait d'entrer dans sa trentième année. Au reste, tous les monuments fixent sa naissance au 20 septembre ; il est certain, par les registres des baptêmes de la paroisse Saint-Paul, qu'il fut baptisé ce jour-là (5). M. Olier nous apprend lui-même qu'il fut baptisé le propre jour de sa naissance : Priez pour celui qui est né et baptisé à tel jour qu'il vous écrit (6). Et encore, que ce jour était la veille de la fête de Saint Matthieu, par conséquent le 20 septembre : « La

» veille de Saint Matthieu, qui est le jour de ma malheureuse

» naissance en Adam et bienheureuse en Jésus-Christ,
ayant

» ouï dire que j'étais né et baptisé ce jour-là (7). »

(3) Vie Ms. de M. Olier, t. I, p. 6.

(4) Lettres aut. de M. Olier, p. 563.

(5) Etat-civil de Paris. Naissances de la paroisse
St-Paul depuis 1598 jusqu'en 1609, p. 226, 2^e
colonne.

(6) Lettres aut. de M. Olier, p. 641.

(7) Ms. aut. sur la très-sainte Vierge, p. 20.

M. OLIER EUT POUR PATRONS SAINT JACQUES LE
MINEUR ET SAINT JEAN

NOTE 4, p. 3. — C'est sans aucun fondement que quelques auteurs disent que M. Olier fut nommé au baptême Jean-Jacques, et que d'autres l'appellent simplement Jacques Olier (1). Il prit probablement le nom de Jacques à la Confirmation, comme c'était alors la coutume : le baron de Renty, en recevant ce sacrement, ajouta le nom de Jean-Baptiste à celui de Gaston qu'il avait reçu au baptême (2). Quoiqu'il en soit, ce second patron que prit M. Olier était Saint Jacques le Mineur, et non Saint Jacques frère de Saint Jean, comme on l'a écrit. M. Olier s'en explique lui-même de la manière la plus expresse dans ses Mémoires. « Le I^{er} jour
» du mois de mai, mon patron S. Jacques.... S. Jacques mar-
» tyrisé dans Jérusalem, ce grand saint dont j'ai l'honneur
de
» porter le nom aussi bien que celui de S. Jean (3). »

(1) Vie de S. Vincent de Paul, in-4°, t.I, p. 202.

(2) Vie de M. de Renty, in-4°, 1651, p. 3. — Voyez aussi : Vie de la sœur Boufard, in-8°, 1700, p. 1.

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 473, et t III, p. 403.

(4) Vie Ms. de M. Olier, tom. I. p. 6, 7.

(5) Mém. aut. t. II, p. 194.

(6) Ibid. p. 74, 75.

(7) Ibid. p. 114.

Il n'est pas aisé de déterminer quel était ce dernier ; M. de Bretonvilliers dit seulement que M. Olier ne porta pas en vain le nom de Jean, ayant ressemblé à S. Jean-Baptiste par son zèle à faire connaître JÉSUS-CHRIST. et même à S. Jean l'Évangéliste par ses faveurs et ses grâces (4) Il donne toutefois à entendre que S. Jean-Baptiste était un de ses patrons ; car, le comparant à ce Saint, il fait remarquer, comme convenance de ce parallèle, qu'en effet M. Olier s'appelait Jean. M. Olier lui-même est plus exprès encore : Il faut, dit-il, que je m'exerce à l'anéantissement, à l'imitation de S. Jean-Baptiste, mon bon patron : j'espère qu'il me souffre en cette qualité à ses pieds, aussi bien que S. Jean l'Évangéliste (5). Il est vrai qu'on ne le trouve jamais appelé Jean-Baptiste ; on peut cependant conjecturer de ces paroles, que portant le nom de Jean en

général, il avait pris ces deux Saints pour patrons. Car, d'un côté, nous voyons qu'il honorait S. Jean l'Évangéliste comme tel : Je prie Notre-Seigneur, écrivait-il, qu'il me fasse la grâce de ressembler à ce Saint, mon grand patron, aussi bien en esprit que de nom (6) ; et de l'autre, il est certain qu'il mettait S. Jean-Baptiste sur la même ligne, ainsi qu'on l'a vu, et qu'il le répète encore un peu après : Saint Jean-Baptiste, mon grand patron, dans l'esprit duquel je voudrais vivre à la gloire de mon maître (7). Cette particularité explique peut-être pourquoi il attendit le propre jour de la fête de ce Saint pour célébrer sa première messe, quoiqu'il eût été ordonné prêtre plus d'un mois auparavant : et pourquoi Mlle de Bussy, sa cousine, qui, lui étant redevable, après DIEU, de son entrée en religion, cherchait tous les moyens de lui en témoigner sa reconnaissance, voulut être consacrée à DIEU ce jour-là même par M. Olier, et porter le nom de Madeleine de Saint-Jean-Baptiste.

SONGE DE MADAME OLIER

NOTE 5, p. 4. — M. Olier ne parle que d'une manière incidente du songe que sa mère avait eu, lorsqu'elle le portait dans son sein, et s'exprime en ces termes :

« J'ai oui dire à un Jacobin réformé, qu'il avait entendu
» de ma mère qu'étant en couches de moi, elle avait eu en
» songe la vue d'une boule et d'un flambeau auprès,
comme

» l'avait eue la mère du grand S. Dominique (1). » Ce rapprochement nous autorise à penser que ce flambeau semblait embraser le globe, puisque autrement l'analogie entre ces deux songes n'existerait plus. Vidit enim se gestare, dit Thierri d'Apolde, parlant de la mère de saint Dominique, catulum in utero, qui ardentem in ore faculam bajulabat ; egressus autem ex utero totum mundum ignibus de ore suo procedentibus incendebat (2). Ce qu'on raconte

de la mère de S. Colomban est tout-à-fait semblable.
« Gravida, noctu in
» somnis, vidit è sinu suo rutilantem solem, nimioque
fulgore
» procedere, mundo ingens lumen præbere (3). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, tom. II, p. 313,
verso. d 1

(2) Lib. 1, cap. 1, n^{os} 12 et 14.

(3) Cornel. à Lapide, Comm. in Num. caput XXIV,
p. 879.

PRÉDICTION DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

NOTE 6. p. 11. — Tous les auteurs qui ont parlé de la réponse de S. François de Sales touchant la vocation de M. Olier, l'ont regardée comme l'effet d'une lumière prophétique. C'est ce qu'affirment les savants auteurs du Gallia christiana ¹⁹ ; le sous-promoteur de la foi, et d'autres théologiens, dans les procédures faites à Rome pour la béatification de la mère Agnès ²⁰ ; c'est ce qu'on lit dans les Vies des Saints ²¹ du P. Giry, provincial des Minimes ; dans l'Histoire du tiers-ordre de S. François ²². du P.

Hilarion de Nolay ; dans celle de saint François de Sales par M. de Cambis ²³, et dans d'autres ouvrages dont l'énumération serait superflue. On peut remarquer ici que saint François de Sales, l'un des hommes de ce siècle qui désirèrent le plus ardemment de voir s'établir en France des compagnies vouées à l'institution du clergé, parut être destiné par la Providence pour manifester leur vocation à ceux qui devaient donner commencement à une œuvre si importante. Il pressa vivement Pierre de Bérulle de jeter les fondements de l'Oratoire, établi primitivement pour cette fin : ce fut lui aussi qui fit connaître au cardinal de Retz la destinée de la communauté naissante de M. Bourdoise, lui prédisant que DIEU avait de grands desseins sur elle ²⁴ ; et ces exemples peuvent autoriser à penser qu'il a connu aussi la vocation de M. Olier, suscité de DIEU pour concourir au même dessein. On sait d'ailleurs que S. François de Sales était souvent inspiré de lumières prophétiques, lorsqu'il célébrait les saints mystères ²⁵ ; et cette circonstance est remarquable. puisque ce fut au sortir même de l'autel qu'il fit à madame Olier la réponse dont nous parlons ; réponse si ferme et si précise, et donnée avec tant d'assurance, qu'à moins de supposer une lumière d'en haut, elle serait dans la bouche d'un homme si sage, et dans une circonstance si grave et si religieuse, un acte de témérité bien étrange, pour ne rien dire davantage, et tout-à-fait inconciliable avec le caractère bien connu de ce grand Saint.

NOTE 7, p. 13. — M. de Bretonvilliers, dans la Vie manuscrite qu'il a composée de M. Olier, s'exprime de la sorte en rappelant la réponse de S. François de Sales, touchant la vocation de M. Olier : « Ce grand serviteur de DIEU, après

» avoir offert et représenté cette affaire durant quelques
» jours à Notre-Seigneur, tout éclairé d'en haut, répondit
» à la mère qu'elle n'appréhendât aucunement, que Dieu

» s'était choisi cet enfant pour sa gloire, qu'il s'en servirait
» un jour pour le bien de son Église, et qu'elle changeât
» dorénavant sa crainte en actions de grâces vers la bonté
» de Notre-Seigneur, pour la faveur qu'elle lui faisait, de
» vouloir prendre un de ses enfants à son service. »

Le P. Giry s'est exprimé à peu près de la même manière, comme on l'a rapporté. Voyez aussi la Vie de M. Olier, par le père de Saint-Vincent (1). L'auteur de l'Histoire des Ordres monastiques met à peu près la même réponse dans la bouche de S. François de Sales. « Les parents de l'enfant, dit-il, lui au-

»raient fait peut-être quitter l'état ecclésiastique, si S. Fran-

»çois de Sales ne l'eût empêché, assurant madame Olier que

» DIEU, dont il avait imploré les lumières, lui avait fait con-
»naître qu'il avait choisi cet enfant pour sa gloire et le bien
» de son Église ; la priant non-seulement de ne point faire
» attention à ses doutes, mais même de lui donner son fils,
» du consentement de M. Olier, afin qu'étant auprès de lui
» il pût se former aux vertus ecclésiastiques (2). »

(1) L'Ann. Dom. part. 1^{re} de Septembre, p. 416. —
Remarques histor., t. III, p. 454.

(2) Histoire des Ordres Monastiques et Militaires,
in-4°, t. VIII, p. 132.

Grandet, dans la Vie de M. Olier, qu'il composa sur celle publiée par le P. Giry, et sur les traditions recueillies par lui au séminaire de Saint-Sulpice, où il avait fait ses études ecclésiastiques, s'exprime en ces termes : « S. François de » Sales, étant à Lyon, alla voir un jour M. Olier, intendant » de la province du Lyonnais. Mme Olier fit venir son fils » pour saluer le saint prélat, et lui dit : Je vois ce jeune » homme d'un caractère si vif et si bouillant, que je doute » fort que nous en puissions faire un bon ecclésiastique. Le » Saint, ayant regardé attentivement le jeune Olier, l'em- » brassa, et dit à sa mère : Madame, DIEU a choisi votre fils » pour travailler à sa gloire et pour le bien de son Église ; » il veut en faire un saint prêtre (3). »

(3) Vie Ms. de Grandet, t. I, p. 128.

SUR LA RÉPONSE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES A M. BOURDOISE

NOTE 8, p. 15. — Saint François de Sales étant arrivé à Paris, vers la fin de l'année 1618, eut occasion de prêcher dans diverses églises de cette capitale, où il était toujours suivi d'une grande foule de personnes de condition. M. Bourdoise, qui ne lui avait jamais parlé et cherchait l'occasion de s'entretenir avec lui, s'avisa d'aller un jour lui présenter une longue lettre. Le saint évêque la lut très-attentivement, et puis la relut encore ; car on lui disait dans cette épître : que ses sermons, bien qu'ils attirassent tant de monde, seraient peu utiles, tant qu'on ne travaillerait pas à réformer le clergé ; et qu'il ferait beaucoup mieux de s'appliquer à cette œuvre, qu'à celle de la Visitation, qu'il établissait alors. Saint François de Sales demanda au porteur qui était l'auteur de cette lettre ; et M. Bourdoise

lui ayant répondu que c'était lui-même, il le fit asseoir, et s'entretint pendant une heure avec lui. Comme dans cette conversation, M. Bourdoise insistait toujours sur la nécessité de réformer les prêtres, préférablement à toute autre œuvre, le saint évêque pour justifier sa propre conduite, lui fit la réponse (1), qui est le sujet de cette note : « Après avoir tra-

» vaillé moi-même pendant dix-sept ans à former seulement

» trois prêtres, tels que je les souhaitais, pour m'aider à

» réformer le clergé de mon diocèse, je n'ai réussi qu'à en for-

» mer un et demi ; et je n'ai pensé aux filles de la Visitation,

» que lorsque j'ai eu perdu toute espérance à l'égard des

» ecclésiastiques (2). »

(1) La Vie de M. Bourdoise, in- 4°, Paris, 1714, p. 108 et suiv.

(2) Vie du même manuscrite, in-4°, de la Bibliothèque Mazarine

Jusqu'ici personne n'avait élevé de doutes sur l'authenticité de cette réponse. L'un des derniers historiens de saint François de Sales l'a démentie formellement, en taxant le récit de M. Bourdoise de souvenir infidèle, que le rapporteur travestit selon ses propres impressions. Malgré le respect dont nous sommes pénétrés pour ce pieux écrivain, il nous est impossible de partager son avis.

D'après cette réponse, saint François de Sales n'aurait pensé à la Visitation, qu'après dix-sept ans de travail, employés à essayer de réformer le clergé, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pensé que l'année 1610, où il établit cet institut. Or, s'il eût parlé de la sorte, objecte l'historien, il aurait blessé la vérité, puisque depuis l'année 1603, il savait par révélation divine qu'il en serait l'instituteur (3).

(3) Vie de S. François de Sales, par M. Ha-mon, tom. I, p. 439.

Mais saint François de Sales était-il obligé de découvrir à M. Bourdoise cette révélation ; et, par sa réponse, en la couvrant comme il le fit, blessa-t-il la vérité ? Bien loin d'être obligé de la faire connaître à M. Bourdoise, qu'il voyait alors pour la première fois, il devait, au contraire, la lui laisser ignorer, afin de ne pas démentir, par une confidence inutile, indiscrete et hors de propos, le caractère de sagesse et de prudence consommée, que son historien, après sainte Chantal, admire en lui avec tant de raison : « Jamais il n'a laissé échapper un secret ; et il ménageait si

» bien ses expressions, qu'elles rendaient parfaitement tout

» ce qu'il voulait dire, ni plus, ni moins (1). » C'est certainement ce qu'il devait faire dans cette rencontre, et c'est ce qu'il fit très-sagement, en parlant de l'institution de la Visitation, selon ce qui en avait paru à l'extérieur. Par là, il ne blessa pas la vérité, puisque d'après tous les moralistes, et d'après saint François de Sales lui-même, ce n'est pas l'offenser que d'en couvrir discrètement et prudemment (2) une partie, lorsqu'on ne pourrait la produire toute entière sans un grave inconvénient : c'était

précisément le cas où se trouvait saint François de Sales ; il n'a donc pas donné atteinte à la vérité, par la réponse que lui attribue M. Bourdoisc.

(1) Ibid. t. II, p. 426, liv. VII, chap. XII.

(2) Intruduction à la Vie dévote, part, III, chap. xxx. Edition de 1651, p. 431.

2° L'historien regarde encore comme contraire à la vérité, que saint François de Sales n'ait pu former trois prêtres, tels qu'il les souhaitait, pour l'aider à réformer le clergé de son diocèse : attendu, dit-il, qu'il travailla toute sa vie à former dans son diocèse un bon clergé.

Mais ce n'est point ce dont il s'agit dans cette réponse. M. Bourdoise parlait de la nécessité de réformer les Ecclésiastiques, et saint François de Sales, qui avait trouvé des curés déjà établis dans toutes les paroisses du diocèse de Genève, lui répond qu'avant même d'être évêque, comme depuis, il avait travaillé pendant dix-sept ans à préparer les moyens de cette réforme. Certainement, l'historien ne peut nier qu'elle ne fût devenue nécessaire : « alors, en

» effet, dit-il lui-même, il n'y avait pas de séminaire pour.
» former les jeunes clercs à la science, et aux vertus ecclésiastiques ; on entraît dans le sacerdoce, sans en avoir
» connu, médité, pratiqué les devoirs ; et le clergé devait
» nécessairement se ressentir de ce défaut d'école prépara-

»toire (3). » Ce fut précisément pour apporter à ce mal un

remède efficace, que saint François de Sales s'efforça, quoiqu' en vain, d'établir un séminaire pour son diocèse dans la Sainte-Maison de Thonon (4), où, en élevant les jeunes clercs, on eût pu recevoir les curés pour y faire des retraites ; et s'il renonça, malgré lui, à la poursuite de ce dessein, c'est qu'après dix-sept ans de travaux, il ne put réussir à former trois sujets, qui fussent en état de prendre la conduite d'une institution si désirée et si nécessaire. Il n'en forma, dit-il, qu'un et demi, pour signifier que ce dernier manquait d'une partie des qualités requises. Ses successeurs, non plus que lui, ne trouvèrent pas ces trois hommes dans leur clergé, et furent obligés d'appeler, longtemps après sa mort, les prêtres de Saint-Lazare, d'abord pour les exercices des Ordinands en 1641 (5) ; et plus tard en 1663, pour la direction du séminaire que M. d'Aranthon établit heureusement (6).

(3) Vie de S. François de Sales, t. II, p. 213

(4) Œuvres de Saint François de Sales, t. XIV. Blaise. Paris, 1821. Opuscles p. 163.

(5) Vie de Juste Guerin par Dom Arpaud, Anneci 1837, liv. II, ch. x, p. 191.

(6) Vie de M. Jean d'Aran-thon, liv. II, ch. M, p. 119, 121.

Ce nombre de trois prêtres, que saint François de Sales jugeait nécessaire et suffisant, pour l'aider à réformer son clergé, est digne de remarque, si l'on considère que M. Olier, dans son Projet d'établissement des séminaires, présenté à l'Assemblée générale des Evêques en 1651, et M. Bourdoise de son côté (1), n'en demandaient pas davantage, pour renouveler le clergé dans chaque diocèse.

« Trois hommes

» apostoliques, dit M. Olier, parlant des directeurs de séminaires, trois hommes remplis d'humilité, de douceur, de patience, de zèle, de charité, avec la science et la sagesse nécessaires à ce divin emploi : c'est assez pour renouveler le clergé, et par conséquent, le troupeau tout entier. David, image de Jésus-Christ, avait trois Forts à la tête de ses officiers et de ses soldats, qui étaient l'âme et la vie de toute son armée ; et notre Seigneur n'en a pas donné davantage à chaque partie du monde. Ainsi, trois bons ministres, par les mains de qui passerait le clergé, et dans le sein desquels reposeraient tous les sujets du Séminaire seraient capables de tout sanctifier : tant est grande et admirable la vertu de l'Esprit Apostolique (2). »

(1) Mémoires de M. du Ferrier p. 156, 157.

(2) Projet d'établissement d'un séminaire, in-4°, Paris, Langlois, 1651, sect. 2, § 2. — - Vie de M. Olier, par M. Nagol. Versailles, 1818, p. 600 et 601.

(3) Vie de M. Bourdoise, liv. II, p. 109, in-4°, 1714.

(4) Ibid. pag. 120 — Vie du même, in-12°, 2e Edition. Paris, 1784, liv. II, p. 183, etc. — Vie Ms., in-4°, p. 214. Bibliothèque Mazarine — item, in-folio.

Concluons donc que ces paroles que M. Bourdoise assure avoir apprises de la propre bouche de saint François de Sales, au sujet de ces trois prêtres d'élite : Je n'ai pu en former qu'un et demi, sont un exposé fidèle et judicieux du motif qui empêcha saint François de Sales, malgré ses éminentes vertus et son dévouement à son diocèse, de tenter plus longtemps, après dix-sept ans d'efforts inutiles, l'œuvre de la réforme de son clergé par un Séminaire diocésain, et qu'au lieu d'être défavorables à la mémoire de ce grand évêque, elles sont une justification irrécusable de sa conduite, devant les hommes aussi bien que devant Dieu. Aussi M. Bourdoise fut si frappé de cette réponse, qu'il la mit lui-même par écrit (3) ; et les prêtres de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui, depuis cette entrevue, eurent

de fréquents rapports avec saint François de Sales, loin de reconnaître qu'elle eût quelque chose d'excessif, l'ont toujours conservée avec soin dans leurs traditions orales et écrites, et l'ont même rapportée dans toutes les Vies, qu'ils ont composées de M. Bourdoise, sans y rien changer (4). Bien plus, ce dernier y a même trouvé l'occasion et la matière de l'une de ses Sentences cléricales, si connues depuis et tant de fois réimprimées, sans que cette sentence ait jamais excité aucune réclamation, de la part des admirateurs de saint François de Sales, les plus instruits de tous les détails de sa vie. Parmi les évêques du XVII^e siècle, celui qui étudia avec le plus de soin et de recherches, ses actions et ses vertus, fut, sans contredit, M. de Maupas, Evêque du Puy. Après avoir lu tout ce qu'on en avait écrit, et interrogé une multitude de personnes (1), il publia en 1657 la Vie de saint François de Sales, qu'il alla même offrir au Souverain Pontife ; l'assemblée générale du clergé de France l'ayant député à Rome, pour la canonisation de ce saint prélat (2). A son retour en France, comme on venait d'imprimer les Sentences de M. Bourdoise, on les soumit à son examen, et le 12 du mois de mars 1658, il approuva ce recueil, où est rapportée la réponse de saint François de Sales (3) : preuve certaine qu'elle était regardée alors par tout le monde, comme incontestablement fondée sur la vérité.

(1) Vita B. Francisci Salesii à D. Mari-pas latine reddita à Creurio, in-12, 1669, approbatio censoris.
— Vie de c la mère Eugénie de Fontaine, in-12, pag. 94, III.

(2) Vie du serviteur de Dieu François de Sales,
par M. de Maupas, in-4°, Paris, 1657. Epist.
dedicat. p. 5. s

(3) Vie de M. Bourdoise, in-4°, 1714. Sentence, p.
LXIII, XIII approbation

NOTE 9, p. 15. — M. Olier nous apprend que ce fut par les avis et le conseil de saint François de Sales qu'il porta la soutane, quoiqu'il eût cependant déjà reçu la tonsure avant de connaître ce prélat, et qu'il possédât même un bénéfice. C'est que, selon la mauvaise coutume de ce temps, les ecclésiastiques ne portaient point l'habit de leur état. Lorsque M. Eudes, qui avait déjà reçu les ordres mineurs, se présenta au Père de Bérulle pour entrer dans l'Oratoire, celui-ci, après quelques légères épreuves, lui fit prendre l'habit ecclésiastique, parce que, dit l'un de ses historiens, il suivait innocemment la coutume alors généralement reçue (4). On voit, en effet, dans la Vie de M. Bourdoise, qu'il n'y avait presque personne, même parmi les curés et les autres bénéficiers, qui portât la soutane hors de l'église ; et que M. Bourdoise ayant commencé à la porter tous les jours, dès qu'il eut été tonsuré, on fit d'une pratique si louable le sujet des plus messéantes railleries (5). Enfin, ce qui est plus étrange encore, la plupart de ceux qui recevaient la tonsure, n'avaient pas même de soutane durant cette cérémonie, jusque là que, vers l'année 1626, l'évêque de Tarse, coadjuteur d'Avranches, conférant les ordres dans la chapelle de l'archevêché de Paris, sur trois cents prétendants à la tonsure, il n'y en eut qu'un seul

qui fût en soutane, et encore était-ce M. Bourdoise qui l'avait envoyé (6).

(4) Vie du Père Eudes, 1827, 1. 1, p. 18, et not. 1.

(5) Vie de M. Bourdoise, in-4° c liv. 1, p. 34, et II, p. 115, 116.

(6) Vie Ms. de M. Bourdoise, in-4°, p. 368, 369, 407.

(7) Vie Ms. de M. Olier, par M. de B., t. I, p. 18. — Mémoire sur M. Olier, par M. Baudrand. p. 1.

(8) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 136. — Copie des Mémoires de M. Olier, tom. II, p. 27.

NOTE 10, p. 17. — M. de Longue-Terre, l'un des historiens de saint François de Sales, et d'après lui l'auteur

de de la Vie anonyme de ce saint, publiée à Paris, en 1687, in-4°, ainsi que Marsollier dans la sienne, rapportent que Madame Olier était accompagnée de ses filles lorsqu'elle se présenta à saint François de Sales pour recevoir sa bénédiction. Cette circonstance, si elle est véritable, ne peut infirmer la certitude du fait que nous rapportons, attesté par les Mémoires du temps (7), et par le propre témoignage de M. Olier : J'ai eu l'honneur, dit-il, de recevoir la bénédiction de M. de Genève à sa mort (8). Il dit pareillement dans son Panégyrique de saint François de Sales : J'ai eu le bien de recevoir sa bénédiction durant sa vie et à sa mort (1).

(1) Panégyrique Ms. de M. de Sales, Exorde.

NOTE 11, p. 17. — Dès que saint François de Sales eut rendu le dernier soupir, une multitude prodigieuse de peuple s'empressa d'aller baiser ses pieds, et la famille Olier ne fut pas des moins ardentes à lui donner des marques publiques de sa vénération. M. Olier comme Intendant de la province, ordonna de l'embaumer : il fit même tous ses efforts pour enrichir d'un si précieux dépôt la ville de Lyon, qui ne le voyait sortir qu'à regret de ses murs : ce fut lui, en effet, qui, au moment du transport, défendit aux porteurs de passer outre, et qui leur commanda, au nom du Roi, de laisser le corps à Lyon, jusqu'à ce qu'il constât de la volonté du défunt. Mais deux députés du chapitre d'Annecy ayant apporté à M. Olier le testament du saint Evêque, il se vit contraint de céder. « Les députés, dit Auguste » de Sales, l'enlevèrent tout à la même heure, sans s'arrêter » à faire des cérémonies, de crainte qu'il n'arrivât quelque

» autre empêchement et quelque sédition de la part du
» peuple (2). »

(2) Histoire du B. François de Sales, par Auguste
de Sales, p. 530, 583, 587

NOTE 12, p. 19. — M. Olier rapporte qu'il avait eu dessein, étant jeune, d'entrer dans un autre Ordre que celui des Chartreux. Il ne nomme pas celui de saint François, mais il le désigne équivalement, en disant que la fête du fondateur tombait au mois d'octobre. On sait, d'ailleurs, qu'il eut toute sa vie une grande affection pour saint François d'Assise, dont il est certain qu'il embrassa le tiers-ordre.

SUR LA SAINTE MAISON DE LORETTE

NOTE 13, p. 30. — On sera bien aise de trouver ici un précis de l'histoire de la translation de la sainte Maison de Lorette. Ce fut sous le pontificat de Célestin V, et lorsque les Chrétiens avaient entièrement perdu les saints lieux de la Palestine, que la petite maison, où s'est opéré le mystère de l'Incarnation dans le sein de Marie, fut transportée par les anges, de Nazareth dans la Dalmatie. ou l'Esclavonie, sur un petit mont appelé Tersato. Les miracles qui s'opéraient tous les jours dans cette sainte Maison, l'enquête juridique que des députés du pays allèrent faire à Nazareth même, pour constater sa translation en Dalmatie, enfin la persuasion universelle des peuples qui venaient la vénérer de toutes parts, semblaient être des preuves incontestables de la vérité du prodige. DIEU voulut néanmoins en donner une nouvelle, qui eût en quelque sorte l'Italie et la Dalmatie pour témoins. Après trois ans et

sept mois, la sainte Maison fut transportée, à travers la mer Adriatique, au territoire de Récanati, dans une forêt appartenant à une dame appelée Lorette ; et cet événement jeta les peuples de la Dalmatie dans une telle désolation, qu'ils semblaient ne pouvoir y survivre. Pour se consoler, ils bâtirent, sur le même terrain, une église consacrée à la Mère de DIEU, qui fut desservie depuis par des Franciscains, et sur la porte de laquelle on mit cette inscription : Hic est locus in quo fuit sacra Domus Nazarena quæ nunc in Recineti partibus colitur. Il y eut même beaucoup d'habitants de la Dalmatie qui vinrent en Italie fixer leur demeure auprès de la sainte Maison, et qui établirent la compagnie du Corpus Domini, appelée pour cela des Esclavons, jusqu'au pontificat de Paul III.

Cette nouvelle translation fit tant de bruit dans la Chrétienté, qu'il vint de presque toute l'Europe une multitude innombrable de pèlerins à Récanati, afin d'honorer la Maison dite depuis de Lorette. Pour constater de plus en plus la vérité de cet événement, les habitants de la province envoyèrent d'abord en Dalmatie, et ensuite à Nazareth, seize personnes des plus qualifiées, qui firent, sur les lieux, de nouvelles enquêtes. Mais DIEU daigna en montrer lui-même la certitude en renouvelant deux fois, coup sur coup, le prodige de la translation dans le territoire même de Récanati. Car, au bout de huit mois, la forêt de Lorette se trouvant infestée d'assassins qui arrêtaient les pèlerins, la Maison fut transportée à un mille plus avant, et se plaça sur une petite hauteur qui appartenait à deux frères de la famille des Antici ; et enfin ceux-ci ayant pris les armes l'un contre l'autre pour partager les offrandes des pèlerins, la Maison de Lorette fut transférée dans un endroit peu éloigné, et au milieu du chemin public, où elle est restée, et où a été bâtie, depuis, la ville appelée Lorette.

La translation miraculeuse de cette sainte Maison étant incontestablement démontrée, les souverains Pontifes ont établi une fête pour en célébrer la mémoire.

On lit dans le Martyrologe Romain, au dix décembre : Laureti in Piceno, Translatio sacræ domus Dei genitricis Mariæ, in qua Verbum caro factum est ; et, dans la sixième leçon de l'Office, ces paroles qui y furent ajoutées sous le pontificat d'Innocent XII : « Ipsius autem Virginis natalis domus,

» divinis mysteriis consecrata, ab Infidelium potestate in
» Dalmatiam prius, deinde in agrum Lauretanum Picenæ
» provincie translata fuit, sedente sancto Cœlestino V ;
» tandemque ipsam esse in qua Verbum caro factum est, et
» habitavit in nobis, tum pontificiis diplomatibus et
celeber-

» rimâ totius orbis veneratione, tum continuâ miraculorum
» virtute, et cœlestium beneficiorum gratiâ comprobatur.
» Quibus permotus Innocentius XII, quò ferventiùs erga
» Matris amplissimæ cultum fidelium memoria excitaretur,
» ejusdem sanctæ domûs translationem anniversariâ
solem-

» nitate in tota Piceni provincia veneratam, Missâ et
Officio

» proprio celebrari præcepit. »

Cette addition ne fut faite qu'après l'examen le plus sévère, dans la congrégation des Rites, en 1699.

Benoît XIV (De Festis B. Mariæ Virg. cap. XVI. De Festo Translationis sanctæ domûs Lauretanæ), fait voir que la vérité de cette histoire est appuyée sur les fondements les plus solides, et prouve invinciblement qu'on ne peut la révoquer en doute. Les preuves principales sont :

1° Les constitutions de Paul II, de Léon X, de Paul III, de Paul IV, et de Sixte V.

2° Les miracles presque sans nombre qui se sont opérés et s'opèrent encore tous les jours dans la sainte chapelle de Lorette : « De miraculis autem quæ quotidie in sacra illa

» domo contingunt, probantque locum illum eundem esse

» in quo ineffabile Incarnationis Verbi mysterium impletum

» est, ea sunt propè innumera, ibique continue

succedentia,

» atque ita nota, ut de iis dicere hominis sit abutentis otio
» suo. » Ibid. n. 2.

3° Le témoignage des écrivains les plus recommandables, comme Canisius, Baronius, Rainaldus, Tursellinus, Turrianus, Benzoni, Angelita, etc., et surtout Martorellus qui rapporte, dans son *Theatrum sanctæ domûs Lauretanæ*, les paroles de témoins qui, dans un examen solennel, attestent tenir de leurs ancêtres, qu'ils avaient vu, de leurs propres yeux, la sainte Maison portée dans les airs, et venir se placer au lieu où on la voit actuellement.

4° Le rapport des trois commissaires envoyés par Clément VII, pour comparer les dimensions de la sainte Maison de Lorette avec celles des lieux où elle était située auparavant, soit en Dalmatie, soit en Galilée, et qui les trouvèrent parfaitement conformes.

Benoît XIV, après avoir cité et adopté ces autorités différentes, ajoute : « *Sed temperare nobis ipsi non possumus,*

» *quin nonnihil dicamus de eo quod quidam, ut cruditi*
» *acrisque ingenii sibi famam parent, semihianti ore mussi-*
» *tant, sapientioribus magnique nominis criticis hujus non*
» *probari veritatem historię.* » Il oppose à ces faux critiques, Bollandus, Papebrock son continuateur, le P. Alexandre, Théophile Raynaud, Baillet lui-même, le P. Honoré de Sainte-Marie, Graveson, Guido-Grandus, Calmet, Muratori, etc., qui tous admettent comme incontestable la vérité de cette histoire.

C'est sur le modèle de la sainte Maison de Lorette, renfermée dans l'église du même nom, qu'a été construite la chapelle dite de Lorette, qu'on voit à Issy, dans la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice (1).

(1) Histoire du diocèse de Paris, par Leboeuf, t. VII, p. 11, 15. — Mercure de France, Avril 1742. — Via Crucis, ou Méthode pratique du chemin de la croix in-18, dernière édition.

LIVRE DEUXIÈME

INCERTITUDES DE M. OLIER SUR SA VOCATION ; ELLE
LUI EST ENFIN MONTRÉE EN FIGURE. IL SE MET SOUS
LA CONDUITE DE SAINT VINCENT DE PAUL ET
S'EXERCE AUX MISSIONS

Le désir de rompre tout commerce avec le d monde, pour se donner à DIEU sans partage, inspira à M. Olier la pensée d'embrasser la vie religieuse dans quelque monastère d'Italie. Il alla, pour ce dessein, dans l'île de Capri, au royaume de Naples ; et là, sentant un vif attrait pour la solitude, il songea d'abord à se retirer dans quelque Chartreuse afin d'y vivre entièrement inconnu (1). Mais dans l'incertitude de ce que DIEU demandait de lui, il visita quelques-unes des maisons de ces contrées, qui retraçaient la vie des anciens anachorètes : la vue de ces anges terrestres fit naître en lui des impressions et des désirs qu'il avait peine à ne pas regarder comme des marques de vocation à la vie du cloître ; et son attrait toujours croissant pour la contemplation, joint à la crainte de se perdre dans le monde s'il y rentrait, le confirmaient tous les jours dans cette persuasion. Cependant, ne connaissant pas assez clairement les desseins de DIEU sur lui, il prit le parti de repasser en France, où sa mère, privée de toute consolation, sollicitait ardemment son retour. Elle venait de perdre son mari, à la suite d'une maladie longue et douloureuse, pendant laquelle il avait fait éclater sa patience et sa vertu.

I.

M. Olier perd son père, et revient en France.

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, tom. I, p. 33.

2) Mém. aut. de M. Olier, t. u, p. 414.

M. Olier, vivement affligé de cette nouvelle qu'il apprit à Rome, ne put, pendant un jour et une nuit entière, arrêter les larmes (2) que lui faisait répandre la tendresse filiale, plutôt que la crainte des jugements de DIEU sur une âme si chrétienne.

« Il est, comme je l'espère, dans le ciel, écrivait-il,
» par l'heureuse fin qu'il a faite après de longues et
» très-fâcheuses maladies, et surtout après la dé-
» votion très-particulière qu'il a toujours eue en-
» vers la sainte Vierge (1). »

(1) Mém.aut. de M. Olier, t. I, p. 92.

Madame Olier, depuis la mort de son mari, ne cessait de solliciter son fils de repasser en France. Par un mélange de piété et de vanité mondaine, assez ordinaire à la plupart

des parents qui se flattent d'être chrétiens, elle désirait que son fils menât dans le clergé une vie régulière ; mais elle n'ambitionnait pas avec moins d'ardeur, pour lui, les postes de l'Église les plus éminents. Se voyant chargée seule du soin de ses fils, elle les poussait malgré leur jeunesse dans la carrière des honneurs ; elle obtint une charge de Maître des requêtes pour François Olier de Verneuil, son aîné, qui avait d'abord été conseiller au parlement de Paris ; elle pourvut Nicolas-Édouard Olier de Fontenelle, le plus jeune, de celle de grand Audienier de France, que leur père avait possédée de nouveau avant sa mort (2) ; et, pour celui dont elle demandait le retour, elle venait d'obtenir une place d'Aumônier du Roi. « Cette bonne mère, disait ce dernier, m'at-

» tendait avec impatience au retour de Rome et de
» Notre-Dame de Lorette, où j'avais été conçu à la
» piété et à la véritable vie ; elle me demandait
» beaucoup, dans l'attente qu'elle avait que je re-
» viendrais et que je paraîtrais avec éclat en sa
» maison, que je l'élèverais, que je me pousserais à
» la Cour. Elle croyait même que j'accepterais la
» place d'Aumônier du Roi, qu'elle s'était efforcée
» de m'obtenir par beaucoup de sollicitations et de
» prières ²⁶.

(2) Les Généalogies des Maitres des requêtes, Ms. etc. — Hist. de la Grande Chancellerie de France, liv. III, p. 372.

» A mon retour, ayant nouvellement perdu son
» mari feu mon père, et se voyant dépourvue d'ap-
» pui et d'amitié, elle me prit en si grande affec-
» tion, me voyant encore dans les vanités du siècle

» et tous les trains du monde, qu'elle ne pouvait
» assez me caresser ni me chérir. Elle me disait
» même que je tiendrais la place de mon père, et
» que je lui servirais de consolation et d'appui ; ce
» qui ne dura que fort peu (1).

II.

M. Olier embrasse ouvertement la pratique des
maximes évangéliques.

(1) Mém. auto, de M. Olier, t. II, p. 407.

(2) Mém. aut.. de M. Olier, tom. II, p. 308. —
L'Année Dominicaine, etc. - Remarques hist. t. II, p.
455.

» Quoique je n'eusse rien changé dans ma con-
» duite extérieure, je puis bien avouer, néanmoins,
» que depuis ma vocation à DIEU dans Lorette, je
» ne pouvais me complaire en autre chose qu'en
» l'entretien de DIEU ; le reste m'était à charge, ce
» m'était une géhenne ; si bien que mon élément et
» mon centre était de parler de DIEU seul. Toute-
» fois, je demeurai comme caché l'espace de neuf
» mois sans révéler à personne le dessein que j'a-
» vais de servir DIEU, et au dehors je ne paraissais

» quasi-point changé. Mais au jour de Noël, dans
» lequel je fis ma confession générale, je déclarai
» entièrement que j'étais à DIEU en JESUS-CHRIST,
» et je montrai au dehors ce que j'avais tenu caché
» au dedans (2). » Ce fut donc alors que M. Olier
commença à faire profession d'une vie tout apostolique, et
à mépriser les faux jugements du monde pour embrasser la
sainte folie de la croix. Ce n'est pas qu'il regardât comme
la voie commune des ecclésiastiques le genre
extraordinaire de dévouement envers les malheureux,
qu'on le vit déployer alors ; mais il était persuadé qu'il ne
pouvait résister aux mouvements de zèle dont il se sentait
pressé, sans résister à DIEU même ; et que, de sa fidélité à
les suivre, dépendraient la mesure de sa grâce et toute la
suite de sa vocation. Ces sollicitations pressantes le
portèrent d'abord à imiter la conduite extérieure de JÉSUS-
CHRIST, en faisant profession publique et éclatante de ses
conseils et de ses maximes ; et comme la mission du
Sauveur avait eu principalement pour objet les pauvres,
qu'il était venu évangéliser, M. Olier se sentit fortement
attiré à leur service, et en fit, dès lors, son œuvre de
prédilection.

Dès ce moment, il s'éloigna tout-à-fait de la compagnie
des grands, pour se confondre avec les gens du plus bas
peuple. Toutes les fois qu'il rencontrait des pauvres dans
les rues de Paris, il les abordait avec bonté, et les
conduisait dans sa maison pour les instruire. Ceux qui
étaient le plus mal vêtus lui semblaient avoir droit à une
plus grande tendresse ; il les recherchait à dessein et leur
témoignait une plus vive affection. Son cœur se dilatait au
milieu d'eux, parce que, sous les haillons qui couvraient
leurs corps, sa foi lui découvrait la personne de JÉSUS-
CHRIST, pauvre et manquant de tout. Les ayant ainsi
réunis, il les catéchisait, leur apprenant à chacun ce qu'ils
devaient croire et pratiquer pour arriver au salut, et leur
faisait des aumônes proportionnées à leurs besoins. Comme

il n'était point encore prêtre, ni même engagé dans les Ordres sacrés, il préparait tous ces pauvres à faire des confessions générales (1), et se servait d'un domestique sûr, pour les conduire ensuite à un confesseur dévoré du même zèle, avec qui il s'était lié d'une étroite et sainte amitié. C'était François Renar (2), fils d'un Maître des requêtes, honoré depuis peu du caractère de la prêtrise, et qui, malgré la répugnance naturelle qu'il avait à entendre les confessions, se mit à exercer tous les jours ce pénible ministère dans l'église des Capucins du Marais, depuis six heures du matin jusqu'à midi, le plus souvent en faveur des pauvres (3).

III.

M. Olier instruit les pauvres dans sa maison.

(1) L'Année Dominicaine, etc. — Remarques histor., tom. III, pag. 457.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonpilliers, p. 33. — Vie Ms. du même par M. Leschassier, pag. 6.

(3) L'idée d'un véritable Prêtre de l'Eglise de Jésus-Christ, exprimée en la Vie de M. Renar, p. 2, 29, 30.

IV.

M.Olier instruit les pauvres au milieu des rues.

M. Olier, non content d'instruire en secret tous ceux qui voulaient le suivre, donna bientôt à la capitale un exemple de zèle apostolique inconnu jusqu'alors. S'il en rencontrait qu'il ne pût conduire à la maison de sa mère, il s'arrêtait au milieu des rues, les instruisait en particulier, et leur rendait les mêmes services. Il en était souvent environné ; car ces mendiants, venant les uns après les autres, et voyant leurs camarades si bien accueillis par l'homme de DIEU, s'en approchaient eux-mêmes volontiers. Une charité si extraordinaire paraissait mal réglée aux yeux des gens du monde, et attirait souvent à M. Olier leurs railleries et leurs mépris (1). Un jour, comme il catéchisait un pauvre à la porte de Notre-Dame, un homme fort bien vêtu s'approcha d'un domestique qui le suivait, et lui dit : Tu diras à ton maître qu'il est un fou. M. Olier qui l'avait entendu, sans en rien faire paraître, continua d'instruire ce mendiant avec une douceur et une humilité capables de faire tomber à ses genoux celui qui l'outrageait ainsi, s'il avait su apprécier sa vertu. Il n'était pas rare d'entendre des personnes du monde le traiter d'homme simple, qui avait perdu l'esprit : « A quoi pense-t-il, disait » on, de s'amuser ainsi avec la populace ? » Mais ni ces discours, ni beaucoup d'autres, plus injurieux encore, ne purent diminuer sa fidélité à

l'attrait e intérieur qui le pressait (2). « Les Grands, disait
» il, ne manquent pas d'instruction : il y a assez de
» personnes qui s'offrent pour les instruire ; et les
» pauvres, pour l'ordinaire mieux disposés, on les
» néglige, on les abandonne, parce qu'auprès d'eux
» la vanité ne trouve rien pour se nourrir (3). »

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier ; p. C
— Année Dominicaine. — Remarques historiques.
Ibid.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,
tom. I, p. 38.

(3) Ibid. p. 39 et 40.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 262.

(5) L'idée d'un véritable Prêtre, p. 86.

Ces actes extraordinaires de charité touchèrent si vivement quelques ecclésiastiques de naissance, qu'ils commencèrent eux-mêmes à instruire aussi les pauvres au milieu des rues de Paris ; en sorte qu'en peu d'années ce

genre de ministère, d'abord si nouveau, n'eut rien que d'ordinaire au sein même de cette capitale (4). M. Renar, dont nous venons de parler, fut un des premiers qui s'y exercèrent (5) ; mais tous ne s'en acquittèrent pas d'abord avec une égale générosité. L'un de ces nouveaux missionnaires, trop faible encore pour braver le respect humain, s'éloignait quelquefois de M. Olier, ou se cachait dans une maison, lorsque, instruisant quelque pauvre, il venait à apercevoir des personnes de sa connaissance. Le serviteur de DIEU en éprouvait un vif déplaisir, et, reprochant ensuite avec douceur cette lâcheté à son ami, il lui représentait que c'était une folie de rougir de reconnaître les pauvres pour nos frères, puisque Jésus-Christ n'aura pas honte de nous avouer devant son Père pour les siens (1). Ces sentiments furent toujours, depuis, la règle invariable de sa conduite, jusque là que s'il rencontrait dans les rues des pauvres malades, il les conduisait lui-même à l'hôpital, ou les y faisait transporter sur-le-champ, s'ils étaient trop faibles pour s'y rendre eux-mêmes (2).

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 38 et 39.

(2) Ibid.

M. Olier est blâmé et persécuté par ses proches.

(3) Mêm. pour la Vie de M. Olier, de la main de M. Leschassier. — Attestations authentiques, touchant M. Olier, p. 207. — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, tom. I, p. 35 et 36.

Il ne pouvait pratiquer longtemps des œuvres si opposées à la prudence de la chair, sans éprouver des contradictions de la part de ses proches. Quelques-uns le blâmaient hautement, et regardaient sa conduite comme une singularité déshonorante pour un homme de qualité. On n'épargna, pour l'en dégoûter, ni railleries, ni reproches, ni représentations. Plus d'une fois on en vint jusqu'aux injures et aux menaces, et enfin on usa même d'une sorte de violence pour écarter les pauvres de l'appartement où il les rassemblait. Alors il commença à les conduire dans le lieu de la maison qui lui rappelait l'étable de Notre-Seigneur, ayant néanmoins l'attention, par ménagement pour sa famille, de les y introduire par une porte dérobée. Sa réponse à tous ceux qui le blâmaient était cette maxime de saint Paul : Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais point serviteur de Jésus-Christ (3). Il réunissait aussi de jeunes écoliers et même plusieurs aspirants à l'état ecclésiastique, pour les former à la vertu et aux lettres ; et c'était aux yeux de ses parents un nouveau sujet d'humiliation et de déshonneur. « Je n'ai jamais pu me dispenser de cette

» occupation, écrit-il, quelque murmure que cela
» excitât dans ma famille, qui était choquée de me
» voir tenir ainsi de jeunes écoliers auprès de moi,

» et de me faire le pédagogue de la jeunesse. Il est
» vrai que la bonté de Notre-Seigneur n'a pas souf-
» fert que j'aie eu de grandes oppositions au point
» que j'en pouvais avoir de la part de feu mon
» père ; car il avait un tel pouvoir sur moi, que,
» s'il eût vécu dans le commencement de mon re-
» tour de Rome, lorsqu'il fallut parler aux pauvres
» en pleine rue, je ne sais si j'eusse osé en sa pré-
» sence l'entreprendre. Il voulait me pousser dans
» le monde, et me mettre à la Cour, où j'eusse eu
» mauvaise grâce de pratiquer cet emploi. » Parlant
ensuite des missions qu'il entreprit peu après, il ajoute :
« De plus, je ne sais s'il eût pu souffrir
» qu'au lieu de paraître en public et dans les meil-
» leures chaires de Paris, comme j'avais commencé,
» je fusse allé prêcher dans les missions, aux plus
» pauvres villages, où je ne trouvais quelquefois
» qu'une grosse pierre pour chaire et point de bon-
» net, en sorte qu'il me fallait prêcher nu-tête et
» jusqu'à trois fois par jour ; cet homme sage et
» prudent n'eût pu le souffrir alors, à cause que la
» mission n'était point encore pratiquée par des
» personnes de condition (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 261, 262.

VI.

M. Olier procure l'entrée de M^{lle} de Bussy aux Carmélites.

Sa mère, qui lui avait témoigné tant d'affection à son retour de Rome, fut la première à ne pouvoir le souffrir dans des occupations qu'elle regardait comme un déshonneur public pour sa famille. Déjà elle avait commencé à ne plus le voir du même œil lorsqu'il eut refusé la charge d'Aumônier du Roi, et qu'il commença à vivre éloigné du monde. Mais ce qui excita les murmures de tous ses proches contre lui, ce fut que, peu après son retour en France, il facilita à Mademoiselle de Bussy, sa cousine, les moyens de s'arracher au monde et de se consacrer à DIEU dans l'ordre du Carmel (1). Il se prêta d'autant plus volontiers au généreux dessein de de cette parente, qu'elle lui avait témoigné une p. charité plus sincère qu'aucun de ses proches, en fondant à perpétuité une messe qui devait être offerte chaque jour pour elle et pour lui. Il crut d'ailleurs que le sacrifice qu'il ferait d'une des personnes du monde qui lui étaient alors le plus chères, lui obtiendrait pour lui-même quelque faveur de sainte Thérèse à qui il l'offrait ; il la fit donc entrer chez les Carmélites. Cette vertueuse fille en conserva jusqu'à sa mort la plus vive et la plus sincère reconnaissance. Voulant lui en donner une marque avant même de sortir de la maison, « elle

» demanda, dit M. Olier, la clef de mon coffre, et
» elle y laissa mille belles choses, qui étaient des
» restes de sa vanité ; croyant par là reconnaître
» les petits services que je lui avais rendus malgré
» ses parents et les miens, des mains desquels j'é-
» tais parvenu à la dégager. J'aidai encore une
» dame, attachée à sa personne, à être reçue Car-
» mélite. Je trouvais donc ces vanités dans mon
» coffre après son départ, et je m'en servis pour
» faire des présents à la très-sainte Vierge, comme
» j'avais commencé à le faire dès auparavant. J'of-
» fris pour l'ornement de plusieurs églises qui lui

» sont dédiées, divers présents en diamants, en argenterie et autres, et je fus un de ceux qui contribuèrent, par quelque somme considérable, à la décoration de l'église de Notre-Dame de Paris. Depuis, je lui ai fait de temps en temps quelques présents, ayant toujours tâché de témoigner mes affections à cette grande princesse, en lui sacrifiant les choses qui m'étaient le plus chères, et bien souvent sans le vouloir : car, dès que j'avais quelque chose de beau, je sentais dans mon cœur une impulsion involontaire de porter cet objet à Notre-Dame (2). » Au milieu de toutes les contradictions que ses proches lui faisaient éprouver, M. Olier montrait la plus inaltérable patience. Il croyait même que dans les procédés de sa mère, et dans ceux de ses autres parents à son égard, il y avait plus de pureté d'intention et de droiture que dans ses actions les plus saintes (1), et qu'ils n'agissaient ainsi envers lui, que parce que DIEU voulait, par ce moyen, éprouver sa patience et lui faire expier ses péchés. « Lorsque ma mère m'avait fait quelque mauvais traitement, dit-il, j'allais quelquefois à l'église Notre-Dame, et, me prosternant devant la statue de la très-sainte Vierge, je lui disais, le cœur tout affligé : Je vous prends pour ma mère, puisque la mienne me rebute ; ma sainte Vierge, servez-moi de mère, s'il vous plaît (2). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II. p. 407.

(2) Mém. aut. le M. Olier, t. I, p. 127.

(1) Ibid. t. II, p. 408.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 349.

VII.

M. Olier baise les plaies et les ulcères des pauvres.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 156. — Année Dominicaine etc. p. 431.

M. Olier ne mit cependant point de bornes à sa ferveur, malgré la douceur et les ménagements dont il usait pour ne pas trop aigrir ses proches. Ce même attrait fort et puissant, qui l'avait porté à instruire publiquement les pauvres, l'obligea, comme il s'exprime lui-même, à des actes plus héroïques encore, à baiser leurs pieds et même leurs plaies les plus horribles (3). Les victoires de ce genre

qu'il a remportées sur lui-même sont la preuve la plus décisive de la grandeur de son courage, et l'un des plus beaux triomphes de sa foi. Après que la religion a publié partout les traits semblables d'un père Claver et de l'illustre Apôtre des Indes, nous ne pensons pas devoir dérober à l'édification publique les actes de ce genre d'héroïsme que présente la vie de M. Olier, ni que la délicatesse des lecteurs chrétiens se refuse à en entendre le récit. Pressé par cet attrait intérieur, M. Olier, après avoir catéchisé les pauvres dans les rues de Paris, leur baisait ensuite les pieds par respect. S'ils avaient quelque plaie, il leur demandait comme une grâce la permission de la baiser ; et, étouffant alors les plus fortes répugnances de la nature, il ne craignait pas de coller ses lèvres sur des ulcères dont la vue seule faisait horreur aux passants. Une personne qui l'accompagnait, a compté jusqu'à seize occasions différentes, dit M. de Bretonvilliers (1), où elle l'a vu baiser ainsi les plaies les plus infectes, et coller sa bouche avec tant de tendresse et de complaisance sur la pourriture même qui en découlait, qu'il en avait ensuite le visage tout couvert. Traversant un jour le pont de l'Hôtel-Dieu, il aperçut un pauvre par terre, qui avait une plaie dont les passants ne pouvaient supporter la vue : il s'approche aussitôt, se jette à ses pieds, et ne voyant que JESUS-CHRIST dans la personne de son membre souffrant. après l'avoir embrassé, il baise la partie affligée de son corps à plusieurs reprises (2). Il revenait alors de l'église de Notre-Dame, et, selon la coutume qu'il observa quelque temps, il baisait, en sortant, les pieds de tous les pauvres qu'il rencontrait aux portes, sur le parvis, sur les ponts et dans les rues, sans jamais résister à l'attrait intérieur qui le portait si puissamment à ces sortes d'actes. « Qu'il est doux.

» ô mon DIEU ! de vous obéir, écrivait-il, et que
» vous rendez bien le centuple à ceux qui font sem-
» blant de vous être fidèles ; car je ne puis pas dire

» vous l'être réellement, sinon que j'ai toujours
» tâché de vous obéir depuis le moment que je me
» suis converti. Jamais je n'ai pu souffrir de vous
» rien refuser, en ayant le moyen et la force ; et j'ai
» toujours adhéré à vos sentiments, pour jeune que
» j'aie été à votre divin service. Saint Paul disait :
» Depuis ma vocation je n'ai pu adhérer à mes vo-
» lontés propres, à mon jugement et aux inclina-
» nations du sang et de la chair ; eh ! plutôt à DIEU
» que cela fût ainsi de moi, qui ne suis que su-
» perbe, comme en effet j'en suis tout composé !
» Mon doux JÉSUS, quel que je sois, c'est en vous
» que je reçois toutes ces grâces, et c'est pour vous,
» mon Tout, que je veux tout faire, tout dire
» et tout écrire, pour vous seul mon amour, qui
» rapportez tout à votre Père pour lequel vous vi-
» vez (1). »

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,
t. I, p. 34. — Vie de M. Olier, par le Père Ciry, part.
II, ch. V. — Remarq. historiques, t. III, p. 555.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,
p. 39.

(1) Mém. aut. » de M. Olier, t. II, p. 210, 211.

M. Olier, non moins docile à la voix du guide de sa conscience, qu'il n'avait été généreux à suivre l'attrait divin, cessa peu après d'offrir aux yeux de la capitale le spectacle d'une si étonnante humilité. Son confesseur, satisfait du courage héroïque de son pénitent, lui fit observer que ces actes extraordinaires de charité pourraient à la fin lui donner trop d'éclat : il n'en fallut pas davantage pour les interrompre aussitôt. M. Olier s'abstint donc dès ce moment de baiser les plaies des pauvres qu'il rencontrait à Paris et dans les autres villes, mais il ne laissait pas alors de les baiser en esprit (2). « Dans les villes, écrivait-il douze ans

» après, souvent et quasi toujours, je les baise en
» esprit, ne pouvant pas le faire extérieurement. Je
» sens mon cœur porté par l'esprit de Notre-Sei-
» gneur jusqu'à la plaie, avec grande tendresse.
» Cela m'apprend que ce bon Maître aime beau-
» coup ces sortes d'occupations intérieures ; qu'à
» l'intérieur rien ne doit nous paraître impossible ;
» et que nous ne devons rien laisser à faire, afin
» que dans l'occasion où DIEU nous demandera la
» chose jusqu'à l'extérieur, nous soyons toujours
» prêts à obéir. Il faut donc que notre intérieur
» soit bien plus grand que notre extérieur, et que
» ce que nous faisons au dehors nous paraisse si
» petit à l'égard de ce que nous désirons faire pour
» DIEU à l'intérieur, que l'oeuvre extérieure nous
» fasse rougir, étant si peu de chose pour une
» aussi grande majesté. Alors elle sera pleine d'hu-
» milité et de charité : deux conditions qui doivent
» accompagner nos œuvres, et qui étaient l'esprit
» dans lequel Notre-Seigneur faisait toutes les
» siennes (3). »

VIII.

On ordonne à M. Olier de ne plus baiser les pieds des pauvres qu'en esprit, lorsqu'il est dans les villes.

(2) Vie de M. Olier, par le Père Giry. — Ibid. p. 555.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 157.

Lorsqu'il marchait par la campagne, et qu'il rencontrait des pauvres, cédant alors à son attrait, il demandait de baiser leurs pieds ou leurs ulcères. Il rapporte lui-même que ces rencontres semblaient souvent être ménagées par une disposition particulière de la Providence, tant pour le soulagement spirituel et corporel de ces malheureux auxquels il faisait toujours l'aumône, que pour sa propre édification. Un jour, il vit venir à lui trois pauvres les uns après les autres, et sous lesquels sa foi vive et ardente lui montrait JÉSUS, Marie et Joseph.

« Le premier qui passa, dit-il, ce fut un bon vieillard, l'autre une bonne femme, et le troisième un jeune homme. Je les interrogeais de leur croyance, à quoi ils me répondaient fort bien ; le dernier surtout, qui me représentait JÉSUS-CHRIST, me toucha beaucoup : c'était un jeune

» homme qui avait un côté du corps tout brûlé, le
» bras tout retiré, tout perdu et même écorché. Je
» lui demandai entre autres choses d'où lui était
» venu cet accident ; il me répondit que pour avoir
» voulu sauver ses enfants du feu, il s'était ainsi
» brûlé le corps. Il ne pouvait répondre plus juste-
» ment à ma pensée ; ce rapprochement entre lui et
» mon Sauveur couvert de plaies pour avoir voulu
» sauver ses enfants me toucha vivement. Hé ! DIEU
» vous bénisse, lui disais-je à chacune de ses ré-
» ponses. Après que je l'eus consolé et que je lui
» eus souhaité la bénédiction de DIEU, il s'en alla
» content ; je le fus aussi beaucoup moi-même, de
» ce qu'il m'avait permis de lui baiser sa plaie (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 156, 157.

IX.

A Chartres, M. Olier est délivré de peines
intérieures.

Un autre sujet de joie pour M. Olier, fut que ce pauvre malheureux lui dit qu'il était de Notre-Dame de Chartres, circonstance qui augmenta Sa tendresse et sa générosité pour lui. Il fut ravi de témoigner à la très-sainte Vierge, dans la personne de ce pauvre, la reconnaissance qu'il conservait pour les grâces dont elle venait de le combler tout récemment dans cette célèbre église. Après son retour de Rome, DIEU avait voulu l'éprouver non plus seulement par ceux de ses amis et de ses proches qui censuraient sa

conduite, mais par lui-même. M. Olier s'approchait déjà tous les jours de la Sainte Table, et même du tribunal de la pénitence, afin d'éviter jusqu'aux plus légères imperfections ; lorsque DIEU, pour le purifier davantage encore, permit qu'il fût assiégé de peines intérieures les plus accablantes. « Je me souviens,

» dit-il lui-même, qu'au commencement que je fis
» profession de servir notre bon Maître et sa très-
» sainte Mère, j'éprouvai des scrupules si grands,
» que je me confessais trois fois chaque matin,
» jusqu'à aller interrompre à l'autel le chapelain
» de notre chapelle pour qu'il me donnât l'abso-
» lution. » C'était le père Dufour, chapelain de la paroisse Saint-Paul, et qui avait été aumônier de saint François de Sales (1). En vain, pour calmer les peines de M. Olier, cet ecclésiastique employa-t-il tous les secours qu'offre la foi aux justes éprouvés ; quelque soumission qu'il trouvât en lui, il ne put réussir à lui rendre le calme. Il fallait que la main qui avait envoyé le mal en procurât elle-même le remède. DIEU inspira donc à M. Olier de recourir à la source où il avait trouvé sa guérison dans son voyage d'Italie ; et, pour le confirmer dans la persuasion où il était, que toutes les grâces qu'il devait recevoir lui seraient données par les mains de la très-sainte Vierge, il lui inspira la pensée de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, en grande vénération dans tout le royaume depuis un temps immémorial*. M. Olier s'y rendit de Paris à pied, au milieu de l'hiver, mais avec une dévotion si ardente et un tel succès, qu'au moment même où il arriva dans l'église cathédrale, et avant d'avoir visité la chapelle souterraine, où la Mère de DIEU était alors spécialement honorée, il se trouva entièrement délivré de toutes ses peines (2).

(I) Mém. aut. de M. Leschassier. — Attestations autographes, p. 207.

NOTE 1, p. 80. 1

(2) L'Année Dominicaine, etc. — Remarques hist., t. III, p. 405. — Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, pag. 121. — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, pag. 47 et 54.

X.

Le mépris que M. Olier fait de lui-même Sonamour pour Dieu.

Après avoir consacré quelques jours à la reconnaissance, en prolongeant devant la vénérable image de Marie les tendres effusions de son cœur, il revint à Paris, plus affermi que jamais dans la résolution de vivre d'une manière tout apostolique. Déjà il se refusait jusqu'au nécessaire pour répandre son bien en aumônes, et vivait éloigné de toute compagnie. afin de vaquer plus librement à l'oraison. Son lit était une simple pailleasse ; mortification qu'il cachait si bien, que son valet de chambre l'ignora longtemps et fut le

seul qui s'en aperçut au bout de quelques années. Pour lui en dérober la connaissance, M. Olier avait soin de retirer le soir ses matelas, et de les remettre le matin dans le même état où ce domestique les avait laissés (1). Aussi avide d'austérités que les hommes sensuels et voluptueux le sont des douceurs et des commodités de la vie, il traitait son corps avec toute la dureté d'un maître qui dompte son esclave ; et il suffisait qu'une action fût agréable à DIEU pour qu'il s'y portât avec courage, quelque pénible qu'elle fût. Enfin, il était déjà tout possédé du saint amour ; et pour l'allumer de plus en plus dans son cœur, il saisissait toutes les occasions de converser avec les personnes qui aspiraient à la vie parfaite. Dans un voyage qu'il fit cette année à son abbaye de Pébrac, il eut l'avantage de visiter plusieurs fois une sainte Religieuse, la mère Desgranges, supérieure des Filles de Notre-Dame de Brioude, dont l'âge et les vertus éminentes lui inspirèrent une vénération profonde et une confiance filiale bien méritée. Dans ses entretiens avec elle, il croyait entendre la très-sainte Vierge, et il lui semblait que les paroles de cette sainte Religieuse fussent pour son âme une sorte de lait spirituel.

« Pour l'amour de notre sainte Mère et

» de son très-cher Fils, lui écrivait-il, continuez
» à nourrir mon âme ; parlez ouvertement à celui
» qui n'a de cœur que pour recevoir les senti-
» ments du saint amour (quoique souvent il fasse
» tout le contraire.) Ma Mère, à quoi doivent ser-
» vir notre corps et notre âme, notre temps, notre
» vie, et même toute l'éternité, sinon pour aimer
» DIEU, pour le louer, pour l'adorer ? Il veut que
» sur la terre nous commencions à vivre de la
» sorte : donc, ma bonne Mère, apprenez-moi à
» aimer votre Tout, votre grand DIEU, auprès du-
» quel je n'ose m'approcher, en étant par moi-
» même si indigne. Parlez-lui pour votre enfant,
» et si vous voulez qu'il vous suive, mandez-lui

» la manière dont il lui faut parler. Ma très-chère
» Mère, je suis sans voix et sans parole, puisque
» je suis sans amour. Le Saint-Esprit qui est en
» vous, a la science de la voix (1). Quand vous
» m'aurez obtenu sa présence et sa sainte union,
» ma bonne Mère, je ne vous demanderai pas
» comment il faudra parler. JÉSUS, père d'amour,
» et vous, Marie, la mère de la belle dilection, avec
» votre saint époux, saint Joseph, obtenez-moi ce
» saint amour. Amour, qui habites si hautement
» et si pleinement dans ces trois personnes, donne-
» toi à leur pauvre petit esclave, mais, hélas ! in-
» fidèle et ingrat ! Amour, bouche tes yeux ; mi-
» séricorde, ouvre ton sein ; n'ayez point égard à
» mes crimes. Souvenez-vous de ce que vous êtes,
» et non pas de ce que je suis. Prenez-moi, gar-
» dez-moi, consommez-moi dans vous, et puis je
» suis tout content ; dévorez-moi. Eh ! feu du ciel,
» je ne puis vivre si vous ne m'animez, ma vie est
» une mort sans vous (2). »

(I) Mémoire Ms. de M. Leschassier, ibid. pag.
207. — Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier. p.
4.

(1) Sapiant. cap. 1, v. 7.

(2) Lettres autographes de M Olier, p. 2G9.

XI.

A quel de gre de vertu Dieu appellei M. Olier.

L'ardeur avec laquelle M. Olier s'excitait à l'amour divin, et sa générosité à embrasser les pratiques les plus héroïques de la vie parfaite, n'étaient t point, comme on pourrait se l'imaginer, l'impulsion aveugle d'une ferveur indiscrete ou l'excès d'une imagination dérégulée. Pour juger de la sagesse de cette conduite extraordinaire, il est nécessaire de considérer les desseins que la Providence avait formés sur lui, et auxquels ces actes de vertu devaient servir de préparation.

DIEU ne le destinait pas seulement à devenir, selon l'expression de l'Assemblée du clergé de 1730, l'ornement et la gloire insigne du clergé de France (1), à l'embaumer encore après sa mort de l'odeur de sa sainteté, comme le témoignait l'illustre évêque de Meaux (2), et, pour nous servir des paroles d'un judicieux historien de saint Vincent de Paul, à attacher à son nom l'idée d'un des plus saints prêtres qui aient jamais été dans l'Église (3). Il avait encore daigné le choisir comme l'un des hommes apostoliques, suscités alors pour réformer le clergé (4), par l'établissement des séminaires en France (5), et pour communiquer cette trop tardive, mais si heureuse impulsion, qui multiplia bientôt ces établissements dans tout le royaume. Il devait, selon les conseils divins, laisser après lui, dans le séminaire principal qu'il fonda, une source de grâces pour tout le clergé, ainsi que s'en exprime

Fénelon (6), et comme une citadelle pour la religion, une école de toutes les vertus (7) ; donner enfin à l'Église de France une compagnie uniquement vouée à la formation de ses ministres, et qui continuât après lui cette œuvre si importante et si désirée.

(1) Collection des Procès-verbaux, etc., t. VII, Pièces justif. de 1730, n° VI, p. 339.

(2) Œuvres de Bossuet : Mystici in tuto, part. 1, n° 99, t. VII, édit. 1743. T. XXIX, édit. de Versailles, p. 141

(3) Vie de S. Vincent de Paul, par Collet, in-4°, liv. III, p. 189.

(4) Histoire des Ordres monastiques, in-4°, t. VIII, ch. XVIII, p. 131. — Vie du père de Cond. Ms. de Cloysault, t. I, pag. 255.

(5) Summarium super introduct. causœ, etc., n° 14, test, XV.

(6) Œuvres de Fénelon. Correspond., t. v, lett. 44 à M. Leschassier.

(7) Assembl. du Clergé de France de 1730. déjà citée, pag. 340.

*NOTE 2, p. 82

XII.

La mère Agnès reçoit ordre de prier pour la parfaite sanctification de M. Olier.

Cette vocation exigeait la perfection la plus éminente et comme une nouvelle conversion dans M. Olier. Elle supposait, du côté de DIEU, des secours extraordinaires, et ces grâces excellentes qui forment à la perfection des

vertus sacerdotales, les hommes à la sanctification desquels le salut d'un grand nombre d'âmes est comme attaché. En considérant l'étendue et les suites d'une telle vocation, on ne doit pas être surpris que DIEU ait commandé à l'une de ses plus zélées servantes, d'offrir, pour la parfaite sanctification de M. Olier*, les prières les plus ardentes et toutes les austérités que pouvait lui inspirer la générosité de son amour. Nous parlons de la mère Agnès de JÉSUS, Prieure du couvent de sainte-Catherine de Langeac, Ordre de Saint-Dominique, en singulière vénération dans toute l'Auvergne, le Velay et les provinces voisines, et dont la vie, toute extraordinaire qu'elle a été, ne doit rien avoir de suspect depuis que le Saint-Siège apostolique, après une longue et sérieuse discussion, a déclaré, par un décret solennel, que cette sainte fille a pratiqué toutes les vertus chrétiennes dans un degré héroïque (1). Elle ne cessait de prier pour la sanctification du clergé, et pour la conversion des pauvres habitants des campagnes, privés dans ces quartiers de presque tous les secours de la religion. Un jour qu'elle demandait avec larmes de sortir promptement de ce monde pour aller se réunir à son céleste époux, notre Seigneur lui dit : Tu m'es encore nécessaire pour la sanctification d'une âme qui doit servir à ma gloire (2) : et, peu de temps après, la très-sainte Vierge, pour qui la mère Agnès éprouvait un amour et une dévotion qui trouvent peu d'exemples, même dans l'histoire des Saints, lui apparut toute revêtue de gloire (3), et lui fit entendre ces paroles, qui furent le développement des précédentes : Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac (4)*. C'était l'abbaye de M. Olier, à deux lieues de Langeac. La mère Agnès ne le connaissait point alors, elle n'en avait jamais entendu parler (5), et n'eut de rapport avec lui qu'au bout de trois ans de prières, d'austérités et de larmes. Il faut entendre M. Olier lui-même témoigner à DIEU et à Marie sa reconnaissance pour une si touchante invention de leur amour.

(1) Vie de la mère Agnès de Jésus, in - 12, 1808, p. 449.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 132.

(3) Vie admirable de la sœur Agnès de Jésus, tom. II, liv. VI, ch. 1. — L'Année Dominicaine etc. — Remarques historiques t. III, p. 456.

*NOTE 3. p. 83

(4) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1. page 132. — Vie de la mère Agnès, in-4°. 1665. III^e part. ch. XI, p. 503.

(5) Vie admirable de la Sœur Agnès de Jésus, I.
VI, chap. I.

« En l'honneur de la très-sainte Vierge, l'avocate
» des pécheurs, dont je suis le premier ; protestant
» à ses pieds, en qualité de son indigne esclave, que
» je suis redevable à son intercession de toutes les
» grâces que j'ai reçues, je dirai, couvert de confu-
» sion, qu'à peine sorti des abîmes du péché où je
» m'étais plongé pendant plusieurs années de ma
» jeunesse, et jusqu'à vingt-deux ans, cette reine du
» ciel, plus ravissante dans sa bonté que dans sa
» grandeur, prit le soin, et, si j'ose le dire, la peine
» de descendre sur la terre, et de visiter une de
» ses servantes d'admirable sainteté, et à laquelle
» elle dit : Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac,
» parlant de ce misérable pécheur ; ce que cette
» sainte fille exécuta si soigneusement, qu'à tout
» moment elle m'avait présent à son esprit sans
» m'avoir jamais vu, étant à cent lieues d'elle, et
» qu'elle s'immolait pour moi comme une victime
» à la justice de DIEU. Car, après avoir souffert pour
» mes péchés abominables des peines excessives de
» la part du Fils de DIEU, qui lui faisait souffrir
» les impressions de sa passion et de sa mort, uni-
» que source de toute satisfaction digne de DIEU,
» elle employait encore pour moi toutes les inven-
» tions que l'amour a coutume de fournir aux âmes
» pénitentes, comme cilices, haïres, disciplines,
» ceintures de fer ; et avec tant de générosité,
» qu'elle ensanglantait les murs de sa cellule, et que
» les ardillons de ses disciplines se retroussaient
» contre ses os, qui en demeuraient découverts et

» dépouillés de chair. Tels étaient les excès de sa
» pénitence, à quoi elle joignait encore ce qu'il y a
» de plus précieux, les soupirs de son cœur, et des
» contritions si violentes, qu'elles eussent brisé des
» rochers ; et enfin ses larmes abondantes qu'elle
» répandait tous les jours une heure entière (1).

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 81, 82.

« Je remercie l'ineffable bonté de DIEU, qui, non
» contente des caresses qu'elle fait à mon âme, dé-
» charge encore sa colère sur un autre que moi, et
» choisit dans le corps de son Fils, qui est l'Église,
» une des parties les plus belles et les plus délicates,
» afin de satisfaire pour les crimes de la plus sale
» et de la plus honteuse : car tout mon sang versé
» goutte à goutte, et tout mon corps tranché en
» pièces, tous les jours de ma vie, n'eussent été suf-
» fisants. Si bien que la bonté de DIEU chercha ail-
» leurs à contenter sa justice ; ne trouvant point en
» moi ni la pureté de l'amour pour lui plaire, ni les
» forces pour suffire à une juste pénitence, et aux
» emplois laborieux des missions auxquelles elle me
» destinait. Donc, qu'à jamais la divine bonté soit
» louée, benie, adorée. Que tous les Anges et les
» Saints publient à haute voix sa sainte, adorable
» et infinie miséricorde pour moi, Que je cesse de
» vivre et d'être, pour publier, par ma destruction
» et mon silence, qu'il est au-dessus de toute
» louange, puisque tout ce qui existe, converti en
» bouches et en langues, ne serait pas capable de
» raconter la moindre de ses gloires, dont la
» plus grande est celle de sa miséricorde. Qu'en at-

» tendant, Seigneur, mon cœur, ma vie, mon être
» soient convertis en mon JÉSUS, pour être à votre
» gloire une hostie de louange qui magnifie votre
» bonté et chante votre miséricorde (1). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 83, 88.

XIII.

M. Olier entreprend plusieurs pèlerinages pour connaître sa vocation.

(2) Ibid. t. 1, p. 90.

M. Olier n'eut connaissance des prières et des austérités de la mère Agnès qu'au bout de trois ans, lorsqu'il vit pour la première fois cette grande servante de DIEU. Déjà cependant il en éprouva les effets dans la grâce signalée que DIEU lui fit, en le fixant enfin sur sa vocation, comme nous le raconterons bientôt. Il n'avait point encore de directeur, et ne savait pas même qu'il fût nécessaire d'en avoir un pour avancer dans la vie parfaite (2). Toujours incertain sur sa vocation, il doutait si DIEU ne voulait pas qu'il entrât dans quelqu'un des Ordres religieux les plus réformés, ou s'il était appelé à travailler dans le clergé au salut des âmes. Les faveurs dont il était déjà redevable à l'intercession de la très-sainte Vierge lui firent espérer

qu'en l'invoquant avec confiance, il éprouverait encore les effets de son pouvoir auprès de DIEU ; et, pour se disposer à cette grâce qu'il demandait avec tant d'instances, il entreprit divers pèlerinages en son honneur. Il aima toujours beaucoup cette pratique autorisée dans tous les temps par l'Eglise, et toujours louable quand on sait en éloigner les abus d'une fausse piété. Outre les pèlerinages qu'il fit à Notre-Dame des Vertus, à Notre-Dame des Anges, et ailleurs aux environs de Paris, il eut la dévotion, avant sa promotion à la prêtrise, d'aller deux fois à pied à Notre-Dame de Liesse (1) *. Il s'y rendît pendant les chaleurs de l'été, accompagné de ses domestiques, chantant avec eux les litanies de la sainte Vierge, ou composant, dans le chemin, des cantiques à sa louange (2). C'était aussi par ces pieuses pratiques qu'il se préparait à célébrer ses fêtes ; et ces jours si précieux à sa piété étaient pour lui des jours de grâces et de bénédiction.

* NOTE 4, p. 83

(1) Remarques historiques, t. I, p. 292. — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers. t. I, p. 58.

(2) Mémoires Ms. de M. Leschassier. — Attestat. aut., etc. p. 207.

XIV.

M.Olier prêche à St-Paul, sa paroisse.

Au mois d'août 1632, il fit un de ces pèlerinages à Liesse, tant pour se préparer à la fête de l'Assomption, que pour recommander à sa protectrice le succès d'un sermon qu'il devait prêcher ce jour-là dans l'église de Saint-Paul à Paris. Il rapporte lui-même que, vers ce temps lorsqu'il montait en chaire pour annoncer la parole de DIEU, il éprouvait quelquefois une agitation involontaire qui l'humiliait beaucoup, et qu'il regardait comme l'effet d'un désir secret de l'estime des hommes. « Souvent

» je m'étais offert à Dieu, dit-il, pour demeurer
» court et souffrir la confusion qu'il lui plairait ;
» mais je n'en étais pas capable, et DIEU ménageait
» mon amour-propre pour ne pas me décourager.
» Je me souviens que le jour de l'Assomption de la
» très-sainte Vierge, en 1632, et qui précéda nos
» travaux des missions, devant prêcher à notre pa-
» roisse de Saint-Paul à Paris, après m'être pré-
» paré avec grand soin, même en faisant un voyage
» à pied à Notre-Dame de Liesse, je reçus un se-
» cours de ma bonne protectrice au milieu de ma
» vanité. Comme je voulus monter en chaire, je
» fus tellement troublé, que je n'avais que confusion
» dans mon esprit, et néanmoins je ne laissai pas
» de commencer et d'aller jusqu'au milieu du dis-
» cours sans broncher ; sur le milieu, je demurai
» tout court en moi-même, sans que le monde qui
» faisait foule ce jour-là s'en aperçût. Alors, tout
» déconcerté, quoique je me confiasse en ma bonne

» maîtresse, je m'abandonnai à parler et à dire tout
» ce qui me pouvait venir à la bouche plutôt que
» de m'arrêter ; et il arriva que je dis, sans y penser
» et sans m'en souvenir, tout ce que j'avais préparé.
» C'est un secours de cette bonne Souveraine, qui
» ne veut pas me décourager dans cet emploi (1). »
L'embarras de M. Olier ne fut en effet sensible qu'à
lui seul, et l'auditoire parut très-satisfait. On en
voit le témoignage dans l'un des registres publics
de la paroisse Saint-Paul*, où il est dit qu'il fit
très-bien et très-doctement. (2).

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t.I, p. 162, 163

*NOTE 5, p. 85

(1) État-civil de Paris. Regis, tres des sépultitres
de la paroisse St.-Paul, depuis 1631, jusqu'à 1640.

XV.

Dieu appelait M. Olier à la charge curiale et à
travailler à la sanctification du clergé.

(3) Genes. cap. XXXVII, XLI. Daniel, cap. II. m.---
Act. Apost. cap. x, etc.

*NOTE 6.p. 85

M. Olier cependant, toujours incertain, balançait entre l'état religieux et le clergé, lorsque, au mois de novembre suivant, DIEU le fixa tout-à-coup, à l'occasion d'un songe, que nous croyons devoir rapporter à cause de la liaison qu'il parut avoir avec toute la suite de sa vie. DIEU qui peut parler de mille manières aux hommes, leur a quelquefois manifesté ses desseins sous le langage mystérieux des énigmes et des songes, comme on en voit tant d'exemples dans les Livres saints (3). Pour apprécier les motifs, et pénétrer tout le sens de celui dont nous allons faire le récit, il faut se rappeler que les instituteurs des séminaires, en France, suscités aussi pour être les réformateurs du clergé, ne sortirent ni de l'état religieux ni de l'épiscopat. DIEU qui voulait offrir dans leurs personnes un modèle des vertus propres des ecclésiastiques du second ordre, les tira de cet ordre même et les appliqua aux fonctions du ministère pastoral ; et, parce que tel était le dessein de DIEU, ces pieux instituteurs ne donnèrent d'autres règles, que les canons de l'Église, aux compagnies qu'ils établirent pour continuer après eux la même œuvre, et exigèrent, qu'elles ne fussent point séparées du corps du clergé*. Destiné à coopérer à ce grand dessein,. M. Olier n'était pas appelé non plus à la vie religieuse, quoique, depuis l'âge de quinze

ans, il éprouvât de vifs désirs d'entrer dans l'ordre des Chartreux, ni à l'épiscopat ; malgré les sollicitations pressantes qu'on lui fit dans la suite, et jusqu'à sept ou huit fois différentes (1). Devant servir de modèle aux ecclésiastiques du second ordre, il était appelé à vivre dans le clergé, et à y exercer la charge curiale ; et ce fut pour le détourner de l'état religieux qu'il voulait alors embrasser, et pour lui montrer déjà la place qu'il devait occuper un jour dans la hiérarchie de l'Église, que DIEU lui envoya le songe dont il fait, en ces termes, le récit :

(1) Mémoire sur M. Olier, par M. Baudrand, p. 76.

XVI.

Dieu montre à M. Olier sa vocation dans un songe mystérieux.

« Dans le temps où la mère Agnès priait pour
» moi, sans que je le sùsse, j'étais fort en peine de
» ma vocation. Alors, n'ayant point de directeur
» et n'en connaissant pas, n'en sachant pas même
» la nécessité, j'avais toujours eu la pensée de me
» faire Chartreux, depuis l'âge de quinze ans. Il
» arriva qu'après que j'avais entièrement rompu
» avec le péché, autant que je le connaissais, un
» bon curé, qui avait pris soin de moi pendant quel-
» que temps, fut malade à l'extrémité, et j'allai le
» voir avant sa mort. Comme je savais que, dans
» l'ordre de la charité du prochain, il n'avait rien
» de plus cher au monde que mon salut, je le priai

» que la première chose qu'il demandât à DIEU, en
» entrant dans le ciel, ce fût la grâce de me faire
» connaître clairement l'état où il veut que je le
» serve. Deux ou trois jours après (il y a bien neuf
» ou dix ans), Notre-Seigneur me fit la grâce de me
» le manifester par un songe. Il plut à sa bonté me
» montrer, deux nuits de suite, le ciel ouvert, où je
» voyais saint Grégoire dans un grand trône, et saint
» Ambroise dans un autre au-dessous de lui ; plus
» bas, une place de curé vacante ; et beaucoup plus
» bas, quantité de Chartreux, pour faire la hiér-
» archie entière. Cela voulait peut-être dire que la
» volonté de notre divin Maître était que je le ser-
» visse dans le clergé, où ces deux grands hommes
» avaient brillé avec éclat par leurs rares vertus et
» leur mérite, et surtout par les grands services
» qu'ils avaient rendus à l'ordre sacerdotal : qu'il
» fallait m'asseoir en un lieu au-dessous de saint
» Ambroise qui était vacant ; c'est-à-dire, remplir
» cette place de curé, et servir l'Eglise, en cette qua-
» lité, comme saint Ambroise et saint Grégoire
» l'avaient servie en leurs dignités éminentes ; que
» cette occupation était bien plus utile et nécessaire
» à l'Eglise que celle d'être simple Chartreux, et
» qu'un curé autant zélé dans sa condition que
» l'avaient été saint Grégoire et saint Ambroise dans
» la leur, prévaudrait à plusieurs Chartreux tous
» ensemble. Notre-Seigneur voulait peut-être en-
» core m'apprendre qu'il fallait, dans cette place de
» curé, avoir à ma droite un Ordre plus important
» et plus nécessaire que celui des Chartreux, qui
» devait être au-dessus de ces Religieux pour l'utilité
» qu'en retirerait l'Eglise, un Ordre de prêtres, de
» curés et d'autres ecclésiastiques, qui serviraient
» au clergé et le rempliraient de sainteté (1). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier. t. 1, p. 90, 91. — T. u, p. 331. — T. IV, p. 478. — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 58, 59.

NOTE 7, p. 86

M. Olier écrivait ce récit peu de temps après son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, et lorsqu'il commençait à réunir les premiers membres de sa compagnie. N'en voyant point encore l'entier accomplissement, il était naturel qu'il en parlât d'une manière dubitative. Il avoue même que le sens lui en était tout-à-fait inconnu avant la proposition qu'on lui fit de la cure de Saint-Sulpice, et c'est ce qui arrive quelquefois dans les songes divins, d'après la remarque de Benoît XIV. Ce savant Pape cite à l'appui de son opinion l'exemple de saint Pierre, à qui la signification du voile rempli d'animaux immondes, figure des gentils, ne devint manifeste que lorsqu'il se trouva dans la maison de Corneille. Il fait encore observer, d'après le cardinal Bona, que si DIEU ne donne pas toujours l'intelligence du songe dont il est l'auteur, toujours il en imprime dans l'âme un souvenir ineffaçable, accompagné de la ferme conviction que ce songe vient de lui* : deux circonstances qui se rencontrent dans celui dont nous parlons. « Quoique je n'en compris point

» alors le sens, ajoute M. Olier, et que je n'y fisse
» nulle attention sur l'heure, ni pendant plus de
» six années qui suivirent, ce songe m'est toujours
» demeuré présent à la mémoire, et aussi distinct
» que si la chose se passait maintenant ; et pourtant

» les effets en furent assez sensibles : car cela, me
» laissa au fond du cœur un éloignement entier du
» désir d'être Religieux. ; d'où il arriva que, sans y
» penser, allant ce jour-là même à Vêpres, à mon
» ordinaire, dans la maison des Chartreux, je sentis
» un tel dégoût de cette vocation, que je ne pus y
» penser davantage, quoique dans mon cœur j'aie
» un très-grand respect pour ces Religieux, et que
» je me sente heureux de les visiter, ou d'assister à
» leurs offices, pour m'unir à leurs prières et tâcher
» de participer à leur esprit.. »

St VINCENT DE PAUL

Décédé à Paris le 27 7^{bre} 1660, âgé de 85 ans
(d'après un portrait ancien)



XVII.

M. Olier se met sous la direction de saint Vincent de Paul, qui l'emploie aux missions de la campagne.

(1) Gall. christiana, t. II, col. 4G5. — Vie Ms. de saint Vincent, par Abelly, liv. 1. chap. 32. — Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier, p. 5. Par le Père Giry, p. 16.

*NOTE 8, p. 86

Lés dispositions, de M. Olier pour l'état religieux étant donc changées, il ne songea plus qu'à s'exercer à la pratique des vertus propres des ecclésiastiques, et désira d'y être formé par saint Vincent de Paul, qu'il prit en effet dès ce moment pour son confesseur et son guide (1).

(2) Summar. ex processu, ne pereant probationes in causa Ven. Vincentii de Paulis, pag. 140.

*NOTE 9, p 87

(3) Bulle d'êrect de la Mission. Archives du royaume, ibid. fol. II. — Mémoires de M. du Ferrier, p. 50

Dans les entretiens du saint instituteur de la Mission, dont la conduite lui offrait un si parfait modèle des vertus apostoliques, le zèle de M. Olier prit de nouveaux accroissements * (2) ; Aulieu de poursuivre ses études de théologie qu'il avait* abandonnées depuis son départ pour l'Italie, il éprouvait un désir ardent d'aller travailler dans les campagnes au salut des pauvres, et de prêcher dans les villages et les hameaux : dispositions tout-à-fait conformes à l'esprit des réformateurs du clergé, et particulièrement à celui du saint instituteur de la Mission. Vivement touché de l'espèce d'abandon où languissait, dans plusieurs provinces, le peuple de la campagne, saint Vincent avait obligé tous ses missionnaires à n'exercer aucune fonction dans les villes, à la réserve des exercices des ordinands* (3). Il applaudit au zèle de M. Olier, et le dirigea dans ce nouveau genre de ministère, dont il avait acquis lui-même une si grande expérience. Il voulut encore l'associer à ses missionnaires, pour qu'il travaillât sous eux dans leurs missions (1), sans être cependant de leur corps ; et Abelly a remarqué que M. Olier fut même l'un des premiers qui commencèrent à faire ainsi des missions conjointement avec les prêtres de cette compagnie (2). Il fit plus encore : il se livra presque sans relâche à ce pénible ministère ; et comme, durant plusieurs années, il n'entreprit ses missions

que de l'avis de saint Vincent de Paul, il lui écrivait dans la suite : « J'ai, par votre grâce, assez

» vu de pays pour apprendre les peines et les

» maux qu'endurent les curés de campagne éloignés

» de la Capitale (3). » S'étant associé plusieurs zélés coopérateurs, il essaya d'évangéliser avec eux les peuples des champs, exercice qui l'occupa presque tout entier jusqu'à sa promotion au sacerdoce. Il n'aidait pas seulement de ses biens les ouvriers de ces missions, quoiqu'il ne fût point encore prêtre, il travaillait sous leur conduite, faisait assidûment le catéchisme, et annonçait avec un zèle infatigable la parole de DIEU (4).

« Je commençai alors dans les missions et ailleurs,

» dit-il, à m'abandonner au Saint-Esprit, pour

» prêcher en sa vertu (5). » Tout épuisé qu'il était, et après avoir passé les jours entiers à prêcher ou à faire d'autres bonnes œuvres, s'il rencontrait un pauvre, il s'arrêtait pour l'instruire et lui parler de DIEU ; et il continua cette pratique jusqu'au temps où, la paralysie ne lui permettant plus de catéchiser, il fut contraint de se faire suppléer par quelqu'un de ses prêtres. Quand il voyageait dans la campagne, il se détournait de son chemin pour aborder les laboureurs et leur adresser quelques paroles de salut, quoique cet exercice de charité le retardât beaucoup, et lui fit quelquefois souffrir des incommodités considérables. Dans plusieurs de ces occasions, il fut surpris par la nuit et contraint de s'arrêter en chemin ; il se vit même réduit à manquer presque de toute nourriture, et à n'avoir d'autre lieu de repos qu'une écurie. S'il trouvait des mendiants dans les villes, il ne rougissait pas de les conduire avec lui dans la maison où il logeait ; et, après leur avoir fait l'aumône, il s'occupait de leurs besoins spirituels, leur parlait de confession générale, et les y disposait avec une patience et une douceur à toute épreuve. Souvent ils étaient eux-mêmes confus d'une charité si tendre et si compatissante. Un jour qu'il en pressait un de monter sur

son cheval pour lui épargner la fatigue du chemin, ce pauvre refusa constamment un tel service, dont il se sentait trop humilié. Enfin, depuis sa retraite au collège des Bons-Enfants jusqu'à sa promotion à la prêtrise, il se voua avec tant de zèle au salut des pauvres de la campagne, qu'il procura, à ses dépens, des missions et des retraites non-seulement dans les terres où il possédait du bien ecclésiastique, comme à Bazainville, à Clisson, et du bien patrimonial, comme à Verneuil, mais encore dans plusieurs paroisses des environs de Paris. Il fut secondé dans ces dernières missions par l'abbé de Coulanges, l'un de ses amis (1), le même que Madame de Sévigné, sa nièce, appelle dans ses lettres le bon abbé ; et qui fut comme lui l'un des disciples de saint Vincent de Paul :

(1) Abrégé du 9e cahier des Mémoires de M. Olier. — Remarques historiques t. I, p. 169.

(2) Vie du Ven. Vincent de Paul, par Abelly, liv. II, chap. III. — La même Ms. liv. 1, chup. 32.

(3) Lettres aut., de M. Olier, pag. 41.

(4) Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 457.

(5) Mém. aut., de M. Olier, t. 1, p. 163. :

(1) Esprit de M. Olier, t. III, p. 299. — Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier, p. 6. — Vie du même, par le P. Giry, 1^{re} partie, ch. IV. — Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 457. — Attestations autographes, p. 207.

XVIII.

Origine des exercices des ordinands.

(2) Vie du V. Vincent de Paul, par Abelly, liv. 1, ch. XXV. — Liv. II, ch. II, sect. II.

Après environ un an consacré tout entier à ce ministère apostolique, M. Olier, de l'avis de saint Vincent de Paul, se

prépara à recevoir les Ordres sacrés. Comme il n'y avait point encore dans la Capitale de séminaire pour disposer prochainement les aspirants aux saints Ordres, M. Bourdoise avait obtenu depuis peu de l'archevêque, par l'entremise de l'évêque de Beauvais, qu'on obligéât tous ceux du diocèse de Paris à faire en commun, avant l'ordination, dix jours de retraite (2). Il se proposait de procurer lui-même l'exécution de ce règlement ; mais, considérant que sa maison était trop incommode, il pria saint Vincent de Paul de permettre qu'on rassemblât les ordinands au collège des Bons-Enfants (1), uni depuis peu à la congrégation naissante de la Mission (2). L'archevêque de Paris fit plus encore : comme sur ces entrefaites, il était question d'unir aussi à la Mission le Prieuré de saint Lazare, ce prélat, sans le consentement duquel l'union ne pouvait avoir lieu, y mit pour condition par ses lettres du 8 janvier 1632, que les Prêtres de la Mission feraient faire ces exercices à tous ses Ordinands, l'espace de quinze jours entiers ; et que durant ce temps, ils les logeraient et les nourriraient gratuitement, sous peine de décheoir du Prieuré de saint Lazare (3) : condition qui fut confirmée par le Roi (4), et par le souverain Pontife (5).

(1) Vie de M. Bourdoise, in-4°, l. III, p. 281. NOTE
10, p. 87

(2) Archives du royaume, section hist. ms. 425. —
Actes de fondations, de 1625 à 1643, fol. 14.

(3) Archives de l'Empire Ms. 425. Fondations de la Mission. T. I, fol. 36.

(4) Ibid. 1631.

(5) Ibid. 1655, fol. 40.

(6) Collection des procès-verbaux, Assemblée de 1625. Edition de 1768, t. II, p. 392.

(7) La vie du ven. Vincent de Paul, par Abelly, liv. 1, chap. XXIV, in-8°, 1684 p. 167.

On ne peut que louer M. Jean François de Gondy, d'avoir ainsi consacré le revenu de ce bénéfice, à un si digne et si saint usage ; et nous devons remarquer ici à l'honneur du clergé de France, que la pratique de ces mêmes exercices, ayant déjà été proposée à l'Assemblée générale de 1625, par Charles Godeffroy, docteur de Paris, et curé au diocèse

de Coutances, dans son écrit intitulé : Le Collège des saints exercices : l'assemblée, non contente de louer et d'approuver hautement les pratiques salutaires, exposées dans cet opuscule, pour la sanctification du clergé, eut encore soin d'en recommander l'observation dans toutes les provinces du Royaume. Par suite de cette recommandation, les exercices des ordinands furent insensiblement adoptés en France : d'abord, par l'un des membres les plus recommandables de cette même Assemblée, M. Augustin Potier, évêque de Beauvais (6), qui en 1628 les établit dans son diocèse (7) ; et trois ans plus tard, en 1631, par l'archevêque de Paris, qui, sans être membre de l'Assemblée, avait été invité à y être présent (1). En rendant ainsi ces exercices obligatoires, les évêques de France eurent en vue, non-seulement le bien de leurs ordinands, mais encore la décharge de leur propre conscience, dans une matière si grave, comme Godeffroy le faisait remarquer aux évêques de 1625. « S'il plaît

» à Nos seigneurs les Evêques de mettre leur
» conscience en sûreté, disait-il, ils pourront or-
» donner qu'aucun ne sera admis à la haute di-
» gnité des saints Ordres, qu'il n'ait passé aupa-
» ravant quelque espace de temps en ce Collège
» des Saints Exercices, comme huit jours ; non-
» seulement pour éprouver leurs mœurs qui ne se
» peuvent reconnaître que par la conversation ;
» mais aussi pour les préparer à la réception des
» Ordres sacrés, en leur remontrant la grandeur d
» de cet état, et leur faisant naître le désir d'y c

» vivre saintement et modestement » (2) ²⁷. Ce furent les précieux fruits que l'Eglise retira de l'établissement des exercices des ordinands, d'abord au collège des Bons Enfants, puis dans la maison p de Saint Lazare, où les prêtres de cette Société, approuvés en 1632 pour ces

exercices (3), les donnèrent depuis avec tant de zèle, de succès et de

(1) Collection *ibid.*, p. 405.

(2) *Le Collège des saints exercices etc.*, par Charles Godeffroy, curé de Creteville, Paris 1625, in-12° — Bibliothèque impériale : inventaire D. 36283.

(3) Archives de l'Empire, *ib.* fol. 11.

bénédiction (1). M. Olier, s'étant donc rendu à ce collège eut le bonheur de faire, l'un des premiers, et sous les yeux de saint Vincent de Paul, ces exercices préparatoires. Ses alarmes sur l'extrême distance qu'il croyait toujours voir entre ce qu'il était et ce que doit être un ministre des saints autels, furent pour saint Vincent de Paul, qui lui tenait la place de Dieu, le rayon de lumière le plus propre à l'éclairer lui-même, et à le diriger sur ce qu'il devait prescrire à son pénitent.

(1) Oraison funèbre de M. Vincent de Paul par Henri de Maupas, in-4°, p. 35. — Mémoires sur M.

Olier, par M. Baudrand, p. 2.

XIX.

M. Olier reçoit le Sacerdoce.

NOTE 11, p. 89

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,
t. 1, p. 75.

(3) Ib. p. 76.

(4) Etat civil de Paris. — Catalogue des
ordinations, année 1633.

(5) Gallia Christiana. Episc. Massiliens.

(6) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvil - liers, p.
74.

L'homme vraiment humble redoute et fuit les honneurs, autant que le présomptueux les recherche : mais il est obéissant, et dès qu'il a entendu la voix de DIEU, à l'exemple de Celle qui fut la plus élevée, mais aussi la plus soumise de toutes les créatures, il n'a plus de langage que pour dire : Qu'il me soit fait selon la parole du Seigneur. DIEU eut à peine fait connaître à M. Olier, par la bouche de saint Vincent de Paul (2)*, qu'il l'appelait au sacerdoce, et celui-ci ne lui eut pas plus tôt déclaré qu'il ne devait pas différer davantage de s'y présenter, que, montrant toute la docilité d'un enfant, il ne pensa plus qu'à exécuter les ordres du Ciel. Aux frayeurs qui avaient agité longtemps son esprit, succéda un calme parfait, et un désir ardent de recevoir, avec l'onction sacerdotale, un sacrement dont il espérait que la vertu achèverait de former en lui un vrai ministre et une hostie de Jésus-Christ (3). Déjà le 12 mars de cette année 1633, il avait reçu l'Ordre du Sou-diaconat ; et le 26 suivant celui du Diaconat. Il fut enfin ordonné prêtre, dans la chapelle de l'archevêché de Paris, la veille de la Trinité de la même année, 21 mai, par M. Etienne Puget, Evêque de Dardanie, alors suffragant ou auxiliaire de Metz (4), et ensuite Evêque de Marseille (5). Il s'était disposé au sacerdoce par une fervente retraite (6) ; mais ne jugeant pas que cette préparation fût suffisante, pour célébrer les saints mystères, aussitôt après son ordination,

il voulut, selon la coutume des plus saints prêtres de ce siècle, employer encore un temps considérable à orner le sanctuaire intérieur de son cœur avant d'offrir pour la première fois l'Agneau sans tache. Il consacra donc un mois entier aux exercices spirituels, et suspendit toutes ses autres œuvres, pour ne s'occuper que du grand ouvrage de sa sanctification. La fête du saint Précurseur, qui n'avait commencé le ministère de la prédication, qu'après avoir vécu caché dans les déserts l'espace de trente ans, fut le jour qu'il choisit pour célébrer sa première Messe (1). C'était aussi le jour où mademoiselle de Bussy, sa cousine, entrée deux ans auparavant chez les Carmélites, devait être admise à la profession (2). Comme elle était redevable de son bonheur à M. Olier, elle désira d'unir le sacrifice d'elle-même à celui de l'Agneau sans tache qu'il se préparait à offrir pour la première fois, et d'être consacrée irrévocablement au service de DIEU par le ministère de celui qui l'avait arrachée au monde. Par un sentiment de sa profonde religion, M. Olier avait désiré de célébrer sa première Messe avec l'ornement le plus riche et le plus précieux qu'il pourrait se procurer. Dans ce dessein, il avait chargé un ouvrier étranger, fort habile dans son art, qui se trouvait à Paris, de lui broder une chasuble. Elle coûta plus de douze cents écus, somme alors très-considérable pour un ouvrage de ce genre, et répondit à l'attente de M. Olier. On rapporte, en effet, qu'il n'y avait point à Paris, ni à la Cour, d'ornement blanc comparable pour la beauté et la finesse du travail ; et ce qui peut donner une juste idée de sa richesse, c'est que Louis XIV en ayant entendu parler, désira, en 1679, qu'elle servît pour la cérémonie du mariage de la reine d'Espagne, Marie-Louise, avec Charles II, et, dans ce dessein, la fit transporter à Fontainebleau (3) *. Mais cette chasuble, qui contribua si à propos à la pompe dont nous parlons, ne put servir à M. Olier le jour de sa première Messe. « Quelque diligence que mîssent » les personnes qui me l'apportaient, dit-il, je ne

» la pus avoir à temps pour m'en servir. Je ne la
» mis que le lendemain, à Notre-Dame, qui était
» un jour où je devais dire la sainte Messe en
» l'honneur de la sainte Vierge, par l'ordre de
» l'Evêque, comme si cette divine Maîtresse eût
» voulu s'en réserver le premier usage (1). »

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Breton-villiers,
t. I, p. 86.

(2) Manuscrits du premier monastère des
Carmélites, à Paris-

XX.

Chasuble que M. Olier fit faire pour sa prem.
Messe.

(3) Mém. sur M. Olier, par M. Baudrand, p. 52.

(1) Pièce déta- » chée des Alémoires de M. Olier.
— Copie des mémoires de M. Olier, t. I.

Le 24 juin 1633, jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, M. Olier offrit donc pour la première fois l'auguste Sacrifice de l'autel, et, selon toutes les apparences, dans l'église des Carmélites de Notre-Dame-des-Champs, aujourd'hui rue d'Enfer, où il prêcha ce jour-là même* le discours d'entrée en religion de mademoiselle de Bussy(2). On le vit faire cette action, qu'il regarda toujours comme la plus importante de sa vie, avec une religion égale à l'opinion qu'on avait de sa piété (3). En immolant la Victime sainte, il s'immola lui-même avec elle. Jusque-là il avait rendu de fréquentes visites à sa cousine pour l'affermir dans son généreux dessein ; dès qu'il l'eut offerte à DIEU par la profession religieuse, il cessa tout à fait de la voir, sans cesser pourtant de prier pour elle. Ses prières ne furent pas moins efficaces qu'auraient pu l'être ses discours ; car la sœur Madeleine de Saint-Jean-Baptiste, c'est ainsi qu'elle fut nommée en religion, durant près de quarante ans qu'elle vécut encore, offrit d'abord à Paris, puis à Limoges où elle mourut, un modèle accompli de toutes les vertus religieuses. Il est d'autant plus naturel de penser que les prières de M. Olier l'aidèrent beaucoup à s'élever à cette haute perfection, qu'elle participa d'une manière peu commune à la grâce et à l'esprit du serviteur de DIEU, surtout à sa profonde religion envers la très-

sainte Eucharistie, et à son tendre amour pour l'auguste Mère de Dieu (4)*.

XXI.

M. Olier célèbre sa première Messe.

NOTE 13, p. 90

(2) Remarques historiques, t. I, p. 170. - T. III, p. 457.

(C) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 329. — Matériaux recueillis par M. Leschassier, pour la Vie de M. Olier, p. 2.

(4) Vie ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 79, 86.

* NOTE 14, p. 90

La dévotion envers Marie sembla prendre encore de nouveaux accroissements dans le cœur de M. Olier depuis sa promotion au sacerdoce. Convaincu qu'il devait, après DIEU, à cette auguste Reine tout ce qu'il était dans l'ordre de la grâce, il ne voulut plus user qu'en son nom de tout ce qu'il possédait, il lui voua, dans ce dessein, une perpétuelle servitude (1) ; et, en signe de cet esclavage, qui au reste ne le retenait captif auprès de la Reine du ciel que d pour mieux dilater son cœur et l'embraser du pur amour, il porta dès-lors une petite chaîne d'argent attachée à son cou, selon la pieuse pratique autorisée depuis par l'Église, et qui a été interdite dans ces derniers temps *. Depuis qu'il eut fait ce vœu, il ne refusa rien à ceux qui lui demandaient quelque chose au nom de Marie. « Je souffre une grande
» peine, dit-il, quand je ne puis rien donner à un
» pauvre qui nomme la sainte Vierge, ou qui en
» parle en me demandant l'aumône. Si je n'ai point
» d'argent, je donne pour l'ordinaire quelque autre
» chose, comme un mouchoir, un livre, une mé-
» daille ; car, pour pouvoir les refuser, il faut abso-
» lument que je n'aie rien, que je ne puisse rien
» emprunter, ni les conduire à la maison : enfin ce
» nom m'est si auguste et en si grande vénération,
» que tout en moi cède à cela. Je ne sais comment
» on peut refuser quelque chose à cette sainte Maî-
» tresse. Les personnes qui font profession de l'ho-
» norer, ou qui lui appartiennent, ont un si grand
» pouvoir sur moi, que je n'ai jamais osé penser
» de leur rien refuser. Elles sont à la grande Maî-
» tresse, c'est assez (2). »

XXII.

M. Olier fait vœu de servitude à la très-sainte Vierge. Ses pratiques envers elle.

(1) Mém. aut, de M. Olier, t. I. p. 151, 142.

* NOTE 15, P. 91

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 128.

Cet esprit d'amoureuse servitude envers Marie le portait à avoir toujours, autant qu'il lui était possible, quelqueune de ses images devant lui. Seul ou en compagnie, il ne manquait jamais de saluer respectueusement toutes celles qu'il rencontrait : ce qu'il a pratiqué jusqu'à la mort. Il passait même de préférence par les rues où il s'en trouvait un plus grand nombre ²⁸, afin d'avoir l'occasion de lui rendre plus souvent ses devoirs (1). « Je me sentais porté, dit-il, à lever la tête par les rues pour découvrir toujours quelques nouvelles images de Notre-Dame ; je sais presque le nombre qu'il y en a dans les rues de Paris. Si je rencontre ces images, je les salue encore, quoique je ne les

» regarde pas, à cause de la modestie qui ne le
» souffre point. Je sais pour l'ordinaire où elles
» sont, sans qu'il soit nécessaire d'y jeter les yeux ;
» je les découvre dans les endroits les plus cachés :
» une sorte d'instinct m'en avertit. J'en ai décou-
» vert beaucoup à mes amis qui les respectent
» maintenant. Je me souviens, à propos de cela,
» que l'un d'eux disait dernièrement d'une cer-
» taine rue de Paris : Voici la rue de l'abbé Olier ;
» c'est que je passais plutôt par celle-là, pour aller
» à Notre Dame, à cause de la quantité de figures
» de la très-sainte Vierge qui y sont exposées (2). »

(1) Remarques hist., t. I, p. 170.

(2) mém. aut-de M. Olier, t. I, p. 198.

XXIII.

Établissement des conférences de S. Lazare.

(3) Vie du V. Vincent-de-Paul par Abelly, 1. I chap.
XXVII.

Les amis dont parle M. Olier, et à qui il communiquait sa vive et tendre dévotion pour Marie, étaient quelques ecclésiastiques de qualité, dirigés comme lui par saint Vincent de Paul. Désirant conserver les fruits de leur ordination, ils prièrent leur saint directeur de leur indiquer les moyens de mener une vie vraiment sacerdotale (3). L'un d'eux, que l'on ne nomme point, et que saint Vincent appelle le promoteur de cette bonne œuvre, vint lui proposer de les réunir une fois chaque semaine pour s'entretenir ensemble des vertus de leur état. Saint Vincent goûta ce projet et, le 11 juin 1633, étant allé trouver chacun de ces ecclésiastiques en particulier, il leur en fit part, et les invita à venir en conférer avec lui à Saint-Lazare ²⁹. Dans cette première réunion, il leur déclara que, pour satisfaire jusqu'à la fin de leur vie aux devoirs de leur vocation, ils n'étaient pas obligés de quitter la maison de leurs parents, mais qu'il leur suffirait, pour se prémunir contre la corruption du siècle, d'observer fidèlement un règlement de vie qu'ils se traceraient ; et chacun applaudit avec joie à cette proposition. S'étant réunis le 9 juillet suivant, ils déterminèrent le mardi de chaque semaine pour le jour de leur assemblée (1), et l'archevêque de Paris approuva un si utile dessein. Telle fut l'occasion de la Conférence des mardis ou de Saint-Lazare, peu nombreuse au commencement, et qui s'accrut et se multiplia avec tant de bénédictions dans la suite. M. Olier, que les historiens de saint Vincent de Paul nomment le premier(2) de ceux qui y entrèrent d'abord, contribua encore à son progrès en y attirant de nouveaux membres, et surtout en formant d'autres réunions sur ce modèle, comme nous le dirons en son lieu. Il nous apprend lui-même qu'on n'admettait aucun Religieux à ces conférences. « C'est une
» assemblée d'ecclésiastiques, dit-il, qui d'un même
» esprit cherchent à honorer le Sacerdoce du Fils
» de DIEU, sans se partager dans d'autres voies (3)*.

(1) Abelly. Ib. liv. II, ch. III.

(2) Vie de saint Vincent-de-Paul par Collet, l. m, t. I, p. 189. — Vie de saint Vincent-de-Paul, in-12, Paris, 1787, p. 240.

(3) Lettres aut. de M. Olier, p. 66.

* NOTE 16, p. 91.

NOTES DU LIVRE DEUXIÈME

ORIGINE DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DE CHARTRES

NOTE 1, p. 58. — Jules César rapporte que, de son temps, les Druides gaulois, en possession d'enseigner la religion à la jeunesse, et même de prédire l'avenir(1), se réunissaient

tous les ans dans un lieu sacré du pays Chartrain(2). La tradition de cette province ajoute que, dès avant Jésus-Christ, ils avaient érigé, sur la hauteur même où fut bâtie dans la suite l'église cathédrale de Chartres, un autel dédié à la Vierge qui devait enfanter, et que, conformément à la pratique des Gaulois, de graver des inscriptions sur leurs autels (3), ils y avaient écrit ces mots ; Virgini parituroe (4), devenus depuis si célèbres. Telle est, dit-on, l'origine de ce pèlerinage.

(1) Histoire universelle traduite de l'anglais, t. XXX, p. 443.

(2) Cæsar, de Bello Gallico, lib. VI, n. 13.

(3) Histoire universelle, ib. p. 372.

(4) Dictionn. de Moréry, art. CHARTRES.

La croyance d'une Vierge qui devait enfanter était généralement répandue chez les païens avant le Christianisme, comme l'a démontré l'auteur de l'Origine prétendue des cultes (5) ; et, de nos jours, on a publié sur

le même point des documents qu'on ne saurait contester(6). Pour expliquer l'origine de cette opinion, on peut, outre une tradition primitive, supposer encore une révélation divine faite aux païens. Les Pères de l'Église pensent en effet communément que Dieu leur a fait annoncer la venue de son Fils(7), comme nous le savons très-certainement de Balaam, dont la prophétie était connue chez les Gentils, ainsi que semble le montrer l'exemple des mages (8). C'est aussi ce qu'ont pensé beaucoup d'auteurs modernes, d'après saint Thomas (9) ; on sait que l'Église Romaine autorise cette opinion dans sa liturgie (10) ; et telle est, relativement à l'autel des Druides Chartrains, l'opinion adoptée par M. Olier : « Char
« tres, dit-il, cette sainte et dévote ville, première dévotion
« du monde pour son antiquité, puisqu'elle a été érigée par
« prophétie (11). »

(5) Origine des cultes, t. v.

(6) Mémoires asiatiques.

(7) Cornel, à Lapede, Comm. in Num. cap. XXIV, V.
17. — In Matt. cap. II, V. I.

(8) S. Aug. de Civitate Dei, lib. XVIII, cap. 47, t. VII, col. 530. — S. Hieronym, lib. I. contra Jovinian. — S. Justin. — Clemens Alex. — Lac-tant, etc.

(9) S. Thom. 2^a 2^æ, q. 2, art. VII.

(10) Prose des morts.

(11) Mem. aut. de M. Olier, t. I, p. 120.

(12) Sueton. Vespas. vit. c. IV.

(13) Tacit. lib. V. Hist.

On peut penser d'ailleurs que, depuis la traduction de la Bible en grec, et la diffusion des Juifs après les conquêtes

d'Alexandre, les païens ont eu connaissance de leurs livres prophétiques, et ont su du moins qu'ils attendaient un libérateur prédit. Suétone nous apprend en effet que cette opinion ancienne et constante, était universelle dans tout l'Orient (12), et Tacite ajoute que, d'après la persuasion commune, ces oracles étaient consignés dans les anciens livres des Juifs (13). Les païens ont donc pu connaître, par la lecture même des prophètes, ou par le commerce avec les Hébreux, plusieurs particularités relatives au Libérateur, et entre autres la prophétie d'Isaïe qui avait annoncé le prodige de l'enfantement d'une vierge. De graves auteurs pensent même que la prédiction attribuée par Virgile à la Sibylle de Cumès n'en est qu'une imitation (1) ³⁰, Mais un fait qui tend à prouver que les Druides Gaulois l'ont connue, c'est qu'au rapport de Faber, savant auteur anglais, cette prophétie d'Isaïe et celle de Balaam avaient été apportées dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, par les Druides, disciples des Mages, et originaires de la Perse (2). Cela étant, il est indubitable que les Druides Gaulois en eurent aussi connaissance, puisque Jules César rapporte que les mystères druidiques, répandus dans les Gaules, y avaient été apportés d'Angle-terre ; et que, de son temps encore, ceux qui voulaient en être bien instruits faisaient un voyage dans les îles Britanniques.

(1) Rosenmülleri, Scholia in Vel. Test Jesaïæ vat. p. 305. — Boxhornii, p. m. 24. Historiæ universalis. — Mlolinæi, lib. III, vat. — Usserii Annal. V. T. t. II, n. p. Jul. 4674, etc. — Cornel. à Lapide, Comment. in Matt. cap. I, V. I.

(2) Faber, Origine de l'idolâtrie païenne, 3 vol. in-4°.

(3) Guibert. de vitâ suâ, lib. 2, cap. 1. c. D.

(4) Rosenmüller, *ibid.* p. 302.

(5) Souchet, Hist. ms. de Chartres, liv. I, chap. 16.

Au reste, cette croyance des Chartrains n'est pas, comme on se le persuade faussement, une tradition isolée : on en retrouve des traces dans plusieurs endroits où les Druides avaient établi leurs sièges. Guibert, abbé de Nogent, l'un des hommes les plus graves de son siècle, rapporte que l'église de son monastère avait été bâtie sur l'emplacement d'un bocage sacré, où les Druides sacrifiaient à la Mère future du DIEU qui devait naître : *Matri futuræ Dei nascituri* (3). Ces paroles ne sont que l'explication littérale de l'inscription de Chartres, *Virgini parituræ* ; car les païens croyaient que les hommes d'une origine céleste avaient des vierges pour mères (4) : opinion fondée peut-être sur ces paroles d'Isaïe : Une vierge enfantera un fils qui sera Dieu avec nous. Quoi qu'il en soit, la tradition

attestée par Guibert n'est pas moins constante que celle des Chartrains ; et maintenant on lit encore au-dessus de l'autel, dans l'église de Nogent : Ara virginis parituroe (5). Chasseneux, dans son Histoire des coutumes de Bourgogne, raconte à peu près la même chose de deux autres églises, l'une près d'Autun, et l'autre près de Dijon. La même inscription se lisait aussi dans l'église de Fontaine, près du château où naquit saint Bernard (1). Aussi Schedius dit en général que les Druides érigèrent des statues, dans leurs sombres sanctuaires, à la Vierge qui devait enfanter (2). Ces statues et ces autels furent sans doute un moyen ménagé par la Providence pour accréditer plus aisément parmi les Gaulois la foi chrétienne, lorsqu'elle leur serait annoncée, comme l'avaient été chez plusieurs peuples les autels élevés au Dieu inconnu (3), et dont saint Paul se servit avec tant d'avantage à Athènes, pour annoncer à cette ville le même Dieu qu'elle avait honoré sans le connaître (4).

(1) Histoire des Coutumes de Bourgogne.

(2) Eld. Sched. De Diis Germanis, cap. XIII.

(3) Leland. Démonstration evangelique.

(4) Act. Apostol., cap. XVII, V. 23.

Telle est, selon la tradition, l'origine de cette fameuse dévotion à laquelle la ville de Chartres a dû non-seulement sa magnifique église, mais encore sa célébrité, ses privilèges. et plusieurs fois sa conservation (5).

(5) Gall. christiana, t. VIII, col. 1108, 1106. — Histoire de France, par le Père Daniel, t. III, p. 480. — l'agii Critic. in Annal., t. III, au 911, n° 7.

LA MÈRE AGNÈS PRIE POUR LA PARFAITE
SANCTIFICATION DE M. OLIER

(G) La manière de se donner à DIEU dans le siècle, etc., in-12, pag. 392. — La Vie admirable de la sœur Agnès, t. II, liv. IV, chap. 1.

(7) Année Dominic. 1^{re} part. de septembre, p. 418.

(8) Collection des procès-verbaux des assemblées du clergé, t. VII. — Assemblée de 1725, p. 477, et

pièces justific, p. 115. — Assemblée de 1730. —
Ibid. Pièces justificat. p. 339.

NOTE 2, p. 61. — Plusieurs auteurs, entre autres le Père du Salles, religieux Dominicain (6), ont avancé que M. Olier n'était point encore converti à Dieu, lorsque la mère Agnès commença de prier pour lui, ou même quand elle lui apparut à Saint-Lazare. Mais il faut distinguer deux conversions dans l'histoire de M. Olier : la première du péché à la grâce ; et la seconde, de la grâce à la perfection. Cette dernière, que le P. de saint Vincent appelle la parfaite conversion de M. Olier (7), fut proprement, d'après les expressions du clergé de France, la profession d'une vie plus parfaite : *perfectioris vitæ studium* ; *arctioris vitæ genus* (8) ; et, selon les directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, dans une de leurs suppliques au Pape : *summum perfectionis studium*. Au reste, cette erreur est assez ancienne, et il paraît que M. Olier y a donné lieu lui-même par un effet de sa rare humilité. L'auteur de la Vie admirable de Sœur Agnès de Jésus, qui écrivait environ en 1647, et qui avait été induit dans cette erreur par M. Olier, semble s'en être douté par la manière dont il s'exprime : « La Vierge, dit-il, apparais
» sant un jour à la mère Agnès, lui dit : Prie mon Fils pour
» un tel...., et qui alors était plongé dans les ténèbres d'une
» vie licencieuse et criminelle, à ce qu'il disait, me racontant
» tout ceci par exprès commandement de son directeur. » Au reste, M. Olier tenait le même langage à -la mère Agnès, après qu'il l'eut reconnue ; et la mère Agnès parlait d'elle-même en des termes plus extraordinaires encore, malgré l'innocence de sa vie. Elle écrivait à M. Olier : « Vous me
» parlez toujours de vos misères, et dites que vous allez de

» pis en pis ; si vous saviez comme fait cette pauvre abominable, en dépit de DIEU et de la sainte Vierge et de son
» pauvre Ange gardien, qu'elle contriste continuellement,
et

» empêche de la jouissance d'une gloire accidentelle ; elle
» ne fait que se vautrer dans l'abîme de ses péchés. Vous
» vous trompez à mon égard, je vous le dis en vérité, je
» suis une misérable hypocrite. Toutes les furies infernales
» n'ont pas tant de malice que moi. »

NOTE 3, p. 62. — Le père de saint Vincent dit que l'apparition de la sainte Vierge à la mère Agnès, touchant M. Olier, eut lieu en 1630 ou à peu près (1). M. de Lantages la fixe vers l'an 1631 ; cette dernière date est plus exacte, puisque M. Olier, dans ses Mémoires, marque le fait sous l'année 1631 (2). Il dit d'ailleurs, qu'il vit la mère Agnès trois ans après qu'elle eût commencé de prier pour lui, et ce fut en 1634 qu'il la vit pour la première fois. Enfin, cette dernière année la mère Agnès lui déclara qu'elle avait fait pénitence pour lui l'espace de trois ans, ce qui reporte l'apparition à 1631 (3).

(1) La Vie en abrégé de la V. M. Agnès de Jésus,
in-4°, 1701, p. 38.

(2) Tom.I, p.81.

(3) La Vie admirable de la Sœur Agnès, t. II, liv. VI, ch.I.

M. de Lantages, en rapportant les circonstances de ce fait extraordinaire, s'exprime ainsi : « La très-sainte Vierge lui dit : « Prie mon Fils pour un tel, lui nommant M. Olier, albrs abbé de Pébrac. » Ou encore, selon le père de saint « Vincent : « Prie pour Jean-Jacques Olier, abbé de Pébrac (4). « Un extrait des Mémoires de M. Olier (5), ainsi conçu : Prie mon Fils pour N., parlant de ce misérable pécheur, a donné lieu à ces manières de parler ; mais au tome II de ses Mémoires (6), M. Olier explique cette réticence, et rapporte ainsi dans leur entier les mêmes paroles : Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac ; c'est le nom de mon abbaye. M. de Bretonvilliers les a citées de cette dernière manière qui est la véritable.

(4) L'Ann.Dom. — Remarq. hist, t. III, p. 456.

(5) Tom. 1, p. 81.

(6) Ibid. p. 306.

M. Olier fut pénétré toute sa vie d'une reconnaissance d'autant plus vive pour la mère Agnès, qu'il se croyait redevable à ses prières de sa fidélité à sa vocation, et même de sa persévérance dans la vertu. « Les prières et les secours

» de cette sainte âme, dit-il (7), furent si nécessaires à ma
» conversion, dans l'ordre de la divine providence, que
» peut-être sans elle j'aurais été abandonné à mes inven-
» tions, et délaissé aux passions des désirs de la chair
(8). »

(7) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, p. 88.

(8) Epist. ad Thessal. cap. IV. V. 5.

PÉLERINAGE DE LIESSE

NOTE 4, p. 65. — Le pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse, aujourd'hui diocèse de Soissons, a toujours été, depuis son origine, un des lieux de dévotion les plus célèbres de la France ; et c'est peut-être sa grande renommée qui a fait regarder comme inutile à nos anciens historiographes de transmettre à la postérité les circonstances de son établissement. Il est arrivé de là que nous n'en connaissons plus aujourd'hui le détail avec une entière certitude, quoique le fond en soit assuré. Tel est aussi le sort de plusieurs semblables dévotions, dont l'origine, quoique évidemment miraculeuse, s'est trouvée dans la suite enveloppée d'obscurité par manque de monuments écrits. Mais l'histoire de Notre - Dame-de-

Liesse a en sa faveur d'autres monuments non moins décisifs : le concours non interrompu des pèlerins de tout état, depuis son origine qui ne remonte pas au-delà du XII^e siècle, et l'existence même du bourg de Liesse, à qui ce concours a donné lieu ; deux effets qui seraient tout à fait inexplicables, s'ils n'avaient pour cause, comme la tradition le rapporte, quelque événement merveilleux.

(1) Histoire de Notre-Dame de Liesse, par
Villette, pag. 106 et suiv.

Voici cc qu'elle nous en apprend (1) : Trois frères du pays Laonais, les chevaliers d'Heppes, étant allés à la croisade et combattant pour la délivrance des Lieux Saints, furent faits captifs par le soudan d'Égypte, qui employa toutes sortes de moyens afin de les faire renoncer à la foi chrétienne. Il se servit même, pour y réussir, d'Ismérie, sa fille, qui alla plusieurs fois les visiter dans leur prison ; mais tout le contraire arriva. Cette princesse, vivement touchée des récits que les chevaliers lui firent sur la Mère de Dieu, désira voir quelque'une de ses images. On ajoute que les captifs en trouvèrent une dans la prison le lendemain à leur réveil ; et lorsque Ismérie vint les voir, la vue de cette statue fit tant d'impression sur elle, qu'elle résolut d'embrasser le christianisme. Dans ce dessein, elle sortit secrètement de la ville durant la nuit, passa le Nil accompagnée des trois chevaliers, et marcha en grande diligence pour éviter les émissaires du soudan, jusqu'à ce qu'enfin, accablée de fatigue, elle s'endormit ainsi que les chevaliers, ayant toujours avec eux l'image miraculeuse. A leur réveil, leur surprise ne fut pas petite ; car ils se trouvèrent, non plus sur les bords du Nil, mais transportés miraculeusement en France, auprès de Laon et du château

de Marchais, où les chevaliers avaient pris naissance ; et les transports de leur joie en devinrent même si excessifs, que ce lieu prit de là le nom de Liesse, qui lui est resté depuis. En mémoire de ce prodige, les chevaliers firent construire dans le lieu même une chapelle où ils déposèrent l'image miraculeuse de Marie, qui fut dès lors, pour les provinces voisines et pour toute la France, l'objet d'une singulière vénération. Ismérie reçut le baptême des mains de Barthélemy de Vir. évêque de Laon. se consacra à Dieu le reste de sa vie, et, après son décès, fut inhumée, dit-on. dans l'église de Saint- Vincent, hors des murs de la ville de Laon (1), où l'on croit que les trois chevaliers reçurent pareillement la sépulture. Si l'inscription qu'on voyait autrefois dans le chœur de cette église était relative à l'un de ces chevaliers, comme le pensent les auteurs du Gallia Christiana, leur délivrance serait arrivée sous saint Louis au plustôt (2). Cependant Baillet fait remonter l'établissement de Notre-Dame-de-Liesse au milieu du XII^e siècle (3), et c'est en effet à cette dernière époque qu'on la fixe communément (4). Quoi qu'il en soit, le lieu où fut bâtie l'église, et qui n'avait aucune habitation auparavant, se trouva bientôt si fréquenté par les pèlerins, qu'on se vit contraint de construire des maisons pour les y loger, et telle fut l'origine du bourg de Liesse (5). Non seulement les rois, les princes, les peuples s'empressèrent d'y venir en dévotion ; des villes entières y offrirent des vœux dans les calamités générales, et il s'y opéra des miracles sans nombre, dont on a donné des recueils au public (6).

(1) Dictionnaire de Moréry, article LIESSE.

(2) Gall. Christiana, t. IX, col. 570, 571, 572.

(3) Vies. t. II, p.231. 15 d'août.

(4) Dictionnaire de Moréry. — Hist. de Notre-Dame-de-Liesse.

(5) Baillet. Ibid.

(6) Bibl. hist. de la France, t.I, p. 264, 2G5.

NOTE 5. p. 66. — Par une singularité assez bizarre, le prêtre sacristain de la paroisse de saint Paul, où M. Olier prêcha en 1632, relatait alors sur les marges de ses registres toutes les circonstances locales qui semblaient dignes de remarque. Au registre des sépultures, on lit cette note du 15 août : Le dimanche, 15, fête de l'Assomption, M. Olier prêcha l'après-dîner, où il eut un bel auditoire et fit très-bien et très-doctement (7).

(7) Etat civil de Paris. — Registre des sépultures de la paroisse Saint-Paul, 1632.

LES INSTITUTEURS DES SÉMINAIRES EN FRANCE DEVAIENT ÊTRE DU CORPS DU CLERGÉ SÉCULIER

(8) Recueil des lettres de feu M. Vincent de Paul, t. I, p. 6. Ms. des Prêtres de la Mission.

(9) Vie de M. Bourdoise, in-4. p. 371. Sentences chrétiennes et eccl. - Séminaires, p. 55 et 56.

NOTE 6, p. 66. — Les instituteurs des séminaires, en France, ne devaient point être séparés du clergé séculier. Saint Vincent de Paul, de l'avis des évêques, voulut que ses prêtres appartenissent à ce corps. « La providence de
» DIEU, écrivait-il à M. Portail, à Rome, le 4 octobre 1647,
» a inspiré à la Compagnie de nous mettre dans un état où
» nous avons le bonheur de demeurer dans le clergé et
» dans l'obéissance à Nosseigneurs les évêques, comme
les
» moindres prêtres de leurs diocèses, quant à nos emplois
(8). » M. Bourdoise, partageant les mêmes vues, ne donna
aux ecclésiastiques de la communauté de Saint-Nicolas que
les règles communes des clercs (9). Le père de Condren,

digne héritier de l'esprit du cardinal de Bérulle, déclara, dans la première assemblée générale de sa congrégation, que l'Oratoire était un corps purement ecclésiastique. » Comme la congrégation, dit-il, a été principalement choisie de DIEU, et établie en la terre par défunt notre très-honoré père, pour honorer le sacerdoce du Fils de DIEU, l'assemblée détermine que son état est purement ecclésiastique, et qu'elle doit demeurer dans l'institution de la prêtrise, comme notre Seigneur l'a donnée à son Église, sans addition ni diminution ; de sorte qu'en quelque temps

» ou en quelque assemblée que ce soit, les sujets ne pourront être obligés à aucuns vœux ni solennels, ni simples ; et ceux qui voudraient les obliger auxdits vœux simples, ou

» se porteraient à embrasser lesdits vœux solennels, encore

» qu'ils fussent en plus grand nombre, seront toutefois censés se séparer du corps de la congrégation, et obligés de laisser les maisons et tous les biens temporels d'icelle à ceux qui voudront demeurer dans l'institut purement ecclésiastique et sacerdotal, encore qu'ils fussent la moindre partie (1). » Le père Eudes, sorti de l'Oratoire, donna le même esprit à la compagnie des Eudistes, dont le but était pareillement de travailler à la formation des jeunes clercs (2).

(1) Actes de la 1^{re} Assemblée générale de l'Oratoire, 1631, session VI, p. 19 et 20, in-4.

(2) Vie du Père Eudes, Ms. p. III. — Vie du même, par le P. de Montigny, p. 98.

NOTE 7, p. 68. — Bened, XIV, de servor. Dei beatif. et beatorum canonizat. lib. III, cap. 51, n. 6. Concludit cardinalis Bona... cùm Deus aliquando det somnium, et non ejus intelligentiam... aliquando obscurè et per ænigmata. Sequitur Torre in 2^a 2^æ D. Thomœ, quæst. 95, art. 6, disp. 6.

Ibid. lib. III. cap. ultimo, de revelationibus, n. I. Hæsitavit Petrus intra se, quidnam esset visio quam vidisset : cùmque eam non intellexisset, venit in Joppen, et cùm introisset in domum Cornelii centurionis, et ibi multos invenisset ex gentibus qui ipsum exspectabant, ut verbum Dei audirent, tunc cognovit quid sibi vellet visio linteï.

Ibid. lib. III. cap. 51, n. 6. Addit cardinalis Bona, cùm somnia immittit, mentem illustrare, et voluntatem sic afficere, ut illis firmiter hæreat, et certò sciat à Deo esse, nec ullo unquam tempore eorum obliviscatur.

SAINT VINCENT DE PAUL DIRIGE M. OLIER

NOTE 8, p. 69. — Dans un cantique composé vers le milieu du siècle dernier en l'honneur de saint Vincent de Paul, et à l'usage de la paroisse de Saint-Sulpice, on rappelle ainsi le bonheur qu'eut M. Olier d'avoir été formé par cet homme apostolique (3).

(3) Opuscules sacrés et lyriques, ou Cantiques sur différents sujets, à l'usage des Cat. de la paroisse St-Sulpice, 8^e éd. in-12, 1774, cant. CXI, p. 397.

C'est à l'école d'un tel maître,
Qu'un sage et vigilant pasteur
Puisa les vertus d'un saint prêtre,
Dont il eut soin d'orner son cœur :
C'est Olier, cet homme admirable,
Le modèle des plus parfaits,
Qui toujours humble et charitable
Compta ses jours par ses bienfaits.

NOTE 9. p. 69. — « In civitatibus autem sacerdotes dictæ
» Congregationis nulla publica eorum instituti munera
» obeant, privatim tamen eos qui ad Ordines promovendi
» fuerint... instituant. » Bulle d'institution.

ÉTABLISSEMENT DES EXERCICES DES ORDINANDS A
PARIS, FRUIT DU ZÉLE PERSÉVÉRANT DE M.
BOURDOISE

NOTE 10, p. 72. En 1625, M. Godeffroy. dans son livre. le Collège des saints exercices, avait osé conseiller aux Evêques, qui voudraient assurer leur conscience, de réunir leurs ordinands huit jours avant l'ordination, pour pouvoir exclure les indignes, et préparer les autres à la réception des Ordres sacrés (1). La difficulté était de mettre à exécution ce règlement, quoique devenu si nécessaire : le trait suivant en fournit une preuve sans réplique. L'un des plus vertueux et des plus zélés prélats de ce temps, dont la vie édifiante a été donnée au public. M. Barthelemi de Donnadieu de Griet, qui cette même année 1625. fut sacré Evêque de Comminges, apportait des soins extrêmes, dit son historien, à bien choisir ses ordinands. Il exigeait qu'ils eussent l'après-midi de la veille de l'ordination, pour s'y préparer par une confession générale ; vers trois heures, il

leur faisait faire une exhortation commune ; le soir, il envoyait des visiteurs, qui parcouraient les maisons où les ordinands étaient logés ; et s'ils apprenaient que quelqu'un d'eux se fût mal comporté, ils devaient le rayer de l'ordination pour cette fois (2). Ainsi, malgré la recommandation de l'assemblée générale de 1625, cet ordre de choses persévéra encore de même à Comminges, durant tout l'épiscopat de M. de Donnadieu, qui ne mourut qu'en 1637 (3).

(1) Le collège des saints exercices. Paris, 1625 in-12, page 28.

(2) Vie de Messire de Donnadieu. Livre II, chap. XXXIII, p. 545.

(3) Ibid. — Gallia christiana 1656. T. 2, p. 551.

(4) Vie de M. Bourdoise. Ms. Bibliothèque Mazarine. — Vie imprimée 1714, in-4°, an 1626.

Outré de douleur de voir les ordinands recevoir ainsi les saints Ordres sans préparation, M. Bourdoise eut lieu de se

réjouir de l'approbation donnée aux moyens de réformer le clergé, proposés par M. Godeffroy ; et l'année même où cette assemblée termina ses séances, il chercha les moyens d'introduire les exercices des ordinands à Paris. D'abord pour y préparer les esprits, il engagea la plupart des prédicateurs et des curés, à parler en chaire de la vocation à l'état ecclésiastique, le dimanche avant les Quatre-temps du mois de décembre 1626. Mais ce moyen eut si peu de succès, que le samedi suivant, sur un si grand nombre de jeunes gens qui se présentèrent à la tonsure, il n'y en eut qu'un seul qui parut en soutane, avec les cheveux courts et un surplis sur le bras. (4) Voulant empêcher autant qu'il était en lui, une si criante violation des règles de la discipline, M. Bourdoise composa des avis en forme de règlement touchant la réception de la tonsure et des saints Ordres ; et obtint que l'archevêque de Paris les approuvât. Bien plus, ce prélat ayant fait imprimer un nouveau Rituel pour son diocèse, l'année 1630 : ce règlement y fut inséré en partie, avec injonction à tous les curés, d'en faire lecture au prône de leur grand'messe, les dimanches avant les Quatre-temps de Carême, de la Pentecôte, de Septembre et de l'Avent. (1) L'année suivante, M. Bourdoise obtint enfin l'objet de ses ardens désirs, par le moyen de l'Evêque de Beauvais, Augustin Potier, aumônier de la Reine.

(1) Ibid ann. 1630, p. 280.

Ce prélat avait pour lui tant d'estime, que, n'ayant pu obtenir, pour réformer le clergé de son diocèse, deux prêtres de sa communauté, il l'avait chargé de veiller sur la conduite des clercs ses diocésains, qui étudiaient à Paris, au nombre de plus de cent ; et leur avait même déclaré,

dans une réunion, qu'il n'admettrait parmi eux à l'ordination. que ceux dont M. Bourdoise lui aurait rendu de bons témoignages (2). En 1631, celui-ci profitant donc de la présence de cet Evêque, qui se trouvait à Paris, obtint, par sa médiation, que l'Archevêque publiât un mandement exprès, le 21 février de cette année, ordonnant que tous ceux qui voudraient être promus, eussent à se présenter quinze jours avant l'ordination, pour être instruits gratuitement de leurs obligations, et des fonctions de leurs Ordres. Dans son mandement, l'Archevêque ne désigna pas le local où auraient lieu ces exercices, parce qu'il pensait que ce serait à Saint-Nicolas du Chardonnet. Mais M. Bourdoise, jugeant que cette maison n'était pas assez spacieuse, jeta les yeux sur une autre, le collège des Bons-Enfants, situé sur la paroisse de Saint-Nicolas. Il en connaissait la disposition depuis qu'en 1624, ce collège étant sans exercices, et occupé seulement par quelques boursiers, on en avait loué une partie, où M. le Féron ³¹, de l'autorisation de l'Archevêque, faisait des conférences à plus de deux cents Ecclésiastiques (3). Il pensa donc que cette maison serait un lieu très-commode ; et comme depuis l'année 1627, elle avait été donnée aux prêtres de la Mission (4), qui y résidaient, il alla parler à saint Vincent de Paul, leur Supérieur, pour lui demander son agrément.

(2) Ibid. 1631 p. 204, 205.

(3) Ibid. p. 201.

(4) Archives de l'Empire. Fondations de la Mission. T. I, fol. 14.

Saint Vincent avait fait faire le premier ces entretiens à Beauvais l'année précédente, à la prière de l'Evêque : il crut que M. Bourdoise venait lui demander le même service pour Paris, et s'en excusa, lui donnant pour raison de son refus, que plusieurs de ses confrères étant alors en mission, il n'avait personne pour donner ces exercices. M. Bourdoise leva tous les obstacles, en disant qu'on ne lui demandait que le local, et qu'on pourvoirait au reste, comme en effet il y pourvut. Car il engagea M. Hallier. l'aîné, qui fut depuis Evêque de Cavaillon, à faire lui seul tous les entretiens. C'était un ancien élève de la maison de Saint-Nicolas, où « il avait porté le surplis, disait M. Bourdoise, plusieurs années avant que d'être sous-diacre. » Il parla deux fois par jour à ceux qui se préparaient à recevoir les Ordres, et à un grand nombre de personnes de mérite, qui venaient pour l'entendre, parmi lesquelles huit ou dix Evêques se trouvaient tous les jours. Enfin, l'Archevêque de Paris fut si satisfait du succès de ces premiers exercices, qu'il voulut qu'on les renouvelât à l'avenir avant chaque ordination (1), et en fit même, comme on l'a vu, une condition de l'union du prieuré de Saint-Lazare à la Mission, dès les premiers jours de l'année suivante (2).

(1) Ibid. 1630, 1631, p. 280, 281, 282.

(2) Archives de l'Empire. Ibid. fol. 36.

Chasuble que M^r Olier fit broder pour s'en servir dans la
célébration de sa 1^{ère} messe.



Telle fut l'origine des exercices des ordinands à Paris. Ils se répandirent de là dans les diocèses, comme nous le raconterons ailleurs ; mais cette introduction s'y fit assez lentement. Aussi le Père Bourgoing, lorsqu'il publia, en 1639, son ouvrage sur les Exercices de dix jours, le premier, dit-on, qui parut en France (3), conjurait-il

instamment les Evêques de les établir ; se servant même de ces expressions qui montrent assez les maux déplorables de la coutume qui régnait encore : Quod ut possim impetrare, totius vitæ meæ sacrificia, vota, precesque non dubitanter offero ; ipsosque reverendissimos et piissimos præsules, flexis genibus, et quâ possum humilitate iterum obsecrare non verebor, ut ordinandos.... decem vel octo ad minus diebus, Deo piis exercitiis vacare (compellant), atque.. nullum prorsus ab lege sancita quovis prætextu eximant (4).

(3) Cloysault, Vies Ms. ch. III. — Catalogue des auteurs de la Congrégation, p. 288.

(4) Institutio spiritualis ordinandorum, auctore Francisco Bourgoing, in-12, 1639, præfat.

NOTE 11, p. 74. — Le Père Edme Cloyseault, prêtre de l'Oratoire, dans le Recueil manuscrit des vies de quelques prêtres de la congrégation de l'Oratoire (5), dit que M. Olier ne se serait jamais approché du sacerdoce, si le Père de Condren ne le lui avait commandé : mais il est certain que M. Olier ne se confessait point encore au Père de Condren : son confesseur était alors saint Vincent de Paul ; et M. de Bretonvilliers dit expressément, dans le chap. de l'ordination de M. Olier à la prêtrise : Son confesseur l'assura que la bonté divine l'appelait au sacerdoce.

(5) Vie du Père de Condren, t. I, pag. 255.

CHASUBLE DE M. OLIER

NOTE 12, p. 75. — On conserve encore cette précieuse chasuble au séminaire de Saint-Sulpice, où l'on s'en sert aux grand'messes des principales solennités. Elle est brodée en or, et ornée de riches arabesques et de fleurs en soie. » C'est une pièce des plus rares et des plus belles qui soient

» peut-être au monde, de l'aveu de tous ceux qui l'ont vue, » écrivait M. Olier (1). Aujourd'hui encore, ce qu'on ne peut s'empêcher d'y admirer, ce sont plusieurs médaillons travaillés si délicatement, qu'on les prendrait plutôt pour des miniatures que pour des ouvrages à l'aiguille. Dans le bas de la croix, on voit les figures de sainte Madeleine et de saint Pierre, que M. Olier honorait comme les patrons et les modèles des vrais pénitents (2) ; et dans le haut, DIEU le Père, à sa droite Notre-Seigneur, et, à sa gauche, la très-sainte Vierge montant au ciel. C'est ce qui fait appeler ce médaillon, par M. Olier et M. Baudrand, un tableau de l'Assomption, quoique ces trois figures, dont on n'a fait paraître que les bustes, à cause de la petitesse des médaillons, présentent plutôt trois portraits distincts qu'un sujet unique. Ce sujet termine tous les autres mystères de la sainte Vierge, figurés pareillement sur les tuniques et sur la chape que M. Olier fit broder en 1651, et qui, avec cette chasuble, forment un seul ornement.

(1) Pièces détachées des mém. de M. Olier. —
Copie des mém. de M. Olier, t. I.

(2) Copie des mém. de M. Olier, t. III, p. 108.

NOTE 13, p. 76. — Saint Vincent de Paul ne pensait pas qu'un nouveau prêtre dût, pour conserver un plus grand recueillement, s'abstenir de prêcher le jour de sa première Messe. M. de Kerlivio, qu'il formait au séminaire des Bons-Enfants, fit un discours aux ecclésiastiques de cette maison, ce jour-là même, en 1645 (3).

(3) La Vie des fondateurs des maisons de Retraite, in-12. Paris, 1698. — Vie de M. Ker livio, page 4.

ÉLOGE DE MADEMOISELLE DE BUSSY

NOTE 14, p. 76. — La mère Thérèse de Jésus, Carmélite, rendit, en 1670, dans une circulaire, ce témoignage aux vertus de M^{lle} de Bussy, cousine de M. Olier : « Je ne suis
» pas digne ni capable de parler de cette sainte âme ; elle
» possédait toutes les vertus en un éminent degré, et nous
» l'y avons vue dans une pratique continuelle, tout le temps
» que nous avons été sous sa sainte conduite, qui nous a paru
» bien court. Elle portait beaucoup les âmes au silence, et à
» la séparation d'elles-mêmes et de tout ce qui n'est pas
» DIEU. Son exemple était plus puissant que ses paroles ;

» car elle paraissait plutôt morte que mortifiée aux inclina-
» tions de la nature. Elle avait un si grand fond de sainteté
» qu'on ne pouvait l'approcher sans en ressentir des effets
» sensibles, et toutes les personnes qui l'ont connue la
tien-

» nent pour une Sainte. » Dans l'Abrégé de la vie de la
mère Marguerite de J.-C. de Pamiers, on rapporte même un exem-
ple très-remarquable de ses communications avec N.-S. (4).

(4) Manuscrits du 1^{er} monastère des Carmélites
à Paris.

VOEU DE SERVITUDE A MARIE

NOTE 15. p. 77. — Confraternitates quæ catenulas distribuunt confratribus et consororibus, brachiis et collo circumponendas atque gestandas, ut eo signo Beatissimæ Virgini mancipatos se esse profiteantur, et quarum institutum in eo mancipatu præcipuè versatur, damnantur et extinguuntur. Societatibus verò, quæ ritum aliquem aut quodcumque aliud ad mancipatum ejusmodi pertinens adhibent, præcipitur, ut id statim rejiciant (1).

(1) Indem li brorum prohibit. Bened XIV. jussu
edit. Decret. § III, II, 3.

Lorsque M. Olier fit vœu de servitude à Marie, la Confrérie du saint Esclavage n'était point encore connue en France, quoique déjà plusieurs personnes, entre autres la

mère Agnès, portassent des chaînes en signe de cette dévotion. Ce vœu de servitude ne fut, dans les desseins de la conduite de DIEU sur M. Olier, qu'une sorte de moyen qui le prépara de loin au vœu de servitude à Jésus - Christ, et qui contribua beaucoup à l'élever à la perfection sacerdotale : « Je tiens le bonheur et la gloire de ma servitude à

» J.-C., dit-il, de celle que je vouai à la très-sainte Vierge ;
» car cette incomparable Maîtresse attire toutes les âmes.
» d'abord à son amour et à son service, pour les porter
» ensuite à J.-C. Notre-Seigneur ; la grande étude de cette
» divine Mère ayant pour objet l'honneur de son cher Fils.
» C'est ce qu'elle exprima par les paroles qu'elle dit au
» festin des noces de Cana, image de l'Eglise et du ciel
» même : Faites tout ce que vous dira mon Fils (2). »

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, page 242.

NOTE 16, p. 79. — Abelly, dans la Vie manuscrite de saint Vincent de Paul (3), dit de M. Olier : « Il avait été l'un des
» premiers qui vinrent aux exercices des ordinands, pour
se
» préparer à la réception des saints Ordres, dans lesquels
il
» puisa abondamment cet. esprit ecclésiastique dont il a
» été si parfaitement rempli et animé. Il fut aussi l'un des
» premiers qui, pour mieux conserver et perfectionner cet
» esprit, se lia avec plusieurs autres vertueux ecclésiasti-
» ques, pour faire toutes les semaines des conférences spi-
» rituelles à Saint-Lazare, sous la conduite de M.
Vincent. »

(3) Livre II, chap. 32.

LIVRE TROISIÈME

LA MÈRE AGNÈS DE LANGEAC APPREND A M. OLIER
QUE DIEU L'A APPELÉ A JETER LES FONDEMENTS DES
SÉMINAIRES EN FRANCE. SON ZÈLE POUR LE RENDRE
DIGNE DE CETTE VOCATION

I.

M. Olier se prépare à aller évangéliser les
paroisses dépendantes de son abbaye.

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,
t. I, pages 179, 180.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, page 162.

(3) Vie de S. Vincent de Paul, par Collet, l. III, t. I,
page 189.

Depuis sa promotion à la prêtrise, M. Olier, résolu d'aller évangéliser les paroisses d'Auvergne, dépendantes de son abbaye de Pébrac (1), se préparait à ces nouvelles missions par une vie de recueillement et de prières. Pour remplir ce ministère avec plus de fruit, il s'efforçait de se pénétrer d'abord lui-même, dans l'oraison, des vérités qu'il se proposait d'annoncer aux autres : « Mon grand

» livre, écrivait-il, c'est la prière. Un trait que je
» lus une fois dans saint Grégoire de Nazianze, me
» confirma bien dans cette conviction, lorsqu'il dit
» que les prédicateurs ne doivent point se mêler de
» monter en chaire, s'ils ne se sont déjà élevés à la
» contemplation ; et qu'ils doivent voir et puiser en
» DIEU les vérités qu'ils prêchent aux peuples. De-
» puis l'année 1634, l'étude m'a été interdite, par
» l'impuissance où je me trouve de m'y appliquer
» et de faire de moi-même aucun raisonnement. Je
» n'ai donc point d'autre livre que l'oraison, avec
» le peu de lumières qu'il plaît à la bonté de DIEU
» de me donner de temps en temps (2). » Plus M. Olier se voyait comblé de faveurs et de lumières divines, durant sa préparation aux missions d'Auvergne, plus il se sentait dévoré du désir d'aller les répandre sur les peuples de ces contrées. Ne pouvant remplir seul le plan qu'il s'était formé, il s'associa plusieurs de ses amis ; de ce nombre furent M. de Perrochel, son cousin, depuis évêque de Boulogne, qui joignait à une haute piété un grand amour pour les pauvres et pour la pauvreté (3) ; M. de Barrault, neveu de l'archevêque d'Arles de ce nom, et dont nous aurons occasion de parler dans cet ouvrage ; M. Renar, que nous avons déjà fait connaître, et avec ceux-ci plusieurs autres ecclésiastiques de qualité. Comme la plupart n'avaient point encore travaillé dans les missions, M. Olier pria saint Vincent de Paul de lui donner l'un de ses missionnaires pour diriger les exercices ; et, lorsqu'il eût composé sa petite compagnie, il se retira à Saint-Lazare,

avant son départ, pour y vaquer de nouveau, sous la conduite de l'homme de DIEU, aux exercices de la retraite durant l'espace de dix jours (1).

(1) La Vie de M. Olier, par le Père Giry, p. 22.
L'année Dominicaine, etc. — Remarques
historiques, t. III, p. 457.

Comme le recueillement des sens est la disposition la plus nécessaire au succès d'une retraite, saint Vincent de Paul désira qu'il gardât le silence le plus profond, et qu'il prît même ses récréations seul et à l'écart (2). Il n'est pas inutile de remarquer cette circonstance comme une préparation très-convenable à la grâce que M. Olier allait recevoir ; ce parfait recueillement, d'après les maîtres les plus éclairés dans les voies surnaturelles, étant la disposition ordinaire où DIEU met les âmes éminentes, lorsqu'il est sur le point de les favoriser de ses plus hautes communications (3). Ainsi le pieux et savant cardinal Bona remarque de sainte Thérèse, que c'était après de longues et ferventes oraisons, et lorsqu'elle était séparée du commerce et de la vue de ses sœurs, qu'elle avait des visions célestes (4). Etant donc dans cette solitude profonde, et n'ayant de commerce qu'avec DIEU seul, M. Olier fut favorisé d'une grâce des plus extraordinaires : la mère Agnès de Langeac, dont nous avons parlé sous l'année 1631, lui apparut (5) corporellement ; et voici comment il rappelle lui-même le fait dans ses Mémoires (6) :

II.

M. Olier fait une retraite : la mère Agnès lui apparaît.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 83.

(3) Responsio ad animad. reverendiss. promot. n° 93, p. 21.

(4) Card. Bona, de Discretione spirit. cap. xx, n° v.

(5) La Vie de la mère Agnès, in-4°, p. 505.

(6) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 83.

(7) Summarium super introd. causæ et signat. n°
14, p. 44, test. XI.

« Un jour étant en la retraite où je me disposais
» à entreprendre le premier voyage de la mission
» d'Auvergne, j'étais, dans ma chambre, (7) en orai-
» son, lorsque je vis cette sainte âme venir à moi
» avec une grande majesté (1). Elle tenait d'une
» main un crucifix, et un chapelet de l'autre. Son
» ange gardien (2), parfaitement beau, portait l'ex-
» trémité de son manteau de chœur (3), et, de l'au-
» tre main, un mouchoir pour recevoir les larmes
» dont elle était baignée. Me montrant un visage
» pénitent et affligé, elle me dit ces paroles : Je
» pleure pour toi ; ce qui me donna beaucoup au
» cœur, et me remplit d'une douce tristesse *. Du-
» rant ce temps je me tenais en esprit à genoux
» devant elle, quoique je fusse effectivement assis.
» Cela passé, je le dis aussitôt à mon directeur, qui
» ne me répondit rien, sinon quelles étaient les
» paroles qu'elle m'avait dites ; je ne pus les lui rap-
» porter, n'y ayant point fait réflexion, et néan-
» moins je m'en souviens fort bien. Je crus sur
» l'heure que c'était la sainte Vierge (4), à cause de
» la sainte gravité et de la douce majesté avec les-
» quelles elle m'apparut, et à cause de l'ange qui lui
» rendait les mêmes offices qu'un serviteur rend à
» sa dame. D'ailleurs, je ne sentais, en ce temps-là,
» que la dévotion à la très-sainte Vierge. Je crus
» aussi qu'en me présentant le crucifix et le cha-
» pelet, elle voulait m'apprendre que la croix et la
» dévotion à la très-sainte Vierge seraient les ins-
» truments de mon salut et la conduite de ma vie. »

(1) Summarium super introd. causœ et signat. n° 14, p. 45, test. XIII.

(2) Ibid.

(3) Ibid. test, XIV.

* NOTE 1, p. 123.

(4) L'année Dominicaine, etc. Remarques historiques, t. III, p. 456. — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, pages 124, 125.

Le silence de saint Vincent de Paul, en cette occasion, fut l'effet de sa sagesse consommée et de sa rare prudence. Imitant la conduite du saint patriarche Jacob, lorsque son fils lui racontait les signes de sa grandeur future, il ne put s'empêcher de considérer cette grâce dans une âme si

humble et si docile, comme une insigne faveur du ciel, et connu par là que DIEU jetait les yeux sur lui pour exécuter par son ministère de grandes choses dans son Eglise (5).

(5) Mémoires sur M. Olier, par M. Baudrand, p. 6.

LA VENERABLE MERE AGNÈS LANGEAC APPARAÎT A M^r
OLIER



Mais, comme si cette faveur n'eût pas fait une assez vive impression sur M. Olier, DIEU voulut la renouveler(6) presque aussitôt. « Après cette appa-
» rition, ajoute-il, cette sainte âme revint une au-
» tre fois, à peu de temps de là, pour me confirmer

» dans ladite vue, et je l'ai aussi présente à l'es-
» prit, que si je la voyais encore. » Cette seconde visite, et
probablement le costume sous lequel la mère Agnès lui
avait apparu, firent comprendre à M. Olier que la personne
qu'il avait prise d'abord pour la Mère de DIEU, était
quelque Religieuse de l'ordre de Saint-Dominique, encore
vivante. Il éprouva, dès ce moment, le désir de faire une
exacte recherche pour savoir dans quel monastère elle se
trouvait (1) : mais comme il lui tardait beaucoup de se
mettre en marche pour Pébrac, et que tous ses préparatifs
de voyage étaient faits, il ne voulut pas différer davantage.
Il partit donc incontinent après sa retraite, avec les
compagnons qu'il s'était associés. Le jour du départ fut
pour eux un jour de fête, surtout pour M. Olier. « Jus -
» qu'alors, dit-il, on n'avait point vu des personnes
» de qualité se livrer aux travaux de la mission ;
» notre bon maître prit plaisir à me faire commen-
» cer, et se servit de moi pour mettre en branle
» plusieurs personnes de condition, que j'amenai
» avec moi dans les déserts d'Auvergne, pour les
» dépayser et les accoutumer à la fatigue (2) »

(6) L'admirable Vie de sœur Agnès, Ms. t. II, liv.
VI, ch. I. — Summarium. Ibid. test, XIII, test. xv. —
Attestations aut. touchant M. Olier, p. 181.

III.

M. Olier de-sire connaître la mère Agnès. Il
entend parler d'elle en Auvergne.

(1) Déposition de la mère Françoise des Séraphins. — Summarium, etc. test. XV.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. it, p. 262.

On conçoit aisément à quoi s'occupa et de quoi s'entretint, pendant toute la route, cette compagnie de missionnaires. Quoique M. Olier eût renoncé à faire alors des recherches pour connaître la servante de DIEU qui lui avait apparu, il ne laissait pas de prendre des informations durant le chemin, sans se douter encore que la Providence le conduisait tout auprès de la petite ville où demeurerait cette sainte fille ; car Langeac, où était situé le monastère de la mère Agnès, n'est qu'à deux lieues de l'abbaye de Pébrac, qui devait être le centre de la mission. Lorsqu'il arriva à Riom, ville d'Auvergne, éloignée de dix-huit lieues de Langeac, il entendit parler de la mère Agnès, comme d'un prodige de sainteté, et apprenant qu'elle était de l'ordre de Saint-Dominique, il commença à penser que c'était peut-être la personne qui lui était apparue, vêtue, en effet, à la manière des Religieuses de cet Ordre. Enfin, après de nouveaux témoignages de la haute vertu de la mère Agnès qui lui furent donnés à quatre lieues de Langeac, dans la ville de Brioude (1) il résolut d'aller la visiter, dès que les travaux de la mission lui en laisseraient le loisir.

(1) Déposition de la mère des Séraphins, citée plus haut.

IV.

Zèle et humilité de M. Olier dans les travaux de la mission.

(2) L'année Dominicaine, etc. — Remarq. historiques, t. III, p. 458.

Les ouvriers apostoliques arrivèrent à Pébrac, sans que la difficulté des chemins (2) ni les fatigues du voyage eussent diminué l'ardeur de leur zèle. Ce village, situé dans les gorges d'un torrent appelé la Dège, qui se jette dans l'Allier, est entouré de montagnes escarpées et de rochers affreux, qui en rendent l'accès extrêmement difficile. Dès que les missionnaires y furent arrivés, ils se livrèrent à l'œuvre qui les avait attirés dans ces lieux sauvages. On aurait peine à se figurer tous les travaux qu'ils entreprirent et qu'ils soutinrent, allant de paroisse en paroisse, de bourgade en bourgade, à l'exemple du Sauveur du monde et de ses premiers disciples, pour y annoncer le royaume de DIEU, et ramener les brebis égarées qui y étaient en grand nombre. M. Olier prêchait tous les jours, et ne descendait de chaire que pour aller achever au confessionnal les conversions que la force et l'onction de

ses paroles avaient commencées dans ses instructions publiques. On vit encore alors combien il chérissait les pauvres, par les œuvres de miséricorde qu'il exerçait à leur égard. Il les rassemblait, comme un père eût rassemblé ses enfants. les servait de ses propres mains, tête nue, et se nourrissait de leurs restes. Après son repas, il allait visiter tous ceux à qui il pouvait être utile, les consolant, les exhortant, et gagnant ainsi par la douceur, ceux qui, au mépris de la grâce de la mission, ne s'étaient point rendus à la force de ses paroles. Enfin, non content d'avoir consacré aux œuvres du zèle toutes les heures du jour, au lieu de réparer ses forces par le sommeil de la nuit, souvent il en passait une partie considérable en prières (1).

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers t. I, p. 149. — L'année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, page 460.



Ce fut un nouveau sujet de joie pour M. Olier, au milieu de tant de bénédictions, que de n'être pas considéré par le peuple comme chef de cette entreprise. Personne ne pensait en effet, qu'il en fût le mobile et le soutien, le voyant exercer auprès des pauvres les fonctions, en apparence, les plus humiliantes ; et chacun déferait cet honneur à M. Perrochel. « J'ai demandé à DIEU cette grâce avec

» instance, dit-il, de ne jamais passer que pour un
 » rien et pour un homme de néant que je suis ; ce
 » que j'ai acquis par sa bonté : car j'ai toujours été
 » traité de la sorte, n'ayant jamais eu d'extérieur
 » qui annonçât autre chose de moi. Dans mon pre-
 » mier voyage d'Auvergne, où je menai en carrosse

» dans ces déserts sauvages, des personnes de con-
» dition, entre autres M. Perrochel, on demandait
» qui était celui qui conduisait tant de personnes
» de qualité ; on ne pouvait jamais croire que ce fût
» moi, et l'on indiquait M. Perrochel, qui passait
» déjà en ce pays, quoique alors il ne prêchât point
» encore (2), pour ce qu'il est, comme il l'a montré
» partout, savoir : un ange envoyé de Dieu, un
» apôtre, enfin une vive image de Notre — Sei-
» gneur(3) ³². »

(2) Mémoires aut de M. Olier, t. II, p. 269,270

(3) Ibid. t. II, p. 262.

V.

La mère Agnès manifeste à M. Olier sa vocation
touchant l'établissement des séminaires.

(4) Mém. aut. de M Olier, t.I, p. 85. — L'Année
Dominicaine etc. — Remarq. hist. t. III, page 458.

En se livrant ainsi aux travaux de la mission, M. Olier ne perdait pas de vue le dessein qu'il avait formé d'aller à Langeac, pour savoir si la mère Agnès ne serait pas la servante de DIEU qui lui avait apparu durant sa retraite. De son côté Agnès n'ignorait rien de ce qui concernait M. Olier. Au moment où la troupe de missionnaires était partie de Paris, elle avait eu connaissance de son voyage(4) ; et, depuis ce jour, elle n'avait cessé de parler à ses sœurs de l'arrivée prochaine de l'abbé de Pébrac, et toujours avec les sentiments d'une joie extraordinaire. Ces religieuses ne pouvaient comprendre comment leur Mère témoignait tant d'estime pour un ecclésiastique qu'elle n'avait vu, ni eu occasion de connaître (1). Elles soupçonnèrent qu'elle avait eu quelque lumière surnaturelle à son sujet ; et l'arrivée de M. Olier en Auvergne, qu'elles apprirent bientôt, les confirma toutes dans cette persuasion, non moins que sa première visite au monastère.

(1) Vie de la mère Agnès, in-4°, p. 506.

(2) Summarium, etc. test. XIV. Dépôtsions de la mère Bayol

(3) Ibid. test. XVII. Dépôtsions de la mère des Séraphins.

(4) Mémoires avt. de M. Olier, t. I, p. 84, 85. - Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 110.

* NOTE 2, page 123.

Dès que les exercices de la mission lui laissèrent quelque loisir, et peu après son arrivée en Auvergne, il prit enfin la route de Langeac. Tout ce qu'il entendit raconter de la sainteté de la mère Agnès, dans cette ville et dans l'hôtellerie même où il s'arrêta, fortifia de plus en plus le pressentiment qui l'avait amené, et lui donna un nouveau désir de voir cette fille extraordinaire (2). Une autre circonstance l'étonna au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, ce fut de recevoir, dans l'hôtellerie même, la visite d'une tourière que la mère Agnès lui envoyait pour le saluer de sa part (3). Cette attention, qui semblait n'avoir rien que d'ordinaire, offrait à M. Olier une occasion toute naturelle de rendre sa visite à la Prieure qui l'avait ainsi prévenu ; mais il fut privé ce jour-là de l'avantage de s'entretenir avec elle. Agnès ne put venir au parloir : elle témoigna cependant par une distinction qui étonna beaucoup ses sœurs, l'estime singulière qu'elle faisait de cet ecclésiastique ; car elle leur remit son chapelet, en les chargeant de le lui donner de sa part (4). Après plusieurs voyages à Langeac, où M. Olier s'était toujours inutilement présenté au parloir*, la Prieure vint le trouver. Elle entra, accompagnée d'une de ses religieuses, le voile baissé sur le

visage, selon la coutume de son Ordre, et lui parla d'abord comme à un ecclésiastique qu'elle paraissait ne connaître que par le bruit des œuvres de zèle auxquelles il se livrait dans le pays. M. Olier, désirant savoir enfin si la mère Agnès n'était pas la personne qui lui avait apparu, la pria de vouloir bien relever son voile* : elle le leva aussitôt (1), et ce moment fut comme une ouverture aux communications les plus secrètes sur tout ce qui se passait dans ces deux grandes âmes. M. Olier, frappé de revoir à Langeac la même personne qu'il avait vue à Paris (2), lui dit sur-le-champ : Ma mère, je vous ai vue ailleurs. Agnès lui répondit : Cela est vrai, vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite à Saint-Lazare, parce que j'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné à jeter les fondements des séminaires du royaume de France (3).

*NOTE 3, page 124.

(1) Déposit. de la mère Françoise des Séraphins.
— Summarium, etc. text. XV.

(2) Déposit. de Louis Condéré, curé de S.-Julien.
Ibid. test. XI. Item, de la mère Bayol. tes. XIV. —
L'Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques
t. III, p. 456, 458.

(3) Ibid. Déposit. de la mère Françoise des Séraphins, test, XV.

VI.

L'apparition de la mère Agnès est rendue certaine par les deux effets qu'elle a laissés après elle.

Tel fut l'objet principal de la mission d'Agnès. Cette sainte fille a eu trop d'influence sur la vocation de M. Olier pour ne pas faire ici une digression touchant l'apparition que nous avons décrite, et qui fut l'origine de leurs rapports mutuels. Le fait est certainement un grand miracle ; et il est d'autant plus permis de demander les preuves de sa certitude, qu'il est plus étonnant : car, d'après les procédures faites pour la béatification de la mère Agnès, ce fut par une apparition réelle et corporelle que cette grande servante de DIEU, éloignée de plus de cent lieues de Paris, se rendit deux fois visible à M. Olier, dans la maison de Saint-Lazare *.

*NOTE 4, p. 124.

* NOTE 5, p. 124.

Ce qui exclut tout doute à cet égard, c'est le témoignage de M. Olier, les dépositions de vingt-quatre témoins auriculaires, au nombre desquels étaient les personnes de Langeac les plus qualifiées et les plus recommandables ; et la pleine notoriété du fait par toute la France dans le dernier siècle*, notoriété attestée encore par les tableaux de cette illustre vierge, presque toujours représentée dans ce trait, comme le plus connu et le plus extraordinaire de sa vie. On pourrait alléguer aussi les circonstances de l'apparition, où l'on ne voit rien que de digne de DIEU, et de très-conforme aux apparitions divines ; enfin l'examen qui en fut fait par la Congrégation des Rites, avec l'attention la plus sévère et toute la rigueur accoutumée*. Il n'est pas inutile, en effet, de faire remarquer ici que cette apparition est l'objet d'une savante et solide discussion, parmi les procédures concernant la canonisation de la mère Agnès, et que le sous-promoteur de la foi, après avoir répondu à toutes les difficultés conclut que sa vérité est tout à fait indubitable : *Dubitari nequaquam potest quin vera fuerit apparitio* (1). Mais considérons ici avec plus d'étendue les suites qu'elle a laissées après elle, et que Benoît XIV appelle la pierre de touche pour discerner ces sortes de faveurs.

*NOTE 6, p. 125.

(1) Responsio ad animadversiones, super
introduc. causæ, V. M. Agnetis a Jesu, n° 93. —
Cette discussion peut servir de réponse à ce que
Nicole a écrit en se jouant sur cette matière.

L'apparition est certainement divine, dit ce grand Pape, si
celui qui en a été favorisé fait ensuite de grands progrès
dans l'humilité, l'obéissance, et s'élève jusqu'au comble des
vertus ; surtout si l'apparition est encore le principe de
grands avantages pour l'édification publique*. D'après
cette règle, on ne peut contester la vérité de l'apparition de
la mère Agnès ; car, depuis ce moment, M. Olier fit, dans
les vertus sacerdotales, des progrès étonnants, comme la
suite de sa vie le démontrera, et il servit utilement l'Église
par l'institution des séminaires : deux œuvres qui eurent
pour principe cette même apparition.

* NOTE 7, p. 126.

VII.

Le clergé de France attribue à la mère Agnès la
sanctification et les œuvres de M. Olier.

*NOTE 8, p. 126.

Aussi le clergé de France, considérant comme le propre ouvrage de la mère Agnès, tant la haute sainteté de M. Olier que ses œuvres pour le bien de l'ordre sacerdotal, a-t-il plusieurs fois allégué, comme motif principal de la canonisation de cette grande servante de Dieu, les services qu'elle avait rendus par là à l'Eglise*. Nous regrettons de ne pouvoir rapporter ici les témoignages nombreux que nous avons recueillis : mais nous ne saurions taire les sentiments des ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, sans violer un devoir sacré de justice et de reconnaissance. Depuis M. Olier, et à son exemple, ils l'ont toujours vénérée comme leur mère, et l'ont considérée comme une avocate qui intercède sans cesse pour eux auprès de DIEU.

« C'est elle, disaient-ils dans une lettre à Clément
» XI, pour solliciter sa canonisation, c'est elle qui
» a acquis à l'Eglise M. Olier, notre instituteur ;
» elle qui, par ses prières, a fait prospérer ses tra-
» vaux pour JÉSUS-CHRIST ; elle, enfin, qui autre-
» fois a aidé notre société par ses prières auprès de
» DIEU, et qui maintenant encore la protège et l'af-
» fermit, par son intercession puissante, partout où
» elle est répandue.

Le Général de l'Ordre de Saint-Dominique, écrivait au Pape au nom de tous les siens : « C'est

» sur les avis de la mère Agnès, comme sur des or-
» dres venus du ciel, que M. Olier a fondé l'institut
» du séminaire de Saint-Sulpice, qui a donné nais-
» sance à tant d'autres séminaires en France, et
» dont les évêques tirent de si grands fruits ; avan-
» tages qu'ils reconnaissent ouvertement être dus.
» dans le principe, à la mère Agnès. »

« La mémoire de cette servante de Dieu, écrivait
» le cardinal de Noailles au souverain Pontife, sera
» toujours en bénédiction, surtout parce qu'on lui

» doit le dessein qu'exécuta M. Olier en instituant
» des maisons cléricales pour le renouvellement de
» l'esprit sacerdotal, alors refroidi et presque éteint. »
Lorsqu'en 1757 on fit de nouvelles démarches à
Rome, elles furent encore fondées sur ce motif.
« L'Église de France, écrivait l'évêque de Saint-
» Flour au cardinal de la Rochefoucauld, paraît
» prendre un intérêt particulier à la béatification
» de la mère Agnès, parce qu'on attribue à cette
» vierge d'avoir communiqué à M. Olier, fondateur
» du séminaire de Saint-Sulpice, le désir de cette
» haute perfection dans laquelle il a lui-même fait
» de si admirables progrès (1). »

(1) Mém. sur ce qui s'est passé jusqu'en l'année
1757, touchant la béatification de la mère Agnès, —
carton : mère Agnès,

VIII.

Pie VII a donné les effets de cette apparition pour
fondement à son décret en faveur des vertus de la
mère Agnès.

Enfin le même motif, allégué tant de fois, a déterminé le
pape Pie VII à déclarer solennellement, le 17 mars 1808,
qu'elle avait pratiqué les vertus dans un degré héroïque.
« Toutes les bouches pu-
» bliaient en France, lit-on dans le décret de ce
» jour, que la très-éminente vierge Agnès de Jésus
» avait, dans une vie qui ne fut que de trente-deux

» ans, fourni une longue carrière par l'exercice par-
» fait de toutes les vertus chrétiennes, mais surtout
» qu'elle était si embrasée du feu de la charité, la
» plus excellente des vertus, que, quoique cachée
» dans le monastère de Langeac, néanmoins, par la
» vivacité de ces flammes qui s'échappaient au de-
» hors, elle avait produit des conversions admi-
» rables hors de son monastère, même dans des
» pays éloignés, et jusques dans la ville de Paris,
» au grand avantage et à l'honneur de la piété, de
» la religion et du clergé, surtout de celui de
» France. On s'est convaincu combien ce bruit était
» conforme à la vérité, par les enquêtes qui ont été
» faites dans les formes usitées sur chacune de ses
» actions : les pièces qui les contenaient ayant été
» compulsées et soumises à une discussion sévère.....
» En conséquence, Sa Sainteté a déclaré et jugé,
» que la vénérable Agnès de Jésus a pratiqué les
» vertus dans un degré héroïque. » La sanctification de M.
Olier et l'établissement des séminaires sont, comme il est
aisé de le remarquer, le motif principal de ce jugement ;
car, dans toute la suite des pièces qui furent compulsées
auparavant, et soumises à une sévère discussion, on ne
trouve d'autre conversion, opérée à Paris par la mère
Agnès, que celle de M. Olier, ni d'autre service important
rendu par cette servante de Dieu au clergé, surtout de
l'Eglise de France, que l'établissement des séminaires que
M. Olier entreprit par son ordre. Au reste, les termes
mêmes du décret indiquent assez clairement le fait de cette
apparition, quoiqu'avec la réserve usitée dans les
jugements du Saint-Siège sur les vertus : en effet, ces
flammes ardentes de charité, qui, s'échappant de la mère
Agnès, allèrent au loin et jusqu'à Paris opérer cette
conversion admirable, tandis que cette sainte fille
demeurait cachée dans son monastère, se rapportent

directement au fait de l'apparition, et ne tombent que sur ce fait, comme on le voit par toute la procédure.

IX.

Union toute céleste que Dieu forme entre la mère Agnès et M. Olier.

(1) Vie Ms. ib. p. 112, 113.

* NOTE 9, p. 128.

Mais la suite du récit que nous avons interrompu en confirmera encore la vérité, et montrera, dans l'union de la mère Agnès avec M. Olier, l'ouvrage de la miséricorde et de la sagesse divines. Cette union de grâce, qui avait pour fin d'élever le serviteur de DIEU à la perfection la plus éminente, et de faire passer en lui le zèle dont brûlait la mère Agnès (1), n'est pas sans exemple dans l'histoire des hommes apostoliques. Elle est tout-à-fait semblable à celle que l'Esprit saint avait formée entre saint Jean — de-la-Croix et sainte Thérèse, et dont le but était aussi de communiquer au réformateur du Carmel le zèle de cette vierge séraphique, et de le rendre, par ses exhortations, le digne instrument des desseins de DIEU. On peut admirer ici la conduite de la divine providence : pour préserver les hommes apostoliques du poison de l'orgueil, qui corrompt

jusqu'aux œuvres les plus saintes, elle leur associe quelquefois, comme cause nécessaire de leurs succès, les instruments les plus faibles en apparence ; elle attache à la prière ardente d'une simple femme, la grâce divine qui éclaire, touche et convertit : effets que toute l'éloquence et tous les moyens humains s'efforceraient vainement de produire. Telle est la part que DIEU a voulu donner quelquefois à plusieurs saintes femmes dans les travaux des hommes apostoliques, incapables qu'elles étaient de remplir dans l'Eglise un ministère public : elle est aussi celle que la mère Agnès a eue dans ceux de M. Olier, et c'est le principal fondement des éloges du clergé de France, que nous avons rapportés*. Il serait difficile de se représenter l'abondance des consolations célestes dont l'un et l'autre furent inondés (1). M. Olier, apprenant de la bouche de la mère Agnès les destinées qu'il devait remplir dans l'Eglise, en demeura tout confondu : et, sachant qu'il était depuis trois ans l'objet de tant de larmes et d'austérités (2), il ne mit aucune borne à sa reconnaissance et à sa soumission envers elle. Agnès de son côté, au comble de ses vœux, répandit en actions de grâces les larmes les plus douces (3), et sentit naître dans son cœur toute l'affection d'une mère pour M. Olier.

(1) Vie de la mère Angès, in-4°, p. 507.

(2) Vie admirable de soeur Agnès de Jésus, t. n. I.
vi, ch i.

(3) Vie Ms. de M. Olivier, par M. dz Bretonvilliers,
t. i, p. 110.

L'Année Dominicaine, ibid. p. 418.

X.

La mère Agnès exerce M. Olier à la mortification
et à l'humanité.

(4) La Vie admirable dr soeur Agnès de Jésus, t.
II, Ms.

(5) L'Ann. dominicaine, etc. - Remarques, t. iii, p.
459*. - Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,
t I, p. 114, 115.

* NOTE 10, p. 128.

Aussi profita-t-elle du court espace de temps qu'elle vécut
encore, pour perfectionner, dans le cœur du serviteur de

DIEU, l'ouvrage qu'elle avait commencé depuis plusieurs années par ses austérités et par la ferveur de ses prières (4). Tantôt elle le reprenait charitablement, en lui faisant remarquer ses imperfections, tantôt elle l'exhortait à mourir entièrement à lui-même : et, en toute occasion, elle lui insinuait la nécessité de cette mort intérieure, ajoutant qu'en cela consistait le fondement de la vie du chrétien. Enfin son langage et son vœu le plus ordinaire était de lui souhaiter beaucoup de souffrances, de mortifications et de croix (5)*. Voulant le mettre en participation de toutes ses grâces, elle s'efforça surtout de faire passer en lui l'amour extraordinaire qu'elle avait de l'humilité, vertu dont elle lui offrait, dans toute sa conduite, des exemples qui peuvent passer pour héroïques. « J'ai remarqué en elle, écrit M. Olier.

» une humilité si profonde, que je ne crois pas la
» pouvoir découvrir ailleurs dans un pareil degré.
» On ne pouvait l'affliger davantage que de l'esti-
» mer ou de la louer, jusque là qu'un jour, ayant
» vu, dans une lettre, qu'on y disait quelques pa-
» roles à son avantage, elle en tomba malade d'af-
» fliction jusqu'à l'extrémité, et demeura longtemps
» au lit. Le désir qu'elle avait d'étouffer toute
» louange la portait à dire d'elle-même des choses
» incroyables, et dans des termes qui effrayaient
» tous ceux qui l'écoutaient. Les lettres qu'elle
» m'écrivait en étaient toutes pleines : elle disait
» avec joie ses défauts, et les découvrait avec des
» sentiments d'humilité si profonds, qu'elle fondait
» en larmes et qu'elle eût voulu se pouvoir cacher
» sous terre : je l'eusse prise, à ses discours, et à sa
» manière d'exagérer ses fautes, pour une péche-
» resse publique. Je la voyais parfois pousser des
» sanglots qui semblaient lui devoir briser la poi-
» trine, et ses larmes se répandaient de ses yeux
» comme des torrents, les heures entières. Ses péni-

» tences font frémir : après s'être déchiré la chair
» en morceaux, et avoir découvert ses os par la vio-
» lence de ses disciplines, elle laissait sa chemise de
» serge se coller sur ses plaies, et prenait ensuite
» un plaisir indicible à arracher cette chemise et à
» emporter ainsi la peau jusqu'à laisser ses os dé-
» couverts. Elle pratiquait toutes ces austérités
» effrayantes, pour expier les péchés de quelques
» âmes dont DIEU l'avait chargée, regardant à cause
» de cela leurs péchés comme ses propres fautes ;
» à l'imitation de NOTRE-SEIGNEUR qui faisait péni-
» tence pour les péchés de tous les hommes, comme
» s'il les eût commis. Ainsi cette sainte âme se
» voyait chargée de la confusion et de la honte qui
» naissaient de ces crimes, et n'osait lever la tête ni
» les yeux vers le ciel, tant elle se voyait abomina-
» ble. C'est l'expression dont elle usait toujours en
» parlant d'elle-même ; et, dans ses lettres, elle ne
» signait pas autrement qu'Agnès de Jésus l'abomi-
» nable ou gâte-tout. Elle me témoignait souvent
» qu'elle craignait de communier pour moi avec ses
» sœurs, de peur de gâter le bien que j'eusse pu at-
» tendre de leur ferveur* (1). »

* NOTE 11. p. 129.

XI.

La mère Agnès recommande à M. Olier la
réforme de Pébrac.

Par ces actes si excellents d'humilité et de pénitence, elle s'efforçait d'attirer les bénédictions du Ciel sur les missions de M. Olier ; et, pendant que celui-ci portait aux peuples la parole du salut, Agnès s'offrait à DIEU pour eux comme une victime. Dès leur première entrevue, ils commencèrent à exercer ainsi le zèle apostolique. La mère Agnès lui dit avant de le quitter : « Comme il n'y

» a aucune réforme parmi les religieux de votre
» abbaye de Pébrac, efforcez-vous de la procurer
» au plus tôt, et, pendant que vous vous y emploie-

» rez, je ferai oraison pour cela* (1). » Il n'en fallut pas davantage pour déterminer M. Olier à mettre incontinent la main à l'œuvre. Depuis longtemps cette abbaye n'offrait plus, en effet, les exemples d'édification qu'elle avait donnés autrefois à l'Auvergne (2) ; la discipline monastique y était entièrement déchue, et l'oubli des règles y avait introduit toute espèce de désordres. Pour y faire refleurir les règles primitives, M. Olier avait essayé, en 1633, de la remettre entre les mains d'Alain de Solminihac, qui commençait si heureusement la réforme de l'ordre des Chanoines réguliers de saint Augustin, dans son abbaye de Chancellade, en Guyenne ; et il avait prié saint Vincent de Paul, son directeur, de lui en faire de sa part la proposition. Mais Alain n'ayant pu l'accepter alors, par défaut de sujets cette négociation demeura suspendue.

* NOTE 12, p. 129.

(1) Summarium, etc., n°14, lest. xv. — Responsio ad animadversiones promot. n° 69.

(2) Histoire des Chanoines réguliers, t. III, p. 717 et suiv. — Ms. de la biblioth. Sainte-Geneviève.

* NOTE 13, p. 129.

(3) Règlements du cardinal de la Rochefoucauld, etc. t. XIX, f. 177. — Ms. de la biblioth. Sainte-Geneviève,

* NOTE 14, p. 130.

Depuis son arrivée à Pébrac, M. Olier éprouvait l'affliction la plus vive, en voyant de ses yeux l'état déplorable de ce monastère, qu'il trouva pire encore qu'il ne se l'était figuré. Pour ramener ces religieux à l'esprit de leur vocation et à la règle primitive de leur Ordre, il employa tour à tour les motifs les plus touchants et les considérations les plus terribles ; les menaçant même de la vengeance et de la colère de DIEU, et leur déclarant qu'en vivant de la sorte ils étaient hors de la voie du salut (3) ; quoiqu'ils prétendissent ne s'être obligés par leurs vœux

qu'à vivre comme vivaient ceux qui les avaient reçus à la profession, c'est-à-dire d'une manière toute contraire à leurs règles*. Plusieurs, touchés de ses exhortations vives et véhémentes, paraissaient assez disposés à embrasser la réforme, et l'on en comptait jusqu'à douze, lorsque la mère Agnès lui fit le commandement dont nous parlons. Sans perdre de temps, il s'adressa donc de nouveau à l'abbé de Chancellade, et lui écrivit la lettre suivante, le. 1er juin de cette même année : « Monsieur,

» la grâce de Notre-Seigneur soit dans votre âme
» et sa gloire à jamais. Étant arrivé en ce séjour
» de Pébrac, dans la compagnie de deux de vos amis
» (MM. Barrault et Perrochel), pour travailler aux
» missions, nous avons trouvé que les religieux de
» l'abbaye avaient autant besoin que l'on pensât à
» eux, que les pauvres paysans de ces montagnes.
» Quoique j'en sùsse quelque chose, ce qui fut l'oc-
» casion pour laquelle M. Vincent (de Paul) me fit
» le bien de vous en écrire, il y a près d'un an,
» néanmoins je n'en avais pas une connaissance si
» grande : elle m'oblige à présent de vous conjurer
» de vouloir bien donner ordre à ce monastère.
» Monsieur, prosterné à vos pieds, le cœur percé
» des plaies dont ces religieux déchirent JÉSUS-
» CHRIST, je redouble mes prières, et j'ose espérer
» la grâce pour laquelle j'adresse au Ciel de nouveaux
» vœux. L'abbaye est chargée de dix-huit religieux,
» dont deux petits novices qui étudient au Puy :
» les bénéfices qui en dépendent sont nombreux,
» ils portent jusqu'à quarante religieux, et cin-
» quante en comptant ceux de l'abbaye ; le fruit,
» comme vous pouvez voir, n'est pas petit. Le Fils
» de DIEU est venu pour une brebis égarée : ayez
» pitié, Monsieur, de cinquante qui se perdent, et,
» qui plus est, de leur pasteur : mais que dis-je ? de
» l'ombre de leur pasteur, qui ne l'est que pour les

» effrayer et les dissiper. Ce qui peut vous toucher,
» Monsieur, c'est qu'il y en a une douzaine qui ont
» ce même dessein, et autant que je puis le con-
» naître, la plupart s'y porteraient aussi, s'ils avaient
» quelqu'un qui les y attirât et qui leur coupât le
» pain que je consume et dévore si misérablement.
» La mission a touché les plus endurcis, et si vous
» apportiez à présent le baume dans leurs plaies,
» vous les guéririez sûrement. Je crois, Monsieur,
» que DIEU vous le demande ; pour son misérable
» serviteur, il vous en conjure à mains jointes : il
» jette à vos pieds un bénéfice, prieuré simple, des
» dépendances..., et si cela ne vous agrée, il vous
» fera les conditions telles qu'il vous plaira devant
» NOTRE-SEIGNEUR. Si MM. Barrault et Perrochel
» ne pouvaient mériter la faveur de vous voir, j'es-
» père que vous ne refuserez pas à mes prières de
» nous envoyer un de vos religieux pour nous com-
» muniquer vos ordonnances et vos commande-
» ments ; il me fera la faveur de venir au Puy, à
» cinq lieues de mon abbaye, et de ménager le tout
» avec paix. Je prie NOTRE-SEIGNEUR de bénir vos
» soins et vos charités ordinaires, comme aussi les
» souhaits et les vœux, Monsieur, de votre très-
» affectionné et très-obéissant serviteur. Olier, abbé
» indigne de Pébrac (1). »

XII.

M. Olier écrit à M. Alain de Solminihac.

(1) Lettres aut. de M. Olier. Cop. p. 68, 69 — Mém. pour servir à l'histoire du vénér. Alain de Solminihac, liasse 1, n° 31. — Archives de la cathédrale de Cahors.

XIII.

Concordat entre l'abbé de Chancellade et M. Olier.

(2) Le 24 du mois de juin

(3) Histoire des Chanoines réguliers de la congrégation de France, t. III, ch. XLVII, p. 712, 713. Ms. — Règlements du card. de la Rochefoucauld, t. XII, fol. 296.

Cette lettre fit sur l'abbé de Chancellade toute l'impression que M. Olier pouvait s'en promettre. Alain, qui joignait à une grande austérité de vie un zèle aussi actif qu'infatigable, se mit incontinent en chemin, et vint à Pébrac au fort des chaleurs de l'été ; et comme M. Olier ne désirait rien plus ardemment que d'établir la réforme dans son abbaye, il consentit volontiers aux divers articles du

concordat qu'ils passèrent ensemble (2). M. Olier lui céda tout ce qu'il put désirer : le bien et tout le revenu de l'abbaye, le logis abbatial, la disposition de tous les bénéfices, et même le prieuré de Vieille-Brioude, qu'il s'obligea de faire unir dans six mois à la mense conventuelle, par l'évêque de Saint-Flour, conventions qui furent consenties par les religieux de l'abbaye, à qui M. Alain de Solminihac s'obligea de faire des pensions jusqu'à leur mort (3). Enfin, pour ne pas retarder l'exécution de ce dessein, M. Olier commença aussitôt à faire réparer les bâtiments, afin de les céder en bon état aux religieux de Chancellade.

Alain, avant de retourner en Guyenne, désira de s'entretenir avec la mère Agnès de Langeac ; il en demeura si frappé, qu'il avait coutume de dire depuis : Je n'ai jamais connu d'esprit qui eût de si particulières communications avec Dieu (1). Aussitôt après la conclusion du concordat, il crut devoir faire part de cet acte au cardinal de la Rochefoucauld (2), abbé de Sainte-Geneviève, et délégué par le Saint-Siège pour réformer en France les Chanoines de Saint-Augustin (3). Il lui écrivit le 29 juin, que dans cette affaire M. Olier lui avait donné tous les avantages qu'il avait désirés, et tout le revenu, qui s'élevait à sept mille livres, et qui en vaudrait au moins dix après la mort des religieux. « Il y a

- » aussi, ajoutait-il, un prieuré dépendant de cette
- » abbaye, dans un bourg appelé Poliniac, à un
- » quart de lieue de la ville du Puy, dont on pourra
- » faire un beau séminaire de religieux, qui servira
- » pour remplir toutes les maisons de ces quartiers ;
- » et c'est un des principaux motifs qui m'a fait faire
- » ce traité. »

(1) Mém. pour servir à l'histoire du vénéral. Alain de Solminihac, liasse 7, — Lettres aut. de M. Olier, p. 69.

(2) Histoire des Chanoines réguliers, etc., t. III, p. 713, 714.

(3) Vie de M. Alain de Solminihac. liv. I, ch. XXI.

XIV.

Un fermier de l'abbaye rend inutile le concordat.

(4) Assance pour l'abbé de Pébrac contre Meyronnem, fermier de la Seigneurie, pièce ms.

Mais l'esprit de discorde se servit d'un des fermiers de l'abbaye pour faire échouer un dessein si salutaire. Ce fermier qui probablement n'eût pas trouvé sous la réforme les avantages dont il jouissait sous M. Olier, prévint l'esprit

des religieux contre le traité conclu avec l'abbé de Chancellade. et le leur fit envisager comme la ruine totale de l'abbaye. Il lui était plus aisé qu'à tout autre de gagner ces religieux, obligés de tout recevoir de sa main ; car le fermier de la seigneurie de Pébrac était chargé de les nourrir et de les entretenir lui-même, comme s'il eût été leur économe (4). Le mécontentement des religieux éclata bientôt. Sachant d'où partait le mal, M. Olier écrivit au chef de la justice du lieu pour se plaindre de la conduite de ce fermier, et lui recommander la cause, sans entrer néanmoins dans le détail des griefs. « Je

» suis si peu entendu aux affaires, lui dit-il, que je
» n'ose vous parler du particulier de celle-ci. Je me
» contente, Monsieur, de me présenter à vous pour
» en recevoir justice, et vous supplier de trouver
» bon que je vous offre seulement ce que ma condi-
» tion m'apprend d'offrir pour les juges de la terre ;
» les sacrifices et les chétives prières d'un très
» humble serviteur (1). »

(1) Lettres aut. de M. Olier, p. 635.

* NOTE 15, p. 130.

Malgré toutes ces précautions, le traité avec l'abbé de Chancellade venait à peine d'être conclu que les religieux de Pébrac revinrent aussitôt sur leurs pas. Ne voulant plus céder le monastère où ils vivaient au gré de leurs désirs, et effrayés à la seule idée de réforme, ils prirent occasion de ce concordat pour secouer le nouveau joug qu'ils avaient

voulu un instant s'imposer. Le Père Faure établissait alors, à Paris, une réforme pour les Chanoines réguliers de Saint-Augustin, plus douce que celle de Chancellade, et que le cardinal de La Rochefoucauld protégeait de toute son autorité. Dans cette extrémité, ils prirent le parti de se jeter entre les bras de ce religieux, et, pour l'obliger de se déclarer leur protecteur, ils demandèrent à grands cris sa réforme. Ils firent aussi la même demande au cardinal de La Rochefoucauld, par un acte capitulaire du 1^{er} août 1634, en protestant contre le concordat, qu'ils dépeignaient comme un acte très nuisible aux intérêts de leur monastère. La mère de M. Olier vint joindre ses prières aux instances de ces religieux ; ne considérant, dans le concordat avec l'abbé de Chancellade, que la perte d'un riche bénéfice qui s'échappait des mains de son fils, elle supplia le cardinal d'empêcher l'exécution de cet acte. Peut-être craignait-elle encore que M. Olier ne prît lui-même l'habit, pour déterminer ses religieux à embrasser la réforme ; car il est certain qu'il leur fit dans un temps cette proposition *. Quoi qu'il en soit, elle obtint sur ces entrefaites, par l'entremise du cardinal, une lettre de cachet (1), dont l'effet fut sans doute d'arrêter sur-le-champ les mesures que son fils venait de prendre. Les religieux de Pébrac avaient dressé leur requête le 1^{er} du mois d'août ; et le onze du même mois, le cardinal rendit à Paris une ordonnance où il statuait que M. Olier, leur abbé, se transporterait dans cette ville le 1^{er} octobre suivant, pour régler, de concert avec lui, les moyens d'établir cette réforme. Défenses étaient faites de rien entreprendre dans l'abbaye au préjudice de la demande formée par les religieux, et même d'y recevoir personne à l'habit ou à la profession. sous peine de nullité. (2).

(1) M. Leschassier : Attestations aut., p. 207.

(2) Règlem. du card. de la Rochefoucauld, etc., t. XII, p. 308. — Histoire des Chanoines réguliers, t. III, p. 715.

XV.

Cette affaire fit connaître la haute vertu de M. Olier.

(3) Année Dominicaine, etc. — Remarques historiq., t. III, p. 460. — Galtia christiana, t. VII, col. 1017.

* NOTE 16, p. 131.

(4) Hist. des Chanoines réguliers, t. III, p. 711, 731.

Cette mesure anéantit toutes les espérances de M. Olier, et ne servit qu'à enhardir les religieux de Pébrac dans le mépris de leurs observances. Soit que le Père Faure n'eût point alors de sujets capables d'établir sa réforme dans ce monastère, soit que M. Olier fit difficulté de les y recevoir, comme il s'en expliqua dans la suite, toutes ces procédures n'apportèrent aucun changement au régime de l'abbaye de Pébrac (3), et pensèrent détruire de fond en comble la congrégation de Chancellade *. Le Père Faure et ses religieux eurent cependant toujours pour M. Olier les sentiments d'une singulière vénération. Malgré l'opposition qu'il témoigna pour la réforme mitigée de Sainte-Geneviève, ils le qualifient, dans leurs Annales : un saint abbé, dont la mémoire est en bénédiction parmi tous les gens de bien, un pasteur qui fut animé d'un zèle égal à sa vertu, pour établir l'honneur et le culte de Dieu dans toutes les Eglises que la Providence avait mises sous sa conduite (4). Cette négociation donna aussi occasion à M. Alain de Solminihac d'admirer la vertu de M. Olier : il conçut alors de lui une si haute estime pour son zèle à s'acquitter des obligations de sa charge, qu'étant évêque de Cahors, il ne craignait pas de le proposer pour modèle à ses curés, le comparant même à saint Charles, archevêque de Milan ; et un jour, peu après la mort de M. Olier, leur parlant de son zèle dans l'exercice des fonctions pastorales, il leur dit ces paroles : M. Olier a été tout à sa charge ; et comme c'a été la cause de sa sanctification, ce sera le motif de sa canonisation (1).

(1) Vie de M. Alain de Solminihac, livre II, chap. XVI.

XVI.

Succès des missions de M. Olier. La mère Agnès le prend pour son directeur.

Contraint de renoncer, pour un temps, au dessein de réformer ses religieux, M. Olier se tourna vers les peuples de la campagne, qui recevaient avec une avidité toujours plus insatiable la grâce du salut. Le succès étonnant de toutes ses missions, dans les diocèses de Saint-Flour et du Puy, fut une sorte de consolation pour lui et pour la mère Agnès (2). Cette sainte fille avait imploré longtemps la divine miséricorde sur ces terres abandonnées, où elle savait que beaucoup d'âmes se perdaient tous les jours, faute de pasteurs zélés qui leur montrassent le chemin ; et c'était pour elle le sujet d'une joie incomparable, d'apprendre que cette nuée de missionnaires, pleins de l'esprit de DIEU, en faisait des terres de bénédiction. Chaque jour on venait lui annoncer des conversions éclatantes que la grâce opérait dans ces provinces : c'étaient les seules nouvelles auxquelles elle prît plaisir dans sa solitude, parce qu'elles tournaient à la gloire de son céleste époux (3). Aussi avec quelle affection exhortait-elle M. Olier à continuer une œuvre si avantageuse au salut des âmes * ! « Comme un jour, écrit celui-ci, je disais
» à sœur Agnès que j'avais un grand désir d'étu-
» dier, et de venir à Paris pour cela, représentant
» que je n'en savais pas assez pour les peuples

» qu'elle était pourtant ravie de me voir instruire :
» Non, me répondit-elle, vous en savez assez (4). »

(2) Hist. des Ordres relig. par Hermant, in-12,
Rouen, 1710, tom. IV, p. 177.

(3) Vie de la mère Agnès, in-4°, p. 513.

* NOTE 17, p. 132.

(4) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 170.

Mais la satisfaction la plus pure et la plus vive pour la mère Agnès, c'était de voir la fidélité de M. Olier aux grâces qu'elle lui avait obtenues, et son ardeur infatigable à s'avancer toujours dans les voies les plus élevées de la perfection : car, à la fin de cette mission, qui dura six mois, M. Olier n'était plus reconnaissable (1). Voyant ainsi le fruit de ses larmes et de ses mortifications, la Mère Agnès ne mettait point de bornes aux transports de sa reconnaissance. Combien elle se réjouissait d'avoir reçu de la Très-Sainte-Vierge l'ordre de prier, si spécialement pour M. Olier ! avec quelle vive effusion de cœur elle offrait ses

actions de grâces à cette divine Mère, qu'elle regardait, après DIEU, comme la cause principale de cette parfaite conversion ! elle aurait voulu les faire entendre à toute la terre, et se consumer en louanges durant l'éternité. « Je me souviens, dit M. Olier, des sou-

» haits que je faisais avec Sœur Agnès : je désirais
» bien être dans le ciel, prosterné aux pieds de
» cette grande princesse, pour y chanter ses louan-
» ges à satiété, et les faire entendre à tout le pa-
» radis. Cette bonne âme l'aimait uniquement, et
» m'a bien aidé à l'aimer (2). »

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier, p. 8.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 118.

Enfin, la Mère Agnès voyant M. Olier parvenu déjà à un degré de perfection qui ne pouvait être bien connu que de DIEU, se sentit portée à le prendre pour son directeur, et à lui confier tous les secrets de son âme (3). Je vous ai autrefois considéré, lui dit-elle, comme l'enfant de mes larmes, en priant pour votre conversion : dès aujourd'hui je vous regarde comme mon guide et mon père (4). C'était le dernier moyen que la Providence lui offrait pour mettre le comble à sa perfection. Sous la conduite de M. Olier, elle sembla entrer dans une voie nouvelle. Elle retrouva les lumières, la joie et les consolations dont elle avait été privée depuis son entrée dans la vie religieuse, et déclara que, jusqu'à sa mort, elle n'aurait plus d'autre guide que lui (5).

(3) Année Dominicaine, etc. — Remarq. historiques, t. III, p. 459, 460 ;

(4) Summarium super introductions causœ, etc., n° 14, test. XI.

(5) Responsio ad animadversiones, etc., n° 72. — Vie de la V. M. Agnès, p. 514.

XVII.

L'union de la Mère Agnès et de M. Olier

(6) Resp. ad animadv., etc., n° 69, p. 15. a manifesté la sainteté de l'une et de l'autre.

Par cette union si étroite, la Providence voulut manifester à l'Eglise la sainteté de ces deux grandes âmes, comme la suite l'a fait voir (6). Elle fit connaître par M. Olier l'un des

hommes de son siècle les plus versés dans la science des Saints, les trésors de grâce cachés dans la Mère Agnès ; car il contribua plus que personne à accréditer partout, et principalement dans le clergé, l'opinion de la haute sainteté de cette grande servante de DIEU.

» Il nous a dit plusieurs fois, rapporte M. de Lantages, l'un de ses disciples, qu'il avait connu
» beaucoup de grandes âmes, mais que la Mère
» Agnès les surpassait toutes par la perfection de
» ses vertus, et l'excellence des dons divins* (1). »

(1) Vie de la Vén M. Agnès de Jésus, in-12. 1808.
Avertiss., p. X. X.

* NOTE 18, p. 132.

* NOTE 19 p. 132.

Aussi prit-il un vif intérêt à la composition des Mémoires de sa vie admirable*, et ce fut par respect pour ses sentiments, que M. de Lantages d'abord, et, dans ces derniers temps, M. Emery, publièrent la Vie que nous avons d'elle (2) : ouvrage qui, presque aussitôt qu'il parut pour la première fois, fut traduit en latin, en allemand, en flamand, en italien (3), et a fait connaître la Mère Agnès dans toute l'Eglise. *

(2) Responsio ad animadversiones, n. 28, n. 27.

(3) Vie de la M. Agnès de Jésus, 1808. Avertiss., p. iiij.

* NOTE 20, p. 133.

Cette sainte fille, douée du don de pénétrer les secrets des cœurs, rendit de son côté à la vertu de M. Olier le plus haut témoignage ; elle fit connaître, par avance, la mesure extraordinaire des grâces dont DIEU avait résolu de le combler au milieu des croix dont sa vie serait semée, l'affection toute maternelle que la Très-Sainte-Vierge lui porterait toujours, enfin les succès dont seraient couronnés ses travaux pour le clergé, l'assurant que DIEU se servirait de lui pour former, par le moyen des séminaires, un grand nombre de vertueux et saints ecclésiastiques (4).

(4) Vie de la M. Agnès de Jésus, p. 512, 513. — Année Dominicaine, *ibid.* p. 461. — La Manière de se donner à Dieu dans le siècle, etc. p. 334. — Vie Ms. de M. Olier par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 129.

XVIII.

M. Olier revient à Paris. La M. Agnès demande de mourir.

Mais elle ne put jouir longtemps des avantages qu'elle retirait de sa direction. M. Olier, attaqué par les Religieux de son abbaye, avait, comme on l'a vu, reçu l'ordre de se trouver à Paris, le premier jour d'octobre, pour aviser, de concert avec le cardinal de La Rochefoucauld, aux moyens de les réformer. Sur ces entrefaites, le Père de Condren, supérieur général de l'Oratoire, lui écrivit, de son côté, que son retour dans cette ville était nécessaire (1), pour traiter une autre affaire importante, dont le succès contribuerait beaucoup à la gloire de DIEU. Quelque pénible que dût être à M. Olier une séparation si prompte et si inattendue, dès le premier mot le sacrifice fut fait. La Mère Agnès y parut d'abord très sensible ; mais ayant bientôt demandé à DIEU la grâce de le lui offrir avec générosité, elle pressa elle-même M. Olier d'obéir et de partir sans délai (2). Au moment de prendre congé l'un de l'autre, elle lui donna son crucifix*, et lui dit : « Depuis votre arrivée, j'avais
» cessé de demander à DIEU d'aller à lui ; mais
» maintenant je puis bien dire adieu aux parloirs
» et au monde. » En se retirant elle dit tout haut :
» Adieu, parloirs, je ne vous verrai plus, » et alla aussitôt se prosterner devant le très-saint Sacrement. Là, fondant en larmes, elle adressa à Notre-Seigneur les paroles suivantes, qui firent connaître à ses Sœurs la proximité de sa mort. « Hé, mon
» DIEU ! que m'avez-vous fait ? Vous m'aviez donné
» un homme selon mon cœur, et vous me l'avez

» ôté. Hé bien, mon Tout ! que votre sainte vo-
» lonté soit faite (3) ! Mon cher Époux et Ami
» (c'est ainsi qu'il appelait Notre-Seigneur), j'ai ac-
» compli, par votre grâce, l'œuvre que vous et
» votre sainte Mère m'aviez confiée, et pour la-
» quelle vous avez voulu que je demeurasse encore
» sur la terre. Vous savez le désir que vous avez
» mis dans mon cœur, de vous aimer de toute son
» étendue, uniquement et sans réserve ; ce que ne
» pouvant pas faire sur la terre, j'ai toujours dé-
» sire d'aller à vous, pour être dans le parfait amour.
» Mon cher Ami, ne retardez pas mon bonheur :
» tirez-moi à vous, et donnez-moi place parmi ceux
» qui vous bénissent et vous adorent sans cesse ;
» car, si vous ne le faites, je crois que je mourrai
» de langueur à chaque moment. Je vous remer-
» cie d'avoir écouté mes prières, et de m'avoir
» donné et fait voir celui que vous désiriez que je
» procurasse à votre Eglise par mes soins : l'ayant
» vu et le sachant à vous, laissez aller mon esprit
» en paix. Je ne vous demande pas que vous le ti-
» riez avec moi de ce monde, m'ayant fait-voir qu'il
» vous devait rendre de grands services dans votre
» Eglise. Préservez-le du mal, ayez-le sous votre
» protection ; faites-lui la grâce de n'aimer que vous,
» de n'être possédé que de votre esprit, et de ne
» vivre que de votre vie. Ce sont les prières que
» vous fait votre pauvre servante, résolue de ne bou-
» ger d'ici, jusqu'à ce que vous l'ayez exaucée* (1). »

(1) Vie de la M. Agnès de Jésus, p. 515. — Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 400.

(2) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 116.

* NOTE 21, p. 133.

(3) Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 461.

* NOTE 22, p. 134.

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers. t. I, pag. 116, 117.

Peu de jours après le départ de M. Olier, la Mère Agnès tomba malade, le 12 octobre 1634 (2) ; et, profitant du peu de temps qui lui restait encore, elle écrivit au Père de Condren, général de l'Oratoire, pour le prier de se charger

de la. conduite spirituelle de M. Olier, qu'elle-même ne pouvait plus diriger visiblement (3). C'était, pour ce Père, comme un ordre du Ciel, à cause de l'estime singulière qu'il faisait de cette sainte fille ³³.

(2) Admirable Vie de Sœur Agnès, t. II, liv. VI, chap. II.

(3) Attestat. autograph. touchant M. Olier, p. 181.

(4) Année Dominicaine, etc. *ibid.*, p. 462.

XIX.

La M. Agnès meurt. M. Olier écrit aux religieuses de Langeac pour les consoler.

(5) Vie de la M. Agnès de Jésus, 2^e part. ch. XX, p. 369, et suiv.

(6) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 88.

Agnès écrivit aussi à M. Olier, pour lui déclarer qu'elle ne tarderait pas d'aller se réunir à Dieu (4) : l'événement justifia cette prédiction d'une manière frappante ; car elle mourut le 19 du même mois, âgée de trente-deux ans (5), trois semaines seulement après que M. Olier l'eût quittée (6) : Il reçut la lettre, qui lui apprit la nouvelle de sa mort, le jour de la Toussaint, lorsqu'il était au confessionnal, dans l'église de Saint-Paul, à Paris. « Aussitôt,

» tout touché, dit-il, je m'en allai devant le Saint-
» Sacrement faire mes plaintes à Notre-Seigneur
» de ce qu'il m'avait ôté ce secours pour mon salut,
» à l'imitation de la pratique de cette bonne Sainte
» en pareille rencontre ; je m'adressai même à elle
» dans le Très-Saint-Sacrement, puisque les Saints
» y sont présents, et que partout où JÉSUS-CHRIST
» est, partout aussi les Saints le suivent. Étant
» donc beaucoup affligé de sa mort, et m'adressant
» à cette sainte âme, qui avait grande compassion
» de la moindre de mes peines....., aussitôt je fus
» remis de ma douleur, mes larmes furent essuyées,
» et même, contre mon gré, je me sentis dans
» l'impuissance de pleurer et de m'affliger davan-
» tage : car, en ce temps, j'étais encore dans cette
» niaiserie, de croire qu'il fallait s'affliger après de
» telles pertes, qu'il fallait même donner ce témoi-
» gnage à l'amitié d'une si sainte personne ; ce qui
» est une des manies du monde, comme si les
» Saints ne gagnaient pas au départ de cette vie (1). »

(1) Mèm. aut. do M. Olier, t. I, p. 85, 8G. — T. III, p. 58. — T. V, p. 331, 332.

LA V MERE AGNÈS DE JESUS
Religieuse de l'Ordre de S^t Dominique
morte à Langeac le 19 8^{bre} 1634 âgée de 32 ans



M. Olier, ainsi consolé, songea à consoler à son tour les Religieuses de Langeac, que cette perte avait jetées dans la

consternation. et dont la douleur semblait n'avoir pas de bornes. Il commença sa lettre par cette salutation :

« Mes révérendes Mères, JÉSUS-CHRIST délaissé
» de son Père, la Mère délaissée de son Fils, soient
» votre consolation et votre appui.

« Quoiqu'il n'y ait rien de plus commun dans le
» monde que les pertes, la vôtre ne peut être com-
» mune : je le connais assez parce que j'en éprouve,
» moi qui ne saurais prétendre si légitimement que
» vous à la possession de votre bienheureuse Mère.
» Vous avez eu sujet de gémir quelque temps, et
» vous pouvez encore soupirer à l'ouverture de ma
» lettre, en voyant la plaie que cette mort a faite à
» mon cœur. Mais, toutefois, mes révérendes
» Mères, ce qui doit nous consoler tous également,
» c'est qu'étant obligés d'oublier nos intérêts pour
» procurer ceux de DIEU, nous sommes assurés
» qu'il gagne dans nos pertes ; et qu'aujourd'hui il
» possède pleinement cette âme, que l'usage de sa
» liberté retenait auparavant incertaine, et dont il
» n'avait encore que l'attente. Mes révérendes Mères,
» que saurions — nous perdre dans un événement qui
» enrichit même la majesté de DIEU ? Vous avez
» perdu une fille, et vous avez une Sainte ; elle
» était dans vos bras, et elle est dans le sein de
» DIEU.

« Mais, outre cela, ne devons-nous pas nous ré-
» jouir du bonheur de votre Mère ? Vous aimiez
» mieux sa vie que la vôtre, comme vous me le
» mandez ; vous ne devez pas moins aimer sa gloire :
» et si vous vous affligiez au-delà des premières
» surprises, ce serait haïr et pleurer son bonheur,
» et lui faire croire, si elle en était capable, que
» vous seriez jalouses de son repos et ennemies de
» sa félicité. Ce sont là les ouvrages bien impar-
» faits de nos faibles sentiments. Mes révérendes

» Mères, il ne faut donc pas pleurer sur son corps,
» puisqu'il attend la gloire ; moins encore sur son
» âme, puisqu'elle la possède. Ce serait remplir de
» larmes le paradis, où ces effets de nos faiblesses
» et de l'imperfection de notre foi ne doivent pas
» avoir d'accès. Je vous dirai qu'il faudrait prendre
» garde en cette rencontre à un malheur assez com-
» mun qui suit la mort des grandes âmes, savoir,
» le déclin et le déchet de leurs maisons. Ce n'est
» pas que notre DIEU n'ait autant de motifs de
» nous favoriser qu'auparavant, mais la méfiance
» pour lui éloigne ses approches et ses caresses.
» Les pertes des créatures nous unissent toujours
» à DIEU, de même que leur jouissance par trop
» intéressée, et leur attache trop empressée, nous
» en sépare et nous en éloigne. Et, comme vous le
» savez, les recherches que nous faisons de l'amour
» divin et de la grâce dans les créatures, sont vi-
» cieuses et blâmables, dès qu'elles s'éloignent de
» la volonté de DIEU. Notre DIEU se réserve tou-
» jours cet empire et cet hommage pour soi ; et
» veut aussi par là nous montrer que quelque
» sainte que soit sa créature, si elle nous remplit
» et nous occupe d'elle-même, elle bannit Dieu de
» nous, et en éloigne ses faveurs et ses grâces.
» C'est de quoi j'ai bien peur pour moi, et ce que
» je n'appréhende pas pour vous : vous êtes ses
» bonnes filles, les héritières de ses vertus, les
» images vivantes de sa grâce ; et moi, misérable
» pécheur, je suis l'ingrat sujet de ses bénédic-
» tions, l'infidèle successeur de ses dévotions, l'in-
» soient profanateur de ses grâces, et qui peut-
» être, par mes péchés et mes misères, ai causé sa
» mort. Priez-la donc, invoquez-la donc pour moi ;
» les filles auront pouvoir sur l'esprit de la mère.
» J'attends cette faveur, étant, mes révérendes

» Mères, votre très-humble et très-obéissant fils,
» frère et serviteur (1). »

(1) Archives du monastère de S^{te}-Catherine de Langeac.

Les Religieuses de Sainte-Catherine de Langeac, dont la communauté s'est perpétuée jusqu'à ce jour dans cette ville, conservent religieusement une ancienne copie de la lettre que nous venons de rapporter. Par respect pour M. Olier, qu'elles ont toujours vénéré comme un Saint, elles la tiennent renfermée dans une boîte où sont plusieurs reliques de la Mère Agnès. Elles y conservent aussi une écuelle avec sa sous-coupe, dont le serviteur de DIEU se servait dans ses visites à la Mère Agnès, ainsi qu'un calice en argent qu'il donna au monastère. C'est une nouvelle preuve de l'impression profonde qu'a laissée autrefois l'idée de sa sainteté.

* NOTE 23. p. 134.

XX.

M. Olier quitte son carrosse et mène une vie apostolique.

On a vu, par la lettre de M. Olier, l'assurance qu'il eut de la gloire de la Mère Agnès, dès qu'il en eût appris la mort.

Depuis ce moment, l'une de ses intentions, en offrant le Saint Sacrifice, fut de remercier DIEU de la mesure extraordinaire de grâces dont il l'avait enrichie, et il ne cessa de l'invoquer avec une confiance égale à la vive affection qu'elle lui avait toujours témoignée. La privation d'un tel appui, au lieu de ralentir sa ferveur, sembla l'animer au contraire d'un nouveau zèle pour pratiquer les conseils de perfection qu'il avait reçus de cette grande servante de Dieu, surtout la pauvreté évangélique qu'elle lui avait si souvent et si fortement inculquée. Jusqu'alors il avait retenu, par l'ordre de saint Vincent de Paul, son carrosse et ses chevaux, quoiqu'il lui en coûtât de continuelles violences. « Depuis que je m'étais donné
» entièrement à DIEU, dit-il, j'éprouvais mille
» peines et mille souffrances, lorsque j'entrais dans
» le carrosse que j'avais conservé jusqu'à ces der-
» niers temps ; et les fréquents accidents qui m'ar-
» rivaient ensuite, me confirmaient de plus en plus
» dans la pensée où j'étais que DIEU voulait me
» voir débarrassé de tous ces dehors mondains. Je
» ne puis porter les livrées du monde, ni ses façons
» de faire ; je ne puis m'accommoder à ses suites,
» à ses laquais, à ses équipages, enfin à tout ce qu'il
» estime ; et il me semble que je souffre les peines
» du purgatoire, quand je pense à un train et à un
» laquais qui me suit (1). » Étant donc de retour à Paris, il obtint enfin de son directeur, avant la fin de cette année 1634, la permission de vendre, au profit des pauvres et des missions qu'il projetait, son carrosse et tous ses chevaux. Il ne se réserva qu'un seul domestique, par l'ordre exprès de saint Vincent de Paul (2) ; et, au mois de janvier, pour suivre l'attrait qui le pressait de se dévouer au salut des pauvres de la campagne, il se joignit aux prêtres de Saint-Lazare, dans une mission qu'ils allaient prêcher (3).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, » p. 345 et verso.

(2) Vie de M. Olier, par le Père Giry, 1^{re} partie,]
ch. VI, p. 25. — Année Dominic. — Bemarq.
historiques, t. III, p. 462. — Vie Ms. de M. Olier par
M. de Bretonvilliers, t. p. 191, 192.

(3) Vie Ms. de saint Vincent de Paul, par Abelly, l.
I, ch. XXXII.

XXI.

Un saint Évêque veut remettre à M. 1 Olier son
évêché.

Deux motifs l'avaient déterminé à quitter si promptement l'Auvergne : la réforme de son abbaye, qui n'eut alors aucune suite, et, comme nous l'avons dit, un ordre du Père de Condren. Ce Père lui avait mandé de se rendre sans délai à Paris pour une affaire qui exigeait sa présence ; et, comme elle eut de grandes conséquences pour la vocation de M. Olier, il est nécessaire d'en exposer toutes les circonstances en détail. Depuis plusieurs années, M. Olier avait eu un songe que nous avons déjà rapporté : il lui

avait semblé voir saint Grégoire-le-Grand et saint Ambroise assis dans deux trônes, et, au-dessous, la place vacante d'un curé. Quoiqu'il eût l'esprit encore frappé de ce songe, il n'en comprenait et n'en soupçonnait pas même le sens ; seulement il en avait conçu une dévotion particulière pour saint Ambroise ; il pensait souvent à lui dans ses oraisons, et il en méditait les vertus et les exemples, afin de le prendre pour modèle, si DIEU l'appelait un jour à l'épiscopat. C'est précisément pour une proposition de ce genre que son retour à Paris était désiré ; l'opinion qu'on avait conçue de son zèle et de sa piété ayant fait naître à un prélat (1) la pensée de le demander au Roi pour son successeur. Ce prélat, homme de grande oraison, et qui priait depuis plusieurs années pour obtenir un sujet digne de cette haute charge, crut, dès la première entrevue, avoir enfin trouvé dans M. Olier celui qu'il demandait à Dieu si instamment ; et, de son côté, M. Olier se sentit pénétré de vénération pour la personne de cet évêque. « Il me fit beaucoup d'honneur, dit-il,

» en me témoignant cette bonne volonté, préféra-
» blement à plusieurs autres, mille fois plus ca-
» pables que moi. Ses saints entretiens me touchè-
» rent extrêmement, surtout le premier, lorsque,
» me parlant de saint Ambroise, de la vie duquel
» j'avais l'esprit tout rempli, il me fit fondre tout
» en larmes. J'estimais beaucoup ce saint docteur,
» tant parce qu'il était le protecteur de notre Sœur
» Agnès, que parce qu'il m'avait apparu en songe
» avec saint Grégoire (2). »

(1) Le Père Ed. Cloysault, dans le Recueil des vies de quelques prêtres de la Congrégat. de l'Orat., t.I,

p. 256, pense que c'était M. de Comeillan, évêque de Rhodéz.

(2) Mém. out. de M. Olier, t. I, p 98, 99.

Dans les dispositions où M. Olier était alors à l'égard de l'épiscopat, un mot de saint Vincent de Paul, son directeur, qui l'y croyait appelé, eût suffi pour lui persuader qu'il était lui-même ce successeur demandé à DIEU avec tant d'instance, et que saint Ambroise lui servirait en effet de modèle dans cette nouvelle dignité. Mais, par un dessein particulier de la Providence, il passa, dans ces circonstances mêmes, sous la conduite du Père de Condren, à l'occasion que nous allons dire ; et ce changement fit échouer tout à fait les desseins du prélat.

NOTES DU LIVRE TROISIÈME

CIRCONSTANCES DE L'APPARITION DE LA MÈRE AGNÈS

NOTE 1, p. 94. — La tristesse douce et paisible qu'éprouva M. Olier lorsque la Mère Agnès lui apparut, accompagne quelquefois les apparitions célestes quand les circonstances ont quelque chose de triste ; c'est la remarque B de Benoît XIV (1) : Optimè Gravina animadvertit tristitiam etiam aliquando permanere posse in

apparitionibus divinis, si sermo sit de tristitia, quæad pœnitentiam inducit... Doctores aiunt tamen... tranquillitatem in animam inducere. On ne sait sur quel fondement le Père de Salles s'est appuyé, lorsqu'il a avancé que M. Olier fut un peu effrayé de cette vision(2). L'auteur de l'admirable vie de Sœur Agnès de Jésus. qui avait conféré avec M. Olier, et avait même reçu de lui une relation par écrit de cette apparition, semble expliquer le sens de ces mots : Ce qui me donna beaucoup au cœur, en disant que M. Olier fut affligé au possible à la vue de ce visage majestueux et plein de larmes, ne sachant point qui c'était, et doutant que ce ne fût la très-sainte Vierge (3).

(1) Bened. XIV. de servor. Dei Beat, et Canon. lib. III, cap. M, n° 4, n° 3.

(2) La Manière de se donner à Dieu dans le siècle, ou Règles du Tiers-Ordre de St - Dominique, in-12, 1680, p. 392.

(3) T. II, I. VII, chap. 1.

La Mère Marie Bayol, Religieuse de Langeac, dans sa déposition, assure qu'il n'y eut aucun discours entre l'un et l'autre, mais seulement, de la part de la Mère Agnès, les paroles qu'on a rapportées (4). C'est aussi cc que dit le

Père de Saint-Vincent (5) ; mais le Père de Salles, moins bien informé, suppose que M. Olier demanda à la Mère Agnès la cause de ses larmes, et qu'elle lui répondit : Je pleure, pour toi (6).

(4) Summarium super introduc. causœ, test, XIII, p. 45. — Test. XIV.

(5) Année Do-min., 1^{re} part., p. 417.

(6) La Manière de se donner à Dieu, etc.

(7) Lettres diverses de M. Téonson, t. III. page 24.

NOTE 2, p. 98. — M. Olier conservait précieusement ce chapelet, dont il parle encore ailleurs dans ses Mémoires. Il paraît qu'il le donna, dans la suite, à madame de Saujeon, sa pénitente ; du moins celle-ci ordonna, par son testament de rendre au séminaire de Saint-Sulpice un tableau de la sainte Vierge, qui venait de M. Olier, une figure de l'enfant Jésus, en argent, et un chapelet de la Mère Agnès. Mais cette dame étant morte, vers l'année 1694. en laissant de

grandes dettes (7), il y a toute apparence que les créanciers saisirent toute la succession, et que ce chapelet ne retourna point au séminaire ; car le Père Massoulié, célèbre théologien, ayant écrit de Rome pour savoir si le chapelet donné par la Mère Agnès à M. Olier était encore conservé au séminaire de Saint-Sulpice, M. Leschassier lui répondit, le 20 décembre 1704 : Pour ce qui est du chapelet de la vénérable Mère Agnès, nous ne l'avons pas (1).

(1) Lettre de M. Leschassier. Ibid. p. 407.

Le Père Massoulié possédait lui-même un autre chapelet que la Mère Agnès avait donné à l'une de ses Sœurs, en qui elle avait une particulière confiance ; et celle-ci, après la mort de la Mère Agnès, le donna à ce Religieux. Il y attachait le plus grand prix : Je le conserve comme un trésor, écrivait-il (2).

(2) Lettre originale du Père Massoulié. — Archives du séminaire S. Sulpice. — Carton Mère Agnès.

NOTE 3, p. 99. — L'apparition de la Mère Agnès à M. Olier fut réelle et corporelle ; le titre du sommaire des dépositions le déclare expressément : Cui serva Dei vivens apparuit Parisiis (3) ; et, dans les procédures faites en 1780, *Positio super introductione causæ et signatura commissionis* (4). on lit : « Unde ingenti miraculo a suo monasterio quod distat

» à Parisus ultra ducenta milliaria, ipsi abbati Olier dum in
» seminario Sancti Lazari versaretur, ibique spiritualia

exer-

» citia perageret, visibilem, et quidem corporaliter, se red-
» didit. »

(3) Num. 14, p. 44.

(4) In-folio, Romœ, c. n. n. 39.

NOTORIÉTÉ DE L'APPARITION DE LA MERE AGNÈS

NOTE 4, p. 99. — Quoique le témoignage de la personne favorisée de quelque apparition soit seul absolument nécessaire (« dictum est visiones et apparitiones non posse probari,

» dit Benoît XIV (3), nisi dicto vel scripio ejus cui facta dici-
» tur visio seu apparition »), on ne laisse pas cependant d'appeler en témoignage tous ceux qui ont eu connaissance du fait, afin d'en fortifier la certitude de toute manière. Parmi les témoins qui déposèrent en faveur de l'apparition de la Mère Agnès à M. Olier, se trouvent des ecclésiastiques, des Religieuses, la Prieure de Langeac. Françoise des Cinq-Plaies : la Sous-prieure, Marie-Aimée de la Vierge, et autres ; les personnes les plus considérables du pays, le marquis de Langeac, Jean-Antoine de la Rochefoucauld ; Melchior de Cai, seigneur de Chillaguet-l'Estival ; Jean Morin, seigneur d'Aubiat ; des officiers publics, des artisans. « Ii omnes,

» dit le sous-promoteur de la foi, de re testantur in ipso semi-

»nario Sancti Sulpitii vulgatissima, atque in tota Gallia

planè

» notoria, maxime cum deposuerint de re quæ maximum reli-

» quit vestigium post se, quod fuit conversio ejusdem abbatis,

» et creciio supradicti seminarii ; et comprobat etiam Vita ejus-

» dem abbatis (Olier), impressa Parisiis, ubi apparitio facta

» fuit, et ubi fructus uberrimi ex dicto seminario in totam Gal-

» licanam Ecclesiam in dies redundant (6).

(5) Benedict. XIV, de serv. Dei Beatif. etc. lib, III,
cap. LII, n. 2.

(6) Responsio ad animadversiones super
introduc. causæ, n. 67, p. 14.

NOTE 5, p. 99. — D'après les Mémoires de M. Olier. la Mère Agnès lui apparut, tenant d'une main un crucifix, et un chapelet de l'autre. Toutes les gravures que nous avons vues de cette grande servante de Dieu, et même celle d'Edelinck, la représentent, mal à propos, le chapelet attaché au côté et la main droite posée sur sa poitrine ; son ange gardien, toujours représenté à côté d'elle sous la figure d'un enfant, devrait soutenir d'une main l'extrémité du manteau de la Prieure, et tenir de l'autre un mouchoir. Quelques graveurs se sont contentés de jeter sur ses bras la queue du manteau sur lequel ils ont représenté les instruments de la passion, parce que, en effet, la Mère

Agnès éprouvait, tous les vendredis, une participation des douleurs du Sauveur dans sa passion. On conserve, au séminaire de Saint-Sulpice, un ancien tableau peint sur toile, de treize pouces de hauteur sur dix-sept et demi de largeur, où il semble qu'on ait voulu représenter le fait de l'apparition avec toutes ses circonstances particulières. La Mère Agnès debout, revêtue de la robe et du scapulaire de laine blanche, du manteau et du voile noirs, a les mains croisées sur la poitrine, et tient de la droite son crucifix, et de la gauche son chapelet. Derrière elle, et un peu de côté, on voit son ange, le genou droit en terre, soutenant de la main gauche la queue du manteau et portant de la droite un mouchoir blanc. Il a les ailes baissées, les cheveux flottants, et est revêtu d'une espèce de tunicelle blanche sur une robe de même couleur. A l'autre extrémité du tableau, on reconnaît M. Olier, aux traits de sa figure bien caractérisés ; il est assis dans un fauteuil et est revêtu de sa soutane, sur laquelle paraissent son collet blanc et ses manchettes simples, ainsi qu'une espèce de manteau alors en usage. On ne prétend pas, cependant, que ce tableau offre les traits naturels de la Mère Agnès ; ses historiens nous apprennent que, malgré les soins empressés du marquis de Langeac pour la faire peindre après sa mort, et la diligence que fit Solvain, peintre du Puy, que ce seigneur avait mandé, il fut réellement impossible de la peindre, son visage s'étant enflé de telle sorte qu'il n'était plus reconnaissable, quoiqu'il fût parfaitement beau dans cet état ; en sorte que le peintre se vit contraint de retourner au Puy sans avoir rien pu faire (1). Immédiatement après le départ de cet artiste, le visage d'Agnès reprit son état naturel. On ne doit pas regarder non plus comme exprimant les traits naturels de cette vénérable Prieure, la gravure placée à la tête de sa dernière vie. C'est le portrait d'une sainte Religieuse de l'ordre de saint Dominique, qu'on a pris mal à propos, pour celui de la Mère Agnès, ainsi qu'il a été dit dans l'avertissement. !

(1) Vie admirable de Sœur Agnès de Jésus, l. II. liv. VI. c. IV. Vertus de la Mère Agnès, par M. Martinon, in-8°. p. 18 ms. — La Vie de la Mère Agnès, par M. de Lantages.

NOTE 6, p. 100. — Le Père Massoulié, qui fut témoin d'une partie des discussions concernant la béatification de la Mère Agnès, écrivait de Rome à M. Leschassier : « On ne saurait

» croire jusqu'où va la critique des consultants ; toutes les
» difficultés qu'on oppose à la canonisation des Saints ser-
» vent beaucoup pour fermer la bouche aux hérétiques, et
» ils sont convaincus maintenant que si, après l'Écriture
» sainte, il y a quelque chose au monde qui mérite qu'on y
» ajoute foi, c'est la sainteté de ceux que l'Église déclare
» mériter ce titre, après les diligences qu'on a faites pour
» prouver la vérité de leurs vertus et de leurs miracles
(1). »

(1) Archives du séminaire S. Sulpice. — Lelt. du 28 oct. 1703. — Carton, Mère Agnès.

LA SANCTIFICATION DE M. OLIER ET
L'ÉTABLISSEMENT DES SÉMINAIRES SONT REGARDÉS
COMME DES EFFETS
DE L'APPARITION DE LA MÈRE AGNES

NOTE 7. p. 100. - Benoît XIV, après le cardinal Bona, prenant pour base les visions et les révélations de sainte Thérèse (2), adopte en conséquence l'avis des auditeurs de

Rote, conçu en ce termes : « Quòd fuerint veræ... facile nobis

» persuasum fuit, primo ex virtutibus heroicis istius beatæ
» virginis : item ex effectibus residtantibus ex iisdem visio-
» nibus, nempe, humilitate profundâ, et incremento amoris
» divini et reliquarum virtutum, nec non utilitate et ædifi-
» catione proximorum. Si post visiones et apparitiones, dit
» Benoit XIV (3), humilitas, obedientia, cæteræque
christianæ

» virtutes non modo perseveraverint, sed ad sublimiorem
» gradum ascenderint in ea persona cui contigerunt visio-
» nes et apparitiones, de carum qualitate supernaturali et
» divina non erit ullo modo dubitandum. »

(2) Benedict. XIV, de serv., etc., c. LII, n. I.

(3) Ibid, cap. LI. n. 3.

NOTE 8, p. 100. — Le clergé de France, dans sa lettre de 1730 au pape Clément XII, s'exprime de la sorte : « Piæ vir-
» ginis cultum eò propensiùs prosequimur, quod ipsa in
» Christo, si ita loqui fas est, gcnuerit illum Christi sacer-
» dotem insigne cleri nostri decus et ornamentum, Joan-
» nem Jacobum Olier : quem dum illa ad perfectionis vitæ
» studium incitavit, quam bene de Ecclesia merita sit
dicere

» quis sufficiat ?... Ex seminario enim Sancti Sulpitii (quod
» suam huic piissimo sacerdoti debet originem) veluti ex
» arce quadam, religionis virtutumque omnium scholâ, pro-
» deunt innumeri tum antistites, tum cujuslibet gradûs cle-

» rici verbo patentes et exemplo... ad omne opus bonum
» instructi. »

Les prêtres du séminaire de Saint-Sulpice disaient, dans leur lettre au Pape, du 6 décembre 1702 : « Joannem Jacobum Olier precibus suis Christo genuit, atque sic mater » nostra verè effecta est (4). » Dans une autre lettre du 1^{er} juin 1700 : « Hanc eandem, Beatissime Pater, tanquam » matrem nostram agnoscimus et veneramur (5). »

(4) Summarium super introductione causæ, etc.

(5) Archiv. du sémin. de S. Sulpice. — Carton, Mère Agnès.

Une autre lettre du mois de septembre 1701 porte :
« Sum-

» mum in illo Dei famulo perfectionis studium, singularem
» pietatis et ecclesiasticæ disciplinæ restaurandæ zelum,
» in instituendis clericis labores indefessos, virginis
Agnæ

» precibus ac suspiriis deberi arbitrantur. » Cette lettre est signée de MM. Leschassier, de la Chétardie, Julien de Tannoarn, de Baluze, Le Boiteux, Dyserand et autres.

« Ipsa, disent-ils encore, quæ spectabilis memoriæ virum » Joannem Jacobum Olier, seminarii nostri institutorem » Ecclesiae demeruit. Ipsa, quæ susceptos ab eo pro Christo

» labores suis promovit orationibus. Ipsa demum est, quæ » societatem nostram, in utroque orbe christianam fidem,

» ordinisque sacerdotalis splendorem, quantulâcumque
» operâ instaurantem, precibus suis apud Deum olim ad-
» juvit, nunc etiam potentissimâ intercessione fovet et con-
» firmat (1). »

(1) Lettres diverses de M. Leschassier, tom. III,
fin du vol.

Le R. P. Antoine Cloche, Général de l'ordre des Frères
Prêcheurs, s'exprime de la sorte : « Hanc dum viveret, spe-
» ctabilis meritis ac virtute clarissimus vir Olierius. ut ma-
» trem suspexit, et magistrum audivit, cujus monitis veluti
» e cœlo delapsis oraculis, sanctissimo instituto
sacerdotalis

» ordinis splendori et gloriæ in Galliis initium dedit, ex quo
» tot alia per universum regnum seminaria diffusa sunt, a
» quibus Gallicani episcopi ingentes fructus percipiunt,
» quos sanè venerabili matri Agneti deberi grato animo
» profitentur (2).

(2) Summarium super introductione causæ, pag.
241.

« Beatissime Pater, dit le cardinal de Noailles dans sa let-
» tre du 9 mars 1703, semper crit in benedictione memoria
» Agnetis a Jesu : maximè verò quòd suscitaverit eximium
» sacerdotem Olierium, ut collegia clericorum institueret,
» in quibus sacerdotalem animum refrigerentem ac ferè
» collapsum renovarent (3). »

(3) Ib. p. 231.

« Præstantissimam virginem Agnetem à Jesu, dit Pie VII
» dans son décret, perfecto christianarum omnium
virtutum

» exercitio brevi triginta duorum annorum vitæ suæ spatio
» tempora multa implesse fama ferebat, præcipuè verò
cha-

» ritatis quæ major illarum est, igne adeò exarsisse, ut
quam-

» vis intra claustra sacrarum virginum ex sancti Dominici

» inclyta familia in civitate Langeaci abdita, per illius
tamen

» flammæ foràs erumpentes, mirabiles ad Dominum con-

» versiones proximi sui a lege aberrantis, extra illam, re-

» motis etiam in regionibus, atque in ipsa Parisiensi urbe,

» magno pietatis, religionis, cleri præcipuè Gallicani emo-

» lumento et decore, operatam fuisse, omnium ora per Gal-

» lias evulgabant.

« Quamtum fama ista veritati niteretur patuit tunc, cum

» ex juris formula inquisitiones de singulis ejus actionibus

» institutæ fuerunt. Harum enim tabulis in sacrarum Ri-

» tuum Congregatione perlustratis, et acri investigatione

» cribratis tribus in concertationibus... hinc Sanctitas Sua

» ritè declaravit et definivit : Constare de virtutibus vene-

» rabilis servæ Dei Agnetis à Jesu in gradu heroico (1). »

(1) Vie de la M. Agnès, in-12, Paris, 1808, p. 449.

SUR L'UNION DE M. OLIER AVEC LA MÈRE AGNÈS

NOTE 9, p. 103. — Responsio ad animadversiones reverendissimi Promotoris super introductione causæ V. M. Agnetis, n. 69, p. 15 : « Non potuit igitur non esse nisi sanctissimus, ille affectus quo serva Dei dictum abbatem diligebat.

» Sæpius enim observatum est quasdam sanctissimas

» feminas adèo nonnullos viros pietate et sanctitate eximios

» dilexisse, quos illis Deus modo singulari commendaverat,

» ut eorum præcipuam curam semper habuerint. eosque

» continuò rexerint. — Et cùm accensæ essent etiam illæ

» ardentissimo zelo conversionis peccatorum, hinc pariter

» fuit quod Deus ipsis eosdem viros associaverit in munere

» apostolico, quod ipsæ ratione sexûs publicè exercere pro-

» hibentur. cosque precibus suis adjuvantes, ut ita fructus

» in animarum conversione reportandos invicem dividerent.

» Enimverò cùm duo ad veram conversionem necessaria

» sint, quòd nempe animus intùs divinâ gratiâ moveatur,

» et quòd intellectus de rebus agendis instruatur, primum

» suis precibus illæ obtinent. dum alterum suis concioni-

» bus aut susceptis laboribus viri apostolici præstant. Quin

» etiam orationibus suis à Deo illæ consequuntur, ut hujus-

» modi viris qui eorum curæ commissi sunt, Deus et lumen

» infundat, et occasiones subministret, in quibus majores

» fructus reportent, et plures ad pœnitentiam commoveant.

Ibid. n. 70. « Et ob hunc finem sanctæ Theresiæ divina

» Providentia Joannem à Cruce adjunxit, ut meritis ejus-

» dem vir ille apostolicus, et observantiæ regularis studio-

» sissimus evaderet. mutuaque sibi ipsis opem præstarent

» in illo arduo opere quod susceperat, perfectam in ordine

» Carmelitano observantiam instaurandi.

N. 72. « Unde hujusmodi affectus servæ Dei erga dictum
» abbatem summopere commendabilis est, dum ex illo tam
» ingens bonum in omnes Galliæ regni diœceses derivatum
» est. »

NOTE 10, p. 104. — « Je prie mon fidèle Époux, écrivait
» un jour la Mère Agnès à M. Olier, de vous donner une
» milliasse de grandes croix, lesquelles je vous souhaite
pour
» très-humble salut (2). »

(2) Vie admirable de la M. Agnès de Jésus, tom. II,
Ms.

La Mère Agnès fut cependant obligée de mettre des bornes à l'ardeur de M. Olier pour la pénitence. Une fois, entre autres, qu'elle lui avait donné une discipline très-meurtrière, il en usa sur lui-même avec une si excessive rigueur, qu'on craignit que la gangrène ne se mît aux plaies qu'elle lui avait faites ; en sorte que la Mère Agnès l'en reprit comme d'une indiscretion que DIEU n'agréait pas (1). »

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 114. — Vie de la Mère Agnès, in- 4°, p. 507 et suiv. — La manière de se donner à Dieu, etc., p. 394. — Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 459.

Il paraît qu'elle usait elle-même de cette discipline sans ménagement. Au moins elle écrivait à M. Olier : Je vous envoie la discipline, que j'ai autant lavée que j'ai pu ;

néanmoins les taches de sang y paraissent, comme les taches de mes énormes péchés en ma pauvre âme (2).

(2) Vie admirable de Sœur Agnès, t. II.

NOTE 11, p. 105. — La Mère Agnès avait coutume de s'appeler l'abominable ou gâte-tout. Écrivant une fois à M. Olier, elle lui disait : Toutes nos bonnes filles ont communie pour vous et pour vos messieurs, et en particulier pour les deux que vous m'aviez recommandés ; mais Dieu veuille que je n'aie gâté tout ce que les autres auront pu faire. Une autre fois elle, lui écrivait, en parlant des prières qu'elle faisait pour lui : Mais je vois bien que tout cela ne vous peut servir de rien, comme étant une pauvre misérable abîmée dans le péché (3).

(3) Vie admirable de Sœur Agnès, t. II, Ms.

NOTE 12, p. 106. — Le sous-promoteur de la foi, dans la cause de la Mère Agnès, fait remarquer que cette sainte fille devait, par ses prières, attirer la bénédiction de DIEU sur les œuvres de M. Olier, et que telle était la fin de leur union et de tous leurs rapports : « Et hujusmodi fuisse colloquia (id est, ut M. Agnes majores fructus obtineret abbatibus

» Olier) atque ad id solum collimasse hujusmodi amorem
» servæ Dei, habetur in summum, Num. 14, sub § 13, ubi
» postquam illi significavit ipsum à Domino fuisse destinatum, ut primus seminaria ecclesiasticorum in Galliis crederet, eumque adhortata fuerit ut Religiosos abbatiæ Piberaciensis ad pristinam observantiam revocaret. deinde

» subsequencia verba subjunxit : Sforsatevi procurarla più
» presto che voi potete ; e mentre voi operarete per
questo, io
» farò orazione (4). »

(4) Responsio ad animadversiones R. promot. n°
69.

SUR LA RÉFORME DE L'ABBAYE DE PÉBRAC, TENTÉE
PAR M. OLIER DE CONCERT AVEC L'ABBÉ DE
CHANCELLADE

(5) Mémoires Ms. pour servir à l'histoire du vén.
Alain, liasse 1^{re}, n° 25. — Lettres autographes de
M. Olier.

(6) Vie d'Alain de Solminihac, liv. III. chap. VIII.

NOTE 13, p. 106. — Lorsque saint Vincent de Paul écrit
au nom de M. Olier à l'abbé de Chancellade, pour l'engager
à réformer l'abbaye de Pébrac, M. de Sourdis, archevêque
de Bordeaux, fit à ce dernier la même demande en faveur
de son abbaye de Notre-Dame-de-Sablonceaux en
Saintonge. Alain, se voyant alors dans l'impossibilité de
donner à l'un et à l'autre la satisfaction qu'ils désiraient,
prit le parti de consulter saint Vincent lui-même, en le
prient d'en conférer avec M. de Barrault, archevêque

d'Arles (5), sa lumière et son conseil dans les occasions difficiles (6). Après avoir pris en effet l'avis de ce prélat, saint Vincent écrivit à l'abbé de Chancellade, le 23 août 1633 : « Voici

» l'avis de monseigneur l'archevêque d'Arles : il juge que
» vous devez satisfaire monseigneur de Bordeaux pour le
» premier, et M. l'abbé Olier le second. Mais si monsei-
» gneur l'archevêque n'a fait accommoder Sablonceaux, ni
» n'est sur le point de le faire, il juge que vous ferez bien
» de traiter pour Pébrac. Si donc l'intention de monsei-
» gneur de Bordeaux ne peut être exécutée présentement,
» il faudra traiter avec le tout bon M. l'abbé Olier. Il y a
» dix-huit Religieux en cette abbaye (1). » L'archevêque de Bordeaux leva sur-le-champ tous les obstacles, et l'abbé de Chancellade envoya à Sablonceaux douze Religieux de sa réforme (2).

(1) Lettres aut. de M. Olier, *ibid.*

(2) Vie de M. Alain de Solminihac, liv. I, ch. XXII.

NOTE 14, p. 106. — M. de Caulet, abbé de Foix, dont il sera souvent parlé dans cette Vie, fit la même demande à M. Alain de Solminihac, pour réformer aussi ses Religieux (3). Il consulta dans la suite la Sorbonne sur la difficulté qu'il croyait devoir faire, d'admettre aux saints Ordres des Religieux déréglés ; et il fut unanimement répondu que, n'observant pas les vœux qu'ils avaient prononcés, ils n'étaient pas en état d'être promus aux saints Ordres, ni d'être admis aux sacrements, quoiqu'ils eussent protesté

au Supérieur régulier, entre les mains de qui ils avaient fait leurs vœux, ne vouloir en user que de cette manière. Le motif de cette décision fut qu'un particulier n'a pas le pouvoir de se former une nouvelle règle, ni le Supérieur de le dispenser des vœux essentiels, ni même l'évêque (4).

(3) Vie de M. Alain de Solminihac, liv. I, ch. xx.

(4) Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de Sainte. Geneviève, p. 15, de la Bib. nat. 26.

NOTE 15, p. 110. — Le Père Cloysault, dans la Vie du Père de Condren, fait peut-être allusion au désir que M. Olier avait d'embrasser la vie monastique à Pébrac, durant cette mission, ou plutôt la suivante. « M. Olier, dit-il, faisant paraître un grand désir d'entrer « en communauté, et se
» trouvant dans l'état qu'il avait souhaité, écrivit au Père
» de Condren pour prendre une dernière résolution sur sa
» demeure dans la solitude. Le Père de Condren l'en dé-
» tourna fortement, sur ce qu'il reconnut que DIEU, lui
» faisant estimer la retraite, ne lui imposait pas l'obligation
» de la garder, et lui donnait au contraire de la capacité et
» de l'inclination pour agir. Son désintéressement pour sa
» congrégation parut dans cette occasion, puisqu'il n'y a
» point de doute que s'il lui eût conseillé d'entrer dans la
» congrégation de l'Oratoire, comme il fit au Père de Saint-
» Pé, il lui eût obéi (5). »

(5) Vie du Père de Condren, liv. VII.

ACTES DU CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD CONTRE
LA RÉFORME DE CHANCELLADE

(1) Histoire des Chanoines réguliers, etc., t. II, p. 383.

(2) Histoire des Chanoines réguliers, etc. t. III, p. 712. — T. II, p. 383, 384. — Vie de M. Alain de Solminihac.

(3) Hist. etc. t. III, pag. 714.

(4) Lettres de M. de Barrault à Alain de Solminihac du 21 oct. 1634. — Lettres autographes de M. Olier, p. 69 bis.

NOTE 16, p. 111. — Le cardinal de la Rochefoucauld, délégué en 1622 par le pape Gregoire XV, pour réformer, en

France, les Chanoines de Saint-Augustin, avait eu d'abord le dessein de les diviser en plusieurs congrégations ; et il semblait que la Providence eût suscité trois hommes doués de toutes les qualités nécessaires pour exécuter ce plan de réforme, le Père Faure à Paris, le Père Gallet dans l'Anjou, et l'abbé de Chancellade en Guyenne (1). Ce dernier, dont la réforme était plus austère, et plus conforme à l'esprit primitif de l'Ordre, avait été subdélégué en 1630. et avait même reçu du cardinal une commission expresse pour réformer les monastères des provinces éloignées ; mais le Père Faure, élu supérieur général de la congrégation de Paris, crut qu'il était plus utile au bien de l'Ordre, de ne faire qu'un seul corps, dont le chef-lieu serait la maison de Sainte-Geneviève, et parvint à attirer à lui, non sans peine, le Père Gallet (2). Il trouva plus d'opposition de la part de l'abbé de Chancellade dont la vie dure et austère n'aurait pu s'allier avec la réforme mitigée des Génovéfains. Ceux-ci ne pouvant l'amener à se fondre dans leur réforme, et craignant que celle de Chancellade, en grande réputation de ferveur, ne s'étendît bientôt dans toute la France, crurent devoir user de l'autorité du cardinal pour en arrêter les progrès, et le concordat de M. Olier avec l'abbé de Chancellade fut le prétexte dont ils se servirent. Sollicité par les Génovéfains, le cardinal entra volontiers dans le zèle de ces bons Religieux contre la réforme de Chancellade (3). Son intention était dès lors, quoiqu'il ne l'eût point déclaré par acte public, de ne former, selon les désirs du Père Faure, qu'une seule congrégation de tous les monastères de France ; et il agit en conséquence, contre M. Alain de Solminihac, avec une activité et une promptitude que la droiture de ses intentions pouvait seule justifier. En vain M. de Barrault, archevêque d'Arles, vint le supplier de ne rien ordonner avant d'avoir entendu l'abbé de Chancellade ; il ne put rien obtenir (4). Le 1^{er} mars 1635, le cardinal déclara que tous les monastères des

Chanoînes de saint Augustin ne formeraient plus en France qu'une seule congrégation, celle de Paris ; et défendit de recevoir, sous prétexte de réforme, aucuns Religieux qui ne seraient pas envoyés par cette congrégation ; défense qui d'abord lia les mains à M. Alain de Solminihac : mais deux ans après, poussant les choses à l'extrémité, le cardinal ordonna, par sentence, l'union des monastères de cet abbé à la congrégation de Paris. En vertu de cette union, il était permis à chacun des Religieux de Solminihac de quitter leurs monastères pour embrasser la réforme des Génovéfains, ce qui devait être et fut en effet, le sujet de grandes divisions et de beaucoup de désordres. Ces monastères, qui étaient au nombre de quatre, persévérèrent néanmoins dans leurs observances comme auparavant.

NOTE 17, p. 112. — La Mère Agnès ne priait pas seulement pour les missionnaires qui s'étaient joints à M. Olier ; voulant augmenter autant qu'il dépendait d'elle le nombre des ouvriers évangéliques, elle donna à M. Olier un jeune homme qui servait les messes et était occupé à la sacristie du couvent de Langcac, afin qu'il fût employé à la mission après qu'il s'en serait autant rendu capable par ses progrès dans la science, qu'il l'était déjà par sa solide piété (1).

(1) Vie admirable de Sœur Agnès de Jésus, t. II, Ms.

M. OLIER CONTRIBUE PLUS QUE PERSONNE A FAIRE CONNAITRE LES VERTUS DE LA MÈRE AGNES

NOTE 18, p. 114. — « M. Olier, dit l'un des historiens de » la Mère Agnès, a remarqué en elle des vertus et des

grâces

» fort particulières, dans le peu de temps qu'il a communi-
» qué avec elle, et qu'il a reçu le dépôt de tous ses secrets.
» J'omettrai, ajoute-t-il, le témoignage des personnes qui
» l'ont conduite : mais il faut au moins que je dise que
» l'abbé de Pébrac, maintenant curé de Saint-Sulpice, lui
» attribue, après la miséricorde de DIEU, tout ce qu'il a de
» bons sentiments et d'affection au bien ; et qu'il n'en sau-
» rait parler que dans une telle passion de reconnaissance,
» s'il est permis de s'exprimer ainsi, que chacun juge bien
» que les secours et les avantages spirituels qu'il en a
reçus

» sont presque infinis, puisqu'il ne fait point de fin à sa
» mémoire et aux ressentiments qu'il conserve (2). »

(2) Vie admirable de Sœur Agnès, t. I, Préface.

M. de Bretonvilliers, après avoir dit que : « M. Olier re-
» connut et apprit que c'était elle qui lui était apparue à
» Saint-Lazare (3). » ajoute « que le serviteur de DIEU re-
» marqua en elle un tel prodige de sainteté et de grâces,
» qu'il n'en a jamais parlé jusqu'à sa mort sans admiration,
» disant souvent qu'il n'avait rien vu de pareil. »

(3) Vie Ms. t. I, p. 113, 115.

(4) Responsio ad animadversiones, n° 28, p. 7.

(5) Vie de la Mère Agnès, in-4°. Préface.

NOTE 19, p. 114. — M. Olier prit la plus grande part à la composition de la Vie de la Mère Agnès. « Insignis Religiosus ordinis S. Benedicti, » lit-on dans les procédures » pour la canonisation de cette sainte fille, « vitam servæ Dei scripsit exceptique e monumentis quæ illustrissimus » D. Carolus de Noailles, episcopus S. Flori, ad D. Olier, » abbatem Piperacensem, transmiserat (4). » Ce fut M. Olier qui fit composer, par ce Religieux demeurant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (5), la Vie dont on parle ici, et qui est demeurée manuscrite. On en conserve un exemplaire au séminaire de Saint-Sulpice en deux volumes in-8°, sous le titre de l'admirable Vie de Sœur Agnès de Jésus. L'auteur dit, dans la préface composée en 1647 : « Monseigneur l'évê- » que de Saint-Flour, à présent de Rodez (M. de Noailles), » envoya, il y a quelques années, à M. Olier, curé de Saint-Sulpice à Paris, les Mémoires de la Vie de cette sainte » fille, avec prière de les voir, les ajuster et les publier. » M. le curé me les mit en main avec plusieurs lettres et » autres papiers concernant la même Vie, afin d'en faire » un corps d'histoire. » Au livre VI, l'auteur, parlant du Serviteur de DIEU sans le nommer, renvoie au livre suivant le récit d'une grâce extraordinaire que la Mère Agnès, après sa mort, obtint à M. Olier. Mais ce septième livre n'existe pas dans l'exemplaire que nous citons ; il fut sans doute supprimé par M. Olier lui-même, à qui il paraît que cet exemplaire a appartenu. En effet, à la fin du chap. 4^e, liv. VI, l'on a supprimé un récit du même genre, relatif à M.

Olier (1). On y voit aussi qu'on envoya de Langeac à M. Olier les Mémoires du Père Panassière.

(1) Agnetis à Jesu nova positio super virtutes
Romæ, 1806, n° 329, p. 107.

NOTE 20, p. 114. — La dévotion que les ecclésiastiques de Saint-Sulpice eurent pour la Mère Agnès contribua si efficacement à établir la haute réputation de sa sainteté, que les évêques de France en demandant sa canonisation, alléguèrent pour motif principal les fruits si heureux qu'avait produits sa tendre affection pour M. Olier. De là encore le sous-promoteur de la foi disait devant Pie VII, lorsqu'on discutait l'affaire de sa béatification : « Qu'il suffirait à la

» Mère Agnès d'avoir procuré la conversion du célèbre abbé

» Olier, de laquelle, non moins que du séminaire de Saint-

» Sulpice, le clergé et le royaume de France ont retiré une

» si grande utilité, et DIEU l'augmentation de sa gloire

(2). » Nostroe Agneti satis foret conversio celeberrimi
abbatis Olierii : ex qua, ac à se fundato seminario Sancti
Sulpitii, clero ac regno Galliæ tanta accessit utilitas, decus
et augmentum Dei ipsius gloriæ.

(2) Respons. ad novissimas animadversiones, p.
69.

SUR LE CRUCIFIX DE LA MÈRE AGNÈS

(3) 3^e partie, p. 515.

(4) Avril, par le Père Sorèges, in-4°. Amicus, 1684, p. 60.

NOTE 21, p. 115. — M. de Lantages, dans la Vie de la Mère Agnès (3), dit, au sujet du crucifix qu'elle donna à M. Olier lorsqu'ils se séparèrent : « On le garde à présent à
» Saint-Sulpice comme une chose d'autant plus précieuse
» et vénérable, qu'on sait qu'il a été l'instrument d'un mi-
» racle en la personne de M. Philippe, vicaire - général
» d'Aix. » Dans l'Année Dominicaine (4), il est rapporté aussi qu'on conservait ce crucifix dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice. M. Leschassier, quatrième supérieur de cette maison, écrivait au Père Massoulié en 1704 : « Nous

» conservons le crucifix dont il est parlé dans la Vie de la
» Mère Agnès (1). » L'ouvrage de Piganiol de la Force, Description historique de la ville de Paris (2), le Dictionnaire historique de la ville de Paris, par Hurtaud et Magny (3), rendent le même témoignage. On l'a, en effet, conservé au séminaire de Saint-Sulpice jusqu'aux temps de la Révolution, où la-personne qui l'avait reçu en dépôt, n'en connaissant pas la valeur, le vendit à vil prix en raison du travail et de la matière. M. Emery, neuvième supérieur du séminaire fut inconsolable de cette perte. On y conserve néanmoins un autre crucifix de la Mère Agnès, enchâssé dans un reliquaire, et qui fut envoyé à M. de Bretonvilliers par les Religieuses de Langeac. C'est le même que celui dont il est parlé aux ch. XII et XIII de la III^e partie de la Vie

de la Mère Agnès (ancienne édition), comme l'attestèrent toutes les Religieuses de ce monastère dans un acte qu'elles dressèrent à cet effet : on le conservait autrefois dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, à Issy (4). Ce crucifix est aujourd'hui au séminaire, mais il est difficile de le distinguer d'un autre parfaitement semblable, et qu'on croit aussi avoir appartenu à la Mère Agnès. (Voyez à la fin du volume la note supplémentaire explicative de celle-ci †).

(1) Lettres diverses, t. III, p. 407.

(2) Édition de 1765, in-12, t. VII, p. 354.

(3) In-8°, 1779, t. IV, p. 633.

(4) Remarques sur le voyage de M. de Bretonvilliers à Milan. Pièce Ms.

NOTE 22, p. 116. — Il paraît que cette manière de parler à DIEU : Votre servante ne bougera pas d'ici, était assez ordinaire à cette sainte fille dans les occasions où elle voulait absolument obtenir de DIEU ce qu'elle désirait : « Notre-

» Seigneur lui ayant accordé un jour quelques grâces extérieures qui pouvaient donner beaucoup d'éclat à sa vertu.

» elle se jeta par terre dans le jardin du couvent, et se mit à crier de toutes ses forces : Mon Epoux, je ne veux point de ces croix de dehors ; ôtez-les moi, mon Ami, s'il vous plaît : point de croix visibles... non, non, je n'en veux point... et je ne bougerai pas d'ici que vous ne m'ayez ôté ces croix. » On ajoute qu'elle fut exaucée après cette prière (3).

(5) L'admirable Vie de Sœur Agnès, t. II, Ms.

NOTE 23, p. 119. — Cette écuelle n'est que de fayence commune ; elle est parsemée de fleurs et d'oiseaux grossièrement peints sur un fond bleu de ciel. Jusqu'à ce jour elle a été préservée de toute fracture. Il est vrai qu'on se contente de la montrer avec beaucoup de précaution aux pèlerins, et qu'il n'y a guère que l'évêque du diocèse et les ecclésiastiques de Saint-Sulpice à qui l'on offre de prendre quelque chose dans cette écuelle, comme il se pratique en divers lieux de dévotion où l'on conserve de semblables objets.





LIVRE QUATRIÈME

I.

M. Olier prend le Père de Condren pour son directeur.

LE PÈRE DE CONDREN, GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE, EST DESTINÉ PAR LA PROVIDENCE POUR ACHEVER EN M. OLIER L'OEUVRE COMMENCÉE PAR LA MÈRE AGNÈS

(1) Attestations authentiques, p. 181.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 37.

Quoique la Mère Agnès eût écrit au Père de Condren de prendre M. Olier sous sa conduite (1), celui-ci s'adressa néanmoins encore à saint Vincent de Paul le reste de l'année 1634 et pendant une partie de l'année suivante. Peut-être ignorait-il le sujet de cette lettre, ou, s'il en était instruit. attendait-il, pour se priver de celui qui avait été jusque là son conseil et sa lumière, un signe manifeste et

un ordre exprès du Ciel. Quoi qu'il en soit. étant alors tourmenté de peines intérieures les plus accablantes qu'il eût jamais éprouvées, et ne trouvant aucun soulagement dans les avis de saint Vincent de Paul, il prit le parti de vaquer aux exercices d'une retraite spirituelle, et ce fut durant cette retraite qu'il connut enfin le dessein de la Providence, par une parole intérieure si forte et si puissante, qu'il ne put s'empêcher de la regarder comme un ordre de DIEU (2). Cette parole fit sur lui une impression extraordinaire ; et, après même la mort du Père de Condren, il n'en parlait qu'avec une vive émotion. « O mon Tout, dit-il, le tairai-je

» ce mot qui me saisit et me perce le cœur de re-
» connaissance, même à présent ? Pourrai-je le
» taire, source inépuisable de bonté, miséricorde
» sans pareille ? Lorsqu'en cette retraite, où j'étais
» encore affligé d'une faute que je croyais m'avoir
» perdu, tout d'un coup une voix, comme celle
» d'un maître puissant, me dit : Le Père de Con-
» dren te mettra en paix : ce qui eut tant d'efficace,
» que sur-le-champ je ressentis une paix et un
» calme indicibles. La tempête qui semblait me de-
» voir abîmer s'apaisa, et je n'en ai plus rien éprouvé
» depuis (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t.1, p. 162.

*NOTE 1, p, 162.

Cette lumière surnaturelle ne doit point paraître étrange dans la vie de M. Olier, puisqu'il est hors de doute que DIEU, comme l'enseigne Benoît XIV, parle familièrement à ses amis, et qu'il a coutume de combler de ces sortes de faveurs ceux sur qui il a de grands desseins pour le bien de son Eglise*. Le changement de directeur, qui en fut la suite immédiate, porte d'ailleurs une si vive empreinte de la sagesse divine, qu'il suffirait seul pour éloigner tout soupçon d'illusion. Il n'eut point en effet pour motif la sanctification personnelle de M. Olier : saint Vincent de Paul aurait pu sans doute le former aux vertus les plus sublimes ; mais ce conseil de DIEU était ordonné pour de plus hauts desseins, pour lui manifester sa vocation relativement à l'établissement des séminaires, et le disposer à en remplir toute l'étendue. Ce fut ce que M. de Maupas parut insinuer en signalant ce trait dans l'oraison funèbre de saint Vincent de Paul. « Il fallait

» sans doute, dit cet orateur, deux grands maîtres
» de la vie spirituelle, M. Vincent et le Père de
» Condren, pour former ce grand sujet et le ren-
» dre capable des plus hautes maximes de la per-
» fection ; puisque la Providence de DIEU s'en vou-
» lait servir pour établir ce beau séminaire de Saint-
» Sulpice, et pour le rendre lui-même, tel qu'il a
» paru depuis dans la suite des temps, un père et
» un maître de tant de vertueux ecclésiastiques,
» qui maintenant, à l'heure que je parle, travaillent
» dans nos diocèses avec abondance de grâces et de
» bénédictions (2). » DIEU voulut en effet que, pour
exécuter ce dessein, M. Olier vînt puiser la grâce de sa
vocation à la source même où saint Vincent de Paul avait
reçu les prémices de la sienne, et que, par conséquent, il
passât sous la conduite du Général de l'Oratoire, qui était
alors le Père Charles de Condren.

(2) Oraison funèbre à la mémoire de messire Vincent de Paul, etc., in-4°, p. 35. — Bibl. nat. X. 3487.

LE CARDINAL DE BERULLE



Les instituteurs des séminaires ont puisé à l'Oratoire l'esprit de leur vocation.

(1) Vie de Pierre de Bérulle, par Tabaraud, t. 1, liv. III, chap. I.

* NOTE 2, p. 162.

* NOTE 3, p. 162.

(2) Vie de M. Bourdoise. Ms. in-folio, liv. IV, chap. I.

(3) Ibid. liv. I, chap. XIV, p. 99, — Vie du même, Ms in-4°, p 72.

(4) Abe. ly, Vie de M. Vincent, liv. I, chap. VI, pag. 24. — Direct. de la Congrég. de l'Orat., 1re part. ch. I. — Hist. de Pierre de Bérulle, par Tauaraud, liv. III, ch. I, p. 139.

On sait que le vénérable fondateur de cet institut, Pierre de Bérulle, avait été suscité de DIEU le premier, pour commencer, dans le clergé de France, la réforme que saint Philippe Néri et saint Charles Borromée établirent avec tant de succès à Rome et à Milan (1). Ce saint personnage avait été destiné, non-seulement à fonder cette congrégation, dont le but principal était la formation des jeunes clercs aux vertus ecclésiastiques *, mais encore à communiquer l'esprit de ce renouvellement à d'autres sujets, appelés à coopérer au même dessein et à fonder des sociétés sur le modèle de la sienne*. Ce fut de l'école du Père de Bérulle que sortit M. Bourdoise, instituteur de la communauté de Saint — Ni — colas, et qui forma de sa main un grand nombre d'ecclésiastiques, employés dans la suite à la conduite des séminaires (2). « Il voulut, dit son histo-

» rien, s'approcher de ce buisson ardent, et voir ce
» prodige de charité, afin de participer à son ar-
» deur et à sa lumière. Il demeura environ trois
» mois auprès des premiers prêtres de l'Oratoire,
» de ces hommes apostoliques, ajoute cet auteur,
» destinés comme d'autres Noé à repeupler notre
» Eglise, après le déluge de maux des siècles pré-
» cédents ; et qui, en effet, ont été comme les pré-
» mices de tant de saintes familles qui se sont éle-
» vées depuis dans ce royaume (3). » Saint Vincent de Paul, appelé pareillement à travailler à la ré — forme du clergé, passa environ deux ans dans la retraite sous la

discipline du Père de Bérulle (4). Son dessein était surtout, dit Collet après Abelly, : de trouver, dans la personne de ce saint prêtre, un ange visible qui le conduisît dans toutes ses démarches, et l'aidât à découvrir ce que DIEU voulait qu'il entreprît. Son attente ne fut point trompée : le Père de Bérulle reconnut d'abord qu'il était appelé à de grandes choses, et lui prédit même, dit-on, qu'il donnerait naissance à une congrégation de saints prêtres qui travailleraient avec fruit et bénédiction* (1). Le Père Eudes, instituteur d'une autre congrégation, vouée au même objet que la précédente, savoir, l'éducation des ecclésiastiques dans les séminaires et les missions, fut également formé par le Père de Bérulle, qui prévint aussi combien il serait un jour utile à l'Eglise de DIEU (2). Ces ecclésiastiques et quelques autres, que la grande piété de ce saint prêtre avait réunis sous sa direction, recevaient dès — lors dans leurs âmes la semence précieuse qui donna dans la suite des fruits si abondants (3). Mais ces fruits devaient être lents à paraître, et les desseins de DIEU sur les instituteurs des séminaires demeurèrent longtemps cachés.

* NOTE 4, p. 162.

(1) Abelly, *ibid.* Collet, *Vie de S. Vincent*, t. I, liv. I, p. 35. p. 571. — *Epistolæ ad Clementem XI. Romæ*, 1709, p. 66.

(2) Vie du Père Eudes, 1827, liv. I, an. 1622, p. 19.

(3) Vie de Pierre de Bérulle, par Tabaraud. t.I, liv. III, chap. I, p. 139.

III.

Le Père de Condren est destiné à former les premiers fondateurs des séminaires en France.

(4) Mém. sur M. Olier, par M. Baudrand, p. 4. — Vie du Père Eudes. Ms. pag. 77. — Vie du même imprimée, p. 70, 71.

* NOTE 5, p. 164.

(5) Vie du Père de Condren, par le Père Amelote, 1657, liv. II, ch. X, n. 1.

* NOTE 6, p. 164.

(6) Oeuvres de Bossuet, édit. de Versailles. tom. XVII, p. 577.

La congrégation de l'Oratoire elle-même, quoique née pour répandre ces établissements dans le royaume, ne s'occupa guère que dès missions, de la conduite des paroisses, et surtout de la direction d'une multitude de collèges (4), comme l'avait craint son instituteur * : jusqu'à ce qu'enfin le Père de Condren, qui lui succéda, exécuta le dessein de la divine Providence ; non pas, toutefois, en établissant lui-même des séminaires, mais en préparant les sujets que DIEU appelait à en jeter les premiers fondements. Ce grand personnage, dont le Père de Bérulle disait avec étonnement, qu'il avait reçu l'esprit de l'Oratoire dès le berceau (5), était bien digne d'une mission si importante. Il jouissait partout d'une réputation de sainteté vraiment extraordinaire, et l'on aurait peine à croire jusqu'où allait la vénération pour sa personne, si nous n'en trouvions les témoignages les plus authentiques dans tous les écrits de ce temps, et dans les sentiments que professaient pour lui les hommes d'ailleurs les plus recommandables *. « Cet illustre Père

» Charles de Condren, dont le nom, dit Bossuet,
» inspire la piété, dont la mémoire toujours fraîche
» et toujours récente, est douce à toute l'Eglise,
» comme une composition de parfums (6). » Mais, ce qui est plus considérable, le cardinal de Bérulle, doué lui-même de tant de dons de la grâce, et si éclairé dans la science des Saints, se prosternait quelquefois à terre en passant devant

la chambre du Père de Condren, pour baiser les vestiges de ses pas ; et il écrivait à genoux et tête nue ce qu'il lui avait entendu dire (1). Saint Vincent de Paul n'en avait pas une moindre estime : « Il m'en a

» parlé souvent en des termes qui paraîtraient incroyables, dit M. Olier ; et je me souviens qu'il me dit à son sujet : Il ne s'est point trouvé un homme semblable à lui, non est inventus similis illi, et mille autres choses semblables ; jusque là que, lorsqu'il apprit sa mort, se jetant à genoux et se frappant la poitrine, il s'accusait, les larmes aux yeux, de n'avoir point honoré ce saint homme autant qu'il méritait de l'être (2). » Enfin sainte Chantal, après quelques entretiens qu'elle eut avec le Père de Condren, fit de lui cet éloge, le plus beau qu'on puisse faire d'un homme mortel : Si Dieu a donné à l'Eglise notre bienheureux fondateur pour instruire les hommes, il me semble qu'il a rendu le Père de Condren capable d'instruire les anges (3). En effet, l'un des privilèges de ce saint personnage a été, selon la remarque de l'un de ses historiens, d'avoir dirigé un grand nombre d'âmes des plus éminentes de son siècle*. « DIEU l'avait fait pour les Saints, dit-il, et l'avait rendu capable de les conduire à la perfection la plus sublime : il n'était point de voie de sanctification si extraordinaire qu'il ne comprît d'abord, et il en connaissait de tant de sortes, qu'il croyait que le nombre des Saints de nos jours, quoique plus caché, égalait cependant celui des premiers siècles de l'Eglise (4). »

(1) Cloysault, Vie Ms. t. I, p. 229, 230.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 255, 256.

(3) Cloysault, Ibid. p. 264. — Mémoires de M. du Ferrier, p. 134. — Vie du Père de Condren, par Caraccioli, in-12 p. 123,124.

* NOTE 7, p. 164.

(4) Cloysault, Vies Ms. t. I. Vie du père de Condren, l. VII, pag. 307, 308.

IV.

Le Père de Condren forme M. Olier et quelques ecclésiastiques dont Dieu lui fait connaître la vocation.

Tel fut le digne successeur du Père de Bérulle, l'héritier de son esprit. Non moins éclairé sur la vocation de M. Olier que ne l'avait été la Mère Agnès de Langeac, il reconnut en lui l'un des instruments choisis de DIEU pour réaliser, en France, les vœux de l'Eglise touchant l'établissement des séminaires, et prit un soin tout particulier de sa sanctification (1) et de celle de quelques ecclésiastiques de qualité, appelés à concourir, de concert, au même dessein.

« Ce bon Père, dit M. Olier, con-

» nut ma façon de vivre, sans que je lui en eusse
» rien dit, pour l'avoir crue trop commune ; et il
» regardait comme sa principale vocation notre
» naissante société, qui devait réveiller, disait-il,
» le zèle du clergé et celui de la congrégation de
» l'Oratoire (2). »

(1) Cloysault, Vie Ms. t. I, p. 255, 256.

(2) Abrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.

Ce fut peut-être pour seconder plus aisément ce dessein de DIEU, que, d'abord, il se déchargea de la conduite des collèges sur l'un de ses prêtres, puis du gouvernement même de la congrégation sur un vicaire-général (3), et se livra tout entier à la direction de ces ecclésiastiques (4).

(3) Annales de la Congrégation del'Oratoire, an. 1631. — Actes de l'Assemb. générale, etc. p. 18, 24, 46.

(4) Cloysault, Vie Ms. t. i, p. 267. — Oraison funèbre du Père de Condren, Ms.

V.

Le Père de Condren empêche M.Olier d'accepter l'épiscopat.

(5) Mém. de M. du Ferrier,p. 136, 137.

* NOTE 8, p. 165.

(6) Mémoire sur M. Olier, par M. Baudrand p. 16.

(7) Mémoir. de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Geneviève, p. 41. — Bibl.N.p.45.

Ce saint personnage, éclairé de DIEU sur leur vocation (5) et sachant que les instituteurs des séminaires devaient demeurer dans le simple état de la prêtrise, afin d'offrir à leurs disciples un modèle du détachement qu'ils s'efforceraient de leur inculquer, les détourna constamment de l'épiscopat *. Un jour qu'il fut prié par le cardinal de Richelieu de lui faire connaître les sujets qu'il croirait le plus propres à cette dignité, si importante à l'Eglise et au royaume, il lui en nomma quelques-uns, et ajouta qu'il en connaissait d'autres très capables, mais qu'il ne les nommait pas à son Eminence, Notre-Seigneur ayant résolu de se servir d'eux pour un grand dessein (6). Ce ministre ayant promis au grand-maître de Malte un évêché pour son neveu, l'abbé du Ferrier, le Père de Condren dit à ce jeune ecclésiastique en le prenant sous sa direction. Il ne faut plus penser à être évêque, Dieu veut vous donner à faire quelque chose qui ne sera pas moins utile à l'Eglise (7). Ce fut dans les mêmes vues, et par la crainte que M. Olier ne sortît des voies de la Providence sur lui, que, dès qu'il apprit qu'on parlait de le faire évêque, il lui écrivit, comme on a vu, d'interrompre ses missions d'Auvergne et de partir sans délai pour Paris ; et jamais la conduite de DIEU ne parut plus sensiblement sur M. Olier, que dans l'ordre qu'il reçut alors de se mettre sous la direction du Général de l'Oratoire : car s'il eût continué de s'adresser à saint Vincent de Paul, il eût, selon toutes les apparences, accepté l'épiscopat sans balancer.

(1) Recueil des lettres de saint Vincent de Paul, t. I, p. 1 et 2.

* NOTE 9, p. 165.

(2) Cloysault, Vies Ms. — Vie du Père Gibieux, t. 1, p. 163.

VI.

Le Père de Condren persévère 18 mois dans son refus, sans en faire connaître le vrai motif.

Quoique ce grand Saint fût rempli de tant de grâces et de dons divers pour l'utilité des âmes, il ne connaissait point encore la vocation de M. Olier touchant l'établissement des séminaires ; et, ce qui est bien remarquable, il ne savait pas que lui-même ni sa société dussent un jour avoir part à leur formation. Ainsi, dans le projet de Bulle d'institution de sa Compagnie, qu'il envoya à Rome, il ne fit aucune mention des séminaires (1) ; cette Bulle, donnée en 1632, n'en fait pas mention non plus* ; et même lorsqu'il commença dans la suite à réunir des enfants, dans l'espérance de les former à l'état ecclésiastique, ce fut sur

les exhortations réitérées du Père de Condren, et par manière de simple essai (2). Ne soupçonnant donc point que M. Olier dût un jour avoir part à cette œuvre, qui, d'ailleurs, semblait être désespérée et sans ressource, il ne négligea rien pour l'engager à prendre la conduite du diocèse qu'on lui offrait. Il le pressa vivement, au nom du prélat dont nous avons parlé, et il continua de le solliciter pendant dix-huit mois, jusqu'à ce qu'il eût perdu tout espoir sur cette affaire, c'est-à-dire, jusqu'au mois de mars 1636. S'il eût connu les motifs qui faisaient agir le Père de Condren d'une manière tout opposée, sans doute il n'aurait pas fait tant d'instances ; mais ce Père ne les manifestait à personne. Non moins fidèle à tenir cachés les ordres secrets de DIEU, qu'à les découvrir dans le temps marqué par la Providence, il n'en parlait qu'en termes couverts à ceux mêmes qui devaient en être un jour les exécuteurs. On vient de voir avec quelle réserve il en avait dit quelque chose au cardinal de Richelieu ; il s'exprima toujours à cet égard d'une manière également obscure pour ses disciples, quoiqu'il leur parlât souvent d'une œuvre très-utile à l'Eglise pour laquelle Dieu les avait destinés. La vénération profonde qu'ils portaient à sa personne les empêchait de lui demander quelle serait donc la nature de cette œuvre ; et, comme nous le dirons dans la suite, ce ne fut que huit jours avant sa mort qu'il commença enfin à leur en parler clairement (1). Cette conduite pourra peut-être sembler étrange dans un homme d'ailleurs si sage et si éclairé ; mais ayant toujours ignoré le moment et le lieu marqués pour l'exécution d'un dessein si utile à l'Eglise (2), il affecta de n'en parler jamais qu'en termes couverts, de peur que, s'il venait à être connu avant le temps, l'ennemi de tout bien ne s'efforçât de le faire échouer, en y préparant de loin des obstacles ³⁴. C'était, sans doute, par le même principe que saint Vincent de Paul avait coutume d'affirmer qu'une

bonne œuvre, divulguée avant le temps, était à moitié détruite.

(1) Mémoir. de M. du Ferrier, p. 134, etc.

(2) Vie de M. Olier, par le Père Giry, part. I, chap. X. — Remarques historiques, t. III, p. 517.

(3) Lettres et écrits du Père de Gondren. Ms.

Obligé néanmoins de répondre à M. Olier, qu'on pressait toujours d'accepter l'épiscopat, le Père de Condren se contentait de lui dire : « Je vois en vous

» de grands empêchements à être évêque ; et pour
» pouvoir prononcer affirmativement, je désirerais
» avoir des preuves plus manifestes de la volonté
» de DIEU. » M. Olier, sans pénétrer plus avant

dans la pensée de son nouveau directeur, croyait que ces empêchements venaient de son indignité ; et il attribuait le jugement contraire de saint Vincent de Paul à la trop bonne opinion que, par esprit de charité, il avait conçue pour sa personne.

« Le Père de Condren, » dit-il avec sa candeur et son humilité accoutumées, « me faisait faire de fré-

» quentes visites à Notre-Dame, pour me mettre
» en état de connaître la volonté de DIEU, qui de-

» vait être exprimée avec un peu plus de lumière
» qu'à l'ordinaire, à cause, comme je le pense, des
» grands défauts que ce second directeur remar-
» quait en moi. Il était éclairé comme un ange, et
» il jugeait que la vocation n'était pas assez expresse
» pour passer par-dessus les empêchements qu'il
» reconnaissait en moi, comme défaut de jugement.
» de conduite, de piété, de véritable zèle, de science,
» d'expérience, enfin de toutes les qualités néces-
» saires à cette condition : comme aussi parce que
» Notre-Seigneur me donnait bénédiction dans les
» emplois des missions auxquelles il m'avait appli-
» qué jusqu'à cette heure. Ce qui me porte à croire
» qu'il désirait quelques signes particuliers ou in-
» térieurs ou extérieurs, et pour lesquels il me fai-
» sait tant prier, c'était la maxime selon la-
» quelle il se conduisait, savoir : Que dans les voca-
» tions communes, s'il y avait de notables empê-
» chements, il fallait y avoir grand égard, par
» exemple aux miens, dans la vocation commune
» que me manifestait ce prélat, en me demandant
» lui-même pour successeur ; mais qu'au contraire
» il ne fallait avoir égard aux empêchements, quand
» les vocations étaient manifestes et extraordinai-
» res : ce qu'il eût voulu voir en cette rencontre
» pour fermer les yeux sur mes misères et mes im-
» perfections (1). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, p. 97, 98.

M. Olier aurait pu cependant conclure que son nouveau directeur avait quelque autre motif en vue. Dieu a d'autres desseins sur vous, lui disait quelquefois le Père de

Condren : ils ne sont pas si éclatants ni si honorables que l'épiscopat, mais ils seront plus utiles à l'Eglise (1). Aussi saint Vincent de Paul, qui connaissait mieux que personne les dispositions intérieures et le mérite de M. Olier, l'ayant dirigé pendant quatre ans, ne laissait pas d'agir, autant pour seconder les pieuses intentions du prélat, que pour procurer à l'Eglise un évêque dont il concevait les plus hautes espérances. Il paraît même qu'il fit exprès le pèlerinage de Notre-Dame de Chartres, afin d'obtenir, par l'intercession de la Très-Sainte-Vierge, et dans cette même église où M. Olier avait si heureusement éprouvé ses faveurs, les lumières nécessaires pour connaître la volonté de Dieu sur lui (2). D'un autre côté, l'évêque qui sollicitait M. Olier, revint encore lui-même à la charge, et continua longtemps ses poursuites (3) ; ce qui retint M. Olier à Paris, et l'empêcha malgré lui d'aller reprendre plus tôt ses missions. « Quoique ce prélat, dit-il, pour la per-
» sonne duquel j'ai une grande tendresse, me té-
» moignât tant de confiance, j'avais quelque aver-
» sion pour lui dans ce temps-là, à cause de ses
» poursuites que je n'agréais pas ; comme aussi
» parce qu'il me semblait qu'il me faisait perdre le
» temps à Paris, me sentant toujours pressé de
» m'en aller travailler aux missions, dans lesquelles
» Notre-Seigneur m'avait donné grande bénédic-
» tion, à moi et à tous ceux que j'avais accompa-
» gnés dans ces contrées (4). »

(1) Cloysault, Vies Ms. t. 1. — Vie du Père de Condren, liv. IV, p. 256.

(2) Abelly, liv. III, chap. IX.

(3) Vie de M. Olier, par le Père Giry, part. 1, chap. VI.

(4) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, p. 99.

VII.

L'affaire de l'évêché est rompue.

(5) Vie Ms. de S. Vincent de Paul par Abelly. liv. 1. ch. XXXII.

Ce fut pour suivre cet attrait, qu'au mois de janvier de cette année 1635, il alla travailler à la mission de Crécy, et à d'autres ensuite (5), en attendant la conclusion de l'affaire qui le retenait à Paris. Cependant plus on le sollicitait, plus il se croyait indigne d'être évêque, sentiment qui se fortifiait de jour en jour, à mesure que,

selon l'avis du Père de Condren, il continuait de consulter DIEU dans l'oraison. « Le jour de la Purification,
» ajoute-t-il, après avoir prié à l'oraison du matin
» en grande sécheresse, et sans occupation quel-
» conque du mystère..., il me sembla qu'il fallait
» que je fusse consommé en DIEU pour répondre
» au dessein de ce prélat, ce que je n'étais pas, et
» par conséquent qu'il n'était pas temps d'y pen-
» ser : d'où vient que je dis à mon père directeur,
» que je ne croyais pas que cette affaire se fît en-
» core, mais que, dans un an, elle se ferait, espé-
» rant que, dans un an, DIEU me ferait la grâce de
» me consommer en lui ; ce qui n'est pas encore,
» quoiqu'il y ait beaucoup d'années (1). » Enfin, M. Olier fut confirmé de nouveau dans la conviction de son indignité, au moment même où l'affaire fut rompue, malgré le zèle de saint Vincent de Paul, qui s'efforçait toujours de la faire réussir. « Je me souviens, dit-il encore, que comme mon
» premier directeur, qui avait bien meilleure opi-
» nion et espérance de moi que le dernier, s'entre-
» mêlait de cette affaire, un jour qui devait être
» celui de la conclusion, je me retirai pendant ce
» temps dans l'église de Saint-Germain-des-Prés,
» pour prier notre bon DIEU qu'il fit en cela sa
» sainte volonté ; et il me sembla encore que pour
» tenir cette sainte et divine condition de l'épisco-
» pat, je devais être dans un état de pure et par-
» faite union avec DIEU, si éloigné de mon état
» grossier et sensible (2). » Enfin, M. Olier fut délivré (3), ce jour-là même, de cette affaire, et à la satisfaction du Père de Condren, sans qu'on sache les circonstances particulières de son dénouement. Il se contente de dire, dans ses Mémoires, qu'il en fut délivré par la rupture qu'il plût à Dieu d'enfaire*.

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, p. 96, 97.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, p. 99, 100.

(3) La Vie de M. Olier, parle Père Giry, part. 1^{re}, chap. VI. — Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 462.

* NOTE 10, p. 165.

VII.

Union constante entre S. Vincent de Paul et M. Olier.

Telle fut l'occasion qui fit passer M. Olier de la conduite de saint Vincent de Paul sous celle du Général de l'Oratoire. En s'adressant à ce dernier, il ne diminua rien de la vénération singulière qu'il avait eue jusqu'alors pour son premier guide ; et quoiqu'il se crût obligé d'obéir au

Père de Condren, il ne cessa pas d'avoir aussi saint Vincent de Paul pour directeur (1), et de se conserver toujours dans son union et dans sa société*. Cette union était même si publique et si connue, que l'illustre archevêque de Cambrai, écrivant en 1706 à Clément XI, pour solliciter la canonisation de saint Vincent de Paul, témoigne que M. Olier, qu'il appelle un homme abandonné à la grâce de Dieu et tout-à-fait apostolique, demeura attaché à saint Vincent autant par une intime amitié que par la vénération qu'il portait à sa personne, le regardant comme la source d'où devait jaillir, en France, le renouvellement de la grâce apostolique de la prédication*. M. Olier l'honora en effet comme son père, et, durant tout le reste de sa vie, il continua à lui donner ce nom (2). Nous verrons même qu'après la mort du Père de Condren, quoiqu'il n'eût plus saint Vincent pour directeur particulier, il ne prit jamais de résolution importante sans l'avoir consulté auparavant. C'est ce qu'il témoigne lui-même dans une lettre écrite en l'année 1649 à M. de Quaylus : « Pour les affaires extraordinaires, dit-il, nous

» ne manquons de voir M. Vincent, et, pour les ordi-

» naires, tous nos frères assemblés (3). » La suite de sa vie nous en offrira d'ailleurs une multitude d'exemples. De son côté, saint Vincent de Paul, cet homme si vil à ses propres yeux, et qui s'estimait le plus grand des pécheurs, fut ravi de voir M. Olier passer de ses mains entre celles d'un guide aussi consommé dans la conduite des âmes, que l'était le Père de Condren. Il continua d'avoir pour M. Olier la tendresse et l'amitié la plus sincère, il l'aida de ses conseils, prit hautement sa défense dans ses per sécutions, et avec bien plus d'ardeur qu'il n'aurait pris celle de sa propre compagnie. Non-seulement il l'aima comme son ami, il l'honora encore comme un très-saint prêtre, s'estima heureux de l'assister à la mort ; et, ce qui est le plus haut témoignage de vénération, et en même temps le plus magnifique éloge de M. Olier, il porta le respect pour lui

jusqu'à l'invoquer, le peu d'années qu'il lui survécut (1) : preuve incontestable de la pureté des motifs qui animaient ces deux âmes célestes, uniquement jalouses de la gloire de DIEU. Aussi M. de Maupas, célèbre orateur de ce siècle, ne craignit pas de rendre à l'un et à l'autre ce beau témoignage : « J'ai bien connu

» de saints personnages ; mais jamais je n'ai rien vu

» de pareil à ces deux grands serviteurs de DIEU,

» feu M. l'abbé Olier et feu M. Vincent, que l'émi-

» nence de leurs vertus avait parfaitement unis

» par les liens sacrés d'une sainte et parfaite ami-

» tié... : l'un était le fils spirituel, et l'autre était le

» père (2). » Ces paroles furent le début du parallèle remarquable que ce prélat établit entre eux, dans l'oraison funèbre de saint Vincent de Paul, déjà citée, et qu'il prononça à Paris, l'année 1660, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence d'un nombre considérable de prélats, des ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, et d'une grande affluence de peuple (3).

(1) Abrégé du 9^e cahier des Mémoires de M. Olier.

* NOTE 11, p. 166.

* NOTE. 12, p. 166.

(2) Oraison funèbre de S. Vincent, p. 35. — Vie du même par Collet, liv. IV, t. 1, p. 413. — Vie du même, in-12, 1787, an. 1645. pag. 511. — Remarques his. sur l'église de S. Sulpice. — Vie de M. Olier par le Père Giry, part. II, ch. IV.

(3) Lettres autographes de M. Olier. — Lettre à M de Quaylus, p. 169.

(1) Collet, liv. VII, t. II. p. 144. et notes.

(2) Oraison funèbre, in-4°, etc. p. 35. — Bibl. N. X, 3487.

(3) Abelly, 1. 1. chap. LII.

VIII.

Le Père de Condren forme quelques ecclésiastiques destinés à instituer les séminaires.

(4) Mémoires de M. du Ferrier, Ms, Sainte-Geneviève, p. 40. — Bibl. Nation., p. 44.

(5) Vie des quatre Evêques engagés dans la cause de Port-Royal, t. II, p. 114.

Avant le départ de M. Olier pour l'Auvergne, le Père de Condren avait déjà sous sa conduite les ecclésiastiques dont nous avons parlé, et les instruisait assidûment dans des conférences particulières. Ils ne furent d'abord qu'au nombre de six : M. de Caulet, appelé l'abbé de Foix, M. du Ferrier, les deux frères Brandon, M. Olier et M. Amelote (4) ; et comme presque tous eurent beaucoup de part à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, il est convenable de les faire connaître en peu de mots. M. de Caulet, abbé de Saint-Volusien de Foix, fils d'un président au Parlement de Toulouse (5), et l'un des premiers qui se

mirent sous la conduite du Père de Condren, se faisait dès-lors distinguer par un désintéressement et une mortification qui trouvaient peu d'exemples dans les hommes de sa condition. Sa rare vertu et sa piété touchèrent si vivement M. du Ferrier, jeune ecclésiastique, arrivé à Paris en 1634, qu'ils l'attirèrent aussi sous la conduite du Général de l'Oratoire. « Il me procura cet avantage, dit M. du Ferrier

» lui-même, aussi bien que l'amitié de M. l'abbé

» Olier, qui a fini ses jours en réputation de sain-

» teté (1) » M. du Ferrier, fils d'un lieutenant-général (2), et neveu du grand-maître de Malte, et d'un des agents du clergé (3), n'était venu à Paris que dans l'espérance de s'élever aux honneurs par le crédit de ses proches (4). Il trouva au sein même de cette petite société de grands exemples de détachement dans la personne de MM. Brandon. L'aîné, qui était veuf (5), avait quitté la charge de Conseiller d'Etat ordinaire pour se consacrer au service de l'Eglise ; et le second, appelé de Bassancourt, celle de Maître des Comptes pour embrasser d'abord l'état religieux*. Ce dernier, qui joignait à une grande fortune l'humilité et la simplicité dans un degré peu commun, était d'une humeur si douce et si agréable, que sa personne et ses discours faisaient tout à la fois l'édification et les délices de ses amis. Enfin le sixième était M. Amelote (6), jeune docteur, recommandable pour ses talents (7), et que le Père de Condren avait placé auprès de MM. Brandon et de Bassancourt pour leur enseigner la théologie. La manière dont le Père de Condren se l'attacha fut tout-à-fait extraordinaire. Comme s'il eût été instruit des desseins de DIEU sur M. Amelote, dès qu'il le connut à Paris, il fit toutes sortes d'avances pour l'engager à venir le voir, et voulut, par les visites fréquentes dont il le prévint, l'obliger de lui en faire à lui-même. Ce ne fut pas sans combattre beaucoup, que M. Amelote se rendit à ses poursuites ; car, plus le Père de Condren le prévenait, plus il éprouvait

d'éloignement pour sa personne et pour sa doctrine. Enfin, vaincu par ses recherches continuelles, il lui demanda ce qu'il désirait donc de lui. Pour réponse, le Père de Condren lui donna un règlement de vie : ce règlement, bien différent de celui que M. Amelote s'était tracé à lui-même, devait lui imposer le sacrifice journalier de ses goûts les plus chers et les plus favoris. Dominé par le désir le plus immodéré de l'étude, il se mettait au travail dès quatre heures du matin, ne cessait qu'à onze pour aller entendre la sainte Messe, et passait encore l'après-dîner en Sorbonne ; et son nouveau règlement lui interdisait, pendant un an, toute sorte de lecture et d'étude, à l'exception de deux chapitres de l'Ecriture sainte, chaque jour* (1), l'un de l'ancien, l'autre du nouveau Testament, qu'il lirait à genoux et sans commentaire, adorant, dans le premier, DIEU le Père, préparant le monde à la venue de son Fils, et, dans le second, écoutant Jésus-Christ qui veut bien nous instruire lui-même. Ce règlement n'était pas particulier à M. Amelote : les autres disciples du Père de Condren le suivaient également (2).

(1) Mémoires de M. du Ferrier, Ms. Sainte-Geneviève, p. 34, 35, Bibl. Nation. p. 37, 38.

(2) Ibid. Ms. de Sainte-Geneviève, p. 7, 72. Bibl. N. p. 8, 77.

(3) Réponses aux quest. touchant M. du Ferrier, Ms. Sainte-Geneviève.

(4) Réponses aux quest. touchant M. du Ferrier. Ms. Sainte-Genev. p. 4. — Bibl. N. p. 19.

(5) Récit de l'enfance du Père Amelote. Lettr. autographe du même.

* NOTE 13, p. 160.

(6) Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de la Bibl. Sainte- Geneviève, p. 40. — Bibl. N. p. 44.

(7) Recueil des vies de quelques prêtres, t. III. p. 315. — Journal de la maison St-Honoré, t. 1. p. 395.

(1) Récit de l'enfance du Père Amelote. Ibid.

(2) Mémoire de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte Geneviève, p. 38- — Bibl. N. p, 24.

IX.

Eloge du Père de Condren, par M. Olier.

(3) Cloysault, Vies Mss. t, 1. p. 256.

Les dix-huit mois que M. Olier passa à Paris pour attendre la conclusion de l'affaire dont nous avons parlé, furent une occasion que lui ménagea la Providence pour qu'il se pénétrât de l'esprit et des maximes du P. de Condren. Ce grand homme, à qui DIEU avait manifesté ses desseins, « s'appliqua

» uniquement à le former aux fonctions ecclésiastiques, et à lui communiquer toutes les hautes connaissances et les sublimes lumières qu'il avait du sacerdoce de Jésus-Christ (3). » Jamais disciple ne fut plus heureusement disposé à recevoir les impressions

de son maître, parce qu'il n'était pas possible d'ajouter à la vénération dont M. Olier se sentait pénétré pour la personne du Père de Condren. Nous le laisserons parler lui-même dans le magnifique éloge qu'il en a tracé : « Il n'était

» qu'une apparence et une écorce de ce qu'il parais-
» sait être, dit-il, étant au dedans tout un autre
» lui-même, étant vraiment l'intérieur de JÉSUS-
» CHRIST, et sa vie cachée ; en sorte que c'était plu-
» tôt JÉSUS-CHRIST vivant dans le Père de Condren
» que le Père de Condren vivant en lui-même. Il
» était comme une hostie de nos autels : au dehors,
» on voit les accidents et les apparences du pain,
» mais, au dedans, c'est JÉSUS-CHRIST. De même
» en était-il de ce grand serviteur de Notre-Sei-
» gneur singulièrement aimé de DIEU (1). Notre-
» Seigneur, qui résidait en sa personne, le prépa-
» rait à prêcher le christianisme, à renouveler la
» première pureté et piété de l'Eglise ; et c'est ce
» que ce grand personnage a voulu faire dans le
» cœur de ses disciples pendant son séjour sur la
» terre, qui a été inconnu comme le séjour de
» Notre-Seigneur dans le monde (2). Je lui fus
» donné de DIEU, comme les Apôtres l'avaient été
» à Notre-Seigneur, selon ces paroles : Pater, quos
» dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam ; et, pen-
» dant sa vie, il tâcha de nous traiter comme Notre-
» Seigneur avait traité ses Apôtres. Ce bon Père me
» dit même que je serais un de ses héritiers, non
» pas de biens périssables, grâce à DIEU, mais d'es-
» prit et de grâces. Hé ! plutôt à DIEU que je pusse
» avoir une petite étincelle de son pur amour, qui
» fut si violent qu'il avait pensé en être dévoré, et
» que son cœur en fut si enflé, qu'il éleva deux
» ou trois de ses côtes, ce qui a paru jusqu'à sa
» mort (3). »

(1) L'esprit de M. Olier. t. II, p. 333. — Abrégé du 9^e cahier des Mémoires de M. Olier.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 254.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, p. 238, 239.

« C'était une chose merveilleuse que la sublimité
» de ses lumières. Elles surpassaient si fort la por-
» tee ordinaire des esprits, qu'il était impossible
» de coucher par écrit coûtes les vérités qu'il disait,
» tant elles étaient saintes et dégagées des voies
» grossières de concevoir et d'apprendre les choses,
» les ayant toutes par infusion ³⁵. Et comme on re-
» marque, dans la théologie, que la lumière des
» anges est de telle nature., que les anges inté-
» rieurs ne pourraient point porter sans miracle
» l'étendue de la lumière des anges supérieurs ;
» ainsi en était-il de sa lumière au regard du reste
» des esprits... On disait seulement, en quittant ce
» grand homme : Oh ! que cela est admirable ! que
» bienheureux sont ceux qui recueillent les miettes
» qui tombent de cette table céleste ! C'était l'image
» de Salomon. Bienheureux étaient ceux qui le ser-

» vaient ; et pour cela je disais même à son frère
» servant, que je portais bien envie à sa condition.

X.

Pourquoi le Père de Condren n'a pas écrit.

» Un jour, lui proposant de vouloir écrire pour
» l'édification de son Eglise, je lui disais que tant
» de personnes l'en pressaient, et priaient DIEU pour
» cela ; et que j'avais lu dans saint Jérôme qu'autre-
» fois toute l'Eglise avait jeûné et pleuré fort long-
» temps, pour obtenir de DIEU la grâce que saint
» Jean voulût écrire l'Evangile ; après quoi, ce grand
» Saint se laissa vaincre, et donna à l'Eglise cette
» grande lumière qui l'éclairé maintenant, cet
» Evangile qui seul parle plus et donne plus de
» connaissance de la divinité de Jésus-Christ, que
» tous les autres Evangiles, et tous les autres livres
» de l'Ecriture sainte. Je le priai donc, qu'à l'imi-
» tation de ce grand Saint, il voulût écrire pour
» l'instruction de l'Eglise, surtout après tant de
» prières et de désirs des âmes saintes qui l'en
» avaient sollicité.

» Alors il me répondit ces belles paroles de N.-S.
» Jésus-Christ : qu'il rendrait au centuple à ceux
» qui se seraient mortifiés de quelque chose pour
» lui ; et que d'ordinaire ceux qui s'abstenaient
» d'écrire pour l'amour de lui, recevaient en récom-
» pense le don d'illuminer les âmes, don beaucoup
» plus avantageux à l'Eglise que celui de l'Ecriture.
» Car les Livres Saints sont exposés à tout le monde ;
» les faibles se scandalisent des plus belles lumières,
» et n'en font point l'usage qu'ils pourraient. Ces

» vérités saintes sont proprement les pierres pré-
» cieuses que Jésus-Christ défend de donner aux
» pourceaux, et le pain saint qu'il ne faut pas jeter
» aux chiens. Or, c'est le grand inconvénient de
» l'Ecriture ; et il ne se rencontre pas dans le don
» d'illuminer ; car l'esprit de discernement qui l'ac-
» compagne, fait que les lumières divines ne se
» donnent qu'à ceux qui sont disposés à en faire un
» bon usage. Cependant, comme il était dans une
» grande dépendance de DIEU, et dans une grande
» condescendance aux hommes, il voulut un jour
» se disposer à écrire. Il se retira pour cela avec son
» frère (servant) quinze jours entiers, pour tenter
» s'il pourrait satisfaire au désir de sa compagnie.
» Tous les matins il se mettait en état de commen-
» cer ; son frère prenait la plume pour écrire ; mais,
» après avoir prié, il disait : Mon frère, attendons
» encore à demain : Notre-Seigneur ne lui en don-
» nant point l'ouverture ni la facilité. Quelquefois
» même il disait en riant à ceux qui le sollicitaient
» d'écrire : Voyez-vous, les Apôtres n'ont écrit que
» fort peu de lettres en leur vie : j'en ai déjà écrit
» plus de cent. »

» Mais la raison la plus forte pour laquelle il n'a
» point écrit se doit prendre dans l'ordre de la di-
» vine Providence. Elle avait suscité ce grand
» homme, et l'avait donné à l'Eglise dans le temps
» de ce renouvellement, pour qu'il fût un modèle
» parfait de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la
» conduite de sa vie ; aussi, comme ce divin Maître,
» a-t-il éclairé ses disciples par ses entretiens. Son
» grand don était celui de la conversation, et il
» l'avait reçu de DIEU avec une si grande abondance,
» qu'il était quelquefois des quatorze heures en-
» tières à converser, mais si utilement que fort peu
» de personnes lui échappaient. Il en a retiré un

» grand nombre de l'hérésie. Il a converti une quan-
» tité d'âmes, il en a éclairé une infinité ; et celles
» qu'il n'a pas achevé d'instruire pendant l'infirmité
» de la chair, il les perfectionne maintenant qu'il
» est dans le ciel, agissant dans la vertu, la splen-
» deur et l'efficace des Saints.... Je dis ceci avec re-
» connaissance à la divine Majesté, de m'avoir mis
» entre les mains de ce grand homme, d'un homme
» si divin, d'un homme tout apostolique, d'un
» homme qui était vraiment en son intérieur un
» autre Jésus-Christ (1). »

(1) Esprit de M. Olier, t. II, p. 335 et suiv. —
Abrégé du 9^e cahier des Mémoires de M. Olier.

XI.

Le Père de Condren porte M. Olier à faire
honorer le très S. Sacrement.

(2) Cloysault, Vies Mas. tome I, préf. p. iij. —
Direct. de la Congrég. de l'Orat., 1^{er} part. chap.III.
— Bul. d'Inst. de cette société. — Gallia chr. édit.
1656. t. IV, 988.

* NOTE 14, p. 166.

(3) Abrégé du 11^e. cahier des Mémoires de M. Olier.

Pour préparer de loin M. Olier aux impressions qu'il devait recevoir par les soins de cet habile maître, DIEU avait jeté d'avance dans son cœur les prémices de la grâce et des lumières qu'il avait communiquées avec tant d'abondance au Père de Condren. L'esprit propre de l'Oratoire était la connaissance et l'amour singulier de JÉSUS-CHRIST, prêtre et victime, et de la très-auguste Vierge, sa mère (2) : esprit que cette société devait ranimer dans les prêtres, et par ceux-ci dans la masse des peuples. Ces deux dévotions qui avaient été, comme on a vu, le caractère particulier de la religion de M. Olier, dès son enfance, furent aussi le sujet le plus ordinaire des instructions qu'il reçut du Père de Condren. « Mon défunt directeur, écri-

» vait-il, ce divin personnage, cet intérieur admirable, cet homme apostolique, ce vrai portrait de JÉSUS-CHRIST, m'a dit souvent que je devais avoir une très-grande dévotion au très-saint Sacrement de l'autel, et travailler à la répandre* ; et c'est en effet ce qui a été constamment mon unique souhait. Je désirerais d'être pain, pour être converti en Notre-Seigneur ; comme aussi d'être de la nature de l'huile, pour pouvoir toujours me consumer devant le très-saint Sacrement (3) ; et je me souviens que lorsque j'arrivais tard de la

» campagne à Paris, et que j'allais, selon ma cou-
» tume, saluer Notre-Seigneur à Notre-Dame,
» trouvant les portes fermées, au moins je me con-
» solais en regardant au-dedans, au travers des
» fentes des portes, et, voyant les lampes allumées,
» je disais : Hélas ! que vous êtes heureuses de vous
» consumer toutes à la gloire de DIEU, et de brûler
» perpétuellement pour l'éclairer ! J'ai toujours eu
» ce désir de pouvoir contribuer à faire connaître
» Notre-Seigneur, surtout au très-saint Sacre-
» ment. Ce devrait être l'occupation de tous les
» prêtres (1) ; et je dis un jour à M. de Foix, par
» un esprit particulier : Ne voulez-vous pas m'aider
» à former des prêtres du très-saint Sacrement,
» c'est-à-dire, qui portent partout la dévotion due
» à cet adorable mystère (2) ? » M. Olier indique ici le
motif principal qui le porta, en 1642, à établir le séminaire
de Saint-Sulpice, et qui fut, en effet, selon les vœux du Père
de Condren, le désir de former des adorateurs du très-saint
Sacrement, les- quels, se répandant ensuite dans les divers
diocèses du royaume, rallumassent partout les flammes de
cette dévotion.

(1) Ibid. — Copie des Mmoires aut. de M. Olier, t.
III, p. 132.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 217, 218.

XII.

Le Père de Condren porte M. Olier à honorer la très - Sainte Vierge.

Son directeur l'exhortait pareillement à s'avancer de plus en plus dans la dévotion envers Marie. Lorsque M. Olier se mit sous sa conduite, il avait déjà la pieuse coutume de célébrer comme une fête le samedi, jour consacré à la très-sainte Vierge ; mais, jusqu'alors, il s'était contenté de s'abstenir lui-même, ce jour là, de tout ce qu'il n'aurait pas fait dans les solennités de l'Eglise, sans cesser néanmoins d'employer des ouvriers pour son usage, craignant qu'il n'y eût de l'excès à étendre cette pratique plus loin. Le Père de Condren dissipa ce scrupule, et lui permit de célébrer le samedi comme les fêtes obligées, l'assurant que cette fidélité serait très-agréable à la Mère de DIEU. « Depuis l'appro-

» bation de mon directeur, dit-il, je n'ai point man-
» qué à cette pratique, et l'ai gardée inviolablement
» et avec consolation ; ne faisant rien moi-même
» les samedis, et ne voulant rien commander aux
» autres, dans ces jours, que je ne voulusse faire
» dans un jour de fête. Souvent je me suis incom-
» modé pour n'y manquer pas ; mais cela ne m'a
» point fait tort ; et, au contraire, je me souviens
» que, du commencement, lorsque je n'avais pas
» encore l'approbation de mon supérieur, craignant
» que ce ne fût une superstition, je voulais em-
» ployer des ouvriers ces jours-là, et ils ne man-
» quaient pas de gêner quelque chose (1). » Le Père de Condren approuva d'autres pratiques semblables qui nourrissaient la dévotion de son disciple envers Marie, comme d'aller tous les samedis célébrer le Saint Sacrifice

dans l'église de Notre-Dame (2) ; de ne jamais partir de Paris ou de quelque endroit que ce fût, pour un voyage, sans aller lui demander sa bénédiction, et d'aller d'abord lui rendre ses premiers devoirs à son retour (3). « Une autre

» pratique inviolable, dit-il, dont je ne puis me dispenser, c'est qu'entrant dans ma chambre ou en sortant, comme aussi avant de me mettre au lit et après en être sorti, il faut que je demande la bénédiction de ma très-sainte Mère. Je lui offre tout ce que j'ai de neuf. Je sais qu'elle a pour agréables ces petits devoirs qui se font purement pour lui plaire, sans y chercher autre chose, et qu'elle s'y plaît davantage que dans d'autres plus éminents (4). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 132.

(2) ibid. t. 1, p. 220.

(3) Ibid. t. I, p. 132, et la note p. 130.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 139.

XIII.

M. Olier renonce au doctorat.

Pour utiliser le temps qu'il fut contraint de passer à Paris, M. Olier avait d'abord résolu de reprendre ses études de théologie ; quoiqu'il fût bachelier, et possédât déjà toute la science convenable pour exercer le ministère ecclésiastique, il commença néanmoins à fréquenter de nouveau les cours de Sorbonne, dans l'intention d'arriver au doctorat. Mais sa dévotion extraordinaire envers Marie lui faisait entreprendre diverses pratiques de piété qui le détournaient continuellement de l'étude. « Parfois
» j'en avais du scrupule, dit-il, considérant qu'un
» de mes amis profitait beaucoup, et étudiait selon
» son bon plaisir, tandis que je me voyais sollicité
» souvent d'aller à divers lieux de dévotion, et sur-
» tout de visiter la sainte Vierge dans son saint
» temple. Il est vrai que j'avais déjà appris ce que
» l'on étudiait, et que j'avais même répondu en
» Sorbonne à une partie de ces Traités ; mais pour-
» tant je ne m'en souvenais guère ; enfin je donnais
» beaucoup plus de temps à la piété et aux bonnes
» œuvres qu'à l'étude (1). » Pour calmer ses inquiétudes sur l'emploi de son temps, il eut recours au Père de Condren et à saint Vincent de Paul. Ces deux grands hommes, considérant l'attrait intérieur de M. Olier comme une marque de la volonté de DIEU sur lui, confirmèrent l'un et l'autre l'avis de la Mère Agnès, et lui répondirent de renoncer au doctorat, pour suivre l'attrait de la grâce et les mouvements de son zèle. Ce fut aussi le sentiment de Nicolas Le Maître, professeur de Sorbonne (2) ; et M. Olier

s'applaudit toute sa vie de cette décision. « M. Vincent, dit-il, ne voulut point, ni le

» Père général de l'Oratoire, que je me fisse passer
» docteur ; je serai bien aise toute ma vie de ne
» l'avoir point été, à cause de la superbe qui m'eût
» perdu ; et aussi afin que l'on ne dérobe point à la
» croix l'honneur qui lui est dû, quand on verra
» que les peuples profiteront des discours d'un
» ignorant ; et si l'on remarque en moi quelque
» rayon de lumière, on ne l'attribuera pas à la
» science de l'école, mais à la miséricorde de
» DIEU (3)*. »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t.I., p. 169,170.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier,p.5.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, p. 170.

XIV.

Le Père de Condren envoie ses disciples en mission dans le royaume.

(4) Vie de M. Olier, par le Père Giry. partie I, chap. IV.

M. Olier, ne pouvant se livrer alors avec liberté à toute l'impulsion de sa charité pour le salut de ses frères, éprouva un désir ardent de passer au Canada, afin de porter la lumière de l'Évangile aux peuples de ces contrées, encore assis dans les ombres de la mort (4). Il pria donc le Père de Condren de trouver bon qu'il se dévouât à une si sainte et si généreuse entreprise. Mais ce sage directeur, qui venait de l'empêcher d'accepter l'épiscopat, s'opposa constamment à l'exécution de ce nouveau dessein, non moins incompatible avec les conseils de la Providence ; et il ne fallut rien moins que sa grande autorité, pour déterminer M. Olier à y renoncer sans retour (1).

(1) Année Dominicaine, etc. — Remarques hist. t. III, p. 462.

Afin de le préparer à exécuter un jour l'œuvre de DIEU, lorsque le temps en serait venu, le Père de Condren voulut, non qu'il portât la foi aux infidèles, mais que, de concert avec les ecclésiastiques qu'il lui avait associés, il prêchât des missions aux catholiques dans l'intérieur du royaume (2). L'une des fins qu'il se proposait étant de les convaincre par là du besoin extrême que les peuples avaient de bons prêtres, il les envoyait de préférence dans les lieux les plus abandonnés, et surtout dans les paroisses de la campagne où il était arrivé quelque grand scandale (3). Il désirait

d'ailleurs qu'ils s'exerçassent eux-mêmes aux fonctions du saint ministère avant d'y former les autres, et qu'ils méritassent l'estime universelle des peuples et du clergé par le succès de leurs travaux ; afin que, lorsque le temps de la formation des séminaires serait venu, on prît plus aisément confiance au succès de cette institution nouvelle. Nous verrons, en effet, que M. Olier fut sollicité de faire ses premiers établissements dans les provinces mêmes où il était plus connu par ses missions, le Vivarais, le Velay, l'Auvergne, la Bretagne, la Picardie. En agissant de la sorte, le Père de Condren ne leur découvrait point cependant ses intentions ; et, lorsqu'après leurs missions ils venaient lui rendre compte de ce qui s'était passé, afin de reconnaître les fautes qu'ils pouvaient y avoir commises, et de s'instruire pour l'avenir, il leur disait souvent : Il faut encore continuer les missions, et puis nous ferons quelque chose qui vaudra mieux. « Chacun écoutait cela, » dit M. du Ferrier, et personne n'osa jamais l'interroger là-dessus (4). »

(2). Mém. sur M. Olier, par Baudrand, p. 5.

(3) Mémoires de M. du Ferrier, pag. 113.

(4) Mémoir. de M. du Ferrier, p. 13.

Mais, pour ne pas anticiper sur l'ordre des événements, nous parlerons ici de la retraite que fit M. Olier sous la conduite du Père de Condren, afin de se disposer prochainement à reprendre ses missions d'Auvergne, retraite qui fut pour lui une source des plus abondantes bénédictions. Dès son retour à Paris, il n'avait cessé de soupirer vers ces missions, mais surtout depuis qu'il croyait s'être rendu tout-à-fait indigne de remplir désormais ce ministère, à cause d'une prétendue faute que la délicatesse de sa conscience lui reprochait vivement. C'était de ne s'être pas joint à des prêtres de saint Vincent de Paul, qui, en 1635, allèrent prêcher dans les Cévennes (1), probablement au diocèse de Mende (2). Après l'avoir laissé longtemps gémir, Dieu eut enfin pitié de son serviteur, et daigna faire briller pour lui un rayon d'espérance.

« Comme

» dans mes obscurités et mes sécheresses, dit-il,
» j'avais recours à la visite des Saints que je croyais
» éclairés de DIEU, l'une des personnes que je visitai
» me dit : Hâtez-vous de partir, Dieu veut que vous
» le serviez en ces pays. Alors elle me raconta
» qu'elle avait vu ce divin Maître épanchant une
» multitude de grâces sur un grand nombre de
» peuples, et m'assura que cette vue lui témoi-
» gnait que Notre-Seigneur voulait se servir de moi
» pour faire miséricorde à ces pauvres âmes délais-
» sées. Ces paroles s'imprimèrent fort avant dans
» mon cœur, et je me sentis beaucoup fortifié pour
» entreprendre ce voyage, comme aussi par les
» grâces que je reçus dans ma retraite. C'était le
» commencement et comme la prédiction de tout
» ce qui m'est arrivé depuis (3). »

M. Olier soupire après son retour en Auvergne.

(I) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, p. 101.

(2) Collet, t. 1, liv. III, p. 245.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t.1, p. 102. — Vie Ms.
de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I,p. 183.

XVI.

M. Olier fait une retraite sous la direction du Père
de Condren.

Il fit cette retraite dans une maison de campagne aux environs de Paris, au mois de mars ou d'avril 1636, et y reçut des faveurs intérieures qu'il n'avait point encore éprouvées, surtout les impressions vives et puissantes de diverses maximes qui, comme un aiguillon toujours pressant, l'excitèrent, le contraignirent en quelque sorte, tout le reste de sa vie, à marcher sans relâche dans la voie

de la plus éminente perfection. « Mon second directeur, dit-il,

» commençant à m'abandonner davantage à l'Esprit
» de Dieu que le premier, me laissa faire ma re-
» traite tout seul, sans m'indiquer des sujets pour
» les quatre oraisons d'une heure chacune que je
» faisais par jour, et ne me donna qu'une seule vi-
» site, à cause que sa charge ne lui permettait pas
» de venir souvent à la campagne. Or, je commençai
» à éprouver manifestement la conduite de ce divin
» Esprit et le grand soin qu'il a eu de moi par la
» suite. Je me souviens que j'appris alors, pour la
» première fois et à mon grand étonnement, que
» Jésus-Christ est réellement présent aux âmes. Je fus
» bien aise, voyant mon directeur dans la visite
» qu'il me fit, d'être éclairci et instruit de cette vé-
» rité. Cela est vrai, me dit-il ; Notre-Seigneur est
» présent réellement aux âmes : Christum habitare
» per fidem in cor dibus vestris. Per fidem, c'est-à-dire,
» la foi est le principe de sa demeure, et son divin
» Esprit le forme avec ses vertus, donec formetur
» Christus in vobis. Après quoi il me dit : Puisque
» cela est ainsi, il faudra dorénavant que vous unis-
» siez toutes vos œuvres au Fils de DIEU, en l'une
» de ces trois manières : ou par sentiment, ou par
» disposition, ou seulement par la foi. Si vous avez
» le sentiment de JÉSUS-CHRIST présent, unissez-
» vous à lui par sentiment. Si vous n'avez aucun
» sentiment, unissez-vous par disposition, c'est-à-
» dire, tâchez d'avoir en vous les mêmes pensées et
» les dispositions qu'il avait en faisant les mêmes
» œuvres ; et, quand vous ne saurez point ses dis-
» positions, ou que vous ne pourrez les former en
» votre âme, unissez-vous par la foi seulement,
» c'est-à-dire, joignez par esprit vos œuvres à celles

» du Fils de DIEU, que vous offrirez ainsi avec les
» vôtres (1). »

(1) Mémoires mit. de M. Olier, t. I, p. 102, 103,
104,105.

XVII.

Le Père de Condren donne à M. Olier la prière O
JESU.

(1) Mém. auto de M. Olier, t.I, p. 28.

* NOTE 15, p. 1G8.

(2) Copie des Mémoires de M. Olier, t. III, p.
35,36.

Cette instruction, dont M. Olier retira les plus grands
avantages pour lui-même, fut la maxime fondamentale de

perfection qu'il s'efforça d'inspirer dans la suite au séminaire de Saint-Sulpice ; et, pour en faciliter la pratique, il laissa à cette communauté une formule de prière que l'on y récite encore matin et soir, à peu près la même qu'il avait reçue, pour son propre usage, de la bouche du Père de Condren. Elle était conçue en ces termes(1) : Venez, Seigneur Jésus, et vivez, en votre serviteur dans la plénitude de votre force, dans la perfection de vos voies, dans la sainteté de votre Esprit, et dominez sur toute puissance ennemie dans la vertu de votre Esprit, à la gloire de votre Père'. « Cette prière, dit M.

» Olier, contient toutes les demandes que l'on peut
» faire à Notre-Seigneur pour la perfection de
» l'âme. D'abord, nous lui demandons de vivre en
» nous, non-seulement selon sa puissance ordinaire ;
» comme il fait dans le commun des chrétiens, mais
» dans la plénitude de sa force, par la destruction
» entière du vieil homme en nous, et l'établisse-
» ment de son empire dans nos cœurs, prêchant et
» soutenant ses vérités avec force. On lui demande
» encore que ce soit dans la perfection de ses voies,
» c'est-à-dire, qu'il nous anime des sentiments les
» plus parfaits de son amour, et nous remplisse des
» dispositions les plus pures de son Esprit, comme
» sont celles de victime à la gloire de DIEU. C'est là
» le chef-d'œuvre et la perfection de la religion, et
» ce fut la profession que fit Notre-Seigneur à son
» entrée dans le monde, au rapport de Saint Paul.
» On ajoute : Vivez en nous dans la sainteté de votre
» Esprit ; ce qui signifie que le Saint-Esprit nous
» sépare de toute créature, et nous applique à DIEU
» seul ; et c'est proprement la signification du mot
» de sainteté. Enfin, on lui demande qu'il vive en
» nous, qu'il y règne et y domine, par la vertu de
» son Esprit, sur toutes les puissances adverses,

» comme la chair, le monde et le malin (2), » M. Olier introduisit aussi l'usage de cette prière parmi les paroissiens de St-Sulpice, où, depuis, elle a toujours été en honneur, et il en fit exprimer le sujet dans un tableau peint par Le Brun, et qui fut gravé plus tard.

XVIII.

M. Olier se dispose à partir pour la mission. Sa confiance.

Lorsqu'il commença cette retraite, il était persuadé que les travaux des missions surpassaient de beaucoup ses forces. « Depuis peu, dit-il, mon mé-

» decin m'avait déclaré que je n'étais nullement pro-
» pre à cet emploi par ma complexion, et que j'avais :
» une poitrine si faible, que je ne pourrais faire
» autre chose que quelques exhortations à des gril-
» les de Religieuses. Et ce qu'il y a eu de remarqua-
» ble, c'est que N.-S. m'a donné un tempérament
» tout autre que je ne l'avais en ce temps-là, et il
» n'y a personne dans notre compagnie qui l'ait si
» fort que moi ; c'est un présent du Ciel, qui m'oblige
» bien à servir celui qui me l'a fait (1). »

(1) Mém. aut. de M Olier, t.1, p. 109.

« Sur la fin de cette retraite, continue M. Olier,
» je pris, pour sujet de ma dernière oraison, la dé-
» votion à la très-sainte Vierge, et je désirai aller
» faire cette oraison dans une chapelle qui lui est
» dédiée, où je reçus beaucoup de consolations. Je

» me souviens que, m'en retournant ensuite à Paris
» avec M. de Foix, il nous fallut passer la rivière,
» mais avec un danger non pareil, dans un petit ba-
» teau surchargé d'hommes et de chevaux, et même
» avec grande agitation de vent. Dans ce péril,
» j'aperçus à l'autre bord une figure de la très-
» sainte Vierge attachée à une maison ; alors je dis
» à mon bon ami : Il n'y a rien à craindre, la sainte
» Vierge nous regarde ; et je n'eus plus de peur,
» ce me semble ; c'est la protectrice des corps et
» des âmes et la trésorière universelle de tous biens.
» Enfin, au sortir de cette retraite, apercevant l'église
» de N.-D. de Paris, je sentis ce que j'avais éprouvé
» à l'aspect de la chapelle de Lorette. J'éprouvai des
» tendresses très-grandes, et je me vis tout rempli
» de l'amour de ma bonne maîtresse *(2). »

*NOTE 16,p. 168.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, p.126, 127, 128.

TOM. I.

NOTES DU LIVRE QUATRIÈME

(1) Lib. III, cap. LII, n° 3.

NOTE 1, p. 136. — Benedict. XIV, de Servorum Dei beatif. et Beator. canoniz. (1). Quôd Deus tam familiariter, per médium visionum et revelationum, cum fidelissimis amicis loquatur, non est novum neque inusitatum ; et ferè omnes Sanctos, maximè Ordinum fundatores, divinis visionibus et revelationibus illustrates fuisse legimus... Absque dubio itaque Deus cum suis amicis familiariter loquitur, et his maximè favere solet, quos ad opera grandia eligit.

L'ORATOIRE EUT POUR OBJET PRINCIPAL LA SANCTIFICATION DU CLERGÉ

NOTE 2, p. 137. — « Primum est, ut principale et præcipuum institutum sit, perfectioni statûs sacerdotalis totaliter incumbere... Tertio, sacerdotum et aliorum ad sacros Ordines adspirantium instructioni, non tam circa scientiam, quàm circa usum scientiæ, ritus et mores propriè ecclesiasticos, se addicere. » Bulle d'institution de l'Oratoire, donnée par Paul V. en 1613. — Gallia christiana (2). Vie Ms. du Cardinal de Bérulle, par Cloysault (3). — Vie du même, par Tabaraud (4). Directoire de la Congrégation de l'Oratoire, 1^{re} partie, chap.1, t. IV du recueil des Vies Mss. du P. Cloysault.

(2) Edition de 1656, t. IV p. 988.

(3) Liv.1, p. 9 47.t.I. Préf.p. 3.

(4) Liv. III, ch. III, p. 175.

NOTE 3, p. 137. — Gallia christiana edit. 1656, t. IV, p. 988. Unde et congregationis Oratorii exemplo, multæ aliæ sacerdotum familiæ excitatæ sunt, quæ eamdem ferme vitæ rationem imitantur, quas inter societas S. Nicolai è Cardueto Parisiis, tum à D. Vincentio præposito generali Missionariorum, ut nuncupant, D. Abbas Olierius, nuper quoque Seminarium clericorum congregavit Lutetiæ. Item Gallia christiana, tom. VII. f° 977.

PRÉDICTION FAITE A SAINT VINCENT PAR LE PÈRE DE BÉRULLE, SON DIRECTEUR

NOTE 4. p. 138. — Le Père de Bérulle, dit-on, prédit que saint Vincent de Paul établirait un jour une congrégation de saints prêtres. Aux témoignages d'Abelly et à celui de Collet déjà cités, nous pouvons joindre l'autorité du Père de la Tour, Supérieur général de l'Oratoire. Dans sa lettre à Clément XI, pour solliciter la canonisation de saint Vincent de Paul, il parle ainsi de cette espèce de prophétie : Berullius, velut futurorum, Deo sic donante, præscius, instituendæ postmodum sacræ Congregationis Missionum auctorem ac fundatorem præsalutavit Vincentium (1).

(1) Epistola ad Clément. XI. Romæ, 1709, p. 66.

— Collet, t. I, p. 271 et 35.

M. Descoureaux, prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dans la Vie de M. Bourdoise, in-4°, donnée au public, rapporte qu'en 1611, saint Vincent de Paul et M. Bourdoise, ayant pris M. de Bérulle pour guide, afin de connaître chacun le genre de vie auquel Dieu les appelait, ils firent une retraite sous sa direction ; que saint Vincent reconnut qu'il faudrait établir une société d'hommes apostoliques pour les missions des campagnes, et M. Bourdoise, qu'il serait utile de faire vivre les prêtres des paroisses en communauté (2).

(2) Vie imprimée de M. Bourdoise, liv. I, p. 55, 56, 57.

On ne doit pas néanmoins conclure de là que saint Vincent connût déjà qu'un jour il donnerait naissance à la Congrégation de la Mission. Le récit de M. Descoureaux est tiré de la Vie manuscrite de M. Bourdoise, dont l'auteur anonyme l'a rapporté sur le témoignage de M. Barat, ancien préfet de la communauté de Saint-Nicolas, et qui l'avait appris confidemment de M. Bourdoise lui-même (3). Mais, d'après cet auteur ; la pensée qui frappa le plus saint Vincent de Paul pendant sa retraite, ce fut l'état d'abandon où vivent les peuples de la campagne, et combien il était nécessaire de les secourir ; et, de son côté, M. Bourdoise comprit que, pour retrancher une multitude d'abus, il faudrait faire vivre en communauté les prêtres des paroisses (4).

(3) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 69.

(4) Vie du P. de Bérulle, par Tabaraud, t. I, liv. I, chap. III.

(5) Abelly, liv. I, chap. VI, p. 24.

(6) Abelly, liv. I, ch. VIII, p. 34.

(7) Abelly, liv. I, Chap. LXVII, p. 230.

En effet, si saint Vincent de Paul eût connu, dès l'année 1611, qu'il dût établir la Mission, on ne voit pas comment tous ses historiens auraient omis une circonstance de sa vie si remarquable. D'ailleurs, quoique, d'après le bruit commun, au rapport d'Abelly (5) et des autres, saint Vincent eût appris du Père de Bérulle que DIEU le destinait à établir une société de prêtres, il est certain qu'il n'eut point alors connaissance que ce dût être une compagnie

d'ouvriers apostoliques, voués aux missions des campagnes (6). Saint Vincent de Paul parlant sur ce sujet, environ 47 ans après, s'en exprimait de la sorte : « Je puis vous assurer, Messieurs et

» mes frères, que je n'avais jamais pensé ni à ces règles, ni
» à la compagnie, ni même au mot de mission. C'est DIEU
» qui a fait tout cela... Appellerez-vous humain ce que l'en-
» tendement de l'homme n'a point prévu ? Nos premiers
» missionnaires n'y avaient pas pensé, non plus que moi :
» de sorte que cela s'est fait contre toutes nos prévoyances
» et espérances. Voilà M. Portail, qui a vu aussi bien que
» moi l'origine de la petite compagnie, qui vous peut dire
» que nous ne pensions à rien moins qu'à tout cela (7). »
Enfin ce ne fut que pour céder aux instances de M. Bourdoise, que saint Vincent permit de commencer les exercices. des Ordinands, dans le collège des Bons-Enfants à Paris. Il protestait toujours qu'il n'en ferait rien, disant que les exercices n'étaient point de l'institut des Missionnaires (1).

(1) Vie de M. Bourdoise. Ms. in-8°, p. 403.

M. Bourdoise ne connut pas non plus à quels emplois la Providence le réservait, puisque, l'année qui suivit cette retraite, il fit tous ses efforts pour entrer dans l'Ordre des Feuillants, qui promirent d'abord de le recevoir, et qui, à son grand déplaisir, le refusèrent ensuite (2).

(2) Vie de M. Bourdoise, in-4°, liv. 1, p. 60.

DES COLLEGES DIRIGES PAR L'ORATOIRE

NOTE 5, p. 138. — Dans ses demandes au Pape, pour la bulle d'institution de l'Oratoire, M. de Bérulle avait exclu l'instruction de la jeunesse dans les belles lettres : le Pape lui refusa cette restriction. Mais il n'en est pas moins vrai que l'intention du fondateur de l'Oratoire était d'abord de ne point prendre de collèges. Annales de la Congrégation de l'Oratoire, in-f°, année 1613, aux archives du royaume, sect. historique, M. 439. — Journal historique ou Annales de la maison de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, p. 15, *ibid.* M. 440. — Avis touchant les prêtres de l'Oratoire, par un Père qui est demeuré quelque temps chez eux, in-12, 1125. Ce dernier ouvrage est de Charles Hersent, ex-Oratorien. Il reproche au corps de l'Oratoire de recevoir des collèges au préjudice des autres fonctions ecclésiastiques. Richard Simon l'a faussement attribué à un Carme. Voyez aussi la Vie de Pierre de Bérulle, par. Tabaraud.

SUR LE PÈRE DE CONDREN ET M. BRANDON

NOTE G, p. 138. — Le cardinal de Richelieu ne parlait qu'avec étonnement du Père de Condren, comme d'un homme inaccessible à tous les ressorts de sa politique. Louis XIII le vénéra comme le plus saint homme de son royaume, et les plus habiles docteurs de Sorbonne, entre autres Philippe de Gamache et André du Val, n'admiraient pas moins l'élévation et la force de son génie, que la sublimité de ses vertus (3).

(3) Vie du Père de Condren, liv. 1, chap, XXVII, n. 2. — Cloysault, t. 1, p. 217, 244, 283.

NOTE 7, p. 139. — « La mémoire du Père de Condren
» n'est pas seulement en bénédiction pour sa vie aposto-
» lique, qui était plutôt la vie d'un ange et d'un séraphin
» sur la terre, dans un corps mortel, que celle d'un
homme.,
» mais encore par la vertu et la sainteté des personnes
dont
» il a eu la conduite. » C'est le témoignage que lui rend
l'ancien historien de M. Bourdoise (4).

(4) Ms. in-4°, p. 511.

NOTE 8, p. 140. — L'historien de M. de Foix rapporte que
le Père de Condren, pour conduire ses disciples à la
véritable humilité, les exerçait à toute sorte d'humiliations ;
il ajoute qu'il leur faisait lire les Chroniques de saint
François, afin de leur inspirer le mépris du monde. C'était
sans doute pendant la seconde année qu'il leur mettait ce
dernier ouvrage entre les mains, puisque la première était
consacrée à la lecture de la Bible. Vies des quatre évêques,
tom. 2, pag. 117.

NOTE 9. p. 141. — On lit dans la bulle d'institution de la
Mission : « *Præcipuus hujusmodi Congregationis finis, et*
» *peculiare institutum sit, in eorum salutem incumbere,*
qui
» *in villis, pagis, terris, locis et oppidis humilioribus com-*
» *morantur ; in civitatibus autem et urbibus sacerdotes*
» *dictæ Congregationis nulla publica eorum instituti*
munera
» *obeant ; privatim tamen eos qui ad Ordines promovendi*
» *fuerint, et spatio quindecim dierum ante promotionis*
tem-

» pus ad spiritualia exercitia mittentur, ad eosdem Ordines
» dignè suscipiendos instituant (1). »

(1) Dulle d'Urbain VIII Archires du Royaume,
sect. hist. Ms. 425. — Fondations de 1625 à 1643,
fol.II.

M. OLIER ET M. GODEAU DIVERSEMENT CONSEILLÉS PAR LE PÈRE DE CONDREN

NOTE 10, p. 145. — Pendant que le Père de Condren dissuadait M. Olier d'accepter l'épiscopat, il donna à M. Godeau, nommé cette année (2) à l'évêché de Vence, une décision toute contraire. Cet ecclésiastique, l'un des esprits les plus cultivés de son siècle, et uniquement appliqué à l'étude, avait peine à quitter Paris, où le commerce des savants lui offrait tant de moyens de s'instruire, et à accepter un évêché dans le fond de la Provence ; il écrivit même au cardinal de Richelieu pour le prier d'agréer son refus (3). Mais le Père de Condren, son directeur, après avoir beaucoup consulté DIEU, lui déclara que le dessein de la Providence était de le séparer par là de ses amis, afin qu'il consacrat ses travaux à l'Eglise, selon la mesure de ses talents. « L'événement, dit le P. Cloysault, a fait voir,
» contre toutes les apparences humaines, que DIEU voulait
» se servir de ces deux grands hommes pour rendre des
» services considérables à son Eglise, en différentes ma-
» nières : de l'un, par les ouvrages qu'il a composés, et de
» l'autre, par les séminaires qu'il a établis (4). »

(2) Gall. Christiana. t. III

(3) Lettres de M. Godeau, évêque de Vence, in-II, 1713, lett. 37, p. 131.

(4) Cloysault, Vies Ms. t. 1, p. 266, 266.

SUR L'UNION DE SAINT VINCENT AVEC M. OLIER

NOTE 11. p. 146. — Le 9^e cahier des Mémoires de M. Olier, où les circonstances de son changement de directeur étaient rapportées, est perdu aujourd'hui. M. Bourbon, dans l'abrégé qu'il a fait de cet endroit, s'exprime de la sorte : » M. Olier a eu deux directeurs en même temps ; pourquoi ; et

» le bien qui en arrive. » M. Leschassier, qui avait lu aussi le 9^e cahier des Mémoires, en fit pareillement une analyse, probablement pour s'en servir dans la composition de la Vie de M. Olier, qu'il communiqua au Père Giry. Il dit, dans ce trop court abrégé : « M. Olier se conserve dans l'u-

» nion et la société de M. Vincent, étant sous la conduite du

» Père de Condren. »

NOTE 12, p. 146. — Olerius, vir traditus gratice Dei, et plane apostolicus..., intimâ amicitîâ et veneratione Vincentio devinctus... Dicebat Tronsonius Vincentium fuisse, ut Olerio visus est, innovandœ apud Gallos, hisce temporibus, apostolicœ gratice fontem et caput (1). De là M.

Olier appelle saint Vincent de Paul : Le Père des Missionnaires.

(1) Œuvres de Fénelon. Correspond. t. II, Let. - très divers.Lett. 126. — 20 avril 1706.

NOTE 13, p. 148. — M. Brandon avait épousé mademoiselle de Ligny, nièce du chancelier Séguier ; voyez : Lettre circulaire sur la mort de la mère de l'Enfant Jésus, écrite du monastère de Saint-Joseph des Carmélites de Pontoise, le 1^{er} mai 1674, in 4°. Cette Religieuse était la fille de M. Brandon.

M. Tabaraud, dans la Vie du Père de Condren, qu'il a jointe à celle du cardinal de Bérulle, manque d'exactitude, lorsqu'en énumérant les membres de cette petite société (2), il qualifie M. de Bassancourt, évêque de Périgueux ; ce fut M. Brandon qui occupa ce siège ; M. de Bassancourt, son frère, mourut simple prêtre (3). Il était entré d'abord dans la communauté dite des Bons-Hommes, pour s'y consacrer à DIEU (4).

(2)T.II, p. 199.

(3) Vie du P. de Condren, par le P. Amelote, 1. II, ch. XXIV, n. 8 et 9

(4) Récit de l'enfance du P. Amelote. — Lettres aut. du même.

COMPAGNIE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT

(5) Mémoires du Père Rapin. T. II, p. 335.

NOTE 14, p. 153. — Le Père de Condren pour ranimer à Paris la dévotion envers Jésus-Christ résidant sur nos autels, y avait établi, de concert avec le P. Suffren et autres, (5), l'assemblée connue sous le nom de Compagnie du Saint Sacrement. « Elle était composée, dit M. du Ferrier, » d'ecclésiastiques et de laïques de toute sorte de conditions : prélats, abbés, prêtres, princes, conseillers d'Etat, » présidents, marchands, bourgeois, qui se réunissaient » chaque jeudi l'après-dinée. Il y avait tant d'humilité et de » charité parmi eux, que c'était une image du premier » esprit du christianisme ; tellement que j'ai vu dans une » séance, les libéralités des particuliers de l'assemblée, » aller jusqu'à cinquante mille écus. Quoiqu'elle ne fût com- » posée que d'environ cent personnes, tous les affligés y » trouvaient du secours, les faibles une protection assurée ; » et la grande douceur qui y régnait, montrait évidemment » que le Saint-Esprit remplissait le cœur des petits et des » grands. Il est certain qu'on lui doit attribuer la soumission de la ville de Paris dans les troubles arrivés sous la » minorité de Louis XIV ; et il suffit de dire qu'elle donna

» cent vingt mille écus pour fonder les trois évêchés de Bé-
» rithe, d'Héliopolis et de Metellopolis, et pour équiper les
» trois illustres prélats qui allèrent annoncer la foi aux
» Indes orientales. » A peine le Père de Condren eut-il M.
Olier sous sa conduite, qu'il le fit entrer dans cette
association, afin d'exciter de plus en plus sa charité, sa
religion et son zèle. Les exemples frappants de vertu qu'il y
eut sous les yeux le touchèrent vivement, et le portèrent à
faire, dans ses Mémoires, l'éloge de cette compagnie (1).

(1) Abrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M.
Olier.

Dans cette assemblée, deux ou trois ecclésiastiques adressaient toujours aux confrères réunis quelque discours d'instruction ou d'édification. On y proposait une infinité de bonnes œuvres et de charités à faire, dont on exposait les motifs dans des mémoires écrits. Ces Mémoires étaient déposés dans une cassette, et, après avoir nommé quelqu'un pour les examiner, l'assemblée, sur le rapport qui lui en était fait, concertait les moyens de réaliser ces pieux desseins. Il se fit, dans toutes les grandes villes, de semblables compagnies, en relation de charité et de services avec celle de la capitale. Mais le cardinal Mazarin la supprima peu de temps avant sa mort (2). Le Père de Condren nous fait connaître, dans une de ses lettres conservée au séminaire de Saint-Sulpice, l'occasion de l'établissement de cette société dans la ville de Reims. Il écrivait à M. Amelote :

» J'ai toujours désiré, depuis que j'ai eu la connaissance de
» M. Carlier, de le faire recevoir en la compagnie du très-
» saint Sacrement. Il est conseiller du présidial de Reims,
» et en haute réputation de piété dans la ville. Il s'est plu-

» sieurs fois ouvert à moi de sa conduite intérieure, qui est
» bien sainte, tant pour lui que pour sa famille. Il porte
» l'odeur de Jésus-Christ partout où il va. Depuis cinq ou
» six mois qu'il m'a ouï parler de cette compagnie, je l'ai
vu
» dans un très-grand désir de la connaître et de la porter à
» Reims, où il croit qu'elle ferait beaucoup de fruit. Je vous
» prie de le recevoir comme un homme de bien le mérite,
» et de le faire connaître à M^{rs} Brandon et Bassancourt,
» afin que, jeudi prochain, quelqu'un de vous le propose
(3).

(2) Mémoir. de M. du Ferrier, p. 146, 147.

(3) Lettres aut. du Père de Condren à M. Amelote.

PRIÈRE : O JESU VIVENS IN MARIA

NOTE 15. p. 160. — M. Olier rapporte ainsi, en latin, la prière que le Père de Condren lui avait donnée : Veni, Domine Jesu, et vive in hoc servo tuo, in plenitudine virtutis tuæ, in perfectione viarum tuarum, in sanctitate Spiritûs, et dominare omni ad persæ potestati, in Spiritu tuo, ad gloriam Patris. Amen. M. Olier ajouta en outre les mots vivens in Maria, et ces deux autres demandes : in veritate virtutum tuarum, in communione mysteriorum tuorum. On peut en comprendre le sens par ce qu'il dit dans son Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes (1), et dans son Catéchisme chrétien pour la vie intérieure (2). Il inséra

cette oraison dans un exercice pour la prière du soir, qu'il fit imprimer dans sa Journée Chrétienne (3) ; elle se trouve aussi dans le recueil publié en 1771, sous le nom de Prières et Vêpres à l'usage des catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice (4). On la récitait alors dans les assemblées des associations du très-saint Sacrement, comme on fait encore aujourd'hui(5) ; et l'on en chantait même une paraphrase en vers français, dans tous les catéchismes, sous ce titre : Prière pour invoquer en soi la vie de Jésus, tirée de l'oraison : O Jesu vivens in Maria, etc. Elle est dans l'ouvrage intitulé : Opuscules sacrés et lyriques, ou Cantiques sur différents sujets de piété, à l'usage des catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice (6).

(1) Ch. IV, ch. II, ch. III.

(2) Partie 1^{re}, leçon 17^e et suiv, — Part, II, leç. 15.

(3) 1^{re} p. p. 211. Édition de 1655.

(4) Paris, in-12, p. 173.

(5) Directoire des associées du catéch. de persévérance de S. Sulpice, 1830, p. 56, 1840. p. 69, 70.

(6) Huitième dition. in - 12. Paris, 1774, 2^e part. Cantique XXXV, p. 273.

MISSION DU REFUGE A PARIS

NOTE 16, p. 161. — M. Olier, de retour à Paris, après la retraite qu'il fit sous le Père de Condren, et avant son départ pour l'Auvergne, ne voulut pas laisser échapper une occasion qui se présenta d'exercer son zèle en attendant. Ce fut de travailler à une mission que les ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare prêchèrent pendant le Carême de cette année 1636, au Refuge de l'hôpital de la Pitié, dans le faubourg Saint-Victor. Le Refuge était un lieu de retraite forcée, pour les femmes et les filles livrées au désordre ; saint Vincent de Paul, sachant le besoin extrême qu'elles avaient de secours spirituels, engageait, de temps en temps, les membres de cette conférence à leur donner des missions, et même à les visiter les dimanches et les fêtes, pour leur annoncer la parole de DIEU, et leur administrer les sacrements (7).

(7) Abelly, liv. II, ch. III. — Idem Ms. liv. 1, chap. XXXII.

LIVRE CINQUIÈME

SAINT VINCENT DE PAUL ET LE PÈRE DE CONDREN
ENVOIENT M. OLIER EN AUVERGNE POUR Y
REPRENDRE SES MISSIONS

I.

M. Olier part pour l'Auvergne, malgré les
murmures de sa famille.

(1) Abelly, l. II, ch. I. — Attestations aut. p. 218. —
Collet, t. 1, p. 204.

(2) Recueil des Lettres de saint Vincent, t. 1, p.
221.

(3) Archives du royaume, section histor. Ms. 431.
Catalogue, fol. 1.

(4) Vie Ms, de M. Olier, par M. Leschassier, p. 9.
— Analyse du 9^e cahier, par le même, p. 35.

(5) Les Généalogies des Maitres des requêtes,
article François Olier. — Dict. de la Noblesse, t, XI.

*NOTE 1, p. 203

(6) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1,
p. 1.80.

(7) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 408.

M. Olier chercha, parmi les membres de la Conférence de Saint-Lazare, des coopérateurs pour le seconder dans ses nouvelles missions, et parvint, non sans difficulté, à composer sa petite troupe. Saint Vincent de Paul lui donna

encore, pour l'aider, plusieurs de ses ecclésiastiques (1), dont l'un probablement M. Portail (2), le plus ancien (3) et le plus considérable de tous, après le saint fondateur, devait être regardé comme le supérieur de ces missions, à cause de son âge et de sa longue expérience (4). Les parents de M. Olier étaient occupés alors du mariage de son frère aîné avec Marie Roger, fille de Nicolas Roger, chambellan de la reine Marie de Médicis (5). Ils avaient négocié longtemps cette affaire, à la conclusion de laquelle ils mettaient tous une grande importance ; et c'était à M. Olier qu'ils en devaient l'heureuse issue, malgré leurs procédés à son égard*. Quand il eut pris toutes ses mesures pour son voyage, rien ne put l'arrêter à Paris : on le pressa en vain de retarder un peu son départ, pour assister à la célébration du mariage, qui devait se faire au premier jour (6). « Je me contentai d'assister aux articles

» du contrat, dit-il, et je partis la veille même des

» noces (7). » Ses parents et surtout sa mère, déjà si hautement prononcés contre cette vie pauvre et apostolique, lui firent essuyer, dans cette rencontre, tout le ressentiment de leur orgueil humilié ; car ils ne pouvaient souffrir qu'il allât prêcher les pauvres de la campagne, ministère qui leur paraissait beaucoup au-dessous de la condition d'un homme qui venait de refuser l'épiscopat.

« Le jour

» que je partis pour l'Auvergne, ajoute-t-il, ayant

» été maltraité de ma mère, à cause de nos emplois,

» je m'en allais à mon ordinaire à Notre-Dame pour

» prendre congé de la sainte Vierge. Dès que je fus

» devant son image, je lui dis qu'elle était ma vraie

» mère, et qu'il lui plût de me donner sa sainte

» bénédiction ; et il me semble qu'elle me reçut avec

» beaucoup de caresses, et qu'elle me confirma dans

» cette confiance. Ayant pris sa bénédiction, je me

» mis en voyage (après le Carême (1), et au mois

» d'avril 1636), accompagnant à cheval messieurs

» de la Mission, qui étaient dans le coche, et je fis
» dix à onze journées entières sans avoir une heure
» de pluie ni même de soleil, en étant toujours dé-
» fendu par les nuages. Il est vrai qu'après avoir
» reçu la bénédiction de cette bonne Mère avant
» de sortir de Paris, jamais je ne reçois de dis-
» grâce, tout va très-heureusement, tout me
» réussit ; mais je n'avais pas coutume de faire de
» si longs voyages à cheval, et pour cela elle me
» secourut beaucoup dans cette rencontre (2). »

(1) Abelly, Ms. liv. 1, chap. 32.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, p. 220, 221,
132, 133. - Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,
t. 1, p. 181

II.

Mission de S. Ilpise.

Les ouvriers apostoliques, étant heureusement arrivés, commencèrent la première mission dans l'Église d'un prieuré, dépendant de l'abbaye de Pébrac, au diocèse de Clermont, appelé Saint-Ilpise ; c'était le dimanche de l'octave de l'Ascension, au mois de mai 1636. « Jour bienheureux, dit

» M. Olier, où Notre-Seigneur, selon ce qui est
» écrit, fit de grands dons aux hommes ; car il versa
» de telles bénédictions sur nos travaux, que nous
» pouvions bien dire : Le doigt de Dieu est là ; et
» même nous vîmes se vérifier la prédiction de cette
» sainte fille, qui m'avait dit avoir vu Notre-Seigneur
» versant de grandes grâces sur les peuples de cette
» province ; elles seraient quasi incroyables, s'il n'y
» avait encore aujourd'hui beaucoup de paroisses
» entières qui en ont été témoins. Les peuples ac-
» couraient à la mission de sept ou huit lieues ; ils
» passaient les nuits dans l'église couchaient même
» sur le seuil de la porte, et attendaient jusqu'à
» trois ou quatre jours consécutifs avant de pouvoir
» se confesser ; c'étaient des foules incroyables* (1).

NOTE 2, p. 203

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, p. 133. — Vie de
M. Olier, par M. de Bretonxilliers, t.1, p. 184.

(2) Vie de M. Olier. Ibid. t. 1, p. 154. — M.
Valentin, Attestations autogr. p. 165.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, p. 134

III.

Grâces que reçoit M. Olier dans ses missions.

(4) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 147, 148, 194, 270, 277.

(5) Mém. aut. de M. Olier. Ibid. — Vie de M. Olier, ibid. p. 225. — Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 464. — Vie de M. Olier, par le Père Giry, part. 1^{re}, ch. VII, ibid. p. 511.

M. Olier faisait les prédications les plus importantes (2), qui étaient toujours suivies d'un grand nombre de conversions. « Je prêchais surtout, dit-

» il, le respect dû au très-saint Sacrement, et la dévotion à la très-sainte Vierge, avec abondance de vives lumières et beaucoup d'affection, ce qui laissait toujours dans les âmes des effets extraordinaires de grâce. La parole de Dieu prenait tant d'ascendant sur ces bons peuples, qu'ils se seraient jetés dans une fournaise ardente à la parole des

» missionnaires (3). Je me souviens que, devant
» prêcher, je me préparais en priant ; et mon plus
» grand secours était d'aller me présenter au très-
» saint Sacrement, pour recevoir la bénédiction de
» mon maître (4) ; car, dans ce moment, je ressentais
» une onction qui embaumait mon âme, et la for-
» tifiât pour annoncer cette sainte parole. Après la
» prédication, je me sentais plus fort et plus robuste
» qu'auparavant, selon l'assurance que j'avais eue
» dans ma dernière retraite, que Dieu voulait se
» servir de moi pour la prédication, malgré l'état
» précédent de ma santé (5). Entre autres grâces
» que je reçus dans cette mission de Saint-Illipse,
» je parle de celles que je reçus pour moi, car celles
» qui me furent données pour les autres, comme de
» catéchiser, de prêcher, d'exhorter sur-le-champ
» et sans préparation, de voir les peuples vivement
» émus jeter des larmes en abondance, et donner
» mille autres témoignages de dévotion particulière,
» ces grâces sont en grand nombre, et je ne saurais
» m'en souvenir. Je parle de celles que la bonté de
» DIEU me fit pour moi-même : le jour de la Pente-
» côte, qui suivit notre arrivée, voulant le soir me
» reposer, après le travail de la fête, et me mettre
» au lit, je me sentis porté à faire quelque prière.
» A l'heure même j'éprouvai un assaut d'amour si
» violent, que, ne pouvant le soutenir, je fus obligé
» de me jeter par terre, et là je ne pouvais que pro-
» noncer ces mots : Amour, amour, amour, je meurs,
» je ne puis soutenir cette flamme. Je me souviens que
» j'étais auprès d'un ecclésiastique de notre mission,
» que j'avais amené faute d'autre, quoiqu'il ne fût
» pas tel que je l'aurais désiré, et qui me contraignit
» même de le renvoyer dès la fin de la première
» mission ; car il n'était pas du corps de ces bons
» Pères (que nous avait donnés M. Vincent) (1).

» Comme je ne pouvais me contraindre dans cet
» état, non plus qu'apaiser la violence du sentiment
» qui s'échappait au-dehors malgré moi, ni même
» me transporter ailleurs, il m'entendit : j'eusse
» bien désiré qu'au moins il connût par là les dé-
» lices et les caresses qu'on trouve au service de
» Dieu, et que les plaisirs sensibles et grossiers de
» la terre sont bien fades et dégoûtants auprès de
» ceux que Dieu fait sentir à l'âme qu'il visite(2). »
Ce fut durant cette mission, que M. Olier commença
à éprouver ces effets extraordinaires de l'amour
divin. Au lieu d'en tirer, pour lui-même, quelque
sentiment de complaisance, il s'en humilia depuis,
comme d'une marque de faiblesse et d'imperfec-
tion. « J'étais trop friand de ces caresses, disait-il
» dans la suite, et DIEU, sans doute pour s'abaisser
» jusqu'à mon infirmité, m'accordait ces petites
» douceurs, quoiqu'elles me fussent contraires ;
» comme une mère, pour apaiser son enfant qui
» crie après du sucre, lui accorde par bonté cette
» friandise, bien que nuisible à sa santé (3). »

(1) M. Valen- tin, Attestations aut. p. 165. — Vie
de M Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 154.

(2) Ibid. t. 1, p. 230. — Mém. aut. de M Olier, t. 1,
p. 137, 138

(3) Mémoires aut. de M. Olier.

IV.

Vie apostolique de M. Olier durant ses missions.

La conduite de M. Olier, durant la mission de Saint Ilpise, ne se ressentait pas cependant de la faiblesse dont il s'accuse ici ; elle était au contraire le motif de conversion et de sanctification le plus persuasif et le plus entraînant pour ces bons peuples, et tout à la fois un exemple frappant de zèle apostolique, bien propre à animer celui de ses coopérateurs. L'un d'eux, M. Béget, qui fut dans la suite doyen de la cathédrale de Puy, et qui avait voulu partager les travaux de cette mission, lui a rendu ce témoignage dans un écrit signé de sa main, le 25 novembre 1658.

« Ceux qui ont eu le

» bien de connaître particulièrement feu M. l'abbé
» Olier, d'heureuse mémoire, et de converser familièrement avec lui, ont reconnu, dans sa personne,
» un assemblage des plus rares et signalées vertus
» qui perfectionnent une sainte âme ; et comme
» l'humilité est le fondement de toutes les autres, et
» celle qui les attire après elle, on l'a reconnue en
» lui dans une haute perfection. L'ayant accompagné dans la mission qu'il fit à Saint-Ilpise, je déclare qu'il choisit pour lui la plus mauvaise
» chambre de la maison où logeaient les missionnaires ; elle était située immédiatement sous le
» toit, et il n'y en avait point de si mal meublée.
» Pendant les repas, qu'on prenait toujours en com-

» mun, il faisait lui-même la lecture d'un chapitre
» du nouveau Testament, debout et tête nue, se con-
» tentant de prendre ensuite quelque chose de ce
» qui restait sur la table. Après la prière d'actions
» de grâces, et lorsque les autres prêtres de la mis-
» sion se délassaient entre eux, il rassemblait les
» pauvres du lieu, et leur faisait à chacun une au-
» mône : ce qui arrivait tous les jours immédiate-
» ment après le dîner : c'était le moyen qu'il
» employait pour les disposer plus favorablement
» au catéchisme qui suivait d'ordinaire cette aumône
» générale. Enfin, après avoir récité les vêpres, il
» entendait les confessions ; et c'étaient toujours les
» plus pauvres et les misérables qui se jetaient de
» préférence entre ses bras, comme au port d'une
» bien grande charité (1). »

(1) M. de Beget. Attestations autographes, pag.
109, 171. — M. Le Breton, *ibid.* p. 175. — Vie Ms.
de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 149,
188.

Non content, en effet, de les accueillir avec une tendresse de père lorsqu'ils venaient se présenter à lui, M. Olier allait au-devant d'eux ; et, dans les grandes chaleurs de l'été, on le voyait gravir les plus hautes montagnes pour faire sortir de leur assoupissement ceux qui négligeaient la grâce de la mission, ou pour instruire les malades qui ne pouvaient se rendre à la paroisse. Il les visitait dans les creux des rochers, leur demeure ordinaire, et leur rendait les services les plus dégoûtants pour la nature, sans être jamais rebuté par la malpropreté de ces lieux infects (1). Il les traitait avec la tendresse d'une mère et d'une nourrice, s'abaissant

jusqu'à les peigner de ses propres mains, leur donnant lui-même à manger, et se nourrissant ensuite de leurs restes (2) ; et puis, après les avoir ainsi visités, il revenait encore auprès d'eux, afin de les assister de nouveau, et de leur enseigner la doctrine du salut, qu'ils ignoraient pour la plupart (3). A l'imitation de ce qu'il avait vu pratiquer à saint Vincent de Paul, il établit à Pébrac la confrérie de la Charité pour l'assistance des pauvres malades (4), et prit divers moyens pour que cet établissement subsistât après lui. On remarquait dans toute sa personne un grand amour pour la pauvreté du Sauveur, qu'il honorait ainsi dans ses membres ; non-seulement il n'avait rien que de très-simple dans ses habits, mais encore il ne faisait pas difficulté de porter, sous sa soutane, des vêtements si usés, que les plus misérables de ces contrées auraient eu peine à les recevoir (5).

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 151, 156, 187.

(2) Ibid, p. 149, 180. — M. Le Breton, Attestations autograph. p. 175.

(3) Vie Ms. de M. Olier, ibid. p. 152, 187.

(4) Règlements du cardinal de la Rochefoucauld, t. XVII, fol. 124. — Hist. Ms. des Chanoines réguliers, t. III, pag. 71G.

* NOTE 3, p. 203

(5) M. Valentin, Attestations aut. p 167. — M. Le Breton, p. 175. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers t. 1, p. 155.

Tout le temps qu'il n'employait pas aux œuvres du zèle, il le consacrait à l'oraison. Un ecclésiastique du Puy, M. Valentin, qui l'accompagna dans le cours des missions, rapporte que M. Olier ne manquait pas de réciter le saint Office à genoux devant le T. S. Sacrement, toutes les fois qu'il était auprès de quelque église où Jésus-Christ résidait. Il aurait voulu y être sans cesse présent ; et il fit un jour quatre lieues, durant les plus accablantes chaleurs de l'été, afin de n'être pas privé du bonheur d'offrir le Saint Sacrifice pour ces peuples, quoiqu'il ne dût trouver qu'un calice d'étain dans l'église champêtre où il se rendait. Le soir après avoir achevé l'office des Matines, il vaquait à l'oraison jusqu'à ce qu'on vînt l'appeler pour le souper ; alors, il allait au réfectoire comme à un supplice, et on l'entendait souvent prononcer ces paroles accompagnées de soupirs : Amor meus crucifixus est ! paroles qui

remplissaient tous ses confrères des mêmes sentiments de pénitence et de componction. Persuadé que, pour attirer sur les peuples des grâces puissantes de conversion, la prière ne suffit pas toujours, il y joignait des mortifications très-rudes, et affligeait sa chair par de rigoureuses disciplines, des haïres et des cercles de fer qu'il portait secrètement parmi ses meubles de voyage (1).

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 153, 197. 182, 155, 150. 195. — M. Valentin, Attestations aut. p. 167.

V.

Il écrit à MM. de la Conférence de St.-Lazare, et leur demande de nouveaux ouvriers.

On conçoit qu'une vie si apostolique était pour ces contrées la plus efficace de toutes les prédications ; aussi la mission de Saint-Illipse eut un succès inouï, qui remplit d'étonnement M. Olier lui-même. Il comprit dès-lors le besoin qu'il avait de nouveaux ouvriers, pour suffire à tous les travaux qu'il se proposait d'entreprendre. Il avait conduit avec lui, en Auvergne, cinq ou six ecclésiastiques que lui avait donnés saint Vincent de Paul (2), et son exemple avait encore attiré auprès de lui plusieurs prêtres des environs ; mais, ne pouvant suffire à tous les besoins avec ce petit nombre, il écrivit à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence, pour leur apprendre le succès de ses travaux, et les inviter à venir y prendre part. Sa lettre, datée de Vieille-Brioude, le jour de saint

Jean, 24 juin 1636, est rapportée, en partie, par les historiens de saint Vincent de Paul (3) ; nous la donnerons ici en entier :

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers t. I. p. 154. — M. Valentin, Attestations autographes, p. 165.

(3) Abbly, liv. II, ch. r, sect. II, § III. — Collet, liv. VIII, t. II, p. 351. — Cet auteur rapporte la lettre à l'année 1637 ; elle est de l'année précédente.

« MESSIEURS,

» Je ne puis être plus longtemps absent de votre
» compagnie sans vous rendre compte de nos tra-
» vaux. La mission commença le dimanche après
» l'Ascension, et elle a duré jusqu'au 15 de ce mois.
» Ce jour, qui était la fête patronale du lieu, on
» voulut que le soir ; en présence du très-saint sa-
» crement, j'adressasse les adieux au peuple : ce
» qui se fit avec toute révérence pour la majesté du
» DIEU qui présidait, et aussi avec tant de larmes et
» de soupirs, qu'il faudrait, je pense, y avoir été
» pour le croire. DIEU soit béni ! La même chose
» était arrivée lorsque nous fîmes la procession des
» petits enfants, et au moment de leur communion.
» Au commencement, le peuple venait, selon que
» nous pouvions le souhaiter, c'est-à-dire, autant
» que nous pouvions suffire à l'entendre en confes-

» sion ; et cela, Messieurs, avec de tels mouvements
» de grâce, que, de tous côtés, il était aisé de savoir
» dans quels endroits les prêtres confessaient les
» pénitents : les soupirs et les sanglots de ceux-ci
» se faisant entendre de toutes parts. Mais, sur la
» fin, le peuple nous pressait si vivement, et la
» foule était si grande, qu'il nous fallait parfois
» douze ou treize prêtres pour subvenir à l'ardeur
» de ce zèle. On voyait ce bon peuple demeurer
» dans l'église sans boire ni manger, depuis la
» pointe du jour jusqu'à la dernière prédication,
» malgré la chaleur, qui était extraordinaire, atten-
» dant la commodité de se confesser. Quelquefois,
» en faveur de ceux qui venaient de loin, nous étions
» contraints de faire deux heures, et plus, de ca-
» téchisme, et tous en sortaient aussi affamés qu'en
» y entrant : cela nous laissait tout confus. Il fallait
» faire le catéchisme de la chaire du prédicateur,
» n'y ayant point de place dans l'église, et même
» les environs du cimetière, les portes et les fenê-
» très étant chargées de peuple ; la même chose se
» voyait au sermon du matin et à celui du soir,
» qu'on nomme le grand catéchisme ; sur quoi je ne
» puis rien dire, sinon ces paroles : Benedictus Deus !
» Benedictus Deus ! Béni soit DIEU, qui se commu-
» nique si libéralement à ses créatures, et surtout
» aux pauvres ! Car, Messieurs, nous avons remar-
» qué que c'est particulièrement en eux qu'il ré-
» side, et pour eux qu'il demande le secours de ses
» serviteurs, afin d'achever par leur ministère ce
» qu'il n'a pas accoutumé de faire seul, je veux dire
» l'instruction et la conversion totale de ses peu-
» pies. Messieurs, ne refusez pas ce secours à JÉSUS ;
» il y a trop de gloire à travailler sous lui, et à con-
» tribuer au salut des âmes, et à la gloire qu'il doit
» en retirer pendant toute l'éternité. Vous avez

» heureusement commencé, et vos premiers exem-
» ples m'ont fait quitter Paris ; continuez dans ces
» divins emplois, puisqu'il est vrai que sur la terre
» il n'y a rien de semblable. Paris, ô Paris ! tu amuses
» des hommes qui convertiraient plusieurs mondes.
» Hélas ! dans cette grande ville, combien de bonnes
» œuvres sans fruits, de conversions fausses, de
» saints discours perdus, faute de dispositions que
» DIEU communique aux simples ! Ici, un mot est
» une prédication ; les pauvres de ces contrées n'ont
» point méprisé la parole des prophètes, comme on
» le fait dans les villes ; et, à cause de cela, Mes-
» sieurs, avec fort peu d'instruction, ils se voient
» remplis de bénédictions et de grâces ; c'est ce que
» je puis vous souhaiter, dans le Seigneur, puisque.
» en son amour, je suis, Messieurs, votre très-
» humble, très-obéissant et très-obligé confrère. »

VI.

Nouveaux renforts que reçoit M. Olier. M.
Meyster.

1) Remeil des lettres de saint Vincent, t. I. p. 221.

(2) Abelly, liv. 1, C. XXXIII ; ch. xxxrv.

Saint Vincent de Paul, après avoir reçu cette lettre, résolut de faire partir pour Pébrac quatre ou cinq prêtres de sa compagnie, comme il l'écrivit à M. Olier (1). Mais sur ces entrefaites, les armées ennemies ayant fait une irruption du côté de la Picardie, et Louis XIII demandant à saint Vincent des aumôniers pour suivre ses troupes à la guerre, les ecclésiastiques, qui devaient aller en Auvergne, reçurent une autre destination (2). Plusieurs des amis de M. Olier s'empressèrent néanmoins de venir partager ses travaux, entre autres M. l'abbé de Foix, ainsi que M. Meyster, que le Père de Condren lui envoya. M. Meyster, qui devint l'un des plus célèbres missionnaires de son temps, trouva même, dans ces missions, l'occasion qui développa le don extraordinaire qu'il avait reçu de DIEU, pour annoncer la parole sainte. Le genre de ses discours, son accent, son regard seul, tout en lui concourait à produire les impressions les plus fortes et les plus vives (1)*. Nous en rapporterons, dans la suite, des exemples remarquables. Il avait connu M. Olier à Paris, en 1636, et, comme il allait exercer son zèle en Provence, il eut le désir de lui offrir son service en passant. « Quoique j'aie
» peu vu M. Meyster, écrivait le Père de Condren à
» M. Olier (2), j'ai reconnu en lui un grand zèle, et
» beaucoup d'application au salut du prochain ; il
» pourra servir pour ce qui vous reste à faire dans
» votre mission présente, si vous le jugez ainsi. Il
» me semble être de ceux qu'il faut laisser conduire
» à l'Esprit de Notre-Seigneur, qu'il ne faut pas
» captiver en lui, comme aussi il ne faut pas qu'il
» serve de règle aux autres. Nous avons à le vénérer,
» et à nous humilier de ce que nous ne sommes
» pas dignes de la grâce que DIEU lui fait. Nous devons
» servir cependant à fournir matière à son
» zèle, en lui donnant l'occasion de travailler. J'espère
» certainement heureux les peuples auxquels
» DIEU l'envoie, et qui peuvent cueillir les fruits de

» son esprit. Je reconnais, ce me semble, et honore
» en lui quelque chose de la grâce apostolique à la-
» quelle je supplie Notre-Seigneur de nous donner
» quelque part (3). » Il parut, en effet, que le des-
sein de DIEU, en envoyant M. Meyster travailler
aux missions d'Auvergne, fut de faire éclater en
lui les richesses de sa grâce.

(1) Essai sur l'influence de la relig en France.
etc., t. I, p. 275. - Grandet, Vies Ms. t. I, p. 225.

* NOTE 4, p. 204.

(2) 20 mars 1637.

(3) Lettres aut. du Père de Condren. - Lettres aut.
de M. Olier p. 243, 244,

« C'est en ces quartiers-là, dit M. Olier, que notre
» bon Seigneur a commencé à verser ses extraor-
» dinaires bénédictions sur ce grand serviteur, M.
» Meyster, homme vraiment apostolique. C'est là
» où M. Perrochel, qui a produit tant de bien à Pa-

» ris, a fait son premier apprentissage ; de même
» que M. l'abbé de Foix, à qui DIEU a donné depuis
» tant de bénédictions, et beaucoup d'autres aussi ;
» enfin, c'est en ces pays que quelques-uns de ces
» Messieurs, qui ont paru ensuite avec tant d'éclat
» dans Paris, ont commencé à goûter la douceur
» de ce ministère. (1) » Le Père de Condren espérait, en
effet, que les missions de M. Olier seraient une source de
grâce, et ranimeraient le zèle des âmes dans la
congrégation de l'Oratoire, et même dans le clergé. Dans
ce dessein il aurait désiré, comme il l'écrivait, vers ce
même temps, à M. Barthélemy de Donnadieu, évêque de
Comminge, ami intime de M. Olier, qu'un Père de
l'Oratoire, en qui il avait mis une entière confiance, eût pu
y assister. « Le Père Barrême achève son Carême à
» Joyeuse *, disait-il ; j'eusse été bien aise qu'il eût
» été en la mission que fait M. l'abbé Olier de Pé-
» brac, pour voir l'ordre qu'ils tiennent, et appren-
» dre avec eux ce que Notre-Seigneur leur voudra
» enseigner, et ce que l'expérience leur montrera.
» On me mande des merveilles de la grâce qu'il
» plaît à DIEU de répandre sur leur travail. Il est
» vrai qu'ils s'y conduisent fort apostoliquement(2). » Ces
exemples touchants et ces fruits extraordinaires de grâce
inspirèrent sans doute à M. Amelote et à M. de Bassancourt
le pieux dessein dont parle le P. de Condren dans la même
lettre : « Ces Messieurs
» sont sur le point de commencer une mission en
» Saintonge. Ils partiront d'ici à pied, le bâton à la
» main et sans serviteurs, et iront commencer par
» un pèlerinage à Notre-Dame-des-Ardilliers (3). »
Ils arrivèrent, en effet, de la sorte en Saintonge, et
prêchèrent la mission à Champ-Dolent, dont M.
Amelote était Prieur depuis longtemps, et où il
faisait alors sa première visite (4).

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 133, 134, 135. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 184, 185.

* NOTE 5, p. 205.

(2) Lettre aut. du Père de Condren à M. de Donnadieu.

(3) Ibid.

(4) Récit de l'enfance du Père Amelote.

VII.

Fruits étonnants de ces missions. Zèle de M. Olier.

Pour éviter la répétition des mêmes choses, qui se renouvelèrent dans chaque mission, nous nous contenterons de rapporter ici les principaux traits répandus dans les divers mémoires que nous avons sous les yeux. A peine cette compagnie d'hommes apostoliques avait-elle passé dans un canton, que, de toutes parts, on voyait accourir les pauvres habitants, non-seulement des campagnes voisines, mais des bourgs et des villages même les plus éloignés. Ils s'estimaient assez récompensés de leurs longues fatigues, par la paix de la conscience qu'ils remportaient, après être rentrés en grâce avec DIEU. Restitutions, ennemis reconciliés, procès terminés au gré des parties ³⁶ ; hérétiques ramenés à l'Eglise, pécheurs scandaleux, qui avaient vieilli dans le libertinage, devenus des exemples de ferveur ; familles entières, divisées depuis longtemps, vivant enfin dans la concorde et l'union la plus parfaite ; une infinité de sacrilèges réparés par des confessions générales, accompagnées des marques les moins équivoques d'un sincère retour (1), tels étaient les effets ordinaires que produisait chaque mission (2) ; en sorte que, parmi les curés qui avaient pour leurs troupeaux la charité que doit un pasteur à ses ouailles, c'était à qui attirerait les missionnaires dans sa paroisse, pour en bannir les désordres, et y faire fleurir la piété. « Riches et » pauvres, prêtres et peuples, tous profitaient tellement de la mission, que la face de chaque paroisse, qui recevait cette grâce, était totalement » renouvelée et n'était plus reconnaissable (3). »

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1.
p. 180.

(21 Ibid. t. i. p. 185.

(3) Ibid. t. I, p. 185.

(4) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,³⁶ 1, p. 133. — L'Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 464.

Pour entretenir dans son serviteur ce zèle ardent du salut des âmes, et ne lui laisser aucun relâche au milieu de tant de fatigues et de sueurs, DIEU permit que, durant ces travaux, il fût affligé de peines intérieures (4). M. Olier les avait éprouvées, comme on l'a dit, à l'occasion d'une mission que les prêtres de Saint-Lazare donnèrent aux peuples des Cévennes, et à laquelle il ne prit point de part (1). « Croyant avoir été infidèle à la grâce, dit-
» il, je fus si affligé pendant deux ans, et je souffris
» tant de remords et de scrupules, et même de
» sécheresses et de grandes obscurités, que sou-
» vent, le long du jour, je me jetais à genoux, et
» disais à DIEU avec larmes et soupirs : Mon DIEU,
» dont la puissance est infinie, et dont la sagesse a
» des ressorts sans nombre, réparez par vos inven-
» tions la perte que vous souffrez par mes infidéli-

» tés ; envoyez en ces lieux des personnes qui vous
» servent mieux que moi ; je leur cède toute la
» gloire que vous m'aviez présentée ; pour vous,
» n'en souffrez pas. Je n'eus point de consolation
» jusqu'à ce que j'appris que j'avais bien fait de ne
» me point hâter, et que l'évêque du lieu n'eût
» point agréé mes services, comme il le fit connaî-
» tre. Je pense que ces douleurs servirent à expier
» d'autres infidélités, dont je pouvais m'être rendu
» coupable ; et ce qui m'a beaucoup réjoui a été
» d'apprendre, par la bouche d'un très-grand ser-
» viteur de DIEU, que, vers ces temps, il alla en ce
» même pays travailler avec grande bénédiction, et
» que, bien qu'il fût obligé de prêcher aussi en Poi-
» tou, il se sentit assez de forces pour aller aux Cé-
» vennes. DIEU soit béni à tout jamais (2) ! »

(1) Vie de M. Olier, par le Père Giry, partie 1^{re}.
chap. VII, — Remarques historiques, t. III, p. 512.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t I, p. 150, 101.

VIII.

M. Olier se dévoue aux diocèses de Clermont. du
Puy et de Viviers. Ministre confondu.

(3) M. Le Breton, Attestations aut. p. 176.

Durant le cours de ces missions, et lorsque la vivacité de son zèle lui faisait encore ressentir ces remords cuisants, M. Olier, célébrant un jour le Saint Sacrifice à Clermont, se sentit porté à offrir à Notre-Seigneur les peuples du Velay, du Vivarais et de l'Auvergne ; dans ce moment il lui sembla que DIEU le chargeait du soin de ces provinces (3) ; mais n'osant prendre de lui-même aucune résolution, il en écrivit au Père de Condren. « Mon direc-

» teur me manda, dit-il, que quand notre bon Maî-
» tre m'aurait donné un esprit nouveau, je pourrais
» parcourir ces provinces infectées de l'hérésie, et
» pour lesquelles Notre-Seigneur me donnait une
» particulière charité. Je prie notre bon DIEU de me
» faire la grâce de les aider par moi ou par autrui ;
» et j'espère y contribuer, en faisant tout ce que sa
» bonté daignera me témoigner devoir leur être
» avantageux, sans rien épargner pour la conver-
» sion de ces provinces désolées (1). » M. Olier eut, en effet, la consolation d'y travailler au rétablissement de la religion et de la piété, non-seulement par les missions qu'il leur procura (2), mais encore par les séminaires de Viviers, du Puy et de Clermont, qu'il y établit avant sa mort, et qui, en donnant à ces provinces une suite non interrompue de zélés pasteurs, y ont rendu permanent le bien qu'il s'était efforcé d'y produire.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 139.

(2) Année Dominicaine, etc. - Remarques historiques, t. III, 464. — Vie de M. Olier, par le Père Giry, part. 1^{re}, chap. VII. Ibid. p. 513.

Son zèle pour la conversion des hérétiques de ces contrées, sembla prendre de nouveaux accroissements par les bénédictions dont DIEU se plut dès-lors à le couronner. Un ministre, fort accrédité dans le pays, et qui s'était vu défié publiquement, par l'un des prêtres de saint Vincent de Paul, très-habile controversiste, profita de l'absence de ce missionnaire pour défier lui-même les autres à son tour ; il leur proposa donc d'entrer avec lui en explication sur les matières qui divisent les calvinistes d'avec l'Eglise Romaine. « Me voyant aban-

» donné à moi-même, dit M. Olier, je n'eus re-
» cours qu'à mon DIEU, et me mis en prière, lui
» demandant qu'il lui plût me défendre, et suppléer
» à mon ignorance qu'il savait être aussi grande
» que possible ; après quoi, je fis dire au ministre
» que volontiers je m'aboucherais avec lui, et que,
» puisqu'il voulait disputer, j'étais tout prêt à le
» recevoir. Il se met, en effet, en chemin pour ve-
» nir nous trouver, et arrive tout proche de la mai-
» son où nous demeurions ; mais à peine a-t-il ren-
» contré une croix, qui est à cinquante ou soixante
» pas, que tout-à-coup, saisi d'une secrète frayeur,
» il rebrousse chemin, et s'en retourne à sa maison
» sans plus oser paraître : comme si le signe de la
» croix, qui chasse nos ennemis, l'eût mis en fuite
» lui-même. Notre bon DIEU a grande pitié de ses
» pauvres ouvriers, et se plaît à les défendre de la

» confusion : tant il est vrai que quiconque a re-
» cours à DIEU, et se confie en lui, ne sera jamais
» confondu (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, I. 1, p. 138. — Vie Ms.
de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 186.

Dans chacune de ses missions, M. Olier eut la consolation de gagner plusieurs hérétiques à l'Eglise, en même temps qu'il ramenait ou qu'il affermissait les catholiques dans la pratique de leurs devoirs. C'était partout la même abondance de grâces ; les mêmes prodiges se renouvelaient à chaque mission. A la fin de la quatrième, il écrivait, le 10 février 1637, à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare, la lettre suivante qu'Abelly nous a conservée (2) :

IX.

Lettres à MM. de la Conférence de St.-Lazare.

(2). Abelly, liv. II, chap. 1, — Collet, t. II, p. 352.
353.

« La quatrième de nos missions a été terminée
» il y a quinze jours, et il s'y est fait plus de mille
» confessions générales, quoique nous ne fussions
» que six ouvriers, et, sur la fin, huit. Nous étions

» tous accablés par l'affluence du peuple qui y
» abordait de sept ou huit lieues de pays, nonob-
» stant la rigueur du froid et l'incommodité du
» lieu, qui est un vrai désert. Ces bonnes gens ap-
» portaient leurs provisions pour trois ou quatre
» jours, et se retiraient dans les granges, et là on
» les entendait conférer ensemble de ce qu'ils
» avaient ouï à la prédication et au catéchisme ; et
» à présent l'on voit ici les paysans et leurs femmes
» faire la mission eux-mêmes dans leurs familles,
» les bergers et les laboureurs chanter les com-
» mandements de DIEU dans les champs, et s'in-
» terroger les uns les autres de ce qu'ils ont appris
» pendant la mission ³⁷. Enfin, la noblesse, pour
» laquelle il semblait que nous ne parlions pas,
» nous servant d'un langage aussi grossier que
» nous le faisons, après s'être acquittée chrétienne-
» ment et exemplairement de son devoir, ne nous
» a pu laisser partir qu'en fondant en larmes. Cinq
» Huguenots ont abjuré leur hérésie en cette der-
» nière mission, quatre desquels, qui nous fuyaient
» auparavant, sont venus eux-mêmes nous y cher-
» cher ; et cela. Messieurs, pour nous apprendre,
» comme vous me l'avez souvent enseigné, que la
» conversion des âmes est l'ouvrage de la grâce,
» que nous y mettons souvent empêchement par
» notre propre esprit, et que DIEU veut toujours
» opérer, ou dans le néant, ou par le néant ; c'est-
» à-dire, en ceux et par ceux qui reconnaissent et
» confessent leur inutilité et leur impuissance. »

M. Olier sanctific aussi les petits enfants, et inspire le même zèle au clergé.

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 149, 154.

Une des fonctions de la mission, à laquelle M. Olier s'attachait de préférence, était l'instruction des enfants. On ne se lassait point d'admirer la charité ingénieuse avec laquelle il savait captiver leur attention, en leur expliquant les éléments de la doctrine chrétienne, ou en leur faisant goûter le lait de la piété. Après les pénibles travaux de la confession et de la prédication, c'était là un de ses délassements ordinaires ; l'humilité avec laquelle il traitait les enfants, et, le tendre amour qu'il leur témoignait, attiraient mille bénédictions sur son ministère. A le voir ainsi s'abaisser, on eût dit qu'il se mettait au-dessous du plus petit d'entre eux, et qu'il se serait estimé heureux d'avoir à exercer cette fonction toute sa vie (1). Pour leur rendre la mission utile, ainsi qu'aux autres fidèles, il les préparait, par des catéchismes et des exercices journaliers, à une communion générale, cérémonie touchante qui tirait des larmes de tous les assistants. Elle était précédée d'une autre non moins attendrissante ; les enfants interpellés promettaient à haute voix d'observer le quatrième commandement : Tes père et mère honoreras, afin que tu vives longuement, et allaient ensuite en procession dans la paroisse avec l'ordre et le recueillement le plus religieux.

Non content de se livrer ainsi à l'instruction des petits enfants, M. Olier sut communiquer encore ce même esprit de zèle aux ecclésiastiques de ces provinces. Jamais on n'y

avait vu les curés plus assidus à catéchiser la jeunesse, et à prêcher la doctrine chrétienne à leurs paroissiens. Un grand nombre de chanoines et de Prieurs se livrèrent, comme à l'envi, à cette fonction, prêchant et catéchisant dans les villes et les campagnes ; en sorte que les ouvriers apostoliques, en petit nombre dans la plupart des cantons avant l'arrivée de M. Olier, s'y trouvèrent dès-lors en abondance, toujours prêts à partir au premier signal (1).

« Je ne puis

» m'empêcher de penser, dit-il lui-même, que ce
» changement admirable ne soit l'effet des prières
» de Sœur Agnès, cette sainte âme, qui a tant prié
» DIEU pour apaiser sa colère, et convertir les peu-
» ples de ces contrées. La pensée du Père de Con-
» dren était que bien souvent tout le fruit d'une
» prédication avait été obtenu par les prières de la
» plus pauvre petite femme qui soit dans l'église ;
» au lieu que le prédicateur, simple canal de la
» grâce, n'a pour lui, dans son partage, que la pure
» vanité. DIEU m'en préserve à tout jamais, et me
» pardonne toute celle du passé. (2) ! »

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 185. — Vie du même, par le Père Giry, repartie, chap. VII — Remarq. hist. t. III, p 513.

(2) Mém. aut. de M. Olier. t. 1, p. 135. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, pag. 324, 185.

XI.

Zèle de M. Olier pour la sanctification du clergé des diocèses du Puy et de S.-Flour.

Pour fournir un aliment à la ferveur qu'il avait allumée dans les cœurs de ces ecclésiastiques, M. Olier porta les chanoines de l'église cathédrale et les ecclésiastiques du Puy à former une compagnie semblable à celle qui se réunissait à Saint-Lazare, et leur donna les mêmes règlements, avec quelques légères modifications. Il ne se sépara d'eux qu'après les avoir accoutumés à s'assembler toutes les semaines, pour conférer ensemble sur les devoirs de leur vocation, et se renouveler dans la piété sacerdotale (1) ; et, comme il ne faisait rien sans en rendre compte à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare, il leur écrivait la lettre suivante : « Vous êtes

» établis, par Notre-Seigneur, dans la ville de Pa-
» ris, comme des lumières posées sur un grand
» chandelier pour éclairer tous les ecclésiastiques
» de la France ; à quoi vous devez être particulière-
» ment encouragés par les grands fruits que fait
» dans la ville du Puy la compagnie de messieurs
» les ecclésiastiques qui ont heureusement parti-
» cipé à votre esprit. Ils donnent des exemples de
» vertu qui ravissent toute la province ; les caté-
» chismes se font par eux en plusieurs endroits de
» la ville ; la visite des prisons et des hôpitaux y
» est fréquente ; et, à présent, ils se disposent pour
» aller faire la mission dans tous les lieux qui dé-
» pendent du Chapitre. Je demeure confus, voyant

» leur zèle, et de ce qu'ils désirent que j'aie à faire
» l'ouverture de leur mission, en étant si peu ca-
» pable (2). »

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1,
p. 151, 185, 190. — M. de Béget, Attestations aut.
p. 171.

(2) Abelly, 1. II. chap. III, sect. v. — Collet, t. 1, p.
203.

Dans ses Mémoires, M. Olier, en faisant l'éloge du Chapitre du Puy, forme le vœu de voir d'autres Chapitres imiter un si bel exemple (3). Ces désirs ne furent pas entièrement stériles ; il eut lui-même la consolation d'établir une sainte émulation de ferveur entre le chapitre du Puy et un autre également considérable qu'il ne nomme pas. « Ces Cha-

» pitres, dit-il, catéchisent, confessent, donnent les
» exercices aux ordinands, font des missions, édi-
» fient par leur modestie ; et ils se sont présentés
» l'un et l'autre à leur évêque, pour être ses pré-
» curseurs dans ses visites (4). » Il ajoute que le Chapitre de Noyon imita l'exemple de celui du Puy, et que tous deux s'étaient unis de société à l'assemblée des ecclésiastiques de Saint-Lazare (5).

(3) Abrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M. Olier, par M. Bourbon.

(4) Analyse du 9^e cahier, etc par M. Leschassier, p. 35.

(5) Abrégé du 9^e cahier par M. Bourbon.

Abelly, en rappelant une lettre que M. Olier avait écrite aux membres de cette même assemblée, au mois d'octobre 1636, nous fait encore connaître ce que le serviteur de DIEU entreprit pour la réforme du clergé du diocèse de Saint-Flour. « Ce très-

» digne abbé, dit-il, ayant obtenu de M. l'évêque
» de Saint-Flour son agrément, pour faire la re-
» traite aux curés du diocèse dans son abbaye de
» Pébrac, et même les exercices de l'ordination,
» comme il se pratiquait à Paris ; il écrivit une let-
» tre, au mois d'octobre de l'année 1636, à MM. les
» ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare,
» de Paris, pour leur demander du secours, en leur
» représentant qu'il y allait de la réformation de
» tout un diocèse (1). » Il reçut les curés et les ordinands dans son abbaye, les défraya durant tout le temps des exercices, et procura même aux plus pauvres les secours temporels nécessaires à eux ou à leurs paroisses. Le grand

ascendant qu'il avait sur eux, et la confiance qu'ils lui témoignaient en toute rencontre, était l'effet de la sainteté de sa vie, surtout de son humilité et de son désintéressement. Etant un jour à Saint-Ilpise, il pria son grand vicaire, frère Guérin Joanneur, religieux, d'aller à Pébrac pour lui apporter quelques papiers dont il avait besoin ; celui-ci refusa d'obéir, ce qui obligea M. Olier à lui dire quelques paroles un peu dures ; mais quelques heures après, il en eut tant de déplaisir, qu'il chercha ce Religieux pour se jeter à ses genoux et lui demander pardon (2). Dans une assemblée, que l'évêque de Saint-Flour avait convoquée pour régler l'imposition des dîmes sur les bénéfices de son diocèse, ce prélat et les autres membres de l'assemblée sachant le saint usage que M. Olier faisait de ses revenus, lui offrirent de décharger son abbaye ; il en parut choqué, et leur répondit ces paroles, qui leur donnèrent encore une plus haute opinion de sa vertu : « Il n'est pas

- » raisonnable, Messieurs, de soulager les abbés,
- » qui ont d'ordinaire beaucoup de revenus, et ne
- » font rien, pour faire peser toutes les charges sur
- » les pauvres curés, qui travaillent beaucoup et
- » n'ont qu'un revenu fort modique (1). » Un ecclésiastique, qu'il avait chargé de régler ses comptes avec le fermier-général de son abbaye, vint lui apporter l'acte de ce règlement, et une somme de plus de 5000 livres qu'il avait touchée pour lui. M. Olier signa les comptes sans vouloir les vérifier, quelque instance que lui en fit cet ecclésiastique, et il abandonna la somme pour qu'on l'employât à faire de nouvelles missions : enfin, dans l'espace de dix-huit mois, il dépensa plus de 16,000 livres, tant pour la subsistance des missionnaires, que pour soulager les pauvres de ces cantons (2).

(1) Abelly, liv. 1, ch. 32, Ms.

(2) M. Valentin, Attestations aut. p. 176. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t 1, p. 155, 156.

(1) M. le Breton, Attestations aut. p. 175.

(2) M. Valentin, Attestations aut. p. 176. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t 1, p. 180, 154.

Autant il avait soin de ses coopérateurs, autant il semblait s'oublier lui-même : lorsqu'il allait à Vieille - Brioude, dans le voisinage de laquelle étaient situées diverses dépendances de son abbaye, il logeait chez le Prieur, qui se faisait un honneur de lui céder sa chambre, comme à son abbé : elle était à deux lits, l'un destiné pour lui-même, l'autre pour un ecclésiastique qui l'accompagnait ; et c'était toujours ce dernier que M. Olier retenait pour son usage, parce qu'il était fort petit et très-simple (3). S'il se plaignait alors, c'était d'être traité avec trop de ménagement, et de ne point assez pratiquer la pauvreté évangélique. M. Reboul, archiprêtre du diocèse de Saint-Flour, ayant eu occasion de l'accompagner

quelquefois dans ses voyages, rapportait depuis, que la grande et continuelle application de M. Olier à DIEU lui faisait oublier de prendre ses repas, et qu'il l'avait chargé de l'en faire souvenir.

(3) Vie de M. Olier, par M. de Bretonrilliers, t. I, p. 155. -- M. Valentin, Attestations aut. p. 166

XII.

Plusieurs gentilshom - mes le poursuivent à main armée.

Pendant que M. Olier semait avec tant de fruit dans le champ du père de famille, l'homme ennemi n'épargna rien pour anéantir ses travaux. DIEU permit que plusieurs habitants des environs de Pébrac lui suscitassent de grands obstacles ; et que, pour récompense de son zèle, il ne reçût que des injustices et des vexations de la part même de ceux qui auraient dû montrer plus d'empressement à le seconder. Entre les habitants les plus riches et les plus recommandables du pays, il s'en trouva qui se firent un mérite de le persécuter, et qui, non contents d'avoir usurpé une partie des biens de son abbaye, soulevèrent contre lui tous les libertins du canton, qui ne voulaient pas entendre parler de mission et de réforme. Enfin, les mieux disposés n'osaient prendre parti pour lui, voyant qu'il avait à lutter contre des ennemis que leur force et leur audace rendaient redoutables (1).

« Je me voyais environné, dit-il, de la noblesse de
» France la plus violente et la plus animée contre

» moi, tant à cause de mon bien d'église, auquel ils
» portaient envie, qu'à cause des emplois que je
» venais de remplir. Je n'avais donc que DIEU seul
» pour moi, et, sans doute, il était assez fort pour
» me défendre. Il y avait, dans les environs, une
» douzaine de gentilshommes qui venaient pour
» intimider les paysans, lorsque je voulais donner
» les fermes au plus offrant, et qui les empêchaient,
» par leurs menaces, d'enchérir sur le prix, afin
» qu'à leur défaut, je me vîsse obligé de remettre
» entre leurs mains les terres de mes bénéfices.....
» J'avais affaire, moi seul, à l'homme du monde le
» plus dangereux, qui me suscitait toutes ces tra-
» verses ; il s'était rendu redoutable à tout le pays
» par ses actes de violence, surtout depuis un at-
» tentat audacieux qu'il avait commis, en poignar-
» dant, dans son lit, un M. de Montmorency, oncle
» ou cousin du duc de ce nom qui a été déca-
» pité (2). »

(1) Vie de M. Olier, par le Père Giry, partie 1^{re},
chap. VII. -- Remarques historiques, t. III, p. 512.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t.I, p. 114, 115. —
Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques,
t. 3, p. 464.

XIII.

Dieu le protège dans les dangers.

Tel est le récit que fait M. Olier de la pénible situation où il se trouvait alors. Rien ne put cependant abattre son courage ; la prière, la patience et la confiance en DIEU étaient les seules armes dont il savait user contre ses persécuteurs, et l'unique vengeance qu'il avait appris à tirer de leurs vexations : ces armes ne furent pas impuissantes. « Je me souviens, dit-il, d'une protection

» bien remarquable dont DIEU nous favorisa pendant nos missions. Revenant un jour d'exhorter de pauvres peuples, et étant seul et mal monté, je rencontrai, par la campagne, à vingt pas de moi, deux cavaliers, accompagnés d'un homme de pied, qui paraissait leur servir d'espion. Dès qu'ils m'eurent aperçu, ils mirent la main au pistolet, qu'ils tirèrent du fourreau, attendant ma rencontre ; mais, au lieu d'aller les joindre, je me détournai vers une petite chapelle, devant laquelle j'avais catéchisé quelques pauvres trois jours auparavant. Lorsque j'étais dans cette appréhension, un prêtre assez éloigné de moi, et qui était au bas d'une vallée, ayant pris l'alarme, accourut vers moi pour me secourir. Il vint à moi à toute bride, croyant que ces gens avaient tiré l'épée contre moi ; car, dans l'éloignement où il était, il avait pris la lueur de leurs pistolets pour l'éclat d'une épée nue. Dès qu'il m'eût joint, il me dit avec une hardiesse non pareille : Allons, allons ; et me pressa de pousser auprès d'eux avec courage ; ce que nous fîmes avec d'autant plus d'assurance, que, dès qu'ils avaient vu de

» loin ce prêtre venir se joindre à moi, ils avaient
» remis leurs pistolets dans le fourreau. Je prie
» Notre-Seigneur de vouloir me conserver tou-
» jours sous sa sauvegarde (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 112, 113.

Dans le temps même où l'orage formé contre M. Olier, par les gentilshommes des environs de Pébrac, grondait le plus contre lui, il éprouva combien Dieu se plaît à adoucir, en faveur des siens, les hommes les plus féroces, et à changer pour eux les loups en agneaux. « Par une conduite admi-

» rable de la protection de DIEU, qui favorise ses
» moindres petits serviteurs, dit-il, sur la fin d'une
» grande maladie que j'eus après nos missions, le
» gentilhomme le plus intraitable et le plus dange-
» reux dont j'ai parlé, vint me visiter dans mon
» lit, me témoignant par là son déplaisir pour
» toutes les peines qu'il m'avait causées ; il était
» accompagné de sa femme et de trois de ses
» filles (1), les seules qu'il eût alors dans le pays.
» Ce trait me fit singulièrement admirer et adorer
» la providence de DIEU, qui humilie, comme il lui
» plaît, et exalte les siens selon son bon plaisir (2).
» Je dirai encore qu'un jour, m'en revenant au pe-
» tit pas, il prit tout-à-coup à mon cheval un ca-
» price qui le fit sauter du lieu où je marchais dans
» un chemin fort bas qui était à côté ; me voyant
» ainsi en l'air, tout surpris de ce saut inopiné, je
» me mis à crier : Ah ! mon DIEU, mon amour ! et
» sur-le-champ mon cheval s'arrêta (3). »

(1) Vie de M. Olier, par le Père Giry, partie 1^{re}. ch. VII. — Remarques historiques, p. 513.

(2) Mém. Tb. p. 115.

(3) Ib. p. 158.

XIV.

Union de M. Olier avec Marie de Valence.

(4) Vie du Père Coton, par le Père d'Orléans, in-4° 1688, p.274,

* NOTE 6. p. 205.

Ce fut vers ce même temps que M. Olier connut Marie Tessonnière, l'une des âmes les plus élevées de son siècle, et qu'on a comparée à sainte Thérèse, pour l'éminence de ses dons. Cette sainte veuve, appelée communément Marie de Valence, de la ville où elle résidait, s'était mise autrefois sous la conduite du Père Coton, Jésuite, pour se prémunir contre les illusions qu'elle redoutait souverainement ; et, depuis que ce guide sage et éclairé eut dissipé ses inquiétudes, elle fit toujours de nouveaux progrès dans les voies de la perfection (4). Le cardinal de Bérulle, saint Vincent de Paul, et d'autres grands personnages de ce temps, en avaient la plus haute estime ; jusque là que saint François de Sales ne craignait pas de l'appeler une relique vivante *. Durant le cours de ses missions, M. Olier eut la pensée d'aller la visiter, et, dans ce dessein, il se rendit à Valence (5). Cette sainte femme, alors âgée de plus de soixante ans, était sans cesse occupée des moyens de glorifier la très-sainte Trinité : c'était là son attrait dominant, et comme sa grâce particulière. L'impression qui saisit M. Olier en la voyant, et les mouvements extraordinaires de religion qu'il ressentit, lui firent croire que DIEU le mettait lui-même en participation de la même grâce. Dès ce moment et jusqu'à sa mort, il éprouva un désir ardent d'imprimer le respect et l'amour de l'adorable Trinité dans tous les cœurs ; désir qui l'a porté à composer la belle prière du matin, par laquelle les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice honorent tour à tour les trois divines personnes et se consacrent à elles (1).

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 26.

(2) Ibid. t.. v. p. 388 et suiv.

(3) Esprit de M. Olier, t. II, p. 363.

Marie de Valence éprouva, de son côté, des impressions intérieures toutes semblables, et se sentit pénétrée de respect en la présence du serviteur de DIEU, comme si elle se fût approchée de Jésus-Christ, caché au très-saint Sacrement de l'autel.

« Après la mort de Sœur Agnès, dit-il lui-même,
» Notre Seigneur me donna la connaissance de Sœur
» Marie de Valence, qui me témoigna tant d'ou-
» ture, que, depuis la mort du Père Coton, son
» directeur, elle n'en a jamais tant témoigné à per-
» sonne ; jusque là qu'elle voulut me découvrir
» toutes les grâces qu'elle avait reçues depuis la
» mort de son directeur, et m'apprendre celles
» qu'elle avait mises par écrit de son vivant ; elle a
» pour moi une vraie charité de mère (2). » Le dessein de la Providence, en formant cette union entre eux, fut de donner à M. Olier un nouveau secours qui l'aidât dans l'œuvre de sa sanctification, et de nouvelles lumières sur sa vocation future. L'une des dévotions de Marie de Valence était de prier chaque jour pour le clergé séculier. Elle demandait à Notre-Seigneur de remplir tous les prêtres de piété, de science, de pureté d'intention, de zèle, de détachement (3), en un mot de toutes les vertus apostoliques ; et l'on est fondé à croire que, pour consoler sa servante, DIEU lui fit connaître quelque chose du renouvellement qu'il allait opérer dans l'ordre sacerdotal.

Au moins lui donna-t-il une vue surnaturelle de la destinée de M. Olier, comme ce dernier nous l'apprend. « Ce fut Marie de Valence, » dit-il, qui m'assura, après avoir prié pour moi.

» que Notre-Seigneur voulait faire de grandes
» choses, par mon ministère, dans son Eglise(1). —
» Je bénis DIEU. dit-il ailleurs, qui, dans tous les
» états périlleux de ma vie, a suscité pour moi des
» âmes saintes, et peut-être des plus saintes, et qui
» non-seulement a permis qu'elles eussent avec moi
» des liaisons spirituelles, mais leur a ordonné de
» m'offrir continuellement à lui dans les temps de
» leur union plus intime avec sa divine bonté.
» O grand DIEU ! je vous suis infiniment redevable
» pour tous ces biens, comme aussi à ces âmes bien-
» aimées, qui se sont si puissamment intéressées
» pour mon salut. Je vous rends grâce aussi de les
» avoir portées, par des mouvements forts et puis-
» sants, à me découvrir les grâces dont vous les
» comblez, et de m'avoir ainsi fait connaître vos
» libéralités et vos trésors en leurs personnes (2). »

(1) L'Esprit de M. Olier, t. II, p. 364. - Analyse du
10^e en-hier des Mémoires de M. Olier.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 89.

Dans la vie angélique de Marie de Valence, M. Olier croyait voir une image fidèle de celle de la Mère de DIEU,

et sa dévotion pour cette auguste Reine du ciel, non moins que sa charité pour toutes les personnes qui étaient dévouées à son culte, lui inspirèrent la résolution d'envoyer à cette sainte veuve, jusqu'à sa mort, la somme nécessaire pour sa dépense de chaque année. Il en écrivit cependant au Père de Condren, qui approuva ce dessein.

» Mon directeur, dit-il, avait jugé utile que je donnasse à Marie de Valence cent livres par an, ce qu'elle-même avait estimé devoir suffire à tous ses besoins ; j'étais trop heureux de cette grâce(3). »

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. II. p. 426 et 77.

XV.

M. Olier est atteint d'une grave maladie.

(4) Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, pag. 464, 465.

Dieu lui en accorda bientôt une nouvelle, non moins utile à sa sanctification, quoique d'un autre genre ; ce fut une maladie qui le conduisit au bord du tombeau (4), et dont il fait lui-même le récit en ces termes : « Après avoir travaillé dix-huit mois

» dans les emplois des missions, je disais à l'un de mes amis : Il ne me manque que quinze jours de

» maladie pour avoir un témoignage bien assuré
» que Notre-Seigneur agrée nos travaux. Or, il
» arriva que précisément le dernier jour de notre
» dernière mission ³⁸, celle de la Motte-Canillac (1),
» petite ville d'Auvergne, m'en retournant à mon
» abbaye, je me sentis dans un certain état de paix
» que je n'avais jamais éprouvé en pareille circons-
» tance ; car je n'avais aucune peine, et jusque là
» cependant j'en avais été environné. Il me sem-
» blait même que les croix étaient un appui et une
» force non pareille pour mon âme ; sans elles,
» j'étais tout débile ; en sorte que, me voyant pen-
» dant quelques instants sans peines et sans tribu-
» lation, je me trouvai si chancelant que je n'en
» pouvais plus, et qu'il me semblait que tout allait
» se perdre. Mais mon désir eut aussitôt son ac-
» complissement ; car arrivant à Langeac, petite
» ville à une lieue de mon abbaye, et entrant dans
» l'église du monastère où avait vécu et où était
» enterrée la bienheureuse Sœur Agnès, qui m'avait
» prédit tant de croix, je fus saisi d'un mal de tête
» excessif, qui fut le commencement d'une grande
» maladie (2). Dès que je fus frappé de ce mal, je
» me sentis porté à faire un vœu à Monseigneur de
» Genève, pour le recouvrement de ma santé, et
» aussitôt il me sembla que j'en étais assuré. Il me
» souvient que, tout d'un coup, quoique très-as-
» soupi, ayant aperçu, comme au-dedans de moi,
» quelqu'un qui m'avait béni et donné assurance
» que je ne mourrais pas de cette maladie, j'appelai
» promptement mon bon ami M. de Foix, que
» quelques mois auparavant j'avais fait venir de
» Paris, et je lui dis : Je ne mourrai pas..... ; allez
» chercher le saint Sacrement à l'église du monas-
» tère. Nous étions dans la chambre de l'aumônier,

» et, comme il était deux heures du matin, il n'au-
» rait pu, sur l'heure, me procurer ce bienfait s'il
» était allé ailleurs. Cependant le mal devint si vio-
» lent, que les médecins me condamnèrent ; et, ne
» trouvant plus de remède dans leur art, l'un d'eux
» en essaya un qui réussit si mal, qu'il me fit tom-
» ber en apoplexie ; pendant ce temps, on tâcha de
» me confesser, mais je ne répondais qu'à demi.
» et enfin je perdis tout-à-fait la parole. On enfon-
» çait des lancettes très-avant dans mes épaules.
» sans que je parusse en ressentir la moindre im-
» pression ; et, comme on croyait que je touchais à
» ma dernière heure, on m'administra les saintes
» huiles. Je me souviens que dans cet état, ayant
» perdu la parole et l'ouïe, je répondais cependant
» quand on prononçait le nom de JÉSUS, comme
» aussi au nom de la très-sainte Vierge que j'appelais
» ma maman, comme un enfant ; car je n'avais
» pas l'usage de la raison. C'était mon bon ami M.
» de Foix qui usait de ce stratagème, sachant bien
» que rien ne pouvait me réveiller de cette léthar-
» gie que ces noms ; et même, en ce temps-là le
» nom de la très-sainte Vierge plus particulière-
» ment que tout autre. On était fort étonné de ne
» m'entendre rien répondre à tout le reste, mais
» seulement à ces belles paroles, qui me pénétraient
» le cœur, et faisaient ce que mille glaives perçants
» n'eussent pu faire (1). Cette parole touchait la
» partie de l'âme qui n'était point engagée dans le
» mal, et qui ne se sentait point de l'assoupisse-
» ment du corps. Je pense que notre Maître veut
» que la sainte Vierge ait part à tous les biens du
» corps et de l'esprit, qu'il fait dans le monde,
» comme le dit saint Chrysologue (2). »

— Vie de M. Olier, par le Père Giry, partie 1^{re}, ch, VIII. — Ibid. p. 514.

(1) M. Valentin. Attestations autographes, p. 165.
— Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 154.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 113, 114.

(1) Vie de M. Olier, par le Père Giry, partie 1^{er}. ch. VIII. — Remarques historiques, t. III, p. 514.

(2) Mémoires autog. de M. Olier, t I, p. 115, 116, 117.

Soins admirables de la Providence à l'égard de M. Olier.

« J'éprouvai bien, dans cette maladie, la vérité de
» cette parole, où Notre-Seigneur promet de rendre
» au centuple ce qu'on aura quitté et sacrifié pour
» lui. Etant réduit à l'extrémité, dans les lieux les
» plus déserts et les plus éloignés de ma famille,
» DIEU voulut m'assister du secours de sa provi-
» dence, en récompense de mes travaux pour lui,
» et me procurer des soulagements si admirables,
» qu'il n'y a rien de pareil dans le secours hu-
» main (1). Le jour même ou la veille de mon arri-
» vée à Langeac, il vint, dans cette ville, deux ex-
» cellents médecins comme tout exprès pour moi ;
» l'un, de deux cents lieues, sans y avoir été appelé ;
» l'autre avait été mandé pour, assister la petite
» fille du seigneur de la ville (2). Ce fut une nou-
» velle marque de la providence de mon Maître à
» mon égard, que l'impossibilité où elle me mit de
» passer outre pour aller à mon abbaye. Sans doute
» je ne pouvais y être humainement secouru, à
» cause de la violence extrême de mon mal, qui,
» en deux ou trois jours, pensa m'ôter la vie : or,
» ces habiles médecins, en servant la fille du sei-
» gneur, m'assistaient aussi moi-même très-soi-
» gneusement ; le monastère étant fort proche de
» la maison seigneuriale (3). Pour une mère, une
» sœur et deux frères que j'avais quittés ³⁹, je trou-
» vai des personnes sans nombre qui avaient pour
» moi une charité plus que de sœur, de frère et de
» mère ; les services que je recevais étaient accom-
» pagnés d'une charité si désintéressée et si pure,
» qu'il n'y avait que DIEU tout seul autour de

» moi (4). Je n'avais que faire de ma famille ; j'avais
» celle de DIEU, mon père, qui pourvoyait à mes
» besoins avec abondance et profusion, tellement
» que non-seulement le Fils de DIEU accomplit en
» ma faveur cette prophétie, qu'on recevra cent
» pour un en quittant pour lui la chair et ce qui
» lui appartient ; mais il me rendit, pour les per-
» sonnes que j'avais quittées, d'autres personnes
» imparablement plus saintes, plus utiles à mes
» besoins, et plus grandes devant sa majesté ; sur-
» tout mes amis qui me secoururent constamment,
» et me furent plus frères que tous mes frères (1).
», Comme aussi ces bonnes Religieuses de Langeac,
» héritières des sentiments de Sœur Agnès, qui
» n'épargnèrent rien pour mon soulagement ; les
» prières, les larmes, les disciplines, et toutes les
» inventions dont l'amour se sert pour obtenir de
» DIEU quelques grâces ; ce furent les moyens
» qu'elles employèrent pour obtenir ma guéri-
» son (2).

(1) Mém. autog. de M. Olier. t. II, p. 415.

(2) Ibid. t. II, p. 416.

(3) Ibid. t. I, p. 115, 116.

(4) Ibid. t. II, p. 416.

(1) Mém. autog. de M. Olier, t. II, p. 427, 428.

(2) Ibid. t. II, p. 136.

XVII.

Sa mère accourt pour l'assister et le trouve guéri.

» Pendant ce temps, ma soeur, alors à Paris, et qui
» n'approuvait pas plus mes travaux que les autres
» de mes parents, et qui, bien au contraire, les avait
» en aversion, vint à mourir au milieu de ses con-
» naissances, sans être secourue par aucun de ses
» proches, sans assistance aucune, et délaissée de
» tous les siens. Cette mort aurait pu montrer clai-
» rement à toute ma famille que servir le monde
» n'est pas un avantage, parce qu'il nous délaisse
» même à l'extrémité, et qu'au contraire on a tous les
» biens en servant DIEU, puisqu'il oblige le monde,
» même malgré lui, à assister ceux qu'il protège.

» En effet, j'étais parti pour ces déserts contre le
» gré de mes parents : et DIEU, pour montrer com-
» bien il prenait plaisir à notre dessein, m'envoya
» ma mère elle-même, avec mon plus jeune frère,
» pour me visiter. Sur la nouvelle de ma maladie,
» ma mère avait entrepris ce voyage de cent lieues,
» non-seulement pour m'assister, mais pour me
» ramener à Paris en carrosse : ma faiblesse extrême
» avait besoin de ce soulagement, je n'eusse pu
» supporter la fatigue du cheval. Enfin DIEU vou-
» lut que ma mère, arrivant pour savoir l'état de
» ma santé, me trouvât déjà guéri. Pour lui mon-
» trer qui était celui qui me gardait et me proté-
» geait dans son service, je menai au-devant d'elle
» trois ou quatre cents pauvres, qui me suivirent
» au dehors de la ville ; elle vit alors quel amour
» les pauvres me portaient, et que leurs prières et
» leurs vœux avaient obtenu ma guérison. Ces pau-
» vres gens disaient tous de moi, dans leur étonne-
» ment : Il était allé en paradis, mais il est re-
» tourné (1). Je leur suis redevable de la grâce de
» ma guérison, que je ne méritais pas, et que toute
» ma famille ensemble n'aurait pu me procurer par
» son argent, son industrie et son crédit. Je bénis
» DIEU, qui prend-toujours soin de conserver les
» siens, quoique très-chétifs et très-misérables ; non,
» on ne perd rien en le servant(2). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. v, p. 133.

(2) Ibid. I. II, pag 410, 417, 418.

XVIII.

Nouvelle maladie de M. Olier. Il est guéri à Notre-Dame de Bon Secours à Tournon.

(3) Vie de M. Olier par le Père Giry, partie 1^{re}, ch. VIII — Rem. hist. t. III p. 314.

(4) Panégyr. de S. François de Sales. Exorde.

(5) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, p. 136.

* NOTE 7. p. 207.

M. Olier se crut aussi redevable de sa guérison à saint François de Sales (3), et prêchant dans la suite le panégyrique de ce saint Evêque, il dit à ses auditeurs, par allusion à cette circonstance : « Si je le nomme parfois mon père, c'est que j'ai eu

» le bien d'avoir été retiré de la mort par sa bënë-

» diction (4). » Ne pouvant accomplir alors le vœu qu'il avait fait d'aller visiter son tombeau, il écrivit, incontinent après sa maladie, à une communauté de Religieuses de la Visitation, la faveur que leur bienheureux Père venait de lui obtenir (5). Mais à peine commençait-il à jouir de la santé, qu'il lui survint au genou un mal assez considérable pour donner de nouvelles inquiétudes. On attribua cet accident à la coutume qu'il avait de faire à genoux ses prières et ses oraisons, toujours fort longues. Les chirurgiens du pays voulaient lui faire des incisions qui l'eussent infailliblement estropié. « Comme je ne prévoyais pas ce péril, j'étais tout » résolu, dit-il, de passer par leurs mains. Ma bonne » mère, arrivée de Paris en Auvergne pour me voir, » ne voulut pas souffrir qu'on m'exposât au danger » d'être estropié toute ma vie, et s'y opposa abso- » lument. Alors je fis un vœu à une Notre-Dame- » de-Bon-Secours de Tournon *, où je me fis trans- » porter tout boiteux, à la vue des hérétiques de » ces pays, qui furent fort étonnés à mon re-

» tour (1).- » M. Olier revint en effet avec l'usage libre de ses membres ; son genou, dès les premiers jours, ayant repris son état naturel, sans autre remède que l'invocation de la sainte Vierge. Pendant son séjour à Tournon, il fit les exercices spirituels chez les Pères de la Compagnie de JÉSUS (2) ; il y passa quinze jours dans une solitude entière, ne conversant presque qu'avec DIEU seul, et puisant sans cesse dans l'oraison de nouvelles forces pour porter les croix qui devaient achever l'œuvre de sa sanctification.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, p. 110, 111.

(2) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t I, p. 134. — M. Valentin. Attestations aut pag. 166, 175

(3), Copie des Mémoires autographes de M. Olier, t. 1, pag. 3 et 4 — Abrégé du 10^e cahier des Mémoires autographes de M. Olier.

Ce fut sans doute durant ces exercices qu'il reçut les consolations dont il parle en ces termes dans ses Mémoires, sous l'année 1637 : « J'eus le bien de
» faire une retraite sous un grand serviteur de DIEU.
» Pendant tout le temps qu'elle dura, je fus quasi
» toujours attiré à DIEU, et recueilli insensiblement
» sans pensées distinctes ; et ce saint homme me
» dit que j'avais été traité en enfant de bonne maison. Je fus par lui confirmé dans la pratique de
» m'abandonner aux mouvements particuliers qui
» commençaient déjà à me régler en tout, surtout
» dans les affaires importantes pour la gloire de
» DIEU ; étant réduit par nécessité d'avoir recours
» à mon Maître, car je n'avais alors aucun conseil.
» et je vivais dans son service abandonné à ma seule
» conduite (3). J'appris, dans cette retraite, qu'il
» fallait parler avec dépendance de l'esprit de Notre-

» Seigneur : ce que je n'avais pas conçu auparavant,
» ne faisant jusque là attention qu'à agir simple-
» ment, et à faire mes actions dans cette soumis-
» sion dont je parle, et ne sachant même pas qu'il
» fallait que nos paroles eussent pour principe l'es-
» prit de notre bon JÉSUS. Entre autres grâces que
» je reçus dans cette retraite, je me souviens que,
» faisant oraison, ce me semble, sur le saint Sacre-
» ment, il me fut montré qu'il fallait former des
» prêtres auxquels on devait inspirer la dévotion
» et le zèle de la gloire du très-saint Sacrement,
» pour le porter partout. Il me fut mis devant les
» yeux un homme qui serait toujours en prières,
» pendant que les prêtres que l'on aurait instruits
» iraient prêchant et publiant cette dévotion. Je
» voyais cet homme à genoux devant DIEU, et, en
» même temps, d'un autre côté, des prêtres tout de
» feu, qui, grimpant sur les montagnes comme des
» lions, portaient avec zèle la piété au très-auguste
» Sacrement, dans les lieux les plus déserts et les
» plus pauvres (1). »

(1) Mém. autographes de M. Olier, t. II, p. 218,
219. — Copie des Mém. etc. t. 1, p. 4 ; t. II, p. 13. —
Abrégé du 10^e cahier des Mémoires de M. Olier.

XIX.

M. Olier revient à Paris ; paroles remarquables de
S. Vincent de Paul.

Après sa retraite, et lorsque sa santé fut suffisamment rétablie, M. Olier reprit le chemin de la capitale ; et, dans le cours de ce voyage, il éprouva encore, d'une manière sensible, combien la Providence veillait sur tous ses pas.

« Étant, dit-il, dans

» la compagnie de ma mère, son carrosse versa dans
» un fond où les chevaux et le cocher devaient périr
» ou être estropiés ; aussitôt et sans préméditation,
» je m'écriai : Ah, JÉSUS, mon amour ! Ah, JÉSUS,
» mon amour ! et, par la bonté et la miséricorde
» de mon Maître, nous ne souffrîmes aucun mal :
» les chevaux ne furent pas même blessés. Il faut
» que la grandeur de notre DIEU soit incompréhensible,
» puisqu'il prend de si grands soins d'une
» âme vile et méprisable, pour cela seulement
» qu'elle doit l'aimer, et lui rendre quelque hommage.
» O que grandes et adorables sont les bontés
» de cette divine Providence ! Je dirai bien à ce sujet
» ce que saint Augustin disait de soi-même : DIEU
» a tant de soin de moi, qu'il oublie tout le monde
» ou plutôt, ses soins à mon égard sont si attentifs
» et si constants, qu'il semble n'avoir que moi seul
» à gouverner (2). »

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, p. 158, 186.

M. Olier arriva heureusement à Paris, où l'avait déjà devancé le bruit des conversions sans nombre qu'il venait d'opérer en Auvergne. Son nom seul, depuis son retour, imprimait la vénération, et personne ne l'approchait sans lui témoigner l'estime religieuse qu'on porte aux hommes apostoliques. Ce fut à cette occasion que saint Vincent,

instruit déjà par ses missionnaires des succès étonnants de ses missions, lui dit en l'embrassant : « Je ne sais
» comment vous faites, mais la bénédiction de DIEU
» vous suit partout où vous allez (1). Cela est vrai,
» ajoute M. Olier, et je puis bien le dire à la seule
» gloire de mon Maître : dans ces missions d'Au-
» vergne, où nous étions de pauvres petits ouvriers
» de paille, qui n'avions aucune vertu, il y avait des
» bénédictions admirables, et tout autres que celles
» que DIEU a répandues depuis sur nos travaux,
» quoique nous eussions avec nous, dans ceux-ci,
» des hommes de savoir et de grande piété (2). » S'il eût
suivi son attrait, M. Olier serait promptement retourné
dans ces contrées, où DIEU faisait fructifier si
abondamment sa parole. « J'ai toujours
» eu ce déplaisir de m'en voir éloigné, écrivait-il
» dans la suite. Le Père de Condren, mon directeur,
» a eu seul le pouvoir de m'empêcher d'y retour-
» ner, désirant m'associer à cette sainte assemblée
» avec laquelle je vis maintenant. DIEU sait l'état de
» mon cœur, et le désir perpétuel dont je brûle pour
» le service de ces pauvres âmes. J'attends l'ordre
» du Maître qui me délie ou m'attache, pour le
» suivre fidèlement (3). »

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers t. 1, p. 100. — Vie du même, parle Père Giry, part. 1^{re}, chap VII. — Remarques historiques, t. III, p. 513.

(2) Mèm. aut. de M. Olier, t. 1. p. 139. — Collet, t.

1, p. 204.

(3) Ibid. t. 1, p. 134.

XX.

M. Olier, allant en mission, traverse St-Germain - en-Layc dans une charrette.

(4) Récit de l'enfance du Père Amelote ; lettres aut. du même.

* NOTE 8, p. 207.

Le Père de Condren, toujours occupé de la pensée des séminaires, songeait alors à réunir en société les ecclésiastiques dont nous avons parlé. Pour les séparer déjà de leurs familles, en les éloignant de Paris, il détermina, au printemps de cette année 1638, M. du Ferrier à aller passer l'été avec M. de Bassancourt et M. Amelote à Champ-Dolent, en Saintonge, où ils firent

quelque temps en commun leurs exercices de piété ; et peu après il leur envoya M. Meyster pour les former aux travaux des missions (4) *, tandis que M. Olier et les autres exerçaient leur zèle dans les environs de la capitale. Ce fut probablement alors que ceux-ci prêchèrent, au-delà de Saint-Germain, une mission que DIEU bénit, sans doute pour récompenser l'humilité avec laquelle ces dignes ouvriers l'entreprirent. Obligé de passer par cette ville, où se trouvait le Roi avec toute la Cour, M. Olier, alors sur les rangs pour l'épiscopat, fut bien aise de pratiquer, en cette occasion, la pauvreté évangélique, et de donner un rare exemple de renoncement. Car, au lieu de faire le voyage dans une voiture convenable, il proposa à ses amis de le faire dans une charrette. Quelques-uns lui représentèrent que plusieurs de la compagnie étant connus de la Cour, un tel équipage les ferait passer pour des extravagants, et que cette singularité ne pouvait manquer de donner lieu à des dérisions capables d'empêcher tout le fruit de leur ministère. Mais ces représentations ne lui firent point changer d'avis. « Notre-Seigneur entrant dans Jérusalem »
» monté sur une ânesse, leur répondit-il, nous a »
» appris le cas que nous devons faire de tout ce »
» qu'on pourra dire de nous. Ne s'est-on pas moqué »
» de lui, qui était la sagesse et la sainteté même ? »
» Ne s'est-on pas moqué des Apôtres, lorsqu'ils »
» annonçaient l'Evangile ? Non, non, Messieurs, ne »
» marchandons point, et allons promptement. » Il montra tant de résolution, que sans oser insister davantage, tous consentirent à partager avec lui la confusion qu'ils avaient cru d'abord convenable d'éviter (1).

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p.243, 244.

NOTES DU LIVRE CINQUIÈME

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 414, 415, 421.

NOTE 1, p. 169. — Quoique M. Olier n'eût plus d'égards pour ses parents lorsqu'ils s'opposaient aux desseins de DIEU sur lui, il était toujours prêt, dans toute autre circonstance, à leur donner les témoignages de l'attachement le plus sincère, malgré la dureté de leurs procédés envers lui. « Mon frère aîné ne me connaît pas, écrivait-il dans la

» suite, et j'ai pourtant été la cause de son mariage, selon le

» sentiment commun. Outre ce que je fis au dehors pour

» procurer la réussite de cette affaire, il plut à DIEU me faire

» faire bien des pénitences pour obtenir ce que les hommes

» ne pouvaient avancer. Une fois entre autres, m'étant

» retiré la nuit avec le crucifix de la Mère Agnès, pour faire

» un acte de mortification, quoique cette pénitence fûtassez

» légère, ma mère en entendit quelque chose, et, montant

» où j'étais, elle me trouva devant le crucifix en prière,

» sans toutefois qu'il en parût rien, se doutant bien pourtant

» en d'état où j'étais, de ce que je venais de faire. J'avais
» toute confiance en mon DIEU, qu'il ferait réussir ce ma-
» riage (1). »

NOTE 2, p. 171. — M. Olier dit, dans sa lettre à messieurs les ecclésiastiques de la compagnie de Saint-Lazare, du 24 juin suivant, que la mission de Saint-Illipse commença le dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Cette date est sans doute plus exacte que celle qu'on trouve dans ses Mémoires, écrits six ans plus tard, et où il fixe l'ouverture de cette mission au jour même de l'Ascension 1636.

CHARITÉ DE M. OLIER POUR LES PAUVRES

NOTE 3, p. 174. — Tous les jours de l'année, on faisait à Pébrac une aumône générale aux habitants du pays, outre d'autres aumônes qui avaient lieu chaque dimanche, le jour de la Septuagésime, le Jeudi-Saint, et plusieurs fois pendant le Carême ; elles consistaient en pain, vin, fèves, viandes salées ou fromage. Les prêtres et les Religieux recevaient tous l'hospitalité à l'abbaye, et les pauvres passants, la nourriture ; c'est ce qu'on lit dans un acte de l'année 1636, signé par M. Olier, qui imposait ces charges au fermier de l'abbaye (2).

(2) Assance pour l'abbé de Pébrac, contre Claude Meyrounem, fermier de la seigneurie de Pébrac.
Pièce originale.

(1) Archives du Royaume, sect. hist. Ms. 431. —
Catal. des mission., t.II, verso.

(2) Grandet, Vies Mss. t. 1, p. 225 ; t. IV p. 45.

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. IV, p. 288.

(4) Archives du Royaume, Ms. 431. Ibid.

SUR M. MEYSTER

NOTE 4, p. 178. — M. Meyster, l'un des plus fameux missionnaires de son siècle, eut trop de part à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice pour ne pas le faire connaître ici. Etienne Meyster, né au bourg d'Ath, au diocèse de Cambrai (1), se plaça d'abord comme précepteur chez un homme de qualité, où il vivait dans la dissipation et se livrait à des études frivoles. Un jour d'hiver, étant à la chasse, il voulut retirer de l'eau un oiseau qu'il venait de tuer, la glace se rompit soudain sous ses pieds, et, ne pouvant, malgré ses efforts, sortir de l'eau, ni être secouru de personne, il entendit dans l'air une voix articulée, qui lui dit : Tu n'en ferais pas tant pour moi. Ces

paroles, semblables à celles qui renversèrent saint Paul, changent tellement ses dispositions, que, la componction et la douleur dans l'âme, il s'écrie : Seigneur, j'en ferai bien davantage : et reprenant alors courage, et faisant de nouveaux efforts, il échappe par une espèce de prodige à un danger si imminent. Dès ce moment, il fit un divorce éternel avec le monde : ne voulut plus avoir d'autres livres que l'Ecriture sainte et les Pères de l'Eglise, et mena une vie pauvre, pénitente et mortifiée (2). Le désir de se consacrer au salut des pécheurs l'attira auprès de saint Vincent de Paul (3), qui l'admit dans sa congrégation, vers la fin de l'année 1644, et lorsqu'il n'avait encore que l'ordre du sous-diaconat (4). Mais le zèle ardent qui le dévorait se trouvant trop comprimé par ce nouveau genre de vie, il quitta saint Vincent ⁴⁰, et vint se mettre sous la conduite du Père de Condren, qui lui laissa toute liberté de se livrer à sa ferveur. C'était en 1636 : M. Olier retenu à Paris, comme on l'a raconté, eut occasion de le voir et de le connaître ; et l'union qu'ils contractèrent alors, porta M. Meyster à venir lui offrir ses services, l'année suivante. « A peine a-t-on vu de nos jours un mis-

» sionnaire pour la campagne, dit le Père Amelote, qui eût
» plus de force dans ses paroles que M. Meyster, et qui portât

» de plus grandes fatigues pour la conversion des âmes : je
» suis témoin, avec beaucoup d'autres meilleurs que moi.
» d'un nombre innombrable de pécheurs qu'il a retirés des
» vices, et de plusieurs actions qu'il a faites qui semblaient
» tenir du miracle (1). » La difficulté de prononcer le nom de ce missionnaire, qui est étranger, a pu donner lieu aux différentes manières de l'écrire, qu'on trouve dans plusieurs ouvrages où l'on a peine à le reconnaître. Mais sa véritable orthographe est Meyster, comme on le voit par une lettre originale de ce célèbre prédicateur, qu'on conserve au séminaire de Saint-Sulpice (2).

(1) Vie du Père de Condren, par le Père Amelote, liv.II, chap. XXV. n° IX. p, 544. — 1657.

(2) Lettres et écrits du Père de Condren, Ms.

SUR LE PÈRE RENÉ DE BARRÊME

NOTE 5, p. 179. — Le Père René de Barrême, d'une ancienne famille de Provence qui subsiste encore, était fils de René de Barrême, seigneur de Manville. procureur du Roi. et ensuite juge d'Arles. Il eut un frère, Louis de Barrême. abbé de Chamosin, qui se livra aussi à la prédication, et devint prédicateur du Roi (3). René embrassait surtout les Missions des campagnes. Il fit de grands fruits dans le diocèse de Comminge, où il fut attiré par M. de Donnadieu. son ami (4). Il eut aussi des rapports avec M. Bourdoise(5). Mais la preuve la plus décisive de son mérite, c'est d'avoir mérité la confiance particulière du Père de Condren. Lorsque celui-ci voulut se démettre du généralat et qu'il se cacha à la campagne pour se dérober aux recherches des Pères de l'Oratoire alors assemblés, il confia son dessein au Père de Barrême ; et, du lieu de sa retraite, l'envoya pour porter la lettre de sa démission, que l'assemblée cependant résolut de ne point accepter (6).

(3) Hist héroïque et universelle de la noblesse de

Provence, in-4°, t. I, p. 104.

(4) Vie de M. Donnadieu, liv. II, chap XXX, p. 497.

(5) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 618.

(6) Cloysault, Vie Ms. du P. de Condren. — Vie du même par le P. Amelote, liv. II, ch. 37.

SUR MARIE DE VALENCE

NOTE 6, p. 191. — On a remarqué que le cardinal de Bérulle, et d'autres grands personnages de ce temps, mais surtout saint François de Sales, avaient, pour Marie de Valence, une estime qui allait jusqu'à la vénération. Saint Vincent de Paul, en 1637, écrivait à l'un de ses missionnaires : « Recommandez, s'il vous plaît, aux prières de la

» bonne et très-chère Sœur Marie, cette petite compagnie,
» et le plus chétif et misérable de tous les hommes, qui est
» moi (1). » Nonobstant des témoignages si avantageux, il est nécessaire de dissiper ici quelques préventions mal fondées, et qui ont paru tenir en suspens le docte et estimable auteur de l'Essai sur l'influence de la religion pendant le XVII^e siècle (2).

(1) Recueil des lettres de saint Vincent, t. I, p. 277.

(2) T. I, p. 583.

La Vie de Marie Tessonnière fut composée et publiée, peu après sa mort, par l'ordre exprès de la Reine régente, après avoir été soumise au jugement des docteurs de Sorbonne, du doyen de la Faculté de Valence, des théologiens de l'ordre des Minimes et d'autres docteurs. Le respect des peuples pour la mémoire de cette sainte veuve alla même si loin, qu'ils lui rendirent, aussitôt après sa mort, une sorte de culte public. Mais elle avait eu pour directeur le Père Coton, Jésuite ; sa vie avait été approuvée par des Jésuites ; les Jésuites la regardaient comme l'une des âmes les plus éminentes de son siècle, et l'évêque de Valence n'aimait ni les Jésuites ni la doctrine qu'ils défendaient. Il prétendit n'avoir pas été consulté pour la publication de cette Vie, quoiqu'on assure le contraire dans les approbations ; et il improuva ce livre, ainsi que le culte qu'on rendait à la défunte. Profitant même des troubles de la Fronde, durant lesquels l'autorité de la Cour était bien diminuée dans Paris, il fit des plaintes à l'assemblée du clergé de 1650 ; et l'assemblée sans contester la piété de Marie de Valence, ne put s'empêcher d'improuver le culte public qu'on lui rendait, malgré les défenses réitérées de l'évêque diocésain. Pour apprécier à leur juste valeur les oppositions de l'évêque de Valence, il suffit de savoir que, dans l'assemblée du 9 mars 1654, tenue au Louvre, ce prélat osa

bien s'élever contre la bulle qui avait condamné Jansénius, et demander avec chaleur si l'on voulait donc aussi condamner saint Augustin : et, pour tout dire en un mot, il fut assisté à la mort par l'abbé de la Lane, son ami, l'un des arcs-boutants du jansénisme. Histoire de la vie et mœurs de Marie Tessonnière, par le Père Louis de la Rivière, Minime, in-4°, Lyon, 1650. Approbations. — Archives du ministère des affaires étrangères, in-f°. Rome, 1657, 1658. Supplément : Mémoire envoyé à S. E. par M. de Marca, archevêque de Toulouse, fait le 9 avril 1654. Ce mémoire curieux est un autographe de M. de Marca. Histoire de l'Eglise du XVII^e siècle, in-4°, tom. III, p. 286, Ms. de la biblioth. de l'Arsenal. Hist. fr. A. 38. — Les cent illustres de la maison de Dieu, par le P. Paul de Barry, Jésuite, Lyon, 1660. — Recueil des bons prêtres, par le R. P. Jean Hanart, prêtre de l'Oratoire, in-4°. Douai, 1665, p. 17.

NOTE 7, p. 198. — Il existait autrefois dans les rues de Tournon un grand nombre de statues de la Sainte Vierge, que la piété des habitants y avait placées en signe d'opposition au calvinisme, ou en reconnaissance de diverses grâces signalées obtenues par l'intercession de Marie. On voit encore aujourd'hui dans cette ville plusieurs images vénérées, et dont les noms semblent indiquer l'occasion de leur origine, telles que Notre-Dame-de-Bonne-Rencontre, Notre-Dame-de-Délivrance, etc. Celle que M. Olier alla honorer à Tournon était désignée, comme il nous l'apprend, sous le titre de Notre-Dame-de-Bon-Secours (1). D'après des informations récentes, puisées sur les lieux, on ne peut pas douter qu'il n'ait voulu parler de l'Oratoire de Notre-Dame-de-Bon-Secours, qu'on a vu jusqu'à ces derniers temps sur la porte appelée de Doux, du nom d'une petite rivière qui avoisine ce quartier de la ville. Sur cette porte était un enfoncement, en forme de voûte gothique, ouvert du côté de la ville, et dans le tympan duquel on

voyait un tableau représentant la très-sainte Vierge, honorée sous le titre de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Cet Oratoire était en grande vénération dans le pays ; les fidèles allaient y prier fréquemment ; on y faisait des neuvaines ; plusieurs malades y recouvraient la santé ; et les habitants le nommaient même leur Sauvegarde. Depuis un temps immémorial la procession des Rogations y faisait une station chaque année ; et ce jour-là l'Oratoire était orné, ainsi qu'aux fêtes de la très-sainte Vierge. On y faisait aussi une station le jour du Vendredi-Saint.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 111

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS A TOURNON

La porte de Doux et l'Oratoire ayant été démolis dans ces derniers temps, l'ancien tableau de Notre-Dame-de-Bon-Secours a été déposé dans une maison voisine ; et chaque année on l'expose à la piété des Fidèles, le jour où la procession des Rogations vient encore dans ce lieu faire sa station selon l'ancien usage. Ce tableau de la hauteur d'environ un mètre et demi, à cintre surbaissé, représente la très-sainte Vierge, assise sur des nuages tenant l'enfant JÉSUS sur ses genoux. Les habitants du quartier de Doux ont vivement regretté la suppression de l'Oratoire de Notre-Dame-de-Bon-Secours ; et tout porte à croire qu'ils s'efforceront de rétablir parmi eux ce monument de la piété de leurs ancêtres.

NOTE 8, p. 201. — M. du Ferrier s'exprime ainsi sur sa retraite à Champ-Dolent, au printemps de l'année 1638.

« J'étais alors, pour me servir de l'expression de saint

» Jacques, vir duplex animo, ou, comme dit le prophète, avis

» discolor, un oiseau de deux couleurs, voulant servir DIEU
» sans renoncer au monde. Après avoir employé la matinée
» à l'étude et à quelques courtes prières, j'allais dîner, par
» l'ordre de mon oncle (grand maître de Malte), chez M.
» l'abbé de Saint-Vincent, agent du clergé. Il tenait table
» ouverte ; et comme elle était fort exquise, le grand
monde,

» la Cour et les prélats y venaient. L'après-dîner était em-
» ployé à jouer aux échecs, au trictrac et aux quilles, et
» cela passait pour des divertissements permis aux ecclé-
» siastiques, parce qu'on ne jouait pas aux cartes. On allait
» à la promenade, ou apprendre les nouvelles du jour. La
» bonté de DIEU donna au Père de Condren la pensée de
» me retirer de Paris, et de me faire sortir de ce mauvais
» état. Il fut d'avis que M. de Bassancourt et M. Amelote
» me menassent à Champ-Dolent, en Saintonge, pour y
» passer l'été, et que je m'y préparasse à dire ma première
» Messe. M. l'abbé de Séry était venu avec nous. M. Ame-
» lote, homme pieux et savant, me dirigea dans cette re-
» traite, me donnant à lire et à méditer le XXI^e chapitre du
» Lévitique, et l'Épître aux Hébreux ; et nous vivions dans
» un grand repos, partageant le temps entre l'oraison, le
» saint Office, l'étude et la récréation.

« Cette retraite me fut très-utile, et me fit gémir sur la
» perte de tant de journées, que j'avais si mal employées
» jusqu'alors ; et elle servit à me faire apercevoir les misé-
» rables attaches de mon cœur. Le jour de saint Marc,
» venant en Saintonge, nous couchâmes à Saint-Jean-
» d'Angély ; on nous servit au dessert du fromage et plu-
» sieurs assiettes de confitures, n'y ayant point de fruits en
» cette saison. Mes trois amis, mortifiés et sobres, se con-
» tentèrent d'un peu de fromage ; moi au contraire, accou-
» tumé à donner à mes sens tout ce qu'ils demandaient, je
» ne mangeai que des confitures, les sollicitant d'en faire
» de même ; mais ils n'y touchèrent point. Nous étant cou-

» chés, les prières de ces trois serviteurs de DIEU, que
» j'avais scandalisés, obtinrent de la miséricorde divine que
» cette nuit même mes yeux furent ouverts ; et que, recon-
» naissant alors ma gourmandise passée, je commençai à
la
» détester, et fis résolution de mépriser, à l'avenir, ce qui
» flatterait mes sens. J'observe ceci, pour faire voir l'avant-
» tage de l'exemple des personnes mortifiées (1). »

(1) Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de Sainte-
Geneviève, p.42, 43 et suiv. Bible. nat., p. 45, 46 et
suiv.

LIVRE SIXIÈME

M. OLIER ENTREPREND LA REFORME DE LA RÉGRIPPIÈRE ; IL SE RETIRE AU MONASTÈRE DE LA VISITATION, A NANTES, POUR Y RÉTABLIR SA SANTÉ. MISSIONS DIVERSES

M. Olier étant revenu à Paris, y fit, au mois de juillet, les exercices de la retraite spirituelle pour se préparer à de nouvelles missions ; et, après sa retraite, on lui proposa en même temps, d'aller exercer son zèle dans deux provinces.

« Etant fort

» en peine, dit-il, à cause de l'absence de mon directeur, je me mis en prière pour consulter DIEU, et
» je me sentis puissamment porté à partir pour la
» Bretagne (1). Peu de temps auparavant, j'avais été
» tout pénétré de la nécessité de plaire à DIEU dans
» toutes mes actions ; et cette grâce fut si forte, que
» j'en ressens encore maintenant les effets (2). » M. Olier partit donc pour la Bretagne, et se rendit à son prieuré de Clisson. Il se proposait d'aller joindre de là M. Meyster, qui prêchait des missions en Saintonge (3), lorsqu'un fort rhume l'en empêcha, et l'obligea de s'arrêter quelque temps à Clisson. Il y fit de nouveau pour lui-même les exercices de la retraite spirituelle, se rendant fréquemment dans la chapelle de Notre-Dame-de-Toute-Joie *, pèlerinage voisin de son prieuré, où la très-sainte Vierge semblait prendre plaisir à le combler de consolations (4) ; il profita aussi de ce temps de convalescence pour faire quelques entretiens aux ecclésiastiques du pays (5).

I.

M. Olier part pour la Bretagne. et se rend à la Régrippière.

(1) Vie de M. Olier, par le P. Giry, partie 1^{re}, chap. IX — Remarques historiques, t. III, p. 515.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 142.

(3) Mémoires de M. du Ferrier, Ms. Sainte-Geneviève, p. 67, 68, 69. — Ms. Bibl. Nation., p. 73,74.

* NOTE 1, p. 241.

(4) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 151, t. v, p. 353.

(5) lettres aut-de M. Olier, p. 43.

Pendant qu'il rétablissait ainsi sa santé, il apprit que, à deux lieues de là, il y avait un Prieuré de Religieuses de l'Ordre de Fontevrault, appelé la Régrippière, où le relâchement et l'esprit du monde avaient introduit, outre des divisions étranges, tous les abus qu'entraîne dans une communauté la perte de l'esprit intérieur (1). Il s'y rendit, poussé par un mouvement de zèle ; et, sans se faire connaître, il y demanda l'hospitalité pour lui et pour un missionnaire qui l'accompagnait ; c'était le 20 juillet 1638. Une espèce de maladie épidémique faisait alors beaucoup de ravages dans plusieurs cantons de la province ; les Religieuses, le prenant pour un homme qui fuyait la contagion, et craignant elles-mêmes de la contracter, lui refusèrent une retraite. Loin de se plaindre de ce traitement, l'humble disciple de JÉSUS — CHRIST y trouva un nouvel encouragement à son généreux dessein ; et, sans retourner sur ses pas, il examina si, dans les cours qu'il avait traversées pour arriver à la porte du cloître, il ne rencontrerait pas quelque couvert pour passer la nuit. Il aperçut dans la basse-cour une mesure qui servait de poulailler, et il y entra, espérant qu'au moins on lui permettrait de partager ce triste réduit avec les animaux confiés aux valets de la maison. Les valets, par respect sans doute pour l'habit et la personne d'un prêtre, n'osèrent en

effet le contraindre d'en sortir, et il y demeura en paix, attendant les moments du Seigneur (2)*.

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 141. – Vie de M. Olivier, par le Père Giry, partie 1^{re}, ch II.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers t. I, p. 328.

* NOTE 2. p. 242.

(3) Ibid. pag. 330.

La tranquillité avec laquelle il venait de supporter le refus qu'on lui avait fait essuyer, la charité qu'on admira dans tous ses discours, la modestie et la religion qu'il faisait paraître dans ses prières, ne tardèrent pas à lui concilier beaucoup de respect de la part des personnes qui occupaient les dehors de la maison. L'opinion que l'on conçut de sa grande piété ayant pénétré dans l'intérieur du monastère, on l'invita à recevoir, dans le bâtiment des étrangers, un logement plus convenable ; mais quelque

instance qu'on lui fît, sa réponse fut toujours que sa petite loge était tout ce qu'il lui fallait (3). Un magistrat, président de la justice d'une ville voisine, qui se trouvait sur les lieux, ayant entendu parler de cet hôte inconnu, fut curieux de le voir. C'était une circonstance ménagée par la bonté divine, pour préparer le succès de la démarche qu'elle avait inspirée à son serviteur : le président particulièrement lié avec la famille de M. Olier, dès qu'il l'eût vu, n'eut rien de plus pressé que de le faire connaître aux Religieuses qui l'avaient d'abord si mal accueilli ; et, plus il leur témoigna combien il était recommandable par sa naissance, sa vertu et ses autres qualités personnelles, plus elles parurent affligées de ce qui s'était passé. Inconsolables de leur méprise, elles se hâtèrent de la réparer, en lui donnant aussitôt toutes les marques d'honneur et d'estime dues à un homme de ce mérite ; et, après lui avoir fait porter des excuses proportionnées à la faute qu'elles se reprochaient, elles le pressèrent d'entrer dans l'hospice pour y occuper le plus honnête appartement.

II.

M. Olier convertit 14 de ces Religieuses. Il écrit au Père de Condren.

La conduite de M. Olier, dans cette occasion, paraîtra tenir trop de la singularité pour être universellement applaudie ; mais combien de traits plus singuliers dans les Saints de tous les siècles ? Il remercia, avec son affabilité ordinaire, celles qui étaient venues de la part du couvent lui offrir une chambre, et répondit bien autrement qu'on ne s'y attendait. « Après que JÉSUS-CHRIST, mon maître, » leur dit-il, a voulu naître dans une étable, et de- » meurer si longtemps dans une crèche, il ne serait

» pas raisonnable que je sortisse si promptement
» d'un lieu où je me trouve si bien. » De nouvelles instances ayant été employées en vain, les Religieuses, aussi confuses que surprises de sa persévérance, ordonnèrent qu'au moins on eût soin de tenir les animaux de la basse - cour éloignés du misérable asile que ce vertueux hôte voulait de préférence occuper jusqu'à la fin.
« Non, répondit-
» il agréablement, ces pauvres bêtes qui m'ont si
» bien reçu ne méritent pas d'être chassées ; et si
» la voix du coq a pu convertir le prince des Apô-
»tres, je ne désespère pas que DIEU ne se serve du
» même moyen pour opérer enfin ma conversion.
» Il fallut se rendre à sa prière (1).

(1) Vie Ms. de M. Olier, par : M. de Bretonvilliers,
t. I, p. 331, 332.

(2) Vie du même, par le Père s Giry, partie 1^{re}, ch.
IX. — Ibid. p. 515.

Une humilité si profonde ne tarda pas à porter son fruit. Dès le lendemain du jour qui suivit ce combat d'honnêteté (2), quelques-unes des Religieuses désirèrent fortement de s'entretenir avec M. Olier. « La plus vaine de la maison, dit-il lui-même,
» voulut me voir par curiosité. C'était une âme qui
» marchandait avec DIEU, et lui demandait trois
» ans de terme pour sa conversion ; assez jeune, et

» très-bien faite de corps et d'esprit, elle était vi-
» sitée sans cesse par la noblesse du pays ; c'était le
» coq de la vanité de la maison et de toute la pro-
» vince. En venant me parler, elle passa par l'é-
» glise du monastère, où elle sentit dès-lors que
» l'heure de sa conversion était venue ; et, en me
» voyant, il lui sembla voir Monseigneur de Genève,
» comme elle me l'avoua, durant la retraite qu'elle
» fit ensuite. Elle fut en effet si fortement touchée,
» qu'elle résolut à l'instant de se convertir ; elle alla
» même trouver la Supérieure, et lui dit : Voici mon
» apôtre, il faut que je me rende, je ne tarderai plus.
» Notre bon Maître voulut que, après cela, on me
» priât de prêcher pour le lendemain 22 juillet. Je
» le fis, et ce divin Sauveur donna tant de bénédic-
» tion et de force à mes paroles, que non-seule-
» ment cette Religieuse, mais plusieurs autres se
» résolurent à faire leur confession générale et la re-
» traite de dix jours : ce dont elles n'avaient jamais
» eu la pensée. J'étais encore tout pénétré du sen-
» timent qui, peu auparavant, avait fait une si vive
» impression sur moi, c'est-à-dire, que je devais
» plaire à DIEU dans mes actions ; et prêchant à ces
» Religieuses, je prononçai deux ou trois fois ces
» paroles : plaire à DIEU. Cela toucha si vivement
» les cœurs, que, dans cette maison, où auparavant
» l'on n'entendait que des chansons du monde et
» des nouvelles de gazettes, on n'entendit plus ré-
» péter que ces mots : plaire à DIEU (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I ; p. 142, 143, 144.

(2) Lettres aut. de M. Olier, p. 354.

(3) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvielliers, t. I, p. 333. — Id. par le Père Giry, part. 1^{re}, chap. IX. Ibid. p. 515. — L'Ann. Dominicaine, ibid. p. 465.

De quarante qu'elles étaient, M. Olier en gagna quatorze, qui formèrent ensemble et dans un concert parfait le dessein de vivre en véritables Religieuses. Ce fut le jour même de sainte Madeleine ; elles commencèrent leur retraite de dix jours le lendemain et la terminèrent le jour de saint Pierre-aux-Liens, 1^{er} du mois d'août. M. Olier, qui honorait sainte Madeleine et saint Pierre, comme patrons et modèles des âmes pénitentes, ne put s'empêcher de remarquer cet heureux rapprochement. Ecrivant, l'année suivante, à l'une de ces Religieuses, et lui rappelant le jour de saint Pierre-aux-Liens : » Il y aura un an, jour pour jour, lui dit-il.

» que le Ciel vous délivra de vos chaînes. Je serai,
» s'il plaît à DIEU, fidèle à l'en remercier ; et je le
» prierai qu'il vous dégage de mille menues choses
» qui empêchent la parfaite union avec DIEU (2). » Il n'eut pas de peine à ramener ces quatorze Religieuses à la vie commune, jusqu'alors bannie de cette maison, et à les dépouiller de tout esprit de propriété, vice qui, une fois introduit dans un monastère, en fait toujours une maison de dissipation, souvent même de désordre (3). Un changement si inespéré produisit une grande sensation dans tout le pays ; et autant les gens de bien avaient été alarmés des scandales que donnaient depuis longtemps ces Religieuses,

autant furent-ils consolés de ce commencement de réforme qu'y introduisit le zèle de M. Olier. Il en écrivit en ces termes au Père de Condren, le 26 août suivant : » Mon très-honoré

» Père, après avoir été longtemps sans vous parler
» des succès de l'Evangile, je vous dirai que j'ai re-
» connu plus que jamais la puissance de DIEU sur
» les cœurs. Nous avons vu, ces jours passés, des
» conversions éclatantes s'opérer par les exhorta-
» tions de ce chétif prédicateur, qui ne sait monter
» en chaire que pour faire rougir l'Evangile ; c'est
» pourtant avec un tel instrument, que DIEU a opéré
» les merveilles que je vous raconterai à loisir.
» Nous nous trouvâmes appelés au village nommé
» la Régrippière, où il y a un prieuré de Fonte-
» vrault. Après quelques rebuts ordinaires à notre
» condition, nos exhortations furent reçues si heu-
» reusement des Religieuses et du peuple, que cha-
» cun était forcé de dire : Je suis vaincu, je me rends :
» nous vîmes des effets prodigieux de la puissance
» de DIEU sur les âmes. De la Régrippière nous
» sommes venus à Nantes, où nous attendons M.
» Vialar et M. Basseline ⁴¹ pour les mettre un peu
» en train et leur faire voir ce que c'est que la mis-
» sion (1). »

(1) Lettres aut. de M. Olier, p. 43, 44

III.

Naissance de Louis XIV. La part que M. Olier y prend.

La joie de M. Olier fut augmentée encore par l'heureuse nouvelle qu'il apprit, et qui fit naître la plus vive allégresse dans tous les cœurs. Depuis longtemps la France gémissait sur la stérilité de la Reine : Louis XIII et Anne d'Autriche, après vingt-trois ans de mariage, n'avaient point encore eu d'enfants, et le duc d'Orléans frère du Roi n'avait qu'une fille. De tous côtés l'on adressait à DIEU des vœux et des prières, lorsqu'enfin la grossesse de la Reine se déclara, et le 5 septembre 1638, à onze heures du matin, cette princesse mit au monde un Dauphin, depuis Louis XIV, regardé généralement comme un enfant de miracle, et surnommé pour cela Dieudonné (2).

(2) Essai sur l'influence de la religion en France, etc. t. I, liv. II, p. 324. — Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p 493.

La reconnaissance de M. Olier fut proportionnée à l'ardeur et à la générosité avec lesquelles il avait demandé à DIEU un si heureux événement. Il ne l'avait pas seulement sollicité par des prières ferventes, il avait encore offert, pendant longtemps, tout ce que son amour pour la pénitence lui inspirait d'austérités et de mortifications. C'est ce qu'on doit conclure d'une réponse assez remarquable que l'un de ses prêtres fit dans la suite au Roi lui-même. M. Picoté, c'était le nom de cet ecclésiastique, traversait un jour la cour du Louvre, en revenant de visiter la Reine-mère : le jeune Roi, qui l'aperçut, le fit appeler, et se recommanda à ses prières, sachant la haute estime que

la Reine avait de sa vertu. Mais pour faire comprendre au Roi que cette recommandation n'était pas nécessaire, M. Picoté lui répondit avec simplicité : Sire, vous nous avez coûté bien des coups de discipline à M. Olier et à moi (1). Après la naissance de ce prince, M. Olier continua en effet de prier pour lui, et il demandait à DIEU que surtout on lui inspirât de bonne heure des sentiments dignes d'un roi très-chrétien et du fils aîné de l'Eglise. Son zèle lui aurait même fait désirer d'avoir quelque part à son éducation ; du moins il écrivait avant la mort de Louis XIII : « J'aurais fort souhaité qu'il plût un

» jour à DIEU de me vouloir faire précepteur ou
» conducteur de monseigneur le Dauphin de
» France, cet enfant de miracle, donné à la France
» par la très-sainte Vierge*, et que l'on dit devoir
» faire merveilles pour la gloire de DIEU. J'aurais
» beaucoup estimé cet emploi, tant à cause que ce
» prince nous a été donné des mains de la sainte
» Vierge, que parce qu'il servirait beaucoup à la
» France, étant instruit chrétiennement (2). »

(1) Vie de M. Picoté Ms. Bibl. Nation., p. 50 et suiv.

* NOTE 3, p. 242.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 350. —
Copie de ces Mémoires, t. I, p. 134, 135.

IV.

M. Olier tombe malade. La Mère de Bressand l'invite à aller se rétablir à Nantes.

(3) Lettres aut. de M. Olier, p. 44.

M. Olier revenu à Nantes, après sa mission de la Régrippière, se proposait d'aller aider M. Meyster en Saintonge, et de retourner ensuite à Paris (3) ; mais sa présence étant encore nécessaire aux Religieuses qui avaient été dociles à la grâce, DIEU, pour lui donner le moyen d'affermir leur conversion, permit qu'il fût alors atteint de la maladie qui régnait dans le pays, et dont les suites l'obligèrent de prolonger son séjour en Bretagne jusqu'au mois de janvier suivant. (1). « Après ce petit travail, je

» tombai malade, dit-il, le jour de la Nativité de la
» très-sainte Vierge, pour récompense de mes
» pauvres petits services ; c'est la plus précieuse
» que puisse recevoir un chrétien. Cette maladie
» me prit dans ce saint jour par lequel je com-
» mence toutes mes années, comme je les finis par
» la fête de l'Assomption. Notre-Seigneur m'a tou-

» jours fait cette grâce, de me donner, en ce jour,
» des témoignages du bien qu'il voulait opérer en
» mon âme. Désirant donc m'obliger, par ce re-
» tardement dans le pays, à fortifier l'ouvrage qu'il
» m'avait fait commencer, il me retint au lit par sa
» miséricorde le jour de la Nativité de notre sainte
» maîtresse ; ce qui continua assez longtemps * (2) »

(1) Vie de M. Olier, par le Père Giry, partie 1^{re},
chap. IX. — Ibid. p.516.

*NOTE 4, p.243.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 155.

* NOTE 5, p.243.

M. Olier, retiré alors à son prieuré de Clisson, avait dessein d'y demeurer jusqu'à son entier rétablissement, lorsque la Mère Marie-Constance de Bressand, assistante du monastère de la Visitation de Nantes, lui envoya un exprès pour l'inviter à venir se rétablir dans cette ville, en

l'assurant qu'il y trouverait, pour sa santé, toute sorte de secours. Cette Religieuse avait eu le bonheur, avant son entrée en religion, de se mettre sous la conduite de saint François de Sales et d'apprendre de sa bouche le genre de vie auquel DIEU l'appelait*. Le respect de M. Olier pour la mémoire du bienheureux évêque de Genève, et la consolation qu'il goûtait à s'entretenir avec les personnes qui l'avaient particulièrement connu, lui firent accepter avec joie la proposition dont nous parlons ; et, dès qu'il put faire le voyage, il se rendit à Nantes. La Mère de Bressand, en l'invitant de la sorte, ne pouvait cependant lui donner d'autre logement que la petite maison du jardinier ; mais elle savait que c'était le servir selon son goût ; et il se félicita d'occuper alors un logement tout semblable à celui que saint François de Sales avait eu à Lyon pendant sa dernière maladie. Comme sa convalescence fut longue, il eut tout le temps de s'édifier, en entendant raconter à cette sainte fille toutes les particularités de la vie du bienheureux évêque, dont elle avait été témoin pendant plusieurs années ; et il y prenait une satisfaction incomparable, disant qu'il souhaitait former sa conduite sur ce saint prélat (1).

(1) Vie de la Mère de Bressand, in-12 1679 p. 29.

V.

Sainte liaison de M. Olier et de la Mère de Bressand. Ses rapports avec la Sœur Boufard.

La Mère de Bressand croyant retrouver en effet dans M. Olier quelque chose des vertus, des lumières et des grâces de saint François de Sales, ne mit point de bornes à son estime pour lui ; elle le pria même de la conduire dans les voies intérieures, et se dirigea depuis par ses conseils. L'auteur de sa Vie rapporte qu'elle avait conservé avec grand soin toutes les lettres de M. Olier ; mais que, craignant de ne pas lui survivre, elle les brûla presque toutes, pour dérober ainsi la connaissance des grâces dont DIEU la comblait. « Plusieurs ecclésiastiques,

» tiques, qui communiquaient avec elle, ajoute-t-il,
» en faisaient une grande estime ; mais, par-dessus
» tous les autres, ce grand serviteur de DIEU, M.
» l'abbé Olier dont la sainteté est si connue aujourd'hui dans l'Eglise. » Aussi lui donna-t-il tous les détails de sa conversion et de ses divers rapports avec la Mère Agnès (2) : tant elle lui avait inspiré de confiance par sa simplicité, sa droiture et l'élévation de ses sentiments.

(2) Vie de la Mère de Bressand, p 29.

Durant son séjour à Nantes, M. Olier eut aussi les rapports spirituels les plus intimes avec une autre grande servante de DIEU, la Sœur Marie Boufard, dont la Vie a été pareillement donnée au public. Cette fille, née à Nantes d'une honnête famille, mais réduite à une grande pauvreté par la mort de son père, et devenue enfin maîtresse d'école, était en si grande réputation de sainteté, qu'on la consultait de toutes parts pour connaître la volonté de DIEU sur les affaires les plus importantes. Dès son enfance, elle avait été singulièrement prévenue de la grâce ; et DIEU lui avait inspiré des dispositions assez semblables à celles que nous avons vues en M. Olier, surtout un tendre

amour pour la très-sainte Vierge, et une dévotion extraordinaire pour le très-saint Sacrement, qui lui aurait fait désirer d'être lampe pour se consumer entièrement à sa gloire. Comme les faveurs et les grâces dont DIEU la comblait, passaient tout-à-fait l'ordre commun, et qu'elle craignait extrêmement l'illusion, elle fut ravie de pouvoir s'ouvrir à M. Olier ; et ce serviteur de DIEU, trouvant en elle un esprit solide, un jugement droit, une simplicité rare, profita de ces heureuses dispositions pour la conduire dans la voie ordinaire des grandes âmes, la confiance aveugle et l'humilité * (1).

* NOTE 6, p. 244.

(1) Vie de la Sœur Marie Michelle Boufard, in-8°. Nantes, 1700. — Vies des Saints de Bretagne, 1838, t. v, p. 303.

VI.

Vertus de la Sœur de la Roussièrc.

Il fut aussi témoin d'une faveur bien extraordinaire que recevait de Notre-Seigneur une Religieuse de la Visitation, dévorée pareillement d'une faim insatiable pour la divine Eucharistie, et qui s'appelait Françoise-Madeleine de la Roussière, fille d'un gentilhomme d'Anjou. Dans l'abrégé de

ses vertus, que les Religieuses de la Visitation de Nantes firent imprimer après sa mort, elles s'expriment de la sorte : « C'était une de ces âmes qui

» ne respirent que DIEU, et n'aspirent qu'à lui à
» chaque instant : mais la veille de ses communions,
» ce n'était qu'ardeurs et soupirs continuels pour
» le Pain de vie. Elle en paraissait tout en feu, jus-
» qu'à en avoir le visage baigné de sueur, au milieu
» même de l'hiver. Notre-Seigneur a bien fait voir
» le plaisir qu'il prenait à entrer dans cette âme.
» Nous l'avons appris de plusieurs ecclésiastiques,
» qui l'ont communiee, entre autres de feu M.
» l'abbé Olier, qui, étant en cette ville, et logeant
» dans la petite maison de nos jardiniers, disait
» souvent la Messe en notre église, et communiait
» nos Sœurs. Un jour il demanda à notre très-
» honorée Mère de Bressand comment se nommait
» une des Sœurs qui avait une rougeur au visage
» (c'était une marque qu'elle avait eue en naissant) ;
» et, après qu'on la lui eut nommée, il dit qu'il fal-
» lait bien que ce fût une âme très-pure, puisque
» la sainte Hostie s'était détachée de ses doigts, et
» avait été d'elle-même dans la bouche de cette
» chère Sœur. Un autre ecclésiastique, le recteur
» de la paroisse de Nort, qui est encore vivant.
» demanda, il n'y a pas longtemps, si la Religieuse
» qui avait une marque au visage n'était point
» morte ; que c'était assurément une Sainte ; qu'il
» la croyait telle, ayant vu la sainte hostie voler
» dans sa bouche en la communiant (1). »

(1) Abrégé des vertus de notre très-honorée Sœur
de la Roussière, in-4°, p. 5.

VII.

M. Olier consolide la réforme de la Régrippière.

Cependant la maladie de M. Olier traînait en longueur plus qu'on n'avait cru d'abord. Il écrivit au Père de Condren le 27 octobre de cette année 1638. « Mon très-honoré Père, depuis le départ de

» M. Boudet, je n'ai pas eu un moment de santé par-
» faite ; une rechute, qui m'a longtemps affaibli, a
» prolongé ma maladie. C'est une fièvre tierce qui
» a été cette année une espèce de contagion en
» Bretagne, occasionnée, à ce qu'on dit, par les ex-
» trêmes chaleurs qui ont précédé cet été. Le pau-
» vre M. Vialar (je vous mande ceci en secret, car
» je pense qu'il ne désire pas que madame sa mère
» le sache) est atteint de la même fièvre ; mais la
» différence est qu'il a pris son mal au champ de
» bataille, et non pas moi (2). »

(2) Lettres aut. de M. Olier, p. 47.

M. Olier profita de son séjour à Nantes pour affermir la réforme qu'il avait si heureusement commencée à la Régrippière. Il visita plusieurs fois ces Religieuses, et leur écrivit fréquemment des lettres pleines de ferveur, qui ne leur furent pas moins utiles que ne l'avaient été ses discours et sa présence. Ces lettres contribuèrent à l'affermissement de leur conversion, surtout en fortifiant le généreux courage de l'une d'elles, la Sœur de Vauldray,

que M. Olier appelle la marque et le sceau de son apostolat, et qui paraît avoir été cette même Religieuse dont les exemples trop funestes avaient entraîné toutes ses Sœurs dans le mépris des règles et l'amour du monde. Sa conversion fut aussi durable qu'elle avait été sincère ; et, depuis, elle conserva la plus profonde vénération pour M. Olier, qu'elle regarda toujours comme l'instrument de sa sanctification*. Enfin, avant de se séparer de cette communauté, il donna encore des avis de vive voix à toutes celles qui avaient profité de la grâce du salut, et leur laissa par écrit des maximes propres à conserver parmi elles la vigueur de la discipline.

* NOTE 7, p. 245.

VIII.

M. Olier revient à Paris.

(1) Mémoires ant. de M. Olier, t. I, p. 155.

Au commencement du mois de janvier 1639, il crut être assez rétabli pour reprendre le chemin de la capitale. Depuis qu'il avait vendu son équipage, il faisait ses voyages à cheval ; mais l'état de convalescence où il se trouvait, joint à la rigueur de la saison, ne lui permettait pas alors de voyager de la sorte. » Je faisais demander à mon DIEU

quelque

» ouverture, dit-il, pour sortir du pays, ne voyant
» pas que je pûsse me hasarder à faire ce voyage à
» cheval dans cette saison, et à l'issue d'une si
» longue maladie. Alors, par une providence mani-
» feste de DIEU, un homme de condition, sachant mon
» embarras, me fit offrir de me ramener avec lui dans
» un carrosse à six chevaux, en me priant seule-
» ment de consentir qu'il s'arrêtât à une abbaye un
» peu écartée du chemin, ayant à traiter avec l'ab-
» besse. Jamais circonstance n'avait été plus favo-
» rable : car cette abbaye était celle de Fontevrault,
» et j'avais grand besoin d'y aller aussi moi-même
» pour en voir l'abbesse, afin de consolider la ré-
» forme de la maison où j'avais travaillé, et qui dé-
» pendait de cette abbaye (1). » Le changement que
venaient d'opérer la présence et les exhortations de M.
Olier avait d'ailleurs besoin, pour se maintenir, de quelque
main habile à manier les esprits et à gouverner les coeurs.
Il savait que, dans le voisinage de Fontevrault, entre autres
Religieuses, il y en avait une qui réunissait toutes les
qualités nécessaires pour conduire cette œuvre à une
heureuse fin. Il profita donc de la circonstance pour la
demander à l'abbesse, et il l'obtint ; ce ne fut pas sans
peine, à la vérité : mais les grands fruits que retira la
maison nouvellement réformée, de la translation de cette
fille, aussi prudente que pieuse, justifièrent, aux yeux de
l'abbesse, la démarche de M. Olier, et rendirent sensibles à
celui-ci les soins de la Providence, sur la portion du champ
du Seigneur qu'il venait de cultiver (1).

(1) Copie des Mém. aut. de M. Olier, t. III, p. 248,
249.

Il revint de Nantes à Paris, toujours comblé dans le chemin des consolations intérieures, que le Bien-aimé de son cœur lui prodiguait presque continuellement ; et s'empressa d'aller conférer avec le Père de Condren, qu'il n'avait point revu depuis son départ pour la Bretagne : jamais il n'avait trouvé plus d'onction et de grâce dans les paroles de cet homme de DIEU. « Après avoir fait connaître » mon état à notre très-cher Père, écrivait-il à la » Mère de Bressand, il m'expliqua les dispositions » dans lesquelles je me devais tenir, qui étaient les » mêmes que j'expérimentais ; c'étaient les senti- » ments communs et les mouvements ordinaires » de mon oraison. Ce ne fut pas sans laisser tom- » ber trois ou quatre larmes que j'ouïs ces saintes » et divines paroles, ces inimitables conseils. Il n'y » a rien de pareil à cet homme dans le monde (2). » Il y a peu de jours, étant dans sa chambre, je me » disais, après avoir ouï la sagesse de DIEU par sa » bouche, que j'aurais bien souhaité que vous eus- » siez l'avantage d'avoir part à ses admirables pen- » sées. Ce n'est pas pour une fois que je l'ai sou- » haité, mais plusieurs fois, ne possédant aucun » bien dont je ne voulusse vous voir partici- » pante (3). »

(2) Lettres aut. de M. Olier, p. 311, 312.

(3) Ibid. pag. 246.

IX.

M. Olier ne cesse de prier pour la conversion entière de la Régrippière.

* NOTE 8, p. 246.

(4) Lettres aut. de M. Olier, p. 300 et alibi.

Dans ses entretiens avec le Père de Condren, M. Olier s'occupa particulièrement des moyens de maintenir la ferveur parmi les Religieuses de la Régrippière * ; et DIEU répandit, sur cette communauté, de nouvelles bénédictions (4). Ce n'est pas que toutes eussent été dociles à la grâce ; DIEU permit que, pendant trois ans, plusieurs demeurassent attachées à leur vie mondaine et dissipée, et se prêtassent mutuellement la main pour repousser le joug de la réforme. Celles qui avaient profité des exhortations du serviteur de DIEU, persévérèrent constamment dans la pratique de leurs observances ; tandis que les autres, livrées à l'esprit d'indépendance et de schisme, faisaient souffrir toute la partie saine du corps. Ce fut pour M. Olier le sujet d'une continuelle sollicitude : il priait presque sans cesse pour cette communauté (1) ; et il pria avec tant d'instances, qu'il mérita enfin, dans un second voyage qu'il

fit en 1641, de renverser le mur de division, et de faire tellement régner la concorde dans cette communauté, que toutes n'eurent plus qu'un cœur et qu'une âme, comme nous le dirons dans la suite.

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p, 142.

* NOTE 9, p. 247.

Dans le séjour qu'il faisait alors à Paris, M. Olier achevait de rétablir ses forces, épuisées par la longue maladie qu'il avait essuyée en Bretagne * ; et pour sanctifier cette espèce de convalescence, il augmenta son oraison, et reprit l'étude de la théologie et de la sainte Ecriture, qu'il avait commencée à son retour d'Auvergne. « Je me sentis alors
» plus attiré à l'oraison, dit-il ; tellement qu'au lieu
» d'une fois que je la faisais auparavant, j'obtins de
» mon directeur de la faire deux fois par jour, une
» heure le matin et autant le soir, excepté les jours
» d'étude, où je n'en faisais le soir qu'une demi-
» heure. DIEU m'a fait cette miséricorde, de ne ja-
» mais omettre l'heure entière du matin, en quel-
» que état que je me sois trouvé (2). »

(2) Mémoires aut. dr M. Olier, t. I, p 156.

X.

Voyage de M. de Quériolet à Paris. M. Bernard.

M. Olier et ses amis se préparaient ainsi, par la prière et l'étude, à reprendre le cours de leurs missions, lorsque DIEU, pour donner une nouvelle impulsion à leur zèle, et accroître leur confiance en son infinie bonté, voulut mettre sous leurs yeux un des prodiges les plus extraordinaires de sa miséricorde, dont l'histoire ecclésiastique fasse mention. Ce fut M. de Quériolet, converti depuis quelques années dans l'église de Loudun, pendant qu'on exorcisait les Ursulines de cette ville, devenues depuis si célèbres*. Sur la réputation de sainteté dont jouissait alors le Père Bernard, dit le pauvre prêtre, M. de Quériolet vint à pied de Rennes à Paris (1) pour le voir * ; et pendant les trois jours que celui-ci y demeura, le Père Bernard le présenta à saint Vincent de Paul, au Père de Condren et aux ecclésiastiques de la petite société dont M. Olier était membre. L'un d'eux, M. du Ferrier, a rapporté dans ses Mémoires les circonstances de cette entrevue. « Après le dîner, dit-il, je le priai

» de nous raconter ce qui lui était arrivé à Loudun, et quelles étaient les grâces que Notre-Seigneur lui avait faites, afin que nous pussions lui en rendre gloire. Nos amis présents s'étant joints à ma prière, il parla pendant trois heures avec des sentiments d'humilité et de confusion qui ne se peuvent exprimer (2). » M. du Ferrier donne ici un abrégé de cette conversation. On y trouve plusieurs circonstances très-remarquables de la conversion de M. de Quériolet, que les deux historiens de sa vie n'ont point connues.

* NOTE 10, p. 248.

(1) On ignore l'année précise du voyage de M. de Quériolet à Paris ; Collet le met, par conjecture, à l'année 1638. — Vie de saint Vincent de Paul, t. I, p.282.

* NOTE 11, p. 249.

(2) Mémoires de M. du Ferrier, p. 252.

* NOTE 12, p. 250.

(3) lettres de M.Godeau. Lett. 0 pag. 17, 4.

(4) Ibid. Lett. à M. Renard, p. 180.

Le Père Bernard, qui fut l'occasion du voyage de M. de Quériolet à Paris, était un de ces hommes que DIEU suscite quelquefois pour confondre et condamner la fausse sagesse du monde, par une profession ouverte de la sainte folie de la croix. C'est le témoignage que lui rend M. Godeau, évêque de Vence (3). « Je l'ai toujours cru un grand
» serviteur de DIEU, ajoute-t-il, et sa conduite m'a
» paru très-sainte, parce qu'elle choquait en toutes
» choses, ou du moins en la plupart, la conduite
» de la prudence humaine (4). » Le zèle pour la gloire de DIEU, la dévotion envers la très-sainte Vierge, la liaison au Père de Condren, avaient été le principe d'une sainte et étroite union entre le Père Bernard et M. Olier. Mais surtout ce qui semblait leur avoir inspiré les mêmes sentiments, c'était leur tendre et ardent amour pour les pauvres ; et le plus bel éloge de la charité dont le Fondateur du séminaire de Saint-Sulpice était pénétré pour les malheureux a été, sans contredit, la comparaison qui fut faite de lui avec ce saint homme, par les pauvres eux-mêmes. Entre autres circonstances, un an après la mort du pauvre prêtre, le jour de l'octave de la FÊTE-DIEU, M. Olier assistant une multitude de ces malheureux, au parvis Notre-Dame, et leur donnant à tous des marques de sa tendresse et de son respect pour les membres souffrants du Sauveur, on les voyait lever les mains et les yeux au ciel, et on les entendait dire avec attendrissement : Voilà le Père Bernard ; il est ressuscité (1). Nous verrons même, dans la suite, l'un de ces pauvres, le Frère Jean Blondeau, domestique du Père Bernard, s'attacher, après la mort de ce dernier, à M. Olier, en qui il croyait avoir retrouvé son saint et charitable maître.

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 154.

XI.

M. Bourdoise se lie d'une étroite amitié avec M. Olier.

(2) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-folio, p. 545. —
Item. Ms. in-4°, p. 512.

* NOTE 13, p. 252.

Durant le séjour que M. Olier fit cette année à Paris, après son retour de Bretagne, il se lia d'une étroite amitié avec un autre grand serviteur de DIEU, Adrien Bourdoise, instituteur de la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (2). Cet homme, qu'on a comparé à Elie pour l'ardeur de son zèle, et à Jean-Baptiste pour sa sainte liberté à reprendre les petits et les grands *, se consumait de douleur en voyant les scandales de son temps, et surtout le dépérissement de la discipline ecclésiastique. La Providence semblait l'avoir suscité, dans ces temps malheureux, afin que par l'âpreté, la rudesse et

les clameurs souvent importunes de son zèle, il réveillât, comme malgré elles, tant de sentinelles endormies de la maison du Seigneur ; et c'est avec beaucoup de raison que M. Maillard, l'un des disciples de M. Olier, mort Supérieur du séminaire de Saint-Irénée à Lyon, et qui avait connu particulièrement M. Bourdoise, en a tracé ce portrait, qui le peint au naturel : « On pouvait lui

» appliquer, dit-il, les paroles que les Scribes et les
» Pharisiens adressèrent à Notre-Seigneur, dans
» un esprit de malice : Nous savons que vous êtes
» véridique, et que vous enseignez en vérité la voie
» de DIEU, sans avoir égard à qui que ce soit ; et
» non est tibi cura de aliquo. Il était sans respect
» humain, disant à chacun la vérité sans crainte,
» sans déguisement, quoique d'une manière assez
» singulière. Il est vrai que cette manière paraissait
» choquer la prudence humaine, mais elle était
» pleine de la prudence des Saints ; et, tout en ex-
» citant quelquefois à rire, elle ne laissait pas d'a-
» voir de très-bons effets (1). »

(1) Vie de M. Bourdoise. Ms. in-4°, p. 752.

* NOTE 14, p. 253.

(2) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-folio, p. 548. —

Le trait dont nous allons parler en est lui-même une preuve. M. Olier accompagné de M. de Foix et de M. du Ferrier, alla un jour à Saint-Nicolas pour visiter M. Bourdoise, et célébrer ensuite la sainte Messe dans cette église, le modèle des paroisses de Paris *. M. Bourdoise, qui connaissait le zèle et la piété de ces ecclésiastiques, désirait se lier particulièrement avec eux. Ravi d'une conjoncture si favorable, il chercha quelque prétexte pour les entretenir de la vie des clercs ; et son esprit, si fécond en expédients, lui en fournit un tout-à-propos : car, après leur visite qu'il reçut fort honnêtement, lorsqu'il s'en vinrent à lui demander la permission de célébrer la sainte Messe dans l'église de la paroisse,

» alors, dit son historien, pour avoir lieu de leur

» parler, il leur refusa net la faveur de célébrer, » alléguant qu'il y avait dans leur extérieur quelque chose qui n'était pas entièrement conforme à la modestie ecclésiastique (2). On aurait peine à comprendre comment l'extérieur si pauvre et si exemplaire de M. Olier pût donner quelque lieu à une correction de ce genre, si l'on ne savait que le zèle de M. Bourdoise alla jusqu'à reprocher un jour à saint Vincent de Paul de n'être qu'un homme timide et pusillanime, et même, en se servant d'une de ces expressions qui lui furent toujours familières, de l'appeler une poule mouillée (1). On peut bien croire que M. Olier, pénétré de si bas sentiments de lui-même, témoigna une humilité semblable à celle que saint Vincent de Paul fit paraître en cette occasion ; qu'il se confondit et s'accusa de n'être qu'un misérable pécheur, indigne de monter à l'autel ; et, ce qui montre que tels furent ses sentiments, dès ce jour il commença à fréquenter M. Bourdoise, comme l'un des hommes les plus capables de le perfectionner dans les vertus

ecclésiastiques. L'historien de celui-ci, qui nous autorise à regarder cette correction comme un prétexte imaginé pour se mettre en rapport avec M. Olier, ajoute en effet : « Ce refus ayant donné lieu à M. l'abbé

» Olier et à ses compagnons de s'entretenir avec
» M. Bourdoise, comme c'était le dessein de ce der-
» nier, ils se sentirent si échauffés de son discours,
» qu'ils le vinrent voir diverses fois, pour se faire
» instruire par lui, et se remplir de l'esprit ecclé-
» siastique : en sorte qu'ayant M. Bourdoise pour
» maître dans la cléricature, et le Père de Condren
» pour directeur, ils firent des progrès étonnants
» dans la vertu et la science des Saints, par les lu-
» mières qu'ils recevaient, tant de celui-ci pour la
» vie intérieure, que de celui-là pour la discipline
» de l'Eglise ; et qu'en honorant le Père de Condren
» comme leur Père spirituel, ils reconnurent tou-
» jours M. Bourdoise, depuis cette première entre-
» vue, comme leur maître dans la vie cléricale (2). »

M. Bourdoise ne tarda pas à fournir en effet un nouvel aliment à leur zèle*.

(1) Vie imprimée du même, in-4°, p. 454. — Vie du même, par le Père de la Cour, Ms. p. 223 ; in-12, imp. p. 342.

(2) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-folio, p. 548.

* NOTE 15, p. 253.

XII.

M. Bourdoise emploie M. Olier à une mission au diocèse de Chartres.

Dans une petite mission qu'il venait de faire au château de la présidente de Herse, sur la paroisse de Marchefroy, près d'Houdan, au diocèse de Chartres, il avait reconnu les grands besoins spirituels de tous les villages circonvoisins. Voulant y remédier, il invita ces jeunes ecclésiastiques, et forma deux corps de missionnaires. Pour le premier, qui devait se porter çà et là, selon les besoins, il choisit M. Olier ; M. de Foix. M. du Ferrier. M. Amelote et d'autres, qui passèrent plusieurs années dans ce ministère, annonçant, pendant l'été, le royaume de DIEU aux peuples de la campagne ; et il composa le second de plusieurs autres ecclésiastiques zélés, qui étaient venus spontanément se joindre à lui (1). Ils firent d'abord des missions sur les terres de la présidente de Herse, qui sans doute, soutenait la bonne œuvre par ses largesses. Elle était parente de M. Olier. mère de M. Vialar, l'un de ces ouvriers, et si zélée pour la sanctification des ecclésiastiques, qu'elle contribua par sa générosité à l'établissement des exercices des Ordinands à Chartres et à Paris*.

(1) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 486.

* NOTE 16, p. 253.

* NOTE 17, p. 254.

Peu de temps après, M. Olier prêcha une autre mission aux habitants d'Illiers, petite ville à cinq lieues de Chartres ; elle laissa des fruits remarquables, non-seulement parmi les pauvres et les artisans *, mais aussi parmi les personnes considérables du lieu. De ce nombre était M. Bellier, officier de la Reine, illustre par ses alliances. Il était venu demeurer dans une terre auprès d'Illiers, et y avait conduit sa famille, composée de six enfants, quatre fils et deux filles. Les prédications de M. Olier produisirent dans leurs cœurs, des impressions si profondes ; que les deux demoiselles entrèrent dans la suite à la Visitation ; deux de leurs frères embrassèrent l'état religieux ; le troisième mourut jeune, et le quatrième, qui devint un fervent chrétien, étant mort peu après son mariage, sa veuve se retira dans la congrégation de la Providence pour s'y consacrer à DIEU (2).

(2) Vie des Religieuses de la Visitation, t. IV. Bibl. du premier monastère de Paris.

XIII.

M. Olier est nommé coadjuteur de Châlons.

Pendant que M. Olier se livrait ainsi, dans l'exercice des missions, à toute la ferveur de son zèle, un illustre prélat le demanda pour coadjuteur. Henri Clausse de Marchaumont, évêque de Châlons-sur-Marne, gémissait depuis longtemps sur l'état affreux où le dépérissement de la discipline avait réduit son diocèse ; et il faut convenir que ses inquiétudes ne pouvaient être mieux fondées. Le grand-vicaire de ce prélat en écrivait ainsi à M. Bourdoise : « Les moindres ecclésiastiques de Paris

» valent ici leur pesant d'or. Combien de pauvres
» âmes de la campagne périssent en nos quartiers,
» par la faute de leurs curés, qui sont ignorants et
» plus qu'ignorants, et qu'il est impossible d'ôter
» de leurs bénéfices (1) ! »

(1) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 565.

Pour apporter un remède efficace à un si grand mal, l'évêque de Châlons avait conçu, depuis long-temps, le projet d'établir un séminaire dans son diocèse, et s'était même adressé à M. Bourdoise, mais inutilement. La réputation extraordinaire dont jouissait M. Olier lui fit penser qu'il trouverait en lui un homme capable d'exécuter ce dessein, et d'opérer la réforme que son grand âge ne lui permettait plus d'entreprendre : en conséquence, il le demanda au cardinal de Richelieu pour coadjuteur. Ce ministre, jaloux de donner d'excellents évêques aux églises du royaume (2), fut ravi de la proposition, et promit de

l'appuyer de toute son autorité ; il lui eût été difficile en effet d'y joindre une recommandation plus forte : « Sire, dit-il à

» Louis XIII en lui proposant M. Olier, c'est l'ec-
» clésiastique qui me paraît le plus propre à rem-
» plir dignement ce siège important, et j'ose même
» assurer Votre Majesté que, dans tout le royaume,
» je n'en connais pas de plus capable d'honorer
» l'épiscopat par ses lumières, sa piété et sa pru-
» dence * (3). »

(2) Vie (imprimée) de M. Bourdoise, in-4°, liv. III, p. 206. — Vie de M. Vialar de Herse, p. 6. — Traité des séminaires, par Godeau, p. 6 et suiv. — Lettres du même. Lett. 37^e, p. 131.

* NOTE 18, p. 257.

(3) Mémoires sur M. Olier, par M. Baudrand, p. 5.
— Vie de M. Olier, par Nagot, liv. II, p. 84.

Il n'y avait, d'ailleurs, qu'une voix sur M. Olier ; les suffrages publics l'avaient porté plusieurs fois sur les sièges épiscopaux qui venaient à vaquer : et, écrivant à la Mère de Bressand, il lui disait, pour dissiper les alarmes que ces bruits lui donnaient de temps en temps : « Je n'ai

point où par-

» ler de changer de condition. Ce n'est pas la pen-
» sée de notre révérend Père général, et encore
» moins la mienne, quoi que l'on en dise çà et là ;
» car il y en a qui le souhaitent assez (1). » Le jugement du
cardinal, joint à ces témoignages si honorables de l'estime
publique, porta Louis XIII à ratifier sur-le-champ le choix
de son ministre, et il nomma, au mois de juillet 1639, M.
Olier à la coadjutorerie de Châlons.

(1) Lett. aut. de M. Olier, p. 317.

XIV.

M. Olier refuse la coadjutorerie de Châlons.

(2) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I,
p. 336, 337.

(3) [Cloysault] Vies Ms. t. I, p. 256.

* NOTE 19, p. 257.

(4) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers p. 338. — Vie du même, par le Père Giry, part. 1^{re}, chap. IX. — Remarques historiques, t. III, p. 516.

(5) Lett. aut. de M. Olier, p. 353.

Celui-ci était en mission lorsqu'il en reçut le brevet (2) ; ce coup imprévu l'obligea de se rendre auprès du Père de Condren pour prendre une décision. La réponse de ce Père fut toujours la même. » DIEU a d'autres desseins sur vous, lui dit-il ; ils

» ne sont pas si éclatants ni si honorables, mais

» l'Eglise en retirera plus de fruits (3). » M. Le Royer de la Dauversière, instituteur des Sœurs hospitalières de Saint-Joseph, de la Flèche, et dont nous parlerons dans la suite, vint le voir sur ces entrefaites, et l'assura pareillement que DIEU avait sur lui d'autres desseins*. M. Olier renvoya donc le brevet au cardinal, en lui témoignant sa reconnaissance pour l'honneur que le Roi avait daigné lui faire à sa recommandation (4). Cette négociation traîna néanmoins en longueur : « Je suis de retour

» à Paris, où me retient l'affaire de Châlons, écri-

» vait-il ; je tâche de la terminer auprès du R. P.

» de Condren : quand je parle de terminer, c'est me

» débarrasser que j'entends (5). » Il paraît que le cardinal refusait d'accepter la démission de M. Olier, et que ce fut le motif du séjour de celui-ci dans la capitale. « Plus j'ai obligation à Votre Emi-

» nence, lui écrivait-il, plus je suis obligé de ne la
» pas laisser surprendre dans l'opinion qu'on pour-
» rait lui avoir donnée de moi. Il est vrai, Monsei-
» gneur, que je dois me soumettre à la lumière
» que DIEU vous a donnée pour la conduite de ce
» royaume ; mais je ne puis m'abandonner au juge-
» ment de ceux qui, sans beaucoup de connaissance
» de cause, ont cru me rendre un bon office auprès
» de Votre Eminence. » Il suppliait enfin le cardinal de ne pas l'obliger d'accepter cette charge, avant qu'il lui eût exposé de vive voix les motifs qu'il avait de la refuser (1). Le principal de ces motifs était sans doute l'opposition formelle du Père de Condren, dont il savait que le cardinal respectait singulièrement les sentiments, surtout dans cette matière. Aussi ne doutait-il pas que son directeur ne le dégagât tout-à-fait, malgré les instances contraires de sa famille et celles du chancelier Séguier « Ne craignez rien pour Châlons,
» écrivait-il ; je ne crois pas que l'on y fasse rien,
» puisque l'inclination du R. P. général n'est pas
» que j'accepte : il me défendra très-puissamment
» de cette affaire (2). »

(1) Lett. aut. de M. Olier, p. 7.

(2) Ibid. p. 301.

(3) Histoire des Ordres religieux, par llermant, in-12, t. III, p. 179.

Enfin, étant allé trouver le cardinal, il lui exposa tous les motifs de son refus. Surpris d'un si rare désintéressement (car on ne savait guère, en ce temps-là. ce que c'était que de refuser un évêché, surtout lorsque la dignité de pair de France y était jointe), le cardinal lui en donna publiquement des éloges, et lui promit sa protection (3). Tout porte à croire que, cette fois encore, M. Olier vit, dans l'opposition du Père de Condren, une preuve de son indignité ; car ce fut ce qu'il écrivit aux ecclésiastiques de l'assemblée du Puy, qui s'étaient empressés de le féliciter après sa nomination à ce siège. « La dignité dont vous me parlez, dit-il, suppose

» de grands talents, qui surpassent de beaucoup
» ma capacité ; je prie Notre-Seigneur qu'il me
» fasse la grâce de me tenir au nombre de ses moin-
» dres petits serviteurs dans le saint emploi des
» missions, et qu'il ne souffre pas que je l'oblige à
» m'en exclure. Demandez pour moi, Messieurs,
» qu'il me donne part aux saintes qualités néces-
» saires à ces divines fonctions, entre autres, une
» grande révérence pour DIEU, un grand amour
» pour le prochain, un grand anéantissement de
» moi-même, et une mort entière au monde, sans
» quoi je n'oserais jamais me dire prêtre, ni votre
» confrère. Nous avons ici M. Meyster, qui con-
» serve toujours, pour vos quartiers, la ferveur de
» son zèle. Après quelques missions que l'on a ré-
» solu d'entreprendre, il se propose d'aller vous

» visiter, pour travailler dans votre diocèse. J'es-
» père que DIEU me fera la grâce de l'y accom-
» pagner, n'étant retenu ici que pour achever quel-
» ques missions que le Père de Condren, notre
» directeur, veut que nous fassions de com-
» pagnie (1). »

(1) Lettres aut. de M. Olier, p. 65.

XV.

La famille de M. Olierest irritée de son refus.

L'évêque de Châlons n'ayant pu obtenir M. Olier pour son coadjuteur, voulut au moins avoir, à son défaut, l'un des coopérateurs de son zèle ; il demanda au Roi M. Félix Vialar. que nous avons vu, en 1638, faire ses premiers essais dans les missions de Bretagne. La promotion de cet ecclésiastique fut un véritable sujet de joie pour M. Olier. Dès qu'il en eut appris la nouvelle, il écrivit à une personne de piété : « Je vous conjure de tout mon

» cœur de prier pour M. l'abbé Vialar, notre bon
» cousin, que DIEU a jugé digne d'être appelé à la
» coadjutorerie de Châlons ; et je prie Notre-Sei-
» gneur de verser sur lui la plénitude de son esprit,
» pour cette sainte charge (2). » Tous les parents de M. Olier ne partagèrent pas cette joie. Autant son refus avait donné d'admiration à tout Paris, autant excita-t-il contre lui leurs ressentiments et leurs murmures(3). Ceux d'entre eux qui désiraient le plus son avancement dans la carrière des honneurs, lui en firent des reproches très-vifs, et surtout sa

mère ; jusque là que ne pouvant goûter un refus qui lui paraissait si contraire à ce qui se pratiquait universellement, elle ne fut point assez maîtresse d'elle-même pour étouffer, dans le silence, les mouvements d'humeur et de dépit qu'elle éprouvait (4). Enfin elle ne garda plus de bornes, lorsque, peu après la nomination de M. Vialar, et avant même que celui-ci eût reçu ses bulles, l'évêque de Châlons vint à mourir (5).

(2) Lettres aut. de M. Olier, p. 320.

(3) Esprit de M. Olier, t. I, p. 721 et suiv.

(4) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 339.

(5) Vie de M. Vialar de Herse, évêque de Châlons, p. 6.

Mais, sans attendre ce moment, M. Olier était déjà sorti de la maison de sa mère, et demeurait à Saint-Maur-les-Fossés, près Paris*, avec ses amis que le Père de Condren avait enfin réunis en société. Ils y occupaient une maison

qui appartenait à l'un d'eux, M. Brandon ; et c'était là qu'ils avaient coutume de se retirer dans l'intervalle de leurs travaux apostoliques (1). Le Père de Condren, toujours occupé de l'établissement des séminaires, avait eu pour fin, en les réunissant de la sorte, de les préparer déjà à l'exécution de ce grand dessein ; et ce fut aussi pour ce motif qu'il empêcha M. Olier d'aller reprendre ses missions d'Auvergne. « Le » Père général, dit-il, a eu seul ce pouvoir de m'en- » pêcher d'y retourner, désirant m'associer à cette » sainte assemblée dans laquelle je vis (2). » Sans leur découvrir cependant le fond de sa pensée, le Père de Condren leur avait proposé simplement de s'associer entre eux, et de se donner un chef pour continuer ainsi leurs missions jusqu'à ce que DIEU les appelât à une autre œuvre. Tous avaient applaudi à ce dessein, et choisi pour supérieur M. Amelote (3), qui, malgré sa jeunesse, car il n'était âgé que d'environ trente-un ans (4), avait déjà acquis sur leur esprit beaucoup d'ascendant, par son savoir, sa maturité et son expérience ; et ce fut sous sa conduite qu'ils prêchèrent les diverses missions dont nous allons parler.

* NOTE 20, p. ; 258.

(1) Attestations aut. — L'Esprit de M. Olier, t. III, p. 5. — Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, pag. 512 ; Ms. in-folio, p. 548.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 134.

(3) Mémoires de M. du Ferrier, pag. 126.

(4) Annales de la Mainison de l'Oratoire, etc., t. I, p. 395. — Catalogue des auteurs de la Congrégat. de l'Oratoire, p. 315.

XVI.

Mission d'Amiens.

(5) Discours et lettres du Père de Condren. Lettre 1^{re}.

(6) Mémoir. de M. du Février, Ms. Bibl. Sainte-Geneviève, p. 73 — Ms. Bibl. nat. p. 78.

La première fut probablement celle d'Amiens, que le Père de Condren appelait une mission de grâce, un dessein non des hommes, mais de Dieu (5). Elle eut pour occasion un sermon qu'y prêcha par hasard M. Meyster, et qui remua toute cette grande ville (6). M. de Caumartin, qui en était évêque, eut alors la pensée d'y faire donner une mission en règle, et la grande réputation de M. Olier fut cause qu'on l'invita d'aller y prendre part. « On me presse, écrivait le serviteur de DIEU, d'al-

» ler en mission à Amiens ; mais j'ai à présent l'es-
» prit si ouvert, par la bonté de DIEU, à l'intelli-
» gence de l'Ecriture sainte, dont il ne m'avait
» point encore favorisé, que je ne sais si je dois
» quitter cette lecture. Notre révérend Père de
» Condren, qui me l'avait conseillée, me détermi-
» nera (1). » Ce fut en effet son directeur, qui l'envoya à cette mission, avec MM. de Foix, du Ferrier, de Bassancourt et quelques autres, formant en tout huit missionnaires. On devait s'attendre à éprouver bien des contradictions, à cause de l'éclat que pouvait produire la mission d'Amiens, la première qu'on essaya de prêcher dans une grande ville. Saint Vincent de Paul et ses ecclésiastiques n'exerçaient ce ministère qu'à la campagne, et l'Oratoire, jusque là, s'était borné aux villages et aux hameaux. Aussi plusieurs personnes, à Paris, blâmèrent hautement cette mission, dès qu'on en eut connaissance ; et le Père de Condren crut devoir en écrire aux missionnaires, pour les encourager à poursuivre leur dessein : mais comme elle devait faire naître l'idée de tant d'autres missions, prêchées depuis dans les grandes villes du royaume, DIEU se plut à y opérer une multitude de conversions, et des prodiges de grâce presque inouïs. Dès le commencement, on se vit obligé d'associer dix-sept prêtres de la ville aux huit missionnaires pour les aider à entendre les pénitents, qui se présentaient en foule dans l'église cathédrale, toujours pleine

d'auditeurs aux instructions, soir et matin (2). Le fruit le plus éclatant fut la conversion d'un colonel Suédois au service de la France, qui commandait huit cents cavaliers. Frappé d'une maladie mortelle, il abjura l'hérésie de Luther, détesta tous les maux qu'il avait faits à l'Eglise, reçut les sacrements avec une humilité comparable à celle du centenier, et, durant les trois jours qu'il vécut encore, il prêcha continuellement ses soldats*. Ils furent si vivement touchés de sa conversion et de ses paroles, qu'ils se convertirent : tous eux-mêmes, et que leur ferveur devint bientôt, pour la ville d'Amiens, une seconde mission non moins efficace que la première. Jamais la miséricorde de DIEU n'éclata plus visiblement que dans la conversion de ces hommes de guerre ; car, trois semaines après, ayant reçu ordre de marcher à l'ennemi, ils furent surpris dans une embuscade, et tous taillés en pièces (1). Voici ce que M. du Ferrier rapporte de leur conversion. « Comme ils

» ne pouvaient aborder nos confessionnaux, qui
» étaient environnés deux heures avant le jour, ils
» venaient nous attendre à la porte du logis, et
» nous accompagnaient jusqu'à l'église, en disant,
» pour nous faire compassion, leurs péchés tout
» haut, et depuis combien d'années ils ne s'étaient
» pas confessés. Hélas ! disaient-ils avec larmes,
» nous ne savons quand il faudra monter à cheval ;
» nous en irons-nous sans avoir été confessés ? et
» mourrons-nous sans avoir eu l'absolution de nos
» crimes ? Nous leur disions qu'il nous était dé-
» fendu de faire passer, par préférence, quelque
» pénitent avant son rang, quelque désir que nous
» en eussions ; mais DIEU permit que ces bons Pi-
» cards leur cédèrent volontairement la place. Ces
» soldats étaient devenus si pieux et si exemplaires,
» qu'ils allaient le soir prier en commun avec les
» habitants chez qui ils étaient logés, et les exci-
» taient à servir DIEU par leur ferveur. La recon-

» naissance alla si loin, que le conseil de ville,
» pour nous remercier de la conversion de ces ca-
» valiers, délibéra de nous envoyer le présent de
» vin et de confitures qu'il fait au gouverneur, à
» son entrée dans la province. Nous fûmes fort
» surpris de ce compliment ; et, comme nous ne
» recevions jamais de présents, nous ne voulûmes
» pas accepter les confitures et les six grandes
» quesnes (ou cruches) d'étain aux armes de la ville,
» pleines de vin, que les sergents, vêtus de leurs
» robes rouges, nous présentaient, et enfin nous
» leur persuadâmes de les porter à l'Hôtel-
» Dieu (1) *. »

(1) Lettres autographes de M. Olier, p. 295.

(2) Mémoir. de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-
Geneviève p. 73, 74, 75. — Ms. Bibl. R.p. 78, 79, 80.

*NOTE 21, p. 258.

(1) Mémoir. de M. du Ferrier, p. 83.

(1) Mémoir. de M. du Ferrier, p. 81.

* NOTE 22, p. 261.

On peut se former une idée des effets étonnants que produisit cette mission, d'après les alarmes qu'en conçut le gouverneur, sur les représentations de quelques Religieux, trop affectionnés à la gloire particulière de leur Ordre. Il écrivit plusieurs fois au cardinal Richelieu, que M. Meyster avait acquis un tel ascendant sur les habitants d'Amiens, qu'il était en état de les porter à tout, et même à se donner au roi d'Espagne, dont il était sujet. Mais cette cabale ne servit qu'à accréditer de plus en plus les missionnaires, en mettant au grand jour leur parfait désintéressement. Le duc de Chaulne, gouverneur d'Amiens, continuant d'écrire au cardinal de Richelieu pour lui faire part de ses alarmes, le cardinal donna ordre à l'intendant de Picardie de l'informer de la vérité. C'était M. de Bellejambe, beau-frère de M. Brandon, l'un des missionnaires : il fit connaître la vraie cause de ces prétendus soupçons au cardinal, qui manda au gouverneur de demeurer en repos (2).

(2) Mém. de M. du Ferrier, Ms. de Sainte-Geneviève, p. 73, 74. — Ms. Bibl. N. p. 78, 79.

Missions de Montdidier et de Mantes.

(3) M. Leschassier, Attestations authentiques, p. 207.

* 1640.

Les fruits de cette mission, et tout ce qu'on en racontait, firent désirer aux habitants de plusieurs villes de Picardie de posséder à leur tour les missionnaires, pour recueillir quelque chose des grâces qu'ils répandaient avec tant de profusion. Ils prêchèrent d'abord la mission à Montdidier ; et après quelques semaines de repos, au lieu de retourner en Picardie, ils se rendirent à Mantes, dans le diocèse de Chartres, où M. Éléonor de Valencé, évêque de cette ville, les invitait à venir prêcher la mission. Elle eut lieu (3) aux mois de juillet et d'août *, et produisit des fruits si extraordinaires, que les missionnaires y terminèrent cinq cents procès à l'amiable, sans qu'aucune des parties voulût réclamer contre le jugement des arbitres. Ils suivaient cette pratique dans toutes leurs missions. Plusieurs personnes, qui ne trouvaient pas leur compte à ces accommodements, accusèrent les missionnaires, devant le Parlement de Paris, de mettre les plaideurs au rang des pécheurs incapables d'absolution. Mais le chancelier fit dire à ces ecclésiastiques, dont plusieurs étaient ses parents, de

continuer, les assurant que le Parlement ne se mêlerait pas d'une affaire de confession * (1).

* NOTE 23, p. 262.

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 71.

Il paraît que les missionnaires ne se bornèrent pas à la sanctification des laïques, et qu'à Mantes, comme ailleurs, leur zèle s'étendit aussi au clergé. C'était la recommandation que leur faisait le Père de Condren ⁴². Une lettre qu'ils reçurent, le 18 août de M. François de Harlay, archevêque de Rouen, montre qu'ils méditaient un dessein beaucoup plus vaste : le renouvellement de la discipline dans tout l'ordre sacerdotal. Comme ils avaient consulté ce prélat sur cette matière, et probablement sur un ouvrage qu'ils voulaient publier, il les félicite de leur noble entreprise, leur conseille d'extraire d'abord ce qu'il y a de plus essentiel dans les statuts et les décrets des conciles, et leur promet de coopérer à leur travail en y ajoutant des éclaircissements : en sorte, dit-il, que les prêtres sachent désormais la manière de se conduire en public et en particulier, et que l'on remette en vigueur les règles sacerdotales (2).

(2) Lettre de M. de Harlay, parmi les lettres Ms. de M. Amelote.

VIII.

M. Bourdoise communique à M. Olier l'esprit paroissial

Ce fut peut-être pour entreprendre ce travail, qu'en terminant la mission de Mantes, et au commencement du mois suivant, ils se retirèrent dans une terre qui appartenait à l'un d'eux, au Loreau, près d'Epernon. Mais le moyen de réformer le clergé et de rétablir la discipline consistait moins dans la composition de nouveaux ouvrages, que dans la formation d'une génération exercée de longue main au ministère des autels, et qui, profondément pénétrée de l'esprit de religion, pût le ranimer parmi les peuples. M. Olier et ses collaborateurs eux-mêmes, allant en tant de lieux, et sans cesse occupés des travaux des missions, ne connaissaient qu'imparfaitement les cérémonies ecclésiastiques, les règles concernant le culte divin, l'ordre qui doit régner dans une église de paroisse ; et ce fut dans leur séjour au Loreau qu'ils s'appliquèrent à en acquérir quelque notion, à l'occasion de ce que nous allons raconter. M. Bourdoise, toujours consumé de zèle pour communiquer aux prêtres ce qu'il appelait l'esprit paroissial, vint, par hasard, les visiter en allant à Chartres. Voyant, à sa grande surprise, qu'au lieu de fréquenter l'église du pays, chacun de ces messieurs faisait ses exercices de piété dans la chapelle de la maison, il leur proposa d'aller à l'église de la paroisse, d'y chanter une Messe solennelle en l'honneur de saint Matthieu, dont on faisait la fête ce jour-là *, et il choisit sur-le-champ les officiers. « M. le curé
» qui sait chanter, dit-il, fera choriste avec M.

» Brandon ; » puis, s'adressant à un Jésuite, qui se trouvait là par hasard, « le révérend Père fera cé-
» lébrant ; je ferai diacre et conduirai les officiers
» de l'autel. » Enfin le sous-diacre, les acolytes et les thuriféraires furent pris parmi les autres ecclésiastiques de la compagnie. Le Père jésuite, surpris d'une invitation si brusque, fit d'abord quelque difficulté : il se rendit néanmoins comme les autres, et tout se passa si bien, dit l'historien de M. Bourdoise, que non-seulement le peuple en reçut une grande édification, mais que ces Messieurs eux-mêmes, surpris et contents, ne pouvaient comprendre comment ils avaient pu réussir en une chose qui leur était si nouvelle (1). M. Bourdoise fit plus encore : à Vêpres, il associa au Père jésuite le Père de Condren lui-même, qui était venu au Loreau, et leur fit prendre à l'un et à l'autre le surplis et la chappe. Enfin il rendit ces Messieurs tellement affectionnés à la paroisse, qu'ils menaient à celle du Loreau tous les ecclésiastiques qui venaient les voir, et les y faisaient assister, en surplis, à tout l'office(1). Ils en usèrent de même à Saint-Maur-les-Fossés, où ils avaient eu, jusqu'alors, une chapelle domestique pour leurs exercices de piété. M. Bourdoise y étant venu passer quelques jours avec eux, vers la fin de septembre, les engagea à ne plus dire la sainte Messe qu'à l'église de la paroisse, et à y assister aux offices, en surplis : ce qu'ils firent avec joie (2). Il est même à remarquer que le Père de Condren, qui vint les visiter peu après, voulut se conformer à cette édifiante pratique, et les suivit à l'église de la paroisse, revêtu du surplis (3).

* 21 septembre 1640.

(1) Vie imprimée de M. Bourdoise, in-4°, 1. v. p. 503.

(1) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-folio, p. 548.

(2) Vie du même, Ms. in-4°, p. 512.

(3) Vie du même, in-folio ibid.

Charmé de la piété et de la docilité de ces ecclésiastiques, M. Bourdoise les invita à venir exercer leurs fonctions à la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, lorsqu'ils demeuraient à Paris : c'était là surtout qu'il formait ses nombreux disciples au chant, aux cérémonies, à l'administration des Sacrements. Ils reçurent cette invitation avec une sincère reconnaissance, s'y rendirent dès le dimanche suivant, et continuèrent ainsi jusqu'à la Septuagésime (4), où ils reprirent le cours de leurs missions. Durant tout ce temps, M. Bourdoise les exerçait fréquemment aux cérémonies, tant à l'église de Saint-Nicolas, qu'à celle des Bernardins(5). Ce fut lui qui leur enseigna ce qu'ils surent dans la suite sur cette matière ; du moins M. Olier, lui rappelant les soins qu'il

avait reçus de sa part, lui disait : « Vous nous avez donné les premières

» teintures de la cléricature ; et entre autres à ce

» pauvre novice qui vous écrit* (6). »

(4) Vie de M. Bourdoise, in-4°.

(5) Ibid. in-4°, p. 518, 520.

* NOTE 24, p. 263.

(6) Lettre de M. Olier, dans la Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 515.

XIX.

Intrigues de l'abbé de Saint-Cyran.

Mais cette bonne harmonie entre M. Bourdoise et ces ecclésiastiques faillit d'être rompue par les intrigues de

l'abbé de Saint-Cyran ; et il ne sera pas inutile de faire remarquer, à cette occasion, le premier motif de l'éloignement de M. Olier et des siens pour ce patriarche de la nouvelle secte. Ce fut son orgueil révoltant qui les éloigna peu à peu de sa personne ; car il osait bien, lorsqu'ils le visitaient séparément, témoigner un grand mépris pour le concile de Trente *, soutenir qu'il n'y avait plus d'Eglise, et que, depuis six siècles, personne que lui n'avait entendu le dogme de la grâce. M. de Bassancourt, M. de Foix, M. Brandon, et tous les autres ayant rompu tout commerce avec cet abbé, il s'efforça alors de séduire M. Bourdoise, et usa tour-à-tour de mille flatteries pour le gagner. Il paraît que celui-ci, peu familiarisé avec les matières de théologie, ne se tint pas assez en garde contre l'austérité hypocrite du sectaire : il écouta trop volontiers ses discours captieux, dit l'ancien auteur de sa Vie, et en eut même l'esprit un peu embarrassé (1). Pour l'éblouir, Saint-Cyran feignait sans doute de vouloir concerter avec lui les moyens d'arracher les scandales de l'Eglise, et de ramener dans le clergé la sévérité et la discipline des premiers temps. Mais à la fin M. Bourdoise reconnut le piège, et cessa de fréquenter cet abbé. Alors on usa d'un autre artifice. Les prétendus disciples de saint Augustin résolurent d'introduire, dans la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, un des disciples cachés du patriarche de la secte, pour qu'il y répandît secrètement le poison de l'erreur. M. Bourdoise n'aperçut pas d'abord ce nouveau stratagème ; mais M. Olier et ses amis l'ayant bientôt découvert, dans leurs visites à Saint-Nicolas, crurent devoir lui déclarer qu'ils seraient contraints de rompre tout commerce avec lui, s'il recevait ce sujet ; et M. Amelote, comme supérieur de la petite société, lui en écrivit en ces termes, le 4 octobre 1640, de Saint-Maur-les-Fossés : « Si

» vous gardez M. N.... à Saint-Nicolas, vous refroi-
» direz nos Messieurs ; et vous gâterez plus, en un

» jour, que vous n'aurez pu faire en beaucoup de
» temps. Vous savez avec quel soin il faut entretenir
» ces commencements.... Mais vous pouvez vous as-
» surer que nous sommes munis contre toutes
» sortes d'attaques, et résolus d'aimer la religion
» et l'Eglise. Vous savez comme je parle franche-
» ment.... Continuez-nous votre charité ; nous pro-
» fiterons de tout (1). » Cette lettre produisit sans doute
son effet (2) ; car M. Bourdoise continua de les instruire, et
de les exercer comme auparavant aux fonctions de leur
état. Il paraît qu'elle n'empêcha pas néanmoins ce faux
frère de séjourner quelque temps à Saint-Nicolas ; et ce fut
lui probablement qui pervertit un ecclésiastique de mérite
et de talents, attaché depuis huit ans à cette maison, dont il
semblait devoir être un jour et l'ornement et la gloire :
nous parlons de Claude Lancelot, qui se fit un nom dans les
lettres, et illustra même Port-Royal. Le perfide émissaire lui
fit envisager, comme une grâce singulière, l'honneur d'être
admis au nombre des disciples de Saint-Cyran (3) ; et il y
réussit si bien, que Lancelot ne revint jamais de son fol
enthousiasme. Après avoir tiré Lancelot de Saint-Nicolas,
cet abbé enleva Antoine Singlin à saint Vincent de Paul, et
s'attira encore Toussaint des Mares, qui commençait à se
faire, dans la chaire, une brillante réputation (4). Nous
aurons occasion de parler de ces deux derniers dans la
suite.

* NOTE 25, p. 263.

(1) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 677.

(1) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 678, 679.

(2) Vie du même, par le Père de la Cour, de la Compag. de Jésus, Ms. in-folio. Bibl. Mazarine. p. 194.

(3) Histoire de l'abbaye de Port-Royal, par Besoigne, t. IV, p. 44.

(4) Notice sur Port-Royal. par Petitot. — Recueil de mémoires, etc. t. XXXIII.

NOTES DU LIVRE SIXIÈME

ORIGINE DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-TOUTE-JOIE

NOTE 1, p. 209. — Cette chapelle, lieu ordinaire de pèlerinage pour M. Olier, lorsqu'il était à Clisson, est située à un quart de lieu nord-est de cette ville, sur la route de Gétigné. Dans ses Lettres Vendéennes, M. le vicomte Walsh en a rapporté l'origine sur un bruit populaire, qu'il ne garantit pas (1), et qui, en effet, n'est pas entièrement conforme à l'ancienne tradition du pays, attestée encore aujourd'hui par les habitants de Clisson, les plus instruits et les plus graves. Leur relation, que nous mettons ici, pourra servir comme de correctif à ce passage des Lettres Vendéennes. Ils disent donc qu'Olivier de Clisson, père du connétable, revenant de visiter ses terres, et se trouvant dans l'endroit même où la chapelle est bâtie, fut abordé par un messager, qui lui annonça à la fois deux bonnes nouvelles : la naissance de son fils, dans la suite connétable, et la défaite des Anglais qu'il n'aimait pas ; et ils ajoutent que, dans les transports de sa joie, il promit de bâtir, dans ce lieu même, à l'honneur de la sainte Vierge, une chapelle, qui fut appelée depuis Notre-Dame-de-Toute-Joie.

(1) Tome II, Lett. XXXIV, in-12. 1826,p. 219.

(2) Ibid. p. 221, 222.

Elle devint un lieu de pèlerinage pour les environs, et, avant la Révolution, treize ou quatorze paroisses s'y

rendaient, en procession, en différents temps de l'année. Mais durant les désastres de la Vendée, elle eut le même sort que tant d'autres monuments, elle fut livrée aux flammes. Quoiqu'il n'en restât alors que les murs, on ne laissait pas d'y aller prier ; et une pieuse fille, appelée Jeanne Favrot, par un mouvement extraordinaire de dévotion, entreprit de mendier pour avoir de quoi la rebâtir. Pendant plusieurs années, on la vit assise auprès des restes de cet édifice, tendre la main aux passants ; elle y filait sa quenouille et chantait des complaints (2), surtout les jours de foires et de marchés. Plusieurs se moquèrent de son entreprise, d'autres la chargeaient d'injures ; mais elle, sans se rebuter, continua sa quête, qui, d'abord, ne lui rapportait guère que des liards. Après que le calme eut été rendu à la Bretagne, elle alla, une petite image de la sainte Vierge à la main, intéresser la piété publique à Clisson et dans les lieux environnants. Les uns lui donnèrent du bois, d'autres de l'argent ; plusieurs personnes aisées ouvrirent enfin leur bourse, et la chapelle fut rétablie. Aujourd'hui elle est célèbre encore par la dévotion des fidèles.

SUR LA RÉCEPTION FAITE A M. OLIER AU MONASTÈRE DE LA RÉGRIPPIÈRE

NOTE 2, page 210. — Le monastère de la Régrippière, ainsi appelé de la forêt où il fut bâti, a été l'origine du bourg qui s'est formé tout auprès, et auquel il a donné son nom. Quoique le couvent soit détruit aujourd'hui, le souvenir de M. Olier est encore vivant parmi les habitants du lieu. Nous joindrons ici quelques particularités que l'on y raconte de la première réception faite au serviteur de DIEU, en 1638.

« Lorsque M. Olier se présenta au couvent, sur la fin du jour, les deux Soeurs converses qui le reçurent à la porte, le voyant à pied, couvert de poussière et pauvrement vêtu, entrèrent d'abord en quelque défiance ; du moins, au lieu

de lui donner l'hospitalité qu'il leur demandait très-humblement, elles l'engagèrent à se retirer dans une hôtellerie qu'elles lui indiquèrent dans le bourg. Sans se rebuter d'un accueil si peu attendu, il pria ces filles de lui procurer l'honneur de parler à la Prieure. Il espérait la trouver plus favorable ; mais celle-ci entrant dans les mêmes sentiments, le renvoya avec des paroles dures, quoiqu'il ne demandât que du pain noir, de l'eau, et le plus pauvre gîte pour y passer la nuit. Contraint de se retirer, il remarqua, en regagnant la porte, un appentis de bois, où étaient logées quelques poules, et demanda avec beaucoup d'humilité et d'instances aux portières de lui permettre au moins de revenir pour passer la nuit sous ce hangar. Il sortit donc, et ayant reçu par charité d'un des habitants du village un peu de pain, il revint au couvent ; et, soit par compassion, soit par respect pour la vertu qu'elles avaient cru remarquer dans cet étranger, elles lui permirent de se retirer dans ce triste réduit sans prévenir néanmoins les Religieuses (1). »

(1) Notice Ms. sur la Régrippière, par M. Coüée, ancien curé de ce lieu.

(2) Histoire de l'Eglise, par l'abbé Choisy, I. X, p 459.

VOEU DE LOUIS XIII A NOTRE-DAME DE LORETTE

NOTE 3, p. 215. — Louis XIII, en exécution du vœu qu'il avait fait à Notre-Dame honorée à Lorette, envoya dans ce

sanctuaire un ange d'argent, qui présentait à la sainte Vierge un petit enfant d'or. Il offrit aussi deux couronnes garnies de diamants (2), estimées soixante-quinze mille écus. On en mit une sur la tête de la sainte Vierge et l'autre sur celle de l'Enfant JÉSUS. La première portait cette inscription. bien digne de la piété d'un roi très-chrétien :

Tu caput ante méum cinxisti, Virgo, coroná,
Nune caput ecce teget corona tuum.

On avait gravé sur la petite :

Christus dedit mihi,
Christo reddo coronam (1).

(1) Description de Lorette. An-cône, 1742,p. 60.

(2) Choisy, ibid.

Le pape, à qui on montra ces présents, les bénit avant qu'on les portât à Lorette (2). On voyait autrefois à Issy, dans la chapelle de la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice, bâtie sur le modèle de celle de Lorette, une représentation de ce vœu. L'ange, placé dans la sainte

Camine, au côté de l'épître et à la hauteur de la naissance du treillis, avait les ailes éployées, et le visage tourné vers la statue de la sainte Vierge, à qui il présentait un petit enfant.

NOTE 4, p. 216. — La maladie, qui retint M. Olier en Bretagne en 1638, ne lui procura pas seulement le moyen d'affermir la réforme de la Régrippière ; elle lui valut à lui-même un autre avantage : « Je dirai ici, rapporte-t-il, comment notre bon Maître, qui voulait me réduire à aller à pied, m'ôta tout d'un coup, par une maladie qui me prit le jour de la Nativité de ma bonne Maîtresse 1638, une incommodité qui m'eût empêché tout-à-fait de marcher, à cause d'un mal que j'avais au pied, qui ne pouvait se guérir qu'avec des incisions, et dont la guérison eût encore été bien incertaine. Je ne croyais même pas que ma mère ni les miens eussent souffert que je me fusse exposé au danger d'être estropié. Notre bon Maître y mit la main lui-même et me guérit sans fer par cette maladie (3). »

(3) Copie des Mém.deM.Olier, t. III, p. 241.

(4) Vie de la M. de Bressand, p 10, 13, 14, 16.

LA MÈRE DE BRESSAND ET LA SOEUR BOUFARD

NOTE 5, p. 216. — On aura fait l'éloge de la Mère de Bressand, en disant que saint François de Sales, dans une de ses lettres, l'appelle une rare fille, et que sainte Chantal avait coutume de dire qu'elle était en état d'opérer toute

sorte de biens : son âme étant un pont bien fort sur lequel avaient passé toute sorte de mortifications et d'épreuves (4). Un des amis de M. Olier, dont nous parlerons dans la suite, a fait le portrait de la Mère de Bressand en ces termes : » Je reconnus d'abord en elle beaucoup de lumières, un

» recueillement et une modestie angélique, sans aucune
» attache à sa volonté, quoique son naturel fût fort actif,
» vif et prompt. Sa vertu dominante était l'humilité. Elle ne
» parlait guère d'elle-même et de son intérieur sans larmes ;

» et souvent elle était de même dans l'oraison. J'ai vu peu
» de nos Sœurs employées dans la conduite, qui aient eu
» tant de bénédictions qu'elle, et qui tournassent avec plus
» de facilité les âmes vers DIEU (1). » Quoiqu'elle eût brûlé toutes les lettres de M. Olier qu'elle avait entre les mains, on en conserve encore vingt-trois (2), et parmi les lettres imprimées du serviteur de DIEU, les lettres CXI et CLVIII^e ont été adressées à cette Religieuse (3).

(1) Vie de la Mère de Bressand, ibid. p. 56.

(2) IV^e classe. p. 277, et suiv.

(3) Vie de la Mère de Bressand, p. 134.

(4) Lettres aut. de M. Olier, p. 275.

(5) Lettres autographes de M. Olier, p. 224.

(6) Vie de la Sœur Marie Michel Boufard, in-8°.
Nantes, 1700.

NOTE 6, p. 218. — Il paraît qu'après le retour de M. Olier, de Bretagne à Paris, la Sœur Boufard, qui n'eut pas toujours des directeurs qui comprissent son état, craignit d'être dans une voie fausse, et en écrivit à M. Olier.
« Quant à la

» crainte que vous me témoignez d'avoir été trompée, lui
» répondait-il, vous devez croire que vous méritiez bien de
» l'être, et néanmoins vous devez marcher en confiance
avec

» DIEU... Abandonnez-vous à lui, ma très-chère fille, sans
» tant examiner sa conduite. Marchez avec lui en
simplicité

» et confiance ; une fille doit ainsi vivre avec son père. De-
» meurez tout en lui, vous reposant sans soucis sur son
» cœur paternel. Que nous sommes heureux, ma chère
fille,

» de nous nommer et d'être les enfants de ce Père. Qu'il

soit

» béni, loué, adoré et aimé de toute créature à jamais !
» qu'heureuse est l'âme qui le peut continuellement aimer,
» et malheureuse celle qui méprise cette facilité qui nous
» est offerte, et s'y rend infidèle ! Ma très-chère fille,
aimez

» donc, louez et adorez cet unique objet des esprits et des
» cœurs (4). » La Sœur Boufard, frappée de l'édification
que répandaient dans la ville de Nantes les Religieuses de
la Visitation, demanda d'être reçue dans leur communauté
en qualité de sœur domestique. M. Olier, pour favoriser son
pieux dessein, écrivait à la Mère de Bressand, alors Supé-
rieure de cette maison : « J'ajoute encore ce petit mot à la-
» hâte pour satisfaire à une pensée qui m'est venue, c'est
» que je ferai volontiers 200 livres d'aumône à la petite
» sœur Boufard pour son entrée chez vous, et même
davan-

» tage, s'il plaît à la Providence me l'inspirer (5). » Elle
entra, en effet, à la Visitation, mais, ses forces ne
répondant pas à son courage, elle fut obligée d'en sortir.
Elle y rentra néanmoins dans la suite à l'âge de cinquante-
un ans, et y mourut en odeur de sainteté, âgée de quatre-
vingt-sept ans (6). L'auteur de sa Vie nous apprend que
dans les lettres imprimées de M. Olier, il y en a quelques-
unes de celles qu'il avait adressées à la Sœur Boufard (1),
mais qui ne portent pas de nom.

(1) Ibid. p. 39. — Vies des Saints de Bretagne. t. v,
p. 303.

NOTE 7, p. 220. — M. Olier écrivait fréquemment de Clisson et de Nantes à la Sœur de Vauldray, et ne négligeait rien pour la faire avancer dans la voie du renoncement, qui est l'âme de la vie religieuse. Comme, dans les commencements de sa conversion, elle avait quelque répugnance à quitter son argenterie, il lui écrivit : « Ma très-chère fille,

» ne manquez pas tous les jours à mourir à votre sens ; car
» vous y êtes bien attachée ; et si vous ne faites la guerre
» continuellement à ce cruel ennemi, vous serez toujours
» sensuelle, et, enfin, accablée par lui. Vous me faites bien
» compassion quand vous me mandez la difficulté que vous
» avez à quitter l'argent et à embrasser la vileté de l'étain
» ou de tout autre métal ; car l'amour est, hélas ! bien petit
» dans votre cœur. Aujourd'hui j'ai dîné chez les révérends
» Pères Chartreux, où l'on m'a donné une cuillère d'étain
» assez noire, qui m'a fait ressouvenir de vous ; mais je
n'ai

» rien trouvé là de dégoûtant. Je prie DIEU qu'il vous
donne

» la force à vous surmonter ; car ces vertus faibles et à
demi

» établies lâchent souvent le pied, et tournent en arrière
(2). » Non content de donner aux Religieuses de la Régrippière des marques de cette ardente charité pour leur salut, M. Olier l'étendit encore à quelques enfants, chargés, dans les dehors du monastère, des soins les plus grossiers, et, particulièrement, à un petit garçon à qui était confiée la garde de la basse-cour. Il avait eu occasion de connaître cet enfant pendant qu'il était logé dans l'humble réduit où nous l'avons vu se retirer. Par reconnaissance pour le bon accueil qu'il en avait reçu, ou par un effet de son zèle pour la jeunesse, qui le portait à avoir toujours des enfants auprès de lui pour les former à la vertu et aux lettres (3), il désira, durant son séjour en Bretagne, avoir celui dont nous parlons, ainsi qu'un autre, qu'il avait pareillement

connu à la Régrippière. Peut-être voulait-il les confier à quelqu'un des curés dépendants de ses bénéfices, dont l'un, qu'il appelle la perle des pasteurs (4), établit, peu après, un séminaire de jeunes enfants. Quoi qu'il en soit, il écrivait familièrement à la Sœur de Vauldray : « Je vous supplie

» de me faire la charité de m'envoyer le petit écuyer de la
» noblesse de votre basse-cour, si sa fièvre l'a quitté ; j'es-
» père que cet enfant sera bien docile (5). » Cette fièvre était sans doute la maladie épidémique qui régnait alors dans le pays.

(2) Lettres autographes de M. Olier, p. 345.

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 261.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 179.

(5) Lettres autographes de M. Olier, p. 245,

NOTE 8, p. 221. — Le Père de Condren songeant toujours à la formation d'une société uniquement vouée au clergé ; il ne fut pas d'avis que M. Olier dirigeât habituellement les

Religieuses de la Régrippière, et voulut qu'il se contentât de leur écrire quelquefois dans l'année. Cette résolution était de nature à affliger beaucoup ces bonnes filles, surtout la Sœur de Vauldray, qui regardait les conseils de M. Olier comme un appui nécessaire à son salut. Pour la préparer à cette nouvelle et la consoler, M. Olier lui écrivit la lettre suivante : « Quoique sainte Thérèse ait pleuré le départ de

» son directeur, sans que le Fils de DIEU le trouvât mauvais,

» lui témoignant qu'on ne devait pas moins aux médecins
» de l'âme qu'à celui du corps, dont on peut légitimement
» regretter l'absence ; toutefois, dans la partie supérieure
» de son esprit, elle était satisfaite du bon plaisir de DIEU,
» et s'accusait elle-même de ses larmes en se plaignant à
» son Epoux. Faites-en de même, ma très-chère fille, et ne
» doutez pas que cette pauvre créature, demeurant
séparée

» de vous, vous ne receviez davantage que si elle vous était
» présente. JÉSUS, votre époux, ne sera pas moins présent
» à votre âme, il le sera même bien davantage, puisqu'il
» ôte d'auprès de vous celui qui vous le représentait et
» suppléait à ses conseils. C'est à lui de combler
maintenant

» ce vide, et de vous récompenser de ce sacrifice avec
» une abondance d'époux. Abandonnez-moi donc tout à
» lui, demandez-lui qu'il me conduise où il voudra, qu'il
» dispose de moi selon son bon plaisir, et protestez-lui que
» votre volonté est satisfaite de la sienne : que vous ne
» voulez d'abord que lui, et ensuite en lui seul ce qui lui
» plaira davantage. Je vous dis ceci pour vous porter à ne
» vouloir rien que JÉSUS, et à vous mettre dans la
disposition

» où il veut voir ses épouses : ayez pour lui un amour pur,
» aimant JÉSUS sans mélange des créatures, un amour ar-
» dent qui vous porte vivement et fortement à faire pour

lui

» toutes vos actions sans lâcheté ni retardement, un amour
» actuel, c'est-à-dire, renouvelant les actes de l'amour le
» plus souvent que vous pourrez (3). »

(3) Lettres aut. de M. Olier, p. 349 et suiv.

Cette lettre ne fit pas sur l'esprit de la Sœur de Vauldray toute l'impression que M. Olier aurait pu désirer ; voyant que cette âme encore faible, et qui avait besoin de ménagements, ne pouvait pas s'adresser sans de grandes répugnances aux directeurs qu'il lui avait assignés avant son départ de la Régrippière, il écrivit à la Mère de Bressand qui portait le plus vif intérêt à cette communauté :

« Si

» ma Sœur de Vauldray n'est pas disposée à s'adresser à
» M. Basseline, M. de la Dauversière lui procurera, s'il est
» possible, le R. P. Chauveau, jésuite... Je serais bien
» aise que vous vîssiez le R. Père lecteur des Capucins, s'il
» est encore à Nantes. Il me paraissait très-grand serviteur
» de DIEU, et il eût pu être beaucoup utile à notre pauvre
» fille, si elle n'eût cherché que la solide vertu. Mais quand
» on n'est pas bien détrompé de la vanité du siècle, on
» cherche de l'éclat dans la vertu aussi bien qu'en autre
» chose ; et, ordinairement, il y a de la fausseté. Notre-Sei-
» gneur ne porte pas cet éclat avec lui, et ne le met pas

aussi

» dans ses vrais serviteurs. Il y met bien de la force pour
» toucher et convertir ; mais peu d'éclat, d'extérieur et
d'ap-

»arence. Le royaume de Dieu ne vient point avec
observation,

» dit Notre-Seigneur. C'est ce qui abuse nos pauvres filles ;

» car sous ombre que je ne leur ai pas mis en face des per-
» sonnes de grand extérieur, ou qui, sous un extérieur fort
» humble, ne font point d'actions et de discours éclatants,
» elles ne prennent point en eux la croyance qu'elles de-
» vraient avoir, et cela est abus et tromperie (1).

(1) Lettres aut. de M. Olier, p. 313.

Le 11 mars, il écrivit à la Sœur de Vauldray elle-même ; et après l'avoir encouragée à servir DIEU avec un entier dégagement de toute consolation, il lui dit de s'adresser au Père Chauveau, lui faisant remarquer que l'abbesse de Fontevrault avait ratifié ce choix ⁴³ (2). Mais la Sœur de Vauldray étant tombée dans de grandes obscurités de conscience sous la conduite de ce nouveau directeur, le Père de Condren, qui craignait de la mettre à une trop rude épreuve, ordonna à M. Olier d'en reprendre la direction. Ce dernier écrivait à la Mère de Bressand : « Le Père général, quoique

» j'eusse destiné la Sœur de Vauldray au R. P. Chau-
» veau, m'a ordonné d'en reprendre le soin, crainte de la
» brouiller, comme cela était arrivé déjà. Elle m'en avait
» fait jusqu'ici de continuelles instances, et d'ailleurs les
» soins et l'application que DIEU m'inspire de donner à
son

» âme ne sont point petits. Je pense qu'à la fin vous aurez
» dit vrai en m'assurant que j'en dois répondre à DIEU.
Cela

» me sera aisé si elle continue ; j'en dirai autant de vous,
» ma pauvre fille (3). »

(2)Ibid.p. 339.

(3) Lettre aut. de M. Olier, p. 316, 317.

CHARITÉ DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION

NOTE 9, p. 222. — Durant son séjour au monastère de la Visitation à Nantes, M. Olier crut retrouver, dans les soins qui lui furent prodigués, la charité si pure et si généreuse que lui avaient témoignée, dans une semblable occasion, les Dominicaines de Langeac, dignes héritières de l'esprit de la Mère Agnès (1) ; et ce fut, sans doute, pour marquer sa reconnaissance, qu'il donna au monastère de la Visitation un calice et une lampe d'argent qu'on y conservait autrefois (2). Après son retour à Paris, il écrivait à la Mère de Bressand : « Mandez-moi à quoi je vous serai utile ; car je

» dois vous servir de tout mon possible, après les obligations que j'ai à votre très-chère maison, et à vous en particulier, qui avez fait une charité à un pauvre serviteur de DIEU, qui doit s'en ressentir tout autant qu'il vivra. » DIEU sait combien le souvenir de ce séjour m'est encore » doux, et le sera, comme je pense, toujours (3). » Ces saintes filles, dignes héritières de l'aimable charité de leur bien- heureux fondateur, non contentes de prier pour la santé de M. Olier, eurent encore l'attention, pour en accélérer le ré- tablissement, de lui envoyer plusieurs fois des présents de leur façon. Il était trop jaloux de se mortifier pour aimer à recevoir à l'avenir. « Je vous remercie de votre présent,

» écrivait-il, vous avez toujours trop soin de ce corps.
Faites

» mes excuses à notre révérende Mère de ce que je ne lui
» écris ; je ne laisse pas de la remercier de ses dignes pré-
» sents ; mais à la charge, s'il lui plaît, que cela ne sera
plus.

» Toute la communauté aussi me favorise trop, et ce sera à
» elle que je serai redevable de la santé et non à autre
chose.

» Ses prières seront plus efficaces que ce que vous m'avez
» envoyé, quoique, pour un autre, et en soi-même, ce soit
» très-excellent (4). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 136.

(2) Pièce Ms. envoyée de Nantes à M. Emery.

(3) Lettres aut. de M. Olier, p. 203.

(4) Lettres aut. de M. Olier, p. 300 et alibi.

POSSESSION DE LOUDUN

NOTE 10, p. 223. — La publicité qu'on donna, mal à propos, aux exorcismes des Ursulines de Loudun, y attirait la foule comme à un spectacle, et chacun en raisonnait à sa façon, ainsi qu'on a fait depuis. Les mécontents, par la haine qu'ils portaient au cardinal de Richelieu, ne virent dans cette possession qu'une intrigue de cour, ménagée adroitement, pour pallier aux yeux du peuple la vengeance cruelle et atroce de ce puissant ministre, qui, disaient-ils, avait fait expirer dans les flammes le curé de Loudun, auteur, non d'une vraie possession, mais d'une chanson satirique contre sa personne. Le roi voulut se faire instruire de cette affaire fameuse, et, en conséquence, on envoya à Loudun des hommes très-exercés dans la conduite des âmes, pour informer sur la nature de la possession. De ce nombre fut M. Picoté, l'un des compagnons de M. Olier, qui contribua beaucoup à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, et que nous ferons connaître dans la suite de cet ouvrage. Il alla à Loudun en doutant que cette possession fût réelle ; et, après l'examen, il demeura si convaincu de sa vérité qu'il dit : « Je ne doute plus que le démon seul n'en soit l'auteur, non moins que des épreuves du saint homme Job (1). » Ce fut aussi l'avis de M. Meyster, envoyé de son côté à Loudun par l'évêque de Saintes ; et ce qui se passa, lorsqu'il était présent aux exorcismes, montre la haute réputation que ce célèbre missionnaire s'était acquise, et la dévotion extraordinaire qu'il avait envers la Mère de DIEU, au crédit de laquelle il devait sa conversion et sa persévérance (2). On rapporte encore que M. de Foix étant présent à ces exorcismes, le démon, après lui avoir reproché son humilité et son amour pour les pauvres, déclara que cet ecclésiastique avait de grandes obligations à saint Joseph, par le crédit duquel il avait obtenu bien des grâces, pour lui, et pour les autres qui devaient se sanctifier, par ses soins (3).

(1) Vie Ms. de M. Picoté. Ms.de la Bibl. du Roi, p. 50 et suiv.

(2) Lettre originale de M. Meyster à l'Evêque de Saintes, parmi celles du Père Amelote.

(3) Vie des quatre Evêques engagés dans la cause de Port-Boy. in-12, 1756, t. II, p. 118.

CLAUDE BERNARD (DIT LE PAUVRE PRÊTRE)
mort à Paris le 23 Mars 1641 à l'âge de 53



(4) Mémoires de M. du Ferrier, p. 252.

LE PÈRE BERNARD

NOTE 11, p. 223. — Le jour même de son arrivée à Paris, M. de Quériotet rencontra le Père Bernard d'une manière assez singulière. Le récit que M. du Ferrier fait de cette rencontre est tout-à-fait conforme au caractère du Père

Bernard, qui était, dit-on, un fort grand parleur. « M. Bernard

» m'ayant rencontré, me dit avec son humeur extraordinaire,

» qu'il voulait me faire part d'une rencontre assez plaisante

» qu'il avait eue le même jour. Comme j'allais, dit-il, du

» côté des Chartreux, j'ai vu venir à ma rencontre un homme

» à pied, tout couvert de poussière, avec une soutane re-

» troussée, d'une assez mauvaise mine, qui m'a demandé si

» je saurais lui dire où loge un certain M. Bernard, autre-

» ment dit le pauvre prêtre. Je lui ai demandé s'il le connais-

» sait, et ce qu'il avait à faire avec lui. Je viens, dit-il, pour

» le connaître, parce qu'on m'a dit qu'il était homme de bien

» et un peu fou. Me trouvant surpris de ce discours. Je ne

» sais, lui ai-je répondu, si vous êtes guère plus sage que

» lui. Peut-être est-ce vous, continuait-il, à qui je parle ?

» Oui, c'est moi, dis-je : là-dessus, il m'a étroitement em-

» brassé, me disant : Je suis Quériolet, je viens exprès de

» Bretagne pour avoir la consolation de vous voir. J'en ai

» fait de même, le connaissant par sa réputation depuis qu'il

» a été converti à Loudun par le ministère du démon qui

» possédait les Religieuses (4). » M. de Quériolet, en disant que le Père Bernard était un peu fou, parlait, selon l'opinion vulgaire, comme l'indiquent ces paroles de M. Godeau, évêque de Vence : « Le bon M. Bernard n'avait point de

» science éclatante ; son zèle paraissait indiscret plutôt que

» prudent en beaucoup d'occasions, ses discours publics

» semblaient ridicules, on trouvait mille choses à redire à

» sa conduite... Cependant son sort est entre les Saints...
» Voilà que les sages, les doctes et les plus prudents con-
» fessent qu'il a trouvé le chemin de la vie (1). »

(1) Lettres de M. Godeau, Evêque de Vence. Lettre
50, p.174.

CONVERSION DE M. DE QUÉRIOLET

NOTE 12, p. 223. — Les personnes jalouses de connaître tout ce qui peut inspirer une vive confiance en Marie, nous permettront de faire ici une courte digression pour rappeler un trait ignoré jusqu'à ce jour, et bien propre à montrer son amour et sa puissance. D'ailleurs nous suppléerons en quelque sorte, par là, à une lacune que le dernier des historiens de M. de Quériolet a regretté de ne pouvoir remplir. » Il eut à Paris, dit-il, des conférences particulières

» avec le Père de Condren et saint Vincent de Paul, mais
» ses historiens ne nous en ont pas conservé le détail (3). »
— » Voici, en abrégé, rapporte M. du Ferrier, ce que M. de
» Quériolet nous dit en nous faisant le récit de sa conver-
» sion. Vous resterez d'accord, Messieurs, après avoir eu
» connaissance de mes crimes effroyables, que je suis un
» exemple de la plus extraordinaire miséricorde de DIEU.
» J'ai passé ma vie jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, dans la
» pratique de toutes sortes d'abominations, et dans la pro-
» fanation des sacrements que je recevais pour paraître ca-
» tholique et vertueux. Après quelques années, je me trou-
» vai saisi d'une haine si étrange contre la personne de
» JÉSUS-CHRIST, que je sortis du royaume pour aller à Con-
» stantinople me faire turc. J'avais appris qu'un chiaoux du

» grand Seigneur était à Vienne pour négocier quelques
» affaires avec l'Empereur : je fis diligence afin de l'accom-
» pagner à son retour ; mais l'infinie miséricorde de DIEU
en
» disposa autrement, quoique ma malice l'eût de nouveau
» horriblement méprisée, comme je vais vous dire. Traver-
» sant une forêt d'Allemagne, je tombai la nuit entre les
» mains de voleurs qui tuèrent d'abord deux hommes que
je
» menais ; me voyant moi-même couvert de leurs feux, je
fis
» alors le vœu d'aller à Notre-Dame de Liesse, si DIEU me
» garantissait de ce danger. Il m'en garantit en effet. Mais
» hélas... je continuai mon impie résolution, et me hâtai
» pour joindre le chiaoux que je ne trouvais plus à Vienne.
» Dans l'espérance de l'atteindre, car il n'y avait qu'un
jour
» qu'il était parti, je pris un bateau sur le Danube, et le
» suivis jusqu'à la frontière de Hongrie, où on m'arrêta, ne
» m'étant point muni de passeport.

(3)Collet, Vie de saint Vihcent de Paul, t. I, p.282.

M DE QUERIOLET
Prêtre et Conseiller au Parlement de Rennes mort en Bretagne
le 8 8^{bre} 1660, âge de 58 ans
(Tiré du Portrait



» Je descendis à Venise, à cause des commodités fréquentes

» qu'on y rencontre pour Constantinople, et je m'enrôlai
» pour soldat de cette république dans la garnison de Malamoque, d'où partent les vaisseaux. Mais DIEU permit
» que, durant six semaines, il n'en sortît aucun du port, et,
» dans l'ennui où j'en étais, je quittai la garnison sans congé

» pour revenir en France ; ne considérant pas le péril que
» je courais en désertant. Lorsque je fus à Paris, on m'ap-

» prit la mort de mon père, que l'affliction de mon malheur
» reux voyage avait sans doute avancée. Alors je me fis
» huguenot par intérêt, et comme je n'avais aucune religion,

» et que ma famille m'offrait des avantages pour me ramener à l'Eglise, je me refis aussi catholique. Je continuai
» mes communions sacrilèges avec une débauche épouvantable. L'excès du vin, quoique je ne m'enivrâsse pas, me
» jetait aussi dans une humeur si fâcheuse que j'eus beaucoup de querelles ; j'avais une soif continuelle du sang
» humain, et je tuai plusieurs personnes en rencontre et en duel ; et, pour me mettre à couvert de la justice, j'achetai
» une charge de conseiller au parlement de Rennes, quoique

» je n'eusse aucune connaissance du droit.

» Pendant ces désordres abominables, DIEU me préserva
» deux fois de la mort ; mais je n'en devenais que plus furieux

» et plus impie. Ainsi, dans l'une de ces circonstances, après

» d'horribles blasphèmes que j'avais vomis contre DIEU, la foudre tomba sur ma chambre pendant que je dormais,
» et en emporta le couvert et le plancher, et même le ciel de mon lit, en sorte que je me sentis couvert d'une ondée
» de pluie qui accompagna le tonnerre : je me mis à blasphémer de nouveau, défiant le tonnerre et celui qui l'avait

» lancé. Il me revint cependant quelques remords, et j'eus la pensée de me convertir ; j'allai même prier les Char-
» treux de me recevoir dans leur Ordre ; mais le troisième jour, je les quittai sans leur dire adieu ; et dès lors, je
» devins absolument athée, étant persuadé qu'il n'y avait
» ni DIEU, ni Paradis, ni Enfer, ni Démons (1). »

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 253 et suiv.

M. de Quériolet en était venu à cette affreuse extrémité c lorsqu'il se rendit à Loudun. Dans le voyage, il avait entendu parler des possessions de cette ville, qu'il regardait, selon son expression, comme des supercheries de bohémiennes, ne croyant pas même à l'existence des démons ; et il y alla, par amusement, comme s'il fût allé à une vraie comédie. Mais la miséricorde divine l'y conduisait pour le terrasser et le convertir. Il s'était approché de très près afin d'être témoin de l'exorcisme ; lorsque la possédée, qu'on exorcisait alors, se tournant vers lui, le démon par la bouche de cette fille, se mit à vomir d'effroyables blasphèmes contre DIEU, l'accusant d'injustices, de ce qu'après avoir réprouvé tant d'anges pour un seul péché, il voulait faire miséricorde au plus méchant des hommes, qui en avait comme une infinité de bien plus horribles ; et de ce qu'il lui avait arraché des mains ce misérable, ce blasphémateur, cet athée, lorsqu'il fit à Notre-Dame de Liesse cc vœu qu'il n'avait jamais accompli, et quoiqu'il fût indigne des bienfaits de cette Vierge.

Ce reproche d'avoir violé un vœu, dont M. de Quériolet n'avait jamais parlé à personne, plus formidable que la foudre, brisa sur-le-champ la dureté jusqu'alors invincible de ce cœur. Abîmé dans un océan d'amertume, il gagna une chapelle voisine, et là, tombant la face contre terre, il donna un libre cours à ses pleurs. On crut qu'il était malade, on voulut le relever ; mais ses larmes firent connaître la nature de son mal. Après avoir passé la nuit prosterné sur le pavé de sa chambre, en l'arrosant sans cesse de ses larmes, il fit le lendemain sa confession générale ; et, commençant sa nouvelle vie par le pèlerinage

voué à Notre-Dame de Liesse, il renvoya d'abord ses domestiques, donna aux pauvres tout ce qu'il avait avec lui, se revêtit lui-même de l'habit d'un pauvre, et fit tout le voyage nu-pieds, nu-tête, demandant l'aumône et pleurant sans cesse ses péchés. De Liesse, il alla de la même manière à la Sainte-Baume, en Provence, afin d'obtenir, par l'intercession de sainte Madeleine, quelque part de son esprit de pénitence et de son amour pour JÉSUS-CHRIST. Il revint à Rennes dans le même état, et persévéra jusqu'à la mort dans la rigueur de sa pénitence et de ses humiliations, s'étant condamné à ne jamais regarder que la terre, faisant huit ou dix heures d'oraison par jour, et ne prenant presque aucune nourriture depuis le jeudi à midi jusqu'au dimanche à la même heure (1).

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 253 et suiv.

ÉLOGE DE M. BOURDOISE

NOTE 13, p. 224. — Elogia viri religiosi D. Bourdoise.

Hic fuit Elias more, et clamore Joannes,

Ore Nathan, curâ Paulus, amorc Petrus.

Hic fuit Elias more, quia zelo zelatus est pro Domino Deo exercituum ;

Et clamore Joannes, quia non timuit à facie potentum, et dedit Dominus verbum suum in ore ejus ;

Ore Nathan : aperuit enim os suum in parabolis, et sine parabolis non loquebatur ad eos ;

Curâ Paulus : instantia siquidem quotidiana et sollicitudo omnium Ecclesiarum fuere partes illius ;

Amore Petrus ; non enim oves tantum, sed et agnos verbo et exemplo pavit in innocentia cordis sui (2).

(2) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 1059.

NOTE 14, p. 222. — La vie manuscrite de M. Bourdoise, in-4°, suppose, pag. 486 et 1046, que cette rencontre avait eu lieu l'année 1637 au plus tard, tandis que le manuscrit in-folio la rapporte à l'an 1639. Cette dernière date nous paraît être la véritable ; au reste, celle de 1637 est insoutenable pour plusieurs raisons, entre autres parce qu'elle suppose que M. du Ferrier aurait demandé à dire la sainte Messe, cette même année, à Saint-Nicolas, tandis qu'il ne la dit, la première fois, que le jour de l'Ascension de l'année suivante, 1638 (1).

(1) Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de Ste - Geneviève, p. 43. — Bibl. nat. p. 47.

NOTE 15, p. 226. — M. Bourdoise alla un jour, par dévotion, visiter l'église de l'abbaye de Saint-Denis avec trois ecclésiastiques de la petite société du Père de Condren, M. Brandon, M. Amelote et M. Barrault, et le trait qui arriva dans cette rencontre confirme encore ce que nous avons remarqué de la trempe de son zèle et de son esprit. « Ayant

» aperçu dans la sacristie, dit son historien, un homme en
» habit et en manteau court, botté et éperonné, qui confessait

» un prêtre revêtu de l'aube et de l'étole, il envoya chercher,

» sur-le-champ, le révérend Père Prieur de l'abbaye ; et sitôt

» que celui-ci fut arrivé : Mon Père, lui dit-il, venez voir,

» venez voir un soldat qui confesse un prêtre. Cette remon-
» trance eut son effet, car sur-le-champ le Prieur défendit
» sévèrement au Religieux sacristain de souffrir jamais de
» pareils abus (2). »

(2) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 1046.

NOTE 16, p. 227. — Pendant que M. Olier et les coopérateurs de son zèle étaient chez la présidente de Herse, M. Bourdoise fit à un Official qui vint le visiter, une remontrance de sa façon, qui produisit les plus heureux résultats ; nous laisserons encore ici parler son historien.

« Cet Official

» était en habit, dit-il, avec des moustaches et de grands
» cheveux, selon la coutume des prêtres de ce temps. M.

» Bourdoise voyant qu'il se raillait de l'extérieur de M. Olier

» et de ses compagnons, qui étaient en effet dans toutes les

» formes, il l'entreprit à son tour ; et, après une bonne ves-

» perie qu'il lui fit devant tout le monde, il lui prouva si

» solidement l'obligation qu'il avait lui-même d'imiter ceux

» dont il se raillait, que, sur l'heure, l'Official se fit faire la

» couronne, les cheveux, coupa ses moustaches et prit une

» soutane. Un autre chanoine de la même cathédrale, qui y

» occupait la dignité de chantre, et avait accompagné l'Of-

» ficial, convaincu par les mêmes raisons, en fit autant, avec

» résolution de vivre à l'avenir d'une manière beaucoup plus

» ecclésiastique qu'ils n'avaient fait l'un et l'autre jusqu'a-

» lors (3). »

(3) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 1034.

Un jour que les missionnaires étaient à table, M. Bourdoise leur fit une question d'abord assez singulière, mais dont le dénouement fut aussi honorable aux missionnaires, qu'agréable aux pauvres villageois accourus de loin pour entendre leurs discours. A peine avait-on servi le premier plat, qu'il s'avisa de demander si ces Messieurs, qui avaient prêché avec tant de force et de zèle, avaient fait chacun leur sermon : on lui répondit que la question ne pouvait pas être douteuse. « C'est de quoi je doute encore, répliqua M.

» Bourdoise, je voudrais bien m'en assurer par les effets.
» Nous avons déjà pris une partie de notre réfection, et il
» y a ici une infinité de pauvres paysans, venus de huit ou
» dix lieues pour vous entendre, qui n'ont pas même un
» morceau de pain. Ils sont en danger de tomber de défail-
» lance en retournant chez eux. Messieurs, croyez-moi,
» faisons votre sermon ; donnons-leur le reste de notre
dîner
» et nous contentons d'un peu de dessert. » La proposition fut adoptée et exécutée sur-le-champ (1).

(1) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 488.

NOTE 17, p. 227. — Durant la mission d'Illiers, au diocèse de Chartres, M. Olier eut lieu d'admirer, dans la personne d'une pauvre fille de ce pays, les soins paternels de la Providence sur les âmes simples et innocentes. Ce fut Françoise Fouquet, aveugle depuis quarante ans, et sur

laquelle M. du Ferrier nous a laissé une notice fort édifiante.

(2) Mémoires de M. du Ferrier, p. 129 et suiv. —
Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 47.

« La mémoire de cette fille admirable, dit-il (2), m'est
» restée, si présente, que je puis en parler ici pour honorer
» les amis de DIEU, et montrer l'une de ces âmes, vrais
» trésors de l'Eglise, que DIEU se plaît à tenir cachés dans
» le secret de sa face, parce que seul il les connaît. Un di-
» manche, à l'office des vêpres, je me trouvai obligé d'aller
» assister une pauvre fille extrêmement malade, celui de
» nos messieurs qui avait ce soin n'étant pas là. On me
con-

» duisit dans une petite maison d'un artisan, qui avait son
» entrée dans le cimetière, et j'y vis une fille malade, cou-
» chée sur une paillasse et le visage à demi couvert parce
» qu'elle était aveugle ; elle s'appelait Françoise Fouquet,
» et était âgée de 52 ans. Après avoir prié à genoux,
comme

» il est convenable de faire en abordant les malades, je lui
» demandai comment elle se portait : elle me répondit
qu'elle

» avait le désir de se confesser ; et comme je demandais
» encore ce que le chirurgien et l'apothicaire jugeaient de
» sa maladie : Ah ! Monsieur, me dit-elle, à DIEU ne plaise
» que j'appelle les médecins du corps plus tôt que celui de
» l'âme. Ensuite elle se confessa, mais d'une manière si spi-

» rituelle, avec un discernement si grand de ses fautes, des
» infidélités aux grâces de DIEU, des manquements qu'elle
» avait commis en ne rendant pas à chaque mystère ses

de-

» voirs, suivant les fêtes de l'année, qu'elle me remplit
» d'admiration et d'étonnement ; son regret et ses larmes
» pour avoir si mal répondu aux bienfaits de DIEU, étaient
» capables de toucher les cœurs aussi endurcis que le
mien.

» En voyant une fille pauvre et aveugle, si remplie des
» richesses de la sagesse et de la science célestes, je
demeu-

» rai convaincu que DIEU cache aux savants des choses
» qu'il révèle et découvre aux petits. Enfin, je trouvai
» qu'elle savait toutes ces hautes vérités dont le Père de
» Condren nous instruisait dans ses conférences, et tout
» cela joint à de très-rares vertus.

» Cette fille était devenue aveugle à l'âge de douze ans,
où

» elle perdit sa mère : son père, qui était vigneron d'Illiers,
» prit alors une seconde femme, qui avait peu d'inclination
» pour Françoise, et la chassait du logis, dès qu'au point
du

» jour son mari était allé au travail. Cette pauvre aveugle,
» avec une patience singulière, allait se mettre sous un
» buisson, qui n'était pas fort éloigné, et où elle demeurerait
» pleurant et songeant à DIEU, jusqu'à ce qu'elle sentît
que

» la nuit approchait. Pour lors, elle se rendait près de la
» porte de son père, qui, arrivant, la faisait entrer, et lui
» donnait à manger. Comme elle me faisait ce récit, je vou-
» lus savoir ce que son père disait de la dureté de cette
» belle-mère. Hélas, Monsieur, s'écria Françoise, il ne le
sut

» jamais : je n'avais garde de le lui dire, je savais qu'il s'en
» serait trop fâché. Après qu'elle eût passé douze autres
» années dans ce jeûne et dans une si forte épreuve, son
» père mourut, et cette belle-mère la congédia tout-à-fait.
» Elle crut alors devoir demander à DIEU la vue, et, pour

» obtenir cette grâce, elle alla, accompagnée de sa cousine,

» à Notre-Dame de Liesse, à Notre-Dame des Ardilliers, et

» à Sainte-Anne en Bretagne. Après quoi elle n'y pensa

» plus du tout, persuadée que DIEU la voulait aveugle, et

» qu'elle en devait être bien aise. Ces pèlerinages finis, elle

» revint à Illiers, où elle vivait de quatorze deniers qu'elle

» gagnait par jour en filant, ne vivant que de pain et d'eau ;

» et, comme elle était tout près de l'Eglise, elle y passait

» une bonne partie des journées. Il y avait cinq ou six ans

» qu'elle avait fait venir près d'elle une petite orpheline, sa

» parente, pour l'élever en la crainte de DIEU, et ses qua-

» torze deniers suffisaient pour l'une et pour l'autre.

» Je m'informai de sa voie intérieure, et je trouvai qu'il

» n'y avait ni vision ni révélation. Elle était tout occupée de

» la présence et de l'amour de DIEU, et du regret qu'il fût

» si mal servi par elle, après tant de bienfaits. Pour ce qui

» est des grâces extraordinaires dont vous me parlez, hé-

» las ! disait-elle, j'ai commis une grande faute une fois. Un

» homme de ma connaissance eut les côtes brisées d'une

» roue de charrette, contre une muraille. Quand je l'eus

» appris, je m'en allai pour le consoler chez lui, où je priai

» un peu près de son lit. Il me vint la pensée de toucher

» son mal, et lui ayant demandé s'il voulait me le permet-

» tre, il témoigna le désirer ; hélas, Monsieur, j'entrepris

» cela ! — Hé bien, lui dis-je, qu'arriva-t-il ? — Monsieur, il

» se trouva aussitôt guéri ; mais vous allez voir la malice

» de ma superbe et de mon immortification. Comme je re-

» venais chez mon hôtesse, il y eut quelqu'un qui, sans

» doute pour se divertir, me vint mettre de la fiente dans

» la bouche ; d'abord mon estomac se souleva par cette

» puanteur, et j'en fus tout émue ; et misérable je ne con-

» sidérai pas JÉSUS-CHRIST, abreuvé de fiel et de vinaigre.

» J'entrai dans un jardin, où je me jetai par terre, pleurai
» mon impénitence et mon peu de conformité aux souffran-
» ces de mon Sauveur. — Je voulus savoir, continue M. du
» Ferrier, si elle avait de quoi se nourrir : il y avait deux
» jours qu'une grosse fièvre la consumait, et elle n'avait
» pris qu'un peu d'eau, qu'elle buvait avec un chalumeau
» de paille, en le plongeant dans un petit cruchet qui était
» dans son lit. Je dis à son hôtesse de faire venir une fille
» chez nous, pour prendre du bouillon qu'on y faisait pour
» les malades. Mais cette fille ayant vu tant de monde au
» logis n'osa y entrer, et s'en retourna ; de sorte que la ma-
» lade passa encore cette troisième nuit avec de l'eau.

Lors-

» que j'appris cela le matin, avant d'aller à l'Eglise, je m'en
» fâchai contre son hôtesse, et cette pauvre fille prit un
» soin ingénieux d'excuser cette faute, protestant qu'elle
» n'en avait point reçu d'incommodité, et qu'elle ne voulait
» pas qu'on se mît en peine pour elle.

» Le récit que j'en fis à nos messieurs leur donna de l'ad-
» miration ; ils voulurent la voir ; ce qui se fit sans
l'exposer

» au péril de la vanité : car elle ne les vit ni ne les ouit
» point. On nous parla de cette fille comme d'une sorcière,
» parce qu'elle guérissait beaucoup de malades en les tou-
» chant ou en priant pour eux. M. de Bassancourt avait
» alors les yeux fort malades : il fut guéri un ou deux jours
» après cette visite ; ce que cependant nous ne
regardâmes

» pas comme un miracle. Je me contenterai de rapporter
une

» disposition admirable où elle était à l'égard du monde.
» L'exhortant dans l'agonie, je voulus lui faire faire un acte
» de renoncement au monde et à ce qu'il estime ; et
comme

» je lui demandai si elle ne voulait pas de bon cœur en
» sortir et le quitter, elle me répondit : Monsieur, je ne

» pense point à lui. — Cette réponse me surprit, ne sachant

» pas d'abord si elle avait compris ce que je lui disais. Je
» continuai : Françoise, êtes-vous aise de mourir pour aller
» à DIEU ? Oui, dit-elle. — N'estimez-vous pas misérables
» ceux qui aiment la vie du monde, rempli de tant d'occa-
» sions de se perdre ? Monsieur, répliqua-t-elle, je ne
pense

» pas à lui. Enfin, pour achever de m'éclaircir, je revins
une

» troisième fois : Françoise, renonçons au monde et à tout
» ce qui est à lui, et abandonnons-nous à Notre-Seigneur,
» afin qu'il nous en sépare. - Hélas, Monsieur, dit-elle, ex-
» cusez-moi, je ne veux pas seulement penser à l'ennemi
de

» mon Sauveur. — Je compris alors l'excellence de sa dis-
» position à l'égard du monde, dont elle ne voulait avoir ni
» la vue ni la pensée. Elle mourut le dimanche suivant,
» comme elle l'avait dit à son hôtesse le premier jour de sa
» maladie ; et lui ayant proposé le jeudi de recevoir le
sacre-

» ment de l'Extrême-Onction, elle m'avait prié de le
différer

» jusqu'au samedi. J'admirai l'affluence de gens qui
allèrent

» à sa maison, où je fus moi-même pour prier DIEU, toute
» la paroisse y venant avec une dévotion singulière. »

SUR LA NOMINATION DE M. OLIER A LA COADJUTORERIE DE CHALONS

NOTE 18, p. 214. — L'éloge que le cardinal de Richelieu fit de M. Olier à Louis XIII, eut peut-être aussi pour fondement, dans la bouche de ce ministre, le jugement que saint Vincent de Paul en portait lui-même ; car, ayant un jour demandé à saint Vincent les noms des ecclésiastiques

de la conférence de Saint-Lazare, qu'il jugeait les plus dignes de l'épiscopat, le cardinal les écrivit de sa main dans un Mémoire secret (1) ; et l'on ne peut douter que saint Vincent, si ardent pour y faire promouvoir M. Olier, n'ait parlé dans cette circonstance des espérances qu'il avait conçues de sa vertu et de son mérite. L'abbé de la Tour du Pin, dans son discours pour la dédicace de l'église de Saint-Sulpice, prononcé le 7 juillet 1745, rappelle ce trait dans l'éloge qu'il fait de M. Olier : « Avoir eu pour ad-
» mirateur ce génie vaste, sublime, universel, aussi habile
» à connaître tout, que capable de juger de tout, le cardi-
» nal de Richelieu ; avoir eu pour panégyriste l'homme de
» la vertu la plus singulière, la lumière de l'Eglise, l'apôtre
» de la France, le grand Vincent de Paul ; c'est un éloge
» au-dessus de tout éloge. Tout ce que je pourrais ajouter
» affaiblirait la majesté du tableau ; ce seul trait suffit pour
» vous faire connaître le vénérable Olier (2). »

(1) Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly, l. 1, ch. XXVII, p. 125.

(2) Sermons de la Tour du Pin, t. VI, p. 221.

(3) Saumur, 1829, in-8°, p. 58.

(4) Page 3.

(5) Mémoires et remarques, p. 7 et alibi.

NOTE 19, p. 214. — Les Annales ou l'Histoire de l'institution des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph (3), supposent que M. de la Dauversière, en détournant M. Olier de la coadjutorerie de Châlons, lui déclara qu'il établirait un séminaire sur la paroisse de Saint-Sulpice à Paris, et que, dès ce moment, M. Olier ne songea plus qu'à réaliser ce dessein. On lit la même chose dans les Mémoires manuscrits de M. de la Dauversière, fils (4), et ailleurs (5). Mais on peut penser que M. de la Dauversière n'avait désigné cette œuvre qu'en termes généraux, et que dans la rédaction des Mémoires et des autres pièces, faite longtemps après l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, on aura jugé à propos de la désigner sous le nom propre de ce séminaire. Car nous ne voyons pas, dans les Mémoires de M. Olier, ni dans les autres pièces originales, qu'il eût déjà connu, avant l'année 1642, le lieu où il devait former cet établissement, commencé d'abord à Chartres, puis établi de nouveau à Vaugirard et enfin transféré à Paris.

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE SAINT-MAUR

NOTE 20, p. 217. — Il y avait toujours eu dans l'abbaye des Fossés, près Paris, un autel ou une chapelle sous le titre de la sainte Vierge ; ce qui a fait appeler primitivement ce monastère l'Abbaye de Notre-Dame. On

croit même que saint Babolein, premier abbé de ce lieu, y avait été inhumé, dans la chapelle de Notre-Dame ou tout auprès, vers l'an 661 (1). Elle fut surnommée des Miracles, pour le même motif qui fit, autrefois, donner à une église de Constantinople le nom de Notre-Dame de l'Achiropée, c'est-à-dire, faite sans le secours de main humaine (2) ; car c'était une pieuse opinion, que celle de Saint-Maur avait été dédiée par le Sauveur. On donnait aussi la même origine à la statue de la sainte Vierge qu'on y voyait autrefois, et qui, d'après l'historien de Saint-Maur, a contribué aussi, non moins que les guérisons sans nombre qui s'y sont opérées, à faire appeler cette chapelle du nom de Notre-Dame-des-Miracles (3). La chapelle était en si grande vénération, que les Religieux de Saint-Maur n'y entraient jamais que nu-pieds. On y établit, en 1624, une confrérie à laquelle le pape Urbain VIII accorda des indulgences, et M. Olier témoigne qu'il reçut beaucoup de grâces dans ce saint lieu.

(1) Gall. christiana, t. VII, col. 284.

(2) Histoire du diocèse de Paris, par Lebœuf. t. V, part, v^o, p. 133 et 134.

(3) Vie de S. Maur, par le P. Ignace de Jésus Maria, 1640, in-8°, p. 567, 569 et suiv.

CONVERSION D'UN COLONEL SUÉDOIS

NOTE 21, p. 219. — DIEU se servit du ministère de M. Meyster, pour opérer la conversion du colonel Suédois, qui eut des résultats si salutaires, pendant la mission d'Amiens. Nous en donnerons ici les détails, en les empruntant à M. du Ferrier, qui nous les a conservés dans ses Mémoires. »

J'étais, dit-il, avec M. Meyster, à l'entrée de la nuit, dans

» l'église des Carmélites, où nous avions donné rendez-

» vous à des pénitents, qui, depuis plusieurs jours, n'avaient

» pu aborder nos confessionnaux ordinaires. Voyant la

» nuit arrivée, nous revenions chez nous, lorsque en chemin

» il me demanda si je voulais que nous visitassions un co-

» lonel Suédois malade : je lui dis que j'étais prêt à l'ac-

» compagner partout, et nous entrâmes dans un logis où

» pendait l'enseigne du Mouton noir. M. Meyster demanda

» à l'hôtesse si un colonel malade y logeait, et s'il pouvait

» le voir. Elle fit d'abord difficulté, le colonel lui ayant ex-

» pressément défendu de laisser entrer aucun prêtre dans

» sa chambre ; mais comme M. Meyster l'assurait que le

» malade ne s'en fâcherait pas, et que d'ailleurs l'hôtesse

» avait une grande vénération pour nous, elle n'osa pas

» s'opposer davantage à nos désirs. Nous entrâmes dans

» une salle basse à plain-pied, où nous trouvâmes le ma-

» lade dans son lit, et quinze ou vingt cavaliers avec sa

» femme qui se chauffaient ; ils nous saluèrent civilement,

» et M. Meyster s'approchant du lit du malade, lui dit en

» allemand, qu'ayant appris sa maladie, il venait lui offrir

» ses services ; en même temps, un jeune homme bien fait,

» m'abordant, me témoigna, en latin, la joie qu'il éprouvait

» en nous voyant venir, parce qu'il espérait que son colo-

» nel pourrait, par nos discours, connaître enfin la vérité de

» la religion catholique. Je le priai de me servir d'interprète,

» et de m'expliquer en latin ce qu'ils disaient en allemand :
» il le fit à mesure qu'ils parlaient.

» Leur discours ne fut pas long ; le malade répondit à M. Meyster qu'il n'avait pas besoin d'éclaircissement en matière de religion, qu'il était content de celle dans laquelle il était né et avait vécu jusqu'alors, et qu'il le priait de le laisser en repos sur ce point. J'écoutais cela avec douleur,

» lorsque M. Meyster, changeant de batterie, dit au colonel :

» Monsieur, voulez-vous que je vous montre quelque chose de beau ? Et demandant qu'on apportât une lumière, il tire

» une petite boîte à portrait dans laquelle était l'image de la sainte Vierge en miniature, fort bien faite, de la grandeur d'un écu ; il la montre au Suédois, et lui demande comment il la trouve. Elle est fort belle, répond-il. C'est, continue M. Meyster, la Mère de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, la sainte Vierge Marie, saluez-la ; le colonel lève son bonnet et la salue. M. Meyster, se tournant alors vers moi me dit : Puisqu'il a salué la très-sainte Vierge, demandons-lui sa conversion : elle nous l'accordera, par la miséricorde de DIEU, dont elle est la Mère ; et ayant dit au malade que nous allions prier pour lui, il fit mettre à genoux tous les assistants, quoique la plupart fussent hérétiques.

» Il commença les litanies de la sainte Vierge : le cavalier

» qui était du royaume de Bohême, et moi, répondions ora pro nobis ; pendant que nous priions ainsi, le malade se tourna vers la ruelle, sans doute pour changer de situation.

» Les litanies finies, M. Meyster se lève, le prend par les deux épaules, et, le retournant, lui dit : Monsieur, je

viens

» vous dire, de la part de Dieu, qu'il ne faut plus différer de

» vous convertir : en même temps cet homme achevant de se

» tourner vers nous, et ôtant son bonnet, dit : Oui, Mon-

» sieur, je veux me convertir, puisque c'est la volonté de Dieu.

» Mais, reprend M. Meyster, j'entends que vous vous fassiez

» catholique. C'est ainsi que je l'entends, continue le malade,

» catholique romain, non-seulement moi, mais encore ma femme

» et tous les miens ; quittant la religion que nous avons jusqu'à

» présent suivie, et que je connais et crois être mauvaise. M.

» Meyster lui fait faire, sur l'heure, abjuration de son hérés-

» sic et profession de la foi catholique ; après quoi il le con-

» fessa et lui donna l'absolution, comme l'en conjura le ma-

» lade, qui était fort bas. Nous nous retirâmes ensuite.

» M. l'évêque d'Amiens vint le lendemain lui donner la

» Confirmation. Durant les trois jours que vécut encore le

» colonel, il prêcha continuellement et convertit ses cavaliers.

» Or, le troisième jour après sa conversion, et qui fut celui

» de sa mort, il fut assisté par M. Meyster, dans ce dernier

» passage, de la manière du monde la plus extraordinaire.

» Celui-ci avait passé l'après-dîner dans l'église des Ursu-

» lines, occupé à confesser des pénitents ; il était onze heures

» du soir, lorsque le confesseur des Religieuses vint l'em-

» pêcher d'entendre un homme qui lui restait encore, afin

» qu'il eût le temps d'aller à sa chambre pour y prendre un

» peu de nourriture avant que minuit sonnât, et que, par
» ce moyen, il pût dire la Messe le jour suivant. Le pénitent
» joignant lui-même ses prières à celles de cet
ecclésiastique,

» M. Meyster se retira. Mais comme il eut lavé ses mains
» avant de se mettre à table, et qu'il disait le Benedicite,
tout-

» à-coup, interrompant sa prière, il prend son manteau,
» disant : Il n'est pas temps de manger, le colonel se
meurt ;

» et, sans vouloir attendre qu'on allumât la lanterne, il se
» rend en grande hâte vers le Mouton noir. Le confesseur
» des Ursulines le suivit en diligence, et ne put l'atteindre
» que chez le malade. M. Meyster arrivant trouve tout le
» monde en silence, et demande comment se trouve le co-
» lonel. On lui répond qu'il est toujours de même. Vous
» vous trompez, dit-il, il va rendre l'âme ; et, s'approchant
» du lit, il tire le rideau. Averti par le bruit, le Suédois
» ouvre les yeux, et le regardant, il lui dit : Ah, Monsieur,
» secourez-moi ! M. Meyster l'invite à s'unir
intérieurement

» aux actes de foi, d'espérance et de charité qu'il fait
aussi-

» tôt lui-même à haute voix, et lui donne encore
l'absolution.

» Monsieur, que je vous ai une grande obligation, lui dit le
» mourant, Dieu soit votre récompense ; et, en achevant
ces

» paroles, il rend l'esprit. Tout cela se fit si promptement,
» que M. Meyster, après avoir récité les prières de l'Eglise
» auprès du corps du défunt, eut encore assez de temps
» pour aller souper avant que minuit sonnât (1). »

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 80, 81, 82, 83, 84 et 85.

MISSION D'AMIENS, MONTDIDIER ET MANTES

NOTE 22, p. 220. — Dès que le Père de Condren eut connaissance des bruits que l'on répandait contre la mission d'Amiens, il écrivit aux missionnaires : « Je loue DIEU de ce

» qu'il donne sa grâce à plusieurs, et me soumetts à sa conduite. Il est certain néanmoins que l'opposition nuit beau-

» coup à une œuvre qui n'est pas encore confirmée par l'ex-

» périence. Mais puisque la divine Providence l'a permis ainsi, vous devez vous conduire doucement, et faire le bien sans rechercher l'éclat, évitant les contentions, et ne

» faisant qu'achever ce qui est commencé. Il me semble que

» la meilleure conduite, en telles rencontres, est celle de JÉSUS-CHRIST, qui continue de faire l'œuvre de DIEU et parle fort peu de la contradiction des hommes. Surtout il ne faut rien dire qui attaque les communautés pour relever l'Eglise et le sacerdoce, ni faire des comparaisons qui sont odieuses à plusieurs personnes. Vous avez fait prudemment de vous abstenir des conférences dans les maisons particulières, puisque les puissances les tiennent

» pour suspectes. Il faut qu'on remarque, en votre conduite,

» que vous êtes sans dessein dans Amiens, que la dévotion du peuple et celle de l'évêque sont les seuls motifs qui

» vous y arrêtent, et que vous ne désirez autre chose que
» de pacifier les consciences qui sont émues. Faites voir à
» tout le monde que ceux qui parlent ne vous connaissent
» pas, et que vous êtes tous prêts à les servir. Quand vous
» serez en état de sortir d'Amiens, en sorte que l'œuvre de
» DIEU ne soit point décriée, il en faudra prendre
l'occasion.

» Cela n'empêchera pas qu'on ne puisse y retourner une
» autre fois, pour y être mieux reçu encore, quand on aura
» vu qu'on ne cherche que le bien (2). »

(2) Lettres autogr. du Père de Condren.

Le succès de cette mission, qui ne fut terminée qu'au bout de cinq mois, inspira à M. de Caumartin le désir d'en procurer une à Montdidier, petite ville de son diocèse. M. Olier s'y rendit de Paris avec M. du Ferrier et M. de Foix, le même jour que M. Meyster ; M. Amelote et les autres y arrivèrent de leur côté, et tous prirent leur logement à l'Hôtel-Dieu. Les Religieuses hospitalières de cette maison, connues alors dans toute la France sous le nom d'Illuminées de Picardie, n'eurent pas la part la moins abondante des fruits de cette mission. Outre les illusions où les avait jetées leur ancien Directeur, Labadie, illuminé fameux de ce siècle, ; l'esprit de discorde les divisait encore entre elles (1) ; et le Père de Condren, touché de compassion sur le double malheur de ces vierges folles, écrivit aux missionnaires de ne pas leur refuser leurs charitables soins. » Puisque vous

» êtes logés à l'Hôtel-Dieu, leur disait-il, et que les Reli-
» gieuses vous assistent, il les faut servir en Notre-Seigneur,
» sans prendre parti et sans entrer dans leurs intrigues.

» Vous devez vous comporter comme fit saint Paul envers
» les Corinthiens, en établissant JÉSUS-CHRIST et
détruisant

» le schisme et la division, en autorisant la charité et la
» simplicité chrétiennes. On aura sujet de s'édifier, si l'on
» voit que les missionnaires ne veulent savoir que JÉSUS
» crucifié, et ne font profession que de la science de la cha-
» rité (2). » Une conduite si chrétienne produisit les fruits
que le Père de Condren s'en promettait. Toutes ces
Religieuses firent leur confession générale ; et l'évêque
d'Amiens fut si satisfait du changement opéré parmi elles,
qu'il désira donner à M. du Ferrier la place, alors vacante,
de supérieur de l'hôpital. Mais le Père de Condren ne goûta
pas ce dessein (3). « Si l'on veut presser M. du Ferrier
davan-

» tage, écrivait-il, je crois qu'il fera bien de répondre qu'il
» n'est pas assez spirituel pour juger des âmes
Religieuses ;

» qu'il s'est donné à Notre-Seigneur pour servir le peuple
» de DIEU dans les voies communes et ordinaires de
l'Evan-

» gile, et qu'il ne se sent point capable d'autre chose. Il ne
» faut pas laisser de dire aux Religieuses qui vous parle-
» ront, qu'elles doivent vaincre le mal par le bien, et sur-
» monter la division par la charité. (4).

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 86, 87, 89, 98,
102.

(2) Lettr. aut. du Père de Condren.

(3) Mém. de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Ste-Geneviève, pag. 110. — Ms. Bibl. Nat. p. 94.

(4) Lett. aut. du Père de Condren.

Les missionnaires n'avaient pas encore terminé la mission de Montdidier, qu'on les attendait à Abbeville ; mais, craignant qu'ils ne fussent accablés par le travail, le Père de Condren leur écrivit (5) de venir à Paris pour prendre du repos.

(5) Lett. aut. du Père de Condren, du 6 juin 1640.

NOTE 23, p. 224. — Les succès si éclatants de la mission de Mantes inspirèrent à l'évêque diocésain le désir d'aller prendre part aux travaux des missionnaires. « Monseigneur » de Chartres, leur écrivait le Père de Condren, témoigne » une très-grande volonté d'assister à la clôture de votre » mission, et d'y rendre le service qu'il pourra à Notre- » Seigneur. Il y doit arriver la surveillance de l'Assomption (6). » Pour le lieu où vous devez aller, il me semble que le meilleur est de suivre la dévotion des peuples, sinon la nécessité que vous reconnaîtrez en quelque lieu. On m'a parlé » de Houdan, au-delà de Mantes, où vous êtes désirés. Après

» vous être offerts au Fils de DIEU, qui est le fondement de
» la mission évangélique, jugez-en entre vous (7). »

(6) Lett. aut. du Père de Condren.

(7) Ibid.

M. BOURDOISE FORME M. OLIER

NOTE 24, p. 224. — M. Bourdoise, non content d'exercer à Paris M. Olier et les autres ecclésiastiques aux cérémonies, voulut les accompagner dans ce dessein à Bazainville, dont M. Olier était Prieur, pour y célébrer avec eux la fête de saint Georges, patron de cette paroisse. « Là, dit son

» historien, il ne leur parla, pendant trois jours, que de clé-
» ricature paroissiale ; et ses discours eurent tant d'effet,
» que ceux d'entre les ecclésiastiques venus à Bazainville,
» qui jusqu'alors avaient porté les cheveux fort longs, les
» coupèrent avant Vêpres, et qu'à leur exemple, plusieurs
» curés du voisinage en firent autant. Celui de Gambais,
» village voisin, et à peu de distance de la forêt de Ram-
» bouillet, étant venu à mourir, ces ecclésiastiques, le troi-
» sième jour de leur arrivée, se rendirent dans cette pa-
» roisse, enfin d'y faire un service pour le défunt. M. Olier
» officia, M. Bourdoise exerça les fonctions de diacre, et M.
» Amelote fit une conférence sur la cléricature. Voilà, con-
» clut cet historien, une partie des soins que M. Bourdoise
» avait pris pour former M. Olier et ses confrères aux fonc-

» tions ecclésiastiques, et leur communiquer l'esprit pa-
» roissial (1). »

(1) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 520.

L'ABBÉ DE SAINT-CYRAN

(2) Lett. aut. de M. Olier, p. 49.

(3) Summarium additionale, (in causa V. Vincent. de Paulis) cap. IV, p. 84. — Réalité du projet de Bourg-Fontaine t. I, p. 168.

(4) Journaux de M. des Lions, p. 270.

(5) Ibid. p. 74.

(6) Ibid. p.620.

NOTE 25, p. 224. — L'abbé de Saint-Cyran prétendait que le Saint-Esprit n'avait point présidé au concile de Trente, et que ce Concile n'était par conséquent d'aucune autorité. Ce propos, quelque impie qu'il soit dans la bouche d'un catholique, est cependant garanti par les témoignages les plus incontestables. Sans parler ici de M. Olier, qui le rappelle dans ses lettres (2), ni de M. Bellegarde, archevêque de Sens, qui en donna une déclaration sur son lit de mort (3) ; il est rapporté indistinctement par des Jansénistes et des orthodoxes. Des Lions, qui n'est pas suspect aux premiers, assure que le Père de Saint-Pé le tenait de la propre bouche du Père de Condren (4), que lui-même l'avait appris de celle de M. de Foix, et que M. Amelote racontait ce fait, comme étant la raison pour laquelle le Père de Condren avait rompu avec Saint-Cyran (5). Il dit enfin tenir du Père Desmares lui-même, que, quinze jours avant sa mort, le Père de Condren l'avait exhorté à ne point s'attacher à cet abbé, qu'il estimait dangereux, *eò quòd crederet Concilium Tridentinum non fuisse nisi cœtum scholasticorum* (6). L'historien de Port-Royal, qui rougissait sans doute d'un tel propos, s'est vainement efforcé d'en affaiblir, non la certitude historique, qui est incontestable, mais le sens naturel, qu'il qualifie étrangement. « Le Père de Con-

» dren prit dans un mauvais sens, dit-il, une parole très-
» innocente qu'il entendit dire à M. de Saint-Cyran, au
» sujet du concile de Trente, savoir : qu'il honorait autant
» que lui ce saint Concile ; mais qu'il croyait pouvoir dire
» qu'il y avait sujet de craindre qu'il ne se fût un peu res-
» senti de la faiblesse des derniers temps (1). » Pour
apprécier mieux l'innocence de cette parole, il est

nécessaire de la comparer avec ce qui est rapporté par Abelly (2) et par Collet (3) dans la Vie de saint Vincent de Paul, et de se rappeler, comme M. Olier le remarque, que ce ne fut qu'après beaucoup de conférences que le Père de Condren rompit avec Saint-Cyran (4).

(1) Histoire de l'abbaye de Port-Royal, par Besoigne, t. III, p. 374.

(2) Livre II, chapitre XII.

(3) Livre III, t. I, p. 255 et suiv. 572, etc.

(4) Lett. aut. de M. Olier, p. 49.

Cependant le Père de Condren, avant de mourir, regretta de ne l'avoir pas assez fait connaître (5), lorsque M. de Laubardemont informa contre lui par ordre du Roi (6). On aurait peine à comprendre cette conduite du Père de Condren, le grand adversaire de Saint-Cyran, d'après l'expression de M. Olier, si l'on ne savait les justes motifs qu'il eut de ne point se présenter, dans une pareille cause, devant un juge laïque, tel qu'était ce magistrat. Ce fut

pareillement la conduite que tint saint Vincent de Paul ; et voici comment elle a été justifiée par le sous-promoteur de la foi, en réponse aux objections du promoteur, qui voulait en tirer des conséquences défavorables à la cause de sa canonisation. Cette justification est également applicable au Père de Condren.

» Il était superflu, dit-il, de faire une déposition, puisque,
» d'un côté, l'abbé de Saint-Cyran ne parlant de ses erreurs

» que seul à seul à ses amis, et de l'autre étant accoutumé
» à nier en public ce qu'il avait affirmé dans ses communi-
» cations particulières, une pareille déposition ne pouvait
» former une preuve juridique. D'ailleurs, cette déposition
» eût été illicite, puisque les citations étaient faites par un
» juge laïque, qui ne tenait sa commission que de la puis-
» sance temporelle, et pour informer sur des questions qui
» concernaient la foi ; en sorte que, non-seulement les sim-
» ples prêtres, mais encore les évêques n'auraient ni dû ni
» pu répondre, s'ils eussent été interpellés par ce juge
(7). »

(5) Lett. aut. de M. Olier, p. 49 et 50.

(6) Réalité du projet de Bourg-Fontaine, t. I, p.
48.

(7) Responsio ad novas animadversiones Promotoris fidei super dubio : an constet de virtutibus. Romæ, 1717, in--folio, p. 31.

(8) Journaux de M. des Lions, Ms. de la Bibl. Nat. p. 74.

Cette disposition si étrange de Saint-Cyran, de nier en public ce qu'il aurait affirmé en particulier, est attestée par des Lions en ces termes : « M. de Foix me dit que l'abbé » de Saint-Cyran l'assurait qu'il n'y avait point de grâce » suffisante, ajoutant que, s'il le publiait, il dénierait de » l'avoir dit (8). » M. de Foix lui raconta aussi, qu'il ne fut dégagé de Saint-Cyran, qu'après avoir célébré, durant quinze jours, la sainte Messe à cette intention dans Notre-Dame, et parle conseil d'un très-grand serviteur de DIEU(1). Il désignait peut-être saint Vincent de Paul : au moins est-il certain que M. de Foix lui ayant rapporté les maximes que débitait ce sectaire, saint Vincent lui conseilla de rompre tout commerce avec lui (2).

(1) Ibid. p. 162.

(2) Restrictus probat. contra. errores Sancirani. Romæ, 1727, d. 7. — Animadversiones super

dubio : an constet de virtutibus, p. 16.

LIVRE SEPTIÈME

I.

Le Père de Condren s'efforce d'établir dans ses disciples la vie de JÉSUS-CHRIST

(1) Actes de la seconde assemblée générale de l'Oratoire, in-4°, p. 80. — Préface des règlements.

ÉPREUVES EXTRAORDINAIRES DE M. OLIER. LE PÈRE DE CONDREN, AVANT DE MOURIR, ORDONNE A SES DISCIPLES DE FORMER UN SÉMINAIRE

Pour disposer M. Olier à être la pierre fondamentale d'un nouvel édifice dans l'Eglise, et à devenir le père d'une multitude de saints prêtres, DIEU voulut lui imprimer, comme de sa propre main, le sceau de la perfection la plus éminente, et telle que l'exigeait la grandeur d'une si sublime vocation. Mais, afin de comprendre la sagesse de sa conduite sur son serviteur, et de saisir la liaison de tout ce que nous allons dire, il ne sera pas hors de propos de considérer ici les devoirs du sacerdoce, et le dessein de JÉSUS-CHRIST en l'établissant.

« L'ordre de prêtrise, disait le Père de Bérulle,
» a été institué immédiatement par le Fils de DIEU.
» pour laisser comme une image de soi-même en ce
» monde. Aussi l'a-t-il établi au dernier jour de sa
» vie, voulant revivre par lui lorsqu'il meurt sur la
» terre, et laisser une semence divine qui doit le
» perpétuer. Cet état demande de soi une liaison
» particulière avec JÉSUS-CHRIST, et une très-grande
» sainteté. Nous devons donc, pour répondre à ce
» dessein, exprimer en nous la vie et les mœurs du
» Fils de DIEU, nous regarder comme des instru-
» ments entre ses mains, morts en nous-mêmes,
» et animés par lui, sans autre mouvement que
» celui qu'il nous imprime, comme l'instrument
» n'opère que par la cause principale qui le meut,
» étant ses coopérateurs et ses aides ; Christi adju-
» tores (1). » Tels furent les vues et les desseins du Père de
Bérulle, suscité de DIEU pour le renouvellement de l'esprit
sacerdotal en France ; et ce fut sur ce plan que le Père de
Condren, son successeur, forma M. Olier et ses
compagnons. « Dans ses con-
» férences, dit M. du Ferrier, il nous abreuvait
» aquâ scipientiæ salutaris (1), s'appliquant à nous
» donner les principes de l'esprit chrétien, et à nous
» expliquer, selon saint Paul, la nécessité de mourir
» à nous-mêmes, pour ne plus vivre que de la vie
» de JÉSUS-CHRIST. Comme je m'étais nourri des
» maximes du siècle, je ne comprenais rien de ce
» qu'il nous disait, et ce ne fut qu'au bout de six
» mois que je commençai à y voir un peu de jour(2). »

(1) Eccli. cap. XV, V. 3.

(2) Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de la Bibl. N.
p. 40. — Ms. Ste — Geneviève, p. 44.

M. Olier avoue aussi qu'il avait peine à comprendre cette doctrine, tant elle lui paraissait élevée (3) ; et ce fut pour lui en donner une connaissance parfaite, et le mettre réellement dans cet état de mort à soi-même et de vie nouvelle, que DIEU le fit passer par les peines extraordinaires et les humiliations accablantes dont nous allons faire le récit. Elles l'instruisirent beaucoup plus que n'avaient fait jusqu'alors tous les docteurs et tous les livres, et lui fournirent même, en grande partie, la doctrine renfermée dans ses ouvrages, dont le récit de ses peines est la clef nécessaire, et comme l'introduction.

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. I.

II.

M. Olier désire ardemment de vivre de la vie de
JÉSUS-CHRIST.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t.I. p. 141.

(5) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 378.

Lorsque le Père de Condren l'associa à la compagnie dont nous avons parlé, M. Olier était entouré de l'estime et de la vénération universelles(4). Le bruit de ses travaux apostoliques(5), la sainteté de sa vie, le refus qu'il fit, sur ces entrefaites, de la coadjutorerie de Châlons, sa naissance même, qui semblait donner un nouveau lustre à ses vertus, lui avaient attiré une estime si grande, qu'elle était pour lui une sorte de martyre. Sans cesse il avait à combattre la vanité et toutes les saillies de l'orgueil, dont DIEU permettait qu'il sentît plus vivement alors les atteintes. « C'était là, ajoute-t-il, la

» plus grande de mes afflictions, de me voir au
» milieu de mille filets, dont l'amour-propre et les
» respects humains m'environnaient de toutes parts.
» Je me souviens que, dans mes confessions, lors-
» que j'en venais là, j'étais tout désolé, et tout
» baigné de larmes. O mon DIEU ! mille morts
» plutôt que d'agir pour un autre que vous (1). La
» première vue que DIEU me donna de l'impureté
» de mes actions, ce fut dans une maladie que j'eus
» en Auvergne, en 1637. Alors Notre-Seigneur
» commença à m'ouvrir les yeux, et me fit connaître
» que mes œuvres ne valaient rien, étant toutes
» pleines d'amour-propre. Je ne le croyais pas au-
» paravant, mais depuis je le reconnus à la
» satisfaction et au goût que j'y recherchais (2).
» Dans la retraite que je fis, l'année suivante, je
» connus la laideur de mon intérieur : je le voyais

» comme le corps d'un serpent pourri, de la corrup-
» tion duquel sortiraient mille bêtes impures, et
» s'éleveraient quantité d'insectes venimeux. J'en-
» tendais par là que de notre fonds naissent, à tout
» moment, mille pensées importunes et grossières.
» C'était, en effet, le sujet ordinaire de mes afflic-
» tions ; car me sentant attiré à l'union avec DIEU,
» et soupirant après la paix de l'âme, ces pensées
» venaient à tout moment troubler cette douce
» occupation (3). Souvent je me sentais porté à pro-
» noncer ces paroles du prophète : Mon Dieu, créez
» en moi un cœur pur, et renouvelez mon esprit selon
» la droiture du vôtre (4) ; et la Providence inspirait
» à mes confesseurs de me donner pour pénitence
» ces mêmes paroles à réciter (5). Immédiatement
» avant mes grandes peines, je reçus dans l'esprit
» l'idée de l'âme consommée en DIEU, et j'éprouvais
» un puissant attrait pour aspirer à cet état. Me
» promenant quelquefois seul dans le jardin après
» nos repas, cette même idée me revenait à l'esprit,
» tellement que, les yeux élevés au ciel, et tout bai-
» gnés de larmes, je disais : Vie divine, vie divine !
» quand sera-ce donc que je ne vivrai que de Dieu ?
» Je trouvais cet état si beau, si admirable, que je
» n'eusse craint de souffrir quoi que ce pût être
» pour y parvenir (1). M'en voyant éloigné par mes
» défauts et mes vices, j'avais souvent demandé à
» DIEU de me faire enfin pratiquer les vertus solides :
» Mon DIEU, lui disais-je, faites-moi la grâce d'en-
» trer pour un an ou deux dans quelque noviciat,
» où je puisse être bien exercé dans la pratique des
» vertus (2). Au mois de juillet 1638, dans la retraite
» que je fis avant d'aller en Bretagne, je demandai
» à DIEU, avec confiance, deux choses assez peu
» préméditées, qui me venaient comme d'elles-
» mêmes à l'esprit : la première, qu'il m'ôtât, par sa

» bonté, les peines extérieures que je souffrais,
» comme les procès et la persécution de diverses
» personnes. Car ces peines du dehors étaient pour
» moi un sujet continu de déplaisirs et d'amer-
» tume, tant à cause de ma profession, qui doit
» m'éloigner des affaires, que de mon peu d'intelli-
» gence pour les démêler, comme aussi de la perte
» de temps qu'elles occasionnaient, et de la paix de
» l'âme qu'elles interrompent, surtout dans les com-
» mencements ; et je demandai à DIEU de changer
» ces peines extérieures en des peines intérieures
» qui me purifieraient davantage. La seconde de-
» mande que je lui fis, fut d'ôter de l'esprit des
» hommes la bonne estime qu'ils avaient conçue
» de moi sans fondement, et de la leur donner aussi
» mauvaise qu'elle avait été bonne jusqu'alors. Peu
» de temps après il plut à DIEU de m'accorder l'un
» et l'autre, par son infinie miséricorde ; je ne puis
» assez l'en remercier, pour les grands biens que
» mon âme en a ressentis (3) ⁴⁴.

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 142.

(2) Ibid.

(3) Ibid. t. I, p. 141 et 142.

(4) Psaume L, v. 11.

(5) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 222 et alibi.

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 156 et 157.

(2) Ibid. t. I, p. 203.

(3) Ibid. t. I, p. 141. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, part. 1^{re}, ch. XI. — Remarques historiques, t. III, p. 518, 519. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 378, 379 et 380.

DIEU montre à M. Olier le besoin qu'il a de son secours pour agir dans l'ordre naturel.

» Voulant donc me purifier des motifs de superbe
» dont j'étais attaqué, il commença par me montrer
» au doigt que notre corps n'était point en notre
» disposition, et que nous ne pouvions vivre, sub-
» sister, ni nous mouvoir que par lui, et par son
» assistance. Ceci est difficile à concevoir, à moins
» que DIEU lui-même ne nous l'apprenne, parce
» que cette influence de DIEU en nous n'est point
» sensible, et qu'il semble qu'il en soit de l'homme,
» au sortir des mains de DIEU, comme de nos ou-
» vrages, qui ne dépendent plus des ouvriers, une
» fois sortis de leurs mains Or, la bonté divine me
» le faisait souvent expérimenter, en retirant de
» moi sensiblement cette vigueur du corps et
» cette vertu qui le soutient, et qui procède de la
» cause souveraine et universelle qui le conserve et
» qui conserve toutes choses. Parfois, cette vertu
» semblait se retirer de moi et des choses destinées
» à mon usage, comme si je voyais retirer l'eau d'un
» canal par le moyen d'une pompe, ou la liqueur
» d'un vase avec un chalumeau. Du moins DIEU
» paraissait retirer cette vertu, et y suppléer de
» quelque autre manière : tellement que, après ces
» soustractions apparentes, je ne savais plus com-
» ment marcher ; et comme je sentais qu'une cer-
» taine vertu m'était retirée, si je venais à mettre un
» pied devant l'autre, je ne savais pas quelle puis-
» sance c'était, ni même comment me soutenir.
» J'étais toujours prêt à tomber, et semblable à ces
» hommes pris de vin, qui ont des forces et qui ne
» savent comment s'en servir. Je m'étonnais que

» les autres subsistâssent avec tant d'assurance et
» de fermeté, et qu'ils eussent à leur disposition la
» liberté et la conduite de leurs corps (1). Quelque-
» fois je ressentais cette même impuissance dans
» l'usage des choses les plus nécessaires à la vie ; je
» ne savais comment manger, j'en perdais quasi
» l'habitude. J'admiraïs que les autres prissent leurs
» repas avec facilité, et il me semblait que je donnais
» ces aliments à un corps mort, sentant que la vertu
» naturelle m'était soustraite (2). Il me semblait
» aussi que mon âme n'était plus, ou au moins
» qu'elle ne faisait plus ses fonctions naturelles, et
» demeurait comme privée de l'usage de toutes ses
» puissances. Vous me donniez cette conviction, ô
» mon DIEU ! ô mon cher JÉSUS ! pour m'apprendre
» par nécessité à n'user de ces facultés que selon
» votre bon plaisir, et à attendre un autre principe
» d'action que celui qui m'avait conduit par le passé.
» Vous vouliez m'apprendre que mon âme n'est pas
» et ne devait plus être entre mes mains, mais entre
» les vôtres, ô mon Tout ! qui en êtes le seul et
» unique maître (3).

(1) Préf. sur l'instruct. pastorale de M. de Cambrai, sect. XII, t. XXVIII, p. 702.

(2) Ibid p. 699.

(3) Instruction sur les états d'Oraison, liv. x, ch. XVII, t. XXVII

(4) Préf. Ib. t. XXVIII, p. 702.

(5) L'homme de Dieu en la personne du révérend Père Joseph Surin, par M. Boudon, t. II. part. III, ch. X, p. 227.

(1) Mén. aut. de M. Olier, t 1, p. 193. — Copie des Mém. aut. de M Olier, t. 1. p. 365. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvillliers, t. IV,p. 466, 470, 471, et suiv.

(2) Ibid. pag. 467, 468, 477. — Mém. de M. Olier, t. 1, p. 194, 293.

(3) Ibid. pag, 195,196. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV p. 467.

IV.

DIEU montre à M. Olier que sans son secours, il ne pourrait user de ses facultés spirituelles.

» Ce que la bonté de DIEU avait fait relativement
» aux facultés corporelles, elle le fit aussi par rapport
» aux facultés spirituelles de mon âme, et cela me
» laissa dans des langueurs, des stupidités et des
» hébétéments, qui ne peuvent se comprendre que
» par ceux qui les ont éprouvés. Mon bon Maître
» m'a fait cette grâce fort long-temps : mon esprit
» était alors enveloppé d'une telle obscurité, que
» je ne me ressouvenais de rien ; je ne pouvais rien
» apprendre, et il y avait tant de confusion et de
» ténèbres dans mon intelligence, que je ne voyais
» absolument rien ; je ne savais même ce que je
» disais ; j'entendais parler le monde, comme ferait
» un sourd, sans rien retenir ni rien comprendre ;
» je ne pouvais exprimer aucune pensée, même des
» choses que j'avais comprises autrefois ; je cherchais
» dans mon esprit, et je ne trouvais rien : souvent
» la pensée se présentait, et puis se retirait aussitôt,
» en sorte que, commençant à l'exprimer, je ne
» savais plus où j'en étais. Cet embarras et cette
» impuissance n'avaient pas seulement pour objet
» les sciences et l'étude, mais encore les choses les
» plus indifférentes et les plus aisées, comme d'en-

» tendre parler d'affaires, de converser avec mes
» amis (1). J'étais tellement entrepris que je ne
» pouvais dire un mot, je demeurais tout interdit
» et l'esprit suspendu, à peu près comme l'on voit
» des insensés en compagnie, qui, entendant parler,
» ne conçoivent ni ne répondent rien, et demeurent
» hébétés en regardant le monde. Ma mère, en me
» voyant dans cet état, disait de moi : Vous diriez
» qu'il est devenu idiot et insensé. Je ne pouvais
» faire autrement ; je croyais même être réduit pour
» jamais à cet état, et souvent je m'offrais à DIEU de
» bon cœur, pour perdre, s'il voulait, tout-à-fait
» l'esprit, et devenir fou. Je me souviens encore que
» j'étais réduit à une telle extrémité, que de ne pou-
» voir écrire ; m'efforçant parfois de le faire, je
» demeurais des heures entières à écrire deux ou
» trois lignes, et encore était-ce tout de travers (2).
» J'étais privé, pour ma conduite, de toute lumière
» intérieure, et presque de tout conseil extérieur ;
» car je ne pouvais exposer les matières sur les-
» quelles j'aurais voulu consulter, ne retenant rien,
» et ne comprenant pas davantage (1). Si je faisais
» visite pour moi ou pour la compagnie que nous
» formions avec mes amis, je manquais les personnes
» que j'allais voir, ou bien je réussissais si mal, que
» chacun avait sujet de croire que Notre-Seigneur
» n'était pas avec moi, et que son divin Esprit m'a-
» vait délaissé (2). J'étais surtout alors obligé de me
» faire conduire par mon domestique dans les rues.
» ayant toujours le malheur d'oublier mon chemin,
» à cause de cet affaiblissement d'esprit qui accom-
» pagnait mes peines (3).

(1) Vie de M. Olier, par le Père Giry, part. 1, chap. XI. — Ré-marques historiques, t. III. p. 520.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1. p. 175, 176, et p. 293. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 476, 477, 478, 463, 464, 465.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. IV, p. 490.

(2) Ibid. t. 1. p. 232.

(3) Ibid. t. 1. p. 197.

V.

DIEU soustrait à M. Olier tous les dons surnaturels sensibles.

(4) Ibid. t.1. p. 299. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV. p. 481.

(5) Esprit de M. Olier, t. III. p. 267.

» Notre bon Maître ne fit pas seulement ces sous-
» tractions de son secours relativement aux facultés
» naturelles de mon âme, il les fit encore par rapport
» à ses dons surnaturels ⁴⁵. L'âme élevée dans la
» grâce, et comme naturalisée avec la charité, con-
» sidère ces secours comme s'ils étaient à elle ; elle
» croit faussement et se laisse persuader secrète-
» ment que c'est une chose sienne, et qui lui appar-
» tient en propre, comme les ailes qui croissent
» naturellement aux oiseaux et sont une partie
» d'eux-mêmes. De là vient qu'elle s'estime et s'en-
» orgueillit pour ces dons (4). Jusqu'alors je les avais
» regardés comme attachés à ma personne (5) ; et la
» soustraction que DIEU m'en fit me laissa dans les
» ténèbres et dans des sécheresses étranges ; tou-
» jours vide de DIEU, au moins selon le sentiment,
» tout rempli de mouvements de superbe et d'a-
» mour-propre, toujours environné de respects hu-
» mains, toujours saisi de craintes, je cherchais sans
» cesse quels étaient les jugements du monde sur
» moi : si je ne passais pas pour un ignorant, un
» idiot, un homme sans piété, sans charité, sans

» patience. Je ne pouvais sentir autre chose, ni
» m'ôter ces pensées de l'esprit (1). Ces sentiments
» d'orgueil et de respect humain, qui me poursui-
» vaient partout, me crucifiaient perpétuellement,
» parce qu'il me semblait que j'y adhétais*. Je sou-
» haitais au fond de l'âme ne rien faire que pour
» DIEU, et mon plus grand tourment était de lui
» avoir été infidèle dans la moindre circonstance,
» et d'être convaincu que toujours, dans mes ac-
» tions, je prenais quelque chose pour moi (2).

(1) Mêm. aut. de M. Olier, t.1, p. 18.

*NOTE 1. p. 307.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1. p. 246. — Vie
de M. Olier, par le P. Giry, paRT. 1^{re}, ch. XI. Remarq.
histor. t. III. p. 520

» J'avais cru aussi que les bénédictions qui avaient
» accompagné mon ministère étaient attachées à ma
» personne ; et il plut à la bonté de DIEU de me les
» retirer pareillement, pour me faire sentir ce que
» j'étais sans ces aides, et à qui appartenait ces
» dons, que je croyais être miens (3). Ainsi, lorsque
» j'avais à parler à la compagnie sur quelque pas-

» sage de l'Écriture, sur quelque parabole que je
» devais expliquer, je le faisais avec tant de confu-
» sion et de si mauvaise grâce, avec des termes et
» un sens si impertinent, qu'il n'y avait en moi
» ombre quelconque de la sagesse de DIEU (4).

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. 1. p. 299, 300.

(4) Ibid. p. 232. ;

(5) Vie De M.' Olier, par le l'. Giry, partie 1^{re},
chap. XI. Remarques histor.t III. p. 519, 520. —
Année Dominicaine. Ibid. p. 465. — Vie de M. Olier,
par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 426 bis, verso,
427.

» Entendant les pénitents en confession, je n'avais
» rien à leur dire : j'étais là délaissé comme un
» pauvre réprouvé de DIEU. J'estimais les personnes
» qui s'adressaient à moi si malheureuses, que je ne
» pouvais m'empêcher de dire en moi-même : Eh,
» pauvre âme ! où viens-tu ? que puis-je faire pour
» toi ? tu ne sais à qui tu t'adresses ; le plus grand
» malheur qui puisse t'arriver, c'est celui-ci. Durant
» ce temps, je ne pouvais point monter en chaire ;
» et si nos Messieurs m'ordonnaient de prêcher, je

» ne savais que dire, je n'avais ni paroles ni pen-
» sées (5). Je me souviens cependant qu'un jour,
» pour mon soulagement, DIEU permit que, dans
» une mission, je fisse devant un grand auditoire
» un sermon avec ma première facilité, et même
» avec une facilité plus grande : ce fut pour m'em-
» pêcher de me trop décourager ou de m'abattre ;
» car je croyais tout perdu * (1).

* NOTE 2, p. 309.

(1) Mémoires aut. de M. Olier, tom. I, p. 177. —
Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p.
497, 498.

VI.

M. Olier croit être réprouvé.

(2) Vie de M-à Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I,
p. 187, 188.

(3) Mémoires ibid. t.I, p. 122. — Vie de M. — Olier, par M. de — Bretonvilliers, t. IV, p. 436, 437.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t I, p. 123. a

» L'Ecriture Sainte me condamnait partout.
» Toutes les fois que je l'ouvrais, je n'y voyais rien
» autre chose que le reproche de mes vices et de
» mon endurcissement : comme, par exemple, dans
» l'Evangile où il est parlé du grain qui tombe sur
» la pierre ; dans celui où il est fait mention du
» grand nombre des réprouvés. Je tombais souvent
» sur ces endroits ou autres semblables, presque
» toujours sur ceux où il est parlé de Judas. La
» comparaison de moi-même avec ce perfide me
» poursuivait partout ; et je disais à nos Messieurs :
» On pense qu'il n'est parlé de Judas qu'en quatre
» ou cinq endroits de l'Ecriture ; il en est fait men-
» tion plus de vingt fois (2). Persuadé que j'étais
» un vrai Judas dans la compagnie, si je venais à
» tomber sur ces passages, c'était toujours avec des
» afflictions et des serrements de cœur non pareils ;
» il me semblait qu'on me donnait alors des coups de
» poignard. Je me souviens qu'une fois entre autres,
» disant extraordinairement la Messe au maître-
» autel, et, à l'Evangile, tombant sur ce nom affreux,
» je sentis une douleur aussi vive que si l'on m'eût
» percé le cœur d'outre en outre : ce qui fut cause
» qu'à peine osai-je lire l'Evangile jusqu'au bout.
» C'était la même frayeur lorsque je jetais les yeux

» sur plusieurs autres endroits de l'Écriture (3).
» Par-dessus tous ces tourments, j'étais encore dé-
» chiré de scrupules, qui, seuls, me faisaient souf-
» frir autant que tout le reste, et me rendaient in-
» supportable au confesseur, à mes confrères et à tout
» le monde (4). Si l'on parlait des marques de répro-
» bation, je les voyais toutes en moi ; il me semblait
» que tous les livres spirituels me reprochaient ma
» superbe, entre autres saint Bernard. Je ne pou-
» vais rien entendre de la bouche de mon directeur
» et de tout autre, qui ne me condamnât. Rien ne
» pouvait me soulager ; et je me souviens qu'un
» homme, très-exercé dans les voies de DIEU, y
» travailla vainement, et perdit beaucoup de temps
» à cette occupation, qui me fut tout-à-fait infruc-
» tueuse (1)*.

(1) Copie des Mémoires de M. Olier, t. I, pag. 84.
— Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV,
pag. 438.

* NOTE 3, p. 310.

» Quand on parlait de DIEU, je n'en concevais rien
» que comme d'un être fâcheux, rigoureux, très-
» cruel ; par conséquent son souvenir m'était très-
» affligeant. Je me complaisais dans la pensée de
» l'enfer, et la description m'en plaisait, comme du
» lieu qui m'était destiné (2). O Père éternel ! vous
» avez voulu pendant un très-long temps que votre

» nom me fût odieux, et comme insupportable ;
» vous avez souffert que je vous conçusse comme
» un être très-cruel, ne pouvant alors avoir d'autre
» idée de vous. Hélas ! où étais-je dans ce temps ?
» je ne vous connaissais guère, ô mon DIEU ! Aussi
» est-il bien vrai que je ne m'étais jamais exercé à
» vous adorer et à vous servir dans la pureté de la
» foi, étant accoutumé à ces vives lumières et à ces
» sentiments si doux que votre bonté me faisait
» goûter. La privation de ces dons sensibles me
» laissait dans le doute de votre amour et de votre
» bonté envers moi ; car je ne sentais plus ni ne
» voyais plus ce qui, auparavant, me le faisait con-
» naître (3).

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, 208, 200. — Vie de
M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 442, 443.

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 247.

» Quoique je fusse assidu à l'oraison durant ce
» temps, je n'y recevais rien, pas un sentiment, pas
» le moindre rayon de lumière. Je ne sentais que
» ténèbres, obscurités, sécheresses, qu'impuissance
» de m'élever à DIEU, tellement que je n'osais me
» tenir devant le saint Sacrement. Un jour, il me
» semblait voir mon esprit tomber tout-à-coup dans
» son néant, et être délaissé du Saint-Esprit, qui,
» auparavant, le tenait élevé ; et je me souviens qu'il
» m'arriva de dire à DIEU ces paroles de Job : Muta-

» tus es mihi in crudelem ! Mon DIEU, vous êtes
» bien cruel pour moi maintenant : vous me faites
» bien sentir votre rigueur (4).

(4) Ibid. t. I, p. 182. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, part. 1^{er} chap. IX. — Remarques historiques. t. IV. p. 521. — L'année Dominicaine, ib. p. 466. - Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 385. 386, 292, 393.

» Aussi je pensais que toutes les choses qui s'é-
» taient passées auparavant n'étaient que des illu-
» sions, n'ayant aucune espèce de consolation, ni
» aucun signe qui me fît présumer que j'étais aimé
» de DIEU. Un jour, le Père de Condren me disait
» que ce n'étaient que des peines et des tentations.
» Plût à DIEU, lui disais-je, que ce ne fussent que
» des peines (1), et qu'elles pussent même durer
» toute l'éternité (2) ! pourvu que je ne fusse point
» haï de DIEU (3), je ne m'en inquiéterais pas. En
» disant cela, je jetais de grosses larmes, qui té-
» moignaient bien ma désolation. Mon tempérament
» en fut étrangement altéré ; j'avais le visage tout
» jaune, et le Père de Condren craignait que je n'en
» fisse quelque grande maladie ⁴⁶ (4).

(1) La science de l'Oraison mentale, in-12. Lyon et Paris, 1821 ; p. 276, 277.

(2) Année Do minicaine, etc. — Remarques hist. t. III, p. 465.

(3) Vie de M. Olier, par le P. Giry, part. 1^{re}, ch. IX. — Ibid. p. 519.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 184. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers t. IV, p. 441, 437, 431.

VII.

DIEU et les Saints semblent le dédaigner.

» En effet, ce qui me faisait le plus de peine, était
» de voir intérieurement mon DIEU, qui me rebu-
» tait et me dédaignait, moi, aussi bien que toutes
» mes œuvres ; cette vue du dédain de DIEU, se
» présentait à moi sous l'image d'une personne qui
» dirait avec mépris à un homme de néant, en re-
» muant la main, et rejetant ainsi sa personne et
» ses services : Allez, allez. Cette vue était pour moi
» plus cruelle que la mort, ayant été accoutumé
» depuis longtemps à être caressé, ou au moins

» souffert par la bonté divine (1). O mon grand
» Maître ! tout m'était supportable dans ces épreuves,
» excepté les rebuts et les dédains qui venaient de
» votre part. L'enfer et toutes ses peines ne sont
» point si affligeants. Il n'y a rien de beau et de
» doux sur la terre à une âme qui sait que vous ne
» l'aimez pas ; comme aussi une âme qui sait que
» vous l'aimez, peut-elle souffrir quelque chose ? Je
» me souviens des paroles fâcheuses qui m'étaient
» dites, des reproches intérieurs que DIEU me faisait,
» des songes qui m'ôtaient toute espèce de joie, le
» jour et la nuit. DIEU, les anges, les Saints du ciel :
» tout semblait être bandé contre moi (2). Une fois
» je crus voir en songe Sœur Agnès, cette âme bien-
» heureuse, qui m'aimait tant, et en qui j'avais tou-
» jours eu tant de confiance ; elle paraissait être à
» la grille de son monastère, et, comme je me pré-
» parais pour faire quelque entretien spirituel, elle
» me rebuta et me dit : Vous êtes un orgueilleux,
» vous ne prêcherez pas. Dans un autre songe, il
» me semblait que j'aidais M. Bourdoise à adminis-
» trer les sacrements, et que Notre-Seigneur, me
» montrant ce saint prêtre, me disait, pour me
» reprocher mon orgueil : Il en est de son action à
» la tienne, comme d'une personne qui met dans
» un tronc un quadruple, et d'une autre qui y met
» une pièce de trois blancs. De plus, la sainte Vierge,
» qui était alors mon seul refuge, et par la faveur
» de laquelle je pensais que je n'avais rien à craindre,
» paraissait m'humilier extrêmement, et prendre
» moins de complaisance dans mes services que
» dans ceux des autres, particulièrement dans ceux
» d'un garçon qui me préparait les ornements dans
» une de ses chapelles où j'allais quelquefois(3) *.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 186. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 426 (bis) et verso

(2) Ibid. pag. 410. — Mémoires aut. de M. Olier, t. I, pag. 209.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 209, 210. — Copie des Mémoires auto de M. Olier, t. II, P. 346. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, pag. 413, 415.

* NOTE 4, p. 311.

» Je ne recevais de Notre-Seigneur que des té-
» moignages de dédain et de colère ; je n'osais me
» présenter à lui, tant j'étais intérieurement rebuté ;
» à la fin, je n'avais point la hardiesse de me tenir
» en sa présence, j'allais me cacher dans une cha-
» pelle de Notre-Dame où je n'avais pas ces rebuts,
» mais aussi je n'éprouvais aucune consolation, en
» sorte que tout semblait être perdu pour moi (1).
» Sans cesse dédaigné, lorsque je voulais m'élever

» à DIEU, je ne pouvais avoir de paix qu'en me cou-
» chant la face contre terre, et me prosternant inté-
» rieurement devant lui. Je ne dormais presque
» point pendant ces temps ; je me réveillais au mi-
» lieu de la nuit, tout tremblant, dans la croyance
» que j'étais déjà réprouvé. Il me semblait voir les
» démons au pied de mon lit, qui voulaient m'en-
» trainer en enfer ; et une fois, entre autres, il me
» paraissait que l'un d'eux me disait : Donne - toi à
» moi, et je te délivrerai de tes peines. Je me sou-
» viens qu'en ce moment mon cœur demeura iné-
» branlable comme un rocher par la volonté de
» mon JESUS ⁴⁷ (2). Le malin semblait avoir alors
» toute sorte de pouvoirs pour s'approcher de moi,
» et se transformer en ange de lumière. Ce mal-
» heureux ne m'a jamais tenté alors de faire le mal ;
» mais il s'efforçait de me jeter dans des excès de
» bien, par exemple, dans les humiliations de sa
» façon, parce qu'il voyait que tout de bon j'y tra-
» vaillais (3).

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers p. 405.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 184, 185. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 517.

(3) Ibid. t. I, p. 198, 199.

» Non content, ô mon DIEU, des dédains et des
» rebuts que vous me faisiez alors endurer, un
» jour vous me dîtes dans le cœur un mot qui
» m’effraya plus que le tonnerre ; ce fut lorsqu’en
» colère, et d’un ton de voix si terrible que j’en
» demeurai tout tremblant, vous me fîtes entendre
» cette parole : Vous êtes superbe. J’étais si hors de
» moi-même, que, peu après étant allé me con-
» fesser dans une église, je tremblais de tous mes
» membres, je frissonnais de peur : tant j’étais transi
» d’effroi, après cette foudroyante parole, qui aurait
» rempli de terreur le cœur le plus inébranlable et
» le plus audacieux du monde. Mon DIEU, que vous
» êtes terrible dans vos colères ! que vos justices
» seront accablantes, si vos petites et légères me-
» naces affligent et étonnent si étrangement ! Je
» pense que j’en aurais été inconsolable, si, après
» cette alarme, ouvrant mon Gerson, je n’avais
» trouvé ces paroles : DIEU parle à ses amis quelque-
» fois en les rudoyant, quelquefois en les caressant,
» comme à l’égard de ses Apôtres, lorsqu’il leur dit :
» O stulti et tardi corde ad credendum (1) !

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV,
pag. 408. — Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 248, 249.

M. Olier est méprisé de tout le monde.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 122.

*NOTE 5, p. 312.

» A toutes ces peines intérieures, se joignaient
» encore le rebut des gens de bien, le mépris uni-
» versel de tout le monde, parents, amis, serviteurs,
» grands et petits (2)*. Ce fut surtout vers la fin
» des fêtes de Noël 1640, que je reçus plus d'affronts ;
» je fus alors la fable de tout Paris : le Roi, le car-
» dinal de Richelieu, messeigneurs les évêques,
» surtout M. le Chancelier, tous mes parents,
» toutes les personnes de ma condition, commen-
» cèrent à faire, sur mon refus de la coadjutorerie
» de Châlons, des plaisanteries étranges : car un
» autre ecclésiastique l'ayant acceptée, et l'évêque,
» étant venu alors à mourir, celui-là en fut pourvu
» par le Roi et fut fait évêque de cette église. La
» compagnie à laquelle j'étais attaché, prévenue
» alors contre moi, augmenta encore cette tempête ;
» et je vis s'accomplir pleinement la promesse que
» mon bon Maître m'avait faite, sur ma prière,
» deux ans auparavant, de changer en mépris et en
» humiliations l'estime qu'on faisait de ma personne,
» et les louanges qu'on me donnait partout(1). Il

» ôta de l'esprit de nos Messieurs toute l'estime
» qu'ils avaient conçue de moi. Quoiqu'ils m'eussent
» vu dans une mission travailler avec ma liberté
» première, et qu'ils eussent été témoins du succès
» que DIEU m'avait donné en touchant les cœurs
» par sa miséricorde, ils prirent la résolution de
» m'interdire tous les emplois extérieurs, prédica-
» tions, conférences et autres, et ne me permirent de
» confesser qu'en cas de nécessité absolue. Dans
» mes humiliations, ils voyaient de grandes fai-
» blesses d'esprit ; ils demeuraient de plus en plus
» fermes dans leur croyance, et laissaient croire
» aux autres tout ce qu'ils voulaient de plus désa-
» vantageux, sans m'excuser. Outre ces faiblesses
» d'esprit, ils remarquaient quelquefois en moi, un
» port et une contenance arrogante ; et jugeant, à
» de telles marques, que l'Esprit de DIEU ne pouvait
» résider en moi, ni se plaire à opérer par mon mi-
» nistère, ils ne m'exposaient qu'avec peine, même
» à la confession* (2).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 189. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, 1^{re} part., chap. XI, — Remarq. historiques, t. III, p. 520. — Année Dominicaine, ibid. p. 465. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, pag. 504, 507.

* NOTE 6, p. 313.

(2) Mém. t. I, p. 200, 201. — Vie de M. Olier, par le P. Giry. Ibid. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, pag. 511.

IX.

Les confrères de M. Olier regardent ses peines comme un dépit d'orgueil.

» D'ailleurs ils croyaient que mes grandes tris-
» tesses venaient de ce que je n'étais plus dans les
» grandeurs du monde ni dans le faste. Ils attri-
» buaient mon abattement à ce que je n'avais pas
» été porté par mon directeur à prendre la coadju-
» torerie de Châlons, et s'imaginaient que mon afflic-
» tion venait de ce que j'étais encore comme l'un
» d'eux. Le Supérieur de notre Compagnie, M. Ame-
» lote, qui avait droit de me juger ainsi, me deman-
» dait, de temps en temps, si je n'avais point la
» pensée de prendre un carrosse et une suite dans
» Paris. Il voulait savoir si je n'avais point cédé à la
» tentation. C'est qu'en effet, lorsqu'on n'éprouve
» que rebut dans le service de DIEU, le démon, pour
» nous en retirer, propose alors les délices du
» monde. Ne sachant pas pourquoi mon Supérieur
» me faisait ces questions, et formait sur moi de
» pareils doutes, si éloignés de mes pensées et des
» dispositions de pénitence et d'humiliation où la
» bonté divine me tenait : Hélas ! mon Père, lui ré-

» pondais-je, j'en suis bien loin ; je ne songe qu'à
» trouver un trou pour y faire pénitence, voyant
» que mes misères sont insupportables à tout le
» monde. Je croyais, en effet, qu'on voulait me
» chasser de la Compagnie, et cette pensée était tou-
» jours dans mon esprit (1).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 202, 203. —
Copie des Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 344,
345. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t.
IV, p. 509, 510.

» Notre-Seigneur m'ayant comme retiré son se-
» cours ordinaire, le démon se jouait souvent de ma
» faiblesse, pour me faire paraître impertinent au
» service de DIEU, et ridicule devant le Supérieur⁴⁸.
» Je me souviens, en passant, d'un petit mot qui
» me fut dit par ce dernier : Pour vous, allez-vous-en où
» vous voudrez ; nous n'avons que faire de vous. Déjà,
» une autre fois, il m'avait dit quasi la même chose :
» que je n'étais bon à rien, qu'il me conseillait de
» quitter mes bénéfices et de m'en aller cacher dans
» un trou (1) ; et encore : qu'il craignait bien pour moi,
» tant j'étais faible. Je me souviens que je ne pou-
» vais m'offenser de cela, ni le trouver mauvais ;
» au contraire, voyant que j'étais la confusion et le
» déshonneur de toute la compagnie, et ayant tou-
» jours ce sentiment dans mon cœur, je trouvais
» toutes ces paroles très-véritables. Aussi j'avais
» le cœur si net et si plein de sentiments de charité
» pour mon supérieur, au moins par la bonté de
» Notre-Seigneur, que tous les jours je priais DIEU
» pour lui, et disais la Messe à son intention, non

» pas comme pour un ennemi et un persécuteur ; car
» je ne pensais pas à cela, mais comme pour le plus
» intime de mes amis, m'intéressant à tous les biens
» que DIEU lui faisait comme aux miens propres, et
» plus mille fois. J'admirais ses lumières et ses dons ;
» j'en rendais grâces à DIEU de tout mon cœur, et
» le priais de les lui continuer. Il me semblait, en
» ce temps-là, que je fusse comme une bête morte,
» comme une pauvre victime immolée à la gloire de
» DIEU. Je me souviens qu'étant beaucoup persé-
» cuté et moqué par notre compagnie et par des
» étrangers de condition (2). je prenais un grand
» plaisir à dire à DIEU, me mettant devant lui en
» esprit d'hostie : Ah ! mon DIEU, que ceci serve à
» mon sacrifice ; il faut mettre en pièces la victime ;
» il faut retrancher de moi tout l'honneur de ce
» monde. Ah ! mon amour, coupez et faites couper
» par qui il vous plaira tout l'honneur que je pré-
» tends sur la terre.

(1) Vie de M. Olier, par le P. Giry, ib. p. 520.

(2) Copie etc. Ibid. t. II, pag. 320, 321. — Abrégé
du 1^{er} cahier des Mém. de M. Olier. — Vie de M.
Olier, par M. de Bretonvilliers, t, IV, p. 500, 501,
502.

X.

M. Olier ne trouve personne qui le console dans ses peines.

(3) Mém. t. I, p. 179.

» Je me souviens qu'en ces temps, tout le monde
» m'abandonnant, je cherchais quelqu'un qui me
» servît d'appui : malheureux que j'étais, de ne pas
» voir que DIEU m'ôtait tout secours humain, pour
» m'obliger de ne m'appuyer que sur lui, et de m'a-
» bandonner à lui seul (3) ! Car telle est la convic-
» tion qu'ont produite depuis en moi tous ces
» délaissements. Un homme de talent se présentant
» pour me servir dans mes affaires, je m'estimai
» heureux de ce secours, dans l'état où j'étais. Je me
» jetai entre ses bras, et m'appuyai sur lui pour
» trouver quelque soulagement ; mais, ne cherchant
» pas DIEU en lui, et n'ayant en lui qu'un appui
» temporel et grossier, j'en fus aussitôt payé comme
» je méritais de l'être : car, se servant contre moi
» des faiblesses de mon esprit, et de l'état pitoyable
» où j'étais, il se joua de moi, et brouilla davantage
» mes affaires. Ce fut encore là une des marques
» les plus visibles de la miséricorde de DIEU, qui
» voulait que je fusse tout à lui, et n'usâsse de ses
» créatures que dans une dépendance entière de sa
» bonté, ayant plus de confiance en lui que dans
» tout le reste (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 180, 181.

XI.

Motif des humiliations de M. Olier.

(2) Mém. de M. du Ferrier, p. 126.

(3) Récit de l'enfance du P Amelote. Ms.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 135.

Tel est le tableau que M. Olier nous a tracé de ses peines. Quelque rigoureuse que puisse paraître en apparence la conduite de DIEU sur son serviteur, l'on ne saurait s'empêcher d'y admirer l'ouvrage de sa bonté et de sa providence ; puisque ces épreuves devaient servir, non-seulement à la sanctification personnelle de M. Olier, mais encore à préparer les voies à l'établissement du séminaire et de la Société de Saint-Sulpice, comme la suite le

montrera. On a vu que lorsque les ecclésiastiques formés par le Père de Condren se réunirent en société, ils nommèrent pour chef M. Amelote(2) ; et ce choix, à le considérer selon la raison et la prudence humaine, était sage et éclairé. Doué dès son enfance d'une facilité d'esprit et d'une pénétration peu commune, M. Amelote, déjà docteur en théologie depuis l'âge de vingt-deux ans (3), possédait plus qu'aucun de ses confrères la doctrine du Père de Condren(4) ; et comme chacun l'estimait avec raison pour sa vertu et pour sa science, il semblait réunir toutes les qualités qu'on pouvait désirer dans un Supérieur. Mais ce n'était pas celui dont la divine Providence avait fait choix ; elle destinait M. Olier pour servir de pierre fondamentale à l'édifice ; et, toutefois, elle ne permit pas que ces ecclésiastiques le nommâssent Supérieur, de peur, sans doute, que l'œuvre du séminaire, réservée à M. Olier, semblât être un dessein concerté par les hommes. Bien plus, afin que ce choix parût manifestement l'ouvrage de sa puissance, lorsque le moment en serait venu, il tint son serviteur durant deux années dans cet état d'humiliation profonde, et voulut que celui qui devait être, incontinent après, le chef des autres, semblât être devenu alors le rebut et l'opprobre de tous (1).

Mais pour qu'il ne manquât à M. Olier aucun genre d'épreuves, DIEU, par une conduite qu'il tient assez ordinairement sur les grandes âmes (2), voulut qu'il fût entièrement privé des consolations que lui avait jusqu'alors données son directeur. Il permit donc que le Père de Condren entrât lui-même dans les desseins secrets de sa providence, et se conduisît à l'extérieur comme s'il n'eût plus fait aucune estime de M. Olier (3), quoique, dans le fond, cet homme si éclairé regardât son état d'épreuves comme une faveur privilégiée, et une préparation aux grâces les plus insignes. « La bonté

» de Notre-Seigneur, dit M. Olier, voyant que j'avais

» une très-grande confiance dans le Père de Con-

» dren et que je m'appuyais beaucoup sur lui, peut-
» être trop, voulut me sevrer encore de cette conso-
» lation. Comme je savais que je devais être deta-
» ché de tout appui des créatures, je me souviens
» que je lui dis un jour : Mon Père, vous me quitte-
» rez. Ce ne sera qu'à la mort, me répondit-il. Et
» pourtant les rapports qu'on lui faisait de mes
» déportements l'obligèrent à me délaisser, et à ne
» plus faire compte de moi (4). » Ce délaissement
» apparent, l'une des plus grandes peines qu'une
» âme puisse souffrir (5), dura deux mois, c'est-à-
» dire, jusqu'à la mort du Père de Condren, arrivée,
» comme nous le dirons bientôt, le 7 janvier de
» l'année suivante. »

(1) Vie de M. Olier, par le Père Giry, part. 1^{re},
chap. IX. — Remarques historiques, t. III, p. 518.

XII.

Conduite du Père de Condren. Ses dernières
paroles à M. Olier.

2) M. Boudon, Vie du P. Surin, 182G, t. II, part,
III, chap. X, p. 229, 232.

(3) Vie de M. Olier. par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 495, 496.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. i, p. 180 ; t. II, p. 55.

(5) M. Boudon, *ibid.*

Pendant tout ce temps, M. Olier, alors retiré à Saint-Maur avec ses compagnons, ne laissait pas, quoiqu'il n'en reçût aucun soulagement, de venir toujours le visiter selon sa coutume. Mais dans une visite qu'il lui fit à la fin du mois de décembre, et qui fut la dernière, il aurait pu comprendre aisément que, malgré cette froideur apparente, son sage directeur regardait ses peines comme une épreuve, uniquement ménagée pour le rendre capable de travailler un jour au rétablissement de la piété, et au renouvellement de l'esprit sacerdotal. Dans cette visite, le Père de Condren l'entretint fort de cet ange de l'Apocalypse auquel il l'avait exhorté autrefois d'avoir grande dévotion, et qui viendra sur la fin de l'Eglise, jetant du haut du ciel en terre le feu de l'autel, qu'il aura mis dans son encensoir. Il lui fit remarquer que la dévotion envers le très-saint Sacrement, l'Hostie de notre autel, est la dévotion propre des prêtres, et qu'il devait s'appliquer à la répandre partout. Ce qu'il ajouta ne fut pas moins remarquable, et montrait que DIEU, par toutes ses épreuves, avait voulu faire mourir M.

Olier au vieil homme, pour le remplir ensuite de l'esprit de la vie de JÉSUS-CHRIST, l'homme nouveau. « Or donc, continue M. Olier,

» après m'avoir fort exhorté à faire honorer le très-
» saint Sacrement, il me dit ces paroles qui me
» furent bien chères et utiles : Prenez l'enfant JÉSUS
» pour votre directeur. Et il me dit cela sans que je
» lui eusse fait connaître qu'en effet je m'abandon-
» nais déjà à l'enfant JÉSUS pour me conduire. Cette
» dévotion allait à continuer la vie et l'esprit de
» mon directeur sur la terre ; il se conduisait lui-
» même selon les sentiments et les mœurs de l'en-
» fant JÉSUS* (1). » C'était la pratique habituelle de M. Olier, depuis qu'il s'était vu comme privé de tout appui : dans les moments où ses peines lui donnaient quelque relâche, il s'adressait à l'enfant JÉSUS, qu'il avait pris pour modèle, et même, au défaut de tout autre, pour son unique conducteur (2).

* NOTE 7, p. 313.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 218, 219. — Copie des Mémoires aut. de M. Olier, t. III, p. 31, verso. — Abrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 182, 213 ; t. II, p. 30, 219 ; t. III, p. 4.

Cependant le Père de Condren approchait de la fin de sa vie, sans avoir encore déclaré à aucun de ses disciples le dessein de l'établissement des séminaires qu'il méditait, et dont il ne leur avait parlé jusqu'alors que d'une manière couverte (1). Cette année, M. Amelote, un peu dégoûté des travaux des missions, lui ayant écrit qu'il doutait s'il était dans l'état pour lequel la Providence l'avait destiné :

« Je ne pense pas, lui avait répondu le Père de Condren, que l'occupation des missions soit votre vocation pour toujours ; mais elle doit fonder ou faire naître quelque autre emploi, que DIEU vous donnera (2). » Sans expliquer davantage sa pensée, il se contentait de leur dire depuis longtemps qu'il mettrait par écrit le projet de l'œuvre qu'il avait en vue, afin que cet écrit pût leur servir d'instruction, s'il n'était plus au monde lorsque le moment de l'exécution serait venu (3). « Quand je

» serai sorti de l'accablement des affaires présentes, écrivait-il à M. de Donnadieu, évêque de Comminges, je travaillerai à dresser les Mémoires de cette institution, et à en jeter les fondements dans l'esprit de ceux qui doivent y consentir (4). »

XIII.

Le Père de Condren de laisser un Mémoire sur l'œuvre des séminaires.

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 134.

(2) Lettres et écrits du Père de Condren, Ms.

(3) Mémoires de M. du Ferrier, Ms. Bibl. N. p. 154. — Ms. Sainte-Geneviève, p. 101.

(4) Lettres et écrits du Père de Condren, Ms.

XIV.

Origine des rapports du Père de Condren avec Marie Rousseau.

La personne qui devait y prendre le plus de part, était sans contredit, Marie Rousseau, cette sainte Veuve dont nous avons parlé sous l'année 1629 ; et qui depuis longtemps priait avec tant d'ardeur, pour le renouvellement de l'ordre sacerdotal, et en particulier pour la réformation de la paroisse de Saint-Sulpice. Elle savait d'une manière surnaturelle, que les jeunes ecclésiastiques, dont elle avait obtenu la conversion, seraient les premiers instruments de cette renovation, et l'un de ses directeurs, le père Armand,

de la Compagnie de JÉSUS, qui la conduisit longtemps, lui avait fait faire beaucoup de communions pour obtenir le parfait accomplissement de cette œuvre, bien qu'alors, elle n'en eût pas une vue aussi nette, ni aussi circonstanciée (1) qu'elle la reçut dans la suite. Après la mort de ce Religieux, peut-être même avant la fin de l'année 1638, qui fut celle où il mourut, elle avait été mise, par un dessein particulier de la divine Providence, en communication spirituelle avec le Père de Condren, quoiqu'il n'y eût entre eux aucune relation extérieure. Un jour qu'elle était dans l'Eglise de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, où le Père faisait alors sa résidence, et qu'elle priaît devant le très-saint Sacrement, elle entendit ces paroles : Ici est votre Père, sans en comprendre alors, ni même en soupçonner le sens (2). Déjà pourtant le Père de Condren faisait quelquefois recommander à ses prières certaines intentions, par le canal du Père Jean Chrysostôme, du Tiers-Ordre de saint François (3), en grande réputation parmi les hommes d'oraison de ce temps et dont la vie a été donnée au public. Mais comme d'autres personnes en usaient de même à l'égard de Marie Rousseau, il ne paraît pas que ces recommandations de la part du Père de Condren, à qui elle n'avait jamais parlé, lui aient donné l'intelligence de ces paroles : Ici est votre Père, jusqu'à ce qu'enfin ce qui arriva au mois de Mars 1640, dût lui en découvrir le sens, si elle l'avait ignoré jusqu'alors. Il lui envoya dire par le Père Chrysostôme, et par le Frère Jean-Baptiste du même Tiers-Ordre, qu'il voulait lui parler ; et que, si elle n'allait pas le trouver, il se rendrait lui-même chez elle. Une telle invitation l'humilia beaucoup et lui fit comprendre que le Père de Condren avait reçu de DIEU quelque lumière, pour la lui communiquer. Elle alla donc à l'Oratoire, accompagnée de ce Religieux et du Frère Jean-Baptiste (4).

(1) Mss. particuliers. Année 1641.

(2) Ibid. Année 1640.

(3) Ibid. Année 1641.

(4) Mss. particuliers, Année 1640.

XV.

Marie Rousseau annonce au P. de Condren qu'il n'écrirait pas sur les séminaires

Dans cette entrevue, qui eût lieu le 6 Mars 1640, le Père de Condren lui parla en présence du Père Chrysostôme pendant plus de deux heures. Il se répandit en pensées sublimes sur DIEU, sur la beauté de la gloire de la très-sainte Trinité et parlant ensuite de l'Eglise, il l'entretint sur la nécessité de rétablir les paroisses par des séminaires, où l'on formerait de bons prêtres, et ajouta, qu'il avait dessein

de composer sur ce sujet quatre livres pour l'utilité de l'Eglise, et qu'il se retirerait à la maison de l'Oratoire de Notre-Dame des vertus, pour écrire les lumières que DIEU lui en avait données (1). Après plus de deux heures d'entretien, comme il fallut se quitter, Marie Rousseau lui dit : Monsieur, vous devriez écrire le plutôt possible ; à quoi il répondit, que ce serait pendant le carême, que l'on venait de commencer. Marie Rousseau reprit alors, et toujours en présence du Père Chrysostome : qu'il pouvait bien avoir cette pensée, mais qu'il n'en viendrait pas à l'exécution ; et ne verrait point sur la terre l'œuvre sur laquelle il avait plu à DIEU de l'éclairer. M. du Ferrier parle de cette entrevue dans ses mémoires, et la rapporte en ces termes : « Le Père » de Condren, qui estimait beaucoup Marie Rous- » seau, ayant désiré la voir avant de mourir, elle lui » dit, qu'il aurait dû avoir écrit ce qu'il projetait » depuis longtemps ; et comme il témoigna son in- » tention d'y mettre la main, elle l'assura qu'il n'en » était plus temps. Après qu'elle se fût retirée, le » Frère Martin, attaché au service du Père de » Condren, ayant demandé à ce dernier, ce qu'il » pensait d'elle : je l'estime beaucoup, lui dit-il ; mais » nous n'avons pas été d'accord sur une chose, que je » crois faisable ; et elle non. La suite, ajoute M. du Ferrier, montra qu'elle avait dit vrai (2). » En effet, le carême et le reste de l'année se passèrent sans qu'il eût le temps d'écrire ; et, comme nous le dirons bientôt, il mourut ainsi dix mois après cette en- trevue.

(1) Mémoires particuliers, années 1640, 1641.

(2) Mémoires de M. du Ferrier, p. 275.

XV.

Communications du Père de Condren à Marie Rousseau.

Ce fut la seule qu'il eut avec Marie Rousseau, quoique depuis il se servit du Père Jean Chrysostome, pour lui faire de nouvelles communications sur l'œuvre future ; comme de son côté, elle employait le même moyen, pour lui soumettre les lumières qu'elle recevait. Elle savait dès ce temps, peut-être par suite de ces communications, que les enfants spirituels du Père de Condren, apporteraient la paix à l'Eglise de Saint-Sulpice ; que M. Olier, celui de ses disciples sur lequel il avait agi le plus efficacement, hériterait de son travail et de celui du Père de Bérulle, et achèverait ce que ces deux Généraux de l'Oratoire avaient commencé dans les cœurs de plusieurs grands du faubourg Saint-Germain, en y jetant les premiers germes de leur conversion. Enfin, comme tout ce que le Père de Condren lui communiquait, s'accordait parfaitement avec les vues qu'elle avait elle-même, il lui semblait que le Père fût comme un canal, par lequel JÉSUS-CHRIST, résidant au très-saint Sacrement, versait en elle ses lumières, pour lui faire connaître d'avance les œuvres que la très-sainte Trinité avait résolu d'accomplir par M. Olier à Saint-Sulpice, tant pour rétablir les autres paroisses par des séminaires que pour donner dans celle-là une figure et un modèle de cet établissement (1).

(1) Mémoires particuliers, années 1640, 1642.

XVI.

Le Père de Condren instruit de sa mort prochaine, fait connaître le dessein de Dieu touchant les séminaires.

(2) Mémoires de M. du Ferrier, p. 134, 135, 136, 137.

Nous venons de voir, que dans son entrevue avec le Père de Condren le 6 mars, elle lui déclara qu'il ne composerait pas les écrits qu'il méditait ; et ne verrait pas de son vivant l'établissement de l'œuvre, sur laquelle DIEU lui avait donné sa lumière. Avant la fin de cette année 1640, elle connut, dans l'oraison, qu'il mourrait bientôt et n'écirait pas : Ce qu'elle manda au Père Jean Chrysostôme, pour qu'il allât lui en faire part ; et ce fut, selon toutes les apparences, cet avertissement de Marie Rousseau, qui détermina le Père de Condren, à exposer enfin de vive voix son dessein à M. du Ferrier, l'un de ses disciples, en le chargeant de le communiquer aux autres. Du moins, lui fit-il cette déclaration à la fin du mois de décembre de cette année, et la veille même du jour où se manifesta la maladie, qui le conduisit si rapidement au tombeau (2). « Il arriva, rapporte M. du Ferrier, que j'allai voir le

» Père de Condren ; et comme il venait de dire la
» sainte Messe, je lui proposai ce que j'avais à lui
» demander pour mon instruction. Dans les ré-
» ponses qu'il me fit, il redit encore qu'il fallait
» faire quelque chose de mieux que ce que nous
» avions fait jusqu'alors. Mais, lui dis-je, mon Père,
» que peut-on faire de meilleur que les missions,
» où l'on voit tant de pécheurs se convertir ? — Je
» vais vous le dire, me répondit-il. — Aussitôt je
» me ravisai, lui demandant pardon de ma curio-
» sité indiscrete, et le priai de ne pas me faire con-
» naître ce que c'était. — Non, me dit-il, ne vous
» troublez pas : ce n'est pas curiosité ; c'est un effet
» de la Providence de DIEU, qui veut que je vous dé-
» clare, enfin, ce qu'il demande de vous ; le
» temps est venu. Mais puisqu'il est tard, remet-
» tons à demain matin : je vous attendrai à huit
» heures. Je le quittai et me retirai.

» Le lendemain, après avoir dit la sainte Messe.
» je me rendis, à huit heures du matin, à la chambre
» du Père de Condren, où je trouvai M. de Renty,
» qui se retira, lorsqu'il lui entendit dire, que j'étais
» fidèle à l'heure du rendez-vous. Etant donc seuls,
» il commença à me parler : et après m'avoir montré
» que le fruit des missions, quoique excellent, se
» perd, s'il n'est pas conservé par de bons ecclésias-
» tiques, parce qu'il n'est que passager, il conclut
» qu'il fallait nécessairement travailler à en former
» dans l'Eglise, sans compter sur ceux qui sont déjà
» avancés en âge, et promus aux Ordres sans prépa-
» ration, parce qu'il n'arrivait presque jamais qu'un
» mauvais prêtre se convertît. C'est donc, ajouta-
» t-il, une raison qui doit nous convaincre de la né-
» cessité d'élever les jeunes gens dans l'esprit cléri-
» cal : ce qui ne peut se faire que dans des séminai-
» res, comme le Concile de Trente nous l'a sainte-

» ment montré. Sur cela, je lui exposai des difficul-
» tés qu'on croyait alors insurmontables, et lui rap-
» pelai la persuasion où chacun était qu'inutilement
» on travaillerait à établir des séminaires, après
» qu'on avait vu depuis plus de soixante ans que
» ceux de Toulouse, de Bordeaux, de Rouen,
» n'avaient pu réussir, nonobstant les soins des car-
» dinaux de Joyeuse et de Sourdis. Il me fit voir
» qu'on se trompait ; qu'il n'y avait rien de plus
» aisé que d'en établir utilement, pourvu qu'on n'y
» reçût que des jeunes gens avancés en âge, et dont
» le jugement, déjà formé, pût faire juger, après
» les avoir éprouvés quelque temps, s'ils étaient
» appelés au service de l'autel. Il s'étendit beaucoup
» là-dessus, me donnant courage pour attendre le
» secours que DIEU donnerait indubitablement à
» cette œuvre. Il ajouta même qu'il ne fallait point
» perdre de temps pour commencer, parce que
» l'esprit malin ne manquerait pas de faire naître
» des divisions et des troubles, pour empêcher de
» former de bons ecclésiastiques. Nous étions alors
» dans une grande tranquillité, et on ne parlait point
» encore de ces opinions, qui ont jeté depuis la di-
» vision, avec un dommage extrême, dans l'Eglise.
» Il m'avertit enfin, de ne prendre aucun parti que
» celui du Pape, et d'éviter les combats de paroles
» et les contentions, selon la recommandation de
» saint Paul.

» Dix heures sonnèrent, et Frère Martin, qui était
» son assistant, vint l'avertir de dire la sainte Messe ;
» il lui dit d'attendre encore. Le Frère revint à
» onze heures et le pressa un peu : alors je fus sur-
» pris d'entendre le Père de Condren, cet homme
» si sage et si circonspect, lui faire cette réponse :
» Mon Frère, si vous saviez ce que je fais, vous ne me
» presseriez pas ; car ce que je fais vaut mieux, que ce

» que ce que vous voulez que je fasse. Enfin, après
» avoir continué à me parler jusqu'à midi, il me dit
» alors : Frère Martin se fâcherait, remettons la
» suite pour demain matin. Il alla donc dire la sainte
» Messe ; je me retirai et ne l'ai jamais plus revu. Car,
» y étant retourné le lendemain, je trouvai qu'il était
» malade d'une inflammation de poitrine ; et comme
» les médecins avaient défendu qu'on le fît parler,
» il ne me fut pas possible de pénétrer jusqu'à lui.

XVII.

Mort du Père de Condren.

(1) Lettres aut. de M. Olier, p. 50.

(2) Annales de l'Oratoire, pag. 208. — Cloysault,
Vies Ms. t. I, p. 277.

(3) Oraison funèbre du P de Condren.

» Pendant sa maladie, qui ne dura que huit jours,
» je racontai à mes amis ce qu'il m'avait dit, et où
» il avait terminé son entretien. Ils furent bien

» aises de cette déclaration, que je leur faisais de
» sa part ; seulement M. Amelote témoigna quelque
» surprise de ce que le Père de Condren ne lui en
» avait jamais parlé. Comme la maladie devenait
» périlleuse, et que je craignais qu'il ne mourût sans
» achever de m'instruire, je m'avisai, le soir des
» Rois, d'envoyer au Père Bouchart, qui était tou-
» jours auprès de lui, un billet par lequel je le
» priais de conjurer le Père de Condren, si DIEU
» l'appelait à lui, de laisser son esprit et sa lu-
» mière à quelqu'un, sur le sujet dont il avait
» commencé de m'entretenir. »

M. du Ferrier envoya ce billet la veille même de la mort du Père de Condren, et nous verrons bientôt l'effet dont il fut suivi. Avant de mourir, ce grand homme parut affligé des maux que l'hérésie du Jansénisme devait causer à l'Eglise : « Ce qui me

» fait gémir, dit-il à ses Pères réunis, c'est le schisme

» que je prévois, et qui paraîtra dans deux ans, »
prédiction que l'événement justifia à la lettre (1) ; et
comme s'il eût voulu éloigner ce fléau de sa congrégation,
il la bénit en faisant à JÉSUS-CHRIST cette prière : »
Venez, Seigneur JÉSUS, et vivez dans vos

» serviteurs dans la plénitude de votre force, et do-

» minez sur la puissance ennemie, vous qui vivez

» et régnez dans les siècles des siècles (2). » Sa vie avait
été une image très-parfaite de celle du Fils de DIEU (3) ; sa
mort eut encore avec la sienne des caractères de
ressemblance. Il parut participer à l'agonie du Sauveur par
la tristesse mortelle, et presque incroyable, dans laquelle
son âme fut alors plongée, et par un sentiment si vif de la
pureté de DIEU, qu'il craignait de ne pouvoir le soutenir
davantage. Dans cet état, se regardant comme le plus
grand pécheur de la terre, et croyant que tout l'univers eût
dû s'armer contre lui, pour venger l'honneur de DIEU, il
aurait désiré qu'après sa mort, on attachât son cadavre aux

fourches patibulaires, ou qu'on l'étendît sur la roue, afin qu'il servît au moins alors à inspirer de la terreur aux méchants. Il se sentit aussi comme brûlé d'un feu inconnu, qui le fit souffrir cruellement, et qui lui semblait être le feu de la justice divine (1) ; et néanmoins il donnait de la joie à tous ceux qui l'approchaient ; il parlait et traitait de toutes choses avec une liberté non pareille. On croyait voir en lui, comme en la personne du Rédempteur, une âme bienheureuse dans un corps souffrant, et, avec cette liberté, cette joie, cette paix, élevant les yeux au ciel, et prononçant d'une voix nette, avec un courage extraordinaire, ces paroles : Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains, il rendit l'esprit (2).

(1) Cloysault, Vies Ms. t. I, p. 276 et suiv. 281, 282.

(2) Oraison funèbre du P. de Condren. — Recueil, ibid.

XVIII.

Honneurs rendus au P. de Condren après sa mort.
Haute opinion de sa sainteté.

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p 255, 256.

Sa mort ressembla encore à celle du Sauveur par la gloire qui la suivit. « Le séjour du Père de Con-
» dren sur la terre, dit M. Olier, a été inconnu comme
» celui de Notre-Seigneur. Pendant sa vie, il n'a
» jamais passé pour rien ; souvent M. Vincent en a
» parlé en des termes incroyables, et toutefois, on
» ne l'a pas ouï. Mais, à sa mort, il est devenu tout-
» à-coup célèbre. Son nom était dans toutes les
» bouches ; et l'on disait de lui, comme de Notre-
» Seigneur après qu'il eut expiré : Vraiment cet
» homme était un homme de DIEU ; jusque là que
» M. Vincent, se jetant à genoux et se frappant la
» poitrine, s'accusait, les larmes aux yeux, de ne
» l'avoir pas autant honoré qu'il méritait de l'être(3). »
Louis XIII, sans égard aux dernières intentions du défunt, ordonna qu'on lui rendît les honneurs dus à ses vertus éminentes ; et la Reine, pénétrée des mêmes sentiments, chargea M. de Virazel, évêque de Saint-Brieuc, de prononcer son oraison funèbre. A ses obsèques, le concours fut prodigieux ; on témoigna pour lui la vénération la plus profonde et la plus vive. « Qui ne sait que dans le moment
» de son trépas, dit M. de Virazel, tout le monde
» accourut ? Que de respects, que d'estime, que
» d'acclamations, que d'honneurs, que d'admiration,
» que de louanges ! Il fallait que sa gloire fût très-
» grande, comme ses grâces ont été extraordi-
» naires(1). » Enfin, lorsqu'il était exposé dans l'église de l'Oratoire, l'éclat dont brilla tout-à-coup son visage, plus vermeil qu'il ne l'avait jamais été, excita l'admiration universelle, au point qu'on douta s'il était mort, et que le Père Bernard, dit le pauvre prêtre, avec quelques autres,

ayant levé ses paupières et vu son œil plein de vie, s'écrièrent qu'il était encore vivant * (2).

(1) Oraison funèbre du P. de Condren.

*NOTE 8, p. 314.

(2) Cloysault, Vies Mss. t. I, p. 282.

Parmi la foule des spectateurs se trouvaient M. Olier et ses amis ; ils assistèrent aussi à l'inhumation (3), retardée jusqu'à l'entrée de la nuit à cause de l'affluence du peuple (4). En considérant ce saint corps, M. Olier, malgré l'accablement où le mettaient ses peines, se sentit extraordinairement touché. « Notre bienheureux Père, dit-il, nous donnait

» part, le plus qu'il pouvait, à ses dévotions ; et
» nous étions deux ou trois qu'il espérait laisser les
» héritiers de son esprit. Je ressentis les effets de
» cette bonne espérance après sa mort ; car, pendant
» le temps que son corps fut exposé, plus je
» le considérais et plus aussi il me tenait pénétré de
» son esprit d'anéantissement : tellement que je ne
» pouvais avoir d'autre occupation intérieure, étant
» entièrement rempli de celle-là. C'était ce grand
» anéantissement et ce vide total de lui-même qui

» excellait en lui, et le rendait si capable d'être pos-
» sédé de DIEU, et si rempli de JÉSUS-CHRIST : en
» sorte que c'était plutôt JÉSUS-CHRIST vivant dans
» le Père de Condren, que le Père de Condren vi-
» vant en lui-même (5). »

(3) Mémoires de M. du Ferrier, p. 137.

(4) Vie du cardinal de Bérulle, par Tabaraud, t. II,
p. 209.

(5) Esprit de M. Olier, t. II, p. 333.

» Maintenant encore, le souvenir de ce saint
» homme, la vue de cet intérieur admirable, de cette
» vertu si pure et si éminente, me confond au point
» que je ne puis l'exprimer. Rien ne me fournit une
» idée plus sainte, plus élevée de Notre-Seigneur,
» le Pontife saint par excellence, innocent, sans
» tache, séparé de toutes les créatures, régnant dans
» les cieux ; en un mot, rien ne me fait autant com-
» prendre sa sainteté incomparable, que la pensée
» du Père de Condren (1). »

(1) Mémoires : autogr. de M. Olier.

Cette haute opinion n'était pas particulière à ses disciples : l'évêque de Saint-Brieux, dans l'oraison funèbre qu'il prononça, ne craignit point de le montrer à ses auditeurs comme triomphant déjà dans la gloire. « Le ciel l'ayant reçu, dit-il, il faut que

» la terre le loue. Ne dois-je pas dire : Mortuus est
» ad osculum Domini ? Le Fils de DIEU ne lui dit pas
» comme à Moïse : Ascende, et morere : mais Morere,
» et ascende. Si vous me demandez en quel état il est
» dans le ciel, je vous répondrai : Sa gloire n'est
» pas concevable ; et je dirai avec l'Apôtre : Nec
» oculus vidit, nec auris audivit. nec in cor hominis
» ascendit quæ præparavit Deus diligentibus se. Sa
» gloire le fait être parfaitement à DIEU ; et sa cha-
» rité, qui est très-accomplie, l'oblige, heureusement
» pour nous, d'être toujours dans les pensées, les
» soins, les désirs du salut, du bonheur, du progrès
» de tous ceux qu'il servait sur la terre (2). »

(2) Oraison funèbre du P. de Condren.

XIX.

Le Père de Condren apparaît à M. Meyster et à M. Olier.

Les disciples du Père de Condren reçurent les premiers des témoignages de sa gloire, et tout à la fois des marques de cette parfaite charité. Nous avons vu que M. du Ferrier lui avait fait demander que, si DIEU l'appelait à lui, il éclairât quelqu'un d'eux sur le sujet dont il avait commencé à lui parler touchant les séminaires. « Il le fit en effet, » dit M. du Ferrier lui-même ; car le lendemain de » son enterrement, où nous assistâmes, M. Meyster » (qui était venu à Paris sur la nouvelle de sa mort) ⁴⁹ » me fit le récit d'une vision qu'il avait eue cette » nuit. Le Père de Condren, revêtu de ses habits » sacerdotaux et environné de gloire, lui apparut, » et le délivra d'une peine d'esprit qu'il m'avait » déjà communiquée, ainsi que de la pensée qu'il » avait de se séparer de nos Messieurs. Il lui dit de » n'y point songer, et de se donner patience, parce » que, dans peu de temps, DIEU ferait lui-même cette » séparation ; voulant qu'ils cessâssent les missions, » pour s'appliquer à former des ecclésiastiques dans » un séminaire ; que cette maison produirait un » grand bien pour l'Eglise, et serait remplie de bé- » nédiction ; qu'enfin ils vivraient sans vœux et sans » privilèges (c'est-à-dire soumis aux évêques), et » selon les règles des ecclésiastiques (1). » On peut remarquer en passant, que ç'avait été le dessein du P. de Bérulle dans la formation de l'Oratoire, à qui, comme dit Bossuet, « il avait cru ne devoir donner » d'autre esprit que celui de l'Eglise même, d'autres » règles que ses canons, d'autres supérieurs que ses » évêques, d'autres liens que sa charité, d'autres » vœux que ceux du baptême et du sacerdoce (2).

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 137.

(2) Orais. fun. du Père Bourgoing, par nos-suet,
1^{er} point. Œuvres de Bossuet, tom. XVII, p. 572.

(3) Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de la
Bibliothèque Sainte-Geneviève. p. 137.

» Ma joie ne fut pas petite, continue M. du Fer-
» rier, entendant M. Meyster me dire ce que je
» désirais savoir. Car, sans qu'il eût aucune con-
» naissance de ce que le défunt m'avait dit, il com-
» mença à m'exposer toutes ces choses par l'endroit
» où le Père de Condren avait fini avec moi la veille
» de sa maladie. L'heureux effet que cette vue avait
» causé dans son esprit, devenu calme et paisible,
» me confirma qu'elle venait de DIEU ; et je le priai
» d'en faire le récit à nos Messieurs, qui l'agrèèrent
» beaucoup (3). » M. Olier en rapporte effectivement une
autre circonstance, qu'il avait sans doute apprise de la
propre bouche de M. Meyster. « Il
» lui apparut, dit-il, tout éclatant de lumière ; et,
» à la fin de son apparition, en remontant au ciel,
» il disait ces paroles, avec l'accent de l'admiration
» et d'un ravissement céleste : Sanctus, Sanctus,
» Sanctus (1)*. » Le serviteur de DIEU parle, dans ses
Mémoires, d'une semblable apparition dont il avait été lui-
même favorisé. « La nuit qui suivit sa
» mort, dit-il, à mon réveil, il daigna m'apparaître :

» nous ayant traité, pendant sa vie, comme Notre-
» Seigneur avait traité ses Apôtres, il me dit ces
» paroles du Sauveur aux siens : Ayez confiance, j'ai
» vaincu le monde : Confidite, ego vici mundum (2).
» Ce n'est pas le seul témoignage qu'il m'ait donné
» après sa mort, pour me faire participant et héri-
» tier de son esprit (3). » Quoique nous ne connaissions
pas en détail ces faveurs dont veut ici parler M. Olier, nous
savons cependant que le Père de Condren, lui apparaissant
dans une gloire et dans une lumière immenses, lui dit qu'il
l'avait, en effet, laissé héritier de son esprit, avec deux
autres qu'il nomma, et dont l'un était M. Amelote (4) ; et ce
fut pour attirer de plus en plus sur lui cette faveur, que,
tous les jours, pendant plusieurs années, il envoya un de
ses prêtres dire la sainte Messe sur le tombeau du Père de
Condren (5), dans l'église de l'Oratoire.

(1) Mémoires aut. de M. Olier. — Copie des
mêmes, t. III, pag. 176.

* NOTE 9, p. 314.

(2) Ibid. t. I, p. 238. — Abrégé du 9^e cahier des
Mémoires aut. de M. Olier.

(3) L'Esprit de M. Olier, t. II, p. 333.

(4) Mémoir. de M. Baudrand. p. 12.

(5) Cloysault, Vies Mss. t. I. p. 256.

XX.

Pourquoi l'O-rat., quoique ne pour l'établissement des Séminaires en France, n'a point commencé cette œuvre.

On aura lieu sans doute de s'étonner qu'étant chef d'une Société nombreuse, née pour travailler à l'éducation du clergé, le Père de Condren se soit déchargé, comme il le fit, du gouvernement extérieur de sa Compagnie, et ait formé avec tant de a soins un petit nombre d'ecclésiastiques pour établir des séminaires en France : œuvre dont il ne s'occupa presque point lui-même ⁵⁰, et à laquelle il ne porta jamais sa propre Congrégation, quoiqu'il ne connût rien de plus nécessaire à l'Eglise (1). Il est encore très-remarquable que, jusqu'alors, et contre les premiers desseins de son fondateur, cette Congrégation se fût employée presque exclusivement aux missions, à la

conduite des paroisses, et surtout à la direction des collèges ⁵¹ (2) ; car les séminaires qu'elle avait essayé d'établir n'eurent aucun résultat. S'il était permis de rechercher les motifs de cette conduite de DIEU, on pourrait peut-être penser que sa providence avait en vue de procurer, par ce moyen, la conservation de la foi dans l'Eglise de France. Personne n'ignore en effet, qu'après la mort du Père de Condren, le Jansénisme corrompit la plus grande partie de cette Société, dans laquelle il ne cessa de trouver des défenseurs (3) ; et si elle eût été alors en possession de l'éducation du clergé, il est aisé de juger les maux qui en seraient résultés pour toute l'Eglise de France (4).

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 135.

(2) Annales de l'Oratoire.

(3) Annales de l'Oratoire. — Remontrance chrétienne aux RR. PP. de l'Oratoire, in-4° — Bib. Nation. D. 14 17. — Hist. du cardinal de Bérulle, par Tabaraud, t. II. — Vie des successeurs du P. de Condren

(4) Ibid. t. II, p. 224.

(5) Annales de l'Oratoire. Année 1615. — Journal de la maison de St-Honoré, t. I, p. 15. — Hist. du cardinal de Bérulle, t. I, p 155.

Il semble même que, dès l'origine de la Congrégation de l'Oratoire, la Providence ait voulu l'éloigner de l'éducation du clergé, contre les vues de son fondateur. Le Père de Bérulle craignant, en effet, que le goût des lettres profanes ne détournât ses prêtres de la fin principale de son institut, pria le Pape Paul V de leur défendre expressément, dans sa bulle d'institution, la direction des collèges ; et l'on fut assez surpris de voir que néanmoins cette clause n'y eût pas été insérée(5). Mais une omission, dont les suites furent si considérables, n'était point sans un dessein particulier de DIEU, qui assiste de ses lumières les Souverains Pontifs dans l'institution des Ordres (1). Elle fut cause que l'Oratoire, au lieu de s'occuper des séminaires, moyen si influent sur la foi du clergé et des peuples, se chargea aussitôt, comme l'avait craint le Père de Bérulle, d'une multitude de collèges, quoique cette œuvre se trouvât entièrement étrangère au dessein du fondateur (2) : et, ce qui n'est pas moins digne de remarque, le Père de Bérulle, en faisant lui-même tant de petits établissements qui épuisaient sa Compagnie et en changeaient le but, témoignait n'agir en cela que conformément à la volonté divine (3) ⁵².

(2) Recueil des lettres de M. Vincent de Paul, t. I,
p. 1, 2, 22.

(3) Extrait des Assemblées générales, 3^e, 4^e et 5^e
de l'Orat., in-4°, p. 22.

(4) Annales de l'Oratoire, année 1615.

XXI.

Résignation de M. Olier sur la mort du Père de
Condren.

Cependant les peines intérieures de M. Olier persévéraient toujours ; il était même au plus fort de ces cruelles épreuves, lorsqu'il perdit le Père de Condren. Dans un pareil état, cette perte aurait dû être pour lui un nouveau sujet de désolation : il l'accepta néanmoins avec une résignation parfaite, fruit incontestable des épreuves par où DIEU l'avait fait passer. Il en écrivait ainsi à la sœur de Vauldray, pour la consoler d'une privation bien moins considérable : « Hé bien, ma chère fille, s'il fallait se
» troubler pour les accidents, nous n'aurions jamais
» de paix en ce monde. Je vous ferai part de celui

» qui m'est arrivé : c'est que mon Père maître
» m'est ôté d'entre les mains, par l'ordre de la vo-
» lonté divine, qui est notre chère maîtresse, tant
» dans la soustraction que dans l'abondance, dans les
» sécheresses que dans les plus douces communi-
» cations. C'était un homme qui m'aidait beaucoup
» pour me porter à DIEU, ce que je chéris et désire
» le plus. C'est lui qui m'a tant encouragé à vous
» servir, vous en particulier, et qui m'a recom-
» mandé la maison de la Régrippière. Enfin, c'est
» lui qui m'a tant dit de bonnes et saintes choses.
» Hé bien, ma sœur, la volonté de DIEU ne vaut-
» elle pas ce saint homme, qui n'a rien eu que par la
» sainteté de cette divine volonté ? Ne saura-t-elle
» pas suppléer à ce qu'elle nous ôte ? Ne fera-t-elle
» pas bien, par elle-même, ce qu'elle faisait par
» autrui ? Très chère fille, adorons la volonté de
» JÉSUS, adorons ce cher Maître ; il permet les ren-
» contres les plus épineuses pour notre sanctifi-
» cation (1) »

(1) Lettres aut. de M. Olier, p. 363.

XXII.

Marie Rousseau refuse longtemps de manifester
aux disciples du Père de Condren les desseins de
Dieu sur eux.

Avant de raconter les événements qui précédèrent
immédiatement ou qui amenèrent l'heureux

accomplissement de l'ordre donné par le Père de Condren à ses disciples, nous ferons remarquer ici que quand Marie Rousseau connut les deux œuvres futures : l'établissement du séminaire et la réforme du faubourg Saint-Germain, elle ignorait encore quels seraient les ecclésiastiques dont DIEU se servirait pour les accomplir ; de plus sachant déjà les efforts que l'enfer devait faire pour les étouffer dès leur naissance, et les autres difficultés qu'il y aurait à surmonter, elle résista longtemps avant de promettre à DIEU de concourir à ces œuvres, quand le moment de l'exécution serait venu. Il s'agissait en effet pour elle, de persuader à ces ecclésiastiques des choses très-difficiles à croire : savoir, qu'ils étaient appelés de DIEU soit à établir des communautés de prêtres et des séminaires en se dépouillant de leurs propres biens, soit à réformer la paroisse de Saint-Sulpice que ces œuvres subsisteraient, malgré l'opposition des petits et des grands, soulevés pour les anéantir ; qu'enfin elles réjouiraient l'Eglise et procureraient la gloire de DIEU (1) Elle voyait combien de telles promesses seraient difficiles à accepter, sur la simple parole d'une pauvre femme : que les uns en douteraient ou s'en moqueraient ; et que d'autres en prendraient occasion de la regarder comme une personne qui voudrait trafiquer de la dévotion pour s'enrichir. Effrayée par toutes ces difficultés, et par beaucoup d'autres, elle persista, pendant environ dix ans, à refuser de donner son consentement à DIEU qui l'en pressait. Au milieu de ses tristesses d'esprit et de ses craintes accablantes, elle lui représentait, toute en larmes, que ce n'étaient pas là des affaires de femme ; qu'il lui suffirait d'une vie commune et ordinaire pour faire son salut ; et qu'elle avait assez des peines de son ménage, sans se jeter encore dans tant de contradictions et de difficultés. Puis, elle se soulageait elle-même, en se disant, que ce n'étaient là que de simples lumières ; et que peut-être elles ne se réaliseraient pas (2). Ces résistances persévérèrent ainsi, jusqu'à ce que le Père Armand jésuite,

alors son directeur, lui fit prononcer un acte de consécration, qu'elle mit par écrit, en vertu duquel elle voua dès-lors ses services à l'Eglise, et aux personnes que DIEU lui associerait un jour (3). Elle dut prononcer cet acte avant le 8 décembre 1638, où le Père Armand termina sa vie (4). La Providence la mit alors sous la conduite du Père Hugues Bataille de l'abbaye Saint-Germain, dont nous parlerons dans la suite ; et ce Religieux entrant dans les vues du Père Armand, tint la même conduite sur elle.

(1) Mémoires particuliers, année 1640.

(2) Ihid. années 1640, 1641, 1642.

(3) Ibid. 1642.

(4) Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus. tom. v.

Premiers rapports de Marie Rousseau avec les disciples du P. de Condren.

Quant aux ecclésiastiques destinés pour accomplir ces œuvres, DIEU ne les lui fit connaître que peu à peu, et comme par degrés : M. Picoté fut le premier avec qui elle eut quelque relation spirituelle. Travaillé de peines intérieures, qui le pour- ci suivaient jour et nuit, depuis son voyage à Loudun, d il s'en ouvrit à l'un de ses amis, M. Laisné de la Marguerie, conseiller d'Etat, qui, étant devenu veuf, avait reçu les saints Ordres. Mais M. Laisné, ne se jugea pas capable de le soulager, et l'adressa à Marie Rousseau, qui en effet obtint par ses prières qu'il fût délivré de ses peines. Dans l'intervalle de leurs missions, les compagnons de M. Picoté étant venus à Paris, selon leur coutume, il les lui amena (1) sans p autre dessein que de leur procurer occasion de s'édifier auprès d'une personne de grande vertu ; et de son côté elle ne leur dit rien alors, ni dans leurs visites subséquentes, qui pût leur donner à soupçonner les desseins de DIEU sur eux. Cà n'était pas le moment de le faire, puisque M. Olier, l'instrument principal de ces œuvres, se trouvait alors au plus fort de ses épreuves, tout à fait incapable de s'occuper d'affaires extérieures, et regardé même, ainsi qu'il a été dit, comme inutile à la Compagnie et le rebut de tous. Il paraît que ses épreuves étaient, dans ces occasions, l'un des sujets de leurs entretiens avec elle. « Lorsque durant mes peines, » rapporte-t-il lui même, j'étais abandonné, dé- » laissé, et bafoué de tout le monde : lorsque cha- » cun me regardait comme un homme qui avait » perdu l'esprit, et un réprouvé : elle seule sou- » tenait que je n'étais pas ce qu'on prétendait ; elle » et M. Picoté croyaient que j'appartenais à » DIEU (2). »

(1) Mémoires particuliers, année 1640, 1641.

(2) Mémoires autogr. de M. Olier, t. I, p. 135.

XXIV.

M. Olier éprouve un peu de relâche dans ses peines.

Dans l'ignorance où ils étaient donc alors des desseins de DIEU sur eux, ces ecclésiastiques n'avaient d'autre projet arrêté, que d'accomplir, quand ils en trouveraient l'occasion, l'ordre que le Père de Condren leur avait donné, d'établir un séminaire. Ne voyant point encore d'ouverture à l'exécution de ce dessein, ils retournèrent dans le diocèse de Chartres (1), et s'arrêtèrent d'abord au Loreau, puis à Epernon, pour y vaquer à l'oraison et à l'instruction du peuple (2). Ce fut alors que M. Olier eut un peu de relâche dans ses peines, dont il ne fut néanmoins délivré que vers la fin de la même année, et encore ce changement ne s'opéra-t-il que peu à peu. « Après dix-huit mois ou » davantage, dit-il, DIEU commença à me laisser la » liberté de m'élever de temps en temps à lui : ce » qui, jusqu'alors, m'avait été interdit. Je ne rece- » vais aucun rafraîchissement dans mes peines, » sinon lorsque je pouvais réciter mon chapelet, ou

» faire quelque pèlerinage en l'honneur de la très-
» sainte Vierge (3). » L'église cathédrale de Char- tres fut
le lieu où, selon ses expressions, il commença à respirer
intérieurement, et à reprendre au dehors la gaieté qu'il
faisait paraître avant ses peines. Toute la Compagnie fut
étonnée de ce changement, sans en connaître la véritable
cause, qu'il eût été en effet difficile de soupçonner. On a vu
que les peines de M. Olier avaient eu pour principe la
crainte où il était sans cesse d'agir par orgueil, et elles
commencèrent à être dissipées à l'occasion d'une lumière
très-vive qu'il eut sur l'énormité même de ce vice. « Elle
m'apprit, dit-il,

» que la superbe dérobait à DIEU son honneur et sa
» gloire ; que c'était un larcin sacrilège, puisqu'elle
» allait arracher sur les autels de DIEU ce qu'il aime
» et chérit davantage. Cette première lumière com-
» mença à me délivrer de mes peines (4). Je me
» souviens ici, prosterné à vos pieds, ô mon DIEU,
» d'une autre grande grâce que vous me fîtes
» éprouver l'année passée, au jour de la petite Fête-
» DIEU. M'éveillant le matin, une heure ou deux
» plus tôt qu'il ne fallait se lever, c'était dans Char-
» tres, et entendant ce doux bruit et ce célèbre ré-
» sonnement des cloches (5) de Notre-Dame, vous
» me faisiez voir en esprit la grande gloire qu'on
» vous rendait partout en ce jour-là, et les grandes
» louanges que vous offrait votre Fils, cette sainte
» Hostie, par tout le monde. Car il vous loue dans
» le saint Sacrement comme dans le ciel, y étant
» tout-à-fait le même ; et cela remplissait mon
» esprit d'une grande joie. Mais ce qui y mettait le
» comble, c'était que mon propre cœur semblait
» avoir part à tout cela ; qu'il louait DIEU partout,
» et était répandu partout. Plût à DIEU que cela fût
» comme je le sentais ; ce sentiment me faisait ré-

» pandre des larmes, et cette heure passa avec une
» grande vitesse. (1).

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 137.

(2) Vie manuscrite de M. Bourdoise, in-4° p. 511.

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 121.

(4) Copie des Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p.
353.

(5) Notice historique sur la sonnerie de Chartres,
par l'abbé Pie, 1840, p. 14.

(1) Copie des Mémoires autographes de M. Olier,

t. I, p. 297.

» A la fin de mes peines (car durant mes peines
» même, j'étais universellement orphelin), j'expéri-
» mentai l'amour et la charité de Père, que DIEU
» avait mise pour moi dans l'âme de mon confes-
» seur, M. Picoté. J'étais porté à me confier en lui,
» ce que je fis alors sans réserve, et en reçus des
» secours très-puissants dans ma conduite, soit
» pour le corps, ou pour les biens, soit aussi pour
» l'esprit. J'en bénis DIEU de tout mon cœur. Je
» dois beaucoup à Notre-Seigneur en la personne
» de cet homme, qui a beaucoup de son esprit, et à
» qui il se plaît de se communiquer. Il me semble
» que DIEU me parle par sa bouche, comme il par-
» lait à son peuple par celle de Moïse. Il m'a sou-
» vent dit des choses si conformes aux dispositions
» intérieures que le bon DIEU mettait en moi, sans
» qu'il le sût, qu'il fallait avoir son esprit, qui seul
» sait les secrets des cœurs, pour me pouvoir par-
» ler de la sorte. Il avait tellement l'esprit de dis-
» crétion pour moi, qu'il ne faisait point de diffi-
» culté de me détourner du travail, et de me
» conduire à la campagne, pour me délasser. Et il
» arrivait que d'autres qui n'étaient point sous sa
» conduite, voulant s'opiniâtrer à l'ouvrage, en tom-
» baient malades à la mort. Que la bonté de DIEU
» soit bénie à tout jamais des soins particuliers
» qu'elle prend de moi. Elle ne conduirait pas avec
» plus de providence et de plus grands soins l'âme
» la plus chère du monde (1). »

(1) Copie des Mém. autog. de M. Olier, t. III, p. 250.

NOTES DU LIVRE SEPTIÈME

ÉPREUVES. SOUSTRACTION DES DONS SURNATURELS

NOTE 1, p. 273. — M. Olier expose ainsi les effets étonnants que laisse dans une âme la soustraction des dons surnaturels, lorsque DIEU veut, par ce moyen, la purifier.

» Cette soustraction, dit-il, se fait à l'égard de la grâce
» sensible ; car la bonté divine ne laisse pas de nous secou-
» rir alors de grâces insensibles, bien plus efficaces. Le dé-
» faut de ces grâces sensibles cause d'étranges effets, et
» souvent des humiliations prodigieuses dans une âme.

Sous

» l'influence de ces secours, la volonté et le cœur sont por-
» tés à DIEU avec délices, et l'on en remarque quelque
chose

» au dehors, jusque dans le port et le maintien du corps,
» jusqu'aux œuvres extérieures qui s'opèrent alors avec
une

» douceur, une modestie et une égalité non pareilles. Dieu
» retirant ces dons sensibles, il laisse l'âme dans sa nudité
;

» et comme de ces dons naissaient auparavant de grandes
» lumières, il ne reste plus alors dans l'âme que trouble et
» confusion (1). »

(1) Mém. aut de M. Olier, t. I, p. 299, 300. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 481.

(2) Mém. aut. de M. Olier, ib. p. 301.

« Touché de compassion pour moi, DIEU me fit donc la
» miséricorde de m’ôter ces biens, pour me faire connaître
» ce que j’étais, et me désabuser ainsi doucement de mon
» erreur. C’est l’effet d’une miséricorde non pareille, que
de

» nous laisser ainsi à nous-mêmes ; sans cela, nous irions
» nous estimant, nous appropriant ce qui est à DIEU seul,
» et nous tomberions enfin dans un aveuglement semblable
» à celui de Lucifer. Par-là. DIEU montre visiblement à
» une âme le fond de son abjection, et achève de lui dé-
» couvrir sa misère (2) ; car cette grâce sensible, qui tenait
» en bride l’homme corrompu, venant à se retirer, tout
» change aussitôt dans l’intérieur et l’extérieur. L’Esprit
» Saint lui laisse alors éprouver quel est son dérèglement
» naturel, et la corruption de ses désirs. Alors il semble
» que la bride soit lâchée aux passions. On ne sent que
» colère dans les moindres rencontres, envie, aversion,
sen-

» timents d’amour-propre, jusque-là que la superbe rejaillit
» sur l’extérieur dans la contenance du corps, qui est fière
» et arrogante. Souvent néanmoins l’âme n’y contribue par
» aucune pensée, ni aucun sentiment volontaire ; c’est
l’effet

» propre d’un dégoût de superbe, qui se fait sentir

» partout en l'absence de son gouverneur, dont la présence
» la réprime et l'oblige à se cacher (1). Ainsi, quand le Saint-

» Esprit, qui avait élevé l'âme à DIEU pour un temps, vient
» à se retirer, l'âme, n'étant plus soutenue par ce principe
» si fort et si puissant, retombe en elle-même, et semble
par

» cette chute tomber dans un abîme d'obscurités, de ténè-
» bres, de corruption, de confusion ; dans un abîme de pas-
» sions, qui, comme des bêtes farouches, se rongent et se
» dévorent elles-mêmes. Enfin, il semble à l'âme qu'elle
» tombe du ciel dans les enfers, tant notre fonds est épou-
» vantable à nos propres yeux ; combien plus aux yeux de
» DIEU, la pureté et sainteté même (2) ! DIEU laisse ainsi
au

» milieu de nous cette fournaise ardente, cette concupis-
» cence, qui, non moins que les cendres de Sodôme et de
» Gomorrhe, nous avertit des jugements de DIEU, pronon-
» cés contre Adam et sa postérité ; c'est une bouche
d'enfer

» que nous portons dans nos entrailles, qui vomit toujours
» mille vapeurs insupportables à DIEU, et qui attirent sur
» notre chair de péché le châtiment de sa main
vengeresse.

» Je ne parle pas ici des péchés que nous avons commis
» par notre propre malice, mais seulement de l'humiliation
» commune à tout le monde. Je ne m'étonne plus si les
» Saints entraient quelquefois en de saintes fureurs contre
» eux-mêmes ; si, armés d'instruments de pénitence, ils
» mettaient leur chair en lambeaux, et faisaient ruisseler
» leur sang, infligeant ainsi à leur chair un juste martyre.
» C'est pour cela que le Fils de DIEU, afin de montrer aux
» hommes ce qu'ils devaient souffrir dans leur chair crimi-
» nelle, voulut qu'on le flagellât, que son sang coulât de
» toutes parts, et que ses os fussent disloqués. De là vient
» que ce secours sensible se retirant, et cette soustraction

» mettant à nu notre malice, nous sommes bien aises d'être
» en butte aux injures, aux outrages, aux traitements les
» plus injustes et les plus rigoureux (3).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 305, 306.

(2) ; Ibid. t. I. p. 307, 308.

(3) Ibid. t. I, p. 309, 310.

» Voilà ce qu'opèrent ces soustractions de grâces :
d'abord
» la connaissance visible et manifeste que nous ne sommes
» que péché par nous-mêmes ; et ensuite l'humilité, qui fait
» que nous nous plaisons à être traités de la part de DIEU
» et de la part des hommes, selon que notre péché le mé-
» rite. DIEU ne fait ces soustractions de grâces sensibles
» que pour mettre à la place d'autres grâces plus excel-
» lentes, comme un jardinier qui n'arrache un arbre de son
» jardin que pour en planter un meilleur. Mais comme il
» ne veut pas toujours produire les mêmes opérations dans
» tous les hommes, il ne les prépare pas tous de la même
» manière ; n'ayant pas résolu de prendre une possession
si
» singulière de tous, il ne les détache pas aussi universelle-

» ment et ne les déracine pas si à fond les uns que les autres. Il

» ne fait sentir ces soustractions et ces délaissements qu'en

» proportion des dons qu'il veut répandre ; et parce que la
» superbe est plus fréquente dans les dons de la grâce que
» dans ceux de la nature, et que la première lui est plus
» odieuse, ce bon Maître, soigneux de notre salut, opère plus

» souvent ces soustractions dans les dons de la grâce que
» dans les autres (1). »

(1) Mém. aut, de M. Olier, t. I, p. 304.

IL EST PRIVÉ DE TOUTE CONSOLATION EN ASSISTANT LES MALADES

NOTE 2, p. 275. — « Arrivant un jour à Bazainville, l'un
» de mes prieurés, sur le chemin d'un lieu où l'on allait
faire

» la mission, au diocèse de Chartres, je vins une heure plus
» tard que je ne devais. Le curé de la paroisse, ne pensant
» pas qu'aucun malade dût avoir besoin de lui, s'était ab-
» senté l'après-midi ; j'arrivais à peine, qu'on me vint aver-
» tir pour deux malades à l'extrémité ; j'y courus aussitôt,
» et j'administrai l'un d'eux. Je trouvai l'autre si accablé
» par le mal, que je ne pus lui donner le saint Viatique,
» mais seulement l'Extrême-onction. Retournant de là à
» l'église, disposé, comme j'étais dans le temps de mes
» peines, à m'attribuer toute espèce de mal, j'éprouvai les
» douleurs les plus étranges : Quoi, me disais-je, malheu-
» reux que je suis ! faut-il que ces pauvres gens souffrent
» pour mes péchés, et que cette âme ait été privée des

secours

» que Notre-Seigneur lui avait préparés par mon ministère,

» et qui étaient nécessaires à son salut ? Je remarquerai

» cependant que, si je fusse allé droit à la mission, cette

» pauvre âme eût été encore plus délaissée ; pourtant ma

» douleur était si grande, et la violence de mon affliction si

» véhémence, que, fondant en larmes et poussant des cris,

» je me trouvai dans cet état que décrit le Prophète :
Rugie-

» bam à gemitu cordis mei ; et je disais, dans l'excès de ma

» douleur : Ah ! mon DIEU ! faites tomber sur moi tout le

» malheur de mes crimes. Ah ! Seigneur ! punissez-moi,

» perdez-moi, si vous voulez ; mais que les pauvres âmes

» n'en souffrent point. Ah ! mon DIEU ! apaisez votre co-

» lère. (2).

(2) Ibid. t. I, p. 177, 178.

» Ayant été appelé un jour pour exhorter une femme de

» condition qui était à l'extrémité et qui avait mal vécu, je

» m'approchai d'elle avec une froideur intérieure qui ne se

» peut exprimer, comme il m'arrivait souvent alors ; je

» tâchai pourtant de lui procurer ce que je pus de secours ;

» et, enfin, son curé vint auprès d'elle pour lui parler : je

» m'en revins, croyant ne devoir pas y demeurer
davantage.

» Je ne fus pas sitôt arrivé à la maison, qu'après avoir prié

» un peu de temps et avoir répondu à un ecclésiastique,
sur-

» le-champ je prends mon manteau et me remets en
chemin

» pour aller la revoir ; mais, avant d'arriver chez la

malade,

» on m'apprend qu'elle vient de mourir. C'étaient là toutes
» les consolations sensibles que j'éprouvais alors. On me
» dit cependant que cette personne témoigna, avant d'ex-
» pirer, un grand regret de ses fautes, et qu'elle fit des
» actes de contrition qui parurent sincères, quoiqu'elle eût
» une grande attache pour une personne de condition avec
» laquelle elle avait mal vécu (1).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p 185. — Vie de M.
Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 325, 426.

« Notre-Seigneur permettait, durant ce temps, que les
» cures qui dépendaient de moi, manquassent de pasteurs,
» ou qu'il y en eût qui se conduisissent d'une manière in-
» digne. Un curé condamné à abandonner sa cure, m'ayant
» fait souffrir mille persécutions, DIEU voulut que ce
même

» homme revînt dans son ancien bénéfice, et que je l'assis-
» tasse à la mort. Il daigna me faire ensuite une grâce
signa-

» lée, en me donnant un curé que je puis appeler la perle
» des pasteurs. C'est un Saint ; et, quoiqu'il soit seul dans
» ce lieu, il y a formé un séminaire de jeunes enfants, aux-
» quels DIEU donnera, je l'espère, sa sainte bénédiction.
» Notre bon Maître m'a toujours accordé ses grâces après
» me les avoir fait demander fort long-temps (2). Mais
celles

» que je reçus pour moi ou pour les autres, dans cet état,
» ne m'empêchaient pas de me regarder toujours comme
le

» Judas de la compagnie ; je ne les considérais même pas

» comme des grâces, ne croyant pas alors que j'en pûsse
» recevoir (3). »

(2) Ibid. t. I, p. 179.

(3) Ibid. t I, p. 183. — Vie de M. Olier, par le P.
Giry, partie I, ch. XI. — Remarq. hist., t. III, p, 519.

LE PÈRE IGNACE ESSAIE DE DÉLIVRER M. OLIER DE SES PEINES

(4) Copie des Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p.
84.

(5) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 376, 377.

NOTE 3, p. 276. — M. Olier, en rapportant qu'un grand
serviteur de DIEU essaya vainement de le soulager durant
ses épreuves, désigne probablement le Père Ignace, Carme
déchaussé. Voici ce qu'il en a écrit dans ses Mémoires :

« Le

» R. Père Ignace, homme fort doux, simple, caché (4),
grand

» serviteur de DIEU, pria beaucoup pour moi pendant mes

» peines. Ce saint personnage, en me recommandant à DIEU,

» vit un jour la sainte Vierge, de laquelle sortait un rayon
» qui aboutissait sur moi et me conduisait ainsi partout ;
» ce qui signifiait la conduite visible de cette sainte Mère à
» mon égard (5). De plus, comme je croyais alors être ré-
» prouvé ou hai de DIEU, je priai le Père Ignace de vouloir
» bien s'intéresser à mon salut. Il arriva qu'un jour, ce
» grand serviteur de DIEU ayant fait une neuvaine de
Messes

» pour ma conversion, ce dont je l'avais instamment prié
» pendant mes peines, il apprit enfin de la bouche de
DIEU,

» que mon âme était encore aimée de lui ; assurance que
» m'ont pareillement donnée quelques âmes très-inté-
» rieures (1). Il m'écrivit cela après la neuvaine qu'il fit
» pour moi, dans le temps de mes angoisses. Elles pro-
» venaient surtout, ô mon DIEU, de ce que j'estimais que
» vous ne m'aimiez pas ; et, lisant sa lettre devant vos au-
» tels, à genoux, à cause du grand respect que je portais
» à votre saint serviteur, j'y trouvai ces paroles que vous
» lui aviez dites. Quelle joie, Seigneur ! quelle consolation,
» quoique passagère, cela n'opéra-t-il pas en mon cœur
tout

» angoissé ! car je reçus alors dans mon âme cette même
» assurance. Oh ! que DIEU est bon, qui ne peut
s'empêcher

» de nous faire du bien, quand même il résout de nous
» punir et de nous traiter comme notre péché le mérite
(2). »

(1) Copie des Mémoires autographes de M. Olier,
t. I, pag. 85,86.

(2) Ibid. t. I, p. 294.

La joie dont parle ici M. Olier fut aussi courte qu'elle avait été vive, et ce rayon de lumière ne sembla avoir éclairé un instant son esprit, que pour le replonger dans une plus profonde obscurité. Il faut en dire autant des rapports qu'il eut alors avec une personne d'une éminente vertu, et dont il parle ainsi : « Je me souviens que, au
» commencement de mes peines, la miséricorde de DIEU
» permit que j'eusse liaison avec une âme des plus saintes
» qui soient au monde, et qui est à cent cinquante ou deux
» cents lieues d'ici. Depuis, elle m'a toujours écrit avec
tant
» de charité, de compassion et de confiance, que je
recevais
» par ses lettres tout ce que j'eusse pu recevoir par cent
» mille personnes : tant elle m'écrivait à propos, et tant
» DIEU lui faisait connaître clairement l'état de ma pauvre
» âme (3). »

(3) Ib. t. III, p. 251. — Abrégé du 10^e cahier des Mémoires de M. Bourbon.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 91.

(5) Le XVII^e Dimanche après la Pentecôte,

M. OLIER FAIT VOEU DE RÉCITER LE CHAPELET

NOTE 4, p. 278. — « Pendant plus de dix-huit mois, dit
» M. Olier, il me fut impossible de m'élever à DIEU (4). Me
» voyant au bout de mes inventions, je cherchais partout
ma

» réconciliation avec DIEU ; continuellement je demandais
» la sagesse divine et le Saint-Esprit par beaucoup de gé-
» missements, ne croyant pas l'avoir reçu même dans la
» Confirmation, me persuadant que j'en étais entièrement
» privé, et pour jamais. Un dimanche où l'Eglise demande
» à DIEU son saint amour, c'est, je pense, en octobre de
» l'année 1640 (5), je promis par vœu, à notre divine Maî-
» tresse, de lui dire, un an durant, le chapelet, si elle vou-
» lait m'obtenir le Saint-Esprit. Quelque temps après, je
» commençai à le réciter dans des intentions nouvelles que
» je n'avais pas eues auparavant ; au premier Pater et au
» premier dizain, je remercie DIEU le Père d'avoir choisi la
» sainte Vierge pour son épouse ; au second, je remercie le
» Fils de l'avoir choisie pour sa mère, et au troisième, le
» Saint-Esprit de l'avoir choisie pour son temple et son
» tabernacle (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t.1, p. 210, 211.

CES ÉPREUVES DISPOSENT M. OLIER A L'AMOUR DES MÉPRIS

(2) Ib. p. 188. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 410, 412.

« NOTE 5, p. 280. — « Durant mes peines, il me semblait,
» dit M. Olier, que DIEU voulait que je fusse comme enfer-
» mé dans un tombeau, vivant dans un esprit de mort à
tout,

» soit pour l'intérieur, soit pour l'extérieur ; que je n'eusse
» aucune sorte d'élévation ni de consolation, ne méritant,
» au contraire, qu'abjection, humiliation, anéantissement
et

» croix perpétuelle (2). Au sortir d'une mission, nous
allâmes,

» selon notre coutume, à Notre-Dame de Chartres ; et il
m'ar-

» riva, ce qui m'est ordinaire, de chercher secrètement
» quelque soulagement à ma superbe humiliée et à mon
» amour-propre, en désirant d'aller à pied, de compagnie
» avec une personne de grand mérite, et quelques autres
» qui la suivaient : mais la Providence ne le permet point.
» Voyant alors que j'étais indigne de cette sainte conversa-
» tion, je m'en allai seul, comme un pauvre excommunié
» comblé cependant de beaucoup de grâces ; car je me
trou-

» vai aussitôt l'esprit rempli d'une grande lumière, sans
» presque me sentir moi-même dans la marche, tant elle
me

» remplissait de joie. Je voyais alors l'horreur de la su-
» perbe et son énormité, puisqu'elle dérobe à DIEU l'hon-
» neur qui appartient à lui seul, et dont il est si jaloux, que

» bien qu'il se communique tout entier à sa créature,
jamais

» il ne lui communique son honneur. J'en demeurai si con-
» vaincu, j'étais si pénétré du mépris et de la confusion qui
» sont dus à l'homme, que je ressentais des joies non pa-
» reilles, lorsqu'en esprit je me voyais foulé aux pieds de
» tout le monde, plongé dans la boue et les ruisseaux des
» rues, prêt à déclarer mes péchés à la face de l'univers,
ne

» désirant que de l'honneur pour DIEU, et pour moi du mé-
» pris. L'Esprit de mon divin Maître me préparait par là à
» supporter les injures et les affronts. Un jour, pendant la
» Semaine sainte, je vis plusieurs personnes se moquer de
» moi dans une action publique de religion ; cette humilia-
» tion n'aurait rien pu sur mon esprit, s'il n'eût été
intérieu-

» rement délaissé de DIEU, et comme abandonné au senti-
» ment de ma superbe et de mon amour-propre, et si le dé-
» mon ne se fût mis de la partie, pour m'exciter par ses
» secousses à me fâcher, à m'inquiéter, et à concevoir des
» sentiments d'aigreur et de colère. Cependant,
m'abandon-

» nant alors à l'Esprit de DIEU, et m'unissant à sa force
pour

» résister, je me sentis délivré tout-à-coup, après avoir ad-
» héré un peu de temps à cette force divine. Tout cela
s'éva-

» nouit donc, et je n'ai pas souvenir d'avoir eu depuis,
» quelque peine à souffrir les injures et les mépris qui me
» sont dus, me voyant injurié, tantôt par un de mes
proches,

» tantôt par une servante, ce dont eux-mêmes étaient très-
» étonnés (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 120, 121. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 501.

NOTE 6, p. 281. — » Lorsque le Saint-Esprit se retirait
» sensiblement de moi, dit M. Olier, la nature corrompue
» produisait des effets étranges. Il semblait alors que je
» fûsse abandonné de DIEU et comme possédé par le démon
» de l'amour-propre et de la superbe ; et sentant en moi ces
» malheureux effets, je craignais toujours de n'agir que par
» orgueil, quoique le Père de Condren me dit que ce n'é-
» taient là que des effets de la nature viciée (2). Etant avec
» nos Messieurs, je me sentais quelquefois tout enflé de
» superbe et d'arrogance ; il me semble qu'il en paraissait
» quelque chose dans mon extérieur et dans la posture de
» mon corps : ce que je n'avais pas éprouvé avant ces
peines
» intérieures ; pourtant cela se faisait de soi-même, sans
que
» j'y participasse en rien. Je ne crois même pas que, durant
» tout ce temps, j'aie eu des pensées de superbe. J'avais
» bien de temps en temps de légères pensées de faire de
grandes
» choses pour DIEU comme de prêcher par les villages, de
» convertir les peuples, parce que de saintes âmes
m'avaient
» assuré que DIEU voulait se servir de moi pour faire di-
» verses oeuvres dans son Eglise : je ne m'arrêtais cepen-
» dant point à ces pensées, je les rejetais au contraire soi-
» gneusement, de peur de la moindre superbe. C'était en
» effet ce que je craignais le plus, parce qu'il me semblait
» que DIEU me voulait du mal à cause de mon orgueil, et

» qu'il désirait que je travaillasse à m'en purifier ; mais ce
» qu'il y avait de déréglé dans mon extérieur portait nos
» Messieurs à me juger plein de superbe (3). «

(2) Mêm. aut. de M. Olier, t. 1, p. 201.

(3) Ibid. t. i, p. 202. — Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers t. IV, p. 520.

ESPRIT D'ENFANCE, GRACE DE M. OLIER

NOTE 7, p. 270. — » Le Père de Condren, dit-il, me fai-
» sant connaître les grâces de quelques personnes, après
» m'avoir dit, parlant de M. Vincent, un tel a le caractère
» de prudence ; un tel. c'était M. Amelote, a celui de
sagesse ;
» j'ai celui d'enfance, ajouta-t-il, en parlant de lui-même.
En
» effet, l'enfant JÉSUS était sa grande dévotion, et il était
» lui-même tout enfant dans ses procédés, par sa
simplicité,
» sa naïveté, son innocence, sa candeur, son humilité, qui
» sont des dons qui me manquent bien, et le dernier plus
» que tous. Après, lui demandant quelle était ma grâce, il
» me dit que je tenais de la sienne. Je ne doute pas que
» Notre-Seigneur ne désire de moi que je vive en enfant,
» sans souci, sans réflexion, en bonne simplicité, m'aban-
» donnant entre ses bras, comme un enfant entre les bras
» de son père, un enfant qui ne pense à rien qu'à lui plaire,
» à le contenter, l'aimer, l'admirer, le louer et lui souhaiter
» toute sorte de gloire, gardant pour moi toute la confusion

» et le mépris. Je ne puis dire combien, depuis la mort du
» Père de Condren, j'ai été confirmé dans cette voie et ces
» dispositions. C'est là tout mon attrait ordinaire, j'en re-
» mercie mon DIEU de tout mon cœur (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t II, p. 218, 219. —
Copie des Mémoires de M. Olier, t. III, p. 31 verso.
— Abrégé du 9^{me} cahier des Mémoires autogra-
phes etc.

NOTE 8, p. 296, — L'orateur qui fit l'éloge du Père de
Condren, parlant de l'admiration qu'excita la vue du
défunt, et voulant réfuter l'opinion où chacun était qu'il
vivait encore : » Ils se trompent, s'écria-t-il ; la devise de
ce saint homme,

» n'était-ce pas le mépris ou la mort, n'être point honoré
ou

» ne plus vivre ? Eh quoi ! Ils se mettent à genoux devant

» lui ; ils l'embrassent ; ils le louent infiniment ; ils lui
baisent

» les pieds, et il demeure immobile ! Qui ne voit, que c'est

» une preuve invincible et évidente de sa mort ? puisqu'il
ne

» refuse plus les honneurs, il est aisé de voir qu'il ne lui
reste

» plus de vie (2). »

(2) Orais. funèbre du P. de Condren.

SUR LES APPARITIONS DU PÈRE DE CONDREN A SES DISCIPLES

(3) Mém. de M. du Ferrier, p. 275, 30G.

(4) Attest. aut. touchant M. Olier, p. 201,202.

NOTE 9, p. 298. — Une considération importante, au sujet des apparitions du Père de Condren, et qui fait bien voir que l'amour pour le merveilleux et la prévention en faveur de ce saint homme n'eurent aucune part à ces récits, c'est que tous ses disciples étaient fort peu disposés à la crédulité en cette matière. Lui-même leur avait inspiré un grand éloignement des grâces extraordinaires, comme nous l'apprend M. du Ferrier (3). M. Olier fut aussi toujours dans les mêmes sentiments, et l'un de ses disciples lui en rendit, après sa mort, ce témoignage par écrit : « J'ai peu remarqué de choses ex-

» traordinaires en feu M. Olier mon très cher Père, parce
» qu'il avait un grand soin de les cacher, et parce qu'il ne
» voulait pas qu'on suivît cette voie, ni même qu'on en fit
» cas dans la conduite des âmes. C'est pourquoi je lui ai
ouï

» dire souvent qu'il s'y glissait bien des tromperies, et qu'il
» n'y avait rien de solide ni de sûr que ce qui se trouvait en-
» tièrement conforme aux maximes de l'Évangile, et
confirmé

» par la règle extérieure de l'obéissance, c'est-à-dire, par
» ceux qui doivent nous conduire de la part de DIEU (4) »
; De là M. Olier ne fit connaître qu'à ses directeurs, et tout

au plus à quelques personnes d'une très-haute vertu, les faveurs extraordinaires qu'il recevait ; jamais il n'en prit aucune pour la règle de sa conduite. Il ne pouvait même souffrir qu'on assistât sans nécessité aux exorcismes. Et M. Tronson, digne héritier de son esprit, voulant prémunir un ecclésiastique contre cette dangereuse curiosité, lui rappelait les maximes et les exemples du serviteur de DIEU : « Fuyez ces oc-

» casions, disait-il, et souvenez-vous toujours du conseil
» que feu notre très-honoré Père, M. Olier, donna à M. de
» Bretonvilliers dans une pareille occasion : Qu'il ne fallait
» avoir nul commerce avec le diable, ni en ce monde, ni en
» l'autre (1) » Nous faisons ici ces réflexions, pour prévenir la fausse opinion que bien des personnes pourraient se former peut-être de M. Olier, et pour montrer en même temps que les témoignages des disciples du Père de Condren, en faveur de cette double apparition, ne pourraient, sans injustice, être taxés d'aveugle prévention pour leur maître, de précipitation ou de légèreté.

(1) Lettres de M. Tronson, t. XI. Clermont, p. 124

LIVRE HUITIÈME

ESSAI INFRUCTUEUX D'UN SÉMINAIRE A CHARTRES.
CONVERSION TOTALE DE LA RÉGRIPPIÈRE. LES
DISCIPLES DU PÈRE DE CONDREN SE RETIRENT A
VAUGIRARD, ET S'UNISSENT EN SOCIÉTÉ, POUR
FORMER DES PRÊTRES

I.

Essai infructueux d'un séminaire à Chartres.

(1) Vie de M. Gilles Marie, in-12, p. 10.

(2) Mém. aut. de M. Olier, 1. I, p. 219.

(3) Vie de M. Gilles Marie, p. 11.

(4) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 490. — Vie imprimée in-4°, p. 333, 358

La petite société s'était retirée depuis peu à Chartres pour y jeter les fondements d'un séminaire, selon les ordres du Père de Condren. Là elle attendait qu'il plût à DIEU de lever les obstacles à ce dessein (1), lorsque l'évêque, M. de Valence, encouragé par le succès de diverses missions prêchées déjà dans son diocèse, eut le projet d'en procurer une aux habitants même de Chartres. Les ouvriers évangéliques étant tout disposés à l'entreprendre, ils s'y livrèrent avec tant de zèle, qu'en peu de temps ils procurèrent un grand nombre de conversions, et renouvelèrent entièrement cette ville. Ce fut à la suite de cette mission, durant laquelle M. Olier prêcha quatre ou cinq fois sur les grandeurs et la sainteté de Marie, sa puissante protectrice(2), qu'on essaya enfin de mettre à exécution le projet du Père de Condren (3). L'entreprise était trop dans le goût de M. Bourdoise pour qu'il n'y contribuât pas avec zèle. Depuis une première tentative, qu'il avait faite en 1608, n'étant encore que clerc tonsuré, il avait essayé plusieurs fois de renouer cette affaire ; et il paraît même que, dans ce dessein, il avait contribué à attirer, à diverses époques, la petite troupe à Chartres, pour y présider aux exercices des Ordinands (4). Au moins fit-il tous ses efforts afin de disposer favorablement l'évêque et son Chapitre dans la circonstance dont nous parlons. La paroisse de Sainte-Foi, voisine de la cathédrale, fut le lieu qu'on choisit pour former cet établissement (1). Les missionnaires n'épargnèrent rien afin d'en procurer le succès ; ils firent eux-mêmes disposer la maison à leurs dépens, la fournirent des meubles nécessaires, et défrayèrent tous les Ordinands qu'on avait invités à venir y

faire les exercices de dix jours, comme saint Vincent de Paul le pratiquait à Saint-Lazare. Personne, dit M. du Ferrier, n'avait encore songé à quelque chose de plus que l'Ordination (2) ; mais on espérait qu'après la clôture de ces exercices, plusieurs retraitants accepteraient avec empressement l'invitation de prolonger leur séjour dans la maison pour s'y former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques. Tout le contraire arriva. Malgré le zèle des missionnaires, leur générosité, leur vie édifiante, personne ne se joignit à eux durant l'espace de huit mois qu'ils demeurèrent à Chartres (3). Il semble même que les paroissiens de Sainte-Foi aient pris d'abord des préventions fâcheuses contre le nouvel établissement, comme il arrivait d'ordinaire dans ces sortes d'essais. Pour prévenir ce mal qu'il craignait, M. Bourdoise s'était empressé de donner aux missionnaires divers conseils sur les ménagements à garder, et sur la lenteur qu'on devait affecter dans cette entreprise. Mais ces précautions n'ayant point été employées, l'établissement échoua, du moins c'est ce que rapporte l'historien de M. Bourdoise, sans entrer dans plus de détails (4). Plusieurs de ces Messieurs conclurent de là que la ville de Chartres n'était pas le lieu où devait être établi le séminaire, ou que le temps des bénédictions annoncées par le Père de Condren n'était point encore venu (5).

(1) Vie de M. Bonrdoise, Ms. in-folio, p. 957.

(2) Mém. de M. du Février, p. 140.

(3) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 48. Vie de M. Olier, par le P. Giry, part. 1^{re}, ch. XII. — Remarques historiq., t. III, p. 522.

(4) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-folio, p. 957 ; in-4°, p. 511,521

(5) Mém. de M. Baudrand, p. 7, 8. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, ibid. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, ibid. — Règlements de la commuuauté de S.-Sulpice, in-8°, p 1, note B.

Leurs travaux ne furent pas néanmoins tout-à-fait stériles, comme il parut par les fruits qu'en retira l'un de leurs disciples, M. Gilles Marie, dans la suite curé de Saint-Saturnin de Chartres, et dont la vie édifiante a été donnée au public. M. Olier ayant remarqué, dans les exercices de la mission, l'amour de cet enfant pour la prière, et son assiduité à écouter la parole de DIEU, jugea qu'il serait un jour utile à l'Eglise, et lui donna des soins particuliers. « Le départ de M. Olier, ajoute son his-

» torien, affligea sensiblement Gilles Marie. Pour se
» consoler de l'absence de ce saint prêtre, il mit par
» écrit tout ce qu'il lui avait entendu dire de plus

» important touchant les devoirs de son état ; et le
» cœur eut plus de part encore que la mémoire à la
» collection qu'il fit des maximes de ce grand
» homme ; enfin, il suivit un plan de conduite dans
» lequel toutes les actions de la journée étaient ré-
» glées conformément aux maximes qu'il avait
» apprises de lui (1). »

(1) Vie de M. Gilles Marie, p. 11, 12.

II.

Incertitude sur le lieu où doit être exécuté l'ordre
du P. de Condren.

Cependant ces ecclésiastiques, qui étaient au nombre de huit, se trouvant sans occupation à Chartres, se bornèrent à édifier la ville par leurs vertus, ou à se rendre utiles aux diverses paroisses, en attendant qu'il plût à DIEU de leur donner matière d'exercer leur zèle envers le clergé. M. Olier fut chargé de faire le catéchisme aux enfants ⁵³, et plusieurs de ses compagnons, entre autres M. de Foix et M. du Ferrier, profitèrent de cette circonstance pour aller à Paris, où diverses affaires les appelaient. Comme les deux derniers se disposaient à retourner à Chartres, M. Meyster, qui abandonna sur ces entrefaites leur Société, vint dîner chez eux, et, pendant le repas, il leur dit sérieusement :
« Je vous plains, Messieurs ; car vous
» perdez votre temps, et ne faites pas ce que Dieu de-
» mande de vous. » J'admire, reprit M. du Ferrier,

comment vous nous condamnez, lorsque nous faisons du mieux que nous savons. « Je ne vous condamne
» point, répliqua-t-il ; mais c'est Dieu qui désapprouve
» ce que vous faites à Chartres, et j'ai ordre de vous le
» dire de sa part. » Hélas ! dit alors M. du Ferrier. serons-nous assez misérables pour nous écarter de ses voies ? et le discours finit ainsi.

Après le dîner, M. de Foix et M. du Ferrier, touchés des paroles de M. Meyster, résolurent d'aller avec lui, chez les Pères de l'Oratoire, pour les consulter. Ils se rendirent donc à Saint-Magloire, où ils couchèrent, et M. Meyster, ayant réitéré sa déclaration touchant l'inutilité de l'entreprise de Chartres, et ayant même ajouté que M. Amelote était appelé à une autre œuvre, les Pères Bouchard et de Monchi furent d'avis qu'ils s'adressassent à DIEU dans la prière, afin d'obtenir sa lumière et la grâce de la suivre fidèlement ; et, en conséquence, ces Messieurs résolurent d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-des-Ardilliers à Saumur (1).

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 140, 141.

III.

M. Olier va à la Régrippière avec M. du Ferrier et M. de Foix.

(2) Histoire des Chanoines réguliers, t. III, ch. XLVII, pag. 715, 716. — Règlements du cardinal de la Rochefoucauld, t. XVIII, fol. 124.

*NOTE 1, p. 364.

Sur ces entrefaites M. Olier vint aussi à Paris, avant la fête de l'Assomption, pour terminer un différend qu'il avait avec le nouveau Prieur-Mage de son abbaye, que les Religieux, contre toute espèce de droit, venaient de nommer à cette charge (2). Durant le séjour qu'il fit dans cette ville, il reçut la visite de l'abbesse de Fontevrault, Jeanne-Baptiste de Bourbon *, occupée de la célèbre affaire de sa juridiction, et qui le pria de visiter, s'il pouvait, les Religieuses de la Régrippière, privées de sa présence si longtemps. Aucune invitation ne pouvait être plus conforme aux désirs du serviteur de DIEU. Depuis son séjour au couvent de la Régrippière, il n'avait cessé de demander la persévérance pour les Religieuses fidèles, et la grâce d'une sincère conversion pour celles qui avaient méprisé jusqu'alors les poursuites du Seigneur. Il résolut donc de partir pour la Bretagne, si DIEU agréait ce dessein. « J'ai vu ce matin, écrivait-il, le 12 août,

» à la Sœur de Vauldray, madame votre abbesse,
» qui, au milieu de ses affaires, dont j'espère un
» heureux succès *, n'oublie point sa maison de la
» Régrippière. Elle m'a témoigné désirer extrême-
» ment que j'y pûsse faire un tour, pour tâcher d'y
» renouveler les sentiments de Notre-Seigneur qui
» peuvent s'être ralentis. Plût à notre bon DIEU

» qu'il ne m'en jugeât pas trop indigne, je le ferais
» de très-bon cœur ; et, tout misérable que je suis,
» je m'offre à lui pour vous aller servir vers le mois
» de septembre, mais non pas si longtemps que je
» le souhaiterais : car notre chère Compagnie se
» propose de s'en aller, en ce temps, faire un pèle-
» rinage à Notre-Dame de Saumur*, pendant le-
» quel je pourrai de là aller vous visiter. Si je puis,
» en ce peu de séjour, vous aider à votre salut, qui
» m'est cher comme le mien propre, je le ferai de
» très-bon cœur (1). «

NOTE 2, p. 364.

NOTE 3, p. 365.

(1) Lett. aut. de M. Olier, p. 365.

(2) Mémoires de M. du Ferrier p. 141.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 147.

(4) Mémoires sur la vie de M. Olier, par M. Baudrand, p. 10.

M. de Foix et M. du Ferrier partirent donc pour Saumur, en convenant toutefois que, durant leur voyage, ils ne parleraient entre eux en aucune manière du sujet qui le leur faisait entreprendre (2). De son côté, M. Olier s'était joint à quelques-uns de ses confrères, qui allaient commencer une mission à dix-huit lieues de Paris ; mais celui qui lui tenait lieu alors de directeur (3), M. Picoté (4), étant venu lui ordonner de laisser là les exercices de cette mission, et de se rendre sans délai à la Régrippière, il partit le surlendemain, et prit sa route par Saumur, afin de se joindre à ses amis, espérant qu'ils voudraient bien le suivre de là en Bretagne ⁵⁴.

IV.

Grands fruits que M. Olier produit à la Régrippière.

Il leur avait souvent parlé du couvent de la Régrippière ; et, comme leur chemin les obligeait d'y passer, il fut bien aise d'y conduire ses deux amis, surtout M. du Ferrier. le jugeant plus propre que lui à convertir celle de ces Religieuses qui entretenait le désordre dans le monastère. « C'était, dit-

» il, la personne du monde la plus altière et la plus
» suffisante, et elle m'avait en très-grande aversion.
» depuis mon premier voyage, soit parce que le
» chef du parti opposé s'était donné à moi, soit
» parce qu'elle me voyait trop pauvre esprit pour
» elle (1). « Ils arrivèrent à la Régrippière à l'entrée
» de la nuit pendant le mois d'octobre (2). M. Olier
» y fut fort bien reçu : les quatorze Religieuses
» qu'il avait converties accoururent toutes au par-
» loir, avec la supérieure et les anciennes ; » il y avait
deux grilles, M. Olier était à l'une, M. de Foix était
à l'autre ; et comme M. du Ferrier s'était mis à
l'écart et ne disait mot, elles l'appelèrent l'abbé du
silence (3).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 146.

(2) Ibid. t. I, p. 144.

(3) Mém. de M. du Ferrier, p. 142.

« Pour me rendre moins indigne de servir d'ins-
» trument à sa grâce, ajoute M. Olier, DIEU daigna,
» le jour même de mon arrivée, me faire expéri-
» menter ma faiblesse et mon ignorance ; tellement
» que je ne pouvais m'empêcher de dire à nos Mes-

» sieurs que j'accompagnais dans ce voyage : Mon
» Dieu, j'étais bien hardi de prêcher, il y a trois ans,
» dans cette maison ; je vous proteste que maintenant je
» n'oserais le faire. Le lendemain matin, m'éveillant
» une heure avant nos Messieurs, après m'être
» levé, je me mis en oraison, où je méditai ces
» belles paroles, dont la veille j'avais eu l'esprit
» tout occupé en approchant du monastère, et
» étant encore à cheval : Adorabunt Patrem in spiritu
» et veritate. Elles étaient accompagnées de vives lu-
» mières, et me préparèrent comme d'avance à ce
» que la bonté divine avait résolu. Ensuite, sans
» penser à rien, je descends à l'église pour dire la
» sainte Messe, et j'y rencontre la Mère Prieure.
» qui me prie de prêcher. Je n'y eusse du tout con-
» senti la veille ; mais sur l'heure j'y acquiesçai,
» sentant force et lumière. Je prêchai donc, et cette
» prédication fut accompagnée d'une si grande
» abondance de grâces, que tous les cœurs furent
» touchés. Celles des Religieuses qui ne se rendi-
» rent pas ce jour-là, vinrent le lendemain, après
» la seconde prédication, tremblantes, et fondant
» en larmes, demandant qu'on voulût les entendre
» en confession. Ce qu'il y eut de plus considérable.
» ce fut la conversion de celle qui dominait dans
» cette maison, et qui m'avait en très-grande aver-
» sion, depuis le premier voyage. Je savais bien
» qu'il lui fallait un autre missionnaire que moi, en
» qui elle prît confiance. Je lui amenai donc celui
» de nos Messieurs que je croyais qu'elle goûterait,
» ce qui arriva précisément : elle alla s'adresser à
» lui d'elle-même, et son exemple attira toutes celles
» de son parti (1). » En effet, le lendemain de leur arrivée à
la Régrippière, lorsque M. du Ferrier était à genoux devant
le maître-autel, où il faisait son oraison et se préparait à
dire la sainte Messe, devant ensuite partir pour Clisson,

cette Religieuse, nommée madame de la Troche, regarda plusieurs fois par la grille du chœur, et le voyant toujours en prière, elle lui envoya le sacristain pour le prier de vouloir bien offrir le saint Sacrifice à son intention. M. du Ferrier. quoique naturellement très-affable, fit dans ce moment une réponse qui le remplit bientôt lui-même de confusion et d'étonnement : il refusa froidement ce service ; et comme le sacristain voulait réitérer sa demande, pensant que M. du Ferrier ne l'eût point entendue : Je vous ai dit, répliqua-t-il, que je n'en ferais rien. Cette réponse toucha si vivement madame de la Troche. que, prenant M. du Ferrier pour un homme de DIEU fort éclairé. elle se crut perdue, et se jetant par terre dans sa chambre, elle répandit un torrent de larmes.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 145, 146.

V.

M. du Ferrier convertit Madame de la Troche.

1) Mém. de M. du Ferrier, p. 142, 143, 144.

Ensuite elle alla supplier l'une des quatorze Religieuses converties, de lui procurer l'occasion de parler à cet ecclésiastique ; mais quand elle eut appris qu'il était parti pour Clisson, elle faillit mourir de douleur, en sorte que M.

Olier se crut obligé d'envoyer prier M. du Ferrier de revenir promptement à la Régrippière. Il s'y rendit aussitôt et il se fit dans cette maison un changement admirable. La Sœur de la Troche commença par une déclaration publique de son orgueil, confessant à sa honte qu'elle avait osé se mêler de donner aux autres des avis contraires à l'essence de leurs obligations. Elle protesta que jamais elle ne songerait qu'à obéir et à observer les vœux de sa profession, et avertit chacune de ses sœurs de ne plus venir la consulter, voulant désormais vivre dans le recueillement et le silence. Après cette déclaration et la confession générale qui la suivit, toutes imitèrent son exemple. M. du Ferrier leur enseigna à faire l'oraison ; et elles trouvèrent tant de consolation et de goût aux divers actes qu'il leur suggérait durant cet exercice, qu'elles ne pouvaient se lasser de les répéter ensuite dans la journée (1). « Ce fut lui, dit M. Olier,

» qui procura le plus de gloire à DIEU, dans cette
» maison, par l'union des cœurs de ces bonnes
» filles, auparavant divisées. Pendant une de ses
» exhortations, elles s'embrassèrent toutes avec
» larmes en présence du très - saint Sacrement.
» Enfin, de quarante qu'elles sont, il n'y en a que
» très-peu qui n'aient fait des confessions générales
» ou des revues du passé, avec tant de bénédiction,
» que cette maison n'était plus reconnaissable lors-
» que nous en partîmes ; car elles ont embrassé
» l'oraison, la vie commune, et toutes ensemble
» pratiquent maintenant ce que la plus petite partie
» du troupeau avait commencé auparavant et con-
» tinuait de faire depuis mon premier voyage.

1) Mém. de M. du Ferrier, p. 142, 143. 144.

VI.

M. Olier bénit DIEU du changement de la
Régrippière.

» Béni soit à jamais notre bon Dieu qui prend
» son temps et ses mesures comme il lui plaît, et se
» sert de ce qu'il veut pour l'accomplissement de
» ses desseins ! Qu'il soit béni ce DIEU d'amour, qui,
» seul, trouve en lui-même la cause et le motif du
» bien qu'il fait à ses créatures ; puisqu'il les en
» comble souvent, quand elles le méritent le moins,
» et lorsqu'elles ne provoquent que sa colère ; ce
» DIEU dont la plus grande gloire est de se servir
» des instruments les plus faibles et les plus inu-
» tiles. Béni soyez-vous à jamais, ô mon DIEU,
» maître absolu de ces petits serviteurs, qui en dis-
» posez comme il vous plaît ; vous prenez plaisir à
» les mener et à les conduire par la main, ô bon
» Maître ! ô Maître tout puissant, vous êtes l'unique-
» ment bon Maître. Vous savez que l'avant-veille
» de ce voyage, je ne pensais pas à l'entreprendre,
» et vous m'envoyâtes exprès mon directeur pour
» me l'ordonner. Ce fut vous, ô mon DIEU ! qui re-
» nouvelâtes cette bénite maison, que vous avez
» tant aimée de toute éternité, et à laquelle vous
» rendez tant de témoignages de votre saint amour.
» Ce fut vous seul qui opérâtes tous ces prodiges,
» par l'effusion de votre grâce, et la vertu de votre
» sainte parole, qui, étant poussée par votre Esprit,
» produit tous les effets qu'il lui plaît (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 141, 146, 147. —
Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 333.

L'abbesse de Fontevrault, informée du changement inopiné de la Régrippière, s'applaudit d'avoir invité le serviteur de DIEU à y porter ainsi la grâce du salut ; elle prit en lui la confiance la plus entière, et le pria de lui remettre un Mémoire de toutes les améliorations dont cette maison était susceptible, lui promettant de l'effectuer de point en point *(1). M. Olier et M. du Ferrier y demeurèrent un mois entier, pour en affermir la réforme, et prirent ensuite le chemin de Chartres, où M. de Foix les avait déjà précédés (2).

*NOTE 4, p. 365.

(1) Lett. aut. de M. Olier, p. 329.

(2) Mém. de M. du Verrier, p. 144.

M. Olier revenant à Chartres, s'arrête à Angers et à Tours.

(3) L'esprit de M. Olier, t. II, p. 318.

En passant à Angers, M. Olier fut reçu par M. Gui Lanier, abbé de Vaux, en Saintonge, à qui il recommanda le monastère de la Régrippière, dont en effet cet ecclésiastique prit soin ⁵⁵. D'Angers, il se rendit à Tours, où il se trouva le jour de la fête de saint Martin, 11 novembre. Depuis sa conversion, il avait conçu pour ce thaumaturge une vénération singulière, à cause de la profonde humilité qui avait éclaté dans toute sa vie (3), sentiment qui s'accrut encore en lui dans cette circonstance. « J'ai eu la
» consolation, écrivait-il à la Mère de Bressand, de
» m'être trouvé à Tours, le jour de la fête du grand
» saint Martin, et de voir les honneurs et les ma-
» gnificences que l'on rendait à un homme, abject à
» ses propres yeux, et qui avait souffert tant de mé-
» pris pendant les jours de sa vie mortelle. Bon
» DIEU ! ma Mère, que l'humilité est magnifique-
» ment exaltée et rehaussée ! Oh ! qu'il y a plaisir
» d'avoir l'esprit chrétien, l'esprit de petitesse et
» d'anéantissement ! O le grand trésor ! et que plutôt
» à ce bon Maître de le répandre dans l'esprit de
» toutes nos filles de Nantes et de la Régrippière !
» qu'elles seraient un jour grandes, élevées en gloire
» et en majesté ! Je prie ce doux JÉSUS, ce divin
» Maître, qu'il le fasse aux dépens de quoi que ce
» puisse être (1). »

(1) Lett. aut. de M. Olier, p. 327.

M. Olier reçut une autre faveur dans ce voyage : il goûta plus de calme qu'il n'en avait jamais éprouvé depuis le commencement de ses peines. « Outre

» cette joie, dit-il encore à la M. de Bressand, le jour
» que je partis, la bonté de notre Maître, qui n'a point
» de bornes pour ses pauvres abandonnés, me fit faire
» rencontre d'un de ses grands serviteurs, par le mi-
» nistère duquel je me réconciliai. Je le trouvai
» admirablement éclairé ; notre bon Maître me
» donna ouverture pour lui, et, en un instant, je
» lui découvris tout mon état : il me remplit telle-
» ment de joie et de consolation, que j'en eus pour
» jusqu'à Chartres. Il m'approuva et m'expliqua
» ma voie, et m'encouragea si bien dans ma con-
» duite que, depuis ce temps-là, je ne suis plus
» arrêté dans mes obscurités et mes doutes comme
» auparavant, et je vois clairement comme je me
» dois tenir auprès de notre bon Maître. Cela m'a-
» vance bien, et raccourcira beaucoup du chemin,
» si la bonté de DIEU ne permet pas que je le dé-
» laisse ; je n'en ai point envie : million de morts
» plutôt. (2) ! »

2) Ibid.

A Chartres M. Olier trouve ses confrères partagés sur l'œuvre du Séminaire. M. Amelote est d'avis de tout quitter.

Cependant. en arrivant à Chartres, il ne fut pas difficile à M. Olier de remarquer la diversité d'opinions et de desseins qui commençait déjà à diviser ses confrères, et exposait toute la société à une entière dissolution. « J'ai trouvé bien de la besogne

» dans notre petite troupe, écrivait-il ; car DIEU ou
» le diable semble vouloir en éloigner un sujet qui
» paraît devoir être ou très-utile ou très-nuisible,
» selon les diverses faces sous lesquelles on
» le voit. Priez beaucoup pour ce sujet, et en
» silence ; recommandez instamment cette affaire
» à Notre-Seigneur, puisqu'elle est la sienne (3). »

(3) Lett. aut. de M. Olier, p. 329.

Peut-être M. Olier a-t-il voulu indiquer ici M. de Foix ; car celui-ci, à son retour de la Régrippière, ayant témoigné à M. Amelote et aux autres l'inutilité de leur séjour à Chartres, avis que M. Olier partagea bientôt, la Compagnie improuva ce discours, et il parut dès-lors qu'elle ne tarderait pas à se dissoudre. M. du Ferrier. au milieu de ces incertitudes, après avoir imploré le secours de la sainte Vierge, dans la chapelle souterraine de Notre-Dame de Chartres, alla consulter la Mère Gabrielle, carmélite, sœur du Père de Condren ⁵⁶. C'était une personne prudente, de grande piété ; et il ne fit pas difficulté de lui demander conseil, quoiqu'elle fût dirigée par M. Amelote, et qu'elle préférât l'avis de ce dernier à celui de M. de Foix et de M.

Olier sur leur séjour à Chartres. Mais lorsqu'il lui eût rapporté ce que lui avait dit le Père de Condren avant de mourir, et dont il n'avait jamais parlé à M. Amelote. elle lui répondit que si celui-ci témoignait qu'il fallait tout quitter, ce serait une marque de la volonté de DIEU, pour qu'il se rangeât du côté de M. de Foix et de M. Olier, et qu'il commençât, de concert avec eux, l'établissement d'un séminaire. M. Amelote ayant en effet conclu, le lendemain même, que chacun devait se retirer de son côté, M. du Ferrier demeura persuadé que son confrère n'était point appelé à travailler à cette œuvre. Ils continuèrent néanmoins de vivre dans la douceur et l'amitié ordinaires. Mais cet état de choses finit bientôt : car l'évêque de Chartres ayant été fait archevêque de Reims, et devant quitter son diocèse, ils se disposèrent eux-mêmes à en sortir (1).

(1) Mém. de M. du Ferrier, p. 144, 145.

IX.

M. Picoté goûte le projet d'établir un séminaire à Vaugirard. Il attire à cet avis M. de Foix et M. du Ferrier.

(1) Mém. de M. Baudrand, p. 8.

(2) Mém. de M. du Ferrier, p. 153.

(3) Histoires des Ordres monastiques, in-4°, t. VIII, ch. XVII, p. 127.

(4) Archives du Royaume, section histor. Ms. 437.
— Dépôt général du Ministère de la guerre. —
Expédit. de 1640, Pièce 9^e.

(5) Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly, I. I, ch. XXXVIII, in-4°, p 176.

Pendant qu'ils prenaient leurs mesures pour abandonner la ville de Chartres, M. Picoté vint à Vaugirard ⁵⁷ (1), pour aider Marie Luillier, dame de Villeneuve, dans l'établissement qu'elle y avait fait (2), d'après les conseils de saint François de Sales, son ancien directeur (3), d'une communauté de filles pour diriger les écoles dans les campagnes et les hameaux. Cet établissement, auquel saint Vincent de Paul prit aussi beaucoup de part, est l'institut

des Filles de la Croix (4), ainsi appelé à cause des traverses sans nombre que ces filles eurent à essuyer pour s'établir (5). Madame de Villeneuve, animée d'un zèle ardent pour la réforme du clergé, priait Notre-Seigneur, depuis longues années, de donner enfin des séminaires à l'église de France ; entendant M. Picoté, dont elle était la pénitente, lui faire le récit de ce qui se passait à Chartres, tout-à-coup elle lui dit : Peut-être Notre-Seigneur demande-t-il que vous veniez vous établir à Vaugirard. Surpris d'une telle proposition, M. Picoté la rejeta d'abord. Madame de Villeneuve fait instance ; elle lui représente la facilité et les avantages de cet établissement, et les moyens qu'on pourrait prendre pour le faire réussir. Elle lui témoigne que le curé de Vaugirard, M. Copin, docteur de Navarre, en serait ravi, qu'il leur donnerait son église pour y faire leurs fonctions ⁵⁸ ; que, pour elle, elle s'engageait à les aider, à les nourrir même s'il était nécessaire. Elle n'oublia ni la facilité qu'ils auraient de conserver dans ce lieu l'esprit de retraite, ni l'avantage qu'ils pourraient retirer du voisinage de Paris, en y consultant les personnes de piété pour l'avancement de l'œuvre de DIEU. Elle lui fit connaître depuis combien de temps elle priait pour ce dessein, l'attrait qui la portait à en procurer l'exécution : enfin, elle fit tant que M. Picoté, après avoir recommandé cette affaire à DIEU, en écrivit à ceux de ses amis qui étaient encore à Chartres, et particulièrement à M. de Foix (1).

(1) Mém. de M. Baudrand, p. 8, 9. — Vie de M. Olier, par le Père Giry, part. 1^{re}, ch. XII. — Remarques historiques, t. III, p. 522, 523.

* NOTE 5, p. 365.

(2) Mém. de M. Baudrand, p. 10.

A l'ouverture de sa lettre, ils traitèrent cette proposition de pieuse rêverie, persuadés que s'établir dans un village tel que Vaugirard, pour y jeter les fondements de la réforme du clergé de France, c'était un dessein contraire à la raison et au bon sens. Ils le qualifièrent ainsi dans leur réponse. Néanmoins, M. de Foix s'étant retiré à Paris, M. Picoté lui représenta de vive voix le dessein de Madame de Villeneuve, d'une manière plus forte et plus étendue qu'il n'avait fait par lettres, et vint à bout d'obtenir qu'il allât en conférer avec elle. Frappé de tout ce qu'elle lui dit, M. de Foix crut y reconnaître à son tour la volonté de DIEU ; et sachant que M. du Ferrier serait assez porté à suivre son sentiment, il le pria de se rendre auprès de lui, pour en conférer ensemble ⁵⁹. M. Amelote, qui regardait aussi ce dessein comme une pensée extravagante, considérant toutefois que ces Messieurs avaient alors besoin de repos, fut d'avis qu'ils demeuraient à Vaugirard, pour rétablir leur santé. On y faisait, durant ce temps, les exercices du jubilé ; et comme l'on y manquait de confesseurs, M. Picoté pria M. du Ferrier de venir travailler avec lui dans cette paroisse*. Celui-ci, s'y étant rendu, alla visiter Madame de Villeneuve, qui, déjà assurée de M. de Foix (2), et espérant déterminer bientôt M. Olier, n'oublia rien pour le persuader aussi lui-même. Elle lui représenta que c'était le moyen d'assembler des ecclésiastiques, l'assurant que dans Paris ils ne se réuniraient jamais à eux ; elle fit agir

sur son esprit l'abbé de Pormorant, ecclésiastique dévoué comme elle à l'instruction chrétienne de la jeunesse, et qui s'efforçait de former des maîtres d'école pour le diocèse de Paris*. « M. Picoté et

» M. l'abbé de Pormorant qu'elle poussait à cela,
» m'en pressèrent beaucoup, dit M. du Ferrier :
» mais j'avoue que ma dureté ne céda qu'à la Messe
» qu'on me fit chanter : car à la communion, je fus
» entièrement convaincu qu'il fallait venir dans ce
» lieu, s'y abandonner à DIEU, et le laisser agir (1). »

* NOTE 6, p. 366.

(1) Mém. de M. du Ferrier, p. 153, 154.

N.

M. Olier va trouver ses amis à Vaugirard et fait une retraite pour consulter DIEU.

(2) Mém. de M. Baudrand, p. 10.

3) Ibid.

(4) Vie de M. Olier, par le P. Giry, partie 1^{re}, chap. XII. — Remarques historiques, t. III, p. 523.

(5) Règlements de la communauté de S. Sulpice, in-8°, p. 2., note.

Réunis tous trois au même avis, ils résolurent d'en écrire à M. Olier (2). M. Picoté, son confesseur, se chargea volontiers de la commission ; il lui exposa fort au long leurs vues sur l'établissement projeté, et le conjura de s'y rendre favorable, ou du moins de partir sans délai pour Paris, afin de traiter l'affaire de vive voix. Mais DIEU, en choisissant M. Olier pour la pierre fondamentale de l'édifice, voulait être reconnu lui seul auteur de tout ce dessein. et sa providence en ménagea de loin une preuve sensible. Elle permit que M. Olier y trouvât plus de difficulté encore que les autres, et les marquât à M. Picoté dans sa réponse ; néanmoins, pour satisfaire au désir de ses amis, il partit peu de jours après. Arrivé à Paris, il se trouva toujours. quoi qu'on pût lui dire, aussi opposé au dessein de Madame de Villeneuve : et tout ce qu'on gagna sur lui. ce fut qu'il recommanderait cette affaire à Notre-Seigneur (3). Dans le dessein de connaître plus sûrement sa volonté, il se retira, au commencement du mois de décembre de l'année 1641,

dans une maison de campagne (4), à Notre-Dame des Vertus, près Paris ⁶⁰ (5), où M. Picoté alla le visiter quelquefois, soit pour l'assister spirituellement, soit pour connaître les sentiments que DIEU pouvait lui inspirer sur cette affaire. Le Seigneur, dans cette retraite, daigna lui parler en vision, mais d'une manière tout opposée à ce que lui avait suggéré jusqu'alors sa propre sagesse. « Le 5 ou le 6 du mois

» de décembre (6), dit M. Olier, dans la retraite que
» je faisais, pour savoir si c'était le bon plaisir de
» DIEU que nous assemblassions quelques ecclésiastiques, afin de former un séminaire ; étant encore
» tout ignorant de ce dessein et des succès qu'il
» devait avoir ; ne sachant non plus quelles seraient
» les personnes ni les membres de ce corps qui devaient commencer : il plut à DIEU de se présenter à moi en esprit ; et, pour m'encourager, il me
» paraissait porter dans ses bras une compagnie de
» personnes, et m'exprimer par-là le grand soin
» qu'il prendrait de nous : j'éprouvai en même
» temps une confiance extraordinaire que cela
» serait de la sorte. Dans cette vue, il me faisait répéter ces paroles, dont il me montrait le sens.
» auquel je n'avais jamais fait attention : Qui régis
» Israël, intende ; qui deducis velut ovem Joseph :
» Veillez sur nous, Seigneur, qui conduisez le
» peuple d'Israël, qui conduisez Joseph et sa famille
» comme une brebis. Je prononçais ces paroles
» avec un cœur tout pénétré de confiance et
» d'amour, et le sens m'en paraissait alors tout
» nouveau (1).

Dieu manifeste à M. Olier sa volonté sur le nouvel établissement.

(1) Analyse du 11^e cahier des Mémoires autographes de M. Olier.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. — Mémoires aut. de M. Olier, t. I. p. 249, 230, etc. t. II, p. 130. — Copie des mêmes, t. I, p. 5, 6, 7 ; t. II, p. 143.

» Voulant ensuite monter à cheval pour aller
» trouver nos Messieurs, qui me mandaient de sortir de ma solitude, je me sentis porté, par un
» mouvement intérieur à remonter dans mon
» appartement, où je me prosternai par terre,
» demandant à mon DIEU abondance d'amour pour
» nos Messieurs, et pour ceux qui devaient servir à
» son dessein : ce qui me fut promis, et fut même
» comme accompli sur l'heure : car il me semblait
» les voir nager dans la grâce et dans l'amour.
» Alors ce bon et adorable Maître me découvrit le
» sens de ces paroles de saint Jean : Tout ce que j'ai
» est à vous, et tout ce que vous avez est à moi (1) ;
» comme s'il eût voulu me dire : que maintenant
» je pouvais être assuré, qu'il regarderait tous mes
» intérêts comme les siens, puisque je n'éprouvais

» de désir que pour procurer sa gloire (2). Il me
» marquait encore par là l'union de cœur et la liai-
» son qui devait être entre nous. Car lorsque je lui
» demandais abondance d'amour pour ceux qui
» serviraient à son dessein, et que je le priais pour
» tous nos Messieurs, qui avaient commencé le sé-
» minaire à Chartres ; sur l'heure, il me fit connaître
» qu'il y en avait plusieurs parmi eux qui n'étaient
» pas appelés à ce nouvel emploi, et que la Provi-
» dence voulait s'en servir ailleurs. Il me fut même
» dit : Pour un tel, je veux m'en servir à autre
» chose. C'est celui à qui DIEU faisait connaître mes
» misères, à qui moi-même je les découvrais, et
» qui, pour lors, avec raison me jugeait inutile. Or,
» il est à remarquer que celui-là, qui est sage ad-
» mirablement, ne laissait pas d'empêcher la sim-
» plicité, l'union et l'ouverture de cœur que nous
» devons pratiquer ensemble, et que depuis nous
» avons pratiquée. Et cela s'est trouvé si vrai, que
» de lui même il s'est retiré, pour aller ailleurs où
» il fait de grands fruits (3). » M. Olier parle ici de M.
Amelote, que DIEU appelait en effet à une autre œuvre,
comme nous dirons dans la suite.

(1) Évanq. cap. XVII, v. 10.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,
t. II, p. 49, 50. — Copie des Mémoires aut. de M.
Olier, t. III, p. 7, 8.

(3) Analyse du 11^e cahier des Mémoires autographes de M. Olier, par M. Leschassier. — Abrégé du 11^e cahier de ces Mémoires, Ms. de M. Bourbon. — Vie Manus. de M. Olier, par M. Leschassier, p. 14. — Vie du même, par le P. Giry, partie 1^{re}, chap. XII. — Remarques historiques, t. III, p. 523.

XII.

Dissolution de la société de Chartres. M. Olier et deux autres se réunissent à Vaugirard.

(4) Mém. de M. du Ferrier, p. 153.

Cependant la petite troupe des compagnons de M. Olier avait déjà quitté Chartres, et presque tous s'étaient retirés à Paris, où chacun vivait séparément (4). Découragés par le mauvais succès de la première tentative, et ne voyant pas d'apparence qu'une seconde hasardée dans un village fût plus heureuse, ils revenaient à l'avis de préférer l'œuv-re des missions dont le fruit leur paraissait certain. Lorsque M. Olier fût sorti de sa retraite, ils s'efforcèrent de l'attirer à leur sentiment ; mais les assurances que DIEU venait de lui donner, assurances qu'il voyait si conformes aux

pressantes sollicitations de M. Picoté, son confesseur, et aux prédictions que lui avait faites autrefois la Mère Agnès, Marie de Valence, le Père Ignace, Carme déchaussé (1) et d'autres grandes âmes, ne lui permirent pas de douter que le moment de travailler enfin à l'œuvre des séminaires ne fût arrivé. Au 3 lieu de se laisser ébranler par les discours de ses confrères, il essaya de relever leur courage, par tous les motifs que sa confiance en DIEU pouvait lui fournir, sans leur découvrir toutefois les faveurs dont il venait de le combler. « Étant sorti de ma

» retraite, dit-il, et étant venu joindre nos Mes-
» sieurs, tous découragés d'avoir vu échouer l'entre-
» prise du séminaire de Chartres, je ne pus m'em-
» pêcher de les exhorter puissamment à ce nou-
» veau dessein ; et de leur dire que nous n'avions
» qu'à commencer avec confiance, et que DIEU, par
» sa bonté, nous porterait entre ses bras comme de
» petits enfants (2). « Mais les associés de M. Olier n'étant point encore entièrement revenus de l'opinion si désavantageuse qu'ils avaient conçue de lui pendant ses épreuves, ne purent prendre confiance en ses discours. Tous, à l'exception de M. de Foix et de M. du Ferrier, se retirèrent, et renoncèrent à former entre eux une société comme auparavant. M. Amelote regardant aussi cette conjoncture comme une occasion naturelle pour effectuer la séparation qu'il méditait déjà à Chartres, se retira de son côté, et alla avec quelques-uns de ces Messieurs et d'autres ecclésiastiques en Normandie, pour y prêcher une grande mission *(3).

(1) Mém. autographes de M. Olier, t. II, p. 376.

(2) Copie des Mém. aut. de M. Olier, t.1, p. 6. —
Vie Ms. de M. Olier, par M.de Bretonvilliers, t. II,

* NOTE 7, p. 366.

(3) Mém. de M. du Ferrier, p. 154. — Analyse du
11^e cahier des Mém. aut. de M. Olier.

(4) Mém. de M. Baudrand, p. 13.

Sans différer davantage, M. Olier disposa toutes choses pour commencer au plus tôt l'établissement de Vaugirard, et y mit tant de diligence, que la maison se trouva prête dès les premiers jours de janvier 1642 (4). ⁶¹ Avant d'y entrer, il voulut faire une seconde retraite pour consulter DIEU de plus en plus, et se retira à la campagne le 20 de décembre, dans le même lieu où il avait été comblé de tant de faveurs (1). La maison qu'il avait louée à Vaugirard (2), et qui était située près de l'église (3) et de l'ancien cimetière (4), était peut-être la plus pauvre du village et la plus incommode *. Pour pouvoir y loger tous les ecclésiastiques qu'on espérait y recevoir, il fallut pratiquer des petites cellules dans un vieux colombier (5), et celui de tous qui était le mieux

partagé, occupait une chambre qui en méritait à peine le nom. Ce fut pour eux un puissant motif de confiance, d'avoir été réunis par la Providence dans un lieu spécialement consacré à la très-sainte Vierge ⁶². Il y avait alors dans l'ancienne église de Vaugirard, une statue miraculeuse de cette patronne de la paroisse, devant laquelle M. Olier allait se présenter tous les jours, et il témoigne qu'il ne sortait jamais du lieu saint sans avoir récité à genoux un Ave Maria, aux pieds de cette image.

« Je pensais au pouvoir ad-

» mirable de la très-sainte Vierge, et à sa charité
» pour nous, écrivait-il quelque temps après ; en
» qualité d'épouse du Père éternel, elle est, comme
» les autres épouses, dans l'usage de tous les biens
» de son époux ; et comme sa bonté, sa douceur, sa
» tendresse, ne sont pas moindres que sa puis-
» sance. elle ne peut rien nous refuser. J'étais si
» vivement convaincu de cette puissance, toujours
» prête à se répandre, qu'il me semblait inutile
» de lui rien demander, sa grande sagesse lui dé-
» couvrant tous nos besoins, mieux que nous ne
» les connaissons, et que c'était même trop que
» d'exposer nos désirs ; en sorte que j'étais content
» et en paix de me tenir simplement devant cette
» auguste et magnifique Maîtresse des trésors du
» ciel (1) ⁶³. »

1) Analyse du 11^e cahier des Mém. autog. de M Olier.

(2) Année Dominicaine, etc. Remarques historiques. t. III, p. 466.

(3) Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier. p. 13.

(4) Remarques historiques, t. I, p. 29

*NOTE 8, p. 367.

(5) Vie Ms. de M. Bourdoise, in folio, livre IV, chap. IV. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, 1^{re} part ch. XII. — Remarques historiques, t. III, p. 124. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 51.

(I) Mém. aut. de M. Olier t. I. p. 271.

(2) Ibid.t.I p. 205 ; 233, 234.

*NOTE 9, p. 3G8.

(3) Vie de M. Olier, par le P. Giry, partie I^{re}, chap. XII. Hemarques historiques. t. III, p. 324.

(4) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p.53.

(5) Mém. de M. du Ferrier, p. 154.

(6) Analyse du II^e cahier des Mémoires de M. Olier.

(7) Mém. sur la vie de M.Olier, par M. Bavdrand,
p. 14.

La nouvelle société n'était encore composée que de trois membres. M. du Ferrier, M. Olier et M. de Foix, qui en fut d'abord le supérieur (2) ; car M. Picoté, occupé de l'établissement de Madame de Villeneuve, ne put alors se joindre à eux*. Comme ils avaient épuisé leurs ressources, et s'étaient réduits à manquer même du nécessaire pour fournir aux missions et aux frais du séminaire de Chartres (3). ils ne vivaient presque que des aumônes que cette pieuse veuve leur envoyait. » Nous allâmes

» à Vaugirard, sans domestiques, dit M. du Ferrier.
» et nous y vivions fort petitement. Madame de
» Villeneuve, qui faisait l'office de Marthe et pour-
» voyait à tout (4), nous envoyait pour notre dîner.
» dans un petit chaudron, du potage et du bouilli,
» et le soir un peu de mouton rôti. Nous étions
» dans une satisfaction singulière (5). » Les occupations de
ces pieux solitaires étaient la prière, la lecture de l'Écriture
sainte. l'étude ; ils récitaient l'oraison du très-saint
Sacrement, avant leurs conférences (6), et leur dévotion
pour Jésus-Christ, résidant dans cet adorable mystère, les
portait même à passer à ses pieds une partie du temps de
leurs récréations (7). « Nous ne comprenions encore
» rien à ce que DIEU voulait de nous, dit M. du
» Ferrier ; le Père de Condren avait toujours dit
» qu'il le mettrait par écrit, et il était mort sans
» l'avoir fait (1) ; mais nous étions persuadés que
» DIEU agréait notre séjour à Vaugirard, par les
» témoignages sensibles qu'il nous donnait de son

» assistance, et doucement nous attendions qu'il
» nous manifestât ce qu'il désirait de nous (2). »

(1) Mém. de M. du Ferrier, p. 154.

(2) Mém. aut. de M. du Ferrier, p. 153. — Vie de
M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 51.

XIII.

M.Olier prend pour directeur le Père Dom Grégoire
Tarrisse, et pour confesseur le P. Dom Bataille.

DIEU ne tarda pas à le leur faire connaître. Depuis la mort du Père de Condren, ils n'avaient pas de directeur à proprement parler ; peu de jours après leur arrivée à Vaugirard, ils s'adressèrent de concert au supérieur général des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, Dom Grégoire Tarrisse ⁶⁴. On ignore de quel moyen se servit la bonté de DIEU pour ménager ce choix qui devait avoir tant d'influence sur l'œuvre de Saint-Sulpice. Le Père de Condren avait souvent parlé à ses disciples de ce Religieux comme d'un saint personnage (3), et il passait en effet pour l'un des hommes de ce temps les plus recommandables pour sa haute vertu, la sagesse de ses conseils, et son rare discernement des esprits. La Reine Anne d'Autriche, le cardinal de la Rochefoucault (4), M.

Alain de Solminihac (5) en faisaient une estime singulière ; saint Vincent de Paul le traitait comme un ami avec lequel il se plaisait à conférer sur les projets utiles à la religion (6). Mais quoiqu'il en soit des motifs qui déterminèrent les trois solitaires de Vaugirard à prendre de concert le Père Tarrisse pour leur directeur, on ne peut douter qu'ils ne l'aient fait par une conduite particulière de la Providence : et il en fut de même à l'égard de M. Olier dans le choix qu'il fit aussi du Père Bataille pour son confesseur.

(3) Mém. de M. du Ferrier, p. 177.

(4) Essai sur l'influence de la Relig. en France pendant le XVII S. t. I, p. 452.

(5) Vie d'Alain de Solminihac, p. 444.

(6) Essai, Ibid.

« C'est une merveille, disait plus tard le serviteur
» de DIEU, en rappelant cette circonstance de sa vie,
» comme la miséricorde divine m'a mis entre leurs
» mains. Dix-huit mois avant d'avoir pour Direc-

» teur et Supérieur le Père Tarrisse et le Père Ba-
» taille, DIEU me les montra en esprit : car me
» voyant alors abandonné de mon directeur à cause
» des mauvais bruits dont on l'entretenait, Notre-
» Seigneur me montra le Père Bataille à côté du Père
» général de son Ordre que sa sainte Mère me
» destinait (1). »

(1) Mém. aut. du M. Olier, p. 55, 122.

XIV.

Dessein de la Providence dans le choix que M.
Olier fit de ces deux hommes.

(2) Mém. part., année 1643.

M. Olier, dans ses mémoires, revient plusieurs fois sur ce sujet : Il ne se lassait pas d'admirer la Providence, qui avant même de leur faire connaître l'œuvre à laquelle ils étaient appelés, les adressa à ces deux Religieux auprès desquels ils allaient trouver tout le secours nécessaire pour le succès de leur entreprise. La paroisse de Saint-Sulpice, en effet, dont ils allaient être chargés et sur laquelle ils devaient établir le séminaire, dépendait, aussi bien pour le spirituel que pour le temporel, de l'abbaye de Saint Germain dans laquelle dom Tarrisse et dom Bataille, l'un

comme supérieur général et l'autre comme procureur de la Congrégation de Saint-Maur, avaient une autorité considérable. Et ce qui n'était pas moins important, ces deux Religieux avaient un désir immense de procurer l'amélioration spirituelle du faubourg. Dom Tarrisse, depuis surtout qu'il résidait à l'abbaye Saint-Germain, déplorait avec douleur la dépravation où était la paroisse Saint-Sulpice, et sa peine était d'autant plus amère qu'il se voyait dans l'impuissance d'opposer à un mal si universel et si effrayant des remèdes efficaces, quoiqu'il s'efforçât d'assister spirituellement les paroissiens, par quelques uns de ses Religieux, et de suppléer ainsi, autant qu'il était en lui, à l'insouciance du curé et de ses vicaires (2). De son côté le Père Bataille désirait si ardemment la réformation du faubourg, qu'il s'était voué à DIEU en qualité de victime pour la procurer, même s'il le fallait, par l'effusion de son sang (1). Nous verrons bientôt les fruits de ces heureuses dispositions : ce que nous devons encore noter ici, c'est que l'événement semble montrer qu'une des fins principales que DIEU s'était proposées en plaçant ces deux Religieux à la tête de l'abbaye Saint-Germain, avait été de préparer une protection aux prêtres de Saint Sulpice.

(1) Mém. part. année 1643.

Le Père Bataille, d'abord profès de l'Ordre de Cluni, se sentit attiré vers la réforme de Saint Maur, et il quitta son habit et son institut pour l'embrasser. Il y fut élu procureur général et y travailla durant plusieurs années : mais après avoir déployé toute l'énergie de son zèle pour l'établissement des œuvres de Saint-Sulpice, et quand le séminaire, nouvellement institué, eût été solennellement approuvé par l'autorité ecclésiastique et par l'autorité

civile, alors il quitta la congrégation de Saint Maur et retourna à son ancien Ordre, comme si sa mission à Saint-Germain eût été remplie (2). Quant au Père Tarrisse, DIEU le retira de ce monde dès que ces oeuvres furent accomplies, et avant même qu'on commençât la construction du séminaire ainsi que nous le dirons dans la suite.

(2) Ibid. années 1641, 1642, etc.

XV.

Dom Tarrisse visite les solitaires à Vaugirard et les accom - pagne.

Comme donc ce digne Général de la réforme de Saint-Maur, avait été destiné par la Providence dis vine, à concourir à l'accomplissement de son oeuvre ; à peine les trois solitaires de Vaugirard, lui eurent-ils fait connaître le motif de leur réunion, qu'il les confirma dans leur dessein, les assurant avec toute la confiance et la fermeté que donne l'Esprit de DIEU, qu'ils étaient appelés à servir utilement l'Eglise. Il fit plus : malgré les grandes occupations de sa charge, il alla les visiter dans leur solitude ; et leur donna tous les témoignages d'intérêt et de dévouement les plus propres à les encourager. « Je ne
» puis assez admirer la conduite de DIEU sur moi,
» dit M. Olier, voyant le soin particulier qu'il en a
» pris. Lorsqu'il a voulu m'appliquer au dehors,
» dans l'emploi extérieur des missions, alors il m'a
» tenu et m'a conduit par les mains de M. Vincent,

» supérieur des Missionnaires ; quand après il a
» voulu m'éclairer par sa bonté et me donner quel-
» que lumière particulière, il m'a conduit par la
» voie du défunt Père de Condren, l'homme peut-
» être de l'Eglise le plus éclairé dans la sagesse di-
» vine, et qui était aussi grandement expérimenté
» dans la vie intérieure ; en sorte que j'ai reçu, par
» son moyen, mille facilités, pour comprendre les
» choses que la bonté de DIEU a voulu me faire
» entendre depuis. Enfin, maintenant qu'il semble
» me vouloir près de lui, et m'appeler à une vie
» plus retirée, il me met entre les mains de ce grand
» personnage, tout-à-fait retiré et séparé du monde,
» de l'esprit duquel je prie la bonté divine de vou-
» loir me faire participant (1). Il a pris soin de nous
» venir visiter, et nous a donné tous les témoigna-
» ges possibles de son affection paternelle, et peut-
» être plus grands qu'il n'en a jamais donné à per-
» sonne (2)... C'est une chose inexplicable, que le
» bien qu'on reçoit de l'abandon à DIEU. Car, après
» m'avoir retiré le Père de Condren, Notre-Sei-
» gneur m'a rendu le révérend Père Tarrisse, qui
» prend le soin de toute la Compagnie.

(1) Copie des Mém. aut. de M. Olier, t. III, p. 152.

(2) Ibid. t. II, p. 173.

XVI.

Dom Hugues Bataille ; son éloge.

(3) Copie des Mém. aut. de M. Olier, t. III, p. 250, 251.

« Il m'a donné de plus, en mon pauvre petit par-
» ticulier, le révérend Père Bataille, procureur gé-
» néral de l'Ordre de Saint-Benoît, qui, par sa
» grande charité, a bien voulu souffrir mon impor-
» tunité, et se charger de ma fâcheuse et très-en-
» nuyeuse conduite. C'est un homme qui m'est
» plus utile que tout ce que je saurais choisir de
» directeurs dans Paris ; il a peut-être plus de lu-
» mières pour la conduite intérieure et pour l'ex-
» térieure, et plus le don de faire avancer les
» âmes, que toutes les personnes que je connais (3).
» Il me semble qu'il n'y a point de dons du Saint-
» Esprit, que ce saint personnage n'ait reçus en
» plénitude : le don de force, de piété, de conseil,
» de science, de sagesse, d'intelligence, et, par-des-
» sus tout, le zèle et la charité ; en un mot, je ne
» connais pas qu'il se rencontre dans le monde une
» personne qui ait plus de talents et de grâces pour
» conduire les âmes à la haute perfection (1). Mon
» bon JÉSUS, je vous demande fidélité pour accom-
» plir ses ordres, et ouverture entière pour lui dé-
» couvrir mes défauts (2). « Ces deux saints Religieux
étaient destinés, le premier à aider M. Olier de ses conseils
dans l'établissement du séminaire et dans la réforme de la

paroisse de Saint-Sulpice (3), comme aussi à l'appuyer de son autorité ; et le Père Bataille, à lui donner l'impulsion qu'il devait ensuite communiquer lui-même à la société naissante (4). M. Olier consulta encore saint Vincent de Paul, ainsi que deux Jésuites remplis de l'esprit de saint Ignace, le Père Hayneuve et le Père Saint-Jure (5), alors recteur du noviciat, rue Pot-de- Fer à Paris ⁶⁵ (6), et quelques autres grands serviteurs de DIEU qui tous l'encouragèrent à persévérer (7).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 39, 89, etc. 36, 52, 53, 129, 130, etc.

(2) Copie des Mém. aut. de M. Olier, t. III, p. 251.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 123.

(4) Ibid. t. II, p. 37, 459, etc.

(5) Mém. sur M. Olier, par M. Baudrand, pag. 18.
— Essai sur l'influence, etc. t. I, p. 338.

(6) Arch. du Royaume, sect. hist. L. Carton 1217.

(7) Vie de M. Olier, par le P. Giry, partie 1^{re}, chap.
XII.

XVII.

Marie Rousseau. Estime dont elle jouit pour ses
lumières et ses vertus.

* NOTE 10, p. 368.

(8) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 33.

(9) Ibid. pag. 483. — Remarques historiques, t. I, p. 221.

Il était naturel, que les nouveaux solitaires consultâssent aussi Marie Rousseau, aux lumières et aux prières de laquelle ils avaient eu plusieurs fois recours, dans leurs embarras et leurs doutes ; et en effet, dès le mois de janvier 1642, ils ne manquèrent pas de lui faire part de leur nouveau dessein. « Quoique cette pauvre femme, dit M.

» Olier, soit d'une basse naissance, et d'une condi-
» tion qu'on a presque honte de nommer * (8), elle
» est toutefois le conseil et la lumière des personnes
» de Paris les plus illustres par leur extraction, et
» des âmes les plus élevées en vertus et en grâces.
» Les princesses elles-mêmes ont recours à ses con-
» seils, et recommandent à ses prières leurs affaires
» les plus importantes (9). Madame la duchesse
» d'Orléans, madame la princesse de Condé, les
» duchesses d'Aiguillon et d'Elbeuf, la maréchale
» de la Châtre et plusieurs autres dames se tiennent
» heureuses de la voir ; j'ai vu une dame de pareille
» condition. qui n'osait même s'approcher d'elle.
» Je ne connais point d'âmes saintes, qui ne s'esti-
» ment heureuses d'apprendre de sa bouche les
» voies qu'elles doivent suivre pour aller à DIEU ; il
» n'y a point d'hommes apostoliques, de mission-
» naires, qui n'aillent s'instruire auprès d'elle ; et je
» n'en vois pas un, qui n'en sorte extrêmement
» édifié. Le Père Eudes, ce grand prédicateur, la
» merveille de notre siècle, est venu la consulter
» souvent ; le Père de Condren, général de l'Ora-

» toire, l'avait vue et consultée pour lui-même.
» Mademoiselle Mance, que DIEU a suscitée pour
» aller aider à la fondation de l'église du Canada,
» n'a entrepris ce dessein, qu'après avoir reçu l'ap-
» probation de cette sainte femme, et ne l'a exécuté
» que par ses conseils, et par déférence à ses lu-
» mières. C'est elle qui conseille, et qui dirige M.
» du Coudray, suscité visiblement de DIEU pour les
» missions du Levant, et pour la défense de l'Eglise
» contre les Turcs ; elle l'avertit de tout ce qu'il doit
» faire, et tout s'avance par ses avis avec un succès
» merveilleux. C'est elle encore qui sert de guide
» à l'homme que DIEU a choisi pour l'établissement
» de l'église du Canada, M. le Royer de la Dauver-
» sière ; quoique ce grand serviteur de DIEU soit
» très-éclairé dans les choses qui concernent sa
» mission, il regarde comme une grâce signalée de
» converser avec elle, et de recevoir ses conseils
» sur les affaires les plus importantes de ce pays.
» Ainsi en est-il de dom Jacques, Chartreux, com-
» parable par son zèle à Élie, qui ose bien attaquer
» les plus puissants du siècle, pour leur reprocher
» en face leurs vices et leur orgueil ; il se tient heu-
» reux de lui exposer ses desseins, et les poursuit
» avec une nouvelle ardeur, que cette sainte femme
» a le pouvoir d'exciter ou de modérer par ses pa-
» roles. Un conseiller d'État suit en tout ses con-
» seils pour la cause de DIEU, et par ses avis il a
» procuré de grands biens à l'Église. C'est à la per-
» suasion de cette sainte femme, que M. le Chan-
» celier travaille avec tant de zèle à l'extirpation de
» l'hérésie, au soutien de l'Église, et à la gloire de la
» religion. Je passe sous silence non-seulement
» beaucoup d'ecclésiastiques de la condition du
» Père de Condren et du Père Eudes, mais des per-
» sonnes de tout état ; je parle des plus considé-

» rables de Paris : je les connais et je les vois, mais
» leur réputation m'empêche de les nommer. Quand
» on voit ces serviteurs de DIEU et ces hommes
» apostoliques, que DIEU donne maintenant à
» l'Eglise de France, venir consulter cette sainte
» âme et se faire comme un devoir de suivre ses
» avis, on croirait voir la très-sainte Vierge qui
» gouvernait autrefois l'Eglise, et conduisait tous
» les apôtres après l'Ascension du Sauveur (1). » Les trois
solitaires de Vaugirard étant donc allés pour consulter
Marie Rousseau : elle les encouragea dans leur dessein,
mais sans leur rien découvrir alors des lumières qu'elle
avait reçues ; le Père Bataille son confesseur devant lui
même leur en donner connaissance, dans le temps et de la
manière qu'il jugerait convenables (2).

(1) Mém. aut. de M Olier, t. n, p. 48, 49, 50, 51,
57, 223, 224, et alibi.

(2) Mém. part. 14 septem. 1641, p. 608.

XVIII.

M. Olier est entièrement délivré de ses peines,
changement merveilleux qui s'opère en lui.

(3) Vie de M. Olier, par le P. Giry, partie 1^{re}, ch. XII. — Vie de M Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 53.

Cependant le changement merveilleux, qui s'était opéré en M. Olier, après les peines d'esprit si humiliantes qu'il avait endurées, était une marque sensible des soins paternels de la divine Providence pour conduire et faire réussir cette entreprise. Car dès son arrivée à Vaugirard, non seulement il fut délivré tout-à-fait de ses épreuves, mais encore il se vit comblé des plus singulières faveurs (3). La principale, dont ces grandes épreuves n'avaient été que le prélude, fut cette sorte d'union extraordinaire avec JÉSUS-CHRIST, où il semble que l'homme extérieur, aussi bien que l'homme intérieur, n'ait plus d'autre vie que celle de ce divin Chef, sans que l'âme puisse reconnaître en soi d'autre principe de ses actions et de ses sentiments, que JÉSUS-CHRIST vivant et agissant en elle (1) ; faveur insigne, réservée seulement à quelques âmes, qui s'y sont disposées, par une totale abnégation (2) ⁶⁶. « Depuis
» mes grandes désolations, dit M. Olier, je ne puis
» douter que l'esprit de mon maître n'habite en
» moi. Cet esprit se fortifie de jour en jour pour
» me diriger et me conduire en toutes choses. J'ex-
» périmente sa conduite dans l'usage de mes facul-
» tés naturelles, et même jusqu'à la composition
» du corps, qui, autrefois, était si dérégulée. Je sens
» maintenant cet esprit qui me compose et me di-
» rige dans mon port, ma démarche et même dans
» mes paroles ; ce qui étonne beaucoup les person-
» nes qui, autrefois, me voyaient si léger et si pré-
» cipité. Elles pourraient même craindre qu'il n'y
» eût quelquefois de la suffisance dans mes manières

» res ; mais elles ne sont point étudiées. C'est la
» possession d'un esprit étranger qui me compose :
» je ne sens pas seulement ce secours dans la con-
» versation ; partout, le Saint-Esprit me conduit
» et me dirige avec une sollicitude si attentive, que,
» si je voulais être fidèle, je ne ferais pas même un
» pas inutile (1).

(1) Catéchisme spirituel du P. Surin, t. I, part. VII,
ch. VII, p. 556, 558.

(2) Ibid. pag. 563.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 41.

» Lorsque je veux m'occuper à écrire, je sens que
» ce divin Esprit veut conduire et régler tous les
» mouvements de ma main. Je me prête et me
» donne à lui comme un instrument qui n'a point
» d'action propre et personnelle (2). Je ne puis pas
» dire de lui, à mon égard : Spiritus vadens et non
» rediens ; car si je le quitte, il me recherche aussi-
» tôt, et me reprend quand je me donne à lui, soit
» par la ville, dans l'exercice ou dans le repos, en
» particulier ou en conversation, toujours je trouve
» ce divin Esprit. Il est répandu par tout moi-

» même (3), comme s'il y tenait la place de mon
» âme ; je le sens comme une seconde âme qui
» m'anime et me porte, et qui se sert de tout mon
» être, comme l'âme dispose des mouvements du
» corps, mais avec bien plus de douceur et d'em-
» pire. Dernièrement une personne, qui prend
» grand soin de nous, me parlant de quelque chose
» qu'il y avait à faire, je lui répondis naïvement et
» sans y penser : J'ai une infirmité qui m'empêche
» de faire ce que je veux ; je ne puis que ce que l'on
» me permet, et ne puis en aucune façon m'affran-
» chir de cette dépendance. Cette bonne personne,
» qui est fort intérieure, releva cette parole que
» j'avais dite sans y songer, et répartit en riant :
» Quelle infirmité (4) !

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 489 ; t. III, p. 317, etc

(3) Ibid. t. I, p. 196, 197.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 169.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 224.

(2) Ibid. t. I, p. 234, 235.

» J'éprouve le même changement par rapport
» aux facultés de mon âme et aux dons surnaturels.
» Pour des ténèbres si épaisses, j'ai maintenant
» tant de lumières ; pour la confusion de mon
» esprit, tant de netteté dans mes pensées ; pour
» mes bégaiements précédents, tant de liberté de
» parler ; pour les sécheresses désolantes que
» j'éprouvais et que je causais aux autres, tant de
» bons effets de la parole ; pour cette maudite et
» malheureuse occupation sur moi-même, tant de
» sentiments d'amour et d'élévation vers DIEU ! Je
» suis contraint de le confesser : c'est le divin Es-
» prit qui me remplit ainsi, et me possède (1). Je
» me souviens que c'était là le sujet de ma conso-
» lation dans mes peines ; dans l'impuissance totale
» où je me voyais, je me disais à moi-même : Si ja-
» mais le bon DIEU voulait se servir de moi (ce que
» je ne pouvais pas croire), au moins on connaîtrait
» visiblement alors celui qui agirait en moi (2). Mes
» délaissements passés m'ont appris que ces biens
» sont de DIEU seul, et que leur privation est mon
» fond propre. Ce que je possède maintenant n'est
» point un bien personnel, et qui soit attaché à
» mon âme : c'est une grâce, une miséricorde que je
» n'attendais pas, dont j'étais entièrement indigne ;
» j'étais alors délaissé de tout conseil intérieur et

» presque extérieur, pour ma conduite : mainte-
» nant la bonté de DIEU me donne, avec une bénédiction non pareille, tous les conseils que je puis
» souhaiter. Si deux choses se présentaient à faire,
» je ne savais pas prendre la moindre résolution,
» je n'avais aucun mouvement pour me déterminer : maintenant je ne suis presque jamais en
» peine. Intérieurement je suis guidé comme un
» enfant, qui en tout serait conduit par un père
» très-sage et d'une bonté parfaite. Cela se fait
» dans le fond de l'âme, par une opération divine
» extrêmement délicate, et que le démon ne peut
» contrefaire, Quelquefois c'est un mouvement,
» d'autres fois un sentiment sans parole, qui se fait
» entendre bien plus distinctement que la parole.
» Car, Dieu qui est parole, se rend bien plus sensible à nos âmes, que les hommes par la parole articulée. Divine substance qui êtes parole, lumière, puissance, amour ; Être divin, soyez loué,
» exalté et béni pour jamais ! »

XIX.

M. Olier fait vœu de servitude à Notre-Seigneur.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 237.

(2) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II,
p. 11, 16.

Par ces effets sensibles que M. Olier éprouvait, DIEU voulait lui rendre comme palpable la vérité de la doctrine du Père de Condren, ou plutôt de saint Paul lui-même, sur la résidence et les opérations de JÉSUS-CHRIST dans les âmes ; afin qu'ayant à former une multitude de prêtres, il les portât à tendre, chacun selon la mesure de sa grâce, quoique d'une manière plus simple et plus commune, à l'union avec le Sauveur. Cette assistance du Saint-Esprit était devenue plus fréquente dans M. Olier, depuis le jour où il avait fait à JÉSUS-CHRIST le vœu de servitude dont on va parler. Il avait éprouvé les premiers désirs de prendre cet engagement, pendant le temps de ses épreuves, surtout dans l'Octave des Rois 1641 (1), trois jours après la mort du Père de Condren, qui avait fait le même vœu, sans que M. Olier en eût encore aucune connaissance. Son confesseur lui conseilla cependant d'attendre une année entière (2) ; et ce fut au mois de janvier 1642, peu après son arrivée à Vaugirard, et le jour même où il se mit sous la conduite du Père Tarrisse, qu'il fit enfin ce vœu dont il explique ainsi la nature. « Etre serviteur d'un maître, c'est faire

» tout selon sa volonté ; mais la servitude envers
» JÉSUS-CHRIST demande une dépendance de corps
» et d'esprit, qui s'étend aux moindres choses. De-
» puis que j'ai fait ce vœu, je ne puis parler ni
« même penser à DIEU, que dans la dépendance de
» l'Esprit de mon Maître, qui me possède, et ap-
» plique mon âme à ce qu'il veut. Autrefois je
» croyais cette sujétion presque impossible. C'est
» l'Esprit de mon Maître seul qui me la fait pra-

» tiquer maintenant ; et quelque continuelle que
» soit cette dépendance universelle, elle est, toute-
» fois, pleine de paix et de douceur. C'est bien là le
» caractère de l'Esprit de DIEU, qui, tout grand
» qu'il est, s'accommode à des choses si basses,
» telles que la conduite d'une vile personne et d'un
» misérable pécheur. Le vœu de servitude à l'Esprit
» de JÉSUS, demande encore une confiance et un
» abandon sans retour, entre les mains de ce béni
» et fidèle Maître, qui est tout sage, tout puissant,
» tout bon ; et qui, par ses perfections, supplée à
» notre aveuglement, à notre impuissance et à notre
» amour-propre, qui sont trop souvent, hélas ! les
» directeurs que nous consultons. Depuis que j'ai
» voué cette servitude, je suis trop heureux de pou-
» voir prononcer les noms de maître et de serviteur,
» lui dire : Omon amour, je m'abandonne à vous. Que
» ce bon Maître soit béni à jamais ! Bienheureux
» sont les rebuts qui produisent de si douces ca-
» resses ! Si le monde savait quelle est la douceur
» de son service, si on le connaissait, chacun mar-
» cherait à sa suite. Omon bon Maître ! faites-vous
» donc connaître et aimer, faites goûter combien
» vous êtes doux et aimable (1). » M. Olier ne s'im-
posa un lien si extraordinaire, que par une con-
duite toute particulière de DIEU, qui, le destinant
à être le chef d'une nouvelle société dans l'Eglise,
voulait qu'il ne mît point de bornes à la générosité
de son amour, afin de n'en mettre point lui-même
à l'abondance de ses grâces.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 240, 241, 242.

XX.

Les trois solitaires de Vaugirard se lient entre eux par un simple lien de la charité.

Les trois solitaires de Vaugirard, ne doutant pas que DIEU lui-même ne les eût conduits dans le lieu de leur retraite, résolurent de se lier de concert à son service et de se former en Compagnie. Comme la fin qu'ils se proposaient était de procurer la gloire de la très-sainte Trinité, par le moyen des prêtres, ils voulurent prendre pour modèle de leur société celle des trois divines Personnes, et convinrent qu'elle n'aurait d'autre lien que le nœud sacré et indissoluble de ces Personnes adorables, l'amour divin, qui forme entre elles une si parfaite unité (1). C'était l'ordre que le Père de Condren leur avait donné, leur recommandant, comme on a vu, de ne se lier ensemble par aucun vœu. Pour exécuter ce dessein, ils résolurent d'aller tous les trois en pèlerinage à Montmartre (2), et de s'y consacrer à la très-sainte Trinité, avec promesse de demeurer unis de la sorte et de travailler à l'instruction et à la sanctification du clergé. Voici les termes dans lesquels ils firent cette consécration, que le Père Bataille approuva.

« Trois prêtres se

- » trouvant appelés dans l'unité d'esprit au service
- » de DIEU et de la sainte Eglise, pour lui former
- » des ministres qui servent dignement sa grandeur,
- » qui honorent son Fils JÉSUS-CHRIST Notre-Sei-
- » gneur, et qui aiment ses membres, ont cru qu'en
- » l'honneur de la société divine des trois Personnes,
- » inséparables par l'unité de leur essence et de leur
- » saint amour, ils devaient s'unir, par une sainte

» promesse de ne se quitter jamais, ni de se dépar-
» tir du dessein qu'il a plu à DIEU de leur mani-
» fester, et même leur confirmer par quantité de té-
» moignages. Si quelqu'un d'eux se croyait appelé
» par la bonté de DIEU à le servir séparément des
» autres, il ne pourra le faire qu'avec leur agrément
» et leur consentement mutuel. C'est ce qu'ils dé-
» sirent promettre au premier jour, en la présence
» des trois martyrs saint Denis, saint Rustique et
» saint Eleuthère, pour se vouer et se consacrer, à
» leur imitation, comme des hosties vivantes, a
» l'honneur de la très-sainte Trinité, à la gloire de
» JÉSUS-CHRIST, et à l'honneur de son Église (3). «

(1) Esprit de M. Olier, t. I, p. 293.

(2) Esprit de M. Olier, p. 295. — Vie de M. Olier,
par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 53. — Réglements
de la communauté de S Sulpice, in-8° p. 2, note.

(3) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II,
p. 54. — Divers écrits spirituels de M. Olier, t. I, p.
1.

On eût dit que, pour confirmer ce pieux dessein, la
Providence eût voulu que la Compagnie, à sa naissance, ne

se composât que de trois membres : et ce rapprochement fut pour M. Olier le sujet d'une douce consolation. « Nous ne fûmes d'abord

» que trois personnes dans l'établissement du sémi-
» naire, dit-il ; elles avaient été demandées à DIEU
» par un de ses plus fidèles serviteurs, à l'honneur
» des trois Personnes divines : si bien que, quand
» nous fûmes ainsi unis, je leur offrais cette petite M
» Compagnie en l'honneur de leur société adorable,
» et nos petites conversations en hommage des doux
» et ineffables entretiens qu'elles ont ensemble dans
» l'éternité (1). »

(1) Esprit de M. Olier, t. I, p. 262. — Copie des
Mém. aut. de M. Olier, t. III, p. 2, 3. — Abrégé du
11^e cahier des Mém. de M. Olier.

XXI.

M. Bourdoise vient les visiter et les en courage.

Ce fidèle serviteur, dont parle ici M. Olier, et qui avait demandé à DIEU trois prêtres pour faire honorer la très-sainte Trinité, était apparemment M. Bourdoise, toujours dévoré de zèle pour la réformation de l'ordre sacerdotal.

« Un de mes plus

» grands désirs, écrivait-il, serait de voir plusieurs
» saints prêtres s'unir ensemble pour procurer la
» gloire de DIEU, la réforme du clergé, et le salut
» du prochain : je ferais volontiers cent lieues pour

» voir un homme qui aurait le même dessein, et
» pour en conférer avec lui (2). » A peine ce fidèle serviteur de DIEU eut-il appris la retraite de ces Messieurs, à Vaugirard, qu'il leur écrivit la lettre suivante (3). « Oh ! si DIEU donnait trois hommes
» fidèles, qui ne se proposassent que son service et
» à sa façon, comme il est bien raisonnable, que ce
» serait une grande bénédiction ! quel fruit ne
» feraient-ils pas ? Oh ! que ce serait une chose
» très-excellente, s'il se trouvait trois prêtres assez
» remplis de l'amour de l'Eglise, pour vouloir la
» croire dans les règlements que le Saint-Esprit
» lui a dictés, et se déclarer pour elle contre le monde
» et contre ses coutumes ; trois prêtres qui, lors-
» qu'on leur fera voir ce qu'elle a ordonné, ne disent
» pas : Ce n'est pas la coutume : nous faisons autre-
» ment ; que dirait-on ? Cela n'est pas aussi com-
» mode que nos usages ; le monde se rebutera ; on
» se moquera de nous ; cela ne durera pas ; laissons
» les choses comme nous les trouvons, et comme
» nous les avons trouvées ; nous ne sommes pas
» plus sages que ceux qui nous ont précédés. »

(2) Sentences de M. Bourdoise. Des affaires de Dieu, note 13, in-4°, p. LXI.

(3) Mém. de M. du Ferrier, p. 156, 157. — Vie de M. Bourdoise, in-4°, p. 560. — Vie Ms. du même, in-4°, p. 513.

Les solitaires lui répondirent par cette lettre que M. du Ferrier nous a conservée : « Vous trouverez

» trois prêtres comme vous les cherchez, si vous
» venez ici ; pourvu que vous leur fassiez connaître
» les choses que la sainte Église a réglées. L'usage,
» ni tout le reste n'empêchera point qu'elle ne soit
» fidèlement obéie avec le secours de la grâce de
» Notre-Seigneur, que nous vous conjurons de lui
» demander pour nous. — Il vint nous trouver au
» mois de février 1642 (1), ajoute M. du Ferrier, et
» nous restâmes les plus grands amis du monde,
» parce qu'il nous vit disposés à suivre toutes les
» règles de la discipline ecclésiastique. Nous con-
» vînmes avec lui de n'estimer rien de petit dans
» l'usage du chant, des rubriques, des cérémonies*,
» dans les habits, les cheveux, les rapports avec les
» femmes et leur conversation. Il pensait que nous
» devions nous occuper fort peu de leur direction,
» mais songer plutôt à former des ecclésiastiques *.
» Son zèle nous instruisit et nous échauffa à l'égard
» de choses auxquelles nous n'avions pas fait ré-
» flexion. Sa fermeté surtout nous donna des senti-
» ments qui nous fortifièrent pour observer les règles
» ecclésiastiques. Nous admirions la conduite de
» DIEU sur lui, dans cette rudesse qui lui était na-
» turelle ; mais nous tâchions d'en user avec un peu
» plus de civilité *. »

(1) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 514.

* NOTE 11, p. 370.

* NOTE 12, p. 371.

* NOTE 13, p. 371.

(2) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-folio, liv. IX, chap. IV.

(3) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, ibid. Vie du même, in-12, (imprimée) pag. 149.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 210.

(5) Gall. Christiana, t. VII, p. 1014. — Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, 515, Ms. in-fol. Item.

M. Bourdoise demeura trois semaines avec eux (2), et depuis il alla les visiter fréquemment à Vaugirard, écrivant et répondant tantôt à M. Olier, tantôt à M. de Foix et aux autres qui se joignirent à eux ; et dans toutes les occasions il leur donna les marques les plus sincères d'amitié et d'estime. Ces messieurs n'eurent pas moins d'affection pour lui (3), surtout M. Olier, qui le vénérât comme un saint prêtre, tout consumé du zèle de la gloire de DIEU (4) Il l'appelait même, dans ses lettres son très-honoré Père (5), tant à cause de la charité avec laquelle il l'avait formé aux fonctions ecclésiastiques, que pour la part si active qu'il prit, par ses conseils, à l'établissement de la nouvelle société.

XXII.

M. Rousseau attire à Vaugirard les anciens compagnons de M. Olier.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. VI, p. 217 ; t. II, p. 326, verso.

Nous avons dit que Marie Rousseau devait s'abstenir de rien découvrir aux trois solitaires de Vaugirard, des lumières qu'elle avait reçues sur la réforme de la paroisse,

et l'établissement du Séminaire de Saint-Sulpice, avant que le Père Bataille eût jugé à propos de leur en faire la première ouverture : néanmoins lorsqu'elle vit que DIEU avait rendu à son serviteur ses anciens dons, et lui en avait même communiqué de nouveaux, elle n'eut pas de repos, qu'elle n'eût enfin détrompé, à son sujet, les anciens compagnons de ses missions. Elle alla trouver ces Messieurs, les pria chacun de venir à Vaugirard, pour conférer avec lui : les assurant qu'ils seraient eux-mêmes frappés de le voir et de l'entendre. « Et ce fut elle, dit M. Olier, qui acheva

» de les désabuser et de les délivrer de leurs pré-
» ventions contre moi. Cette sainte âme travailla
» par ses prières, ses veilles, ses mortifications et
» une multitude de soins et d'autres peines, à nous
» rassembler enfin à Vaugirard, nous qui étions de
» pauvres errants, de pauvres aveugles, de pauvres
» brebis sans pasteurs (1). » Pressés, en effet, par cette grande servante de DIEU, et désirant de connaître la vérité par eux-mêmes, plusieurs de ces ecclésiastiques, qui avaient été témoins des humiliations de M. Olier, se rendirent à Vaugirard. En le voyant, en l'entendant parler, ils ne pouvaient revenir de leur surprise, ni croire à un tel changement. Souvent ils l'avaient vu demeurer comme muet, lorsqu'il voulait exhorter les peuples : et depuis quelques jours sa langue était tellement déliée, il expliquait les mystères de la foi avec un langage si sublime, il traitait les vérités de l'Evangile avec tant de dignité, d'onction et de force, qu'ils ne le reconnaissaient plus. Au rapport du Père de Saint-Vincent, Dominicain, ils se disaient les uns aux autres : « Oh ! quel changement est celui-ci ! le doigt
» de Dieu est manifeste ; jamais homme n'a mieux
» parlé de nos saints mystères (1) ; » et ils demeuraient convaincus que l'Esprit de DIEU leur parlait par sa bouche, comme autrefois par celle du Père de Condren.

(1) Vie de M. Olier, par le P. de S. - Vincent, dans l'année Do. Impart. de sept., in-4^e, p. 422. — Rem. hist. t. III p. 466, 467. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, part. 1^{re}, ch. XII. Ibid. p. 324, 325

XXIII.

M. Olier est l'un des héritiers de l'esprit du P. de Condren.

Ceux surtout qui avaient joui plus longtemps des entretiens de ce saint personnage, étaient étrangement étonnés, croyant retrouver dans M. Olier ses lumières, ses maximes, sa sagesse, ses vertus, enfin un autre lui-même

⁶⁷. « Un de nos Messieurs, qui

» avait été neuf ou dix ans avec le défunt Père de
» Condren et avec M. Amelote son disciple, dit M.
» Olier, fut vivement touché, ainsi que toute la
» Compagnie, en m'entendant parler à un saint prê-
» tre, qu'on m'avait adressé pour l'affermir dans sa
» vocation, et l'animer au service de notre Maître ;
» jusque là qu'il ne put s'empêcher de me dire à
» moi-même, comme l'avait prédit cette sainte
» veuve, qu'il avait été étonné et extrêmement tou-
» ché de la beauté, de la grandeur et de la sainteté
» des choses que j'avais dites, et qui étaient tout-à-
» fait les mêmes que celles que disait le Père de
» Condren ; qu'enfin je les expliquais mieux que M.
» Amelote. Cela me confond, quand j'y pense ; car
» je suis un pauvre aveugle si misérable, un ver de
» terre si chétif, que je m'étonne d'oser paraître de-

» vant le monde, moi plongé si longtemps dans l'a-
» veuglement le plus ténébreux, et l'objet de la
» risée et des mépris de tous ceux qui maintenant
» m'écoutent avec étonnement, et admirent mes pa-
» roles. Ils peuvent bien le faire ; car moi-même
» j'en suis tout étonné, sachant bien mon ignorance
» et ma stupidité, et ayant été convaincu tant d'an-
» nées, par la miséricorde de DIEU, de mon propre
» aveuglement et de ma nullité entière (1). Je n'ai
» plus de difficultés sur rien ; je reçois, au contraire,
» de nouvelles lumières sur des vérités dont je n'a-
» vais jamais entendu parler. Elles sont si fondées
» et appuyées si solidement, que les grands théolo-
» giens qui sont auprès de nous, en sont eux-mêmes
» étonnés, et ne peuvent s'empêcher d'admirer com-
» ment ils ont pu les ignorer jusqu'alors, malgré
» toute leur science (2). Je vois maintenant s'accom-
» plir la promesse que m'avait faite le défunt Père
» général, que je serais un jour un des héritiers de
» son esprit ; je ne puis pas en douter : toutes les
» choses que je lui ai ouï dire autrefois, et qu'alors
» je ne pouvais concevoir, me sont expliquées main-
» tenant avec une netteté qui surpasse la clarté du
» soleil ⁶⁸.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, d. 132, 132, 134.
— Copie des Mémoires aut. de M. Olier, t. I p. 79,
80.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 197.

(3) Copie des Mém. de M. Olier, t. III, p. 208, 209.

» Depuis la mort de ce grand homme que j'ai
» tant honoré (3), on entend mieux sa doctrine que
» de son vivant ; et la raison en est, qu'il a mainte-
» nant reçu dans le ciel le don d'éclairer les esprits,
» ce qu'il n'avait pas avec tant de plénitude durant
» sa vie. Notre-Seigneur, après sa mort et sa ré-
» surrection, fit dans l'esprit de ses disciples ce
» qu'il n'avait pas fait dans le temps de l'infirmité
» de la chair, lorsqu'il n'usait pas de sa toute-puis-
» sance : de même en est-il de ce grand serviteur
» de DIEU (1). Il semble que, dans la plupart de ses
» disciples, on voit s'accomplir cette prophétie du
» FILS de DIEU aux siens, de leur envoyer son Es-
» prit, un second consolateur, qui leur enseignerait
» toute vérité, leur suggérerait tout ce qu'ils au-
» raient entendu autrefois, leur expliquerait ce
» qu'ils n'auraient pas pu comprendre, et leur don-
» nerait même la science de la voix. Car, depuis la
» mort de ce saint homme, tous ses disciples sont
» allés prêcher, la plupart en divers lieux du
» royaume, avec grande vertu et grande efficace ;
» et l'on a vu en plusieurs endroits une ferveur ad-
» mirable parmi les prêtres qui avaient été sous sa
» conduite, et des fruits excellents de sanctifica-
» tion * (2). »

(1) Ibid. pag. 338, 339.

* NOTE 14, p. 370.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, p. 339.

XXIV.

DIEU bénit visiblement l'établissement de
Vaugirard.

(3) Ibid, t. I, p. 233.

(4) Mémoires aut. de M. Olier, t. I. p. 207.

Le succès inespéré du nouvel établissement pouvait passer encore pour une marque manifeste de l'approbation divine. C'était l'impression qu'éprouvaient tous ceux qui allaient visiter les solitaires de Vaugirard. « Voyant avec quel succès admirable,

» écrivait M. Olier, les démarches de conséquence
» pour la Compagnie réussissent par mon ministère ;
» voyant même que celui de nos Messieurs qui por-
» tait autrefois la parole, pendant que je demeurais
» muet, ne veut plus parler maintenant, partout où
» je me trouve, et que DIEU me met en bouche la
» force et la grâce pour persuader tout ce qu'on dé-
» sire, ils sont tous étonnés, et comme forcés de
» confesser que Dieu est ici (3). Je vois s'accom-
» plir chaque jour la promesse que Notre-Seigneur
» m'a faite dans ma retraite : Tous mes intérêts
» sont les tiens, et tous tes intérêts sont les miens :
» Omnia mea tua sunt, et tua mea sunt (4). Sitôt que
» nous avons le désir d'une chose, elle nous arrive.
» Il y a trois semaines qu'étant assemblés pour con-
» férer des besoins de la communauté, au moment
» même où je parlais de la nécessité que j'avais d'un
» homme d'affaires, on frappe à la porte : c'était un
» homme très-intelligent dans les affaires, et grand
» serviteur de DIEU, qui venait s'offrir à moi, pour
» me servir en tout ce que je pourrais désirer. Et
» il est à remarquer, qu'encore que depuis long-
» temps j'eusse besoin de cet homme, il ne m'était
» pourtant jamais arrivé que ce jour-là d'en parler.
» J'avoue que jamais, en ma vie, je ne fus ni plus
» confus, ni plus surpris de la bonté de DIEU, que
» dans ce moment : ce qui me fit verser des lar-
» mes, et me porta à m'anéantir devant cette divine
» bonté (1). Il me suffit de souhaiter quelque chose,
» et elle nous arrive aussitôt, sans que je le de-
» mande ⁶⁹ (2). Je vois bien maintenant se réaliser
» la vue dont je fus favorisé dans ma retraite : lors-
» que DIEU le Père m'apparut, nous portant dans
» ses bras comme de petits enfants, et qu'il me
» faisait prononcer ces paroles de l'Écriture : Qui

» régis Israël, intende, qui deducis velut ovem Joseph ;
» paroles qu'il a en effet justifiées avec tant de bonté,
» que jamais père au monde, quel qu'il puisse être,
» ne saurait secourir ses enfants, ni leur prêter la
» main, avec une plus tendre sollicitude. Il supplée
» à nos besoins avec d'autant plus d'abondance, que
» sa sagesse, sa puissance et son amour surpassent
» toutes nos industries. Depuis qu'il m'a enseigné
» ce divin abandon, tout a travaillé pour moi ; et il
» semble qu'il craigne même que quelque chose ne
» me manque, tant il est prévenant à mon égard !
» Les services que les hommes me rendent main-
» tenant, ne leur sont jamais à charge. Toujours ils
» sont accompagnés d'une grande charité, et ils me
» sont prodigués avec la satisfaction de tous. Ceux
» qui autrefois paraissaient être plus retenus à mon
» égard, m'offrent d'eux-mêmes toutes les commo-
» dités qui me sont nécessaires. La bonté de DIEU
» me préparait d'une manière cachée à cette con-
» duite, lorsqu'elle retirait de moi tout le monde,
» et me soustrayait tout appui, voulant m'obliger
» par là à ne me confier qu'en lui seul (1). »

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II,
p. 49.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 232.

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, 207.

(2) Mémoires de M. du Ferrier, p. 154, 155. —
Vies Ms. de Grandet, t. i, p. 130, note p, 133.

* NOTE 15, p. 373.

Cinq ou six jours après l'arrivée de ces Messieurs à Vaugirard, M. Copin, qui en était curé, les pria de prendre le soin de sa cure, jusqu'à son retour de Paris, où il croyait ne demeurer que quinze jours : ils l'acceptèrent ; mais il resta neuf mois sans revenir. Cette circonstance leur donna bientôt sujet d'adorer la bonté de DIEU, qui voulut les faire passer par cet emploi, pour les instruire des devoirs des curés et des vicaires, et leur donner le moyen d'exercer les ecclésiastiques qu'ils ne tardèrent pas à recevoir. Ils n'admirèrent pas moins les attentions de cette paternelle Providence à leur procurer aussi le logement nécessaire à la communauté. Il y avait tout près de l'église une assez grande maison, avec un jardin spacieux, entouré de murailles nouvellement construites. Ayant appris que celui qui la tenait à louage ⁷⁰ n'y venait jamais, ils lui proposèrent de les subroger à sa place. Il s'en défendit, et les obligea de l'habiter toute meublée, les priant seulement de permettre qu'il y vînt quelquefois pour dire son chapelet dans les allées du jardin. Cette maison appartenait à M. de

Rochefort (2), homme d'une grande piété, qui demeurait dans le diocèse d'Auch*. Comme elle était très-propre au dessein des nouveaux solitaires, ils lui firent proposer de la leur vendre. Il répondit d'abord qu'il n'y consentirait pas, et qu'il les pria de l'accepter en don. Mais voyant que ces Messieurs refusaient absolument son présent, il voulut alors la leur vendre, uniquement pour les en faire jouir. Car il leur céda, pour la somme de deux mille écus, cette maison, en y joignant encore une métairie dont les dépendances seules valaient autant (1) ; enfin lorsqu'ils en comptèrent le prix, il refusa de le prendre ; et comme son intention était de leur donner cette somme en mourant, il les pria de la garder sans intérêt. Considérant ces marques de la protection divine, « il semble, disait M. Olier, » que tout soit fait pour ceux que DIEU veut favoriser de ses soins (2) : il prévient même tous nos desseins, et nous fournit plus que nous n'oserions souhaiter, nous ayant donné lui-même » église, maison, serviteurs, approbation des supérieurs, en un mot, tout ce que nous pouvions désirer (3). C'est lui qui a formé cette Compagnie, » c'est lui qui la conserve, c'est lui qui l'éclairé, lui » qui, dans la complaisance qu'il a pour elle, lui » procure mille soutiens qu'elle ne cherche point, » n'attendant rien que de sa main, et ne voulant » connaître aucun auteur de cet ouvrage que lui » seul. DIEU a fondé cette maison : Et ipse fundavit » eam Altissimus (4). »

(1) Archives du Royaume. Sect. domaniale, cart. 5, 7016, c. 1, n. 8.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 207.

(3) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II
p. 49.

(4) Ibid t. II, p. 111.

XXV.

Un habile Théologien, professeur de Théologie,
entre dans la communauté de Vaugirard.

« Nous désirions, dit M. Olier, une personne qui
» devait être utile, et était même nécessaire à la
» Compagnie, d'après le bon plaisir et l'ordre du
» grand DIEU, qui m'avaient été manifestés. C'était
» un très-habile théologien. Il arriva que, retour-
» nant de Paris avec M. de Foix, nous le rencontrâ-
» mes qui revenait de la maison, où il était allé
» pour nous voir. Alors je m'éloignai un peu pour
» laisser la parole à M. de Foix, mon supérieur, ne
» me jugeant pas digne de parler avec ce théologien,
» dont la capacité et la science me surpassent extrê-
» mement. Mais M. de Foix me pressa, et me força

» de m'approcher et de lui parler. Alors, par obéis-
» sance et contre mon gré, je commence à parler
» petit à petit ou plutôt je m'abandonne à l'Esprit
» de mon Maître, pour qu'il me fasse parler selon
» son bon plaisir. Il me mit dans l'esprit des choses
» si bonnes, si saintes et si fortes, que cet homme
» en fut extraordinairement touché. M. de Foix
» était également étonné des choses que produisait
» mon ignorance. J'en étais moi-même tout sur-
» pris ; et je ne doute pas que ce théologien, qui,
» huit ou dix jours après, en témoignait encore sa
» surprise, n'en attribuât la cause à celui-là seul
» qui peut rendre la parole aux muets. C'est cet
» Esprit divin qui se cache ainsi dans ce qu'il y a
» de plus abject, pour montrer que la créature n'a
» point de part à ses œuvres, puisqu'il les opère
» par des instruments si inhabiles et si méprisables.
» Il se plaît à manifester quelque temps leur im-
» puissance, pour faire voir que les effets qui vien-
» nent ensuite, procèdent d'une autre cause, qui
» est lui seul (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 233, 234.

XXVI.

M. de Bassancourt entre dans la nouvelle communauté.

(2) Vie de Père de Condren, édition de 1657, chap. XXIV, n° 10.

(3) Mémoires de M. du Ferrier p. 155.

Vers le même temps, la bonté de DIEU attira par les mêmes moyens, à Vaugirard, un ecclésiastique qui ne fut pas moins utile à la Compagnie que le précédent. Quoique moins habile que celui-ci dans les sciences ecclésiastiques, il était très-versé dans la connaissance de l'Écriture sainte, l'intelligence et la pratique des cérémonies, du chant ecclésiastique, de l'administration des sacrements, et de tous les détails du saint ministère : ce fut M. de Bassancourt, dont nous avons déjà parlé, et que l'auteur de la Vie du Père de Condren met au nombre des prêtres les plus accomplis de ce siècle (2). Après avoir abandonné l'établissement de Chartres, il avait suivi M. Amelote dans la mission de Normandie, et, de retour à Paris, il s'empessa d'aller visiter ses amis à Vaugirard (3). Comme il était d'une humeur fort enjouée, il leur demanda, avec sa gaîté ordinaire, ce qu'ils se proposaient donc d'entreprendre sur ce nouveau théâtre, et si c'était à Vaugirard qu'ils prétendaient réformer le clergé de France. Cet entretien sembla n'être d'abord qu'une agréable et innocente récréation. Mais dès qu'il eût entendu parler M. Olier, ne doutant plus alors que leur réunion ne fût l'ouvrage de DIEU, il se sentit pressé de se joindre lui-même à eux, pour concourir de concert au même dessein (3). « Il nous semblait impossible, dit M.

» Olier, de le voir se réunir à nous, à cause de ses

» liaisons avec un autre, que nous ne devions pas
» recevoir dans notre Compagnie, et dont il sem-
» blait qu'il ne pût se séparer jamais. Lors donc
» qu'il fût venu pour nous voir, notre Maître me fit
» parler avec tant d'efficace, qu'il fut contraint
» d'avouer que Dieu était avec nous, et qu'il se réso-
» lut de devenir l'un des nôtres (4). » M. de Bas- sancourt
quittant en effet l'air d'enjouement qu'il avait pris d'abord :
« Messieurs, leur dit-il, je suis
» convaincu que je trouverai plus sûrement Notre-
» Seigneur dans votre maison, que dans celle de
» ma Mère ; non ce n'est pas au milieu de leurs
» proches que les ecclésiastiques peuvent recevoir
» son Esprit. Mon parti est donc pris de vous de-
» mander une cellule, et de vivre avec vous. » Comme
il apercevait un colombier à l'extrémité de la mai-
son où il savait que tout était rempli, il pria qu'on
le laissât le maître d'en faire son appartement.
« Vous le prendrez comme il vous plaira, ajouta-t-
» il ; mais je vous déclare que je ne retourne plus
» chez ma Mère, et, dès ce soir, je prétends que
» vous me donniez un lit dans votre maison. » Une
déclaration si franche et si ingénue plut extrêmement aux
nouveaux solitaires. Ils s'assemblèrent pour un moment
afin d'en conférer entre eux ; et la conclusion fut, qu'il était
leur ami, leur frère, et qu'il demandait les choses de trop
bonne grâce pour être refusé (1).

(3) Mémoires de M.Baudrand, p. 14, 15.

(4) Mémoires aut. de M. Olier, t. I. p. 233.

(3) Mémoires de M. Baudrand, p. 15, 10.

XXVII.

M. Amelote lui-même demande à être reçu.

L'entrée de M. de Bassancourt dans la communauté eut beaucoup d'éclat à Paris, où sa famille jouissait d'une grande considération, et ne fit guère moins de bruit que les longues instances de M. Amelote pour y être reçu lui-même. Après la mission de Normandie, M. Amelote voulut visiter à son tour les solitaires de Vaugirard ; et, convaincu que leur société était l'ouvrage de DIEU, il les supplia de le recevoir, non plus comme leur Supérieur, mais comme leur simple confrère. Sa réception devait offrir des difficultés. On peut se rappeler que l'année précédente, d'après un entretien avec la Sœur du Père de Condren, Religieuse Carmélite à Chartres, M. du Ferrier demeura convaincu que M. Amelote, à qui le Père de Condren n'avait jamais parlé de l'œuvre du séminaire, n'était point appelé de DIEU à y travailler ; et que M. Meyster avait déclaré la même chose à ses amis et aux Oratoriens de la maison de Saint-Magloire(1). Quoiqu'il dût leur en coûter pour exclure de leur Compagnie un ami si vertueux, ils ne purent se déterminer à l'y admettre, et répondirent à M. Amelote

qu'ils ne le croyaient point appelé à concourir avec eux au même dessein. Loin d'être arrêté par ce refus, il revint une multitude de fois à la charge, et pressa instamment M. Olier, que la Compagnie nomma bientôt supérieur. Personne n'était plus cher au serviteur de DIEU, que ce digne ecclésiastique, dont il connaissait l'érudition, la sagesse et la vertu ; et ce qui l'attachait à lui plus fortement, était l'opinion qu'il en avait conçue depuis l'apparition du Père de Condren que nous avons rapportée, et dans laquelle ce saint homme lui avait dit qu'il le laissait héritier de son esprit ainsi que deux autres, dont l'un était M. Amelote. Dès ce moment. M. Olier avait regardé cet ami comme destiné par la Providence à être l'une des pierres fondamentales du nouvel édifice, et il avait persévéré dans cette opinion, jusqu'à ce que, pendant sa retraite, avant l'établissement de Vaugirard, il connut que DIEU avait sur lui d'autres desseins : car comme il offrait à Notre-Seigneur les sujets qui pourraient composer la nouvelle société, et qu'entre autres il lui présentait celui-ci, une voix intérieure lui fit entendre ces paroles : Il me servira dans un autre lieu pour ma gloire. Quelque étroite que fût sa liaison avec M. Amelote, ces paroles devinrent pour lui une loi inviolable et, malgré les sollicitations pressantes qu'on employa longtemps, il demeura toujours ferme à l'exclure de la Compagnie. M. de Bassancourt usa de toute sorte de moyens pour l'y faire recevoir. Il offrit même dans la suite quatre mille livres (1) de rente perpétuelle au séminaire. Madame de Brienne, femme du ministre d'Etat et pénitente de M. Amelote, sollicita la même grâce pendant trois ans, jusqu'à employer dans sa cause le crédit et l'autorité de la Reine régente. Tout fut inutile : M. Olier aima mieux s'exposer à toute sorte de reproches et de disgrâces, que d'être infidèle à la voix de DIEU. En éloignant un sujet d'un si rare mérite, il devait s'attendre à passer pour le plus bizarre des hommes ; ce qui ne tarda point à arriver. On l'accusa même de vouloir écarter son ancien ami, pour

n'avoir point en lui, disait-on, un rival qui eût pu lui disputer la supériorité du nouveau séminaire. L'homme de DIEU laissa dire, et regarda tous ces propos comme une récompense du sacrifice qu'il avait fait au Seigneur en se privant d'un tel ami. Ce qui est plus admirable encore : au mérite de ce généreux dépouillement il ajouta celui du secret le plus impénétrable sur le motif de sa conduite ; car jamais il ne voulut le découvrir qu'à son directeur, parce qu'il aurait été contraint de découvrir aussi les communications dont Notre-Seigneur l'avait favorisé dans cette circonstance. On ne le connut qu'après sa mort, par la lecture de ses écrits, ou il rendait compte de son intérieur au Père Bataille, son directeur. Les paroles de Notre-Seigneur, qui dirigèrent sa conduite dans tout le cours de cette affaire, se sont parfaitement vérifiées. L'œuvre à laquelle DIEU appelait M. Amelote, pour servir à sa gloire, était la congrégation de l'Oratoire (1), où il entra huit ans après ; et où, par ses talents, son zèle et sa patience, il contribua plus que personne à maintenir la foi de l'Eglise-, contre la contagion des nouvelles erreurs qui avait gagné la plus grande partie de ce corps *.

(2) Mémoires de M. duferrier, p. 136, 141.

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier, p. 32.

(1) Mémoires sur la Vie de M. Olier, par M. Baudrand, pag. 11, 12, 13.

* NOTE 16, p. 374.

XXVIII.

M. Houmain vient se joindre aux solitaires de Vaugirard.

Après M. de Bassancourt, un autre ecclésiastique, recommandable par sa vertu, ses talents et sa naissance, vint grossir la petite société. Ce fut M. Houmain, fils du lieutenant criminel d'Orléans, et appelé M. de Sainte-Marie, à cause d'un Prieuré, de ce nom qu'il possédait. Né avec une constitution extrêmement débile, il avait été accoutumé à une vie si délicate, qu'avant de se joindre à M. Olier pour les missions, il croyait ne pouvoir souffrir la moindre incommodité du froid ni du serein. « Sa
» chambre, dit M. du Ferrier, était alors nattée,
» tapissée, et garnie de doubles châssis de toile et
» de papier ; quoiqu'il voulût se joindre à nous,
» nous ne comptâmes pas sur lui. Mais quand il
» vit que nous travaillions aux missions, encouragé
» alors par le mouvement de DIEU, et quittant sa
» vie molle, il vint nous trouver, coucha par terre
» comme les autres, et se désabusa de sa délicatesse

» pour toujours ; donnant ce bon exemple aux
» jeunes ecclésiastiques du séminaire, afin qu'ils
» cherchassent en DIEU les moyens de fortifier leur
» santé (2). « Il avait été témoin des humiliations de M.
Olier, pendant tout le temps de ses épreuves ; et, dès qu'il
l'eût entendu à Vaugirard, fut si touché de ses paroles, qu'il
ne voulut plus se séparer de lui.

(2) Mém. de M. du Ferrier, p. 281.

XXIX.

DIEU révèle à M. Olier les secrets des, cœurs de
ses disciples.

L'empressement de ces ecclésiastiques à se joindre à M.
Olier, et surtout les instances de M. Amelote durant trois
ans, montrent d'une manière invincible le changement
extraordinaire qui s'était fait dans le serviteur de DIEU
depuis ses grandes épreuves. La sagesse divine avait
ménagé ce moyen pour lui attacher plus étroitement les
sujets qui devaient composer la société naissante ; et elle
lui accorda encore le don de pénétrer les secrets les plus
intimes des cœurs (1) : grâce qui les remplissait en effet de
la plus religieuse vénération pour sa personne. L'un d'eux,
éprouvé par des peines intérieures, avait formé le dessein
d'abandonner l'établissement de Vaugirard pour entrer
dans une autre société. Il pria M. Olier de lui faire
connaître ses défauts, et, à l'instant, DIEU éclaira son
serviteur avec tant de netteté, qu'il voyait les pensées
secrètes de cet ecclésiastique, bien plus distinctement que

si elles avaient été écrites devant ses yeux ; c'est son expression. « Je me sentis porté, dit-il, à
» lui faire connaître ce que DIEU me montrait de
» son intérieur ; et je le fis avec tant de justesse,
» que tout hors de lui-même, et tout ému de ce
» qu'il venait d'entendre, il fut comme obligé d'aller
» le confesser aux autres, publiant que je lui avais
» découvert ses vérités les plus cachées. La même
» chose m'est encore arrivée quelquefois à l'égard
» de cet ecclésiastique, qui est souvent prévenu
» contre nous et contre notre dessein. Notre-Sei-
» gneur me montrait, il y a peu de temps, que
» malgré toutes les suggestions contraires, il le te-
» nait lié à nous, contre son inclination, en sorte
» qu'il se trouvait comme forcé, malgré lui, d'aban-
» donner les personnes de grande considération qui
» lui conseillaient de nous quitter (2). » (*)

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t., p. 395.

(2) Ibid. pag. 496. — Mémoires autog. de M. Olier, t. II, p. 177, 178.

* NOTE 17, p. 375.

NOTES DU LIVRE HUITIÈME

SUR L'ABBESSE DE FONTEVRAULT

NOTE 1, p. 319. — Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille naturelle de Henri IV, fut prévenue, dès l'enfance, des plus singulières bénédictions, et obtint, à force d'instances, d'être envoyée à l'abbaye de Chelles, où elle fut élevée saintement. Devenue, dans la suite, abbesse de Fontevault, elle fit admirer dans sa personne les vertus d'une Religieuse accomplie. Elle aimait la retraite, le silence, la prière, la régularité, la pénitence et la mortification ; souvent elle ne couchait que sur des ais, ou sur la paille. Elle pratiquait la pauvreté avec tant d'exactitude, que l'on compta un jour sur son habit jusqu'à sept ou huit pièces recousues ensemble. On la voyait laver la vaisselle, balayer le cloître et la cuisine, servir les malades jour et nuit, assister avec ferveur les mourantes sans acception de personnes. Son affabilité lui gagnait le cœur de ses filles, et sa gravité leur respect. Enfin, toutes ses vertus et ses belles qualités naturelles, encore plus que sa naissance, lui donnèrent un grand crédit auprès de Louis XIII et de Louis XIV. A toutes ces heureuses dispositions du cœur, elle joignait une si grande facilité d'esprit, qu'elle faisait ses lectures ordinaires dans les ouvrages des Pères latins, et composait des traités de philosophie et de théologie, que l'on conservait autrefois à Fontevault. Elle mourut, le 16 janvier 1670, âgée de soixante-deux ans, après avoir été abbesse trente-trois ans (1).

(1) Vie de la révérende Mère Madeleine Gautron,
liv. III. p. 478 et suiv.

NOTE 2, p. 320 — L'affaire qui appela la princesse Jeanne-Baptiste de Bourbon à Paris, en 1641, et dont M. Olier espérait un bon succès, était la question célèbre de la juridiction de cette abbesse. On sait que le pieux fondateur de Fontavault, pour honorer la très-sainte Vierge, et l'autorité que JÉSUS-CHRIST lui avait donnée sur saint Jean, lorsqu'il dit à ce disciple bien-aimé : Voilà votre Mère, avait voulu que les Religieux aussi bien que les Religieuses fussent soumis à l'abbesse, et que cette fille fût le Général de l'Ordre. Les Religieux ayant élevé des doutes sur la légitimité de ses privilèges, elle fut maintenue en conséquence des bulles du saint Siège, par lettres patentes de Louis XIII, du 6 novembre 1641, conformément à l'avis de la Faculté de théologie de Paris de l'an 1641, et à celui des commissaires nommés par ce prince, au nombre de neuf, dont trois étaient évêques, trois conseillers d'Etat et trois docteurs de Sorbonne des plus savants, Cornet, Duval et Coquerel.

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DES ARDILLIERS

(1) Les Grandeurs de sainte Anne, par Hugues de S.-François, in 8°, Paris, 1657, p. 168.

NOTE 3, p. 320 — La célèbre dévotion de Notre-Dame des Ardilliers près Saumur, en Anjou, commença par la rencontre d'une fort petite image de Notre-Dame de Pitié, trouvée en bêchant la terre, par un pauvre paysan. Il

s'opéra, à cette occasion, divers miracles, qui portèrent d'abord les habitants de Saumur à élever un arceau au lieu même où la statue avait été trouvée, et ensuite à y bâtir une chapelle, que la piété de plusieurs Grands du royaume enrichit d'ornements précieux. Ce lieu devint bientôt célèbre par le concours des peuples qui y venaient en pèlerinage. Lorsque M. Olier s'y rendit, l'église de Notre-Dame des Ardilliers était desservie par les Pères de l'Oratoire, qui la possédaient depuis 1616 (1). Histoire de l'origine de la dévotion de Notre-Dame des Ardilliers, chap.2. — Journal historique, ou Annales de la maison de l'Oratoire établie rue Saint-Honoré, année 1619. Archives du royaume, section historique, Ms. 440.

SUR LA CLOTURE DU COUVENT DE LA RÉGRIPPIÈRE

NOTE 4, p. 325. — On raconte que, dans son second voyage à la Régrippière, M. Olier rétablit la clôture, bannie depuis longtemps de ce monastère. « Les Religieuses avaient dans leur vaste enclos un bois de haute futaie qui servait à leurs délassements, et un étang qui leur procurait le plaisir de la pêche. Mais, par l'abus le plus étrange, ces lieux, entourés seulement de buissons, étaient ouverts aux chasseurs et aux habitants du pays. Voyant donc toutes les Religieuses touchées de l'esprit de pénitence, et résolues à faire tous les sacrifices qu'il leur prescrivait, M. Olier profita de leurs bonnes dispositions pour retrancher ce scandale. Il leur déclara que, pour vivre conformément à la sainteté de leur institut, elles n'étaient pas obligées à se priver du délassement de la pêche, ni des promenades dans le bois ; mais qu'elles devaient faire entourer de murailles leur enclos, selon la règle de toutes les communautés cloîtrées ; et telle fut l'occasion de la construction des murs qui formèrent, depuis ce temps, la clôture de la Régrippière (2). »

(2) Notice Ms. sur la Régrippière, par M. Couë, ancien Curé du lieu.

M. AMELOTE ENTRE A L'ORATOIRE

NOTE 5, p. 329. — L'auteur de la Vie de M. Bourdoise assure qu'en quittant Chartres, M. Amelote, après avoir déclaré à ses amis « que DIEU l'appelait à l'Oratoire, entra » dans cette congrégation ; tandis que M. Olier, M. Brandon, M. de Foix et M. du Ferrier vinrent à Vaugirard, » pour se délasser de leurs travaux apostoliques (1). » Il est certain néanmoins que M. Amelote n'entra à l'Oratoire que huit ans après. Il se livra au ministère de la prédication, les années qui suivirent l'établissement de Vaugirard ; et, en 1646, il se retira dans son Prieuré de Champdolent, pour y vivre dans la retraite. Mais il y était accablé de visites, et comme l'évêque de Saintes craignait de le perdre pour son diocèse, il espéra l'y attacher pour toujours, en lui faisant accepter une cure. M. Amelote la prit, sans dessein de la garder ; et, après environ un an, il retourna à Paris, où il demeura jusqu'à ce que M. Brandon, ayant été nommé évêque de Périgueux, l'emmena avec lui pour qu'il l'aidât à s'établir dans son diocèse. Il promit à ce prélat, qui le fit son grand-vicaire, deux ans de services, et, les deux ans étant expirés, il revint à Paris, et entra dans l'Oratoire, le 24 avril 1650 (2).

(1) Vie Ms. in-4°, p 513.

(2) Récit de l'enfance du Père Amelote, Ms. —
Journal de l'Oratoire, t. 1. p. 395

SUR L'ABBÉ DE PORMORANT

NOTE 6, p. 330. — Alexandre Colas de Pormorant, né à Orléans, et abbé de la Madeleine de Plaine-Selve, au diocèse de Bordeaux, consacra ses talents et sa fortune à l'instruction chrétienne de la jeunesse, pour laquelle il travailla jusqu'au 18 septembre 1673, époque de sa mort. Il fut, ainsi que M. de Foix, l'un des témoins qui déposèrent contre l'abbé de Saint-Cyran, lorsque le cardinal de Richelieu eût fait enfermer ce dernier au château de Vincennes (3). Ayant eu occasion de s'entretenir avec M. Bourdoise, dans un voyage de plusieurs jours qu'ils firent par hasard ensemble, l'abbé de Pormorant lia dès-lors une étroite amitié avec ce grand serviteur de DIEU, qu'il avait jugé fort mal jusqu'alors, sans le connaître. « Il protesta à ses amis, qu'il aurait

» à l'avenir autant d'estime pour M. Bourdoise, dit l'historien
» rien de ce dernier, qu'il en avait eu d'horreur par le passé :

» ayant remarqué en lui une douceur très-grande, et reconnu-

» naissant évidemment l'erreur de ceux qui le lui avaient

» dépeint comme un homme turbulent et emporté (4). »

(3) Biographie universelle, tom. XXXV, p. 422. —
Histoire de l'Eglise, par Berault-Bercastel, liv.
LXXIV.

(4) Vie de M. Bourdoise, Ms.

4°, p. 845.

SUR LA MISSION DE NORMANDIE

NOTE 7. p. 333. — M. du Ferrier. que nous avons suivi dans nos précédentes éditions, ne semble pas s'être exprimé exactement en disant que, vers la fin de 1641, M. Amelote avec MM. de Bassancourt et de Saint-Marie allèrent à Caen pour y prêcher une grande mission. Non seulement on ne trouve dans les monuments du temps aucune trace de cette mission, mais ce que le Père de Montigny raconte dans la vie du Père Eudes, rend la chose tout à fait invraisemblable. On y voit en effet que ce célèbre missionnaire dont la réputation grandissait chaque jour, fut prié en 1639 de donner une mission dans la ville de Caen. Il le fit en effet et avec un tel succès que la vaste église de l'abbaye de Saint-Etienne, quoique une des plus grandes du royaume, fut toujours trop petite pour la multitude des auditeurs qui s'empressaient d'assister aux exercices (1). Cela ne satisfait pas encore ; on lui demanda de prêcher l'avent et le carême en 1640 et il le fit avec un concours aussi grand et aussi soutenu que l'on pouvait le désirer (2).

Il n'y a pas apparence qu'une grande mission ait été prêchée de nouveau à Caen à la fin de 1641 ou au commencement de l'année suivante. Il est surtout contre toute vraisemblance qu'une grande mission pût y être entreprise en l'absence du Père Eudes dont le nom qui remplissait déjà toute la Normandie n'était nulle part plus célèbre que dans cette ville.

M. du Ferrier qui ailleurs désigne cette mission sous le nom de mission de Normandie, a voulu, selon toutes les apparences, indiquer là grande mission qui fut donnée à Rouen au commencement de 1642. Le Père de Montigny en parle en ces termes : « A peine le Père Eudes eut-il mis
» quelque ordre dans sa nouvelle communauté que, M. de
» Harlay, alors archevêque de Rouen, l'appela dans cette ville
» pour entreprendre, sous ses ordres, une mission dans la
» célèbre abbaye de Saint-Ouen. La duchesse d'Aiguillon
» qui s'était offerte à en faire la dépense entretint à ses frais
» trente missionnaires, depuis le commencement de l'année
» 1642 jusque bien avant dans le carême. Le Père Eudes
» avait eu la commission de les choisir et il était chargé de
» leur désigner leurs fonctions (3). »

(1) Vie du P. Jean Eudes, p. 50, 51.

(2) Id. Ibid.

(3) Vie du P. Eudes, p. 78.

Il est tout naturel de penser que parmi ces trente missionnaires venus, sans doute, de divers pays et choisis

par le Père Eudes qui appartenait encore à l'Oratoire, il s'en soit trouvé trois ou quatre de la petite société formée par le Père de Condren. On a vu plus haut que déjà ils étaient en relation avec l'archevêque de Rouen ; s'ils sont allés d'abord à Caen, ça été sans doute pour s'entendre sur les exercices de la mission avec le Père Eudes qui habitait cette ville et qui même venait tout récemment d'être nommé supérieur de la maison qu'y avait l'Oratoire.

PREMIÈRE MAISON DE VAUGIRARD

NOTE 8, p. 334. — La maison où les solitaires de Vaugirard se logèrent d'abord, était celle dont la maréchale de Guébriant prit dans la suite une partie pour l'emplacement de son hôtel (1). L'ancien historien de M. Bourdoise (2) ajoute qu'elle appartenait à M. Lami, qu'il ne désigne pas autrement. C'était vraisemblablement un correcteur des Comptes, de ce nom, zélé pour le bien de l'Eglise, et ami de M. Bourdoise, dont il est parlé dans la Vie de ce dernier (3). L'historien de M. de Foix, assez mal instruit de ces détails, assure, de son côté, que la première maison que ces ecclésiastiques occupèrent, à titre de loyer, à Vaugirard, était celle d'un maître d'Académie, ce qui veut dire peut-être qu'un maître d'école l'avait occupée avant eux (4). Quoi qu'il en soit, on voit, par ce qui vient d'être dit, et par ce qu'on dira encore dans la suite, avec combien peu de vérité on a écrit que madame de Villeneuve donna sa maison de Vaugirard à ces ecclésiastiques. Cette pieuse veuve y avait acheté, il est vrai, le 9 juillet 1641, une moitié de maison dont elle acquit le reste au mois d'octobre suivant ; mais elle y demeurait avec sa communauté : et, lorsqu'elle en eût acheté une nouvelle à Paris, elle vendit celle de Vaugirard pour achever de payer l'autre (5).

(1) Mémoir. de M. Baudrand, p. 31.

(2) Vie Ms. in-4°.

(3) Vie du même. Ms. in-folio, p. 529.

(4) Vies des quatre Evêques, t. II, p. 120.

(5) Histoire de la Congrégation des Filles de la Croix, 1754, Ms. in-folio. Chez les Filles de la Croix, à Limoges.

NOTE 9, p. 335. — Un ancien catalogue, où sont inscrits les noms de la plupart des ecclésiastiques reçus au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, suppose que la communauté de Vaugirard commença le 29 novembre 1641, et fut composée de MM. Olier, de Caulet (l'abbé de Foix), du Ferrier, Picoté, de Bassancourt et Houmain. Mais ce catalogue, écrit vers 1660, doit être réformé par les

témoignages exprès de M. Olier et de M. du Ferrier, qui déclarèrent l'un et l'autre que leur société, à Vaugirard. né fut d'abord composée que de trois membres. C'est d'après ce même catalogue, que M. Simon de Doncourt a placé au 29 nov. 1641 la formation de l'établissement de Vaugirard (6).

(6) Remarques historiques sur l'Eglise de S.-Sulpice, t. I, p. 202, 203. — Règlements de la communauté de S.-Sulpice, in8°, p. 2, note

MARIE ROUSSEAU

(7) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 482.

(8) Ibid. t. III, p. 425, 426 ; t. VI, p. 89.

(9) Ibid. t. II, p. 425, t. VI, p. 91.

NOTE 10, p. 318. — Marie de Gournay, née à la campagne, de parents obscurs, eut toujours d'elle-même l'opinion la plus basse, ne voyant rien d'aussi méprisable que sa personne dans tous les ouvrages de DIEU (7). Elle épousa David Rousseau, l'un des vingt-et-un marchands de

vin de Paris ; et, quoiqu'elle jouît alors d'une honnête aisance, elle ne diminua rien de son amour pour la pauvreté. Regardant son corps comme un fumier (8), c'était son expression, elle ne pouvait souffrir de se voir revêtue d'habits neufs, n'en portait jamais que de vils et de très-communs, et ne se nourrissait presque que de restes, dont on n'avait pu retirer aucun profit (9). La vue de son néant et de sa petitesse, toujours présente à ses yeux, la portait à se refuser tout ; jusque là que la moindre dépense pour elle-même lui était insupportable (1). Sa grande étude fut toujours d'imiter la très-sainte de Vierge, et d'unir ses dispositions intérieures à celles dont p. cette créature incomparable accompagnait toutes ses actions. De peur d'occuper quelque place dans l'estime des hommes, elle évitait tout ce qui aurait pu lui donner la réputation d'une personne de piété ; et, durant les vingt ans qu'elle passa dans son cabaret, servant continuellement le public, elle ne témoigna jamais, ni par ses paroles, ni autrement, le moindre sentiment de DIEU, quoiqu'elle fût sans cesse unie à lui. Toutefois, elle ne laissa pas d'être utile au bien spirituel des personnes qui fréquentaient sa maison ; car elle y convertit, avec les paroles les plus simples et les plus communes. une multitude de pécheurs obstinés jusqu'alors dans le mal. Enfin, son extérieur répondait tout-à-fait à l'idée qu'elle s'efforçait de donner d'elle-même ; elle n'avait rien qui la fit distinguer d'une femme du bas peuple, et montrait en tout une grande simplicité dans ses paroles et dans sa manière d'agir (2). p.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 338.

(2) Ibid. t. II. p. 482, 438.

Après la mort de son mari, elle voulut prendre pour elle la plus pauvre chambre de sa maison (3), quoiqu'elle y fût exposée à un grand bruit, dont elle souffrait beaucoup. Cette créature angélique ne pouvait s'occuper que de DIEU, qui semblait être l'aliment et le soutien de son corps, comme il était l'objet continuel de ses pensées et de toutes les affections de son âme ; elle lui demandait sans cesse, et avec une ardeur incroyable, de la retirer de ce monde, et le matin, à son réveil, elle ressentait une vive affliction de voir son exil encore prolongé. Dévorée d'une faim insatiable de la divine Eucharistie, elle passait quelquefois des journées entières sans autre aliment que cette manne céleste ; et, s'il lui arrivait alors de prendre un peu de nourriture, comme deux ou trois cuillerées de bouillon, c'était toujours à la hâte et en se faisant à elle-même une sorte de violence.

(3) Située rue du Gindre.

« Je ne dirai pas, écrit M. Olier, l'effet extraordinaire de
» ses paroles, qui touchent si vivement les cœurs, que vous
» voyez des hommes tout changés après quelques mots
» qu'elle leur adresse. On n'en voit aucun, quelque saint
» qu'il soit déjà, qui ne rapporte de ses entretiens un nou-
» veau courage pour se livrer au service de DIEU et au sa-
» lut du prochain ; elle produit, dans les plus éminents en
» sainteté, des effets surprenants, par des paroles simples
» et naïves, qui portent dans les cœurs la lumière, en
» même temps qu'elles les embrasent de l'amour de DIEU.
» Lorsqu'elle est consultée, elle répond de la manière la

» plus simple. sans expliquer les choses, ni détailler les
» raisons extérieures qui peuvent les persuader. Dans son
» langage grossier, il n'y a rien cependant que de conforme
» à la foi et à la sagesse divine ; elle dit simplement : DIEU
» veut qu'on agisse de telle façon. Quelquefois elle a donné
» des avis contraires à ceux des personnes les plus
éclairées
» dans la sagesse de DIEU, sans pouvoir expliquer autre-
» ment les motifs de ses réponses ; et l'expérience a
toujours
» montré qu'après avoir examiné les choses à loisir, ces
per-
» sonnes se voyaient obligées de revenir à son sentiment.
» DIEU montre visiblement par elle son pouvoir absolu ;
» elle n'a qu'à parler, et d'un mot elle fait ce qu'elle dit, ce
» qu'elle veut et ce qu'elle demande ; et cela sans
extérieur,
» sans faste, sans geste, sans ces dehors qui persuadent et
» gagnent ordinairement les cœurs. Elle ne cherche rien et
» ne dit rien pour elle-même ; c'est DIEU qui parle par
elle,
» et qui rend sa parole si efficace. Ainsi d'un seul mot elle
» a fait bâtir des hôpitaux, celui de Mademoiselle de
Lestan,
» construit par Madame la Chancelière, celui de la Roche-
» foucauld. Enfin, il faut que tout le bien qui s'opère au-
» jourd'hui passe, en quelque sorte, par ses mains ; princi-
» palement toutes les grandes entreprises qui se font dans
» la capitale, comme nous le voyons de nos yeux (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. VI, p. 89, jusqu'à
107, etc. ; t. II. p. 48, 49, 51, 57.

ZÈLE DE M. BOURDOISE

NOTE 11, p. 350. — « Le zèle de M. Bourdoise, dit M.
» du Ferrier, lui faisait trouver insupportables des choses
» auxquelles beaucoup de personnes ne prennent
seulement
» pas garde, comme des araignées dans l'église, des
devants
» d'autels traînants et détachés, des ornements décousus,
» des aubes et des amiets sales, des vitres rompues, en un
» mot, tout ce qui était malpropre et indécent. Il disait un
» jour, sur ce sujet : S'il venait un homme du Canada, et
» qu'on lui montrât la maison du curé qui serait bien
. » propre, et l'église toute dégoûtante, il dirait que le
maître
» de celle-là devait être un honnête homme, et celui de
» l'église un coquin (2). »

(2) Mémoires de M. du Ferrier, p. 159.

NOTE 12, p. 350. — Ce fut sans doute le désir de former des ecclésiastiques, qui porta M. Bourdoise, si zélé pour l'établissement des petites écoles, à cesser de s'occuper de celles de madame de Villeneuve, auxquelles il semble qu'il avait d'abord pris quelque part. Au moins, il dit lui-même dans une lettre : « qu'il avait essayé de contribuer
» de tout son possible aux commencements d'un établisse-
» ment de tilles et de veuves, à l'exemple du bienheureux
» évêque de Genève, à Vaugirard près Paris ; mais que
» n'estimant pas que Notre-Seigneur demandât cela de lui,
» il s'en était désisté (3). »

(3) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4° p. 693.

M. BOURDOISE ET MADAME DE VILLENEUVE

(1) Mém. de M. du Ferrier, p. 156. — Vie de M. Bourdoise Ms. in-4°, p. 758, — Vie du même, Ms. in-folio, pag. 784.

(2) in-4, liv. V, p. 483.

(3) Testament de Mme. de Villeneuve. Abré, gé de sa Vie Ms. in-4° p. 52.

NOTE 13, p. 350. — Pendant que M. Olier, M. de Foix et M. du Ferrier étaient à Vaugirard, madame de Villeneuve, occupée dans ce village à la formation de sa communauté, fut malade à l'extrémité et fit son testament, assistée de M. de Foix. « Comme il tardait de revenir, dit M. du
» Ferrier, nous l'attendîmes pour dîner ; et, lorsqu'il fût
» venu, il s'excusa de son retardement, témoignant combien
» il était édifié des bons sentiments de cette dame.
Pendant
» le repas, M. Bourdoise, qui dînait avec nous, s'informa

du

» lieu qu'elle avait choisi pour sa sépulture, et, ayant su
» que c'était dans la paroisse, il s'en émut d'une étrange
» façon. Vous dites, s'écria-t-il, que c'est une femme
pieuse,

» et elle a l'orgueil de dédaigner le cimetière où les
pauvres

» sont enterrés. Oh ! quelle chrétienne superbe en
mourant, qui

» dédaigne d'être avec les petits et les simples ! Dieu nous
» garde d'être abandonnés de lui jusqu'à ce point. Ah !
mon-

» sieur, ne dites plus que vous en avez une bonne opinion,
et

» gémissiez pour son aveuglement. M. de Foix n'avait pas
fait

» de réflexion sur ce point, que M. Bourdoise regardait
» comme si considérable, et croyant raccommoder les
» choses, il ajouta : dans la paroisse, id est, c'est à dire,
» dans le cimetière. Alors M. Bourdoise, prenant l'assiette
» sur laquelle M. de Foix mangeait, l'ôta de devant lui et la
» mit à l'extrémité de la table, en lui disant : Monsieur.
» mangez ce qui est sur votre assiette, devant vous, id est,
c'est

» à dire, au bout de la table. Nous ne pûmes nous
empêcher

» de rire ; et, comme dans son ardeur, M. Bourdoise ne
» mangeait plus, je lui dis que c'était assez et qu'il fallait
» dîner. Alors, pour me corriger à mon tour, il s'adressa à
» un serviteur qui était derrière moi, et lui dit : Ne
mangerez-

» vous pas ce qui est sur mon assiette, s'il reste ? Oui, dit-
il.

» Hé bien, continua M. Bourdoise. si je n'achève pas mon
» dîner, rien ne sera perdu ; mais si je demeure en silence,
ce

» garçon ne vous dira pas ce que je vous dis moi-même sur un

» objet aussi important (1) » L'auteur de la Vie imprimée de M. Bourdoise, qui, d'après les Mémoires de M. du Ferrier, rapporte quelque chose de ce trait (2), suppose qu'il eut lieu à la paroisse de Saint-Sulpice, à Paris ; mais il paraît que ce fut à Vaugirard, où demeurait alors madame de Ville-neuve, et où ces messieurs exerçaient les fonctions curiales. Quoi qu'il en soit, madame de Villeneuve releva de cette maladie, et profita de la correction de M. Bourdoise ; car, dans un autre testament qu'elle fit, on lit ces paroles :
« Je

» désire être enterrée au cimetière de la paroisse où je dé-
» céderai, dans un cercueil de bois, comme les pauvres,
» sans aucune cérémonie (3). » Cependant, en 1650, année de sa mort, M. de la Marguerie, son gendre, obtint de M. Molé, son exécuteur testamentaire, que, malgré la clause de son testament, elle fût inhumée dans l'église des Religieuses de la Visitation, rue Saint-Antoine, à Paris (1).

(1) Vie Ms. de la même, p. 66. — Archives du R.
Visitat. de la rue S.-Antoine.

M. DE CHAVIGNY. EFFETS DES INTERCESSIONS DU PÈRE DE CONDREN

NOTE 14, p. 354. — « Le pouvoir du Père de Condren
» auprès de DIEU, depuis sa mort, a paru, dit M. Olier,
» dans la personne de M. de Chavigny. l'un des plus grands
» de la Cour. Je le dis à son honneur et à la gloire de
DIEU :

» Ce seigneur avait de grands sujets d'aimer la vanité ;
car

» il était le favori du Roi, de Monsieur, frère du Roi, et de
» M. le cardinal de Richelieu. Or, le jour même ou le lende-
» main de la mort du Père de Condren, il se vit si puissam-
» ment touché et convaincu de toutes les vérités qu'il lui
» avait autrefois expliquées, et qui, en ce temps-là, lui
» étaient ennuyeuses, et ne faisaient sur lui aucun effet,
» que, tout plongé dans la douleur et tout baigné de
larmes,
» il protesta hautement de renoncer de cœur au monde, et
» de faire profession publique de vouloir être à DIEU
unique-
» ment ; ce qu'il a depuis si heureusement accompli, qu'il
» est à présent un modèle de piété à la Cour. Les lumières
» que le Père de Condren a si souvent exposées à la plu-
» part de ses disciples, ont fait en tous les mêmes effets
» depuis sa mort. Au moins pour moi, je sais bien que j'ai
» connu un grand nombre de choses qu'il m'avait
proposées,
» que je n'avais pu comprendre en ce temps, et dont j'ai
été
» éclairé depuis (2). Alors ces lumières n'avaient point fait
» d'impression sur mon esprit, bouché aux choses saintes ;
» depuis sa mort, elles y sont entrées vivement, elles l'ont
» éclairé, et me font maintenant concevoir sans peine ce
» que je ne croyais être que fables et inventions de l'esprit
» humain (3).

(2) Copie des Mémoires de M. Olier.

(3) Ibid. — Voyez aussi : Abrégé du 9e cahier des

Mém. aut. de M. Olier.

» Ce grand changement me paraît être un prodige.
Gloire

» à mon DIEU, qui éclaire les aveugles quand il lui plaît, et
» qui prend plaisir à retirer les plus misérables de la con-
» fusion et de la pauvreté, pour les remplir des riches trésors
» de sa miséricorde ! Qu'il soit donc à jamais glorifié
» de sa magnificence ! J'éprouve une joie bien grande,
» lorsque, me souvenant de l'état d'aveuglement où tout le
» monde m'a vu, je le compare avec celui où la main toute-
» puissante de DIEU m'élève maintenant. Il est aisé de lui
» rendre gloire, comme au seul auteur des lumières qu'il
» me communique. Car chacun sait qu'elles viennent de
» lui seul, et que de moi-même je suis le plus pauvre,
» le plus aveugle et le plus misérable de tous les
» hommes (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 379, 380. —
Copie de ces Mémoires.

DEUXIÈME MAISON DE VAUGIRARD

NOTE 15, p. 356. — D'après le contrat de vente, les dépendances de la métairie dont le généreux propriétaire de la maison de Vaugirard voulut faire présent aux solitaires, consistaient en terres, prés et vignes. En 1653, M. Olier, qui achevait alors les constructions du séminaire de Saint-Sulpice, vendit les terres et les vignes pour la somme de cinq mille livres (2). Le véritable nom du propriétaire, appelé, d'après M. du Ferrier (3), M. de la Roche, était Godefroi de Rochefort de Souplainville, comme il paraît par le contrat de vente de la maison, passé le 4

juillet 1643, au château de Gondrin, devant Camerade, notaire à Armagnac, et insinué le mois suivant à Auch et à Paris (4) Si ce contrat fut passé au château de Gondrin, c'est que M. Louis-Henri de Gondrin, dont on a parlé, était fondé de procuration par M. Olier et les siens ; et que M. de Rochefort demeurait dans le voisinage. Car aux actes de Marreau, notaire à Paris, M. Geoffroi ou Godefroi de Rochefort, seigneur de Souplainville, est qualifié grand-vicaire de l'archevêque d'Auch.

(2) Archives National. Sect. Domaniale, S. 7016, c. l. n. 8.

(3) Mémoir. de M. du Ferrier, p. 155.

(4) Arch. ibid. n. 4.

M. Olier et M. de Foix avaient acheté, le 18 mars 1643. une maison contiguë à celle de M. de Rochefort, et qu'on réunit à celle-ci pour n'en former qu'une seule, ainsi qu'une troisième, acquise par le séminaire, le 2 mars 1696 (5). Cette maison, où la compagnie de Saint-Sulpice avait pris naissance, fut occupée longtemps par le petit séminaire de ce nom : et, depuis 1759, par la communauté des pauvres écoliers (6), dits les Robertins (7). Elle fut enfin vendue comme bien national, et démolie en partie par les

acquéreurs. Après la Révolution. M. Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, s'imposa, malgré son grand âge, des privations journalières pour acquérir cette maison. On y voit encore la chambre que M. Olier y avait occupée, et qui, depuis sa mort, fut transformée en chapelle domestique (8). Les RR. PP. Jésuites de Vaugirard tiennent au- il jourd'hui dans cette maison, une division de leurs élèves en attendant l'achèvement du collège qu'ils font construire ; et pour leur en rappeler les premiers souvenirs historiques, ils ont placé à l'entrée de la chapelle, audessous du buste de M. Olier, l'inscription suivante, composée par le R. P. Alet :

(5) Ibid. Vaugirard. C.n. 11, S. 7041.

6) Ibid. n. t, n. XI, G. 3,

(7) Règlements de la Communauté de Saint-Sulpice, in-4°, p. 2, note.

(8) Règlements, ibid.

Hic
Joannes Jacobus Olier presbyter
divinæ gloriæ studiosissimus
II. Kal. decemb. A. D. MDCLI
seminarium simul et sodalitium S. Sulpitii
instituebat et primos utriusque alumnos ad
clericalis vitæ perfectionem informabat
illis singulariter commendata
præcipua in sanctiss. sacramentum et beatiss.
Virginem pietate
natus Parisiis XII. Kal. Oct. MDCVIII
mortuus ibidem IV. Non. Apr. MDCL VII.

Au XVII^e siècle, en face de la maison de M. Olier, sur la grand-rue de Vaugirard, était une maison de même genre de construction que la première, avec un terrain de huit arpents. M. Leschassier, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, en étant devenu propriétaire, les vendit, ou fut censé les vendre, le 3 mai 1696, au séminaire (1), qui ensuite les céda à M. le curé de Saint-Sulpice, pour l'usage de la communauté des prêtres de sa paroisse (2). On construisit alors au milieu de ce terrain, une maison qui leur servit de pied-à-terre ; et l'on pratiqua, sous la grand-rue. le passage voûté, qui subsiste encore aujourd'hui et qui permet de communiquer d'un terrain à l'autre. Après la révolution, M. Poiloup, directeur de la petite communauté de Saint-Sulpice, établie par M. Teyssere, transféra ses élèves dans cette maison ; et y fit des augmentations considérables, que les RR. PP. Jésuites ont accrues de beaucoup, depuis qu'ils y ont établi leur collège, au grand avantage de la religion.

(1) Archives de l'Empire : inventaire général de S.-S.S. 7041, C. Vaugirard, n. 11.

(2) Ibid. G., n. 3.

SUR M. AMELOTE

(3) Annales de l'Oratoire. Assemblée de 1638.

NOTE 16, p. 362. — La congrégation de l'Oratoire, liée d'abord avec Jansénius et l'abbé de Saint-Cyran, par le crédit desquels elle s'établit en Flandre, vit plusieurs de ses membres prendre parti pour ces patriarches de la nouvelle hérésie, et faire cause commune avec eux. Déjà le Père de Condren, après l'arrestation du Père Seguenot, s'était cru obligé de donner une déclaration publique des vrais sentiments de l'Oratoire, qui devenaient suspects (3). Mais, après la mort de ce grand adversaire de la secte, la contagion gagna la plus grande partie du corps, jusque là que le Père Bourgoing, son successeur, dépouillé de presque toute son autorité, vit les premières charges données malgré lui à des hommes ouvertement déclarés pour le Jansénisme. Le Père Amelote dépouillé lui-même de la supériorité de la maison de Saint-Honoré, ne cessa de souffrir et de travailler jusqu'à sa mort, pour maintenir la foi de l'Église dans l'Oratoire. Il provoqua, en 1662, un ordre rigoureux, mais nécessaire, qui envoya en exil trois

des principaux membres, entre les mains desquels était alors tout le gouvernement de la Société (1). Sur la demande du clergé de France, il donna, pour l'opposer à celle de Mons, sa Traduction française du nouveau Testament, dont Louis XIV fit distribuer cent mille exemplaires aux nouveaux convertis. Il publia d'autres ouvrages contre l'hérésie de Jansénius, entre autres une Défense des constitutions apostoliques, et un Traité de la grâce, pour justifier la condamnation des cinq propositions (2) ; et s'il ne parvint pas à déraciner le mal, il eut au moins l'avantage d'en ralentir les progrès. Son attachement à la foi catholique, et la persécution qu'il souffrit pour elle, le rendirent encore plus cher à M. Olier, d'ailleurs si plein de vénération pour sa personne, qu'il le regardait comme miraculeusement éclairé et doué d'une plénitude de lumière admirable (3) ; ce sont ses expressions. M. Amelote demeura toujours uni par les liens d'une charité sincère au séminaire de Saint-Sulpice, qu'il appelle, dans sa Vie du Père de Condren, une sainte communauté (4), et sa mémoire y a toujours été en grande recommandation.

» La mort de M. Amelote, écrivait M. Tronson à l'évêque
» de Séez, a contristé tous ses amis ; et c'est assurément
» une grande perte pour l'Eglise. Il a eu la consolation,
» avant de mourir, de voir la déclaration de sa
congrégation
» contre les nouvelles doctrines (5). »

(1) Annales de l'Oratoire. Assemblée de 1662.

(2) Journal de la maison rue Saint-Honoré, t. I, p.

395. — Recueil de Vies, de Cloysault, t III, p. 315.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 134.

(4) Vie du P. de Condren, édit. de 1657, livre II, ch. XXIV.

(5) Lettres diverses de M. Tronson, t. I, p. 96.

SUR LA MORT DE SAINTE JEANNE — FRANÇOISE DE CHANTAL

NOTE 17, p. 363. — M. Olier commençait l'établissement de Vaugirard lorsqu'il apprit la mort d'une grande servante de DIEU, avec laquelle il eut très-probablement plus d'une fois des rapports, sainte Jeanne-Françoise de Chantal, fondatrice de la Visitation de Sainte-Marie. Sa grande dévotion pour saint François de Sales, dont il vénérât l'esprit et la grâce dans sa très-digne fille, et l'affection singulière qu'il portait à l'ordre de la Visitation, lui firent prendre beaucoup de part à cette perte. Mais il y prit part à la manière des Saints, c'est-à dire, en remerciant DIEU de la gloire dont il couronnait, dans le ciel, sa servante, et en redoublant ses prières pour l'institut qui se voyait privé

d'un si ferme appui. Ces sentiments de son cœur, peints par lui-même dans une de ses lettres, sont une preuve trop frappante de l'élévation et de la générosité de sa foi, pour les passer ici, sous silence. Il écrivit à la Mère de Bressand, alors supérieure de la Visitation, à Nantes : « Votre douleur sur la

» perte que vous avez faite m'a touché sensiblement. Mais
» si vous êtes bien chrétienne, vous trouverez au ciel, dès
» maintenant, avec plus d'utilité, d'efficacité et de sainteté,
» ce que vous possédiez grossièrement sur la terre. Vous
» en jouissiez à la façon d'Adam, et parce qu'elle était dans
» cet état d'infirmité, et parce que vous en usiez vous-
» même par des voies terrestres : témoin votre tendresse
et

votre affliction si sensibles... Ne sommes-nous donc pas

» bien loin de notre compte, ma très-chère Mère, quand
» nous pensons être séparés et dépouillés de tout, quand
» nous croyons vivre seulement en charité ? On dit, pour
» s'excuser : C'est qu'elle était utile à l'Ordre, et je
regrette

» la perte de l'Ordre. Mais, ma très-chère Mère, c'est notre
» appui charnel que nous pleurons ; c'est pour l'objet de
notre

» amour naturel que nous soupignons. Car la bienheureuse
» Mère de Chantal n'est pas moins pleine de charité pour
» l'Ordre, qu'elle ne l'était sur la terre ; elle n'a pas moins
» les yeux sur tout l'Ordre, ni moins d'efficace pour en pro-
» curer le bien. Elle est en DIEU, elle est consommée en
lui,

» qui est l'amour, la sagesse et la puissance infinie.
Mainte-

» nant donc, elle vous aime, vous et tout l'Ordre, par cet
» amour ; elle vous voit, vous et tout l'Ordre, par cette sa-
» gesse et cette connaissance, par lesquelles elle l'éclairé
de

» toutes parts ; elle l'assiste par cette puissance, dans tous

» les endroits où il est étendu, non plus par les faibles
» secours de sa plume et de ses avis, mais par l'efficace et
» la vertu divines où elle est entrée, et d'où elle produit les
» effets que les cœurs bien disposés expérimentent.

» C'est une belle leçon que nous fait ce pauvre Canada,
» dans la relation de cette année : ces jeunes convertis
» disent que pleurer la mort des chrétiens, c'est porter
envie

» à leur bonheur... Et que faut-il que nous disions nous-
» mêmes ?... Je ne vous puis céler que j'ai senti votre mal
» avant vous ; et voulant prévenir vos souhaits, je
demandai

» beaucoup à DIEU (mais dans mes tiédeurs et faiblesses
» ordinaires) qu'il lui plût prendre une nouvelle protection
» de votre Ordre, à présent que ce secours sensible était
» absent, et que celle par les mains de laquelle il semblait
» porter et diriger votre institut lui était ôtée. Il le fera, et
» sans doute les âmes bien fidèles éprouveront ce que c'est
» que de se confier en lui ; je le prie tout de nouveau qu'il
» vous donne son Esprit d'enfant : Esprit de confiance et
» d'abandon entre les mains de votre Père, qui a plus
» d'amour et de soins de votre chère âme, que vous ne le
» pourriez concevoir (1). »

(1) Lettres autographes de M. Olier, p. 323 324.



LE CARD^{AL} ARMAND-JEAN-DU PLESSIS-RICHELIEU Né
le, 5 o^{bre}, 1585, mort à Paris le 4 dec^{bre} 1642

LIVRE NEUVIÈME

I.

Le cardinal de Richelieu veut attirer les solitaires à Ruel : ils le remercient.

GRAND-SÉMINAIRE FORMÉ PAR LA DIVINE PROVIDENCE A VAUGIRARD : IL EST L'OCCASION DE SEMBLABLES ÉTABLISSEMENTS EN FRANCE, COMME L'AVAIT ANNONCÉ LE PÈRE DE CONDREN

Le cardinal de Richelieu eut bientôt appris le but du nouvel établissement, formé à Vaugirard et le nom de ceux qui le commençaient. La naissance et le mérite de ces ecclésiastiques ne lui étaient pas inconnus. Dans les entretiens qu'il avait eus avec le Père de Condren, quelques années auparavant, pour savoir de lui quels étaient les sujets les plus dignes de l'épiscopat, cet homme de DIEU lui en avait nommé quelques-uns, en ajoutant, comme on l'a déjà vu, qu'il en connaissait d'autres très-capables dont il n'osait lui faire mention, Notre-Seigneur voulant se servir d'eux pour un grand dessein. Dès que la nouvelle de l'établissement formé à Vaugirard parvint aux oreilles de ce ministre, il jugea aussitôt, par sa grande pénétration, que ces ecclésiastiques étaient ceux dont le Père de Condren lui avait parlé, sans vouloir les désigner personnellement ; et comme il méditait alors l'établissement d'un séminaire

d'évêques, il résolut de les avoir auprès de lui, afin de s'en servir pour former cette maison, et les placer dans la suite selon ses vues. Dans ce dessein, il donna ordre à la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, d'aller les trouver de sa part, de leur témoigner l'estime qu'il faisait de leur mérite, d'ajouter qu'il était extrêmement édifié de leur retraite, mais qu'il voulait être pour quelque chose dans leur établissement ; et que, sachant combien ils étaient mal logés, il leur offrait son château de Ruel (1) pour y faire leurs exercices, dans la solitude, et avec une entière liberté ; promettant d'appuyer leurs desseins de tout son crédit, et même de l'autorité du Roi, qui leur était assurée ⁷¹. Une proposition si généreuse, bien digne de la religion du cardinal et de sa grandeur d'âme, fut reçue de M. Olier et de ses compagnons avec autant de reconnaissance que de respect. S'ils eussent été moins jaloux de fonder leur établissement sur DIEU seul, ils auraient pu regarder la démarche du cardinal comme une occasion ménagée par la Providence pour assurer le succès de ce dessein ; mais ne voulant reconnaître que DIEU pour appui et pour fondateur, ils prièrent la duchesse d'Aiguillon de représenter au cardinal, qu'étant venus se fixer à Vaugirard pour y vivre dans la solitude, il leur serait bien difficile de suivre leur attrait dans la maison et dans la compagnie d'un premier ministre, et qu'ils suppliaient très-humblement Son Eminence, avec toutes les instances dont ils étaient capables, de les laisser dans le lieu qu'ils occupaient, précisément parce qu'il était pauvre et caché (2).

(1) Histoire du diocèse de Paris, par Leboeuf, t. VII. Paroisse de Ruel, p. 160 et suiv.

(2) Mémoir. de M. Baudrand, p. 16, 17.

II.

Premiers séminaristes. Comment ils sont attirés à Vaugirard.

* NOTE 1, p. 418.

(3) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°. — Vie du même, Ms. in-folio, liv. IV, ch. IV. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, partie 1^{re}, chap, XII.

(4) Mémoires de M. Baudrand, p. 17.

(5) Mémoires de M. du Ferrier, pag. 155. — Vie de M.deQueylus par Grandet.

Cette réponse, loin de refroidir le cardinal à l'égard de ces ecclésiastiques et de lui déplaire, ne fit qu'augmenter son estime et sa vénération pour eux*, et surtout pour M. Olier. Elle leur attira même l'admiration de toute la Cour, et engagea plusieurs jeunes ecclésiastiques de mérite à se joindre à eux, pour se former aux vertus apostoliques (3). M. Louis Henri de Pardaillan de Gondrin, alors âgé de vingt-deux ans (4), et M. Gabriel de Thubières de Queylus, abbé du LOC-DIEU, furent les premiers séminaristes reçus à Vaugirard (5). M. Pierre de la Chassaigne, prévôt du chapitre de Brioude, y entra le 31 de janvier de cette année 1642 (1). L'exemple de M. de Gondrin, y attira bientôt un sujet du plus haut mérite, M. Antoine Raguier de Poussé, bachelier en théologie (2), dont nous aurons occasion de parler plusieurs fois. Il connaissait particulièrement M. de Gondrin, qui, de Vaugirard, allait le visiter à la Place-Royale, où il demeurait. Tout ce qu'il entendit raconter à M. de Gondrin, des lumières et de la sainteté de M. Olier, lui inspira le désir de le connaître ; il alla en effet à Vaugirard, et dès qu'il eut parlé à l'homme de DIEU, il lui demanda instamment d'être reçu au nombre de ses disciples. M. d'Hurtevent, mort supérieur du séminaire de Saint-Irénée de Lyon, M. de Cambiac, frère de M. du Ferrier, et plusieurs autres, vinrent peu après, grossir la communauté naissante (3). L'ancien historien de M. Bourdoise fait ici une remarque, qui vient naturellement à notre sujet : il rapporte, que ces jeunes ecclésiastiques, domiciliés la plupart au Faubourg Saint-Germain, étant ainsi allés visiter le nouvel établissement de Vaugirard, prirent tant de goût aux conférences et aux entretiens que ces Messieurs leur

firent, qu'ils témoignèrent avec empressement le désir de demeurer avec eux, pour se former sous leur conduite à la science et aux vertus de leur état (4) : « Il s'en joignit bientôt à

» nous, dit M. du Ferrier, jusqu'à quinze ou

» seize (5). » Il arriva de là, que ces jeunes ecclésiastiques, venus d'eux mêmes à Vaugirard, ayant tous terminé leurs études de littérature *, et étant parvenus à un âge qui permettait de juger prudemment de leur vocation : M. Olier et ses coopérateurs virent s'observer ainsi, sans aucun effort de leur part, la règle tracée par le Père de Condren avant sa mort, de ne recevoir que des aspirants de cette seule catégorie, dans le séminaire qu'ils établiraient (6) : tant il est vrai que la Providence devait seule agir et paraître dans cette institution, qu'elle voulait être entièrement son ouvrage.

(1) Catalogue d'entrée de MM. du séminaire.

(2) Notes de M. de Lantages sur M. de Poussé
Ms.

(3) Mémoir. de M. Baudrand, p. 18.

(4) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 513.

(5) Mémoires de M du Ferrier, p. 155.

* NOTE 2, p. 418.

(6) Mémoires de M. du Ferrier, p. 136.

III.

Professeurs du séminaire de Vaugirard.

(1) Mémoires de M. du Perrier, p. 154.

(2) Mémoires autographes de M. Olier, t. I, p. 234.

(3) Ibid., p. 233.

La main de DIEU ne se montra pas avec moins d'évidence dans le choix des personnes, chargées d'instruire et de former ces jeunes ecclésiastiques. A l'exception de M. du Ferrier, qui desservait alors la paroisse de Vaugirard, en l'absence du curé, et de M. Picoté, occupé de la communauté naissante de Madame de Villeneuve (1), les autres coopérateurs de M. Olier, d'abord au nombre de trois, M. de Foix, M. de Bassancourt, et M. de Sainte-Marie, leur donnaient tous leurs soins. Pour qu'il ne manquât rien de ce qui était nécessaire à leur instruction dans la théologie, DIEU avait conduit à Vaugirard, dès le commencement, un très habile professeur, ce même docteur que M. Olier gagna d'une manière si étonnante, par le peu de paroles qu'il lui adressa dans le chemin. « Il enseigne la philo-

» sophie et la théologie depuis bien des années, dit
» M. Olier lui-même ; nous désirions beaucoup de
» le recevoir, suivant l'ordre que DIEU nous avait
» donné ; et c'est ainsi qu'il l'a attiré dans notre
» compagnie (2). » Pareillement pour les former à tout ce qui tient aux rites et au culte divin, DIEU avait conduit à Vaugirard M. de Bassancourt, très-versé, comme on l'a dit, dans l'intelligence et la pratique des cérémonies, du chant ecclésiastique, de l'administration des sacrements, et de tous les détails du saint ministère : ce qui fait dire à M.

Olier :

» nous avions besoin de lui, ou au moins nous le
» souhaitions fort : car, ajoute-t-il, nous n'avons
» besoin que de DIEU, qui fera plutôt de nouvelles
» créatures, que de laisser manquer son œuvre (3). » M.
Olier faisait lui-même aux séminaristes une conférence sur
l'écriture Sainte, tous les jours l'après midi. Enfin, l'Eglise
paroissiale de Vaugirard, que ces Messieurs desservaient,
fut le moyen ménagé par la Providence, pour leur donner la
facilité de former, par la pratique, ces jeunes
ecclésiastiques, aux fonctions de leurs Ordres et aux
cérémonies du culte divin ; comme aussi au ministère de la
prédication, et à celui du catéchisme ; fonctions que tous
les directeurs du séminaire avaient exercées pendant huit
ou dix ans, dans les travaux de leurs missions.

IV.

Règlements du séminaire de Vaugirard.

(1) Mémoires autographes de M. Olier.

(2) Mémoires de M. du Ferrier, p. 171.

(3) Archives de l'Empire. Carton L. 1217. Cette rue est aujourd'hui appelée Bonaparte.

Dès-lors et comme on a continué depuis au séminaire de Saint-Sulpice, on leur donnait le soir, ordinairement de deux en deux jours, des sujets d'oraison de vive voix ; le matin ils employaient une heure entière à ce saint exercice ; on les conduisait en promenade une fois la semaine ; les jours de leurs communions ordinaires, étaient les dimanches et les jeudis (1) ; sans parler de quantité d'autres semblables pratiques, qu'on peut voir encore dans le règlement du séminaire de Saint Sulpice. Car c'est à Vaugirard que furent faits, et que commencèrent d'être mis en usage, les règlements principaux observés depuis, dans les séminaires de Saint-Sulpice. « Ayant à dire, rapporte M. du Fer-

» rier, parlant de Vaugirard, comme la bonté de
» DIEU fit réussir ce que tout le monde croyait im-
» possible, je ne prétends pas mettre ici les règle-
» ments qu'on y fit, ni le détail des exercices pour
» former les ecclésiastiques, et pour reconnaître
» s'ils étaient appelés de DIEU à cet état (2). » Pour qu'il ne manquât rien à la perfection des règles et de l'ordre qu'on établit à Vaugirard, DIEU voulut même que M. Olier et ses collaborateurs joignissent à leurs propres lumières, celles des hommes les plus sages et les plus expérimentés de ce temps, qu'il y eût à Paris : saint Vincent de Paul, dom Grégoire Tarrisse, le Père Bataille, le Père de Saint-Jure, alors recteur du noviciat des Jésuites, rue Pot de fer (3), le Père Hayneuve, M. Bourdoise, les Pères de l'Oratoire, de Monchi et Bouchard, qui tous voulurent bien les aider de leurs conseils dans la formation du nouvel établissement.
« Cet excel-

» lent homme, dit M. du Ferrier, parlant en par-
» ticulier de M. Bourdoise, nous fut très-utile dans
» les commencements, et nous communiqua beau-
» coup d'écrits et de mémoires dont nous profi-
» tâmes ⁷² (1). » L'historien de ce dernier ajoute :
« Il alla les trouver à Vaugirard, et les aida pen-
» dant trois semaines environ, à former un corps
» de séminaire ; ce qui arriva au mois de février
» 1642 (2). « Aussi, M. du Ferrier, qui écrivit ses mémoires
longtemps après, fait-il remarquer, que le séjour de ces
jeunes Messieurs à Vaugirard « ne
» fut pas une petite grâce de DIEU, pour les former
» à l'état ecclésiastique, où » ajoute-t-il, « ils ont
» réussi avec tant de bénédiction (3). « ⁷³

(1) Archives de l'Empire. — Cart. L. p. 158.

(2) Vie de M. Bourdoise. Ms. in-4°, p. 514.

(3) Mémoires de M. du Ferrier, p. 155.

Ces bénédictions que DIEU se plaisait à verser ainsi sur
l'établissement naissant de la Société et du séminaire de
Vaugirard, faisaient dire à M. Olier avec autant de
reconnaissance que d'étonnement :

» Je me suis réjoui, et je me réjouis encore en voyant

» que ce qui se fait journellement dans la petite
» compagnie, n'est point attribué à personne de
» nous, et qu'il est évident que DIEU seul fait ici
» toutes choses ; car il n'est pas un de nous qui
» puisse donner sujet au monde de dire : Un tel a
» fait cette œuvre. O ! que DIEU soit béni, qui veut
» seul se glorifier dans son ouvrage ! Je vois quel-
» quefois mon néant, et celui de toute la Compa-
» gnies, avec une lumière si pure et si claire ; je suis
» si fort convaincu de notre incapacité et de notre
» impuissance à rien faire pour DIEU, qu'il me
» semble que tout va se perdre, que toute la société
» va se ruiner, n'y ayant rien en nous qui puisse
» nous faire subsister un instant. Ces vues de notre
» néant, qui me remplissent de méfiance de nous-
» mêmes, me font reconnaître DIEU comme l'unique
» conservateur de notre Société, pour tous les mo-
» ments de sa subsistance (1). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 310.

V.

On blâme hautement à Paris l'établissement de Vaugirard.

(2) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II,

M. Olier était d'autant plus convaincu de la nécessité du secours de DIEU, pour affermir l'œuvre naissante du séminaire, qu'il la voyait traversée et combattue par des personnes du plus grand poids. Sans parler des plaisanteries que l'on faisait sur le lieu qu'il avait choisi pour jeter les fondements de cette entreprise, il se trouvait des ecclésiastiques qui, tout charmés qu'ils étaient de la voir commencer, ne pouvaient goûter les moyens qu'il prenait, ni en augurer favorablement. D'autres disaient tout haut, qu'il était contre le sens de laisser là les missions, dont les fruits avaient été si abondants, pour tenter au hasard une œuvre si incertaine, et pour s'opiniâtrer à reprendre un édifice qui s'était écroulé presque aussitôt qu'on en avait posé les premiers matériaux (2). On ne concevait pas, en effet, qu'après avoir évangélisé avec tant de succès plusieurs provinces, et avoir rempli toute la France du bruit de ses missions, M. Olier voulût enfouir le talent, et cacher la lumière évangélique sous le boisseau, en allant se confiner dans un village. L'un des Supérieurs ecclésiastiques du diocèse de Paris, lui fit même, dans ces circonstances, une proposition qui, toute extraordinaire qu'elle paraît, montre néanmoins combien le projet de Vaugirard, que presque tous regardaient comme une pieuse chimère, semblait contraire aux hautes espérances qu'on avait conçues de son zèle et de ses talents.

» Après que j'eus parlé à mon directeur, dit le ser-
» viteur de DIEU, je m'en allai visiter le grand-
» vicaire de monseigneur l'archevêque (car alors il
» n'y en avait qu'un). D'abord, et après peu de dis-
» cours : Je désirerais bien, me dit-il, que vous
» voulussiez entreprendre un voyage pour la gloire

» de DIEU : ce serait d'aller à Rome, et d'y établir
» une mission qui irait par tout le monde. Saint
» Pierre et saint Paul,, ajouta-t-il, ne sont pas de-
» meurés renfermés dans quelques endroits parti-
» culiers de la Judée ; ils sont allés à Rome. Il faut
» aussi vous-même aller en ce lieu-là : je vous le
» dis encore une fois, vous y devez aller ; je le sais
» bien ; vous y penserez. Ces paroles m'étonnèrent,
» étant prononcées par cette personne-là, et avec
» tant d'assurance (1). »

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t.I. — Copie des
Mémoires aut. de M. Olier, t.I, p. 208.

VI.

Efforts, jusqu' alors impuissants, pour procurer
l'établissement des séminaires en France.

(2) Traité de séminaires, par M. Godeau, évêque
de Vence, in-12, p. 6.

C'était sans doute l'inutilité prétendue du projet de
Vaugirard qui faisait parler ainsi ce grand-vicaire. Car,
d'après la persuasion commune, l'établissement des
séminaires était alors regardé comme une entreprise
impossible ; et, à en juger par l'expérience du passé, cette

persuasion n'était pas sans fondement. Depuis quatre-vingts ans que le concile de Trente en avait ordonné l'érection, on n'avait point encore vu en France les fruits d'une institution si ardemment désirée, malgré les nombreuses ordonnances rendues sur ce sujet par divers conciles. Dans quelques diocèses, ces ordonnances avaient été rejetées par les Chapitres ; ailleurs, elles étaient restées sans exécution, ou n'avaient pas été longtemps en vigueur (2). A force d'instances et de sollicitations, M. Bourdoise, le docteur Duval et quelques autres, parvinrent à engager l'Assemblée du clergé de France ⁷⁴, à délibérer de nouveau sur cette matière ; et ce fut alors que parut le projet d'établir, pour tout le royaume, quatre séminaires généraux, auxquels se rapporteraient tous les autres ⁷⁵. Mais ce projet, reçu d'abord avec applaudissement, parut ensuite si difficile à exécuter, que l'assemblée jugea plus à propos de laisser à chaque évêque le soin de faire le mieux qu'il pourrait, dans son diocèse (1). La difficulté était de savoir quelle forme l'on devait donner aux séminaires, et à qui il convenait d'en confier le gouvernement. Selon le vœu du concile de Trente, selon les décrets de nos conciles provinciaux et les ordonnances de nos rois, les séminaires devaient être destinés pour des enfants. Le concile de Trente exigea seulement qu'ils fussent âgés au moins de douze ans, et sussent lire et écrire ; et le Roi Henri III, par l'Édit de Blois publié en 1579, ayant recommandé aux Évêques de France, l'établissement de séminaires (2) : les conciles provinciaux qu'on célébra ensuite, celui de Rouen en 1581 (3), ceux de Bordeaux, de Rouen, de Tours en 1583 (4), exigèrent également que ces enfants eussent atteint leur douzième année. Mais, soit qu'on y eût reçu des sujets inhabiles à l'état ecclésiastique, ou que ceux à qui on en confia la direction manquassent des qualités nécessaires pour en assurer le succès (1), ces séminaires s'éteignirent d'eux-mêmes ; et si quelques-uns subsistaient encore, ils

avaient dégénéré en collèges. Saint Vincent de Paul, vers l'an 1636, avait établi un séminaire de ce genre au collège des Bons-enfants ; et il reconnut bientôt, qu'en formant des sujets trop jeunes encore pour pouvoir connaître leur vocation, on ne procurerait qu'un avantage insuffisant à l'Eglise (2). Il écrivait, le 6 février 1641, que les séminaires de cette espèce n'avaient pas réussi ; que ceux de Bordeaux, d'Agen (3), de Reims ⁷⁶ étaient déserts, et que l'archevêque de Rouen, dans l'espace de plus de vingt années, n'avait pas tiré six prêtres de ce grand nombre de jeunes gens qu'il avait fait élever avec tout le soin possible (3 bis). On peut encore alléguer l'exemple du séminaire fondé par MM. de Ventadour, au diocèse de Limoges, qui n'avait pas produit un seul prêtre depuis près de vingt ans qu'il était établi (4). Aussi l'assemblée générale du clergé de France de 1625, dans les Avis qu'elle adressa aux Archevêques et aux Evêques du Royaume, reconnaissait-elle assez clairement l'insuffisance de ces maisons, puisque, tout en les exhortant à en établir dans leurs diocèses, conformément au concile de Trente, et à nos conciles provinciaux, elle ajoutait cette observation bien digne de remarque. « Il serait

» à propos qu'outre les séminaires, destinés pour
» l'instruction de la jeunesse, qui se voue à l'Eglise,
» les Evêques établissent dans leurs diocèses, un
» autre séminaire, dans le quel fut entretenu quel-
» que nombre de prêtres capables.... Et afin que
» ceux qui veulent recevoir les saints ordres fussent
» instruits à la piété, et sussent en perfection la
» dignité des ordres sacrés, il serait à désirer, que
» six mois avant que de recevoir les ordres de Sous-
» diacre, Diacre ou Prêtre, ils fussent entretenus
» dans les dits séminaires, où faisant une espèce
» d'épreuve, ils se rendraient plus capables de servir
» l'Eglise(1). » Mais la difficulté était d'en venir à

l'exécution ; et déjà depuis plus de vingt ans, les efforts impuissants des Pères de l'Oratoire(2), contribuaient à faire regarder l'établissement de cette sorte de séminaires, comme une œuvre impraticable. Car leur maison de saint Magloire à Paris, fondée depuis vingt-deux ans comme séminaire diocésain(3) n'avait pu encore commencer ses exercices (4).

(1) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-folio, liv. I, chap. I.
— Vie du même, Ms, in-4°, p. 428, 430.

(2) Explication de l'ordonnance de Blois par de Boutaric, 1745, in-4°, p. 42.

(3) Concil. Hard., t. x, coi. 1257.

(4) Ibid. col. 1575, 1583, 1638 etc.

(5) Concil. Harduini — Concil. Camerac., an.

1565, t. X, cap. IV, de seminario, col. 579.

(1) Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly, liv. II, ch. V, p. 393.

(2) Ibid. pag. 294.

(3) Gallia christiana. Ed. 1656, t. II, p. 77.

(3 bis) Vie de S. Vincent de Paul par Collet, in-4°, t. I, pag. 325. Lettres de S. Vincent, t. I, p. 42.

(4) Vie de M. Bourdoise, in-4°, p. 338.

(1) Collection des procès verbaux. Assemblée de 1625. Ed. de 1768, t. II. Pièces justifiées, n° XIV, p. 70, art. 154, 155, p. 99.

(2) Vie du P. J. Eudes, Ms. in-4°, p. 76. — Vie imprimée du même, in-12, 1827, liv. III, p. 89, 90.

(3) Archives de l'Empire, sect. hist., Ms., 399.

(4) Annales de l'Oratoire, an. 1642.

VII.

Exercices des Ordinand, établis dans plusieurs diocèses.

* NOTE 3, p. 394.

(5) Recueil des vies des Oratoriens par le P. Cloysault, t. II. p. 13.

Ces Pères se bornaient à enseigner, dans quelques-uns de leurs collèges, la théologie à ceux de leurs écoliers qui se destinaient à l'état ecclésiastique, ce qui faisait appeler ces maisons séminaires-collèges *, et comme l'assemblée générale de 1625, avait recommandé d'adopter partout les pratiques, proposées par M. Godeffroy dans son livre intitulé : Le collège des saints exercices, dont on a déjà parlé : ces Pères préparaient immédiatement à l'ordination, ces élèves de leurs collèges, par une retraite de dix jours (5), comme nous avons vu que par l'ordonnance de M. de Gondy, saint Vincent de Paul le pratiquait à Saint-Lazare à l'égard de tous les diocésains de Paris, et que M Augustin Potier, évêque de Beauvais, l'avait aussi établi dans son propre diocèse. Jaloux d'étendre le bienfait de ces exercices au diocèse de Poitiers, le cardinal de Richelieu, avait appelé en 1638, les prêtres de Saint-Lazare, dans la ville de son nom ; et assigné des fonds, pour que les Ordinands fussent logés et nourris pendant douze jours, avant l'ordination(1). La même année, M. de Breslé évêque de Troyes, en avait fait autant pour les Ordinands de son diocèse, en bornant la durée de ces exercices à dix jours (2). M. d'Elbine, évêque d'Agen, pour procurer aux siens le même avantage, avait appelé aussi les prêtres de Saint-Lazare en 1640(3) ; et l'année suivante, le roi leur avait donné le château de Cressy, et les y avait établis, pour faire jouir du même bienfait les Ordinands du diocèse de Meaux (4). Enfin, le Commandeur de Silleri, ayant fondé les prêtres de Saint-Lazare à Anneci en Savoie,

pour qu'ils y prêchassent des missions huit mois chaque année, les avait obligés d'employer le surplus de leur revenu, s'il y en avait, à procurer ces exercices aux Ordinands, en tel nombre que la somme pourrait le permettre (5) ; et cette clause, quoique éventuelle, fut cause que, sans autre fondation, l'évêque de Genève, Juste Guérin, l'un des prélats les plus zélés de ce temps, obligea tous ses Ordinands, le 8 septembre 1641, de faire à l'avenir ces exercices à Anneci, chez les prêtres de Saint-Lazare (6).

(1) Arch. de l'Empire, sect. hist. Fondation de la mission, t. I, fol. 119.

(2) Ibid., fol. 169.

(3) Ibid., fol. 110.

(4) Ibid., fol. 231.

(5) Ibid., fol. 203.

(6) Vie de Juste Guérin, par le P. Arpaud, an. 1837, in-18, p. 89 et suiv.

VIII.

Insuffisance des exercices des Ordinands, nouveaux efforts pour l'établissement des séminaires.

(7) Conc.Trid. de reformat., sess. XXIII, cap. XVIII.

(8) Vie de M. Pavillon, t. I, p. 7, 12, 13. — Vie des quatre évêques, t. I, p.5.

Mais quelque avantage que plusieurs pussent retirer de ces exercices, on sentit bientôt la nécessité de quelque chose de plus, pour inspirer aux Ordinands l'esprit

ecclésiastique, et les disposer à devenir un jour de bons prêtres ; et plusieurs évêques des plus zélés, tout en ordonnant ces exercices, revinrent à l'idée des séminaires, tels que le concile de Trente les avait conçus, c'est-à-dire où l'on réunît dès leur bas âge les aspirants au sacerdoce (7). M. Pavillon, qui avait présidé souvent les exercices des Ordinands à Saint-Lazare, et que saint Vincent de Paul appelait son bras droit (8), commença, vers l'année 1640, un séminaire de ce genre à Aleth, dont il était devenu évêque, et employa quelque temps à cette œuvre des prêtres de la mission, que saint Vincent lui avait associés (1). L'évêque de Genève dont nous venons de parler, non content d'établir et de rendre obligatoires les exercices des dix jours, érigea, par ce même décret du 8 septembre 1641, un séminaire qu'il se proposait également de former sur le plan du concile de Trente (2) : dessein que déjà saint François de Sales, son arrière prédécesseur avait tenté (3) inutilement de mettre à exécution (4). M. Alain de Solminihac, justement comparé pour son zèle à saint Charles, entreprit de son côté, en 1638, un semblable séminaire à Cahors (5), ⁷⁷ et avec un désir si ardent d'en assurer le succès, qu'il quitta sa maison épiscopale, et se mit en personne à la tête des séminaristes, faisant à leur égard les fonctions de maître et même celles de serviteur. On commença un séminaire du même genre à Valence en 1639 (6). Enfin, ce besoin extrême de former des prêtres par quelque nouveau moyen plus efficace que les exercices des Ordinands, porta un curé du Dauphiné, M. Thévenin, prêtre animé d'un grand zèle pour cette œuvre à presser vivement saint Vincent de Paul, de renoncer à l'œuvre des missions, et d'appliquer uniquement ses prêtres à établir des séminaires : allant même jusqu'à le menacer de la colère de DIEU, s'il ne prenait ce parti. Saint Vincent, dont l'institut avait été déjà approuvé par le Saint-Siège, principalement pour les missions, ne pouvait se rendre à de

telles instances. « Il me semble », écrivait-il au Supérieur de la mission d'Anneci, le 9 février 1642,
« qu'il faudrait quasi un ange du ciel, pour nous
» persuader que c'est la volonté de DIEU, qu'on
» abandonne l'œuvre (des Missions), pour en pren-
» dre une autre, qu'on a déjà entreprise en divers
» endroits, et qui n'a pas réussi. Et pour ce que le
» saint concile de Trente recommande les séminaires,
» nous nous sommes donnés à DIEU, pour le servir
» aussi en cela, partout où nous pourrons. Vous avez
» commencé à Anneci ; et Monseigneur d'Aleth, qui
» a de nos prêtres, fait de même (1). » Comme on le voit
ici, ces deux essais, l'un à Aleth, l'autre à Anneci, et un
séminaire de même genre établi en 1636 au collège des
Bons-enfants, étaient, avec les exercices des Ordinands,
tout ce que les prêtres de la mission avaient pu faire
jusqu'alors, pour la formation des ecclésiastiques.

(1) Vie de M. Pavillon, t. V, p. 39, 40, chap.VIII, p.
99, 100, 101.

(2) Vie de Juste Guérin, *ibid.*

(3) Œuvres de saint François de Sales, Paris,
Blaise 1821, t. XIV, p. 163.

(4) Essai sur l'influence de la relig. en France, liv. I, p. 175.

(5) Arch. de l'Empire, *ibid.*, fol. 255.

(6) Vie d'Alain de Solminihac, liv.II, chap.VIII, p. 275.

(1) Recueil des lettres de feu M. Vincent, tom. 1, fol. 22.

IX.

L'établissement des séminaires regardé comme impossible.

(2) Vie de Juste Guérin, p. 188.

(3) Arch. de l'Empire, *ibid.*, t. I, fol. 255.

(4) Lettres de feu M. Vincent, *ibid.*

(5) Arch. de l'Empire, *ibid.*, t. II, fol. 33.

(6) Essai sur l'influence, *ibid.*

Cependant on n'avait pas même la consolation de voir prospérer ces nouveaux essais. Celui d'Anneci ne réussit pas (2), malgré une troisième tentative faite sous l'épiscopat d'Auguste de Sales, successeur de Juste Guérin. L'essai de Cahors n'eut pas plus de résultat ; en sorte qu'Alain de Solminihac, se voyant obligé de l'abandonner, revint en 1643 aux exercices des Ordinands, et appela pour cela les prêtres de la mission dans son diocèse (3). L'évêque de Saintes s'était proposé aussi d'établir un séminaire (4) ;

mais découragé sans doute par le peu de succès de celui de Cahors, il crut devoir se contenter de prescrire, en 1644, les exercices de dix jours à ses Ordinands, et appela également les prêtres de Saint-Lazare (5). Ainsi, après qu'on avait vu saint François de Sales, Juste Guérin, Alain de Solminihac, ne pouvoir réussir à fonder des séminaires, tels que le concile de Trente les avait conçus, les exercices des Ordinands étaient tout ce qu'on attendait alors des évêques les plus zélés et les plus pieux (6) ; et l'on ne doit pas s'étonner, si, lorsque M. Olier et ses coopérateurs commencèrent l'établissement d'un séminaire à Vaugirard, non plus pour des enfants comme on avait fait jusqu' alors, mais pour des aspirants à l'état ecclésiastique qui eussent déjà achevé leurs études de belles lettres et de philosophie, chacun regardait cette entreprise comme impossible (1). M. Bourdoise lui même, qui l'encourageait si hautement, partageait néanmoins l'opinion commune (2) ; et avec d'autant plus de raison qu'ayant essayé en vain, pendant plus de trente ans, d'établir un séminaire, il n'avait pu faire autre chose que former une communauté de prêtres de paroisse à Saint-Nicolas du Chardonnet.*

(1) Mém, de M. du Ferrier, p. 171.

(2) Ibid., 156.

*NOTE 4, p. 405.

Aussi M. du Ferrier appelle-t-il l'établissement de Vaugirard le premier séminaire qui ait été formé en France (3). ⁷⁸

X.

Le séminaire de Vaugirard est le premier grand - séminaire établi en France.

(3) Mém. de M. du Ferrier, p. 17 1. — Remarques historiques sur la paroisse S.-Sulpice, t. I, p. 202, in-18, note.

(4) Beatificat. et canonif. V. Agnetis. Summarium super introduc. causæ, in-folio, Romæ, p. 238.

(5) La gloire du tiers-ordre de S. François, 2^e pari., ch. XXXI, p. 256, 258.

Les consuls de Langeac, dans leurs lettres au Souverain Pontife, attestaient pareillement que M. Olier fut le premier qui établit des séminaires dans ce royaume (4). ⁷⁹ Le Père Hilarion de Nolay dit encore que cette œuvre avait été réservée au serviteur de DIEU, et que les séminaires commencèrent en France sous ses auspices (5). Nous faisons cette observation pour montrer l'accomplissement de la prédiction de la mère Agnès, lorsque cette grande servante de DIEU dit à M. Olier, dans leur première entrevue à Langeac en 1634 : J'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion ; DIEU vous ayant destiné pour jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France. Mais si M. Olier commença le premier cette œuvre, saint Vincent de Paul le suivit de bien près. Voyant les succès si incertains du séminaire de jeunes enfants qu'il avait commencé en 1636, et la nécessité d'établir d'autres séminaires pour les ecclésiastiques déjà promus aux saints Ordres, ou dans la disposition prochaine de les recevoir (1), il demandait à DIEU de pourvoir à cette nécessité pressante de l'Eglise (2). Il s'en ouvrit au cardinal de Richelieu, qui goûta ce dessein, l'exhorta à entreprendre lui-même un tel séminaire, et lui donna mille écus pour commencer. Saint Vincent, qui avait encouragé M. Olier (2 bis), ne balança pas à entreprendre lui-même la bonne œuvre, quoiqu'il ne la regardât que comme accessoire au but de sa Compagnie (3). Mais selon sa coutume, il se proposa de faire un simple essai, et seulement pour douze séminaristes, en les réunissant aux plus jeunes du collège des Bons-enfants. Avant l'exécution de ce projet, il rendit compte ainsi lui-même, le 9 février 1642, de la timidité apparente de sa conduite : « Nous allons

- » commencer à Paris, pour en faire un essai de
- » douze sujets. M. Thévenin voudrait que la chose
- » allât plus vite ; mais il me semble que les affaires

» de DIEU se font peu à peu et quasi imperceptible-
» ment, et que son Esprit n'est pas violent, ni tem-
» pestatif(4). » C'était le premier essai de grand séminaire
que saint Vincent allait entreprendre, après avoir
commencé, comme on l'a vu, par recevoir des jeunes
enfants à Paris, à Anneci et à Aleth ; ce qui lui faisait écrire,
cinq ans après, en 1647 :

» nous avons essayé de plusieurs façons ; mais l'ex-
» périence nous a fait voir, que la manière dont
» on s'y prend (maintenant) est celle qui réussit le
» mieux (5) » Le cardinal de Richelieu, pour favoriser
l'érection de ces sortes de séminaires, dont il sentait la
nécessité, offrit aussi au Père Bourgoing, Général de
l'Oratoire, une somme de mille écus pour en commencer
trois du même genre, l'un à Toulouse, le second à Rouen, le
troisième à Paris. Mais le premier n'alla pas au-delà d'un
an ⁸⁰ ; le second, où l'on enseigna aussi les humanités aux
jeunes clercs, ne fut pas non plus de longue durée ; et le
troisième, celui de Saint-Magloire, que l'on ouvrit enfin
cette année 1642, n'eut que de faibles commencements, ⁸¹
le cardinal étant mort peu après, sans avoir assigné des
fonds pour sa subsistance, (1) le Père Eudes, encouragé
aussi par le cardinal de Richelieu, obtint de lui des lettres
patentes du roi, ainsi qu'une somme de la duchesse
d'Aiguillon ; et étant sorti de l'Oratoire pour se livrer à
l'œuvre des séminaires, selon le premier dessein du Père
de Bérulle, il en commença un à Caen l'année suivante
1643 (2). Enfin, la communauté ecclésiastique de Saint-
Nicolas du Chardonnet à Paris, fut constituée comme grand
séminaire l'année 1644 (3). Tous ces établissements,
formés immédiatement après celui de Vaugirard,
justifièrent pleinement l'assurance que le Père de Condren
donna avant sa mort, de la facilité qu'on aurait à
commencer enfin les séminaires en France, pourvu qu'on
n'y reçût que des jeunes gens qui eussent terminé leurs

études de latin. C'était ce que son successeur, le Père Bourgoing, peu porté d'abord à les entreprendre, avouait lui même en 1643, dans un écrit qu'il publia, disant : que cette œuvre, que jusqu'alors on n'avait presque osé tenter à cause de ses difficultés, était cependant devenue facile, dès qu'on l'eut entreprise, l'année précédente (1). ⁸²

(1) Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly, p. 294.

(2) Ibid. liv. I, ch. XXXI, p. 416.

(2 bis) Mém. de M. Baudrand sur M. Olier, p. 18.]

(3) Recueil des lettres de M. Vincent de Paul, t. 1, p. 65, à un évêque, 20 juin 1650.

(4) Ibid., t 1, p. 22.

(5) Ibid, à un Supérieur, 9 avril 1647, t. 1, p. 293.

(1) Annales de l'Oratoire, année 1642.

(2) Vie du P. Eudes, par le P. de Montigny, Paris 1827, p. 113.

(3) Gallia christiana, t VII, col. 1613. — Vie imprimée, p. 369, 370, 371.

Ainsi, contre toutes les apparences humaines, vit-on s'accomplir à la lettre la prédiction du Père de Condren, lorsqu'il assurait que le séminaire formé par ses disciples inspirerait une sainte émulation à l'Oratoire et même au clergé de France, pour former de semblables établissements : « Ce bon Père,
» dit M. Olier, regardait la formation de notre naissance
» saine société comme sa principale vocation, et
» comme devant réveiller le zèle de la Congrégation
» de l'Oratoire et du clergé. Le propre des diverses
» sociétés, dans l'Eglise, est de s'exciter mutuellement
» au service de DIEU, comme les anges dont

» parle Daniel, qui battaient des ailes les uns au-
» dessus des autres. (2). »

(1) Exemplar. seminarii Lutetiæ Parisiorum 1643.
Archives de l'Empire M. M. 628, fol. 41. — Ms. in-
4°, de l'Oratoire à Paris, 1643.

XI.

Selon la prédiction du P. de Condren, le séminaire
de

Vaugirard doit exciter le zèle pour l'éducation des
clercs.

(2) Abrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M.
Olier.

Marie Rousseau, avant l'évènement, assurait de son côté,
avoir appris de DIEU, que le futur séminaire de M. Olier,
servirait de flambeau aux évêques pour les éclairer et les
diriger dans la formation de leurs clercs ; et qu'à l'exemple
des prêtres de Saint-Sulpice, d'autres prêtres voyant fleurir
cette maison établiraient, à leur tour, par une sainte
émulation, des séminaires sur ce modèle (1).

(1) Mémoires particuliers années 1641, 1642, 1643.

XII.

Le séminaire de Vaugirard excite le zèle de l'Oratoire et de la Mission, pour l'éducation des ecclésiast.

C'est ce que M. Olier dit avoir été fait nommément par la Mission et par l'Oratoire. « A l'exemple de la petite Société de Vaugirard, ajoute-t-il, l'Oratoire et la Congrégation de la Mission ont travaillé avec ferveur à l'œuvre des séminaires (2) : Bien éloigné toutefois de vouloir comparer sa petite et modeste troupe à ces nombreuses et célèbres Congrégations, ni de porter envie aux grâces que DIEU se plaisait à verser sur elles, M. Olier au contraire, souhaite à l'une et à l'autre mille bénédictions, et confesse avec une humble gratitude que sa compagnie, la petite servante du clergé, ancillula cleri (3), et la moindre portion de l'Eglise (4), leur doit tout ce qu'elle est dans l'ordre de sa vocation : les membres qui la composent n'étant que comme de petits rejetons de ces deux grands arbres (5). Aussi les historiens de saint Vincent de Paul nous apprennent-ils, que M. Olier ne cessa de donner, jusqu'à sa mort, le nom de Père à saint Vincent, voulant même qu'à son exemple, tous ses disciples l'honorassent et le respectassent comme leur père ⁸³.

(2) Abrégé du 9^e cahier des Mémoires autographes de M. Olier.

(3) Divers écrits spirit. de M. Olier, t. I, p. 41.

(4) Ibid. t. I, p. 87.

(5) Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier, p. 31.
— Vie de M. Olier, par le P. Giry, part. 2, ch. IV. —
Rem, hist., t. III, p. 554.

XIII.

La mission, l'Oratoire, S.-Nicolas, excitent à leur tour le zèle pour l'établissement du séminaire.

Mais si la petite société de Vaugirard excita d'abord cette heureuse émulation, il faut reconnaître que la Congrégation de la mission, celle de l'Oratoire, et bientôt la communauté de Saint-Nicolas, produisirent à leur tour de

semblables effets de ferveur pour l'établissement des séminaires dans le royaume. Car les séminaires de Saint-Magloire, des Bons-enfants et de Saint-Nicolas du Chardonnet une fois établis, contribuèrent chacun de son côté, à cette propagation, et celui des Bons-enfants plus qu'aucun autre.

(1) Recueil Ms. des lettres de feu M. Vincent, 18 juin 1660, à M. Jolly à Rome, p. 254.

(2) Acte de la fondation du séminaire du Puy.

C'est ce qui faisait dire à saint Vincent de Paul, avec autant d'humilité que de reconnaissance, au sujet d'une grande mission que le Père Eudes venait de prêcher à Paris : » Nous avons la consola-
» tion de voir que nos petits emplois ont donné de
» l'émulation à quantité de bons ouvriers, qui se
» mettent à les exercer, non seulement quant aux
» missions, mais encore quant aux séminaires, qui
» se multiplient beaucoup en France (1). » Il s'exprimait ainsi en 1660, dix-huit ans après la formation de l'établissement de Vaugirard, et lorsque les quatre séminaires de Paris, Saint-Magloire, les Bons-enfants, Saint-Nicolas du Chardonnet et Saint-Sulpice, avaient contribué à cette multiplication, par les sujets qu'ils avaient fournis ou formés, pour fonder et conduire de semblables établissements ; ou simplement par la sainte émulation, que leur ferveur avait inspirée aux provinces. Car déjà en 1652, M. de Maupas, évêque du Puy disait de ces quatre

maisons, dix ans seulement après l'essai fait à Vaugirard :
« Ces grands séminaires de
» Paris sont comme des sources perpétuelles, où
» grand nombre de Nosseigneurs les prélats ont
» puisé abondamment, avec grand fruit et bénédic-
» tion les séminaires qu'ils ont établis dans leurs
» diocèses, particulièrement ceux qu'ils ont pris
» dans cette pieuse maison de Saint-Sulpice (2). » Tous ces
résultats non moins heureux que prompts justifiaient, de
plus en plus, et d'une manière frappante, la prédiction du
Père de Condren.

XIV.

M. Bourdoise et Dom Grégoire Tarrisse
encouragent M. Olier à continuer l'œuvre de DIEU.

Cependant lorsqu'on vit le succès si inattendu de
l'établissement de Vaugirard, il n'y eut qu'une voix pour
confesser que c'était l'œuvre de DIEU (1). M. Bourdoise ne
douta point que M. Olier ne fût destiné à jeter les
fondements de quelque nouvel institut, et que la
Providence ne l'y eût préparé par ces rudes et humiliantes
épreuves, dont il avait été lui-même témoin ⁸⁴. « Il bénit le
Père des miséri-

» cordes, dit l'un de ses historiens, de ce qu'il sus-
» citait, pour former des ouvriers évangéliques, des
» hommes d'un mérite reconnu ; et conseilla à M.
» Olier de bien choisir les sujets qui viendraient se
» mettre sous sa conduite, et de ne prendre que
» ceux qui seraient en état de profiter. Il lui recom-
» manda d'éprouver leur vocation, et de les élever
» d'une manière un peu dure, parce que la vie ecclé-
» siastique est laborieuse ; et surtout de les former

» solidement dans les exercices de l'oraison et de
» la mortification (2) ; ne pensant pas que des su-
» jets élevés commodément fussent disposés à vivre
» à la manière pénitente des pauvres prêtres de la
» campagne (3). »

(1) Mém. de M. du Ferrier, p. 145, 146. — Description historique de la ville de Paris, par Piganiol de la Force, t. VII, p. 352. — Dictionnaire historique de la ville de Paris, par Hurtau et Magni, t. IV, p. 621.

(2) Vie de M. Bourdoise, in-12, p. 249, édit. de 1784. — Vie du même, Ms. in-fol. liv. IV, ch. IV.

(3) Mém. de M. du Ferrier, p. 156, 189.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 123.

La confiance de M. Olier fut surtout fortifiée par les Pères Tarrisse (4) et Bataille. Le premier ayant déclaré, de la manière la plus formelle, aux solitaires de Vaugirard, que cette œuvre était l'œuvre de DIEU, et qu'ils devaient tout

souffrir plutôt que de l'abandonner ; à peine eurent-ils entendu sa réponse, qu'ils se sentirent remplis d'une nouvelle ardeur pour la poursuivre. Ils ne se possédaient plus eux-mêmes, en retournant à Vaugirard ; ils tressaillaient de joie, et, dans les transports de leur allégresse, ils ne pouvaient s'empêcher de dire tout haut, dans le chemin : Nous faisons la volonté de Dieu, nous faisons la volonté de Dieu : tant leur cœur était comme pressé par la force et la vivacité de ce sentiment (1).

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, pag. 52, 53.

XV.

Le Père Bataille assure M. Olier que le séminaire est l'ouvrage de DIEU.

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, pag. 327, verso.

Le Père Bataille ne leur parlait pas avec moins d'assurance. « Il regarde notre petit institut, écri- » vait M. Olier, comme l'instrument d'un renou-
» vellement de l'Église dans ces contrées (2). Il ne
» peut, dit-il, ôter de son esprit la vue d'une maison
» régulière dans laquelle grand nombre d'ecclésiastiques

» tiques, fort assidus à la prière, recevront mille
» bénédictions que DIEU versera sur eux, et d'où
» sortiront de très-pieux personnages, qui, par
» leur zèle tout de feu, produiront dans l'Église des
» effets aussi puissants qu'admirables ; il assure
» avoir vu en DIEU tout ce qu'il nous prédit tou-
» chant notre dessein. J'ai sujet de croire ce qu'il
» me dit, et cela pour deux raisons : la première,
» c'est que je vois déjà ce zèle ardent brûler dans le
» cœur de ceux qui vivent parmi nous. Ils ne parlent
» que de faire ce qu'ils appellent des folies pour
» DIEU, de se faire pendre pour son service, et d'al-
« ler souffrir le martyre en Canada ; ce sont des
» commencements bien fervents et qui me donnent
» de bons augures ; la seconde, c'est que DIEU
» semble m'avoir préparé à ce que mon directeur
» me promet de sa part, en m'assurant que DIEU
» veut se servir de moi, pour former nombre de
» bons sujets, que notre compagnie doit fournir
» pour le bien de l'Église. Jusqu'à présent DIEU a
» fait paraître son dessein sur moi, par l'abondance
» des lumières qu'il m'a données pour les leur com-
» muniquer ; ce qui a surpris étrangement tous ces
» Messieurs, ceux surtout qui avaient été témoins
» de mes désolations, de mes obscurités, et de l'a-
» veuglement où il avait plu à la bonté divine de me
» tenir deux ans entiers. Je me souviens que je
» souffris ces peines sans nombre, dès que je me
» joignis à eux, qui ne voyaient plus en moi qu'un
» pauvre réprouvé, et me traitaient comme tel. Bé-
» ni soit DIEU, qui fait toujours ses œuvres par le
» plus pauvre, qu'il élève de terre et du fumier où
» il était étendu : Suscitans à terra inopem, et de
» stercore elevans pauperem (1).

(1) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, pag. 165, 166.
167.

(2) Ibid., pag. 167, 168.

NOTE 6, p. 430.

« Quand je fus associé à cette compagnie, et que
» je tombai dans cet état de désolation, je ne pen-
» sais pas alors que jamais Notre Seigneur voulût
» se servir de moi pour procurer sa gloire. C'est
» renverser toute la sagesse humaine, et montrer
» qu'il n'a besoin de rien pour faire ce qu'il lui plaît.
» Si quelqu'un me l'eût dit à moi-même, je m'en se-
» rais moqué : tant les œuvres que DIEU fait par moi
» sont éloignées de mon insuffisance et de ma stu-
» pidité. DIEU soit béni de tout ; il veut seul paraître
» l'auteur de son ouvrage ; personne ne pourra parta-
» ger avec lui l'honneur qu'il en attend (2)*. » « Avant-
» hier, à la conférence de l'Écriture sainte, il fallut
» expliquer un chapitre très-difficile de saint Jean.
» où il est parlé de la Samaritaine. Je recevais tant
» de lumières en l'expliquant, que tous ceux qui
» m'écoutaient donnaient des témoignages de leur
» satisfaction et de leur surprise ; les messieurs de
» notre Compagnie surtout ⁸⁵ ne pouvaient s'imagi-

» ner que ce fût moi-même qui leur parlât de la
» sorte, vu qu'autrefois ils me faisaient tous la le-
» çon et paraissaient plus entendus que moi en
» toutes choses. C'est ce qui me réjouit ; car ma plus
» grande joie est de voir que chacun est convaincu
» que ce que je puis dire n'est pas de moi, mais de
» DIEU seul, et qu'on y ait croyance ; et que chacun
» vive selon les maximes chrétiennes qu'il plaît à
» DIEU de m'enseigner tous les jours (3).

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 310.

XVI.

Fondements de l'esprit du séminaire : 1° le
crucifiement du vieil homme.

M. Olier avait appris, par ses longues épreuves, la pratique des maximes chrétiennes qu'il devait enseigner aux autres, c'est-à-dire, le renoncement à la vie d'Adam, et ensuite l'établissement de la vie de JÉSUS-CHRIST dans ses membres. Ce furent là les grands principes qu'il suivit constamment dans la conduite des âmes, et la base sur laquelle il édifia toute la perfection de sa société. « Nous convînmes

» dans notre retraite de Vaugirard, dit M. du Fer-
» rier, qu'il ne fallait rien attendre de bon d'un
» ecclésiastique, s'il n'était convaincu que, pour
» vivre en chrétien, et puis monter à la vocation
» ecclésiastique, il fallait mourir à Adam et vivre à
» JÉSUS-CHRIST, conformément à l'instruction que

» saint Paul donnait aux nouveaux convertis, comme
» pour leur servir de catéchisme ; qu'il fallait en
» convaincre tous ceux qui venaient au séminaire,
» s'ils ne l'entendaient pas déjà ; et que, s'ils ne la
» goûtaient point, il n'en fallait rien attendre ; qu'on
» pourrait leur dire : Ideo vos non auditis, quia ex
» Deo non estis, et qu'afin qu'ils ne pussent pas en
» douter, il fallait leur mettre devant les yeux les
» paroles de l'Apôtre aux Romains, chap. VI^e, ver-
» set 3, et leur dire : Ignorez-vous que nous tous,
» qui avons été baptisés en JÉSUS-CHRIST et enseve-
» lis dans l'eau et retirés ensuite, nous avons reçu
» l'impression des mystères de sa mort, de sa sépul-
» ture et de sa résurrection, afin de commencer une
» vie, non plus du vieil Adam, mais du nouveau ;
» une vie de mort pour tout ce que la nature, les
» sens et le monde aiment et estiment, et de résur-
» rection conforme à celle de JÉSUS-CHRIST dont
» nous avons reçu l'Esprit (1) ? »

(2) Mémoires de M. du Ferrier, p. 172.

Ces maximes fondamentales de la vie chrétienne. que M. Olier enseignait à ses disciples, parurent cependant nouvelles et trop sévères à quelques-uns ; mais cette opposition ne dura pas longtemps, et fit bientôt place à une ardeur toute contraire, qu'on eut plutôt besoin de modérer que d'accroître. « Je

» rapporterai ici, dit M. Olier, ce qui est arrivé à
» un de nos Messieurs sur lequel la bonté divine a
» puissamment agi depuis six semaines ou deux
» mois qu'il est avec nous. C'est un très-excellent
» esprit et un grand théologien ; mais il était arrivé

» ici rempli de ses propres idées, et avec un sys-
» tème de piété à sa mode, qu'il s'était forgé à lui-
» même : ce qui est très-dangereux pour les com-
» mençants. Etant venu dans cet esprit, il souffrait
» avec peine la pureté du christianisme qu'on lui
» proposait. Il se servait même de toute sa théolo-
» gie pour combattre les propositions évangéliques,
» unique fondement de la piété qu'on inspire à nos
» jeunes Messieurs. DIEU, voyant l'abus qu'il faisait
» de son esprit et de ses raisonnements contre la
» vérité, permit qu'il oubliât tout-à-coup ses con-
» naissances, et qu'il perdît la mémoire. Il s'est vu
» privé de toute lumière, si interdit, et accablé par
» une mélancolie si profonde, qu'il ne lui restait
» plus de liberté d'esprit que pour s'apercevoir du
» triste état où l'avait réduit son orgueil ; dès qu'il
» voulait raisonner sur une matière, il ne voyait
» plus que confusion dans ses idées. Ne pouvant
» s'élever contre la vérité, et se reconnaissant vain-
» cu par l'Evangile, il se rendit enfin, et aussitôt
» DIEU lui redonna ce qu'il lui avait retiré pour le
» rendre plus humble. DIEU soit béni ! c'est main-
» tenant un de ceux de la communauté qui sont les
» plus soumis et les plus dociles (1).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 179, 180.

XVII.

Conversations de M. Olier avec les séminaristes
sur le crucifiement du vieil homme

» Parlant à nos jeunes Messieurs sur la nécessité
» de crucifier le vieil homme, afin que la vie de
» Notre-Seigneur parût en nous, je disais que, pour
» donner à JÉSUS-CHRIST une entière liberté d'agir
» il fallait crucifier la chair par la pauvreté, la
» souffrance et la mortification ; que jamais il ne
» nous ferait faire des actes d'humilité, si nous ne
» mortifions l'esprit et les mouvements de notre
» superbe. Sur cela, l'un d'eux me dit (1), au sujet
» de la pauvreté : Il n'y a donc point de différence
» entre les conseils et les commandements ? En
» quoi diffèrent-ils, si le renoncement aux biens de
» fortune, qui ne paraît être qu'un conseil, nous est
» néanmoins à tous nécessaire ? DIEU me mit alors
» dans l'esprit cette réponse : que, dans ce renon-
» cement, il faut considérer deux choses : le dé-
» tachment intérieur et le dépouillement réel ; le
» premier est de commandement, et le second de con-
» seil ; le premier est tellement nécessaire, que,
» sans le détachment intérieur des biens en un
» certain degré, nous ne pouvons nous sauver, selon
» ces paroles de Notre-Seigneur qui sont adressées,
» non à un particulier, mais à tout chrétien : Celui
» qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être
» mon disciple. Nous devons être au milieu des
» biens du monde, et même les acquérir, comme si
» nous ne les possédions point en propre, sans en
» affectionner l'usage par aucune attache déréglée du
» cœur. Pour le conseil, il consiste à quitter effec-
» tivement ces mêmes biens à cause de la difficulté
» qu'il y a de ne les point aimer en les possédant,
» comme si Notre-Seigneur nous disait : Je vous
» conseille de quitter vos biens, si vous ne pouvez
» les posséder sans les aimer ; c'est ce qu'on voit
» dans ces paroles adressées à un particulier qui les

» aimait effectivement : Allez, vendez tout ce que vous
» avez et le donnez aux pauvres. DIEU commande
» même ce renoncement extérieur quand il y a pé-
» ril évident de péché (2).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 460, 461.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 464, 465.

« On me faisait, il y a quelques jours, une question
» dont je rapporterai ici la réponse, parce qu'il me
» semble qu'elle venait d'un autre que de moi. Un
» de nos jeunes Messieurs, ayant ressenti de la
» peine à quitter l'extérieur du monde, et surtout
» sa chevelure, me demandait pourquoi on avait
» tant d'attache à ces superfluités. Je lui répondis
» sur-le-champ que cela venait du fond de l'amour-
» propre, et du grand désir que nous avons de
» plaire au monde, et d'avoir part à son estime et à
» son affection : désir des plus violents et des plus
» enracinés qui soient dans l'homme tout pétri
» d'orgueil. Or, les cheveux lui ayant été donnés
» pour ornement, et servant à la bonne grâce, et
» par conséquent à se faire estimer et se rendre
» agréable aux yeux du monde et de soi-même, il
» en résulte que nous y sommes extrêmement at-
» tachés. Lorsqu'on nous les coupe, nous sommes
» vivement touchés, comme si on nous coupait une
» partie de notre amour-propre, comme si on estro-
» pait notre superbe ; parce qu'en effet on ruine en

» elle un de ses moyens d'attirer à soi l'amour et la
» complaisance du monde. On doit mesurer, sur
» cette affliction, le désir que l'on a de paraître,
» d'être estimé et aimé des créatures. C'est à quoi
» il nous faut mourir, comme je disais tantôt, sans
» rechercher l'amour ou l'estime de personne, afin
» deme faire tort en rien à notre DIEU qui seul doit
» remplir tous les esprits et tous les cœurs (1)⁸⁶ ».

(1) Mém. aut. de M. Olier, t.I, p. 386, 387.

XVIII.

Esprit du séminaire : 2°. L'Union à JÉSUS-CHRIST.

M. Olier n'exhortait ses disciples à la destruction du vieil homme, que pour établir en eux la vie de Notre-Seigneur, l'homme nouveau, créé dans la justice et la sainteté véritable. C'était le point pratique auquel il les ramenait sans cesse dans ses entretiens. Comme un père, au milieu de ses enfants, il répondait avec bonté à leurs difficultés, il éclaircissait tous leurs doutes, et ses paroles portaient toujours la lumière et la conviction dans les cœurs.

« Parlant tantôt à notre assemblée, dit-il, j'expli-
» quais avec une facilité étonnante quantité de diffi-
» cultés qui m'étaient proposées sur la nécessité de
» nous unir dans nos actions à Notre-Seigneur.
» Lorsque nous nous unissons à lui par la foi, leur
» disais-je, nous sommes aussitôt revêtus de ses
» intentions ; il ne réside en nous que pour être

» entièrement à nous, afin de glorifier, par nous,
» son Père ; et nos œuvres, faites par le mouve-
» ment du Saint-Esprit, ont par lui une prodigieuse
» sainteté. Qu'y a-t-il de plus aisé que de dire à
» DIEU, au commencement de chacune de nos
» œuvres : Mon DIEU, je renonce à mes intentions
» déréglées, et je me donne à vous pour faire mes
» actions dans vos intentions infiniment adorables ?
» Nous pouvons nous unir aux intentions qu'il
» avait lorsqu'il faisait des œuvres semblables aux
» nôtres, par exemple, lorsqu'il buvait, qu'il man-
» geait, qu'il dormait, qu'il conversait, qu'il priait,
» et ainsi du reste. Quoique vous ne les connaissiez
» pas, ne laissez pas néanmoins de consentir à
» toutes, et de les désirer telles qu'elles sont en
» elles-mêmes et que DIEU les connaît. DIEU le Père
» voyant que vous désireriez avoir en vous toutes
» les intentions de son Fils, et que vous seriez bien
» aise de les exprimer dans votre intérieur, si vous en
» étiez capables, aura pour très-agréables vos
» actions. Nous pouvons nous unir encore aux in-
» tentions du Fils de DIEU, même dans les actions
» qu'il n'a point pratiquées extérieurement sur la
» terre ; car il les a toutes offertes d'avance pour
» nous En formant son Église, il a eu dessein de
» lui faire faire toutes ses œuvres pour la gloire de
» son Père ; tellement que tous les chrétiens, sans
» en excepter un seul, ne sont que les exécuteurs
» des desseins et des intentions de JÉSUS-CHRIST.(1).

(1) Mém. aut de 31. Olier, t. II, p. 358, 359.

NOTE 8, p. 408.

XIX.

Ferveur des séminaristes de Vaugirard.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. I,

(3) Ibid., t. II, p. 314.

» Je n'apporte à ces instructions d'autre prépa-
» ration, ajoute M. Olier, que de renoncer à moi-
» même et à tout ce que je puis connaître, atten-
» dant ce qu'il plaît à DIEU de me donner pour le
» service de ses enfants ; et cette manière d'agir est
» si efficace et si puissante, que je les vois avan-
» cer bien plus en trois semaines que je n'ai
» fait moi-même en huit ou dix années, pendant
» lesquelles je ne connaissais rien dans le christia-
» nisme, ni dans les voies qu'il faut suivre pour
» aller purement à DIEU. Je prie Notre-Seigneur de
» continuer ses grâces à ces Messieurs et à moi-
» même ; mais s'ils continuent comme ils ont com-
» mencé depuis quelques mois, je ne puis me

» persuader qu'ils ne deviennent pas des Saints (2).
» Je n'ai point de peine à croire que DIEU considère
» toute la compagnie avec plaisir, à cause de la
» pureté dans laquelle elle marche, et du zèle avec
» lequel elle profite à son service. Je puis même
» dire, en passant, qu'ayant dans mes mains la
» conscience de tous ces Messieurs, j'ai été des
» temps assez considérables sans remarquer dans
» aucun d'eux un seul péché véniel (3). Il ne
» se parle non plus ici des choses du siècle, ni de
» quoi que ce soit qui puisse contenter la chair, que
» si nous vivions de la vie des Saints après la ré-
» surrection (1).

(1) Mém. aut, » de M.Olier, t.I. — Vie de M. Olier,
par M. de Bretonvilliers, t. I, p 397.

XX.

M. OLIER éclairé de DIEU dans les avis qu'il
donne aux séminaristes.

» Je me souviens que dernièrement, au sortir de
» l'action de grâces, je rencontrai deux de nos
» jeunes Messieurs, dont l'on a désiré me donner la
» conduite, et je sentis intérieurement que DIEU
» me donnait facilité et ouverture pour leur parler ;
» mais je comprenais bien que ce n'était pas moi
» qui formais ces paroles, je ne faisais que me
» prêter... Pendant ce temps, nous étions tous trois
» également recueillis en DIEU, et la même onction

» pénétrait et remplissait nos âmes. Disant à l'un
» de nos Messieurs, que nous étions appelés à être
» des hosties vivantes à la gloire de DIEU, je lui
» découvrais l'état d'hostie ; j'étais tout hors de
» moi ; il se sentait lui-même tout enflammé de
» l'amour divin, et ne revenait pas de son étonne-
» ment. Lundi dernier, je me sentais porté à par-
» ler, je ne sais sur quel sujet ; et, dans ce moment,
» je ne savais pourquoi je parlais de la sorte ; quel-
» ques heures après, un de nos Messieurs vint me
» dire : Hélas ! j'avais bien besoin de ce que vous
» avez dit tantôt. Hier la même chose m'arriva
» avec un autre de nos Messieurs, qui me consul-
» tait sur une matière très-difficile ; j'admirai son
» humilité : car il est infiniment plus sage, plus
» savant et plus avisé que moi ; et alors même,
» Notre-Seigneur me montra, plus clairement que
» le jour, ce qu'il me demandait. Maintenant je re-
» çois fréquemment de ces sortes de grâces ; mais
» c'est à la considération des personnes qui m'inter-
» rogent. DIEU m'éclaire par compassion pour elles,
» je le vois bien sensiblement. Dès qu'on ouvre la
» bouche pour me consulter, avant même de sa-
» voir ce qu'on me demande, DIEU me donne, en
» faveur de ces âmes, les lumières qu'elles dési-
» rent. Cependant notre bon Maître, pour m'hu-
» milier, et me faire connaître que la sagesse et
» l'intelligence ne sont point en moi, encore moins
» à moi et de moi, mais que tout est à lui et en lui,
» me laisse quelque temps dans l'aveuglement et
» dans l'ignorance de ce qu'on demande ; puis
» dans un instant, sa bonté me le fait connaître.
» Je le sens tous les jours, soit dans les con-
» fessions, soit dans les entretiens particuliers.
» J'y éprouve une différente pureté de lu-
» mière, selon la diversité des sujets qui se

» présentent. Je leur réponds conformément à
» leurs besoins, sans autre préparation que de
» renoncer à mon propre esprit, attendant ce qu'il
» plaira à DIEU de me donner, pour le service de
» ses enfants (1). Il prend plaisir à résider en moi,
» et à faire en moi et par moi, par sa pure com-
» plaisance et sa sainte volonté, tout ce qu'il lui plaît,
» et en la manière qu'il lui plaît ; je ressens la pré-
» sence de Notre-Seigneur en moi, et avec une
» telle abondance de grâces, que je ne puis plus
» me contenir ; et si cela dure, je ne sais ce que je
» pourrai faire. Cela m'arrive surtout quand je
» suis sur le point d'écrire quelque chose qui s'est
» passé en moi : pareillement, quand il faut que je
» parle de Dieu ; comme ce soir même, où je dois
» donner des sujets de méditation à nos Messieurs,
» je sens un feu, qui s'enflamme tout le temps que
» je parle, comme si le Saint-Esprit voulait me
» donner un témoignage de la vérité de sa parole
» et de sa présence. Cela paraît encore par les
» effets que produisent ces entretiens, effets que
» chacun remarque, et que nos Messieurs se rap-
» portent les uns aux autres dans la conversa-
» tion (2).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 178, 179. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 396, 397.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t.II, p. 313, et verso.

XXI.

Vœux de M. Olier, pour obtenir la faveur de l'amour aux séminaristes.

» O amour ! que ce soit pour jamais que je vous
» aime et que je vous serve, sinon en moi, au moins
» dans les serviteurs que je vous laisserai après moi
» dans l'Église. O amour ! vous savez bien quelle
» joie vous me donniez dernièrement, quand vous
» me faisiez souvenir que vous aviez une si grande
» puissance et une si grande force pour vous for-
» mer tant de serviteurs et de sujets. O mon DIEU !
» combien je désirerais participer à cette force !
» Soyez vous-même dans moi cette vertu toute-
» puissante, pour opérer les biens que je souhaite
» pour votre gloire. Faites donc maintenant, ô
» Sauveur ! que nous puissions bien commencer.
» O mon tout ! je vous rends mille actions de grâ-
» ces pour les bons Messieurs que vous nous adres-
» sez. Je vous rends grâces, de tout mon cœur, des
» biens et des grands dons qu'il vous plaît leur
» distribuer tous les jours, et des dispositions dans
» lesquelles vous les mettez pour vous servir par-
» tout. Ils sont tout disposés d'aller en Canada, et
» jusqu'aux pays les plus lointains de la terre. Don-
» nez-leur le courage d'accomplir leur désir, et la
» force de vous aimer et servir uniquement (1).

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p.76, 77. — Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 251,

» O Seigneur, que vous êtes suave et que votre
 » souvenir seul embaume divinement les cœurs !
 » Maintenant, ô DIEU, nous vous suivrons à l'odeur
 » de vos parfums ; et qu'insensible et malheureux
 » est celui qui ne le voudrait pas, après avoir expé-
 » rimenté la douceur et la puissance de ce baume
 » gracieux ! Ah ! Seigneur, répandez-le dans le
 » cœur de vos fidèles. On dit qu'il n'y a qu'à par-
 » fumer les ailes des colombes pour attirer les pi-
 » geons au colombier, ou qu'à parfumer le colom-
 » bier, afin d'appeler ces innocentes créatures. Ré-
 » pandez, Seigneur, ce parfum sur plusieurs de
 » ceux qui sont ici, afin, qu'en parlant suavement
 » aux autres, toute la troupe accoure fortement à
 » vous. Que ces saintes colombes volent par tout
 » le monde comme un saint Paul, qui était la bonne
 » odeur de JÉSUS-CHRIST ; que, partout où nous
 » allons, nous portions les parfums de notre
 » Maître ; que partout nous publiions ses grâces,
 » ses douceurs et ses joies. Nous soupirons de
 » répandre et d'épancher au dehors l'abondance de
 » ces douceurs ; car nous ne pouvons en parler dis-
 » tinctement, à cause de notre plénitude. Comme
 » le jour annonce au jour les grandeurs du Verbe
 » pour lequel ils sont faits ; comme la nuit annonce
 » à la nuit, avec la même efficace et la même pléni-
 » tude, la grandeur de cette sagesse souveraine qui
 » a créé toutes choses ; et comme les anges, ravis
 » d'étonnement, se disent les uns aux autres, et
 » se répondent sans cesse : Saint, saint, saint ;
 » qu'ainsi, ô mon DIEU, vos serviteurs manifestent

» les uns aux autres votre gloire et les richesses de
» votre puissance (1). »

(1) Mém.aut. de M. Cher, t. I, p. 443, 444.

XXII.

Le Père Bataille oblige M Olier à mettre par écrit
les grâces qu'il a reçues de DIEU.

(2) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I,
p. 351.

(3) Grandet, Vies Ms. t.I, p. 140.

Nous sommes redevables de ces beaux sentiments à l'ordre que le PÈRE Bataille donna à M. Olier, peu après qu'il l'eût pris sous sa conduite, de mettre par écrit le récit des grâces qu'il recevait de DIEU, et des circonstances de sa vie les plus remarquables dans l'ordre de sa sanctification (2). M. Olier obéit ponctuellement, et commença par les traits que nous avons rapportés de lui jusqu'à présent. Il composait cette espèce de journal sur de petits cahiers, qu'il donnait successivement à son directeur ; et celui-ci,

après la mort du serviteur de DIEU, les remit tous au séminaire de Saint-Sulpice (3), où l'on en conserve encore la plus grande partie. Ce travail le remplit d'abord de confusion ; mais le considérant comme un nouveau moyen de témoigner à DIEU son ardent amour, et d'embraser les cœurs de cette céleste flamme, il s'y livra avec autant de joie que de zèle. « Outré de

» douleur en voyant notre vie si courte pour servir
» notre Maître, écrivait-il, et souhaitant avoir mille
» vies, je me suis vu comme contraint de mettre la
» main à la plume pour raconter ses louanges et
» l'abondance des miséricordes et des grâces dont sa
» bonté me remplit, et pour suppléer, par ces écrits
» qui resteront après moi, à la brièveté de ma vie.
» Je voudrais éternellement encourager tout le
» monde à aimer mon DIEU et à le servir, et multi-
» plier ma vie un million de fois pour l'honneur de
» ce grand Tout. Béni soit-il, lui qui supplée par-là
» si doucement et si suavement au zèle de ses
» pauvres serviteurs ! Je meurs de langueur de ne
» pouvoir servir un si grand Maître que si peu de
» temps et d'une si faible manière. Ah ! si je pou-
» vais, durant des centaines de millions d'années,
» répandre le zèle de votre gloire, celui de votre
» divin Fils et de sa sainte Mère, ce serait un petit
» brin de mon désir accompli. Je voudrais, ô mon
» Tout ! que toutes les créatures fussent converties
» en langues et en bouches pour vous bénir et vous
» louer (1). »

(1) Mémoires autogr. de M. Olier, t. I, pag. 265, 266.

XXIII.

Vertus et réputation du frère Claude Leglay.

Ce feu intérieur qui le consumait, inspirait à M. Olier un zèle ardent pour propager la connaissance et le règne de DIEU dans le monde, et surtout pour procurer la conversion des sauvages du Canada, à laquelle il eut en effet la plus grande part. Nous ferons, ailleurs, le récit de ce qu'il entreprit pour cette grande œuvre dès son arrivée à Vaugirard ; et nous nous bornerons à parler ici de l'union très-étroite que DIEU forma, à cette occasion, entre son serviteur et le frère Claude, l'un de ceux qui contribuèrent le plus efficacement, par leurs prières, à l'établissement de la foi dans ce pays, et qui, depuis la circonstance dont nous allons parler, demeura attaché à M. Olier par les liens de la charité la plus vive et la plus pure tout ensemble. Cet homme simple, et selon le cœur de DIEU, nommé Claude Leglay ⁸⁷, était venu à Paris pour éviter la mort, durant la cruelle famine qui ravagea la Lorraine sa patrie. Pour gagner sa vie, il travaillait, à Paris, chez un artisan de sa profession ; et là quoique occupé de son métier, il jeta un si grand éclat par sa vertu, qu'il devint bientôt célèbre. Des personnes de la plus haute condition accouraient en foule à sa boutique, pour l'entendre discourir des choses de DIEU ; et les jours de fêtes et de dimanches, où frère Claude ne travaillait pas, on voyait toujours une longue file de carrosses devant la maison de son maître. Les hommes, même les plus consultés, allaient à leur tour le consulter comme un oracle ; et enfin, pour le rendre plus utile, on l'obligea, comme malgré lui, de sortir de sa boutique et d'entrer au service de M. Le Gauffre, qui, en 1641, venait

de succéder au Père Bernard dans ses œuvres de charité. Ce fut auprès de M. Le Gauffre que sa vie parut plus extraordinaire encore. Quoique d'un naturel fort gai, il était si occupé de DIEU, et cette application absorbait tellement les facultés de son âme, que, dans les rues de Paris, une des villes les plus tumultueuses qui soient au monde, il n'entendait ni bruit, ni fracas, ni carrosses, ni les cris de ceux qui l'avertissaient de se retirer, et ne distinguait presque rien de ce qui était sur son passage. Il était heurté, foulé, jeté par terre : on le croyait mort ou brisé, il se relevait à l'instant, et quoiqu'il fût souvent blessé, il se trouvait guéri sans le secours de personne (1).

» C'est un homme d'une sainteté éminente, dit M.
» Olier : il a presque perdu l'usage des yeux, tant
» il est absorbé par la présence divine, qui le retire
» de la vue de toute créature ; car il ne peut se
» conduire seul dans les rues, ne voyant presque
» point les lieux par lesquels il marche. C'est un
» personnage dont l'intérieur est celui d'Elie, au
» rapport de Marie Rousseau ; et, comme d'ailleurs
» ses actions, ses sentiments et ses dispositions le
» font voir, il éprouve une impatience extrême de
» sortir de ce monde pour aller à DIEU, à peu
» près comme l'éprouveraient des âmes bienheu-
» reuses si elles venaient habiter des corps mortels.
» Il est semblable à ces flammes, qui, par des
» mouvements incertains et rapides, se poussent,
» s'agitent de tous côtés et s'élèvent toujours en
» haut. Cet homme est un feu brûlant et ar-
» dent : il est tout embrasé du désir de voler en
» Canada, et il disait dernièrement, tout ravi en
» DIEU : Allons, allons à notre Maître, allons où il
» nous veut, allons dans cette nouvelle église,
» voulant parler de Montréal (1).

(1) Vie de M. Boudon, par Collet, t. I, p. 54 et suiv. — Le saint esclavage de la Mère de Dieu, par Boudon, in-12, 1823, p. 188 et suiv.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, pag. 353, 337, verso.

XXIV.

Le frère Claude connaît la vocation de M. Olier.

» Le mercredi, 16 juillet 1642, fête de Notre-
» Dame du Mont-Carmel, étant allé dire la
» sainte Messe dans l'église de Notre-Dame des
» Champs ⁸⁸, je vis, pour la première fois, cet
» homme vraiment rempli de l'esprit d'Elie. Plu-
» sieurs personnes se rencontrèrent dans ce même
» lieu : ce sont elles qui se préparent pour aller
» en Canada, et qui s'occupent des affaires de la
» religion dans ce pays. Frère Claude y vint aussi
» de son côté ; pendant toute la Messe, il ne fit
» autre chose que demander à Notre-Seigneur ce
» que je lui avais tant demandé moi-même de-
» puis longtemps, c'est-à-dire, que je fusse tout
» consommé en lui, et que tout mon vieil homme
» fût entièrement anéanti. Il demandait encore à
» DIEU que je fusse le général de ces capitaines,

» lesquels pourraient former ensuite chacun un
» grand nombre de soldats. Ces prières, qu'il fai-
» sait avec un zèle ardent, étaient produites en lui
» par le pur mouvement du Saint-Esprit ; car
» il ne savait rien de ma vocation pour le clergé,
» et je ne sache point que personne lui en eût
» jamais rien dit. Cela me montre clairement com-
» bien Notre-Seigneur désire que je le serve en
» lui formant des prêtres (1). DIEU lui imprima
» même une si vive affection pour moi, pendant
» que j'offrais le saint Sacrifice, qu'il n'en pou-
» vait plus supporter la violence. Ayant eu occa-
» sion de le voir l'après-midi, il me dit dans les
» transports de l'amour divin qui le consume :
» Il y avait si longtemps que je cherchais un
» frère sans pouvoir encore le trouver ! vous êtes
» celui que je cherchais : je n'en ai point ren-
» contré jusqu'à présent de semblable ; je ne puis
» plus vous quitter, tant Notre-Seigneur m'a lié
» étroitement à vous. Les circonstances de cette
» entrevue m'ont fait sentir, plus que jamais, que je
» ne suis de mon fond que néant et péché, n'étant par
» moi-même qu'abomination et malédiction de DIEU.
» Je vois, plus clair que le jour, qu'il y a au dedans
» de moi quelque chose qui n'est point moi-même :
» c'est celui qui oblige ces saintes âmes à s'appro-
» cher de moi, et à dire ces paroles de bénédiction
» qui ne tombent que sur Notre-Seigneur (2). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, pag. 327, 330,
verso.

(2) Ibid. t. II, p. 331, verso, 332, 337, verso, etc.

XXV.

M. Olier annonce la parole de DIEU au peuple de Vaugirard.

Ainsi favorisé des dons de la grâce et rempli de la lumière d'en haut, M. Olier, durant son séjour à Vaugirard ne pouvait annoncer qu'avec de grands fruits la parole de DIEU, aux fidèles de cette paroisse, quand c'était à lui à remplir cette fonction, pour suppléer le curé, toujours absent. Aussi accourait-on en foule pour l'entendre. « La veille du

» jour de l'Incarnation, 24 mars, on m'envoya dire,
» écrit-il, d'aller exhorter le peuple pour qu'il se
» préparât à la fête, et communiât dignement.
» Aussitôt je me rendis à l'église, quoique sans au-
» cune lumière dans l'esprit ; et DIEU prit plaisir à
» me faire expérimenter mon ignorance naturelle
» et ma faiblesse. Car je ne pouvais rien trouver à
» dire. Vous-même, ô mon DIEU ! avez voulu me
» faire oublier tout ce que j'avais appris autrefois,
» par mon étude et mon propre travail, afin de me
» tout donner par grâce une seconde fois, et de ne
» me laisser rien qui ne fût de vous. Deux fois je
» fus sur le point de dire à celui qui m'avait envoyé
» chercher, que je n'avais aucune pensée dans l'es-
» prit. Mais comme je suis accoutumé à sentir de la
» sorte mon impuissance, je m'abandonnai tout de
» nouveau à l'esprit qui éclaire les aveugles et fait

» parler les muets. Aussitôt la lumière de DIEU
» m'éclaira, et je remarquai encore davantage le
» secours de l'Esprit divin, par l'efficace et la puis-
» sance des paroles, qu'il me faisait proférer, et qui
» touchaient vivement tous les auditeurs et me tou-
» chaient aussi moi-même : tellement que, sans me
» mettre en peine d'autre chose, je rendais ce qui
» m'était donné ; et je continuai de la sorte pour
» JÉSUS et Marie. Le succès fut tel, que tout le
» peuple, ému et touché, vint le lendemain en foule
» pour se confesser et communier ; et nous ne
» pûmes achever de l'entendre qu'à une heure ou
» deux après midi. Il parut si affectionné, que, de-
» puis cinq ou six heures, ce bon peuple ne quitta
» point l'église qui ne désemplit pas. Je dirai aussi,
» en passant, ce qui m'arriva dimanche dernier.
» Pendant la prédication, et lorsque j'étais dans la
» ferveur de mon discours, il entra dans l'église un
» Religieux de l'ordre de Saint-François, qui avait
» quitté l'habit de son Ordre. Aussitôt, sans le con-
» naître, je commence à parler de la sainteté de ce
» grand patriarche, et je le faisais ressortir avec tant
» d'éclat, que ce pauvre apostat en était couvert de
» confusion. Après le sermon, il vint me visiter,
» pressé par sa conscience : mais il était si honteux,
» qu'il n'osa ni me regarder, ni prononcer une seule
» parole ; il me parut vivement touché et dans des
» dispositions sincères de pénitence et de componc-
» tion (1).

(1) Mém. aut, de M. Olier, t. II, p. 258.

» Le jour de saint Jacques, qui fut un vendredi,
» je prêchai sur l'Evangile du jour, où il est parlé
» de la mère des enfants de Zébédée, et de la de-
» mande ambitieuse qu'elle avait faite pour eux à
» Notre-Seigneur. Pendant mon discours, je vis
» paraître devant moi une de mes cousines, très-
» mondaine (Madame Dolu de Dampierre), accom-
» pagnée de deux de ses enfants. Elle venait me les
» présenter (à Vaugirard), pour que je les pous-
» sasse aux dignités de l'Eglise. Alors, sans savoir
» sa demande, que je n'appris qu'après la prédica-
» tion, je commençai à parler contre la vanité et
» l'intérêt grossier du monde, qui portent à faire
» tant de pareilles sollicitations ; car, sans la su-
» perbe et l'amour-propre, les autels de JÉSUS-
» CHRIST seraient déserts, et les églises abandon-
» nées. Je me sentis porté, par un mouvement par-
» ticulier, à dire que les demandes semblables à
» celles de la mère de saint Jacques, étaient refusées
» de DIEU et de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, étant
» si opposées à ses maximes et aux vérités de son
» Evangile ; qu'au reste si cet Apôtre eût été en ma
» place, et fût monté dans cette chaire, il eût prê-
« ché contre sa propre mère, et se fût condamné
» lui-même de lui avoir suggéré la demande qu'elle
» avait faite pour lui. Je me souviens que nos Mes-
» Sieurs, me voyant parler avec tant de zèle et de
» force contre la vanité de cette mère, qui cherchait
» la grandeur, (car tout ce qui ressent le monde et
» sa superbe me met hors de moi), et m'entendant
» dire que son propre fils prêcherait contre elle-
» même, s'il montait en cette chaire, pensaient que
» je parlais de ma mère, qui ne peut souffrir la bas-
» sesse de l'état que j'ai embrassé... Or, après le
» sermon, recevant la visite de cette même per-
» sonne, je lui dis hautement ces vérités, en pré-

» sence de son mari, lui remontrant spécialement
» que son exemple et sa conduite étaient la cause
» de la vanité de ses enfants. Elle fut vivement
» touchée, jusqu'à se voir obligée de répandre des
» larmes : ce qui ne m'empêcha pas de refuser net-
» tement sa demande pleine d'ambition et de va-
» nité (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 438, 439. »

Les petits enfants, pour la sanctification desquels M. Olier avait toujours eu une si tendre sollicitude, participaient aussi, selon la faiblesse de leur âge, aux douceurs de ce céleste aliment. « Me dispo-
» sant, dit-il, pour aller à la promenade, j'avais
» pensé devant DIEU, d'aller dans un certain lieu du
» village, lorsque l'un de nos Messieurs me dit :
» Allons dans un tel endroit. Je me soumis par
» obéissance, m'abandonnant au bon plaisir de
» DIEU ; mais cette même personne s'engageant in-
» sensiblement ailleurs, nous allâmes dans le lieu
» auquel j'avais pensé d'abord. Là je me prome-
» nais avec un homme de DIEU, dans une belle
» allée du jardin ; et comme je sentais que mon
» Maître voulait quelque chose de moi, je fis assem-
» bler les petites écoles (de Madame de Villeneuve),
» et fis un discours pour les maîtresses, qui sont
» fort spirituelles, et aussi pour les petits enfants.
» Cela se faisait avec paix et douceur. Les paroles
» qui me semblaient sortir de mon cœur touchaient
» sensiblement tout le monde, et moi-même j'en
» étais tout embaumé. C'est une eau précieuse que
» DIEU distille par ce vase de terre, ce canal de

» plomb. Je me souviens que je parlai du Saint-
» Esprit, et je trouve une suavité tout extraordi-
» naire à le faire connaître aux âmes. J'apprends
» toujours, en exhortant, quelque chose de nou-
» veau que je ne savais pas, comme il m'arriva ce
» jour-là. Aujourd'hui encore, parlant à nos Mes-
» sieurs du sujet de la Transfiguration, je sentais
» comme un principe de force et de lumière qui
» m'élevait au-dessus de moi-même, pour dire ce
» que je n'avais nullement prémédité. Je suis tou-
» jours et plus ému et plus recueilli après la parole,
» qu'auparavant * (1). »

* NOTE 9, p. 4U9.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 165, 166.

NOTES DU LIVRE NEUVIÈME

M. MEYSTER ET LE CARDINAL DE RICHELIEU

NOTE 1^{re}, p. 378. — M. Meyster qui avait eu tant de part à la formation de l'établissement de Vaugirard, alla passer quelques jours avec ses amis. pour leur communiquer, à son ordinaire, les grâces dont DIEU le comblait (1). Il visita

aussi le cardinal de Richelieu, qui depuis plusieurs années désirait sa visite. Dans l'entretien qu'ils eurent ensemble. le Ministre, ravi de voir enfin ce missionnaire, lui offrit un fonds de quatorze cent mille livres, pour des établissements de missions, sans pouvoir lui rien faire accepter malgré ses vives instances. Ce nouveau refus le toucha si vivement, qu'il en fut alarmé pour lui-même ; et, dans son émotion, il en vint jusqu'à dire à M. Meyster : « Mais, Monsieur, DIEU » vous a-t-il fait connaître que je suis réprouvé, et qu'il re- » jette ce qui vient de ma main ? Dites-moi, je vous prie, » croyez-vous que je puisse me sauver dans l'état où je suis ?

» — Monseigneur, reprit M. Meyster, nous en avons parlé » diverses fois avec le Père de Condren. — Et qu'en avez- » vous pensé ? lui dit le cardinal. — Nous sommes demeurés

d'accord que vous aviez en main un moyen pour assurer » votre salut, qui est le pouvoir de soutenir les droits de » l'Eglise, et de faire nommer d'excellents hommes aux » évêchés. — Je vous assure, dit le cardinal, que je suis » tellement dans ces sentiments, que je ne songe qu'à choisir

» les plus capables et les plus dignes, sans m'arrêter à la » sollicitation ni aux services des parents. J'en connais l'im-

» portance, et je suis convaincu qu'on encourt la damnation,

» aussi bien en nommant a un bénéfice à la considération

» des amis ou des services rendus par les proches, qu'en les

» vendant à deniers comptants. » On doit à ce grand Ministre la réformation des brevets de nomination aux évêchés et aux abbayes ; il y supprima ces mots qu'on y mettait auparavant : Et pour reconnaître les bons et agréables services rendus (2).

(1) Mém. de M. du Ferrier, p. 155.

(2) Ibid. pag. 169, 170.

SUR LES ÉTUDES, AVANT D'ÊTRE ADMIS AU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

NOTE 2^e, p. 379. — On donnait autrefois en Sorbonne des leçons de théologie et de philosophie ; et. pour se conformer à cet usage. M. Olier, dans son Projet de constitutions, « voulut qu'on instruisît les séminaristes dans la

» philosophie et la théologie, soit en Sorbonne, soit au sé-
» minaire. chacun selon son temps et sa capacité (1). » Il paraît qu'au séminaire de Saint-Sulpice, on enseigna d'abord la philosophie, à plusieurs qui venaient de terminer leurs études de latin. Mais on ne tarda pas à voir les inconvénients de cette pratique ; et l'on ne reçut plus que des étudiants en théologie, par la crainte de voir l'esprit des grands séminaires s'altérer, et les maisons dégénérer en collèges. Les directeurs d'un séminaire ayant demandé plus tard l'autorisation d'enseigner la philosophie à leurs élèves, elle leur fut refusée. Nous ne croyons pas « disait M. Tronson. pouvoir suivre d'autres routes que celles que nos Pères

» ont tenues, surtout ne voyant pas de nouvelles raisons
» pour changer (2). » Ces raisons se présentèrent dans la suite. On remarqua que beaucoup de jeunes gens profitaient peu des leçons de théologie, parce qu'ils

n'avaient reçu que des notions imparfaites et superficielles de philosophie dans les collèges (3). On crut alors nécessaire d'introduire des cours de philosophie. On les établit d'abord au séminaire d'Angers, en 1704, et bientôt ailleurs : ce qui ne se fit pas sans quelques mécontentements de la part des collèges, qui croyaient avoir seuls le droit de l'enseigner (4). Pour éviter les inconvénients qu'on avait craints, on divisa les philosophes d'avec les théologiens, qui formèrent ainsi des communautés distinctes, et quelquefois même séparées entre elles par les bâtiments qu'elles occupaient.

(1) Projet de constitutions, p. 56, Ms.

(2) Lett. de M. Tronson, t. VI, Lyon, 23 sept. 1682, p 187. — 10 janvier 1687, pag. 250. — 16 sept. 1697, pag. 372.

(3) Journal du séminaire de Lyon, Ms. de S. - Sulpice.

(4) Histoire de l'Eglise, t. XX, p. 253.

(5) Gall. christiana, per quatuor tomos, etc. t. IV, p. 998.

SÉMINAIRES — COLLÉGES DE L'ORATOIRE

NOTE 3 p. 387. Berault-Bercastel (4) suppose que, dès leur origine, les Oratoriens eurent la direction des séminaires. Il faut cependant remarquer que ces séminaires n'étaient, au fond, que des collèges, où l'on enseignait les belles-lettres avec la philosophie et la théologie. C'était ce que ces Pères pratiquaient encore en 1656, dans plusieurs de leurs maisons : *Eruditioni incumbunt in collegiis, in quibus, præter humaniores litteras, philosophiam et theologiam profitentur* (5). De là plusieurs de ces séminaires sont appelés séminaires-collèges ; tel que celui de Luçon, qui fut uni à l'Oratoire en 1616. Celui de Mâcon était de même nature, puisque les Oratoriens devaient y entretenir un régent d'humanités, un régent de rhétorique, un professeur de philosophie et un de théologie. En 1624, ils prirent la conduite de celui du Mans, qui est encore appelé collège-séminaire du Mans, et s'obligèrent à y entretenir des régents pour les lettres humaines (1). Le nom de séminaire-collège, ou séminaire et collège, paraît avoir été emprunté de ces paroles du saint concile de Trente : *ita ut hoc collegium, Dei ministrorum perpetuum seminarium sit*. De là dans les ordonnances de nos Rois, ces maisons cléricales sont quelquefois désignées sous le nom de séminaires et collèges (2) ; et le concile de Tours, dans son décret sur les séminaires, les appelle du nom de collège à l'imitation du concile de Trente, ce que

d'autres conciles de France font également. In hoc vero collegio recipiantur qui legere et scribere competenter noverint (3). Mais ces collèges ne furent jamais des séminaires proprement dits. Ainsi par exemple. malgré l'établissement des Oratoriens, connu sous le nom de collège-séminaire du Mans où, en 1651, on enseignait encore les humanités, la philosophie et la théologie, M. Emery Marc-la-Ferté, évêque de cette ville, fonda son séminaire en 1645, et en donna la conduite aux prêtres de la Mission (4). La même année, M. Séguier, évêque de Meaux, établit aussi son séminaire diocésain, quoique en 1637, on eût donné à l'Oratoire, et pour la même fin, l'abbaye de Juilly, qui ne fut jamais qu'un simple collège (5).

(1) Journ. de la maison S. Honoré, in-fol., t. I, an. 1616, -17, 1624.

(2) Ord. de Henri III, don. à Blois.

(3) Concil. Harduini, t. X, col. 1438.

(4) Journ. de la maison S. Honoré, in-fol. t. I, an. 1629. — Act. des fond, de la Mission, t. II, f. 61. —

Vies des évêq, du Mans, p. D. Bondonnet, in - 4°, 1651, p. 684. 704.

Vie de M Bourdoise Mfs. in-fol., liv. IV, ch. I.

(5) Hist. de l'Eglise de Meaux, par Duplessis, in-4°, t. I, p. 272. — Annal, de la Cong. de l'Oratoire, an. 1639.

Le séminaire établi d'abord à Paris par le cardinal François de Joyeuse, pour vingt-deux ou vingt-quatre jeunes clercs, sous la conduite des Oratoriens, transféré en 1614 au collège de Dieppe, que ces Pères dirigeaient, puis à Rouen, ne produisit aucun résultat, parce qu'il avait été établi pour des enfants. « A peine voit-on un seul de ces jeunes clercs qui

» réussisse » (6) écrivait, en 1656, saint Vincent de Paul.

» Ce pieux dessein n'ayant pas été tout-à-fait exécuté, dit

» l'historien des archevêques de Rouen, la fondation fut des-

» tinée pour nourrir trente pauvres écoliers, » qu'on appelait dans ces derniers temps les Joyeuses, du nom de leur fondateur (7). Le séminaire de Reims, établi par le cardinal de Lorraine, à son retour du concile de Trente, ne s'était soutenu qu'environ vingt ans, quoiqu'on semble dire le contraire dans le Gallia christiana. L'ancien historien de M. Bourdoise ajoute : « Au bout de vingt ans, il dégénéra si » fort, que les ecclésiastiques qu'on y élevait ne servaient » plus que de laquais à MM. les chanoines, pour leur por- » ter la queue, lorsqu'ils allaient au chœur, d'où ils prirent » le nom de caudataires. » On avait essayé de rétablir ce séminaire en 1625 ; mais il était entièrement déchu,

lorsque, en 1641, M. de Valencé fut transféré de l'évêché de Chartres à l'archevêché de Reims. Celui de Bordeaux, malgré le zèle du cardinal de Sourdis, n'avait pas non plus réussi (8) n'étant également qu'un séminaire-collège.

6) Lett. Mss. S. Vincent, 3 mars 1656, à M. Blatiron à Gènes t. I, p. 42.

(7) Annal, de la maison S. Honoré, p. 7. — Hist. du card. de Bérulle, par Tabaraud, t. I, p. 251. — Hist. des archev. de Rouen, in fol. p. 631. - Recueil des lettr. de S Vincent, t. I, p. 42.

(8) Vie de M. Bourdoise, in-4°, liv. III, p. 227, liv. V, p. 559. — Vie du Même, Ms. in-folio, liv. IV, chap. I. — Mém, de M. du Ferrier, p. 135.

COMMUNAUTÉS ECCLÉSIASTIQUES DE M. BOURDOISE.

NOTE 4, p. 391. — Si, au mois de Février 1642, M. Bourdoise regardait comme impossible l'établissement des grands séminaires, c'est que les communautés ecclésiastiques formées par lui à Arles, à Laon, à Chalons-sur-Marne, Senlis, Angoulême, Cahors, Coutances, Sééz, Noyon, Nantes, Lyon, Bourges, et que l'auteur de sa Vie appelle du nom de séminaires, ne furent que des

communautés de paroisse, ou des collèges de jeunes écoliers. M. Bourdoise donnait même le nom de séminaires aux petites écoles, et nous verrons qu'elles sont en effet désignées sous ce nom dans le projet d'établissement de Montréal.

Voici quelle fut l'origine du séminaire de saint Nicolas du Chardonnet, établi en 1644. La petite Société d'ecclésiastiques que M. Bourdoise avait formée à Paris fut longtemps sans demeure fixe, et si pauvre qu'elle manquait des meubles les plus indispensables, jusqu'à se servir pour tables, durant le jour, des volets qui la garantissaient du froid pendant la nuit. (1) Enfin elle fut incorporée au clergé de Saint-Nicolas du Chardonnet, dont elle porta depuis le nom. Le cardinal de Retz l'avait chargée d'enseigner aux nouveaux prêtres les cérémonies de la Messe, avec les rubriques du Bréviaire et du Missel, et d'examiner les prêtres étrangers qui arrivaient à Paris. Elle reçut de la sorte un grand nombre d'ecclésiastiques. Plusieurs, pour se former aux fonctions du saint ministère, ou à la conduite des petites écoles, venaient même demeurer en pension dans cette communauté (2). En 1627, quoique la société de ces prêtres fût composée de dix membres, un seul avait le soin des étudiants, tandis que trois étaient occupés aux petites écoles des garçons, et les autres aux divers emplois de la paroisse (3). Les pensionnaires étaient trois ou quatre fois plus nombreux : On en recevait, dit l'historien de M. Bourdoise, autant qu'on pouvait en loger honnêtement ; cette communauté étant ambulante (4). En 1633. l'on en comptait de quarante à cinquante, tant prêtres que clercs (5). Un plus grand nombre encore s'y rendaient pour assister aux offices de la paroisse ou aux entretiens. M. Bourdoise fut même chargé, par les évêques de Beauvais et de Laon, de veiller sur la conduite des clercs de leurs diocèses, résidants à Paris (6). Mais la maison de Saint-Nicolas, érigée en communauté en 1631, n'était, en 1642, qu'une simple communauté de prêtres de paroisse (7).

(1) Vie de M. Bourdoise, in-4°, p. 101, 558.

(2) Abrégé de l'origine de la Communauté et Séminaire de S.-Nicolas, 1647. — Arch. du Royaume, sect. hist. Ms. 393, in-folio.

(3) Vie de M. Bourdoise, liv. III, p. 252.

(4) Vie du même, Ms. in-4°, p. 79.

(5) Vie imprimée, p 295.

(6) Ibid. pag. 204, et suiv. 238, 242.

(7) Abrégé de l'origine de la Communauté, *ibid.*

Les règlements qu'on y avait suivis jusqu'alors ne permettaient pas. en effet, qu'elle fût autre chose ; car M. Bourdoise voulait que sa communauté dépendit entièrement, non-seulement du curé, mais encore des marguilliers de la paroisse, afin qu'on pût en renvoyer plus aisément les prêtres, s'ils manquaient à leur devoir. Ce fut même l'occasion de l'espèce de rupture qui eut lieu entre M. Bourdoise et ses confrères, lorsque ceux-ci, profitant de son absence, s'adressèrent à l'archevêque de Paris, qui les érigea en communauté et séminaire, le 20 avril 1644, et les soumit à sa juridiction. L'acte même d'érection de cette communauté en séminaire montre assez ce qu'elle avait été au commencement. On y déclare que la société se propose trois fins : la première, est la sanctification particulière de ses propres membres ; la seconde, le service des paroisses, et particulièrement l'instruction des jeunes garçons dans les petites écoles ; enfin, la dernière, la formation des ecclésiastiques dans ce séminaire sous la dépendance de l'archevêque de Paris (1).

(1) Gall. christiana, t. VII, col. 1013. — Vie imprimée, p. 369, 370, 371.

M. Bourdoise, considérant, d'une part, les essais infructueux qu'on avait faits précédemment, pour établir des séminaires en France ; et de l'autre, le plan nouveau qu'on se proposait, en ne recevant que des jeunes gens qui eussent déjà terminé leurs études de littérature, disait avec raison :

» Nous avons à prier DIEU incessamment, qu'enfin, après
» l'expérience des différentes manières et conduites que
ces
» Messieurs tiennent, on puisse trouver la véritable, et la
» plus profitable pour bien établir et gouverner les sémi-
» naires (2). »

(2) Vie de M. Bourdoise, *ibid.* Sentiments de M.
Bourdoise des séminaires, n° 1.

SUR LES SÉMINAIRES QUE L'ON DIT ANTÉRIEURS A CELUI DE VAUGIRARD

NOTE 5, p. 391. — S'il fallait en croire les écrivains auxquels nous répondons ici, Quatre séminaires proprement dits et de la catégorie de ceux qu'aujourd'hui l'on appelle grands, furent établis en France avant celui de Vaugirard. Ce sont : Le séminaire de Valence fondé en 1639 : Ceux d'Annecy et d'Aleth commencés en 1640 ou 1641, et enfin celui du collège des Bons Enfants à Paris.

§ I. SÉMINAIRE DE VALENCE

Voici d'abord quelques détails sur l'origine de cette maison. Christophe d'Authier de Sisgau, né en 1609, était chanoine régulier de Saint Victor de Marseille, sa patrie, lorsqu'il forma en Provence une Compagnie de missionnaires, à l'instar de celle de Saint-Vincent de Paul. Sur la fin de décembre 1638, il se mit en chemin pour Paris, avec six de ses prêtres dans l'intention de l'établir en cette ville. Mais arrivé à Valence, il apprit que son projet n'aurait pas le résultat qu'il en avait espéré. L'évêque de Valence, Charles de Leberon, profitant de cette circonstance pour les fixer dans son propre diocèse, leur offrit des lettres d'établissement, qu'ils acceptèrent (1). M. d'Authier eut alors le dessein de faire en Dauphiné, ce que

Saint-Vincent de Paul pratiquait à Paris : et comme ce dernier avait commencé en 1636 un séminaire-collège aux Bons Enfants, il résolut d'en établir un à Valence. L'Evêque, par ces mêmes lettres du 16 Janvier 1639, l'adopta pour son séminaire diocésain ; et Borély, dans la Vie de M. d'Authier, l'appelle le premier séminaire qui ait été établi en France (2).

(1) *Exordia et instituta congregationis, SS. Sacram. : Gratianopoli, 1658, præmon., in-12. p. 44 et seq.*

(2) *Vie de M. d'Authier par Borély. Lyon, 1703, in-12, p. 2, 68 et suiv. 71, 72.*

Dans nos précédentes éditions de la Vie de M. Olier, nous avons dit, que cette assertion d'un écrivain beaucoup trop récent, était démentie par des témoignages contemporains. Sur quoi l'auteur de l'histoire hagiographique du diocèse de Valence, nous objecte, que Borély n'a rien affirmé qu'il n'ait vu de ses yeux, pendant les longues années qu'il fut attaché à la personne du fondateur (3). Il ne faut pas, sans doute, prendre cette assertion d'une manière générale et en ce sens que Borély dans son livre n'a rien affirmé que ce qu'il a vu de ses yeux ; car cet auteur parlant des sources de son travail dit qu'il y a recueilli ce qu'il a vu de la vie de M. d'Authier ou ce qu'il a pu apprendre des uns et des autres (4). Il faut donc la restreindre à la fondation du séminaire de Valence qui est le point en litige ; mais alors encore l'auteur de l'histoire hagiographique se trouvera en

opposition avec Borély lui même. Dès la première page de son avertissement, en effet. il nous apprend que, né à Marseille, il fut attiré à DIEU par M. d'Authier, son compatriote, et qu'il passa en sa compagnie les dix dernières années de la vie de celui-ci. Et comme c'est en 1667 que M. d'Authier est mort, ce n'est qu'en 1657. c'est à dire 18 ans après l'établissement du séminaire de Valence que Borély a pu voir de ses yeux, ce qu'il rapporte au sujet de cette maison.

(3) Histoire hagiographique du diocèse de Valence par l'abbé Nadal, 1855, in-8, p. 440.

(4) Vie de M. d'Authier, avertiss., p. 2.

Mais ce n'est là qu'un incident assez léger dans la question qui nous occupe : et nous n'eussions pas relevé cette inexactitude, si cela n'aidait à faire comprendre comment Borély a pu se tromper sur la nature du séminaire de Valence.

Il s'est trompé en effet : car cette maison ne fut dès l'origine qu'un séminaire-collège, en tout conforme à ceux que le saint Concile de Trente avait prescrits et que le Roi Henri III, dans l'ordonnance de Blois. avait recommandé d'établir.

(5) Grenoble. V, in-12.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les lettres d'approbation que l'évêque de Valence donna le 16 Janvier 1639 aux missionnaires du Saint-Sacrement, en leur confiant à perpétuité la direction de son séminaire. Elles sont en tête d'un écrit que M. d'Authier publia vers 1638, et qui est intitulé : ex-or diact instituta Congregationis sanctissimi Sacramenti (5). Après t. avoir parlé des efforts qu'il fait depuis long-temps pour dissiper l'ignorance dans son diocèse et y étouffer l'hérésie ; du désir qu'il a que tous les prêtres soumis à sa juridiction, soient par leurs vertus et par leur science dignes et capables des fonctions qu'il veut leur confier ; le prélat parle de la joie qu'il a ressentie, en apprenant que les missionnaires du très Saint Sacrement l'aideraient efficacement sur tous ces points ; leur Congrégation ayant surtout pour fin de dissiper l'ignorance, de combattre l'erreur, et, ce qui est préférable encore, « se proposant d'établir des séminaires dans
 » lesquels on enseigne aux clercs qui aspirent au ministère
 » sacerdotal les premiers éléments des connaissances
 divines
 » et humaines, ainsi que les autres choses dont les
 ecclésiastiques doivent être instruits. Ce qui non seulement sera
 » très utile à l'Eglise, mais encore est conforme aux règles
 » dressées par elle ; le saint Concile de Trente ayant
 » institué, ordonné et aidé par tous les moyens en son pouvoir
 » de tels séminaires. Ce que le Roi Henri III, par l'ordon-

» nance de Blois, a aussi recommandé. ⁸⁹ »

Il ne s'agissait donc pas. en 1639, d'établir à Valence un séminaire uniquement composé de jeunes gens qui eussent terminé leurs études de belles-lettres, mais un séminaire-collège où l'on recevrait aussi des enfants qui ne savaient pas encore le latin. C'est ce qu'on voit très-clairement par

les statuts de la Congrégation du saint Sacrement que l'Evêque de Valence approuva formellement pour son séminaire, et que M. d'Authier publia, en 1638, à la suite des lettres de M. de Leberon. Il est dit que, dans le séminaire, conformément au décret du concile de Trente, on enseignera aux jeunes clercs les langues et les humanités, et que, quand ils en auront été instruits, on les appliquera à la philosophie et enfin à la théologie. ⁹⁰

Voilà ce qu'on se proposait de faire au séminaire de Valence, en 1639, ce qu'on pratiqua en effet, au moins durant les quatre à cinq années qui suivirent immédiatement. C'est ce que nous apprend encore l'écrit déjà cité. On y voit qu'en 1643, le 14 octobre, le conseil de la ville de Valence offrit la direction de son collège aux prêtres de M. d'Authier à cause des études florissantes d'humanités et de philosophie qu'on faisait alors au séminaire, et dans l'espérance qu'on en ferait de semblables au collège communal. ⁹¹

Ainsi, l'établissement du séminaire de Valence, fait en 1639, ne contredit en rien l'assertion de M. du Ferrier touchant l'origine des grands séminaires ; il en confirmerait plutôt la vérité en montrant qu'à cette date, M. d'Authier, quoique fondateur d'une Congrégation qui se proposait d'établir des séminaires, n'avait même pas l'idée de tenter autre chose que ce qui avait été précédemment essayé. Il est donc à regretter que l'auteur de l'histoire hagiographique du diocèse de Valence n'ait pas consulté les monuments contemporains dont l'autorité est décisive et tout-à-fait irrécusable, et qu'il se soit fondé sur l'assertion fautive du biographe de M. d'Authier pour donner au séminaire de Valence, comme grand séminaire, la priorité sur celui de Vaugirard (1). A l'appui du biographe, il cite l'autorité du Père de Montigny qui n'a écrit que vers la fin du XVIII^e siècle, (2 ou plutôt celle de l'auteur des annales de la Congrégation des Eudistes qui,

écrivain en 1722, s'est appuyé lui-même sur le biographe de M. d'Authier (3) à qui il s'en est rapporté de bonne foi. C'est ainsi que sont exposés à s'égarer les écrivains qui ne recourent pas aux sources et se contentent de se suivre les uns les autres, comme l'a fait encore tout récemment l'auteur de la vie du P. Vigne sur le sujet même dont nous parlons. (4)

1) Hist. hagiograph., pag 420, 421.

(2) Vie du P. Jean Eudes 1827, in-12, préface passim, p. 87, 120.

(3) Annales de la Congrég Ms. liv. II, chap. x, p. 40.

(4) Essai sur la vie du Père Vigne, par l'abbé Veyrenc. Valence, in-12, p. 150.

Nous ne prétendons pas pourtant rendre suspecte la bonne foi de Borély, mais seulement sa facilité à donner pour des faits certains de simples conjectures. Nous pensons que lorsqu'il alla résider à Valence en 1657, cette

maison fondée dix-huit ans auparavant comme séminaire-collège avait pris la forme de grand séminaire alors généralement adoptée en France, et que dans la suite, lorsqu'il composa la vie de M. d'Authier, lisant dans celle de saint Vincent de Paul par Abelly, dont il faisait beaucoup de cas (1), que les grands séminaires de la Mission n'avaient commencé qu'en 1642, il en aura conclu que celui de Valence fondé en 1639 était le premier qui eût été établi en France. Au reste ce n'est pas le seul point de la vie de M. d'Authier qui aurait besoin de correctif ou d'éclaircissement, si l'on en donnait une nouvelle édition.

(1) Vie de M. d'Authier, p. 71.

M. d'Authier fut fait évêque de Bethléem en 1651. Il gouverna son institut, qui fut confirmé en 1647 par InnocentX, jusqu'à sa mort arrivée à Valence le 17 septembre 1667. Ceux de ses prêtres qui dirigèrent après lui cette maison, portèrent toujours et jusqu'au moment de la révolution française, le titre de régent qui avait été donné dès le commencement aux professeurs dans les séminaires-collèges. Après la tourmente révolutionnaire, cette société ne se rétablit pas : ce qui donna lieu à deux de ses membres, MM. Ojardias et Pajot, de s'offrir à M. Emery qui les admit à travailler dans celle de Saint-Sulpice. Ils furent quelques années directeurs au séminaire de Clermont.

§ II. SÉMINAIRE D'ANNECY

En traitant de l'établissement des grands séminaires de la Mission, Collet, dans sa vie de saint Vincent de Paul (2), dit que Juste Guérin, évêque d'Annecy, après quelques

hésitations, en établit un de ce genre dans sa ville épiscopale vers l'année 1641. C'est sans doute ce qui a porté le dernier historien de saint Vincent à intituler un des chapitres de son livre. Séminaire d'Annecy, premier grand séminaire (3) et à dire ailleurs : « Juste Guérin affecta son séminaire exclu-

»sivement a des clercs ayant déjà fait leurs humanités, et
» quelques uns même leur philosophie. Ce séminaire, évidemment-

»ment de la catégorie de ceux qu'on appelle grands, fut
» ouvert et en exercice dès les commencements de cette
» année 1641. (4) »

(2) Vie de saint Vincent de Paul-, liv. IV, 1641.

(3) Saint Vincent de Paul, par l'abbé Maynard, 1860, t. II, p. 163.

(4) Ibid., pag. 168.

(5) Vie de J. Guérin, év. de Genève, t. II, ch. X.

(6) Vie de M. d'Aranthon, liv. II, chap. V.

(7) Vie de saint Vincent de Paul, liv. I, ch. XXVI.

(8) Lett. de feu M. Vincent, du 9 février 1642, du 17 mars 1642, du 9 avril 1647.

Quoique l'existence du séminaire d'Annecy sous l'épiscopat de Juste Guérin ait été si courte, que l'historien de ce prélat (5), ainsi que celui de M. d'Arenthon d'Alex (6) n'en font pas mention, nous n'hésitons pas à admettre, sur l'autorité de saint Vincent de Paul et d'Abelly son premier historien (7), qu'un essai de séminaire a été fait à Annecy en 1641 et peut-être même vers la fin de 1640 (8). Mais nous ne pouvons admettre que cet établissement fut affecté exclusivement à des clercs ayant déjà fait leurs humanités : parce que les lettres du saint fondateur de la Mission ne le disent nulle part et que le décret par lequel Juste Guérin l'érigea canoniquement, le 8 septembre 1641, dit tout le contraire. On voit, en effet, par le décret qui a été cité intégralement dans la vie de Juste Guérin, que ce prélat a prétendu instituer un séminaire-collège, conformément au décret de Trente qu'il suit pas à pas, dont il admet toutes les prescriptions et auquel souvent il emprunte jusqu'aux termes dont il se sert. En voici le dispositif :

« C'est pourquoi nous ordonnons à nos chers fils les prêtres de la Mission de recevoir chez eux pour les instruire un certain nombre de clercs que nous aurons choisis nous

» mêmes, lesquels, afin qu'ils soient plus commodément formés

» mes à la discipline ecclésiastique, porteront toujours la tonsure et l'habit ecclésiastique. Ils iront tous les jours au collège public pour y suivre les classes de grammaire, de rhétorique et de philosophie, et ils apprendront au séminaire le chant, le comput ecclésiastique etc. On les instruira avec soin sur l'Écriture-Sainte, les livres ecclésiastiques,

les homélies des Saints, la théologie morale, la manière d'administrer les sacrements, surtout celui de Pénitence, et enfin sur les rites et les cérémonies. » ⁹²

Après un témoignage si authentique et si formel, est-il besoin d'ajouter que saint Vincent de Paul ne dit rien dans les deux ou trois lettres citées de lui qui y soit contraire. Puisque la théologie devait être enseignée dans le séminaire d'Annecy aux jeunes clercs qui étaient capables de cette étude, le saint fondateur de la Mission a bien pu rappeler, dans sa lettre du 17 ou du 18 mars 1642, que l'un des directeurs de cette maison en faisait des leçons (1), sans qu'on puisse conclure de là que c'était un vrai séminaire dans le sens qu'aujourd'hui, en France, nous donnons à ce mot.

(1) Saint Vincent de Paul, par l'abbé Maynard, t. II, p. 183, note.

§ III. SÉMINAIRE D'ALETH

Nicolas Pavillon ayant été nommé en 1637 à l'évêché d'Aleth, saint Vincent de Paul qui l'estimait et l'aimait lui donna deux de ses prêtres pour l'aider en ces commencements. On voit par une lettre du serviteur de DIEU, citée plus haut, (1) que le prélat les appliqua surtout à commencer un séminaire. Voici le passage de cette lettre qui est du 9 février 1642. « Et pour ce néanmoins que le saint concile de Trente

» recommande les séminaires, nous nous sommes donnés à
» DIEU aussi en cela partout où nous le pourrons. Vous.
» avez commencé à Annecy, Monseigneur d'Aleth qui a de
» nos prêtres, fait de même ; Monseigneur de Saintes a
» même dessein et nous allons commencer à Paris pour en
ce
» faire un essai de douze » ; à quoi Monseigneur le cardinal nous a aidés de mille écus (2)

(1) P. 388.

(2) S. Vincent de Paul etc., p. 170.

Après avoir cité cette lettre, le dernier historien de saint Vincent ajoute : « Ainsi au commencement de février 1642
» le séminaire des Bons-enfants allait naître, le séminaire
» d'Aleth existait, ainsi que celui d'Annecy (3). »

(3) Saint Vincent de Paul etc., *ibid.*

Nous venons de voir combien en ce qui regarde Annecy cette conclusion était loin de la vérité. Elle n'est pas plus fondée pour le séminaire d'Aleth, si nous en croyons les biographes de M. Pavillon et l'auteur de la vie de M. Raymond Bonal.

Tous ces écrivains, en effet, nous parlent de cet établissement comme d'un séminaire-collège, dans lequel on recevait indistinctement des humanistes et d'autres clercs plus avancés ; ils nous apprennent que, lorsque après deux ou trois ans de séjour à Aleth, les prêtres de Saint-Lazare quittèrent ce pays, et furent remplacés au séminaire par M. Raymond Bonal ecclésiastique du Rouergue, cet établissement n'était encore qu'ébauché, qu'il resta longtemps dans cet état avant d'arriver à sa perfection, et qu'alors même on continua à y recevoir des élèves auxquels on donnait encore des leçons de latin. « Il n'y reçut plus, dit

» l'historien de Monseigneur Pavillon en parlant de cette
» seconde période, que des gens de dix-huit à dix-neuf
ans ;
» et quant aux jeunes clercs répandus dans la campagne
» sous la conduite des curés, dès qu'ils étaient en âge de
» profiter on les y envoyait pour les perfectionner dans le
» latin (4). »

(4) Vie de M. Pavillon ch. VIII.

Cet état de choses dura assez longtemps et probablement bien au delà de 1648, époque où M. Bonal qui était chargé

de donner des leçons de latin aux plus jeunes et des notions de théologie aux plus avancés, quitta l'évêque d'Aleth. pour retourner à Villefranche de Rouergue où il dirigea un séminaire du même genre comme nous le dirons ailleurs (1).

(1) Vie Ms. de P. Bonal. Vie des quatre évêq., t. 1, p. 20, 21, 36, 113.

Nous sommes donc en droit de conclure que dans sa lettre du 9 février 1642 le saint fondateur de la Mission, en parlant du séminaire commencé à Aleth, n'entendait, comme pour celui d'Annecy, qu'un séminaire-collège et nullement un séminaire exclusivement affecté à des clercs ayant terminé leurs études d'humanités. C'est donc sans fondement que son dernier historien s'est appuyé sur ce mot pour mettre cet établissement dans la catégorie des grands séminaires, et que, plaçant celui d'Annecy au même rang, il s'est cru autorisé à tirer cette conclusion : « De là il ré-

» suite que c'est à tort que le séminaire de Vaugirard a été
» dit le premier grand séminaire : les noms d'Annecy et
» d'Aleth tranchent tout (2). »

(2) Saint Vincent de Paul, etc, t. II, p 172.175,

§ IV. SÉMINAIRE ÉTABLI AU COLLÈGE DES BONSENFANTS A PARIS.

Le continuateur de l'histoire de l'église catholique en France, parlant de l'établissement des grands séminaires,

s'est exprimé de manière à faire croire que l'essai d'un séminaire de ce genre fait à Paris par saint Vincent, pour douze sujets, précéda de quelques années celui de M. Olier à Vaugirard. « Vincent, dit-il, établit au collège des Bons-enfants

» un grand séminaire, ainsi qu'on dirait aujourd'hui, où il
» reçut de jeunes théologiens, pour y passer deux années.
» Cette nouvelle œuvre fort goûtée dès sa naissance, se
» propagea bientôt en France, et dans les pays étrangers ;
» néanmoins elle parut demeurer stationnaire, et rester à
» l'état d'essai pendant encore quelques années, jusqu'à ce
que

» le zèle de M. Olier eût donné à l'œuvre des séminaires,
» tout son essor. DIEU parut avoir plus spécialement résér-
» vé à ce pieux personnage, émule autant que disciple et
» ami de Vincent de Paul, l'établissement et la conduite
des

» séminaires, qui, dans ses desseins, devaient donner à la
» France ce clergé auquel toute l'Eglise rend hommage au-
» jourd'hui (3). »

(3) Histoire de l'Eglise catholique en France, par
Jager, t. XVI, p, 531.

Il est difficile de bien saisir ce que le continuateur de Monseigneur Jager a voulu dire en cet endroit ; et ce qu'il entend par l'essor que le zèle de M. Olier donna à l'œuvre des séminaires. Il serait tombé dans une inexactitude manifeste, s'il avait supposé que le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice ne commença son œuvre qu'après qu'avait eu lieu, au collège des Bons-enfants, le changement dont il parle. Le séminaire de Vaugirard, en effet, date au plus tard des premiers jours de janvier 1642. et ce n'est qu'au mois

de février suivant que. sur l'invitation et les encouragements du cardinal de Richelieu, saint Vincent de Paul, reçut, par manière d'essai, douze séminaristes proprement dits. au collège des Bons-enfants, qui jusque là n'avait été destiné qu'à des élèves appliqués à l'étude du latin. C'est ce qui se voit dans une lettre déjà citée du saint fondateur de la Mission (1) : c'est ce que disent unanimement Abelly, Collet. et le dernier historien de saint Vincent de Paul. Ce dernier, que le continuateur de l'histoire de l'Eglise en France a certainement consulté sur la question qui nous occupe. n'allègue pas contre la priorité de Vaugirard la date de l'essai fait au collège des Bons-enfants, mais celle des séminaires d'Annecy et d'Aleth : « Ainsi, dit cet auteur, au » commencement de février 1642, le séminaire des Bons-en-

» fants allait naître ; le séminaire d'Aleth existait, ainsi que
» celui d'Annecy (2). » Il dit encore ailleurs : « Il y a lieu de croire

» que le séminaire des Bons-enfants fut non pas établi
mais

» organisé avant celui de Saint-Sulpice (3) » On a dit déjà ce qu'il faut penser de cette priorité d'organisation déniée au séminaire de Vaugirard ; ce n'est pas le lieu d'y revenir. Il est au moins admis par le dernier historien de saint Vincent de Paul, que le séminaire établi au collège des Bons-enfants ne le fut pas avant celui de Vaugirard.

(1) Lett. du 9 février 1642.

(2) Saint Vincent de Paul etc. t. II, p. 170.

(3) Id. *ibid.*, p. 174

Nous ne parlons pas du séminaire interne de la Mission que saint Vincent de Paul établit en 1637 et dans lequel. durant deux années entières, il exerçait à toutes les vertus de leur état ceux qui voulaient s'attacher à sa Congrégation. Malgré la similitude des noms, et quoique on en ait dit (4), cette maison n'était pas un grand séminaire, mais un noviciat.

(4) Saint Vincent de Paul, t. II, p. 162.

(5) Mém, aut. de M. Olier, t. II, p. 168, 169.

NOTE 6, p. 399. — « Dans l'établissement de l'Eglise, ce
» grand œuvre de sa puissance. DIEU, dit M. Olier, s'est
» servi de la petitesse en la personne de JÉSUS-CHRIST,
pour
» l'entreprendre, afin qu'on vît ouvertement qui avait élevé
» ce grand ouvrage. Il s'est servi de l'extérieur humble et
» petit de JÉSUS-CHRIST, son Fils, de ses petites
prédications,
» de ses persécutions, de sa croix, et ensuite de la folie de
» ses maximes, de la faiblesse de ses Apôtres, de leur igno
» rance, pour abattre le monde, et renverser l'orgueil et la

» sagesse de Satan. C'est le dessein de DIEU, de vouloir
» paraître en tout l'auteur de son ouvrage, et de ne souffrir
» que personne, pas même son Fils cet instrument si par-
» fait, si divin, lui dérobe rien de sa gloire. Ainsi DIEU
» prend plaisir à employer pour ses œuvres ce qu'il y a de
» plus abject et de plus indigne (5), et s'il se sert de moi
» dans les petits emplois de la Compagnie, c'est que je suis
le
» plus impertinent de tous (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. 1, p. 477.

ABANDON DE SOI-MÊME A L'ESPRIT DE NOTRE - SEIGNEUR

NOTE 7, p. 405. — « DIEU m'a fait connaître, par le chan-

gement qui s'est opéré en moi, dit M. Olier. un stratagème

» de l'amour-propre : c'est de nous appliquer toujours à nous

» considérer nous-mêmes, sous le beau prétexte de regar-

» der notre misère pour nous en corriger ; et c'est, en

» effet, le moyen de n'en sortir jamais ; car nous ne faisons

» alors que nous décourager et perdre le temps, n'étant

» pas capables de nous élever au-dessus de nous-mêmes.

» Le moyen qui m'a beaucoup aidé, et qui en a aidé beau-

» coup d'autres, à qui je l'ai proposé, c'est qu'étant comme je

» suppose, dans la grâce qui rend le Saint-Esprit présent

» en nous et ayant la volonté sincère de nous corriger de

» nos défauts : au lieu de les éplucher ⁹³, il faut nous donner

» fréquemment au Saint-Esprit, afin qu'il nous élève au-

des-

» sus de nous-mêmes, et nous fasse agir par lui. C'est donc
» à cet Esprit qu'il faut nous abandonner ; nos âmes
s'étant

» égarées, déviées et aveuglées, il nous a été donné pour
» les redresser, les diriger, les éclairer. C'est lui qui est
» notre principal directeur, comme il l'était de notre Sei-
» gneur JÉSUS-CHRIST, de qui il est dit : Ductus à Spiritu
in

» desertum ; rediit in Spiritu, et autres paroles semblables.

» Aussi, une âme vraiment chrétienne n'est-elle appelée spi-
spi-

» rituelle, que parce qu'elle est conduite par le Saint-
Esprit.

» O ! quel trésor que celui-là ! quel incompréhensible
bien-

» fait ! Combien de chrétiens laissent le Saint-Esprit im-
» puissant en eux-mêmes, pour ne pas vouloir consentir à
» son opération divine ! Quel prodige que cet Esprit, tout-
» puissant hors de nous, se tempère tellement avec nous,
» que nous pouvons empêcher ses desseins, et lui résister
» si nous voulons ! Tous les hommes ensemble ne seraient
» pas capables d'arrêter le mouvement d'une planète qui
n'a

» cependant pour principe que la force d'un esprit céleste
94,

et un homme, quoique seul, peut, par sa liberté, s'oppo-

» ser aux mouvements de l'Esprit créateur, qui attend son
» consentement pour faire agir sa puissance divine. (1) »

(1) Mèm. aut. de M. Olier, t. 1, p. 125, 126.

(2) Vies des Relig. de la Visitation, t. XIV.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 165.

MADAME DE VILLENEUVE ET MADEMOISELLE
BELLIER.

NOTE 8, p. 417. — Les maîtresses d'école de Vaugirard, à qui M. Olier adressa une exhortation, étaient celles que formait Madame de Villeneuve. Le serviteur de DIEU estimait singulièrement cette pieuse fondatrice, non-seulement pour sa haute vertu, mais parce qu'il voyait en elle quelque chose de l'esprit et des maximes de saint François de Sales ; et il aimait à lui entendre raconter les particularités de sa vie qu'elle avait remarquées. Madame de Villeneuve suivait elle-même, dans la direction de ses filles, les principes de ce saint évêque, son ancien guide ; et, empruntant le langage ingénieux qu'il parle à sa Philotée :

« Ce grand Saint, disait-elle, coupe le cou au vieil
» homme avec un couteau de sucre ; car il n'y a rien de
» si doux que ses écrits, et, toutefois, la mort de soi-même
» s'ensuit en les pratiquant (2) » L'estime que M. Olier
faisait de Madame de Villeneuve attira sans doute, dans sa
communauté naissante, Mademoiselle Bellier, dont nous
avons déjà parlé, et qu'il avait convertie à Illiers, près de
Chartres, dans l'une de ses missions. Cette généreuse fille,
après avoir quitté la maison paternelle, et renoncé au
monde pour toujours, vint en effet à Vaugirard pour s'offrir
à Madame de Villeneuve, qui conçut pour elle les

sentiments de la plus tendre et de la plus sincère affection. M. Olier continua aussi de la fortifier par ses conseils et ses avis ; et peut-être parle-t-il d'elle, en terminant l'endroit de ses Mémoires, que nous avons cité plus haut : « Après cet entretien que je fis aux maîtresses

» des petites écoles, dit-il, j'excitai l'une d'elles à retenir
» une pratique pour l'instruction de ses pauvres : Hélas,
» disait-elle, cela me touche trop le cœur pour l'oublier
(3). » Au moins, l'éloge de Mademoiselle Bellier, publié après sa mort, nous permet de faire ici cette conjecture ; voici ce qu'on y rapporte : « Souvent des personnes de grand mé-

rite et de vertu faisaient de ferventes conférences chez
» les Sœurs de la Croix, qui, en éclairant l'entendement,
» échauffaient aussi ardemment le cœur. Celui de Made-
» moiselle Bellier était fort susceptible à l'amour divin, et
» prenait feu lorsqu'elle entendait parler de DIEU, ou
qu'elle

» en parlait elle-même, ayant l'esprit actif et bon. Et M.
» l'abbé Olier témoigna un jour à quelques messieurs,
» zélés comme lui du salut des âmes, avoir bien de la joie
» de celle-ci, la regardant comme engendrée à JÉSUS-
CHRIST

» par son ministère. Mademoiselle Bellier entra à la Visi-
» tation en 1651, où elle mourut saintement sous le nom
» de sœur Marie-Joseph (1). »

(1) Vie des Religieuses de la Visitation, tom. XIV.

LIVRE DIXIÈME

MONSIEUR OLIER ACCEPTE LA CURE DE SAINT-SULPICE A PARIS, ET Y TRANSFÈRE LE SÉMINAIRE FORMÉ A VAUGIRARD.

I.

Le Curé de Saint-Sulpice à Paris, désespérant de réformer sa paroisse, veut la quitter.

(1) Année Do-min. etc. — Rem. hist., t. III, p. 467.
— Vie de M. Olier, par le P. Giry, part. 1^{re}, ch. XIII, p. 525.

(2) Mém. sur la Vie de M. Olier, par M. Baudrand, p. 19.-Vie de. Olier, par le P. Giry, part. 1^{re}, ch. XIV.
— Remarques histor., t. III, p. 527.

L'établissement du séminaire, formé à Vaugirard avec tant de bénédictions, devait cependant être consommé ailleurs. La Providence avait résolu de le fixer dans la

capitale même, et de mettre M. Olier à la tête de la paroisse de Paris la plus nombreuse et la plus déréglée, afin d'offrir, en sa personne, à tous les prêtres qu'il devait former, le modèle d'un vrai pasteur des âmes (1). La paroisse de Saint-Sulpice, alors d'une étendue immense ⁹⁵, était devenue la sentine de la capitale, ou plutôt de toute la France. L'hérésie, l'impiété et le libertinage y régnaient impunément ; et l'ignorance des vérités de la religion y était à son comble (2). Une paroissienne, connue par son noble dévouement, la duchesse d'Aiguillon, affligée de tant de désordres qu'elle avait sans cesse sous les yeux, conjura saint Vincent de Paul de venir au secours de cette paroisse, et obtint de lui, quoique avec peine, une mission, qui eut lieu l'année 1641, et fut prêchée par les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, ayant à leur tête M. de Perrochel* (1). Mais cette mission, malgré les sentiments de pénitence qu'elle inspira à un grand nombre de pécheurs, sembla n'avoir servi qu'à montrer la grandeur du mal ⁹⁶, et, en quelque sorte, l'impossibilité d'y appliquer un remède efficace (2).

* NOTE 1, p. 468.

(1) Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly, liv. II, ch. III. sect. IV, p. 261. — Vie du même, par Collet, I. III, t.I, p. 203.- Matér. de la main de M. Leschassier, pour la Vie de M. Olier, p. 9. - Rem. hist., t.I, p. 24, etc.

(2) Rem hist., t, I, p. 168.

* NOTE 2, p. 468.

II.

M. Olier et tous ses confrères, ignorant encore le dessein de DIEU sur eux. refusent la cure de Saint-Sulpice.

(3) Copie des Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 122. - Rem.hist., t.I, p. 167, 1G8. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, part. 1^{re}, ch.XIII. — Rem. hist., t. III, p. 525.

(4) Ibid. Remarques historiques, t, I, p. 168.

Aussi, depuis ce temps, M. Julien de Fiesque, curé de Saint-Sulpice, qui n'avait jamais osé attaquer de front, ni

par lui-même, ni par ses coopérateurs, les désordres de ses paroissiens, désespérant enfin de les réformer, prit la résolution de quitter sa cure, en la permutant contre quelque bénéfice qui fût à sa convenance. *.

Il avait souvent entendu parler des ecclésiastiques réunis avec M. Olier à Vaugirard, qui avaient déjà donné tant de preuves de leur zèle pour le salut des âmes. Il connaissait même personnellement M. Olier ; il avait pour lui une estime et une affection particulières (3) ; et il désira de l'avoir pour successeur. Une procession, que sa paroisse faisait tous les ans à Vaugirard, selon l'usage, le jour de saint Marc, 25 du mois d'Avril, fut l'occasion naturelle pour lui en faire la première ouverture (4) ; car ces ecclésiastiques remplaçant le curé de Vaugirard, toujours absent, devaient recevoir eux-mêmes dans l'église de ce lieu le curé et la procession de Saint-Sulpice. Après la cérémonie, il entra donc en conversation avec ces Messieurs : mais il trouva en eux plus d'éloignement pour cette charge, qu'il ne se l'était sans doute figuré. Non seulement M. Olier la refusa pour lui-même, mais tous ses confrères imitèrent son exemple : chacun redoutant trop un fardeau si pesant. On doit conclure de là que ni les Pères Tarrisse et Bataille, ni Marie Rousseau, ne leur avaient encore rien dit des desseins de DIEU sur eux, touchant la cure de Saint-Sulpice ; et ce silence absolu de leur part, est une preuve frappante de la sagesse toute surnaturelle avec laquelle ils se conduisaient dans cette affaire, pour que son accomplissement fût l'ouvrage de DIEU seul.

Mais peu après, les circonstances firent naître une nouvelle négociation. Comme Vaugirard est aux portes de Paris, et qu'il y venait souvent des paroissiens de Saint-Sulpice, pour se confesser à ces ecclésiastiques, M. du Ferrier alla demander à M. de Fiesque, s'il approuvait que ses paroissiens s'adressassent à eux. Celui-ci, après en avoir témoigné sa satisfaction, prit de là occasion de renouveler ses instances. « Mais, que faites-vous-là,

Messieurs ?

» dit-il. Si vous avez dessein de travailler au salut
» des âmes, et d'assembler des ecclésiastiques, ne
» leur donnez donc pas l'incommodité d'aller vous
trouver si loin ; venez ici, je vous donnerai ma
» cure, où vous aurez tout ce qui vous manque à
» Vaugirard, et vos amis seront auprès de vous. » M. du
Ferrier rejeta de nouveau sa proposition, sans vouloir
l'écouter : le curé insista néanmoins, et le pria
sérieusement d'y penser. « Vous pouvez,
» dit-il, m'accommoder : je demande mille écus de
» revenus : M. Olier possède le Prieuré de Clisson,
» en Bretagne d'où je suis ; ce bénéfice rapporte
» seize cents livres ; joignez-y quatorze cents li-
» vres de pension, et nous voilà d'accord ⁹⁷. » M. du
Ferrier ne voulut jamais l'écouter paisiblement, et ils se
séparèrent : M. de Fiesque le conjurant d'y penser, et
l'autre rejetant sa proposition, par la considération d'un si
pesant fardeau ; car la paroisse de Saint-Sulpice, surpassait
alors en étendue, et en nombre d'habitants, les plus
grandes villes du royaume, après la capitale (1).

(1)Mém. de M. du Ferrier. — Leboëuf, t. II, p. 454.

III.

Dispositions défavorables de plusieurs des MM. de
Vaugirard, à l'égard de Maric Rousseau.

Ce fut peut-être à la suite de cette visite, qu'arriva ce que rapporte M. Olier. « Un de nos Mes-
» sieurs, dit-il, après avoir conféré avec M. de
» Fiesque sur le sujet de la cure, eut la pensée d'en
» informer Marie Rousseau » (qui demeurait dans le
voisinage de l'Eglise de Saint-Sulpice). « Il fut
» bien surpris à son entrée chez elle : car elle lui
» rapporta toutes les circonstances de leur entre-
» tien. Ce matin à neuf heures, dit-elle, vous étiez
» avec M. le curé... Il vous a parlé le premier de
» la cure, et vous a fort sollicité de prier M. Olier de
» s'y rendre favorable. » Si celui qui visita ainsi Marie
Rousseau était M. du Ferrier, comme on peut le penser
avec beaucoup de probabilité, il est bon de faire remarquer,
que naturellement prévenu contre tout ce qui s'écartait des
voies ordinaires, il avait déjà conçu contre elle des
sentiments d'éloignement et de défiance, qui n'avaient fait
que se fortifier depuis le commencement de l'établissement
de Vaugirard : et dont-lui même rend compte avec
ingénuité dans ses Mémoires. « Comme elle
» recevait de grandes et extraordinaires grâces de
» DIEU, et qu'à cause de cela elle avait beaucoup de
» réputation et de crédit auprès du chancelier et
» des gens de considération : j'appréhendais ses
» voies extraordinaires. Le Père de Condren
» m'avait fait tant de leçons sur les voies qui s'éloi-
» gnent du commun, que toute ma vie la crainte de
» l'illusion est demeurée dans mon esprit ; et que
» j'ai fui les gens qui passent pour extraordinaires,
» comme on évite les pestiférés. J'avais donc de la
» peine à faire connaissance avec elle ; néanmoins
» M. Picoté et M. Olier me pressant de la voir,
» j'allais chez elle, quoiqu'en souhaitant de ne pas
» l'y rencontrer ; et il arrivait qu'elle n'y était ja-
» mais : de quoi j'étais bien aise. Enfin après quel-
» ques mois, elle s'y trouva, et me dit, que toutes

» les fois que je m'étais mis en chemin pour aller
» chez elle, DIEU lui faisait connaître qu'il voulait
» qu'elle sortît ; ce qu'elle avait fait fidèlement. Je
» sais par expérience qu'elle connaissait les choses
» occultes : car un jour elle m'avertit qu'une con-
» férence que j'avais préparée, et mise par écrit,
» pour la faire à nos ecclésiastiques, et que per-
» sonne n'avait vue, était trop forte et trop relevée ;
» me marquant de quelle manière je devais l'adou-
» cir. Je puis rendre ce témoignage à sa vertu : que
» quoique sa vie fût toute extraordinaire, sa con-
» duite était fort régulière, et que j'ai vu en elle une
» très grande humilité et une fidélité exacte à sa ma-
» nière de vivre, n'y ayant jamais reconnu tant soit
» peu d'intérêt (1). » Mais M. du Ferrier ne forma ainsi son
jugement sur Marie Rousseau, que peu à peu, à mesure
qu'il eut occasion de la connaître davantage ; et ses
premières défiances persévérèrent toujours avant la
translation du séminaire de Vaugirard à Paris, non moins
que celles de plusieurs de ses confrères, comme on le verra
bientôt.

(1) Mém. de M. du Février, P. 276, 277.

IV.

Marie Rousseau déclare à M.Olier que le séminaire
doit être transféré à S.-Sulpice.]

Depuis l'arrivée de ces Messieurs à Vaugirard, elle avait
l'esprit occupé presque sans cesse de leur future

translation à Saint-Sulpice. Dans ses oraisons, il lui semblait que le nouveau séminaire, formé à Vaugirard, lui était montré sous l'image du jardin fermé du Cantique des cantiques ; et ces premiers séminaristes, la plupart destinés par la divine Providence à former eux mêmes des prêtres, sous celle de fleurs, les quelles, quittant ce lieu où elles étaient écloses, allaient se réunir dans le jardin de la cure de Saint-Sulpice. Elle voyait aussi que d'autres fleurs, venant à leur tour de toutes parts, formaient, par leur réunion, un riche parterre, qui fournirait en abondance des plants de tous côtés. Elle était occupée de ces pensées, lorsque le 18 mai, qui fut un dimanche, elle se sentit poussée intérieurement, après la sainte communion, à faire à M. Olier les premières ouvertures de ce dessein, dont il ne connaissait rien encore. Elle lui déclara donc, que DIEU voulait, que le séminaire commencé à Vaugirard, fût transféré à Paris sur la paroisse de Saint-Sulpice ; que son ministère y procurerait le salut d'un grand nombre d'âmes ; et que l'offre faite et plusieurs fois réitérée par M. de Fiesque, était un moyen ménagé par la Providence, pour développer et conduire à sa perfection cette œuvre si nécessaire à l'Eglise de France, et qui était destinée à servir de motif et de modèle pour la formation d'autres semblables établissements. (1) L'ayant entendue parler de la sorte, M. Olier qui avait en elle une parfaite confiance, était tout disposé à consentir aux propositions de M. de Fiesque, qui le pressait jusqu'à l'importunité par de nouvelles instances (2), pourvu que de son côté, le Père Tarrisse son propre directeur fût de ce sentiment. Ce Religieux se trouvait alors à Vendôme, avec le Père Bataille, pour le Chapitre général de leur Congrégation ; et il est à remarquer qu'ils y furent maintenus l'un et l'autre dans leurs charges, ce qui n'arriva pas ainsi sans un dessein particulier de la Providence qui, comme nous l'avons déjà dit, voulait procurer par eux l'accomplissement de l'œuvre de Saint-Sulpice.

(1) Mem. particuliers, 1642.

(2) Vie Ms. de M.Bourduise, in 4°, liv. IV,ch. IV,

V.

Dom Tarrisse consulté, est d'avis que le séminaire soit transféré à S.-Sulpice.

(3) Mém. de M. du Ferrier, p, 177.

M. Olier, M. de Foix et M. du Ferrier, résolus donc de consulter le Père Tarrisse, s'assemblèrent auparavant, pour délibérer entre eux sur ce qu'ils auraient à lui exposer. M. du Ferrier rapporta à ses confrères son dernier entretien avec M. de Fiesque ; et comme ils examinaient la chose et que chacun donnait son avis : M. de Foix, marquait avec un crayon, sur le dos d'une lettre, les raisons pour et contre, afin d'aller les communiquer au Père Tarrisse. La conclusion fut que le lendemain, dès le grand matin, M. du Ferrier partirait pour Vendôme. Il sortit en effet au point du jour, vers deux heures, et se rendit à Paris pour dire la sainte Messe et prendre ensuite la poste (3). Dans le

chemin, il aperçut un météore qui, descendant du ciel, sembla fondre sur l'Eglise de Saint-Sulpice, et lui rappela ce que dit Notre-Seigneur dans l'Evangile (au sujet des effets puissants de la prédication des apôtres : videbam satanam sicut fulgur de cœlo cadentem : je voyais satan tomber du ciel, comme la foudre (1) ; et quoiqu'il sût que c'était un effet naturel, il ne laissa pas d'adorer DIEU sur le sujet de son voyage, qui pouvait réjouir l'Eglise et confondre le démon. Il arriva le soir même à Vendôme. Aussitôt que le Père Tarrisse eût appris le sujet de son voyage, il lui déclara, que c'était un ouvrage de la main de DIEU, pour l'établissement du séminaire ; qu'il fallait l'exécuter sans perdre de temps. Il fit plus encore : il lui offrit pour assurer le succès de cette œuvre, tout ce qui pourrait dépendre de leur Congrégation, ce qui n'était pas peu de chose : la paroisse de Saint-Sulpice, immédiatement dépendante alors de Rome, étant sous leur juridiction, et tout à fait exempte de celle de l'archevêque de Paris. « Cette circonstance, » écrivait dans la suite M. du Ferrier, « a fait paraître visiblement la sa-

» gesse de DIEU et sa providence, applanissant ainsi
» toutes les difficultés, qu'on aurait trouvées au-
» près du conseil de l'archevêque, en se fixant sur
» une autre paroisse de Paris. Car il aurait fallu
» non seulement convaincre et persuader le conseil
» de la possibilité de l'entreprise du séminaire, ce
» qui eut été alors bien difficile ; mais encore il eût
» fallu lui faire goûter ses pratiques, ses exercices,
» et lui faire agréer le choix des personnes pour le
» conduire. Enfin, on aurait eu de plus à surmon-
» ter tout ce que la jalousie et la prévention au-
» raient suscité chaque jour d'obstacles contre cette
» œuvre (2). »

(1) Luc., ch. X, V, 18.

(2) Mém. de M. du Ferrier, p. 178.

VI.

Les MM. de Vaugirard acceptent la cure de S.-Sulpice. Oppositions contre ce dessein.

A son retour de Vendôme, M. du Ferrier, sans différer davantage, alla voir M. de Fiesque. Celui-ci l'ayant aperçu, lui demanda aussitôt quelle réponse il venait lui faire. « J'ai communiqué votre

» proposition à mes amis, lui dit-il, ils n'en sont pas
» éloignés ; et m'ont chargé de savoir de vous
» votre dernière conclusion, et les conditions que
» vous y mettez ». M. de Fiesque répéta ce qu'il avait dit, et, sans autre discours, lui donna sa parole (1). A peine eut-on connaissance, dans Paris, de la proposition faite à M. Olier, qu'il se forma, pour le supplanter, une cabale secrète (2) ; mais, d'une parole, Marie Rousseau la déjoua, ou plutôt la tourna en moyen de succès. « Le 22 de Mai,
» dit M. Olier, elle vit, dans une lumière intérieure,
» deux ecclésiastiques, qui, à l'autre bout de Paris,
» prenaient ensemble leurs mesures pour faire
» échouer ce dessein, et sur l'heure, elle en fit
» part à une personne qui demeurait avec elle.

» Le lendemain l'un d'eux venant la voir, elle
» alla à sa rencontre, comme il entrait dans la
» maison, et lui dit aussitôt en toute simplicité :
» Hé bien, Monsieur, vous allez remuer beaucoup ;
» vous voulez donc empêcher l'œuvre de Notre-
» Seigneur ? Hier, entre quatre et cinq, vous et
» telle autre personne, vous vous en occupiez vive-
» ment. Je vis bien que le démon, travaillant à
» la rompre, sut faire une forte, impression sur
» votre esprit ; mais prenez garde à ce que vous
» allez faire. Ces paroles changèrent tellement les
» dispositions de cet ecclésiastique, ajoute M.
» Olier, qu'il vint à Vaugirard : et nous pressa lui-
» même d'accepter la cure (3). »

(1) Mém. de M. du Ferrier, p. 178.

(2) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p.
423.

(3) Ib. p. 427, 428. — Mémoires aut. de M. Olier.

Cependant on fut étonné à Paris de cette entreprise. Chacun était persuadé que la réforme d'une paroisse aussi vaste et aussi dépravée que l'était le faubourg Saint-Germain, surpassait de beaucoup les forces de M. Olier et

de ses coopérateurs ; et M. du Ferrier rapporte même que leurs meilleurs amis s'en fâchèrent. M. Renar, dont on a déjà parlé, vint à Vaugirard leur faire une vive réprimande sur la témérité qu'ils avaient eue, disait-il, d'entreprendre la construction de cette tour, qu'ils n'étaient pas capables d'achever, n'ayant, aucune des qualités nécessaires et avec tant d'imprudence, qu'ils exposeraient toutes les personnes de piété au mépris et à la moquerie de ceux qui verraient ce dessein tomber dès sa naissance. Lorsqu'il leur eut parlé sur ce ton, ils le remercièrent de ses avis, lui dirent qu'ils n'avaient pas agi sans consulter la volonté divine, ajoutant qu'ils méritaient la confusion qu'il prévoyait devoir tomber sur eux, et qu'ils le conjuraient de demander pour eux la grâce d'en faire un bon usage. Il se récria là-dessus, en disant : Voilà justement ce que nous avons dit : quand on les avertira de leur conduite imprudente, ils croiront en être quittes en faisant un acte d'humiliation ; et cependant, la piété sera décriée, et les gens de bien méprisés, parce qu'il plaît à ces Messieurs de tout entreprendre, sans avoir de quoi soutenir. Ils le prièrent, néanmoins, de leur pardonner, et de les secourir de ses conseils, afin que l'œuvre de DIEU n'échouât pas (1).

(1) Mém. de M. du terrier, p. 179.

VII.

M. Olier refuse de se charger lui-même de la cure.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. G.

En se rendant favorable au projet de la cure sur la réponse du Père Tarrisse, M. Olier n'avait pas dessein de s'imposer à lui-même personnellement un si lourd fardeau, quoique, dès la première entrevue, Marie Rousseau lui eût déclaré, que c'était lui qui devait être curé de Saint-Sulpice.

« Le premier jour que je lui parlai de la cure, je
» lui exposai, dit-il, le désir que j'avais de la faire
» tomber entre les mains d'un homme de bien :
» ajoutant que j'étais disposé à céder l'un de mes
» bénéfices, pour permuter avec M. de Fiesque,
» comme il nous l'avait demandé. Non, me dit-
» elle, il faut que ce soit vous-même qui preniez
» la cure de Saint-Sulpice (2) ». Néanmoins trop faible à ses propres yeux pour s'imposer une telle charge, il essaya de la faire accepter par quelqu'un de ceux de ses prêtres qu'il jugeait plus capables que lui de la porter ; et tous ceux à qui il s'adressa la refusèrent. Quelques uns, touchés par l'espérance des grands fruits que pourrait produire, dans une si vaste paroisse, une compagnie d'ecclésiastiques gouvernée par un homme tel que M. Olier, étaient d'avis qu'il l'acceptât pour lui même : mais il n'osait pas s'y résoudre par un effet de sa profonde humilité : La vue des témoignages d'estime, d'honneur et d'affection dont il serait l'objet dans cette cure, surtout de la part des grands, lui inspirait les plus vifs sentiments de crainte, et le portait même à prier DIEU avec instance, de l'éloigner de lui, pour le soustraire par là à ce danger (1). Ce qui le confirmait encore dans cette disposition, était l'opposition de plusieurs de ses confrères contre l'acceptation de la cure.

Aussi se croyant fort de leurs raisons, alla-t-il les exposer à Marie Rousseau.

(1) Mém particuliers.

VIII.

Maric Rousseau assure que M. Olier doit être lui même curé.

(2) Mém. aut. de M.Olier, t. II, p. 4. — Remarques historiques, t. I, p. 221.

(3) Mém. de M. du Ferrier, p. 178.

(4) Mém. sur la Vie de M. O-lier, par M. Baudrand, p. 19.

(5) Mém. auto de M. Olier, t. II, p. 1.

(6) Mém. aut. de M. Olier, t.II, p. 3.

« La veille de l'Ascension 28 Mai, dit-il, lui pro-
» posant les difficultés qu'on m'objectait à moi-
» même, elle me dit : Faites ce qu'il vous plaira ;
» mais, malgré l'avis contraire de tant de personnes,
» vous serez curé. Que d'autres vous disent ce qu'ils
» voudront : toutefois, vous serez curé de Saint-
» Sulpice, DIEU le veut. Elle me dit de plus, qu'une
» personne qui traversait notre dessein, nous obli-
» gerait de donner à M. de Fiesque, plus que nous
» n'étions d'abord convenus (2). » La chose en effet arriva
ainsi : car, au lieu d'une pension de qua- torze cents livres
(3), il en exigea dix-huit cents. (4) « Elle m'a assuré depuis,
dit-il encore, que DIEU
» voulait que je fusse curé de Saint-Sulpice ; que
» cela serait ainsi (5) ; et que je devais m'abandonner
» courageusement à DIEU pour le servir dans la con-
» duite de cette paroisse. Qu'à la vérité je devais
» m'estimer heureux d'avoir été associé, par Notre-
» Seigneur, à une Compagnie aussi capable de me se-
« courir que la nôtre, mais sans m'appuyer pourtant
» sur elle ; et que je demeurasse ferme quand même
» tous ces Messieurs viendraient à m'abandonner,
» et se sépareraient pour aller servir DIEU ail-
» leurs(6). Elle a même déjà écrit le bien, que DIEU
» dit-elle, fera par nous dans cette paroisse, selon la
» lumière qu'il a plu à DIEU de lui en donner (1). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 348.

IX.

L'avis de Marie Rousseau vivement combattu.

X.

Marie Rousseau soutenue par ses anciens directeurs.

Mais ceux des prêtres de M. Olier, qui étaient opposés au projet de la cure, ne pouvaient prendre aucune confiance aux promesses de succès que leur donnait Marie Rousseau ; il en était de même de tous les autres à l'exception de M. Olier, de M. de Foix et de M. Picoté. Tous étaient effrayés des difficultés morales et matérielles que présentaient l'établissement du séminaire à Paris et la réforme du faubourg Saint-Germain. S'étant épuisés pour fournir à l'essai de Chartres, et à l'établissement naissant de Vaugirard, et se voyant alors sans ressources assurées pour l'avenir, ils regardaient comme une tentative imprudente et téméraire de se charger de ces deux nouvelles œuvres qui exigeraient de grandes dépenses de leur part. Ils opposaient les plus forts arguments aux lumières de Marie Rousseau ; ils lui demandaient quelles preuves elle avait à leur donner de la certitude de ses

promesses ; et comme elle n'alléguait que la simple assurance des effets qui arriveraient un jour, dont ils seraient eux-mêmes témoins, ils ne pouvaient prendre aucune confiance en ses paroles.

Au milieu de ces contestations, qui depuis près d'un mois tenaient l'affaire de la cure en suspens, DIEU voulut, sans doute pour diminuer les défiances de ces Messieurs, dont la plupart connaissaient peu Marie Rousseau, que les anciens directeurs de celle-ci, au nombre de trois, allassent conférer avec eux sur le sujet même de ses lumières, dont ils avaient été instruits les premiers. Ce fut d'abord le Père André, du couvent des Petits-Augustins, en grande estime parmi les personnes de piété, qui la connaissait depuis vingt-quatre ans, et l'avait toujours considérée comme une âme sainte, aux lumières de la quelle il avait eu lui-même recours, pour connaître la volonté de DIEU dans les circonstances les plus importantes de sa vie. Le second, fut le Père Ignace, Carme déchaussé, qui passait pour être favorisé de communications spéciales avec DIEU. C'était ce même Religieux que M.Olier, durant ses grandes épreuves, avait instamment prié de célébrer une neuvaine de Messes à son intention, et qu'il appelle, dans ses Mémoires, un homme fort doux, simple, caché au monde, un grand serviteur de DIEU. Il avait tant de respect pour sa sainteté, que ce Religieux lui ayant écrit une lettre après cette neuvaine : il était allé la lire à genoux au pied de l'autel. Le troisième, fut un Religieux de la compagnie de JÉSUS, différent du Père Armand, qui était décédé. Ces trois Religieux allèrent donc conférer avec les prêtres de Vaugirard, sur ces communications contre les quelles ils étaient si fort prévenus, et dont Marie Rousseau leur avait long-temps auparavant donné connaissance à eux mêmes. Ils firent, chacun de son côté, tout ce qui était en leur pouvoir, pour la soutenir et la défendre contre leurs attaques, et aussi pour leur communiquer quelque chose de la confiance parfaite qu'elle leur avait toujours inspirée.

On ne saurait méconnaître dans ces oppositions la conduite de la divine Providence. Comme le séminaire qu'il s'agissait de fixer définitivement à Paris, devait servir de modèle et donner l'impulsion à tous les diocèses de France, pour la formation d'établissements semblables, DIEU, pour être reconnu seul auteur de cette œuvre, permit sans doute qu'elle fût regardée comme tout à fait impossible, par ceux mêmes qui étaient appelés à la réaliser. Du moins en permettant ainsi que la plupart des membres de la nouvelle société se montrassent d'abord défiants et incrédules, il fit en sorte que l'œuvre une fois accomplie fût regardée par tous ceux qui l'auraient traitée de chimère, non comme un dessein concerté par les hommes, mais comme un ouvrage de sa sagesse et de sa puissance, qui ne pouvait être attribué qu'à lui seul.

XI.

Sur l'ordre des Pères Tarrisse et Bataille, M. Olier accepte la cure.

Indépendamment des assurances que ces trois Religieux donnaient aux prêtres de Vaugirard, d'autres personnes graves et d'expérience dont la prudence et le parfait désintéressement étaient connus, employaient auprès d'eux les plus vives instances, pour les déterminer à se rendre aux sollicitations de M. de Fiesque, que celui-ci, sans être rebuté de leur indécision, renouvelait toujours. De ce nombre était, selon toutes les apparences, Saint-Vincent de Paul, puisqu'on lit dans les procédures de sa canonisation, qu'il s'entremet avec succès, pour faire conférer à M. Olier la cure de Saint-Sulpice (1). M. Bourdoise, le Père Tarrisse, le Père Bataille, lui conseillaient aussi de s'en charger lui-même(2). Et enfin ces deux derniers que la Providence

avait donnés pour directeurs à M. Olier, finirent par lui faire un commandement exprès de l'accepter et de conclure avec M. de Fiesque (3). Ne doutant plus alors de la volonté divine, il comprit que l'honneur qu'il recevrait en qualité de pasteur, et qui lui avait fait d'abord refuser cette charge, devrait lui servir d'occasion pour combattre en lui les saillies de l'amour propre, et pour donner toute gloire à DIEU seul. Dans cette disposition il alla s'offrir à la Très-sainte-Vierge, la priant de l'aider elle-même à porter ce fardeau. « Prosterné à ses pieds, dit-il, je me suis
» trouvé en esprit comme une pauvre victime, abandonné à sa conduite, pour devenir ce qu'il lui plaît ; car il me semble que c'est dans cet esprit
» que DIEU veut que je le serve, c'est-à-dire, d'hostie dédiée à sa gloire, toute prête d'être égorgée et
» immolée pour son amour (4).* »

(1) *Beatif. et canonizat. Vincentii de Paulis, posit. super introduct. causæ, cap. II, heroïcitas virtutum omnium CXLI, p. 31. Romæ, in-folio, 1709.*

(2) *Recueil d'hommes illustres, par Dom Boudier, Ms. in. 4°, p. 7, Bibliot. Mazarine.*

(3) *Esprit de M. Olier.*

* NOTE 3, p. 469.

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 4.

XII.

Les compagnons de M. Olier entrent dans ses vues, touchant la cure et la translation du séminaire.

Après qu'il eût ainsi accepté la cure de Saint-Sulpice, DIEU qui l'avait tenu jusques là dans l'ignorance de ses desseins, les lui découvrit clairement comme nous le dirons bientôt ; et M. Olier ne négligea rien pour déterminer ses coopérateurs à les exécuter avec abandon et confiance ; ce qu'il leur persuada aisément : car ces ecclésiastiques, qui avaient généreusement renoncé au monde pour gagner des âmes à DIEU, considérant que la cure de Saint-Sulpice leur offrait un moyen comme assuré de satisfaire ce désir : les plus défiants, aussi bien que les autres, entrèrent avec joie dans ses vues, résolus de se dévouer tout entiers à la sanctification de la paroisse et à l'œuvre du séminaire. Instruits des desseins de DIEU sur lui et sur sa société, M. Olier conclut donc avec M. de Fiesque, le 25 juin durant l'octave de la FÊTE-DIEU, le traité de permutation de la

cure de Saint-Sulpice (1), dont il ne devait néanmoins prendre possession qu'après avoir reçu ses provisions de Rome, selon l'usage de ses prédécesseurs. En attendant, il chercha, pendant près d'un mois, l'occasion de se présenter à l'abbé de Saint-Germain, Henri de Bourbon, évêque de Metz. « Enfin, le jeudi 31 juillet, dit-
» il, je lui fus présenté, seul de notre Compagnie,
» pour servir la cure de Saint-Sulpice. Il témoigna
» une grande satisfaction de l'offre que je venais lui
» faire, et me reçut à bras ouverts ; et ce jour-là
» même, sans aucun dessein prémédité de notre
» part, les Messieurs de notre société, au nombre
» de douze, vinrent à l'église de Saint-Sulpice,
» comme pour ratifier, sans y penser, l'offrande
» que j'avais faite le matin au nom de tous (2)*. »

(1) Factum pour M.de Fiesque, Ms. de la Bibliothèque R. Dupuy, 361, fol. 432, et suiv. — Mém. aut. de M. Olier, t. II, pag. 158.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 451, 455, 457 ; t. IV, p. 460, 461.

* NOTE 4, p. 469.

Lorsqu'on lui objectait qu'avec le petit nombre de prêtres qui s'étaient joints à lui, il était impossible de convertir un peuple aussi nombreux que celui qui habitait le faubourg Saint-Germain : « DIEU, répondait-il, qui m'a inspiré ce désir

» par sa bonté infinie, ne peut-il pas l'inspirer à
» d'autres, et leur donner la pensée de venir se
» joindre à nous ? Au reste, quand il nous laisse-
» rait seuls, celui qui a su gagner tout le monde avec
» douze Apôtres, ne pourra-t-il pas attirer à soi
» cette paroisse avec ce que nous sommes d'ou-
» vriers (1) ? » Une personne, voulant le dissuader
d'accepter la cure de Saint-Sulpice, lui dit qu'il n'était pas
d'une santé assez robuste pour sou- tenir le poids d'un si
grand fardeau. « Il faut, lui
» répondit M. Olier, faire la volonté de DIEU aux
» dépens même de notre vie (2). Quel plus grand
» bonheur que de mourir dans l'exercice de la cha-
» rité ? Si JÉSUS-CHRIST s'est trouvé heureux de
» donner sa vie pour la gloire de son Père, et pour
» le salut des hommes, qui m'empêchera d'exposer
» la mienne pour la gloire de ce même DIEU, et
» pour procurer aux âmes les biens qu'il leur a pro-
» curés lui-même par sa mort (3) ? »

(1) Vie de M. Olier, par M.de Bretonvilliers, t. I, p.
430, 431.

(2) Esprit de M. Olier.

(3) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 429, 430. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, partie 1^{re}, chap. XIV. — Remarques historiques, t. II, p. 526, 527.

XIII.

M. Olier, après son acceptation, est persécuté par ses proches.

Cependant les parents de M. Olier, jugeant des dignités ecclésiastiques par l'éclat qui les environne, se crurent beaucoup humiliés de l'acceptation qu'il venait de faire, d'une cure d'un faubourg de Paris, qu'on regardait alors, malgré son étendue, comme une cure de village (4), et ne dissimulèrent point, dans cette occasion, leur mécontentement et leur chagrin (5). Sa mère, plus blessée encore que les autres de le voir curé, après qu'il avait refusé l'évêché de Châlons et la pairie, vint à Vaugirard, et lui fit à lui-même et à ses amis des plaintes vives et amères (6), bien propres à l'ébranler, s'il eût été moins invariablement résolu à n'écouter que la voix de DIEU.

(4) Mém. de M. Baudrand, pag. 20.

(5) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 423. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, partie 1^{re}, ch. XIV. — Remarques historiques. t. III, p. 52G.

(6) Mém. de M. du Ferrier, p. 80.

» J'ai beaucoup de peine, écrivait-il à son Di-
» recteur, à dire ici ce que Dieu a permis à mon
» égard, de la part de ma mère et de mon frère
» aîné. Ce que je dirai n'est point à leur condam-
» nation, parce qu'ils ne font que ce qu'ils croient
» avoir raison de faire. Il y a plus d'innocence dans
» leurs procédés, que dans la plupart des actions
» que je fais à chaque instant : Je les crois très-in-
» nocents en cela. Ma bonne mère voyant que j'ai
» accepté cette cure, qui leur paraît indigne d'un
» homme de naissance, ne peut plus me voir chez
» elle (1). Notre-Seigneur permet qu'elle éprouve de
» toute sorte d'agitations, au milieu des applau-
» dissements et des sentiments d'honneur et d'es-
» time que les paroissiens me donnent. Elle est
» maintenant comme dans le deuil, le chagrin, et
» ne sachant que devenir (2). Un grand serviteur de
» DIEU me disait ces jours derniers : Votre mère
» parle selon les maximes de la chair ; c'est le monde de
» qui parle en sa personne (3). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II. p. 408, etc.

(2) Ibid., pag. 431.

(3) Ibid., t. II, p. 448. — Viede M. Olier, par M. de Bretonvilliers t. I, p. 425.

XIV

Pourquoi M. Olier est ainsi persécuté par ses proches ?

(4) Mém. du P. Rapin, t. I, p. 484, 485.

On comprendra les motifs de cette désolation de Madame Olier si l'on considère que, selon les maximes du monde reçues partout alors, les hommes de qualité qui entraient dans le clergé. ne pouvaient être qu'évêques ou abbés, ou occuper quelque autre dignité qui leur donnât les moyens et la facilité de vivre en grands seigneurs. La condition de simple curé était tombée dans un si grand discrédit que, de temps immémorial, on n'avait point vu à Paris d'homme de naissance occuper une cure ; et si depuis M. Olier, il s'en est trouvé qui n'ont pas craint de s'avilir, en s'occupant de

la conduite des âmes par le ministère curial, c'est à l'efficacité de son exemple, après DIEU, qu'on a dû un si heureux changement. A l'occasion de l'acceptation que M. Olier fit alors de la cure de Saint-Sulpice, le Père Rapin, de la Compagnie de JÉSUS, nous donne ces tristes détails.

« La conduite des pa-

» roisses était auparavant si méprisée, que l'on
» abandonnait les cures, même les plus considé-
» rables de Paris, à des étrangers, venus de cer-
» taines provinces, comme des postes peu dignes
» des gens de qualité. L'Abbé Olier fut le premier
» de condition qui par le zèle des âmes, se fit curé à
» Paris dans le faubourg Saint-Germain ; et plu-
» sieurs l'imitèrent (4). » Cet écrivain dit encore ailleurs,

toujours en parlant de M. Olier : « Il était

» d'une des plus anciennes familles de la robe et fort
» considérable dans la ville, lequel par un pur désir
» de servir DIEU, se fit curé de cette grande paroisse.
» Toute sa famille voulut s'opposer à ce dessein :
» car les gens de qualité regardaient ces bénéfices à
» charge d'âmes, comme bien au dessous d'eux en
» ce temps là ; et sa mère ne pouvait pas se ré-
» soudre, disait-elle, à voir son fils courir après un
» trépassé, dans les rues de Paris, ce qui était une
» des principales fonctions de son ministère. Mais
» enfin il surmonta ces obstacles par le désir ar-
» dent qu'il avait de servir DIEU, dans une si ample
» mission qu'est celle de cette paroisse ; il le fit en
» effet comme il l'avait projeté (1). »

(1) Mém. du P. Rapin, t. I, p. 135, 136.

XV.

Sentimens divers des frères de M. Olier, sur son acceptation de la cure.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 415, 420, 421, 422. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 424, 426, 427.

* NOTE 4, p. 469.

Ces détails expliquent aussi, pourquoi l'un des frères de M. Olier, n'était pas moins indisposé contre lui, à raison de l'acceptation qu'il venait de faire. Il s'était figuré apparemment qu'il aurait chargé de la cure quelqu'un de ses prêtres, et se serait borné personnellement à la direction du séminaire, comme plus convenable à sa dignité d'abbé. « Mon frère aîné, dit-il, qui avait d'abord goûté
» l'affaire de Saint-Sulpice, dans l'espérance que je
» prendrais du train et paraîtrais dans Paris avec
» éclat, ne peut plus me souffrir, depuis qu'il a
» considéré la chose comme une cure, et sous le
» titre de curé, qui semble être si méprisable au-
» jourd'hui. Il a su, d'ailleurs, que je ne changerais
» pas de manière de vivre, et qu'au contraire je retran-
» cherais toute apparence et tout extérieur du monde ;
» car un prêtre doit détacher son cœur des vanités du

» siècle, au moins autant qu'un religieux, qui serait
» ridicule, s'il voulait prendre du train : de là vient
» que, n'attendant de moi rien qui ressente l'éclat
» et les honneurs du monde, il ne peut me souffrir,
» ni moi, ni ma charge (2). Mon second frère sait
» que je fais profession de servir Notre-Seigneur
» en vérité, il n'en est pas choqué ; il estime cette
» folie, que, par la miséricorde de DIEU, il reconnaît
» maintenant être la vérité * : ce que je pense avoir
» surtout été opéré par les prières de Marie Rous-
» seau. J'espère qu'un jour Notre-Seigneur fera
» encore miséricorde à mon frère aîné. Mais il n'est
» pas aisé de le porter à DIEU, à raison, comme je
» pense, des grandes charges et des emplois où il
» prend plaisir, et qui ne lui laissent pas le loisir de c
» s'appliquer beaucoup à DIEU (1) ⁹⁸. Il est fort dans
» l'estime de l'honneur et des biens, ce qui est
» l'erreur commune du monde. Je ne m'étonne pas
» qu'il estime ce qu'il possède et ce qu'il voit priser
» et estimer aux siens. Je suis beaucoup plus éton-
» né du mépris que mon autre frère en fait, et du
» dégagement dans lequel il s'avance. »

(1) Mém. aut, de M. Olier, t. II, p. 406.

XVI.

M. Olier comprend le songe qui lui avait montré
en énigme sa vocation.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 331. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p 438, 439.

M. Olier était d'ailleurs convaincu qu'il n'aurait pu renoncer à la cure de Saint-Sulpice sans anéantir les desseins de la Providence sur lui : desseins que DIEU lui avait montrés autrefois d'une manière cachée, et dont il lui donnait alors la parfaite intelligence. « La cure de Saint-Sulpice que

» je vais occuper, écrivait-il, me montre bien claire-
» ment ma vocation, et l'état où Notre-Seigneur
» désire que je le serve dans le clergé ; car, mainte-
» nant, je me rappelle le songe que j'eus, il y a neuf
» ou dix ans, dans lequel je vis saint Grégoire dans
» un grand trône, saint Ambroise dans un autre
» au-dessous de lui, plus bas la place d'un curé qui
» était vacante, et bien au-dessous un grand nombre
» de Chartreux. Ce songe me montrait peut-être
» que je devais remplir cette place de curé, et ser-
» vir l'Eglise, comme saint Ambroise et saint Gré-
» goire l'avaient servie dans leurs dignités émi-
» nentes ; et que le ministère curial était bien plus
» utile et plus nécessaire à l'Eglise que les occupa-
» tions des simples Chartreux (2). Dès qu'on m'eut
» fait la proposition de la paroisse de Saint-Sulpice,
» la plus dérégulée de Paris, DIEU me montra qu'elle
» serait tellement renouvelée par sa miséricorde et
» le zèle apostolique de nos Messieurs, que les pa-
» roisses de la capitale se reformeraient sur la nôtre,
» et qu'elle pourrait servir de modèle non-seule-
» ment à Paris, mais encore à toute la France. Que

» DIEU soit béni de nous donner ces grandes ouver-
» tures, et qu'il nous fasse la grâce de correspondre
» et d'être fidèles à des desseins d'une miséricorde
» si privilégiée (1). » Cette prédiction vérifiée depuis,
d'une manière incontestable, est d'autant plus
remarquable, qu'au temps où M. Olier l'écrivait, c'est-à-
dire avant d'avoir quitté Vaugirard, elle ne pouvait passer
aux yeux de la prudence humaine que pour le comble de
l'extravagance. Ce qu'il ajoute n'est pas moins digne
d'attention :

(1) Mém. auto de M. Olier, t, III, p. 142.

XVII.

Dans la place de curé. M. Olier est appelé à
renouveler la piété parmi le peuple et les Grands.

« Maintenant que nous allons prendre la cure de
» Saint-Sulpice, DIEU, ce me semble, me manifeste
» ma vocation, qui est de ranimer par trois moyens
» la piété chrétienne dans ces quartiers : le premier
» sera l'instruction et la sanctification du peuple ;
» le second, la sanctification des docteurs et des
» prêtres ; et le troisième, la formation des jeunes
» clercs.

» Sa bonté me donne, ce me semble, un zèle ar-
» dent pour renouveler dans les esprits et dans les
» cœurs des chrétiens le souvenir et l'amour des
» obligations contractées envers DIEU par le bap-
» tême : et je me souviens que je disais, il y a plus

» de six à sept ans, à un missionnaire, que les fruits
» produits par les missions n'étaient qu'un com-
» mencement et une préparation à ce qui devait se
» faire dans l'Eglise. La mission ne va qu'à purifier
» les cœurs et à porter les hommes à la pénitence,
» mais non pas à les instruire des sentiments chré-
» tiens, et à leur enseigner la pratique du christia-
» nisme. C'est ce que nous ferons par des confé-
» rences familières, des catéchismes, des méditations,
» des retraites. Je sens en moi un désir si puissant
» de découvrir aux hommes la vanité du monde,
» l'obligation que nous avons de mourir à ses ma-
» ximes, à ses mœurs, à ses lois, en un mot, à tout
» ce qui n'est pas DIEU, et JÉSUS-CHRIST son Fils,
» que je ne puis le contenir ; il excite quelquefois
» en moi une sainte fureur : c'est une communi-
» cation de l'horreur que JESUS-CHRIST a eue des
» folies et des vanités du monde. Je ressens de si
» violents désirs d'en désabuser les hommes, que
» je ne vois d'autre moyen de me satisfaire, que
» l'occasion offerte, par la Providence, de la cure de
» Saint-Sulpice. Mes désirs s'enflamment encore
» davantage, quand je pense que les plus grands
» du siècle demeurent sur cette paroisse ; et alors
» je me réjouis d'avoir l'occasion, si longtemps dé-
» sirée, de leur découvrir leur vanité et de les dé-
» sabuser de leurs erreurs. Toute notre Compagnie
» brûle du même zèle, et désire avec impatience
» aller dans ce faubourg pour y faire connaître DIEU.
» Ah ! si l'exercice des fonctions pastorales nous
» fournit autant de sentiments de zèle et de dévoue-
» ment, que la seule attente en a déjà fait naître
» dans nos cœurs, j'espère que notre grand Maître
» y trouvera son honneur et sa gloire. Cette sainte
» âme, dont j'ai parlé, Marie Rousseau, est occupée
» des grands biens et des conversions éclatantes

» qui vont y avoir lieu et moi-même je n'ai autre
» chose dans l'esprit à Vaugirard ; plusieurs saintes
» âmes s'attendent pareillement à voir procurer la
» gloire de DIEU dans tout le faubourg.

XVIII.

M. Olier et les siens se dévouent à la paroisse de
S.-Sulpice.

» Je sens de si grands désirs de sauver tout le
» monde, de répandre le zèle de l'amour et de la
» gloire de DIEU dans tous les cœurs ; je pense tant
» à avoir mille sujets pour les envoyer porter par-
» tout l'amour de JÉSUS-CHRIST, Mon cœur est tout
» brûlé de zèle, quand je pense à la profession que
» feront les prêtres de la petite société, qui sera
» une profession de servitude à JÉSUS-CHRIST et à
» l'Eglise son épouse. C'est une épouse qu'il chérit
» uniquement ; un corps dont il a épousé tous les
» membres en particulier, pour se donner à chacun
» d'eux avec autant d'amour qu'à tout le corps en-
» semble. Qui ne voudra aimer celle que JÉSUS-
» CHRIST aime de la sorte ? Qui ne voudra servir
» celle que lui-même ne dédaigne pas de servir ?
» Voilà pourquoi saint Paul disait : Nous protes-
» tons publiquement que nous sommes vos servi-
» teurs, pour l'amour de notre Seigneur JÉSUS-
» CHRIST. Aussi nous avons eu la pensée, par la
» miséricorde de DIEU, et conformément aux senti-
» ments de Notre-Seigneur venu pour servir l'E-
» glise, de lui vouer à jamais nos travaux dans cette
» cure*, étant tout prêts de verser jusqu'à la der-
» nière goutte de notre sang, à l'imitation de Notre-

» Seigneur. Je le prie de nous faire vivre de la sorte,
» nous dévouant au salut de ses brebis réellement,
» et non pas seulement en paroles ou par écrit (1) »

* NOTE 5, p. 470.

* NOTE 6 p. 471.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 343, 344, 345,
— Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p.
430.

XIX.

M. Olier se prépare par la retraite à son entrée
dans le ministère pastoral.

(2) Mém de M. du Ferrier, p. 178, 179.

(3) Mém. aut. de M. Olier, pièce détachée.

(4) Ibid., t. III, p. 65, 118 ; t. II, p. 336. — Rem. hist. t. I, p. 168, 222. — Vie de M. Olier, par le P. Giry, 1^{re} part, ch. XIV : — Rem. hist., t. IV, p. 527. — Année dom. Ibid. pag, 4G7.

Lorsque M. Olier s'était présenté à l'abbé de Saint-Germain, il ne pensait prendre possession de la cure qu'après qu'il aurait reçu ses provisions de Rome ; ce qui ne devait avoir lieu qu'au mois de septembre suivant. Mais la Providence en disposa d'une autre manière. Sur ces entrefaites, M. de Fiesque pour n'être pas obligé de donner à ses paroissiens et à ses amis des éclaircissements sur sa démission, prit inopinément la résolution de disparaître, sans attendre que la permutation eût passé en cour de Rome (2), et fit savoir à M. Olier, qu'il quitterait la cure de Saint-Sulpice avant la fête de l'Assomption (3). Dans cet état de choses, les religieux de l'abbaye, pour ne pas laisser la paroisse sans pasteur jusqu'à l'arrivée des bulles, voulurent que le nouveau curé fût mis provisoirement en possession, et fixèrent pour cette cérémonie le 10 du mois d'août, fête de Saint-Laurent (4), se réservant de le mettre en possession de nouveau, quand il aurait reçu ses provisions de Rome. Plusieurs des confrères de M. Olier ne goûtaient pas cette mesure ; mais ils furent obligés de céder à l'avis du Père Bataille, qui exigea qu'il prît possession sans différer ; et, en conséquence M. Picoté et M. du Ferrier allèrent, le 9 du mois d'août, qui était un samedi, occuper la maison curiale (1), au nom de M. Olier.

Celui-ci ne fut pas étonné de cette anticipation, y ayant été préparé quelque temps auparavant d'une manière surnaturelle. Il rapporte, en effet, que la très-sainte Vierge lui avait dit, en faisant allusion à la procession solennelle de l'Assomption, qui devait avoir lieu à Saint-Sulpice : je veux que tu assistes à mes triomphes. Le Père Bataille était même si résolu de lui faire prendre possession avant ce jour, que dès le 4 du mois d'août, il l'avait mis en retraite, pour qu'il se disposât prochainement à son entrée dans la charge pastorale. Nous rapporterons à la fin de ce livre, les vues et les sentiments que DIEU lui donna alors sur l'importance et l'étendue de sa charge* : nous bornant à remarquer ici, qu'il lui inspira un amour extraordinaire pour les croix, et lui fit connaître, qu'il en aurait un grand nombre à porter dans la cure de Saint-Sulpice (1).

(1) Rem. hist., t. III, p. 56.

*NOTE 7, p. p. 471.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 477, 478, 479.

Le 9 août, M. Olier qui sortit ce jour-là de sa retraite, fut confirmé de nouveau dans la persuasion où il était, d'accomplir le bon plaisir de DIEU par cette prise de possession anticipée. « Me pré-

» sentant aujourd'hui à mon maître, écrivait-il,
» il m'a dit : Je te reçois, et ensuite, il a disposé
» toutes choses si favorablement pour me faire
» entrer en possession de cette cure, qu'on dirait
» que toutes ces circonstances soient autant de
» miracles. Entre autres, étant en peine de trouver
» une personne, qui pût faire des visites de con-
» séquence relatives à cette affaire, la Providence
» de DIEU a fait venir au devant de moi, au moment
» que je pensais en avoir besoin, un homme intelli-
» gent et d'esprit, qui s'est trouvé si propre à ce
» que je désirais, que quand je l'aurais choisi entre
» mille, il n'eût pas été plus propre : tant DIEU
» prend plaisir à faire paraître la sagesse et la puis-
» sance infinies avec lesquelles il conduit ses
» œuvres (1).

(1) Mémoires. t. III, p. 61.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II. p. 325. — Vie de
M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t I, p. 444.

(3) Ibid, p. 443. — Mém. aut. de M.Olier, t. III. p.
64, 65.

XX.

M. Olier prend possession de la cure ; ses sentimens sur sa nouvelle charge.

» Ensuite me présentant à la très-sainte Vierge
» pour lui rendre ma première visite, avant d'aller
» saluer les dames de la paroisse, je lui en demandai
» la permission ; et il me semblait qu'elle voulait
» que j'allasse les voir, comme si c'était elle-même,
» la regardant dans leur personne. Ce fut ce que
» j'éprouvai sensiblement dans ces visites : car je
» ne pensais nullement aux créatures, et la sainte
» Vierge m'occupait l'esprit d'elle seule en leur
» parlant. Madame la duchesse d'Aiguillon, qui se
» propose de faire de grands biens à notre pa-
» roisse (2), vint d'elle-même s'offrir à moi, pour
» aller avec Madame la princesse de Condé, et les
» dames de la paroisse, adoucir l'esprit de ma mère,
» et lui rendre autant d'honneur qu'elle croit en
» avoir perdu par le ravalement prétendu de son
» fils dans la charge de curé. C'est une nouvelle
» preuve de la bonté avec laquelle DIEU conduit
» cette affaire (3).

» J'avais cru d'abord que le Père Tarrisse, Général
» de l'Ordre de Saint-Benoît, me mettrait en pos-
» session de l'église de Saint-Sulpice. Mais j'ai ouï
» dire que la coutume de ce saint personnage était de
» ne point paraître en public ; et, en effet, il n'est point
» venu en personne à la cérémonie : ce sera peut-
» être pour l'autre prise de possession. Deux de ses
» religieux, le Père Bataille, et un autre qui le re-
» présente en sa maison, ont tenu sa place, en son
» absence. Ils étaient revêtus de leurs habits noirs,

» image de la séparation entière du siècle, dont ils
» font profession, et moi de l'habit de chœur des
» ecclésiastiques, qui, par sa blancheur, figure la
» nature humaine de JÉSUS-CHRIST dans son état
» divinisé. C'est proprement la vocation de tous
» les prêtres : ils devraient être divinisés, et revêtus
» déjà de l'esprit de la résurrection, comme l'indi-
» quent les paroles mêmes que l'on dit en prenant
» le surplis. Ces deux religieux me conduisirent à
» l'autel, que le Père Bataille découvrit et prépara
» pour me le faire baiser. Je le baisai seul (1) ; alors
» il me sembla que je devenais l'époux de cette pa-
» roisse, et que, en cette qualité, j'étais chargé des
» péchés de tout ce peuple et obligé de prier pour
» lui, ce que j'éprouve encore depuis ce moment.
» Je voyais surtout comment l'amour devait porter
» l'époux à prendre pour lui tous les maux de
» l'épouse, et à souffrir en sa personne toutes les
» peines qu'elle aurait à supporter, si elle était
» seule, la mettant ainsi à couvert de toute inquié-
» tude : que l'époux devait aussi avoir la volonté de
» procurer tous les biens imaginables, tous les avan-
» tages et toutes les beautés possibles, comme dit
» saint Paul : Ut exhiberet Ecclesiam immaculatam,
» sine ruga. C'est là le propre de l'époux, et en
» quoi consiste l'amour de JÉSUS pour l'Eglise (2). p
» Hélas ! mon DIEU, quelle grâce de me vouloir
» choisir du milieu des pécheurs, de la lie du
» peuple, du borbier infect de mes péchés, pour
» m'élever à cette haute, sainte et divine dignité de
» curé, de pasteur, d'époux de l'Eglise ! C'est à
» ce coup, Seigneur, qu'il faut me consommer en
» vous, si vous voulez me faire époux de cette grande
» reine, de cette auguste et divine maîtresse. Oh !
» c'est à vous seul à entrer en cette dignité ; c'est à
» vous à posséder ce titre ! et qu'aveugle est le

» monde ! qu'il est dépravé, misérable et ignorant,
» lui qui juge si indignement des grandeurs vé-
» ritables de DIEU, les ravalant d'une manière si
» misérable : lorsque, dans son estime aveugle et
» insensée, il pense qu'une cure n'est rien, qu'elle
» ravale la dignité d'un homme de naissance, et
» croit, malheureux qu'il est, que l'origine d'Adam,
» que la naissance, accompagnée de biens imagi-
» naires, de richesses et d'honneurs, soient quelque
» chose d'estimable. Oh ! qu'il sache qu'il n'y a
» d'estimable que DIEU seul et son Eglise ; qu'il
» sache que sa grâce, ses sacrements, ses vertus et
» ses dons doivent passer pour des biens véritables,
» et non pas ces imaginations chimériques, ces
» fausses apparences de biens, l'honneur, les ri-
» chesses et les délices ; l'un n'étant que du vent,
» l'autre que de la boue et de la fange, et le troi-
» sième une infâme corruption (1).

(1) Copie des Mém. de M. Olier t. III, p. 203, 61.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t.III, p. 65, 66, 69.

(1)Mém. aut. de M. Olier, t II, p. 488. — Vie de M.
Olier, par M. de Bretonvilliers t. 1, p. 434, 435.

XXI.

Début de M. Olier dans le ministère pastoral.

» Voici, comment il a plu à la bonté de Notre-
» Seigneur de me faire commencer ma mission. Une
» personne de la maison de mon frère, celui qui m'ap-
» prouve dans mes emplois ⁹⁹, s'étant mariée à un
» homme de notre paroisse de Saint-Sulpice, je fus
» invité à dîner avec eux chez mon frère. Les deux par-
» ties sont tout-à-fait pieuses. Je leur donnai des ins-
» tructions sur la manière de se conduire dans ce
» saint état, et je voyais que déjà Notre-Seigneur
» me donnait d'avance à moi-même grâce pour ces
» bonnes personnes. Je puis dire que c'est là le
» premier signe que j'ai fait comme pasteur, c'est-
» à-dire, la première marque des fonctions que j'ai
» exercées envers les personnes de la paroisse, en
» qualité de pasteur, qui instruit, qui exhorte et
» qui nourrit spirituellement ; car il plut à DIEU de
» me faire parler sur la fin du repas, et de changer
» ainsi l'eau dégoûtante des plaisirs de la chair,
» dans le vin délicieux de sa parole. L'assemblée
» en témoigna une grande satisfaction, et entre
» autres le mari. Il disait, en exprimant la sainte
» joie de son âme, et comme s'il eût voulu répéter
» les paroles de l'Evangile : Vous nous avez donné
» un breuvage délicieux, et qui vaut beaucoup mieux
» que le premier ; vous nous l'avez gardé pour la
» fin du repas. Ces bonnes gens étaient toutes con-
» tentes ; et, en particulier, la mariée me témoi-
» gnait m'être très-redevable, non-seulement pour

» cette circonstance, mais aussi pour avoir contribué
» à sa délivrance d'une grande maladie, où elle
» avait pensé mourir (1).

» La veille de l'Assomption, lorsque nous chan-
» tions les premières Vêpres de la fête, pensant à
» la réforme que nous devons établir dans cette pa-
» roisse, je voyais qu'il fallait aller petit à petit, et
» ne pas prétendre faire de grands changements,
» ni renverser tout-à-coup les choses ; mais que je
» devais m'appliquer à gagner les cœurs, et à les
» porter à DIEU par l'exemple de toutes les vertus,
» surtout de l'humilité et de la douceur. C'est une
» chose admirable de voir le changement qui s'est
» opéré déjà dans les esprits, quoique nous n'ayons
» encore parlé de rien (2). »

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 412, 413.

XXII.

Le jour de l'Assomption, M. Olier officie dans sa
nouvelle église.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. III, p. 72.

(3) Mém. sur la Vie de M. Olier, par M. Baudrand, p. 20. — Règlements de la Communauté de S.Sulpice, in-8°, p. 2, note. — Catalogue d'entrée des Messieurs du Grand-Sémin., p.2. — Rem.hist. t.I, p. 170, 203. — Calendrier historique de S.-Sulpice, 1778, 15 août, p. 158, 18, p. 160.

(4) Mém. aut. de M. Olier, pièce détachée.

Le lendemain, fête de l'Assomption, commença l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice et celui de la communauté des prêtres, qui devaient partager avec M. Olier les fonctions pastorales. La plupart de ses ecclésiastiques partirent ce jour-là, de grand matin, de Vaugirard, et vinrent occuper les bâtiments que M. Olier avait fait disposer pour leur usage (3). Selon les désirs du Père Bataille, il présida lui-même, au milieu de son clergé, à l'office et à la procession solennelle ; et chacun admira le profond recueillement et la modestie angélique du nouveau pasteur. « Je me servis, dit-il,

» en ce grand jour de cette rare chasuble que je
» fis faire, il y a neuf ans, pour ma première Messe,
» et qui est même ornée d'un tableau de soie, à
» l'honneur de la sainte Assomption de Notre-Dame.
» Depuis le temps qu'elle est faite, je ne crois pas
» m'en être servi cinq ou six fois, et jamais dans
» quelque cérémonie publique. Elle semblait être
» faite d'avance pour ce jour, où je commence à
» entrer dans ma vocation (4), Je fus extrêmement
» touché pendant la Messe solennelle, surtout

» depuis la communion ; j'étais si rempli de senti-
» ments d'amour, que j'appréhendais de prononcer
» ce seul mot d'amour, tant il me perce vivement le
» cœur et me consume. Il me semblait que Notre-
» Seigneur, par son intime présence, saisissait tel-
» lement mon âme, qu'il la faisait comme défaillir
» Je n'avais plus ni force ni sentiment, et la pensée
» de la très-sainte Vierge, dans sa gloire, n'a servi
» qu'à augmenter ce feu, et à enflammer davantage
» ces ardeurs consumantes. Je prêchai ce jour-là,
» et Notre-Seigneur daigna me mettre dans l'es-
» prit ce que j'avais à dire à notre peuple (1). Pre-
» nant pour texte ces paroles : Bienheureux les
» pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux
» leur appartient, je dis à ces chères âmes : Je m'es-
» time heureux de commencer le premier discours
» que je fais dans cette église, par les premières
» paroles du premier sermon que JÉSUS-CHRIST
» notre Seigneur adressa à son Eglise, en la per-
» sonne des disciples réunis autour de lui : Beati
» pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœ-
» lorum. C'est une prophétie de mon Seigneur
» JÉSUS, qui se vérifie puissamment en ce jour, où
» nous voyons élevée dans les cieux celle qui était
» la plus humble sur terre (2) 100. »

(1) Mém. aut. de M. Olier, pièce détachée, t. III,
p. 80.

(2) Ibid. t.III, p. 75.

XXIII.

Estime extraordinaire que les grands de la paroisse témoignent à M. Olier.

(3) Mém. aut. de M. Olier, t. III, p.86.

(4) Ibid. p.85.

« Notre-Seigneur, continue-t-il, prit plaisir, dans
» cette solennité, à réparer les abaissements pré-
» tendus dans lesquels j'étais entré pour son ser-
» vice : comme si notre sainte Maîtresse eût voulu
» rendre toute sa maison participante de sa gloire
» et de son honneur. Je ne sais comment il se fait
» que tous les grands s'humilient devant nous (3).
» M. de Chavigny (ministre d'Etat), qui se trouva
» ce jour-là à mon sermon, vint me faire offre de
» ses services (4). Comme il est maintenant beau-
» coup dans la piété, et qu'il est un des plus consi-
» dérables de notre famille, il témoigne partout que
» je lui appartiens ; et approuve lui seul ma con-
» duite ; ce qui est plus avantageux à nos desseins.
» que l'approbation de tous mes proches, et pourra
» servir à les autoriser parmi messieurs de la pa-

» roisse, qui ne s’y opposeront peut-être pas si ai-
» sément. (1). Ce qui surprend ma famille, c’est de
» voir que je fais l’honneur de tout mon cœur, et
» que, néanmoins, les grands, entre autres Madame
» la princesse de Condé, Madame la duchesse
» d’Aiguillon, me témoignent une affection singu-
» lière, et s’emploient à me servir en tout ce qu’ils
» croient m’obliger. Hier, comme je désirais, pour
» un petit service, le concours de quelqu’un de mes
» parents, toujours fort en colère contre moi, j’ap-
» pris, au moment même où j’en avais besoin, que le
» principal d’entre eux était tout changé et converti
» de sa mauvaise humeur, allant jusqu’à pleurer de
» tendresse en entendant parler de moi, et du suc-
» cès que la bonté de DIEU donnait à nos entre-
» prises. Notre bon Maître nous donne tous les
» jours des marques de son amour si évidentes, que
» j’ai aussitôt tout ce que je désire. Hier encore,
» j’avais besoin d’une personne pour faire une
» charité, et aussitôt elle arriva et fit ce que je dé-
» sirais (2). Cet après-midi, étant obligé de rendre
» visite aux plus grands du royaume, j’en ai reçu
» toute sorte de caresses et de témoignages d’es-
» time, surtout de la part d’un des principaux de
» l’Etat, qui, depuis plusieurs années, où DIEU
» prenait plaisir à me tenir dans le mépris et le
» rebut de tout le monde, était le premier à me dé-
» daigner et à se railler de moi. Ce qui me sur-
» prend le plus, c’est que ce même seigneur, qui,
» pour la conduite de sa conscience, avait une parfaite
» confiance dans un ecclésiastique, lequel, par la
» permission de DIEU prévenait contre moi tout le
» monde ; ce seigneur, dis-je, a quitté l’ecclésias-
» tique dont je parle, et semble avoir tourné mainte-
» nant toute son affection vers nous. Je ne puis
» assez admirer la providence de DIEU, qui humilie

» et qui élève, qui mortifie et qui vivifie, quand il
» lui plaît (1).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. III, p. 87.

(2) Ibid., t.III, p. 85.

(1) Mém. aut. de M. Olier, p. 143, 144.

XXIV.

Marques d'approbation que M. Olier reçoit
publiquement d'un grand nombre de docteurs.

NOTE 8, p. 477.

» Le jour de la Translation de Saint-Sulpice,
» 27 août, il plut à la bonté de mon Maître d'ins-
» pirer la même estime à quantité de docteurs de
» Sorbonne, et d'autres ecclésiastiques qui se trou-

» vaient dans l'église, attirés par la solennité du
» jour*. Considérant que, par ma condition de curé,
» j'étais devenu l'époux de toutes les âmes de la pa-
» roisse, et que je devais porter, comme mes
» propres maux, leurs infirmités et leurs misères :
» je voulus me préparer pour prêcher ce jour-là ;
» j'étais accablé par toutes ces pensées, et je parlai
» sur la grandeur des fonctions sacerdotales et de la
» charge que DIEU imposait aux pasteurs. »

M. Olier nous a conservé, dans ses Mémoires, les principaux traits de ce discours. Nous n'en rapportons ici que le suivant, pour ne pas interrompre le fil de l'histoire.

« Les anges ne sont obligés de
» rendre leurs devoirs à DIEU que pour leurs
» propres personnes, au lieu que les prêtres et les
» pasteurs sont obligés encore pour toutes les âmes
» qui leur sont confiées ; et c'est ce qui fait trem-
» bler les anges à la vue de ce fardeau, dit le grand
» saint Bernard : Onus ipsis angelis formidandum.
» Ah ! si le prêtre peut suffire à peine pour lui-
» même, que sera-ce de se voir chargé de tant
» d'obligations et de tant de devoirs ! Esprits cé-
» lestes, secourez-moi ; anges saints, qui tremblez
» à l'aspect de ma charge, prêtez-moi votre force.
» Ange, qui que tu sois, qui es venu conforter JÉ-
» SUS-CHRIST accablé sous le poids de la justice de
» son Père, de ce Père irrité contre lui, par cela
» seul qu'il le voyait chargé des péchés des hommes ;
» Ange saint, aie compassion de moi qui porte
» aussi ce fardeau,... et qui n'ai point toutefois la
» divinité pour me soutenir. comme l'avait JÉSUS-
» CHRIST. Ames religieuses, qui faites l'ornement
» de cette église, qui la soutenez par vos prières,
» levez vos mains pour moi. Cher peuple, qui nous
» voyez chargé de vos devoirs, et accablé sous le
» faix de vos obligations, secourez-nous auprès de

» DIEU ; levez les mains au ciel pour nous et pour
» vous tout ensemble. Seigneur JÉSUS, notre unique
» force dans nos travaux, c'est en vous seul qu'est
» établie notre confiance (1).

(1) Mém. aut. de M. Olier, p. 115, 116.

« Tous ces docteurs, ajoute M. Olier, et ce nombre
» extraordinaire d'ecclésiastiques qui m'écoutaient,
» témoignaient être extrêmement satisfaits de ma
» prédication. Je ne sais pas pourtant d'où venait le
» contentement qu'ils faisaient paraître. Il me
» semble que je n'ai point encore prêché dans la
» pleine lumière de DIEU, et dans la vigueur de sa
» pure parole, comme, par la miséricorde de DIEU,
» je l'ai fait autrefois. J'espère que JÉSUS-CHRIST,
» mon Maître, me fera un jour cette grâce ; j'ai
» la confiance, que ce sera quand j'aurai reçu mes
» provisions de Rome, qui est proprement ce temps
» pour lequel j'ai demandé à DIEU son esprit, afin de
» pouvoir administrer la cure qu'il me confie. Je
» sens bien que j'attends ce secours, et que si je fais
» maintenant les fonctions de curé. ce n'est que par
» avance (2). »

(2) Ibid. t. III, p. 117, 118.

Provisions reçues de Rome. M.Olier établi pasteur à
35 ans pourquoi ?

(3) Copie des Mém. de M.Olier t.III, p.207,268.

Ces provisions aux quelles le serviteur de DIEU attachait une si haute importance, arrivèrent, comme il l'avait espéré dans l'Octave de la Nativité de Marie, ce qui fut pour lui le sujet d'une douce et pure satisfaction. « Je suis tout joyeux, écri-

» vait-il, qu'elles soient arrivées pendant l'octave de
» ma divine maîtresse. Je l'avais dit ainsi à mon
» Directeur, il y a deux mois et plus : m'appuyant
» en cela sur la providence ordinaire de DIEU, qui fait
» toujours en moi quelque renouvellement dans
» cette fête (3). » S'il parle ici de renouvellement, c'est que les dispositions que DIEU lui communiqua à cette occasion, le firent entrer en effet, comme dans une nouvelle vie de zèle et de ferveur. Il s'était préparé à sa première prise de possession par une retraite de six jours, qui avait été très-féconde pour lui en lumières et en grâces : et DIEU se plut à le disposer lui-même à la seconde, par une faveur d'un autre genre : ce fut une subite et très-grave maladie, qui sembla ne l'avoir conduit aux portes du tombeau, que pour mieux faire éclater ensuite l'espèce de vie nouvelle, qu'il lui donna pour le parfait exercice de la charge pastorale. Il rapporte que Notre-Seigneur lui avait dit autrefois, que lorsqu'il aurait trente-cinq ans, il serait fait évêque, expression, ajoute-t-il, qui dans l'Ecriture signifie pasteur des âmes ¹⁰¹ ; et comme le 21 septembre de cette année 1642, il devait entrer dans sa trente- cinquième année, il

dit, avec une entière assurance, au Père Bataille, son Directeur, lorsqu'il fut atteint de cette maladie : DIEU m'a mis au lit, pour jusqu'au 21, où j'aurai trente-cinq ans, afin d'accomplir la vérité de la parole qu'il m'avait dite autrefois : que je serais évêque, c'est à dire, pasteur de cette Eglise, ou de cette ville de Saint Germain. Contre toutes les apparences humaines, cette assurance fut vérifiée à la lettre : car la maladie, qui dura huit ou neuf jours, cessa tout-à-coup, la veille même du 21, qui fut le jour où il prit de nouveau possession de la cure.

XXVI.

Maladie extraordinaire dans laquelle DIEU semble donner une nouvelle vie à M. Olier.

Parlant du renouvellement intérieur que DIEU fit alors en lui « je puis dire, à la gloire de DIEU, écrit-

» il que cette maladie m'a été extrêmement utile,
» pour mourir à ce monde et à moi-même, me
» disposant suavement à ne plus vivre que pour
» DIEU qui est proprement ce qu'on appelle la vie
» nouvelle, la vie de la résurrection. Dans cette
» maladie, je ressentais partout le corps de grands
» abattements et de grandes langueurs, que j'offrais
» à mon DIEU avec beaucoup de joie, pour le salut
» des âmes, les endurant avec grande patience et
» amour ; et pendant tous ces états je me voyais
» continuellement anéanti, comme une pauvre vic-
» time devant DIEU, couvert de tous les péchés du
» monde, et lui en demandant la rémission de
» tout mon cœur (1). DIEU permettait que durant
» tout ce temps, je sentisse des tentations très im-
» portunes d'amour propre et de superbe très

secrets, pour m'y faire mourir, et me laisser la
» seule vue de sa gloire, et le désir de l'honorer en
» le servant, sans me rechercher moi-même. Car
» il plut à la bonté de DIEU de changer ces disposi-
» tions, dans lesquelles j'avais été le long de ma
» maladie, et de me dire le 21 septembre, jour du
» glorieux Saint Matthieu, qu'il voulait que j'en-
» trasse dans une nouvelle vie : que je fusse plus
» doux, plus patient, plus charitable que jamais ;
» qu'il fallait même me séparer de toute satisfaction
» sensible dans cette vie ; et cela conformément à ce
» que j'ai remarqué autrefois sur la vie des chrétiens,
» qui sont morts à cette vie présente et ne vivent
» plus que pour l'autre, ne prenant de consolation
» et de joie que comme les bienheureux dans la vue
» de DIEU, et les intérêts de sa gloire. Et par cette
» même bonté DIEU me renouvelait dans l'esprit la
» disposition dans laquelle, il m'a appelé à son di-
» vin service, qui était un très-grand désir de sa
» gloire, fondé sur mon anéantissement, tâchant
» de procurer, par toute voie possible, la grande
» gloire de DIEU, sans y paraître en aucune façon,
» et sans que l'on parle de moi, ni qu'on y pense
» en aucune manière, attribuant tout l'honneur à
» DIEU et la gloire de son œuvre sans que la créa-
» ture y prenne part (2). »

(1) Copie des Mémoires de M. Olier, t. III, p. 204.

(2) Ibid. t. III, p. 41.

XXVII.

Guérison subite de M. Olier : il prend possession.

Cependant le bruit de la maladie de M. Olier, se répandit bientôt dans toute la paroisse ; et DIEU qui voulait sans doute lui lier plus étroitement les cœurs, en le rendant inopinément à la santé, permit qu'on crût d'abord, presque partout, qu'il avait succombé à la violence du mal, et rendu le dernier soupir. Mais le 20 de septembre, il se trouva guéri tout-à-coup ; et le médecin frappé d'une guérison si prompte et si complète, lui ordonna lui-même de se lever le lendemain, pour célébrer la sainte Messe : ce que M. Olier fit, en effet, au grand étonnement de tout le monde. Ce jour là où il commençait ainsi sa trente-cinquième année, il fut mis solennellement en possession de l'église de Saint-Sulpice, par le Supérieur général des bénédictins, comme il l'avait espéré. Le Père dom Tarrisse, qui auparavant était absent de Paris, sembla y être revenu tout à propos, pour présider en personne à cette cérémonie (1).

(1) Copie des Mémoires de M. Olier, t. II, p. 96.

A la vue d'une guérison si inattendue l'allégresse ne fut pas petite dans la paroisse, surtout parmi les ecclésiastiques. « Ce jour là, » dit M. Olier, « la
» plupart de ceux qui me voyaient disaient : vous
» voilà donc ressuscité ? La joie était d'autant plus
» grande, que pendant le temps de ma maladie, le
» bruit de ma mort avait couru partout ; et que

» même il y en avait qui, par permission de DIEU,
» assuraient m'avoir vu enseveli, et m'avoir jeté
» de leurs mains de l'eau bénite (2). Enfin, le
» même jour étant allé aux champs (c'est à dire à
» Vaugirard), je rencontrai dans le chemin deux
» de nos jeunes messieurs, qui d'abord qu'ils me
» virent, se mirent à me parler de ma mort ; et sur
» l'heure, je leur parlai de DIEU en la manière que
» le saint Esprit a coutume de me faire parler,
» quand il lui plait de faire par moi quelques bons
» effets ; et dans leur étonnement, ils se regardaient
» l'un l'autre (3). »

(2) Ibid. t. III, p. 44.

(3) Ibid. t. III, p. 46.

Nous verrons dans la seconde partie de cette vie, quels fruits abondants de grâce, produisit pour l'avantage de la paroisse de Saint-Sulpice, ce renouvellement que DIEU sembla faire dans M. Olier, en l'en établissant pasteur. Nous ne dirons rien ici de la conduite du serviteur de DIEU dans la formation des clercs aux vertus et aux fonctions de leur état ; ni des travaux qu'il entreprit pour procurer l'établissement des séminaires en France ; nous réservant de traiter cette matière dans la troisième partie de sa vie. L'institution des séminaires et la réforme du faubourg Saint-Germain, deux œuvres auxquelles il se livra tout entier, ayant eu lieu dans le même espace de temps, nous les exposerons séparément l'une de l'autre, afin de mettre

plus d'ordre et de clarté, dans le récit que nous en ferons : et nous commencerons par l'histoire de ses travaux dans la charge pastorale.

NOTES DU LIVRE DIXIÈME

MISSION PRÊCHÉE PAR M. DE PERROCHEL.

NOTE 1, p. 435. — « M. de Perrochel, écrivait M. Olier » en 1642, ce très-digne disciple de M. Vincent qui m'avait » suivi autrefois dans les missions d'Auvergne a prêché l'an

» passé dans le faubourg Saint-Germain, avec autant » d'énergie que l'on puisse en avoir, et y a annoncé long- » temps la pénitence, avec une efficace merveilleuse. Il y a » fait faire un nombre prodigieux de confessions, jusque-là » qu'on venait me parler de ces merveilles, et m'apprendre » que les cœurs des hommes les plus durs et les plus atta- » chés au péché étaient aussi purs que ceux des enfants, qui

» étaient pareillement l'objet de son zèle. Ces pauvres petits

» innocents, dans leur première communion et leur pro- » cession, ravirent le cœur des peuples. Paris sortait en » foule de ses portes (1) pour entendre M. de Perrochel, » qui prêchait à l'abbaye Saint-Germain (l'église de Saint- » Sulpice étant trop petite). Il s'est acquis une telle répu- » tation, qu'il passe pour l'apôtre de Paris, non-seulement » les peuples faisaient foule, mais encore les prélats et les » prêtres, qui tous lui rendaient témoignage, et étaient ré-

» solus de l'imiter, avouant qu'il fallait prêcher de la
» sorte (2). »

(1) Rem. hist t. I, p. 168.

(2) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 196, 197.

M. Olier semble distinguer Paris du faubourg Saint-Germain ; en effet, ce faubourg, soumis à l'abbé de Saint-Germain pour le spirituel et le temporel, était séparé de Paris, et portait même le nom de ville Saint-Germain-des-Prés : aussi, dans certaines occasions, l'abbé faisait défense aux habitants de la ville de Saint-Germain d'aller à Paris.

(3) Archives du Royaume, sect. histor. L. 1128.
Églises paroissiales et cures de Paris.

SUR LE DOCTEUR DE SAINTE-BEUVE.

NOTE 2. p. 435. — M. de Fiesque, désespérant de réformer la paroisse de Saint-Sulpice, eut d'abord la pensée de résigner sa cure en faveur de M. de Sainte-Beuve (3). Si ce projet eût réussi, le mal aurait pris vraisemblablement un nouveau caractère de malignité, qui l'eût rendu presque incurable ; car ce docteur fut dans la suite un des sectateurs les plus ardents des erreurs de Jansénius, ou plutôt le seul, parmi les professeurs de

Sorbonne, qui défendît cette hérésie (1). Mais la Providence, ayant des vues de miséricorde sur cette paroisse malheureuse, fit échouer ce dessein ; le curé de Saint-Sulpice demandait en échange un bénéfice simple, et M. de Sainte-Beuve n'en eut point de cette espèce à lui offrir. Ce dernier s'acquît une si grande célébrité parmi les prétendus disciples de saint Augustin, que lorsqu'après toutes les oppositions qui lui firent perdre sa chaire, il prit enfin le parti de se soumettre, les Jansénistes comparèrent cette démarche à la chute du grand Osius de Cordoue. Cette comparaison, indécente et impie, montre l'ascendant que ce coryphée de la secte avait sur tous les esprits. C'est aussi l'idée qu'en donne l'historien de M. Pavillon (2).

(1) Histoire de l'Eglise du XVII^e siècle, t. II, pag. 503. Ms. de l'Arsenal.

(2) Histoire de l'abbaye de Port-Royal, t. v. pag. 481. — Vie de M. Pavillon, t. II, p. 99.

LETTRE A LA SOEUR DE VAULDRAY.

NOTE 5, p. 446. — La Sœur de Vauldray, Religieuse de la Régrippière, dont nous avons parlé, ayant appris que M. Olier devait prendre possession de la cure de Saint-Sulpice, en fut vivement affligée. Elle craignait d'être privée pour toujours de ses visites, tant à cause des travaux de cette immense paroisse, que parce qu'il avait cédé à M. de Fiesque le Prieuré de Clisson, l'occasion de ses voyages en

Bretagne. M. Olier lui écrivait pour la consoler, le 21 juillet, veille de sainte Madeleine qu'il lui avait donnée pour modèle : « Ma très-chère fille, je ne vous dirai mot du séminaire

» d'ecclésiastiques que nous transférons à Saint-Sulpice,
» c'est vous blesser que de vous le dire ; mais c'est aussi
» vous consoler que de vous donner l'espérance de la gloire

» de DIEU qui pourra être procurée par cette voie. Vous
» êtes toute à DIEU et à sa gloire ; c'est assez de vous dire
» que c'est pour cette gloire que nous avons épousé l'église

» de Saint-Sulpice, en faveur de laquelle nous vous prions
» très-humblement de vouloir nous secourir par vos prières.

» et par les saints sacrifices de monsieur et très-honoré
» l'abbé de Vaux ; Je l'espère de votre charité, après tous les

» autres témoignages que vous m'en avez daigné rendre
» jusqu'à maintenant, dont je me sens extrêmement redevable, et prie le Ciel de vous en récompenser à tout
» jamais (3). »

(3) Lettres aut. de M. Olier, p. 369 bis.

SERVICES RENDUS PAR M. OLIER A SON JEUNE FRERE.

NOTE 4, p. 450. — « Je me souviens que Notre-Seigneur
» a permis que j'aie beaucoup servi à mon second frère, qui
» par la miséricorde de Dieu, reconnaît maintenant la
» vérité. Une fois, lorsqu'il était accablé d'une maladie

dont

» on croyait qu'il dût mourir, j'accourus auprès de lui en
» quelques heures, quoique je fusse en mission à onze
» lieues de Paris. Dès que je fus arrivé, et que je lui eus
» dit quelques mots, il se trouva beaucoup mieux, et le
» lendemain, avant même que je partisse, il était hors de
» danger. Depuis ce jour, il se croit redevable de la vie
» à ma visite. J'ai eu l'avantage d'être toujours auprès de
» lui dans toutes les rencontres où il a eu besoin de moi.
» Se trouvant autrefois engagé dans une affaire fâcheuse,
je

» le conduisis à un lieu de dévotion de Notre-Dame, et, au
» retour, l'affaire se trouva rompue : ce dont il a béni DIEU
» plusieurs fois depuis. Notre-Seigneur permit même que
» je le mariasse. Enfin la bonté divine a bien voulu que je
» servisse à le porter au bien, et à l'éloigner du monde et
» de sa vanité, dont il est pleinement persuadé par la grâce
» de DIEU (1). » Nicolas Edouard Olier mourut subitement
le 27 novembre 1669, et fut inhumé le 30 à l'église de
Saint-Paul sa paroisse. Dans les généalogies des maîtres
des requêtes, il est qualifié conseiller d'Etat, secrétaire de
sa majesté et de ses finances, grand audiencier de France
et Seigneur de Fontenelles, de Maison sur Seine, de
Touquin, près Rossy en Brie, de Verneuil etc. Son épouse
Réné de Thurin était morte en septembre 1661 (2).

(1) Mêm. aut. de M. Olier, t. II, p. 422, 423.

(2) Ms. de la Bibl. de l'Arsenal, art. Olier.

(3) Rem. hist. t. II, pag. 134, verso.

M. OLIER SE CONSIDÈRE COMME LE SERVITEUR DE SES PAROISSIENS.

NOTE 5, p. 454. — « Me disposant à prendre prochaine-
» ment possession de la cure de Saint-Sulpice, écrivait M.
» Olier, je me considère continuellement comme le servi-
» teur de toute l'Eglise, et de chaque fidèle en parti-
» culier (3). Aujourd'hui même, ce qui est arrivé à l'office
» a contribué à me remplir davantage encore de ces pen-
» sées ; car en ce jour, troisième d'août, on célèbre à Vau-
» girard l'anniversaire de la dédicace de l'église
paroissiale,
» cérémonie qui est proprement une représentation de la
» consécration des fidèles à DIEU. Toutes les femmes du
» village portent à l'offrande des cierges allumés, ce qui
» est une expression plus particulière encore de l'offrande
» que l'Eglise fait d'elle-même à DIEU ; puisque, selon
saint
» Paul, la femme dans les familles représente l'Eglise,
» comme le mari figure Notre-Seigneur : Magnum sacra-
» mentum, dico in Christo et in Ecclesia. Or, dans cette
céré-
» monie, DIEU a permis que la Compagnie m'ait choisi
pour
» faire diacre à la messe solennelle, ce qu'elle n'avait
jamais
» fait depuis plus d'un an. Je ne sais même pas pourquoi
» elle en a agi de la sorte. DIEU voulait sans doute que je
» parusse là en qualité de serviteur : car diacre et servi-

» teur est une même chose. Après la messe, il m'a été
» impossible de faire l'action de grâces, qui est plutôt le
» sacré colloque de l'époux avec l'épouse, que du serviteur
» avec son maître. Je ne m'étais jamais trouvé dans cette
» impuissance. Après ce temps, plusieurs personnes se
sont

» présentées pour se confesser, et, en qualité de serviteur
» j'ai été obligé de les entendre, jusqu'à environ une heure
» après midi, regardant chacune de ces âmes comme ayant
» pouvoir sur moi, en qualité de leur serviteur. Pendant
» que je leur rendais mes devoirs dans cette disposition, il
» m'a été dit intérieurement que je devais me conduire de
» la sorte dans la paroisse de Saint-Sulpice ; y regarder
chaque

» âme comme ma reine, et me considérer moi-même
comme le

» serviteur public de tous, toujours prêt à servir chacun
dans

» ses besoins divers, étant véritablement le serviteur
universel

» de l'Eglise, et de la paroisse de Saint-Sulpice en parti-
» culier. Je ne suis plus du tout à moi, mais à tous, m'étant
» vendu et abandonné pour leur service (1). »

(1) Mêm. aut. de M. Olier, t. u, p. 457, 458.

DÉVOUEMENT DU SÉMINAIRE A LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE.

NOTE 6, p. 454. — La protestation de dévouement
perpétuel à la paroisse de Saint-Sulpice que M. Olier et les
siens firent en 1642, fut sans doute ratifiée par la bonté
divine ; car, depuis M. Olier jusqu'à ces derniers temps les

curés de cette paroisse ont été tirés du corps du séminaire, où s'y sont agrégés. Le séminaire n'a cessé de faire partie du clergé de cette église, d'y célébrer les offices divins, d'y préparer les enfants à la première communion, et d'y instruire la jeunesse par les catéchismes où plus de trente ecclésiastiques sont occupés durant neuf mois de l'année (2). M. Emery regardait cette union avec la paroisse comme si nécessaire au maintien de l'esprit du séminaire de Saint-Sulpice, qu'il aima mieux, après la démolition du bâtiment, en 1802, acheter à ses propres dépens, une autre maison très-incommode, rue du Pot-de-Fer, que d'accepter les offres avantageuses qu'on lui fit, de se fixer dans d'autres quartiers éloignés de l'église, éloignement qui eût rompu tout-à-fait cette union.

(2) Rem. hist., t.1, p.50,51,52.

1^{er} Jour. Considération sur le zèle des âmes.

PRÉCIS DE LA RETRAITE QUE FIT M. OLIER POUR SE
DISPOSER A ENTRER DANS LA CHARGE CURIALE.

NOTE 7, p. 455. — « Le quatre du mois d'août, fête de
» saint Dominique, mon Directeur me donna pour sujet de
» ma méditation, l'importance de secourir les âmes, et le
» zèle que je devais avoir pour leur salut, conformément à
» l'exemple que le Fils de DIEU a laissé à tous les pasteurs
» de son Eglise. Entrant donc en oraison, j'ai vu que ce
» grand amour de Notre-Seigneur pour les âmes, procédait
» de celui qu'il portait à son Père. Que la gloire de son

» Père, est son grand et unique désir, et que voyant des
» âmes qui pourraient le glorifier éternellement, il les a
» aimées par ce motif, il est sorti si-volontiers du sein
» de son Père, il a quitté sa propre gloire, et s'est avili
» jusqu'au point de converser avec les hommes, sans dé-
» daigner de partager leur pauvreté. Que, pour les rendre
» capables d'honorer et de glorifier DIEU son Père, il a en-
» duré tant de travaux, tant de veilles, tant de souffrances,
» et enfin la mort ignominieuse de la croix. Que cette mort
» devant introduire dans le ciel une multitude d'âmes qui
» rendraient à DIEU une gloire immortelle, il eût donné
» cent mille vies, et eût souffert cent mille morts. Bien
» plus ; que, sa mort ne lui paraissant rien en comparaison
» de cette gloire, il ne trouvait ni assez de peines ni assez
de
» tourments pour satisfaire au désir immense qu'il éprou-
» vait de la procurer.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 461,462, 463.

(2) Ibid. t. H, p. 344, 466.

» Pendant que j'étais occupé de ces pensées, il a plu à la
» bonté de JÉSUS, mon unique Maître, de me
communiquer
» quelque chose de ses sentiments ; en sorte que je sentais
» mon cœur tout en feu, et que j'éprouvais des désirs tout
» enflammés de donner mille vies à mon DIEU, et cent
mille
» millions de vies, si je le pouvais, pour lui procurer quel-

» que gloire. Cette communication, qui m'a été faite tout-
» à-coup, a duré environ tout le temps de mon oraison : je
» n'ai rien vu, dans la vie et la mort de mon Maître, que je
» n'aie désiré d'imiter de point en point, et que je n'aie ré-
» solu de pratiquer avec l'approbation de mon Directeur
(1).

» Mon Sauveur n'avait pas seulement le désir de mourir
» mille fois pour son Eglise ; il voulait encore se donner
» à elle en nourriture, ce qu'il accomplit tous les jours au
» très-saint Sacrement. C'est aussi le sentiment que sa
bonté

» m'a fait éprouver. Si je n'ai pas le bonheur de répandre
» mon sang pour l'Eglise, au moins je serai comme son
» hostie vivante, qui servira pour la nourrir ; je ne dois rien
» avoir qui ne soit à elle, surtout mon bien, qui servira à
» la nourriture des pauvres de cette grande paroisse (2). Je
» désirerais en outre, après avoir passé le jour dans le tra-
» vail, de passer encore les nuits en prières devant le très-
» saint Sacrement. Je conjure mon Directeur de
m'accorder

» cette faveur, après laquelle je soupire depuis si
longtemps ;

» au moins de ne pas me la refuser quelquefois. Je désire
» d'imiter en cela la religion de mon bon Maître envers son
» Père, et d'être comme les lampes dont j'ai si souvent
» envié le sort, afin de consumer ma vie pour la gloire de
» DIEU et de JÉSUS-CHRIST son Fils (1).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t.II, p. 463.

» Ce matin, me préparant pour dire la sainte Messe, je
» sentais dans mon cœur un désir ardent d'être en autant
» d'endroits qu'il y a d'hosties dans le monde, afin de glori-

» fier DIEU partout : ce qui est encore une disposition de mon

» JÉSUS, Hostie de DIEU. Comme j'allais célébrer la sainte
» messe en l'honneur du grand saint Dominique, répandu
» partout dans son Ordre, et comme multiplié, depuis tant
» de siècles, autant de fois qu'il y a de bons religieux dans
» sa famille, qui est un vase de feu brûlant et consumant les

» hérésies, et rallumant la tiédeur des chrétiens ; je deman-

» dais à DIEU qu'il lui plût donner à toutes les cures, et à tous

» les endroits où repose notre Maître des pasteurs excellents

» qui veillassent à honorer et à conserver ce divin et adorable trésor, et qui sussent le dispenser d'une manière
» digne de sa sainteté infinie. Seigneur JÉSUS, vrai pasteur de

» l'Eglise universelle, apportez un prompt remède à ses
» besoins ; suscitez quelques personnes qui renouvellent
» l'ordre divin de saint Pierre, celui des pasteurs, avec autant

» d'amour et de zèle que saint Dominique a établi le sien
» dans votre Eglise. Embrasez du feu de votre amour et de
» votre religion des hommes qui le portent ensuite et le répandent partout le monde. Si je n'étais si misérable, si
» superbe ; si je n'étais le cloaque de toute ordure et de
» toute infection, que je me présenterais volontiers à vous,
» pour servir à tout ce qui vous plairait dans votre Eglise ;
» que je m'offrirais de bon cœur et m'abandonnerais, comme

» je le fais dès à présent, comme un vase perdu pour devenir

» tout ce qu'il vous plairait ! Je suis à vous sans réserve.

» Je suis votre esclave, ô mon JÉSUS ! Je vous ai voué une
» entière servitude, c'est irrévocablement que je l'ai fait ;

je

» me livre maintenant tout de nouveau et pour jamais, sans
» me réserver aucun droit de pouvoir révoquer le don que

je

» fais de moi-même. Vous disposerez de moi selon votre
bon

» plaisir, comme un maître et un seigneur absolu dispose

» d'un serviteur et d'un esclave. Je ne puis rien, Seigneur ;

» vous seul, comme tout-puissant, pouvez produire quelque

» chose de ma misère (2).

(2) Ibid. t. H, p. 464, 465.

2^e Jour de la retraite.

Un pasteur doit être un JÉSUS-CHRIST en terre.

» Le second jour de ma retraite, j'eus pour sujet de ma
» méditation cette vérité : Il faut être un JÉSUS-CHRIST
en

» terre. Notre-Seigneur m'a montré que je devais faire du

» fruit dans les âmes par l'exemple ; qu'il ne fallait pas les
d,

» gouverner en commandant ; mais en touchant leurs
cœurs

» par toutes les vertus apostoliques, et surtout par la dou-

» ceur et l'humilité ; que je devais être le plus humble de

» toute la paroisse, en étant le plus grand pécheur ; étant

» d'ailleurs chargé des péchés sans nombre de tout le

» peuple. Ce bon Maître me disposa hier, dans la lecture

» du souper, à cette dernière pensée dont je parle : appli-
» quant mon esprit au commandement que DIEU fit à saint
» Pierre, pasteur universel de l'Eglise, de manger toutes
» les bêtes venimeuses qui étaient dans le linceul mysté-
» rieux. Il apprit de là que, participant aux péchés de toute
» l'Eglise, il devait en faire pénitence pour elle, et en
» pleurer les péchés comme les siens propres, en qualité
» de son époux, puisque l'époux entre en communauté des
» dettes, comme des commodités et des biens. Aussi est-il
» remarqué que ce saint Apôtre pleurait incessamment,
non-

» seulement pour son propre péché, mais encore pour les
» péchés de son épouse, dont il voulait obtenir le pardon,
» et à laquelle il donnait l'exemple de la pénitence, afin
» qu'elle l'imitât en pleurant elle-même ses propres
péchés :

» l'épouse, lorsqu'elle est légitime, entre toujours dans
» les sentiments de son époux.

» J'ai encore appris que Notre-Seigneur, se voyant
chargé

» des péchés de tout le monde, avait refusé de prendre des
» consolations pendant sa vie voyageuse, et n'avait pas
» même ri ; au point que les conversations de sa sainte
» Mère ne pouvaient le distraire de cette continuelle afflic-
» tion. Il marchait sans cesse comme accablé par le poids
» des torrents impétueux de nos crimes qui l'environnaient
» de, toutes parts, pleurait continuellement dans son cœur,
» faisait pénitence pour ses peuples, et demandait perpé-
» tuellement pardon pour eux dans ses oraisons. Car quoi-
» qu'il eût d'autres sentiments, par exemple, d'amour et de
» louange pour son Père ; qu'il fût rempli de reconnais-
» sance pour les biens accordés aux hommes, il ne quittait
» pourtant jamais la vue de nos péchés : ce qui le tenait
» toujours plongé dans l'affliction. M'entretenant de ces
pen-

» sées, il a plu à la bonté de mon Maître de me communi-

» quer cette disposition intérieure, et je m'en suis vu tout
» revêtu, ressentant non-seulement la tristesse, mais
encore
» l'humilité dans laquelle je dois vivre, et les bas senti-
» ments qui doivent l'accompagner ; enfin, il m'a paru que
» je devais être dans la disposition de souffrir avec grande
» douceur tous les mauvais traitements qu'on pourrait ja-
» mais exercer sur moi (1).

(1) Mém. aut. de M Olier, t. II, p. 467,468,469.

3^e Jour de la retraite.

Modestie ecclésiastique.

» Le troisième jour de ma retraite, continuant ma médi-
» tation sur l'imitation de Notre-Seigneur, dont je dois être
» une représentation aux yeux des fidèles, j'ai vu que je
» devais imiter sa modestie : or cette modestie a pour prin-
» cipe le respect dû à DIEU, et procède du Saint-Esprit,
qui,
» lorsqu'il possède le corps aussi bien que l'âme, le com-
» pose et le recueille parfaitement, donnant ainsi de la
piété
» à tous les spectateurs, et jetant autant de traits d'amour
» de DIEU, qu'il y a de cœurs susceptibles d'éprouver les
» mouvements de la charité. Elle ne doit point être mon-
» daine, ni l'effet de la propre complaisance ; c'est la mo-
» destie affectée du vieil homme : il faut, au contraire, que
» ce soit une vertu du nouveau, une composition
extérieure,
» naissant de celle même de JÉSUS-CHRIST, qui, habitant
en
» nous, la répand sur nos membres, et règle notre
extérieur

» sur le sien, dans la démarche, la manière de parler, de
» prendre nos repas, et dans tout le reste ; c'est là ce
qu'on
» appelle modestie chrétienne. Son excellence paraît dans
» les effets puissants qu'elle produit, comme de gagner les
» cœurs, de les porter à DIEU : en un mot, tous ces effets
» admirables dont parle saint Paul, lorsqu'il conjure le
» peuple par la modestie de Notre-Seigneur, si puissante
» sur les esprits (1).

(1) Mém. aut. de M.Olier, t.II, p. 476,477,478.

4^e Jour de la retraite.

Amour des souffrances.

» Aujourd'hui j'ai appris que, dans le mystère de la
Trans-

» figuration que nous célébrions hier, Notre-Seigneur avait
» parlé de sa croix, pour montrer qu'il était venu princi-
» palement pour la prêcher aux hommes, et que, de plus,
» comme un Maître excellent, il était venu nous en ensei-
» gner la pratique. C'est pourquoi il est écrit dans
l'Evangile

» du jour de la Transfiguration : Loquebatur excessum,
voilà

» l'enseignement de la croix ; quem completurus erat in Je-
» rusalem, voilà la confirmation de l'enseignement par
» l'exemple. Dès hier, je voyais, pendant mon oraison,
Notre-

» Seigneur foulé aux pieds, frappé, jeté à terre par les
Juifs,

» et je me voyais moi-même dans cet état, traité de la

» même sorte par le monde. En même temps, je
contemplais

» les dispositions intérieures de Notre-Seigneur, pendant
» qu'il endurait toutes ces afflictions et ces souffrances.
C'était
» une douceur et une patience extrêmes, disant en soi-même
» qu'il méritait bien d'être traité de la sorte, puisqu'il s'était
» chargé des péchés de tous ; je voyais qu'il s'était
» chargé non-seulement des péchés que les hommes ont
» commis contre DIEU, mais de tous ceux dont ils se sont
» rendus coupables envers le prochain, comme le larcin, la
» trahison, les infidélités que les larrons, les domestiques,
» et les sujets peuvent exercer contre les hommes, les
» maîtres et les rois. Or, comme un voleur, un domestique
» infidèle, surpris en flagrant délit, est maltraité et chargé
» d'affronts et d'ignominies, j'apprenais que Notre-Seigneur,
» s'étant chargé de toutes ces sortes de péchés,
» voulait en porter la peine et le juste châtiment, avec autant
» de douceur que de patience ; qu'ainsi je devais me
» résoudre à porter moi-même toutes sortes d'ignominies
et
» d'affronts, puisque je voulais me charger des péchés de
» tous les peuples de l'Eglise, et m'abandonner, comme vic-
time, entre les bras de la justice de DIEU, pour recevoir
» sur moi les châtiments qu'il voudrait exercer sur ces
» peuples (1).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 477,478.

» Je ne puis taire l'amour que Notre-Seigneur m'a donné
» pour sa croix pendant mon oraison, et la grande joie qu'il
» m'a fait éprouver en m'assurant que, dans la cure de
» Saint-Sulpice où je vais entrer, j'en aurais un grand

» nombre. Cette assurance me transportait tout hors de
» moi, et m'obligeait de m'offrir à son amour avec des
élans
» et des paroles semblables aux sentiments de saint André
:
» O bona Crux, diu desiderata ! Pour me confirmer dans la
» promesse de cette grâce, il a plu à DIEU me remettre
dans
» l'esprit la vue d'une croix qu'il m'avait montrée déjà, et
» que je porterai quand il lui plaira de la mettre sur mes
» épaules. Je crois qu'elle s'approche, d'après ce que j'en-
» tends dire d'un certain homme fort irrité contre moi, et
» qui menace de faire imprimer contre nous des libelles,
» dont il semble que notre Directeur ait eu déjà quelque
» connaissance anticipée. Ce matin, lorsque j'étais dans la
» ferveur de l'oraison, et que je méditais sur l'abandon aux
» croix et aux souffrances, on est venu m'apprendre que
M.
» le curé de Saint-Sulpice avait révoqué sa parole touchant
» le traité de sa cure ; alors, sans éprouver aucun
sentiment
» de déplaisir, j'ai dit à celui qui m'apportait cette nou-
» velle : Elle vient à la bonne heure, DIEU soit béni de
tout.
» La bonté de mon Maître prend ainsi plaisir à me mettre
» dans les dispositions les plus convenables pour recevoir
» ce qui doit m'arriver de fâcheux le jour même. Mais cette
» nouvelle était fausse (2).

(2) Mém. aut. de M.Olier, t.II, p.477,478,479.

(3) Ibid. t.II, p. 486.

» Hélas ! Seigneur, maintenant que je me vois chargé des

» péchés de tout ce peuple, qu'on dit être le plus dépravé
» du monde, si vous me faisiez cette miséricorde de me
» donner les sentiments d'humilité, de confusion et d'ané-
» antissement que je devrais avoir à cause de cette charge,
» ô mon Sauveur, je vous imiterais en ce point. Hélas !
» n'est-ce pas une grande honte à moi, que de tenir votre
» place dans l'Eglise, et de n'avoir rien qui vous représente
» et retrace vos vertus (3) ? Le vendredi, 8 août, le matin
» dans mon oraison, j'ai vu si distinctement mon néant, et
» j'en ai été tellement convaincu, que je disais à mon Maître

» que si je n'espérais pas qu'il tînt ma place dans la charge
» qu'on me présente, je m'enfuirais au bout du monde plu-
» tôt que de l'accepter ; n'ayant en moi que le néant, l'aveu-

» glement, l'ignorance, l'impuissance, et une entière incapa-

» cité pour le servir. Il m'a semblé que Notre-Seigneur me
» donne une grande horreur de l'honneur ; je lui ai demandé

» de bon cœur la mort plutôt que l'honneur, que je ne puis
» accepter en aucune manière ; car mon Seigneur a vécu et

» est mort dans la confusion et dans le mépris. D'ailleurs,
» tout mon désir étant de procurer la gloire de mon Maître,

» je ne puis éprouver de plus vive douleur que de recevoir
» de l'honneur, puisque c'est un bien qui n'appartient qu'à
» mon DIEU. Hélas ! mon DIEU ! pour vous soit tout hon-

» neur et toute gloire, et pour moi toute confusion. Si je
» pouvais vous dérober la honte que vous souffrez, et vous
» rendre tout l'honneur qu'on vous dérobe, je serais
satisfait ;
» faites-vous donc honorer par ma propre confusion, puis-
» que vous voulez vous servir de moi pour votre grande
» gloire, et que vous désirez la fonder sur mon anéantisse-
» ment, sur ma future qualité de curé, maintenant en igno-
» minie avec le reste des fonctions curiales, enfin sur les
» mépris qui me sont toujours promis dans cette con-
» dition (1).

(1) Mém. aut. de M. Olier, t.III, p.54, 55.

» Je ne m'étonne point de l'amour qu'on doit avoir pour
» l'Eglise, et pour la moindre créature en tant qu'elle est
» partie de cet auguste corps. Quoi de plus admirable que
» l'Eglise ? Je ne comprends pas comment on ne meurt
» point d'amour pour les Fidèles, puisqu'ils doivent com-
» poser un jour, chacun comme partie, l'Eglise
triomphante,
» qui louera la grandeur de DIEU éternellement. Lorsque
» j'étais plein de ces pensées, on m'a présenté un enfant
» pour l'assister par quelque aumône ; je ne sais ce que je
» n'eusse pas fait pour lui, le considérant comme un
membre
» de cette Eglise admirable et divine, ce royaume si par-
» fait, ce trône si riche de la majesté adorable de DIEU. O
» bonté ! que ne ferons-nous pas pour elle ! Que volontiers
» je voudrais répandre mon sang pour son amour, et
même,
» s'il était à moi, celui de toutes les créatures (2) ! »

(2) Ibid. p.487.

TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT-SULPICE

NOTE 8, p. 462. — « La fête de la Translation de Saint-
» Sulpice, dit M. Olier, est plus célèbre et plus fréquentée
» par les peuples, que celle du patron, qui vient en hiver ;
» parce qu'autrefois DIEU avait coutume d'y faire des mi-
» racles pour entretenir la foi languissante des peuples, et
» maintenir l'honneur de ce grand Saint. Et l'on a même
» vu, il n'y a pas long-temps, dans le cimetière de cette
» église, plusieurs grands lits de fer, où se faisaient
» apporter les malades pour y passer la nuit. Ils rece-
» vaient guérison et soulagement visibles en continuation
» des merveilles qui s'étaient opérées autrefois à l'occa-
» sion de la translation des vénérables reliques de notre
» Saint (3). »

(3) Ibid. t.v, p. 301.

Cette cérémonie eut lieu le 27 août 1518. Deux Religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés étaient allés au monastère de Saint-Sulpice à Bourges, pour se charger eux-mêmes de ce précieux dépôt, qui fut reçu dans le faubourg Saint-Germain avec une vive allégresse (1).

(1) Rem. hist. in-12, pag. 919, 920, 6^e part. in-18, t.I, p. 19. — Calend. histor., 1778, p. 158.

APPENDICE

SUR DEUX CRUCIFIX ET QUELQUES AUTOGRAPHES DE LA VÉNÉRABLE MÈRE AGNÈS, CONSERVÉS AU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

§ 1^{er}. Des crucifix de la Mère Agnès

Un document découvert depuis la mort de M. Faillon, permet de compléter et même de rectifier en quelques points ce qui a été dit plus haut (1) sur l'un de ces crucifix.

(1) P. 133.

(2) L'admirable Vie de S. Agnès, t. II, liv. VI, ch.
10. — Vie de la V. M. Agnès, t. II, p. 256, n.

(3) Vie de messire J.-J. Olier, p. 419.

Il est certain que la vénérable Prieure de Langeac donna à M. Olier un crucifix qui fut religieusement conservé au séminaire de Saint-Sulpice, où il devint l'instrument de quelques guérisons miraculeuses. Tous les biographes de la Mère Agnès et de M. Olier sont d'accord en ce point : mais il n'en est pas de même touchant les circonstances qui s'y

rapportent. Ce crucifix était-il celui que la servante de DIEU avait à la main quand elle apparut à M. Olier ? Supposé que ce fût le même, a-t-il été donné au moment de l'apparition ou plus tard ? Le possède-t-on encore à Saint-Sulpice ? Autant de questions intéressantes sur lesquelles tous les écrivains qui ont rapporté le fait principal ne sont pas d'accord. Quelques-uns les ont résolues d'une manière inexacte et ont induit en erreur ceux qui sont venus après eux. M. Faillon lui-même, malgré l'étendue et la sûreté de son érudition, a été égaré comme les autres.

Toutefois, sur la première question, la diversité de sentiments n'existe pas chez les historiens de la vénérable Mère Agnès. Depuis le Religieux de Saint-Germain qui écrivait en 1647, jusqu'à M. l'abbé Lucot qui récemment a édité de nouveau, après l'avoir enrichi de nombreuses notes, le travail de M. de Lantages, ils disent unanimement que le crucifix donné à M. Olier était celui que la vénérable Prieure tenait à la main quand elle lui apparut à Saint-Lazare (2).] Le Père de Saint-Vincent qui, en 1702, publia une notice sur M. Olier exprime le même sentiment (3). M. Nagot paraît être le premier qui sur ce point n'a pas connu, ou du moins n'a pas mentionné l'ancienne tradition. Parlant de la dernière entrevue qu'eurent à Langeac la Mère Agnès et M. Olier, il ne dit que ces mots : « Elle lui donna son crucifix et son chapelet (1). »

(1) Vie de M. Olier, p. 42.

Il y a sujet de s'étonner que M. Faillon, si fidèle partout ailleurs à s'attacher aux pièces originales, s'en soit écarté en ce point, et qu'à l'exemple de M. Nagot, il se soit contenté de dire : « Au moment de prendre congé l'un de l'autre,

» elle lui donna son crucifix (2). » Il y a dans cette manière de s'exprimer une omission que le pieux écrivain n'aurait pas faite, s'il avait connu le document dont il vient d'être parlé et qui sera cité en répondant à la seconde question.

(2) Pag. 115.

Cette seconde question, qui est relative au temps et au lieu où M. Olier reçut le crucifix de la Mère Agnès, offre des difficultés spéciales.

Le Religieux de Saint-Germain a écrit que ce fut à Langeac, sans s'expliquer davantage. « M. Olier, dit-il, la » reconnut et apprit d'elle ce qui s'était passé... Elle lui e » donna le chapelet ou rosaire, le crucifix et le mouchoir » qu'il avait vus dans cette apparition. (3) » Le Père de Saint-

Vincent est plus explicite sur la circonstance du temps :

« M. Olier, dit-il, alla prendre congé de sa chère Mère en

» JÉSUS-CHRIST. La sainte lui prédit en le quittant que DIEU

» se servirait de son ministère pour former un grand » nombre d'ecclésiastiques. Puis lui ayant donné le crucifix » et le chapelet qu'elle tenait dans ses mains, lorsqu'elle » s'était apparue à lui etc. (A) » M. Nagot, comme on vient de le voir, a suivi le Père de Saint-Vincent en ce point, et M. Emery lui-même, dans l'abrégé qu'il a donné en 1808 de la Vie de la vénérable Mère Agnès, a cru devoir ajouter cette circonstance au récit primitif de M. de Lantages (5).

(3) L'adm. Vie liv. VI,cb. x.

(4) Vie de messire J.-J. Olier. p. 419.

(5) Vie de la V. M. Agnès, p. 361.

On ne peut blâmer M. Faillon d'avoir, à son tour, embrassé une opinion appuyée sur de si imposantes autorités ; et cependant il paraît certain que c'est à Saint-Lazare et au moment de l'apparition, que M. Olier a reçu le crucifix et le chapelet que tenait la servante de DIEU, ainsi que le mouchoir dans lequel l'ange recevait ses saintes larmes.

En faveur de ce sentiment il faut citer d'abord M. Olier qui, en plusieurs endroits de ses Mémoires, a parlé de ce crucifix. Il dit en racontant l'apparition de la V. Mère Agnès :

« Me présentant le crucifix et le chapelet, pour m'apprendre

» que la croix et la dévotion à la Très-Sainte Vierge seraient

» les instruments de mon salut... J'ai encore, ajoute-t-il

» presque immédiatement, son crucifix, et j'ai reçu son mou-

» choir plein de saintes larmes (6). » Si ces mots : me présen-

tant le crucifix peuvent à la rigueur s'expliquer dans le premier sentiment, comment supposer que le mouchoir plein de

larmes n'ait été donné que longtemps après et loin du lieu de l'apparition.

(6) Mém. aut. t. I, p. 84.

Ailleurs M. Olier s'exprime plus clairement encore : « Ce » crucifix lequel j'avais reçu miraculeusement (1). » Il n'y aurait rien de miraculeux dans la manière dont il le reçut, si l'on admettait la première opinion.

(1) Mém. aut. t. II, p. 421.

Un témoignage tout à fait explicite en faveur du second sentiment se tire de la déposition que firent, en 1722, au procès de canonisation de la Mère Agnès, Claude Bureau-Camus, chirurgien, et Antoine Palade, prêtre : Ils déposèrent que lors de l'apparition la servante de DIEU laissa son crucifix sur la table de M. Olier, afin de lui marquer qu'il n'était pas victime d'une illusion, que la vision était bien véritable (2). La déposition d'Antoine Palade, neveu de M. Terrisse, qui fut curé de Langeac et l'un des confesseurs de la Mère Agnès, renferme un grand nombre de particularités qu'il avait apprises de son oncle et entre autres celle-ci : « Et comme ledit abbé avait » perdu le crucifix qu'elle lui avait laissé à Saint-Lazare en » signe de la réalité de son apparition, Agnès le lui remontra » et lui recommanda le secret. ¹⁰² » M. l'abbé Lucot, à qui nous empruntons ce passage qu'il a tiré des actes de la procédure de 1722, ajoute : « Ce détail peut servir à

expliquer

» et à rectifier une assertion de l'auteur de l'admirable Vie :

» Cet écrivain, dans son récit (liv. VI, ch. 10), nous fait
» entendre clairement que ce fut au parloir de Sainte-Catherine, la première fois qu'elle vit M. Olier, que la Mère Agnès lui donna le chapelet, le crucifix et le mouchoir qu'il

» avait vus, dans cette apparition. C'est là une erreur (3). »

(2) Vie de la V. M. Agnès, t.II, p. 250.

(3) Ibid., p. 256, n.

Enfin, ce sentiment que M. l'abbé Lucot a cru pouvoir embrasser, malgré les autorités citées plus haut et quelques autres qu'on aurait pu y ajouter¹⁰³, se trouve très solidement appuyé par le témoignage de M. Leschassier qui, entra, en 1660, au séminaire de Saint-Sulpice et en devint le quatrième Supérieur. — Ce témoignage est consigné dans un billet qui était caché à l'intérieur de l'un des reliquaires où sont conservés les crucifix de la V. Mère Agnès. Le voici textuellement. « M. Leschassier, environ un mois avant

» sa mort, me fit écrire dans un papier que l'on trou-
» vera dans la petite armoire où est le coeur de M. Olier, que

» ce crucifix est celui de la Mère Agnès qui lui fut donné à
» Saint-Lazare. A Paris le 6 avril 1726, signé Flacourt.¹⁰⁴ »

La découverte inattendue de ce précieux billet ne tranche pas seulement les deux premières questions posées plus haut, elle donne aussi la solution de la troisième. Nul doute maintenant que le crucifix de la V. Mère Agnès, celui même qu'elle avait à la main quand elle apparut à M. Olier et qu'elle lui laissa en preuve de la réalité de l'apparition, ne soit encore au séminaire de Saint-Sulpice. M. Faillon, en disant (1) que, durant la révolution, une personne qui l'avait en dépôt et qui n'en connaissait pas la valeur, le vendit à vil prix, au grand regret de M. Emery, a été trompé par M. Garnier, qui, dans son Recueil de traits relatifs à M. Emery, raconte ainsi la chose : « Il avait aussi sauvé
» les reliques et les papiers de la mère Agnès, et surtout
» son crucifix miraculeux ; mais ce crucifix, auquel il attachait le plus grand prix, a été perdu par l'imprévoyance
» de celui à qui il l'avait confié, et il m'a dit plus d'une fois
» qu'il était inconsolable de cette perte. Nous avons encore
» deux autres crucifix enchâssés qu'on prétend avoir été
» à l'usage de la mère Agnès, mais il faut bien les distinguer
» du crucifix dont nous parlons, que la mère Agnès portait
» en ses mains quand elle apparut à M. Olier, qu'il obtint
» d'elle quand il eut fait sa connaissance, et qui fut l'instrument d'une guérison miraculeuse (1). »

(1) Pag. 134.

(2) Vie de la V. M. Agnès, 1808, p. 361.

Il est difficile d'expliquer aujourd'hui comment M. Garnier a pu être induit en erreur sur un fait de cette nature. Peut-être le crucifix dont il s'agit, après avoir été momentanément perdu, fut-il rendu à M. Emery ou à M. Duclaux son successeur, sans que M. Garnier en fût informé. Ce qui ferait croire que dès 1808, ce crucifix était au séminaire c'est qu'en rééditant la vie de la V. mère Agnès, M. Emery a laissé réimprimer sans correctif ni note cette phrase de M. de Lantages : « Le crucifix se garde à présent à Saint-

» Sulpice comme une chose d'autant plus précieuse et vénérable qu'il a été l'instrument de quelques guérisons miraculeuses (2). » Quoi qu'il en soit de ces conjectures, en disant que le crucifix que la V. mère Agnès portait en ses mains lorsqu'elle apparut à M. Olier n'était plus au séminaire de Saint-Sulpice, M. Garnier s'est indubitablement trompé, et, comme il arrive souvent, cette première erreur l'a entraîné dans une seconde, en lui faisant supposer qu'avant la révolution on possédait à Saint-Sulpice trois crucifix de la mère Agnès. Il n'y a pas un mot dans les papiers de la Compagnie qui autorise cette supposition, et le vénérable supérieur n'a eu l'idée de ce troisième crucifix que pour expliquer comment, après la perte du premier, il en restait encore deux au séminaire de Saint-Sulpice.

Pour ne rien omettre d'intéressant au sujet de ce premier crucifix donné par la V. prieure de Langëac, nous citerons ce que M. Olier écrivait à la Supérieure des Carmélites de Beaune, après la mort de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement à laquelle, comme on le voit plus loin, il l'avait laissé. « Ma révérende Mère, lui disait-il, je vous demande

» la grâce de pouvoir avoir le saint crucifix que je lui échan-

» geai en partant, à cause qu'il a servi à la bienheureuse

» sœur Agnès de JÉSUS, une sainte de la grâce de bienheu-

» reuse sœur Marguerite, à laquelle je devais beaucoup.
Ce
» me serait une double consolation de ravoir maintenant
» cette relique qui aurait servi à deux âmes si saintes et
» divines (1). »

(1) Lett. aut., p. 655.

(2) Vie de la V. M. Agnès, t. II, p. 673.

Quant au second crucifix provenant de la V. mère Agnès que l'on y conserve précieusement dans un reliquaire, il fut donné, le 6 novembre 1670, à M. de Bretonvilliers, par les Religieuses de sainte Catherine de Langeac, ainsi que l'a dit M. Faillon (1). On trouve dans la nouvelle Vie de la servante de DIEU, par M. l'abbé Lucot, l'acte de cession qui fut dressé à cet effet (2), et l'autographe s'en conserve au séminaire de Saint-Sulpice. Le voici presque en entier : « Je Sœur

» Anne des cinq plaies indigne Prieure de ce monastère de
» sainte Catherine de Sienne de Langeac, où repose le pré-
» cieux corps de notre honorée Mère Agnès de la quelle
» nous souhaitons, comme ses filles, suivre les inclinations
» qu'elle a toujours eues d'honorer et chérir en DIEU et
pour

» sa gloire feu M. l'abbé Olier d'heureuse mémoire, que
cette

» petite communauté reconnaît comme notre Père et puis-
» sant avocat auprès de JÉSUS-CHRIST et sa très-sainte
Mère :

» chérissant en ce même divin Seigneur tous ses enfants,
» Messieurs du séminaire de Saint-Sulpice lesquels ont
» bien daigné nous recevoir en société de biens spirituels
» avec eux, qui est une grâce que nous chérissons
beaucoup

» et que nous voudrions reconnaître par quelque effet qui
» leur pût donner des marques de la sensible gratitude de
» nos cœurs. Ne pouvant y mieux réussir qu'en leur don-
» nant quelque chose qui eût appartenu à notre bienheu-
» reuse Mère Agnès, nous avons toutes consenti et consen-
» tons de tous nos cœurs que le crucifix qui a été à cette
» bienheureuse Mère et par lequel Notre-Seigneur lui a
fait

» de si grandes grâces, comme l'on pourra voir en sa vie
» au chap. XII et au chap. XIII. Cette chère Mère, quelque
» temps avant sa mort, donna cette image à M. Martinon,
» archiprêtre de Langeac, à condition pourtant qu'il le
» rendrait à sa mort à cette sienne communauté de ses
filles,

» ce que ce bon serviteur de DIEU voulait faire très-fidèle-
» ment : mais ayant quelque crainte que ce précieux gage
» ne lui fût ôté, et nous privées de cette sainte image de
» Notre-Seigneur crucifié, il a demandé à cette
communauté

» permission de le donner à M. de Bretonvilliers notre
digne

» Père : à quoi de bon coeur nous avons toutes consenti et
» cédé tout le droit et toutes les prétentions que nous
» avons sur ce saint crucifix : désirant que notre digne
» Père en jouisse comme chose qui lui appartient et après
» lui à tous ses dignes enfants, nous réservant toujours le
» souvenir dans leurs saints sacrifices. »

Il ne sera pas inutile de citer à la suite de ce document
les trois passages auxquels il renvoie, et qui sont tirés de la
troisième partie de la Vie de la vénérable Mère Agnès par
M. de Lantages. Au chapitre XII il est dit : « Jetant les

» yeux sur son crucifix, elle apperçut qu'il versait du sang
» de la plaie du côté. Il n'y eut qu'elle qui vît ce sang,
» mais quelques unes des Sœurs ont assuré que, dans le
» temps de ce crucifiment de la Sœur Agnès, elles virent
» suer et pâlir ce même crucifix. » Et un peu plus loin :
« Elle
» eut bien souhaité d'avoir l'usage de ses mains pour pou-
» voir, en cette agonie, prendre et regarder de près et em-
» brasser son crucifix, qui était sur son lit. Son divin époux
» voulant satisfaire à ce désir amoureux leva miraculeuse-
» ment le crucifix et le tint debout devant ses yeux assez
» longtemps, sans que personne y mit la main. Une
personne
» fort digne de foi fut témoin de ce miracle. Et on assure
» dans le couvent que la même grâce a été faite plusieurs
» autres fois à la sœur Agnès, et qu'un jour, entre autres,
une
» des Sœurs la trouva en extase sur son lit, et son crucifix
» debout devant sa face, sans être soutenu d'aucune
chose. »

On lit au chapitre XIII^e : « Elle prit un crucifix entre les
» mains et se mit à représenter humblement à Notre-Sei-
» gneur la désolation où elle se trouvait. Comme elle con-
» tinuait ses humbles et amoureuses doléances, elle vit que
» le crucifix sua du sang de toutes parts, et que la plaie du
» côté en versa beaucoup de très-vermeil. »

On comprend que ce crucifix, instrument de tant de
faveur merveilleuses, devait être cher à la vénérable Mère
Agnès. Aussi ce ne fut pas sans de grandes difficultés
qu'elle le donna à M. Martinon, comme on le lit dans une
attestation de celui-ci dont l'autographe se conserve au
séminaire de Saint-Sulpice, et dont voici la teneur : « Je
soussigné at-

» teste que le crucifix que j'ai donné à M. de Bretonvilliers
» est le même que je reçus des mains de la bienheureuse

» Mère Agnès, et que pour l'avoir je fus plus d'un an à la
» presser pour cela : et sans les obligations qu'elle m'avait
» je ne l'aurais jamais eu ; et me le donna avec une
extrême
» peine et à condition qu'à ma mort je le rendrais à cette
» sienne communauté de sainte Catherine de Langeac.
» En foi de quoi je suis signé ce dixième de Novembre
» 1670.

» Martinon, archiprêtre de Langeac. »

Ces deux crucifix, si précieux par les souvenirs qui s'y rattachent, sont d'une matière et d'un travail qui n'ont rien de remarquable. Le Christ est en bronze et n'a que sept centimètres de long ; la croix, en bois noir, a quatorze centimètres de longueur dans le crucifix donné à M. Olier, et dix-sept centimètres dans celui qui fut offert à M. de Bretonvilliers. Les deux reliquaires en forme de croix, dans les quels on les a enchâssés, sont déjà anciens, mais bien conservés. La glace en est fixée au moyen d'une garniture en cuivre doré qui se visse solidement à l'extrémité des quatre branches, au moyen de boutons qui forment ornement.

Au mois de mai 1871, durant le pillage du séminaire d'Issy par les soldats de la commune, ces deux crucifix, qui y étaient conservés dans la chambre du Supérieur général, ont échappé d'une manière providentielle aux sacrilèges déprédations dont cette maison a été le théâtre. Soustraits à temps et portés à la Solitude par un domestique fidèle, qui cependant n'en connaissait pas le prix, ils coururent dans cette maison, qui échappa au pillage, des dangers d'un autre genre. L'appartement où ils avaient été déposés fut bouleversé par quelques uns des obus qui, durant plusieurs jours, ne cessèrent de tomber sur les bâtiments de cette communauté. La tourmente passée, on a eu à déplorer de grandes ruines, et des pertes bien sensibles ; mais les deux crucifix de la V. Mère Agnès ont été retrouvés intacts.

§ 2. Autographes de la V. Mère Agnès

M. l'abbé Lucot a reproduit en tête de son beau travail sur la vénérable Mère Agnès le fac-similé d'une lettre de la servante de DIEU dont l'autographe est conservé au séminaire de Saint-Sulpice. « C'est, dit le pieux biographe, tout

» ce qui reste de la correspondance manuscrite d'Agnès (1). »

(1) Vie de la V. M. Agnès, t. II, p. 654.

Le séminaire de Saint-Sulpice possède, outre cette lettre, deux autographes de la vénérable Prieure de Langeac ; l'un est une lettre, et l'autre un fragment des relations que l'obéissance l'obligeait quelquefois de faire à ses directeurs, après les extases dont Notre-Seigneur la favorisait. En attendant qu'on puisse en enrichir la Vie de la servante de DIEU, il ne sera pas hors de propos de les reproduire ici.

« JÉSUS † MARIA

Mon très-révérend et vénérable Père

« Je crois que vous n'ignorez pas que aujourd'hui est la relique de mon glorieux Père saint Vincent, duquel je désire d'avoir quelque particulière dévotion et imitation de ses insignes et rares vertus : comme en ai bien besoin afin de chasser mes imperfections qui sont si grandes et en si grand nombre. Je vous prie me mander ce que je ferai, et me dirai pour jamais. »

« Votre indigne fille, Sœur Agnès de JÉSUS. »

Cette lettre n'a pas de date ; elle doit être du 5 avril, fête de saint Vincent Ferrier.

La pièce suivante n'est pas signée, mais elle est certainement de la même main que la précédente.

« VIVE † JÉSUS

« Comme j'eus fait la sainte Communion, je pris la discipline et après me prosternai par terre. Du commencement je fus un peu effrayée parce que j'entendis devant la porte de notre chambre de JÉSUS quelque bruit, comme si c'eût été des chats qui se battaient et hurlaient tous ensemble. Après je me trouva en un lieu fort beau, là où esque je vis une belle dame, un visage resplendissant comme un soleil, une si grande gravité et modestie qui me ravissait en admiration. Mon cœur commence à trembler, et un petit enfant me mena devant cette Dame : Je me prosternai à ses pieds et lui demandai pardon de tant d'énormes péchés que j'avais commis : et encore pour mon confesseur, je lui demandai avec grande instance que l'esprit fût pur et net, et qu'elle me tînt la promesse qu'elle m'avait fait de récompenser les personnes qui me faisaient la charité. Je lui dis plusieurs paroles. Pour lors elle me dit : Ma chère fille, dis à ton confesseur qu'il m'est agréable et qu'il est en ma grâce. Pour lors je la remerciai et la priai de l'avoir toujours sous sa protection tout le temps de sa vie et qu'il ne désirât que faire la volonté de DIEU. Elle me dit encore qu'il se servît des grâces et bénédictions célestes avec une grande humilité : et pour moi d'être humble et obéissante ; de pleurer quelquefois les péchés d'autrui. et que DIEU était grandement irrité à cause de tant de mal qu'il se commet. Toutes les paroles qu'elle me disait, il m'était avis qu'elles me remplissaient du feu d'amour avec une si grande consolation et repos intérieur et un grand désir d'aimer DIEU. »

Avec les deux crucifix et les trois autographes dont il vient d'être parlé, le séminaire de Saint-Sulpice possède encore une côte et une vertèbre de la V. Mère Agnès (1). Il

a aussi l'anneau de sa profession dans lequel une pierre violette est enchassée (2). Quant au chapelet de la servante de DIEU laissé à M. Olier, on a vu plus haut (3) que depuis longtemps il n'est plus à Saint-Sulpice.

(1) Vie de la V. M. Agnès, t. II, p. 538.

(2) Ibid., p, 562.

(3) Pag. 124, 125.

M. l'abbé Lucot a découvert, dans la déposition de la Mère Françoise-des-cinq-plaies, qu'au temps du procès de 1718 le mouchoir plein de saintes larmes, laissé aussi à M. Olier lors de l'apparition, se conservait encore religieusement à Saint-Lazare (4).

(4) Vie de la V, M. Agnès, t. II, p. 251.

FIN DU PREMIER VOLUME ET DE LA PREMIÈRE PARTIE.

1 Nous ferons remarquer ici que le portrait qu'on a mis en tête de la nouvelle Vie de la V. Mère Agnès a été fait sur un tableau qui représente Ste Catherine de Sienne ou quelque autre Dominicaine canonisée, comme l'indique l'auréole dans l'original. C'est par erreur ou par mégarde qu'on l'a prise pour le portrait de la V. prieure de Langeac.

2 L'Œuvre par excellence, etc., par Monseigneur Dupanloup, p. 591.

3 Vie de Mademoiselle Momper, t. I, p. 192.

4 Souvenirs de M. de Ch.

5 Ami de la Religion, n° 3436, 3465.

6 Avertissement de l'éditeur de 1843, p. VIII.

7 Hic enim temporaliter transit Ecclesia :... augeri et minui potest, aliquando transibit (2).

(2) S. Aug. t. IV, Ibid..

Unde tanquam luna quædam, per privationem seu lucis defectum, obscuros hæresum defectus, et afflictiones inimicorum subit Ecclesia ; animi deliquium ferè patiens, et tanquam deficiens, citò autem iterum refulgens aut lucem propriam recipiens (3).

(3) S. Anastas. Sinaltœ Hexam. Bib. Pat. t. IV, 874.

Debetis attendere quòd, sicut luna aliquando clara est, aliquando obscura, ita sancta Ecclesia, quæ gerit similitudinem lunæ, quæ illuminata à sole justitiæ illuminat noctem hujus sæculi (2).

(2) V. Hildeber. Serm. p. 67.

Præsens Ecclesia, propter augmentum et decrementum, lunæ comparatur (3).

(3) Apud. V. Bedam, in Psal. 103, t. VIII, p. 807.

Ecclesia, in ista adhuc mortalitate carnis constituta propter ipsam mutabilitatem, lunæ nomine significatur in Scripturis (4).

8 Ut ergo talibus operariis nunquam destituatur Ecclesia, saluberrimo decreto à S. Synodo Tridentina sancitum fuit. ut seminaria instituerentur, in quibus clerici à teneris annis, ad pietatem et disciplinam ecclesiasticam informarentur (3).

(3) Concil. Burdigal. 1582.

Nihil quippe dici aut cogitari potest hoc decreto exquisitius ad hæreses exstirpandas, et reddendum Ecclesiæ Dei pristinum suum nitorem, et clero sacerdotioque pristinum suum decus, ac consequenter ut intra non multos annos Ecclesia mire floreat eruditione sacrâ, pietate, vitæque puritate, atque adeo jam inde ab initio Ecclesiæ vix quidquam præclarius aut efficacius institutum esse videtur, ad reddendum Ecclesiæ Dei florentissimum statum (4).

(4) Concil. Camerac. Tit. de Sémin. c. 1.

9 M. Nagot cependant assure dans sa Préface (1), qu'un religieux de l'ordre de Saint-Dominique publia en 1657 une petite Vie de M. Olier de 30 pages in-4°. Il parle de celle que composa le Père de Saint-Vincent, et qui parut pour la première fois, non en 1657, mais en 1702, à Amiens, dans la première partie du mois de septembre de l'Année Dominicaine. On en a détaché quelques exemplaires ; et comme on y lit à la marge la date 1637, qui est l'année où M. Olier mourut, M. Nagot a cru, par mégarde, que la notice avait été publiée cette année même. La Vie écrite par ce dernier est tirée presque dans son entier de celle que M. de Bretonvilliers avait composée ; on y retrouve aussi quelques fragments du Mémoire de M. Baudrand, et de la notice sur M. Olier par Grandet. Comme nous nous sommes attachés dans celle-ci aux pièces originales, nous n'avons cité que rarement M. Nagot. Nous n'avons pourtant pas fait difficulté d'emprunter à ce pieux et estimable écrivain, quelques narrations qui nous ont paru reproduire heureusement les sources.

(1) P. vj.

10 Cette lettre de Nicole sur M. Olier a formé l'opinion de presque tous les Jansénistes, et même, ce qui est plus surprenant, celle de quelques écrivains non suspects dans la foi, tels que Feller, comme on le verra dans la suite de cet ouvrage.

11 Ces Remarques, que nous citons fréquemment, sont une compilation d'un grand nombre de pièces relatives à la paroisse et au séminaire de Saint-Sulpice, imprimée, en 1773, chez Crappart, en 3 volumes in-18. Le second et le troisième volume forment près de 1700 pages, et portent le titre de Pièces justificatives. Il paraît que cette édition fut épuisée en peu de temps ; du moins, on en fit bientôt après une seconde en un fort volume in-12, augmenté d'une Sixième partie qui se compose de pièces justificatives. Ces deux éditions sont extrêmement rares.

12 La rue Saint-Sulpice, ainsi appelée parce qu'elle conduisait à l'église de ce nom, est connue aujourd'hui sous le nom de rue des Canettes (5), qu'elle prit d'une enseigne où trois canettes étaient représentées.

(5) Remarque, historiques, t. III p. 283.

13 La rue, autrefois appelée Notre-Dame-d'Argent, est sans doute la même que celle du Roi de Sicile, où était situé l'hôtel de la famille Olier. Il est à présumer qu'on l'avait surnommée Notre-Dame-d'Argent, depuis que François I^{er} eut placé, au coin de cette rue et de celle des Juifs, une statue d'argent de la sainte Vierge, en réparation d'un sacrilège commis par des hérétiques. Mais celle-ci ayant été dérobée, et remplacée par une nouvelle statue de bois, puis par une de marbre, la rue cessa peu-à-peu d'être appelée Notre-Dame-d'Argent, et reprit le nom de rue du Roi de Sicile, qu'elle devait à Charles d'Anjou, comte de Provence, et roi de Naples et de Sicile, qui y avait son hôtel.

14 On sait, que l'année 1621. les Huguenots résolurent de renverser la Monarchie, pour établir une république en France ; et que Louis XIII, obligé de leur faire la guerre (5), se vit dans la nécessité de lever des subsides, pour en soutenir les frais. Dans ce dessein, il donna ordre à M. Olier père. de se rendre à Aix en Provence, pour demander, en son nom, aux Etats généraux du pays, qui furent convoqués au mois d'août de cette année 1621, la somme de cent mille écus, à laquelle la Provence avait été taxée (6). Comme celui dont nous écrivons la vie nous apprend que, dans son jeune âge, il avait fait des voyages assez multipliés, voyages que sans doute il fit alors dans la compagnie de ses parents : nous aimons à penser, que son père le conduisit avec lui de Lyon en Provence, et que ce fut peut-être dans cette circonstance, qu'il fit pour la première fois, le pèlerinage du tombeau de sainte Madeleine à saint Maximin. Du moins, à en juger par les détails que nous connaissons de sa vie, il n'est pas aisé de placer ce pèlerinage à quelque'autre temps. Quoiqu'il en soit, il écrivait en 1642 : Qu'étant allé autrefois à saint Maximin en Provence, on lui avait montré le chef de sainte Madeleine, sur lequel il avait vu cette portion de chair, appelé le noli me tangere, rendue incorruptible par l'attouchement de notre Seigneur ressuscité (2), lorsqu'éloignant de soi, avec la main, sainte Madeleine, il lui dit ces paroles, : ne me touchez pas.

(5) L'art de vérifier les dates, 3^e race, 1636.

(6) Histoire de Provence par Honoré Bouche, liv. x, § 2, t. h, p. 859, in-folio, 1664.

(2) Mémoires autographes de M. Olier, tom. II, 22 juillet 1642.

15 Ce trait de la vie de saint François de Sales est le sujet d'un ancien tableau, qu'on voit encore aujourd'hui, dans

l'Eglise de sainte Madeleine à Besançon.

16 Le trait que rapporte ici M. Olier a été autrefois représenté par une gravure en taille-douce.

17 L'historien de M. de Foix, dans la Vie des quatre Évêques, qu'on croit avoir été écrite longtemps après les événements qu'on y rapporte, et souvent sur des mémoires fort défectueux, fait sans doute allusion à cette circonstance, lorsqu'il dit de ces jeunes Ecclésiastiques : « Un jour qu'ils revenaient de la foire de Saint-Germain, une pauvre femme les aborda dans la rue et leur dit : Hélas ! Messieurs, que vous me donnez de peine ! il y a longtemps que je prie pour votre conversion ! j'espère qu'un jour Dieu m'exaucera (3).

(3) Vie des quatre Évêques, engagés dans la cause de Port-royal, in-12, t. II, p. 116.

18 Le costume du jeune abbé de Rancé, avant sa conversion, peut donner une idée de celui des ecclésiastiques de qualité, de ce temps : « un juste-au-corps violet, d'une étoffe

» précieuse, bas de soie de même couleur, bien tirés, cravate

» des points les plus à la mode (4). »

(4) Vie de l'abbé de Rancé, par M. Dubois, t. I, page 70,

19 Franciscus Salesius futuram Jacobi sanctitatem prædixit Lugduni, ubi tunc pater adolescentis provinciæ præfectum agebat. Gall. christ.

20 Responsio ad animadversiones rev. Promotoris, super introductione causæ. Romæ, in-fol., pag. 22, n° 97. Nec mirandum profectò est, ad eminentem adeo sanctitatis gradum illum pertigisse ; nam prophetico illustratus lumine, futuram eam præviderat sanctus Franciscus Salesius.

21 La Vie de M. Olier, par le Père Giry, 1^{re} partie, chap. 11. Ce grand prélat, ayant imploré la lumière du Saint-Esprit par d'instantes prières, répondit à M^{me} Olier qu'elle changeât sa crainte en actions de grâces, parce que DIEU avait choisi cet enfant pour sa gloire et pour le bien de son Eglise.

22 La Gloire du tiers-ordre de Saint-François, ou l'Histoire de son établissement et de son progrès, etc., par le R. P. Hilarion de Nelay, prédicateur Capucin, in-4°. Lyon. 1694, 2^{me} partie, page 265. Après avoir rapporté la réponse de Saint-François de Sales, il ajoute : La sainteté de la conduite de M. Olier a bien vérifié la prophétie de ce Saint.

23 Cette histoire n'a jamais été imprimée : on en conserve le manuscrit original dans la bibliothèque du grand séminaire de Notre-Dame-du-Puy.

24 Histoire de Pierre de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, par M. Tabaraud. Paris, 1817, in-8°, liv. III, n° 1, p. 171, 172. — La Vie de M. Bourdoise, premier prêtre de la communauté de S. Nicolas du Chardonnet. Paris, 1714, in-4°, liv. II, pag. 110. — Archives du royaume, section historique, carton n° 393, volume in-folio : abrégé de l'origine de la communauté et séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, composé en 1647.

25 La Vie de l'illustrissime et révérendissime François de Sales, par le R. P. Louis de la Rivière, de l'ordre des Pères Minimes. Rouen, 1631, in-8°, liv. IV, chap. 53, pag. 621 ; chap. 46, pag. 585 ; chap. 52, pag. 615 ; chap. 50, pag. 604 ; chap. 47, pag. 590.

26 On ne voit pas que M. Olier ait jamais exercé la charge d'aumônier du Roi ; il est à présumer qu'il porta néanmoins ce titre, en vertu de sa nomination ; du moins, dans des lettres de grand vicaire de l'abbaye de Pébrac, données en 1640, et dans d'autres de 1645, il est qualifié : conseiller

et Aumônier du Roi. (3)

(3) Archives du séminaire de S. Sulpice : lettres pour le Père Joannen et pour Barthelémi Morin.

27 Le 22 décembre 1625, l'Assemblée générale donna à M. Godeffroy un acte d'autorisation, signé de l'archevêque de Rouen, où elle s'exprimait en ces termes : « Les cardi-

» naux, archevêques, évêques et autres ecclésiastiques de
» l'Assemblée du clergé, souhaitant de voir l'Etat hiérar-
» chique en sa première splendeur, ont loué, approuvé et
» autorisé le dessein qui leur a été proposé par Charles
» Godeffroy ; et lui ont donné puissance et autorité de
former

» une congrégation d'ecclésiastiques, et de posséder et
bâtir

» des Colléges et séminaires, pour y faire pratiquer les ar-
» ticles contenus en son livre des Saints Exercices, sous le
» bon plaisir des évêques, dans les diocèses desquels ils
» seront établis. Et pour marque d'une plus ferme
autorisat-

» tion, Messieurs ont promis de lui donner tout
secours, b

» faveur et protection... et ordonné que la connaissance de
1

» cette œuvre sera donnée par toutes les provinces, à la
dili-

» gence des agents du clergé. » (4).

(4) Collection des procès-verbaux, tom. 11, 1768, in-folio, p. 566. Assemblée de 1625.

28 Ce fut par opposition à l'hérésie Calvinienne, que les Parisiens placèrent autrefois tant de statues de Saints, principalement de la sainte Vierge, sur les façades de leurs maisons et aux coins des rues (4).

(4) Hist. de la ville de Paris, par Félibien, etc., tom. II, p. 1071.

29 Au nombre de ces prêtres nouvellement ordonnés, on doit mettre, selon toutes les apparences, M. Brandon de Bassancourt, qui, le 21, mai reçut le Sacerdoce conjointement avec M. Olier. Dans la même ordination, M. de Perrochel et M. de Coulanges reçurent le Diaconat (4).

(4) Etat civil de Paris. Catalogue des ordinations, 1633.

30 D'après ces auteurs, le nouvel ordre de choses annonce par la Sibylle, et cet enfant qui doit venir du ciel, être fils de DIEU, naître d'une Vierge, commander à tout l'univers, effacer les péchés des hommes, les délivrer du serpent, et ramener le bonheur pour toujours : tous ces traits ne sont qu'une imitation du prophète Isaïe. Du moins, il faut convenir, avec saint Augustin, que le Messie seul pouvait justifier le sens d'un si pompeux et si magnifique oracle : *Omnino non est cui alteri præter Dominum Christum dicat genus humanum* :

*Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetuâ solvent formidine terras* (6).

(6) S. August. Epistol. CLV. ap Martianum.

31 M. le Féron, docteur de Sorbonne et chanoine de Chartres, dans la suite abbé de Saint-Laumer de Blois, offrit, en 1638, sa maison de Chartres pour y faire les exercices des ordinands (5). Nous parlerons de lui dans la suite et de ses relations avec M. Olier.

(5) Vie de M. Bourdoise. Ibid. liv. III, p. 333.

32 Notre bienheureuse sœur Agnès, écrivait M. Olier, cette grande servante de Jésus-Christ, et si éclairée, me dit une fois, parlant de M. Perrochel : C'est un homme tout à Dieu(5).

(5) Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 187.

33 Étant sur le point de se démettre du généralat de l'Ora toire, le Père de Condren consulta par lettre la Mère

Agnès ; et dès qu'il eût reçu sa réponse, qui fut négative, il renonça sur-le-champ à ce dessein (7).

(7) L'admirable Vie, etc., t. I, Préface.

34 Le Père de Condren, dans une lettre à M. Barthélemi de Donnadieu, évêque de Comminge, écrite en 1637, au sujet d'un séminaire que ce prélat voulut établir dans son diocèse, nous fait assez connaître le motif de ce silence. » Vous vous souviendrez, lui dit-il, qu'il n'en faut point » parler. Les affaires de DIEU se conservent dans le secret » de son Esprit : les publier au monde, c'est les exposer au » diable, qui peut les contrarier aisément, par ceux qui se » laissent conduire à sa malignité (3). »

35 Voyez : Vie du Pere de Condren, par le Père Amelote ; édition de 1657, pages 30, 97, 181 et suivantes. Ce qu'on a écrit du Père de Condren justifie l'éloge que M. Olier en fait lorsqu'il le qualifie : l'intelligence la plus vaste qui fût alors au monde.

36 M. Olier avait avec lui, dans ses missions, un homme spécialement chargé d'accommoder les différends à l'amiable (5).

(5) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 150.

37 La dévotion à la sainte Vierge, dit ailleurs le serviteur de DIEU, a depuis continué dans ces cantons, et l'on voit encore ces pauvres gens porter toujours leur chapelet à la main et le réciter lorsqu'ils vont au travail ou qu'ils en reviennent (2).

(2) Mémoires aut. de M. Olier, t. 1, p. 134.

38 M. Valentin, qui était présent à la mission de Canillac, attribue la cause de cette maladie à l'ardeur avec laquelle M. Olier prêcha, ce jour même, le sermon de clôture (3).

(3) Attestations aut. p. 165.

39 M. Olier parle ici de deux frères, François Olier et Nicolas-Edouard, les seuls qui lui restaient lorsqu'il composait ses Mémoires. Il en avait peut-être encore un troisième quand il partit pour l'Auvergne, René Olier, qu'il perdit, comme il le dit lui-même. durant le cours de ses missions (5).

(5) Ibid. t. II. p. 415.

40 Au commencement, les prêtres de la Mission ne faisaient ni vœu ni promesse de stabilité. Mais bientôt l'expérience montra qu'une compagnie de missionnaires, quelque fervente qu'elle soit, ne peut conserver longtemps ses sujets, sans quelque lien qui les y attache pour toujours. Ce fut ce qui engagea saint Vincent de Paul à les lier par les vœux simples, encore en vigueur dans sa congrégation. « Autre-

» ment, écrivait-il, plusieurs y entrèrent seulement pour
» étudier et puis s'en aller ; et d'autres, n'ayant rien qui les

» retienne, quitteront tout au moindre dégoût. Nous n'ex-
» périmentons que trop semblables injustices ; et, à l'heure
» que je vous écris, nous en avons un, qui, après avoir été
» entretenu et élevé dans les études depuis treize ou qua-
» torze ans, ne s'est pas sitôt vu prêtre, qu'il nous a de-
» mandé de l'argent pour se retirer. Quel remède apporte-
» rons-nous à ce mal, si nous n'avons de quoi les affermir
» par quelque puissant motif de conscience, tel que le vœu
» de stabilité, ou quelque serment (5) ? »

(5) Recueil des lettres de saint Vincent, t. 1, p. 8, à M. Almeras, 3 janvier 1651.

41 Il paraît que M. Basseline, dont parle ici M. Olier, est le même qui fut établi vice-gérant et second official de Châlons par M. Vialar, lorsque celui-ci eut été promu au siège de cette ville. Vie de M. Bourdoise, manusc. in-4°, pag. 566.

42 Durant la mission d'Amiens, qui se prolongea plus longtemps que de coutume, le Père de Condren leur écrivait : « Je crois que quand Monseigneur d'Amiens jugerait

- » qu'il fallût finir la mission, vous ne devriez pas laisser
- » de demeurer le Carême dans cette ville, pour continuer
- » de parler aux Ecclésiastiques (3). »

(3) Lettres aut. du Père de Condren.

43 L'abbesse de Fontevault avait, comme on sait, le privilège de donner des dimissoires pour les Ordres sacrés aux Religieux de son Ordre, et d'approuver les prêtres pour la confession sacramentelle (4).

(4) Traité des bénéfices, par Gohard, t. II, in-4°, p. 673. - Histoire de l'ordre de Fontevault, par le P. Nicquet, in-4° 1642, p. 52G.

44 Ceux qui n'ont jamais considéré la conduite de DIEU, à l'égard de quelques âmes choisies qu'il a voulu élever à une grande perfection (4), auront lieu d'être surpris, peut-être même scandalisés du genre d'épreuves extraordinaires que nous allons décrire. Les autres n'y verront rien qu'ils n'aient déjà lu dans plusieurs bons auteurs ; entre autres dans le Père Surin, que Bossuet appelle un homme consommé dans la spiritualité (1), et dont il a approuvé le Catéchisme(2). Ce récit, fait par M. Olier, et étroitement lié à toute la suite de sa vie, mettra d'ailleurs la vérité de ces sortes d'épreuves dans un plus grand jour, et en sera lui-même une nouvelle preuve contre l'excès de ceux qui se persuadent qu'elles sont imaginaires, ou en tout cas purement humaines, comme l'observe l'évêque de Meaux(3). Au reste, pour préparer l'esprit du lecteur, nous remarquerons que le Père Surin, incomparable en ce qu'il a écrit sur les épreuves. au jugement de ce grand évêque (4), a passé par des états bien plus extraordinaires que ceux de M. Olier. « Il a été longtemps sans pou-

- » voir lire, dit M. Boudon, son historien, près de vingt ans

» sans pouvoir écrire, sans pouvoir se vêtir ni se déshabiller, étant, pour ce sujet, obligé de coucher tout vêtu.
» Les viandes les plus excellentes étaient sans goût pour lui, le vin lui semblait comme l'eau pure. Il est demeuré muet durant huit jours, sans pouvoir, dans ce temps-là, se confesser que par signes ; il fut réduit dans une telle extrémité, qu'à peine avait-il l'usage de ses mains..., jusque-là même que, pendant environ quinze ans, il ne pouvait pas regarder distinctement les choses (5). »

(4) Catéchisme. spirituel du P. Surin, t. I, 4^e partie, ch. VI.

45 D'après les maîtres les plus éclairés dans la vie spirituelle, telle est la marche que DIEU tient pour purifier les âmes qu'il veut élever à une éminente perfection. Entre autres, saint Jean-de-la-Croix fait remarquer qu'il les introduit dans une nuit obscure, qui produit dans elles deux sortes de ténèbres, selon les deux parties de l'homme, l'animale et la raisonnable : les premières sont amères et terribles au sens, mais les secondes sont encore plus formidables à l'esprit(6).

(6) La nuit obscure, l.1. — Vie de Saint Jean de la Croix, in-4°, t. II. p. 446, 448, 452.

46 La tentation de réprobation dont M. Olier était attaqué peut produire, même sur le corps, des altérations si étranges. On en voit dans la vie de saint François de Sales un exemple fort connu. « Croyant que sa perte éternelle était résolue, dit un de ses historiens, l'agitation de son esprit et le trouble continuel de son cœur le jetèrent dans une mélancolie profonde dont rien n'était capable de le tirer : il passait les jours à pleurer et les nuits à se plaindre. Son corps, quoique robuste, succomba à la fin sous une si rude épreuve : une jaunisse universelle s'en empara, il perdit

» tout d'un coup le boire, le manger, le sommeil. On voyait
» sur son visage les marques sensibles d'un désespoir dont
» il y avait tout à craindre : et les douleurs cuisantes qu'il
» sentit dans tous ses membres faisaient craindre pour sa
vie.

» Qui n'a pas éprouvé ce que peut sur un cœur qui aime
DIEU

» l'effroyable pensée d'en être séparé pour jamais, suspec-
» tera sans doute ce récit d'exagération : cependant il
n'est

» rien de plus vrai, et de tant d'auteurs qui ont écrit la vie
de

» saint François de Sales, il n'y en a pas un qui ne raconte
les

» effets sensibles de cette furieuse tentation, de la manière
» dont on la rapporte ici (5). »

(5) Marsollier, liv. I.

47 Cette réflexion de M. Olier prouve manifestement que le
désespoir apparent dont il parle, était une épreuve divine
opérée pour sa parfaite sanctification. « Loin que le déses-
» poir dont on paraît assiégé et tout rempli soit effectif, dit
» Bossuet, si l'on sonde au vif les âmes que DIEU met dans
» ces exercices, au milieu des ténèbres et de la désolation,
» on y trouvera un fonds de confiance inébranlable et inal-
» térable (4). »

(4) Bossuet, Instruction sur les états d'oraison, liv. x, t.
XXVII, p. 417.

48 Boudon rapporte du P. Surin (2) des épreuves tout-à- fait
semblables à celles qui terminent ce récit : « Dans ces
» humiliations, dit-il, le démon lui faisait faire malgré lui
» quantité d'extravagances extérieures, qui donnaient
juste

» sujet de croire qu'il était fou ; et l'usage parfait de la
raison

» qui lui était demeuré, ne lui servait qu'à le rendre plus

mi-

» sérible, dans la connaissance qu'il lui donnait des mépris

» et des rebuts que l'on avait pour lui.... Il souffrait de toutes

» parts, et de la terre et du ciel, et des hommes et des démons,

» et des Saints et de DIEU même ; il souffrait non-seulement

» des personnes sans vertu ou d'une vertu commune, mais

» des plus grands serviteurs de DIEU, qui ne connaissaient

» pas son état, et le traitaient d'extravagant. Enfin, il écrit

» que, durant ses peines, il semblait que toutes les créa-

» tures fussent armées contre lui, et que DIEU fît des miracles

» pour s'en servir à le tourmenter. La très-douce et très-mi-

» séricordieuse Vierge, qui est l'asile et le refuge des plus

» grands pécheurs, ne lui paraissait que dans une sainte

» colère, avec des foudres pour le châtier ; il ne voyait les

» Saints que comme des personnes qui lui étaient justement

» opposées ; mais, par-dessus tout, il voyait encore DIEU qui

» lui était contraire, et qui, après s'être servi de toutes les

» créatures du ciel, de la terre et des enfers pour l'affliger,

» voulait le frapper de sa main. »

(2) L'homme de Dieu, t. II, part. 3, chap. X, p. 228, 229, 230.

49 M. Meyster, cet infatigable missionnaire, au lieu de prendre trois mois de repos chaque année, selon la pratique de ses confrères, continuait seul les missions (4) ; il parcourait, vers le temps de la mort du Père de Condren, les paroisses du diocèse de Chartres.

(4) Mémoir. de M. du Ferrier, Ms. de la Bibl. Ste - Geneviève, p. 113 Ms. de la Bibl. N. p. 97.

50 Le P. de Condren avait eu dessein d'établir un séminaire dans l'abbaye de Juilly, unie à l'Oratoire, en 1637. Il porta même M. Olier à contribuer à cette bonne œuvre (6), qui toutefois, n'eut aucun résultat pour le clergé, puisque la maison de Juilly ne fut jamais qu'un simple collège.

(6) Abrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.

51 L'Oratoire était si éloigné de travailler à l'établissement des séminaires, que, peu après la mort du Père de Condren, cette Congrégation aima mieux laisser sortir de son sein le Père Eudes, que de lui fournir les moyens de réaliser enfin les vues du fondateur, en se livrant à cette oeuvre ; et ce fut à cette occasion que le cardinal de Richelieu appliqua au Père Eudes les paroles du roi de Tyr aux ambassadeurs de Salomon : « Béni soit le Seigneur DIEU, qui a donné à David un fils si sage (6). »

(6) Vie du Père Eudes, 1826, liv. III, p. 90. — Vie du même, in-4°. Ouvrage anon. du Père Beurier, Eudiste, p. 93. Ms. des Dames du Refuge, dites de St-Michel, à Paris.

52 « Ainsi l'institution, non de la jeunesse, comme aux RR. » PP. Jésuites, dit le Père de Bérulle, mais des prêtres seulement, serait une des fonctions de cette Congrégation (4). » Par délibération de la VII^e assemblée générale, deux Pères de l'Oratoire, chargés de rédiger le recueil des sept assemblées, voulurent concilier ensemble les vues du fondateur avec les emplois de la Congrégation, appliquée principalement à la direction des collèges et aux hautes études. Ils n'y parvinrent qu'en modifiant, comme il suit, les paroles du Père de Bérulle : « Ainsi, l'institution des prêtres, ecclésiastiques et jeunes clercs destinés à l'Eglise, serait une des » principales fonctions de cette Congrégation. « Recueil des sept assemblées, in-4°, 1654, de l'imprimerie d'Antoine Vitré, page G. — On voit la même modification dans le Recueil des Statuts de la Congrégation

de l'Oratoire, imprimé par l'ordre du Général, Paris, in-12, I^{re} partie, chapitre I, article I, page 5. Comme aussi dans le Recueil des Statuts de la Congrégation de l'Oratoire de Jésus, en 2 volumes in-12, tome 1, page 5, et ailleurs.

(4) Extrait des Assemblées générales, 3^e, 4^e, et 5^e de l'Oratoire, in-4° — Projet de la Congrégation dressé par le Père de Bérulle, p. 22.

53 On voit, dans une lettre à la sœur de Vauldray, que M. Olier pour exciter les enfants, à qui il faisait le catéchisme, à graver avec plus de soins dans leur mémoire les éléments de la doctrine chrétienne, et pour leur rendre la religion plus aimable. leur distribuait de petits présents. « Je vous prie de m'excuser, lui écrivait-il, si j'ai tant différé

» à vous remercier d'une boîte que je croyais seulement
» pleine d'Agnus Dei, et que depuis j'ai vue remplie de fort
» beaux ouvrages. Je ne l'ai ouverte que ces jours passés,
» que j'ai été employé à faire le catéchisme dans la ville de
» Chartres. Ce sont de vos charités ordinaires, je vous en
» suis très-obligé, et vous puis assurer que vous aurez part
» à la ferveur que pourront donner ces présents aux
enfants

» que la bonté divine nous adresse (2). »

(2) Lett. aut. de M. Olier, p. 365.

54 Ce fut vers ce temps que l'évêque du Puy, Juste de Serres, étant venu à mourir, le Chapitre de cette église supplia le Roi de nommer M. Olier à l'évêché vacant, et députa à la Cour plusieurs de ses membres pour solliciter cette grâce. Les gentilshommes qui avaient le plus persécuté M. Olier dans ses missions d'Auvergne, applaudirent eux-mêmes à cette démarche. Mais la Providence avait d'autres vues, et elle les manifesta à M. Olier, avant même qu'il eût connaissance de la mort de l'évêque (4). Le successeur de Juste de Serres, fut Henry de Maupas du Tour, l'un des plus recommandables prélats de son siècle

(5).

(4) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 146.

(5) Vie de M. de Lantages, liv. II, n. 3.

55 L'abbé de Vaux, que M. Olier appelle un bien bon serviteur de DIEU (4), fut l'un des ecclésiastiques de son siècle les plus recommandables, par la sainteté de sa vie, et par son zèle surtout pour la réforme du clergé. Il établit à Angers des conférences sur le modèle de celles de Saint-Lazare, et eut des relations avec les plus fervents ecclésiastiques de ce temps. L'auteur de sa Vie n'a pas omis la visite dont nous parlons. « M. Vincent et M. Olier l'honorèrent de leur es-

» time, et il eut la joie, dit-il, de recevoir à Angers ces deux
» grands hommes dans sa maison (5). »

(4) Lett. aut. de M. Olier.

(5) Vie Ms. de M. Grandet, t. II, p. 233, 237, 357, et suiv.

56 L'historien de M. Bourdoise suppose que cette Religieuse était sœur de M. Olier (2) ; et celui de la Vie des quatre évêques assure que M. du Ferrier s'adressa au P. de Condren lui-même, qui était mort le 7 janvier de cette année (3).

(2) Ms. in-folio, l. IV, ch. IV.

(3) T. II, p. 119.

57 C'était alors un village aux portes de Paris, appelé autrefois Valboitron. Il fut rebâti au XIII^e siècle par l'abbé de Saint-Germain, Gérard de Moret, ce qui le fit appeler Vaugirard, du nom du restaurateur (6).

(6) Hist. de la Banlieue Ecclés. de Paris, par l'abbé Lebœuf, in-12, t. III, 164.

58 Cette église, démolie récemment, occupait l'espace du carrefour, où la rue Saint-Lambert se joint à celle de Vaugirard.

59 Nous avons cru devoir suivre ici la narration de M. Baudrand, d'après lequel M. de Foix fut le premier qui se rendit à l'avis de M. Picoté, tandis que, selon d'autres Mémoires, M. du Ferrier l'aurait adopté d'abord.

60 M. Baudrand dit cependant que M. Olier se retira à Notre-Dame de Liesse, près Saint-Germain en Laye (6).

(6) Mém. sur M. Olier, p. II.

61 M. Olier se retira ainsi à Vaugirard avec ses deux premiers compagnons. au commencement du mois de décembre de l'année 1641 ; et c'est par une pure omission de la part de l'imprimeur. qu'on lit dans la vie du serviteur de DIEU par le père Giry : au commencement de l'année 1641 (6).

(6) Vie de M. Olier, p. 130.

62 Ce ne fut que dans le XV^e siècle qu'on forma à Vaugirard une confrérie en l'honneur de S. Lambert, évêque de Maestricht, lequel fut regardé depuis comme second patron de cette paroisse (7). Vaugirard est même qualifié, dans le Catalogue d'entrée des ecclésiastiques du grand séminaire de Saint-Sulpice : Oppidum beatæ Marioë Vallis Girardi. Voyez aussi les Réglements de la communauté de Saint-Sulpice, p. 2. note.

(7) Histoire de la Banlieue ecclésiastique de Paris, par l'abbé Leboeuf, in-12. t. III. p. 170.

63 Cette statue miraculeuse a été brisée pendant la Révolution. On raconte encore à Vaugirard que celui qui la frappa reçut dans le bras un éclat de bois qui le laissa long temps infirme, à la vue de tout le pays.

64 Tarrisse est la vraie orthographe de ce nom, comme le prouvent deux lettres originales de ce saint Religieux, conservées aux archives du royaume. Section historique, L. carton 1278. Remarques de dom Luc d'Achery sur dom Grégoire Tarrisse. p. 8 et 27.

65 C'est la rue voisine de Saint-Sulpice, appelée aujourd'hui Bonaparte.

66 Nous ajouterons, pour éloigner tout soupçon d'illusion, dans une matière où le pas est si glissant, qu'il ne faut pas entendre ici cette union des faux mystiques, où l'âme serait mue de DIEU à chaque instant, perdrait la liberté de son opération (3), et par conséquent ne pécherait plus, même véniellement et ne pourrait plus déchoir de la grâce (4). L'union dont M. Olier fut favorisé ne le mouvait pas à tous les actes ; ce secours extraordinaire, quoique habituel, le délaissait quelquefois tout-à-coup, comme lui-même nous l'apprendra. Bossuet a reconnu cette dernière union pour une grâce très-réelle, en approuvant le Catéchisme spirituel (5) du Père Surin, où elle est exposée dans un grand détail (6). M. Tronson n'en a pas seulement admis l'existence, il en a traité fort au long dans l'Esprit de M. Olier, en décrivant lui-même la faveur dont nous parlons. Après la part qu'il prit aux Conférences d'Issy, ses sentiments sur cette matière délicate ne peuvent être ignorés de personne ; et c'est d'après ses principes reconnus, qu'il faut juger des expressions dont il se sert en exposant les effets de cette union, et sans préjudice de la liberté, qui demeure toujours sous l'action de la grâce. « L'Esprit de Notre-Seigneur, dit-

» il entre autres choses, se rendit si absolument le maître du

» cœur de M. Olier, et posséda si parfaitement son âme et

» toutes ses facultés, qu'il ne lui permettait plus d'avoir le

» moindre mouvement que par sa dépendance et son secours.

» Il était même dans ses yeux, sur sa langue et dans ses
» mains pour le faire agir, ou pour empêcher leur
opération,

» comme il voulait (7). » Ces paroles montrent dans quel
sens il faut entendre celles de M. Olier que nous rappor-
tons ici, et préviennent ces interprétations fausses, que,
selon la remarque du cardinal Bona (8), on donne
quelquefois au langage des personnes spirituelles.

(3) Art. XXIX d'Issy, Œuvres de Bossuet tom. XXVII, p.
20.

(4) Instruction sur les états d'oraison, ibid. p. 409,
410.

(5) Instruction sur les états d'oraison, t. XXVIII, p.
699.

(6) Catéchisme spirituel, t. I, p. VII, ch. VII.

(7) Esprit de M. Olier, t. I. — Son union très-intime à
Notre-Seigneur, sect. V, p. 150. — Sa dépendance de Dieu,
sect. III, p. 22, 35, etc.

(8) Du Discernement des esprits, ch. VII, n. 8.

67 Les Pères de l'Oratoire en vinrent jusqu'à se persuader
que M. Olier avait mis autrefois par écrit les pensées du
Père de Condren, et que le livre de l'Introduction aux
vertus chrétiennes, qu'il publia dans la suite, était un
simple recueil ou abrégé des entretiens de leur défunt
Général : tant cette unité de vues et d'esprit était frappante
(2).

(2) Cloysault, Vies Ms. t. I, p. 267 ; t. III, p. 287

68 Cette promesse du Père de Condren, et la connaissance
surnaturelle qu'il eut des desseins de DIEU sur M. Olier,
quelqu'extraordinaires qu'elles puissent paraître, sont tout-

à-fait conformes à d'autres exemples analogues, que nous offre l'histoire Ecclésiastique : et montrent que DIEU s'est plu à tenir, en divers temps, la même conduite sur ses Saints. Ainsi « saint Macaire d'Alexandrie, surnommé le » jeune, s'étant mis sous la discipline de saint Antoine, ce » saint Abbé lui donna l'habit monastique, et lui prédit ce » qui lui arriverait dans le cours de sa vie. Car DIEU lui » manifesta dès-lors. qu'il destinait Macaire à de grandes » choses, je comprends, lui dit saint Antoine, que le saint » Esprit repose sur vous ; et désormais je vous considérerai

» comme l'héritier des grâces dont Dieu a daigné me favoriser

» moi-même (4). »

(4) Principales vies des Pères des déserts d'Orient, par le P. Michel-Ange, Marin t. I, liv. III, chap. 7, p. 448.

69 « Feu mon père, qui était fort entendu dans les affaires, » nous avait laissé sur les bras un interminable procès.

» Mes parties, malgré une lettre que je leur avais écrite, re-

» fusaient toute voie d'accommodement : et voilà qu'hier

» elles sont venues me donner gain de cause, me priant

» avec instance de ne point plaider, et m'offrant tout ce que

» je pouvais souhaiter d'elles (3). »

(3) Mémoires, aut. de M Olier, t. I, p. 476.

70 Ce locataire se nommait Arnolphini. Dans les registres de la paroisse de Vaugirard, il est qualifié Ecuyer de la grande écurie du Roi (3). Voyez Essai sur l'influence de la religion en France pendant le XVII^e siècle, t. I, p. 516.

(3) État civil de Paris. Vaugirard, 7 avril 1642.

71 L'auteur des Vies des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal (6), en rapportant ce fait, en a tellement altéré toutes les circonstances, qu'il est

impossible de le reconnaître.

(6) t. II, p. 119, 120.

72 M. Bourdoise avait composé, en 1633, plusieurs conférences sur les qualités nécessaires à des prêtres de communauté ; et on avait aussi à Saint-Nicolas plusieurs recueils de l'Écriture, des Conciles et des Pères, que M. Beuvelet en 1654 réduisit en forme de méditations (4).

(4) Vie de M. Bourdoise, Ms., in-4° p. 333, 443.

73 Tous ces détails doivent servir de correctif, à ce qu'on lit dans la dernière Vie de saint Vincent de Paul : que le séminaire de Vaugirard ne fut apparemment qu'une réunion de piété, sans étude de théologie ; une simple association d'ecclésiastiques et de prêtres, où rien n'était encore organisé (5).

(5) Vie de saint Vincent de Paul, par M. l'abbé Maynard, t. II, p. 174.

74 Dans la vie manuscrite de M. Bourdoise que nous suivons ici, on lit que cette assemblée eût lieu en 1629, ce qui est une aberration de copiste : puisqu'il n'y eût aucune assemblée du clergé cette année-là. Il s'agissait sans doute de celle de 1625, qui loua et approuva l'érection de maisons cléricales, proposées par M. Godeffroy, sous le nom de séminaires, ou collèges de saints exercices (3), ce qui était aussi le titre du petit écrit qu'il présenta à l'Assemblée (4), et qui n'eut aucun résultat. C'est vraisemblablement de cet écrit qu'on lit dans la vie de M. Bourdoise : que celui-ci l'ayant vu dit à l'auteur, que ce projet paraîtrait admirable aux évêques ; mais que le fruit qu'il en retirerait ne vaudrait pas l'argent qu'il aurait dépensé pour le livrer à l'impression.

(3) Collection des procès verbaux, assemblée de 1625. C. XX. t. II, p. 506. Ibid. de 1768.

(4) Bibliothèque impériale, 36283.

75 Ce projet n'était pas tout à fait nouveau. Du moins, les évêques de la nouvelle province de Cambrai, ayant d'abord statué dans leur concile de 1565, de mettre à exécution le décret de Trente (5), furent ensuite si peu satisfaits des résultats, après essai de plus de trente ans, qu'ils ordonnèrent, dans leur concile de 1586, l'établissement, pour toute la province, d'un séminaire général, qui serait fixé à Douai à cause de l'université de cette ville, auquel l'archevêque enverrait vingt sujets au moins ; et les évêques douze, tous choisis au concours (6). « Porro quoad seminaria cleri-

» corum, juxtà sacrosancti Tridentini saluberrimum decre-
» tum instituenda : cum experientia in hac Provincia do-
» cuerit, modicum fructum ex hactenus institutis prove-
» nire ; neque in posterum, saltem pro præsenti Ecclesiæ
» necessitate, expectari posse : Hanc dationem quam toti
» provinciæ utilissimam fore confidit, hæc Synodus, incun-
» dam duxit : nempè, ut in universitate studii generalis
» oppidi Duacensis ejusdem Provinciæ, unum pro tota pro-
» vinciâ, communibus sumptibus Archiepiscopi et suorum
» Coepiscoporum.... erigatur. »

(6) Ibid., t. IX, de seminariis, col. 2176, 2177, VII.

76 Le cardinal de Lorraine. à son retour du concile de Trente, avait fondé à Reims un séminaire-collège (5) conformément au décret des Pères de ce concile. Mais cet établissement n'eut pas le succès qu'on s'en était promis, et s'éteignit insensiblement. En 1625, à l'occasion sans doute, des mouvements que s'était donnés l'assemblée générale du clergé pour la réforme de l'ordre ecclésiastique, on s'efforça de rétablir ce séminaire (6) ; et cette seconde tentative ne fut pas plus heureuse que la première : car lorsque M. Éléonore d'Estampes de Valançay fut transféré du siège de Chartres à celui de Reims vers 1643, ce séminaire n'existait plus. A la persuasion de M. Bourdoise on essaya de le relever une troisième fois (7),

mais ce fut avec bien peu de succès.

(5) Gallia christiana, 1656, t. I, p. 545.

(6) Vie de M. Bourdoise, in-4°, liv. III, p. 227.

(7) Ibid., p. 559.

77 Seminarium a nobis institutum secundum decreta concilii Tridentini, et formam in eo contentam, dit Alain de Solminihac dans l'acte d'union du Prieuré de la Vaurette à son séminaire du 6 octobre 1638 (7).

(7) Arch. de l'Empire, *ibid.*, mission fondat., t. I, fol. 257.

78 Quelques écrivains ont trouvé inexacte cette assertion de M. du Ferrier, et ont cité plusieurs séminaires proprement dits fondés avant celui de Vaugirard. Après avoir examiné avec soin les preuves qu'ils apportent à l'appui de leur sentiment, nous demeurons convaincus qu'ils se sont trompés sur la nature de ces établissements estimés antérieurs à 1642, et nous maintenons, en la complétant, notre première rédaction. Quant à la discussion des preuves alléguées par ces auteurs, nous la renvoyons aux notes* ; ce qui permettra de lui donner le développement convenable.

* NOTE 5, p. 422.

79 Servus Dei D. Olier, dum viveret abbas Piperacensis, qui, instante hac venerabili matre, Primus instituit seminaria in hoc Galliarum regno (6).

(6) Beatificat., *ibid.*, p. 238.

80 Le Père de Saint-Pé fut aussi envoyé, en 1634, à Toulouse pour établir un séminaire : mais ce dessein n'eut pas de suite (4).

(4) Cloysault, Vies Ms. t. 1, p. 488, 489.

81 L'état de gêne pécuniaire, où se trouvait alors cette maison, fut même cause, qu'en 1642, les Oratoriens ne purent y recevoir aucun des douze boursiers du diocèse, qu'ils s'étaient obligés à y nourrir et instruire, en vertu de l'union de l'abbaye Saint-Magloire à leur Congrégation. Ce séminaire resta ainsi fermé pour eux, tant que vécut M. Jean François de Gondi, archevêque de Paris ; et ne leur fut ouvert que dix-huit ans plus tard, en 1660, par sentence rendue au nom de son successeur, le cardinal de Retz (5).

(5) Arch. de l'Empire. Oratoire. M. 399, vol. in-fol.

82 Ce que nous disons ici paraîtra s'accorder peu, avec ce que le Père Bourgoing assurait, l'année suivante, 1643. dans son prospectus adressé aux évêques touchant les fruits, que ces trois établissements de l'Oratoire avaient déjà produits, depuis un an, pour le renouvellement du clergé. Quo vero profectu, qua Celesti benedictione... Parisiis et alibi perfungantur presbyteri Oratorii, qui viderunt testantur et laudant opus adeo necessarium ; quod hactenus ferè intentatum ; et si difficile videretur, facile tamen, jam ab anno, comprobavit usus (3). Peut-être, que le Père Bourgoing exprimait plus ici des espérances pour l'avenir, que les effets déjà produits par les prêtres de l'Oratoire, comme la suite permet de le penser. ; et les Oratoriens eux mêmes semblent autoriser cette conjecture.

« Pour exciter les prélats par un motif

» pressant, dit son historien, il les assurait, que depuis un
» an, nous avons fait un heureux essay de cette sorte d'in-
» stitution ; et il en parlait, ce me semble, d'une façon
moins

» modeste qu'il ne convenait en parlant de soi... mais il

» eut beau prôner son ouvrage, et étaler de bonnes
raisons :

» je ne vois pas qu'aucun prélat s'y soit laissé prendre, et

» nous ait donné, de son temps, ses jeunes clercs à con-
» duire (4). »

(3) Exemplar., ibid.

(4) Histoire générale de l'Oratoire, t. 1, 3^e époque, 1043. Ms. de l'Oratoire à Paris.

83 « M. Vincent, dit Abelly, avait une estime et un respect
» tout particulier pour la personne et pour la sainteté de
» feu M. l'abbé Olier, grand serviteur de DIEU, dont la mé-
» moire est en grande bénédiction, et que DIEU avait doué
» d'un esprit vraiment apostolique ; et celui-ci réciproque-
» ment regardait M. Vincent comme son Père, et disait
» assez souvent, en parlant aux ecclésiastiques de son sé-
» minaire : M. Vincent est notre Père ; et leur témoignait
» ordinairement la très-particulière estime qu'il faisait de
» ses insignes vertus, leur alléguant, dans les occasions,
les
» saintes maximes qu'il avait apprises de lui, et cela afin
» qu'ils s'en servissent pour la pratique des vertus. C'est
» le témoignage qu'en ont rendu ceux qui ont eu le
bonheur
» d'être sous la sainte conduite de M. Olier (6). » 4

(6) Abelly, liv. I, ch. XXXII, Ms. Attestat. aut. p. 217. — Collet, liv. IV, t. 1, pag. 413.

84 « L'érection d'une nouvelle communauté dans l'Église,
» disait M. Bourdoise, n'étant pas une œuvre triviale et or-
» dinaire, DIEU ne donne pas son esprit à toutes sortes de
» personnes indifféremment pour établir des instituts ;
mais
» ceux qu'il choisit pour ces entreprises, il les dispose par
» des voies qui n'ont rien d'humain ; c'est-à-dire qu'il les
» fait passer par les croix et les humiliations, les persécu-
» tions, accompagnées de patience, de fidélité, de courage
» et de persévérance, tenant sur eux une conduite de
grâce

» non commune (5). »

(5) Vie de M. Bourdoise, Ms. in-folio, p. 1093.

85 Les directeurs du séminaire étaient présents, aussi bien que les séminaristes à ces conférences ; et, ce fut l'origine de l'usage longtemps observé par les prêtres de la communauté de la paroisse de Saint-Sulpice à Paris. d'assister aux conférences d'Écriture Sainte, que l'on faisait au séminaire. toutes les fois qu'ils n'étaient pas appelés, ou retenus ailleurs par leurs fonctions.

86 Un jour que M. Olier adressait à ses disciples une exhortation sur le renoncement chrétien, et que dans la chaleur de son zèle, il répétait souvent ces mots de saint Paul. qui lui étaient familiers : Il faut faire mourir le vieil homme, la jardinière de la maison, dont le mari était fort âgé, vint par curiosité prêter l'oreille à la porte de la salle, et crut que. ce vieil homme était son mari. Elle court aussitôt lui communiquer ses terreurs, et le bon jardinier, non moins effrayé qu'elle, veut, pour se dérober à une mort demandée et résolue avec tant de véhémence, quitter la maison le jour même. Il va trouver M. Olier et lui dit tout ému : « Mon-

» sieur, donnez-moi. je vous prie, mon congé ; ma femme

» a tout entendu, je veux encore vivre : je connais votre

» dessein. — Quel dessein ? répond le serviteur de DIEU.

—
» Vous le savez mieux que moi ; il n'est pas nécessaire de
» vous l'apprendre. - Mais. mon ami, expliquez-vous, ajoute
» M. Olier. — Monsieur, n'avez-vous pas dit qu'il fallait tuer
» le vieil homme ? Je suis vieux, il est vrai ; mais ma vieil-
» lesse n'est pas un crime : et puis mon travail peut encore
» me nourrir. » Voyant l'effroi et l'agitation du bon jardi-
nier M. Olier et les siens ne furent pas peu surpris d'une si
étrange méprise : elle était trop singulière pour qu'ils pûs-
sent s'empêcher d'en rire ; et après avoir rassuré, quoique
avec beaucoup de peine, le jardinier, ils lui firent com-

prendre que ce vieil homme n'était autre chose que les désirs de la nature corrompue, que chacun devait s'efforcer de faire mourir en soi-même (1).

(1) Dictionnaire historique d'éducation, par Fillassier, in-8°, t II, p. 289, article, Plaisante-vie, n. 25.

87 M. Boudon ne le qualifie pas autrement que le Bon Lorrain ; on le désigne ordinairement sous le nom de Frère Claude, et M. Collet assure que ce dernier nom est le seul sous lequel on l'ait connu. Le registre des Sépultures du séminaire de Saint-Sulpice où il fut inhumé, nous apprend qu'il s'appelait Claude Leglay ; et c'est peut-être le seul monument qui nous ait conservé le nom de cet homme extraordinaire. M. Boudon avait eu avec le frère Claude les rapports les plus intimes, et fut témoin oculaire de plusieurs traits qu'il nous a rapportés dans Le saint esclavage de la Mère de Dieu (2). Quoique si universellement mort aux choses de ce monde, Leglay était engagé dans l'état du mariage ; sa femme lui survécut et trouva dans la charité du séminaire un soutien et un appui jusqu'à sa mort. M. de Bretonvilliers légua même une somme à la veuve du frère Claude, demeurant à Vaugirard, dans une maison appartenant au séminaire de Saint-Sulpice, avec prière à M. Tronson de la lui distribuer selon ses besoins (3).

(2) Le saint Esclavage, in 12, 1823, p. 1823 et suiv.

(3) Archives de l'Empire, sect. domaniale 5, 7015, 10 juin 1676, codicile.

88 C'était, comme on a déjà dit, l'église du monastère des Carmélites, aujourd'hui rue d'Enfer. Cette Eglise a été démolie, pour ouvrir la rue, appelée depuis du Val de grâce, et il n'en reste plus que le Vestibule, qui sert actuellement de chapelle aux Religieuses.

89 « Carolus Jacobus de Gelas de Leberon Valentinensis

» Episcopus :.... Quodque sane potissimum ducimus, semina-

» ria proponant erigere in quibus tum scientiarum divinarum,

» humanarumque semina spargenda, tum reliqua clericis

» congrua sacerdotale ministerium ambientes docendi sunt. »

« ... Quod non solum ecclesiæ utilissimum, sed etiam ex ejus

» instituto esse constat ; cum sacrosancta Tridentina syno-

» dus seminaria ejusmodi instituerit, jusserit, juveritque

» omnibus quibus potuit modis ; quod etiam Henricus III

» ordinatione Blesensi commendavit... Hos (sacerdotes) Va-

» lentiam advocavimus, ibidemque prædictam congrega-

» tionem missionariorum cleri stabilivimus, perpetuum mi-

» nistrorum ecclesiæ nostræ seminarium. Laudavimus et

» approbavimus ipsorum statuta... (1) »

(1) Exordia, etc.

90 Sequuntur statuta : Congregatio igitur, juxta sacri Concilii intentum, tam salubre ejus decretum exequatur. Hic clerici linguas hebræam, græcam et latinam, humanioresque litteras doceantur : quibus imbuti animi philosophiæ incumbant, mox in superando scientiarum apice, theologia positiva scholastica et morali, atque in jure canonico perdiscendo operam navent (5).

(5) Exordia et instituta, p. 51, 58.

91 Interea urbs Valentina humaniores litteras ac philosophiam florere in seminario advertens, collegium suum Congregationi ultro obtulit. Acceptatur ab ea collegium, ineuntur pactiones, solemnique firmantur contractu anno 1643 die 14 octobris. (6)

(6) Exordia, p. 94, 95.

92 Idcirco præcipimus supra dictis carissimis nostris filiis presbyteris Missionis, ut certum clericorum numerum, quos ipsi elegerimus, apud se erudiendos recipiant : qui quidem ut commodius in disciplinâ ecclesiasticâ instituantur, tonsurâ statim atque habitu clericali semper utentur, ad publicum gymnasium grammaticæ, rhetorices et philosophiæ quotidie pergunt, et in seminario, cantûs, computi ecclesiastici, aliarumque bonarum artium disciplinam discunt ; in sacrâ scripturâ, libris ecclesiasticis, homiliis Sanctorum, theologiâ morali, atque sacramentorum tradendorum maximè quæ spectant ad confessiones, et rituum ac ceremoniarum formis sedulo erudientur (2).

(2) Vie de J. Guérin, évêq. de Genève, liv. II. ch. X. erectio seminarii.

93 M. Olier ne veut pas exclure ici les examens de conscience, mais seulement ces retours inquiets et curieux sur soi même, qui sont ordinairement le fruit de l'amour-propre. Sa doctrine, en cette matière, est analogue à celle de saint François de Sales. Introduction à la vie dévote, part. IV, chapitre IX. — Traité de l'amour de DIEU, liv. VIII. chap. XIV.

94 C'est le sentiment des anciens sur le mouvement des astres. S. Thom. 1, p. quæst. 110. art. III. Natura corporalis nata est moveri immediatè a natura spirituali secundum locum : unde philosophi posuerunt suprema corpora moveri localiter a spiritualibus substantiis ; undè videmus quod anima movet corpus primo et principaliter locali motu.

95 Sans parler de la paroisse du Gros-Caillou ni de l'Hôtel des Invalides, on en a formé, depuis la révolution, les paroisses de Saint-Sulpice, de Saint-Germain-des-prés, de Saint-François-Xavier, de Saint-Thomas d'Aquin, de Sainte Clotilde, de Notre Dame des champs ; et pour tout dire en un mot, avant que la nouvelle Eglise de Saint-Sulpice

commencée par M. Olier eût été achevée, on comptait plus de quatre cent cinquante mille personnes sur cette seule paroisse (3).

(3) Bibliothèque de la ville de Paris. Vol. in-folio, paroisse S. Sulp. grav. du Portail.

96 M. Olier, dit Collet dans la Vie de saint Vincent de Paul, fit dans toutes les parties de cette vaste paroisse, ce que la mission, toute féconde qu'elle avait été, n'avait guère pu faire que dans une seule (5)

(5) Collet, Vie in-4°, t. I, p. 203.

97 L'auteur de la vie de M. de Foix est inexact sur les circonstances de cet accord. Vies des évêques etc, tom. II, p. 120.

98 Le frère aîné de M. Olier avait été Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes. Il réunissait alors la charge de Président au grand Conseil, et celle de Directeur des Mines et Minières de France. — Dictionnaire de la noblesse — Généalogies des Maîtres des Requêtes.

99 Mademoiselle Du Trousseau, attachée à la personne de Madame Renée de Thurin belle-sœur de M. Olier et femme de Nicolas Edouard Olier, son frère (2).

(2) Etat civil de Paris. — Registre des mariages de lapar. S. Paul, 26 juil. 1642.

100 M. Baudrand, Mémoires, page 20, suppose que les paroles Ego sum pastor bonus, servirent de texte à M. Olier, c'est ce qu'on lit aussi dans les Remarques hist. sur la paroisse de Saint-Sulpice, tom. I, p. 283. — Il faut dire plutôt que M. Olier les commenta dans ce sermon. Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers, t. I, pag. 436, 437.

101 Estius in B. Petri. Epist. I, c. 2, v. 25. — Episcopum vero, id est, inspectorem. visitatorem ; et (ut latinè vertunt quidam curatorem.

102 C'est à cela sans doute que fait allusion M. Olier, quand il dit : « La B. Mère Agnès m'apparaissant me présenta un

» crucifix qui m'est tombé depuis sa mort dans les mains
» et que je porte dessus moi (4). » Quoi qu'il en soit de cette interprétation, cet endroit des Mémoires n'est pas favorable au premier sentiment.

(4) Mém. aut, t. II, p. 479.

103 On lit dans un document autographe, où Madame Tronson a consigné ce qu'elle savait sur M. Olier : « La
» voyant par rencontre il la reconnut, et elle lui donna les
» choses qu'il lui avait vu tenir (5). »

(5) Attest. aut. p. 181.

104 Abel André Lorieul de Flacourt, né à Paris le 18 décembre 1692, entra d'abord à la petite communauté, d'où, en 1712, il passa au grand séminaire. S'étant attaché à la Compagnie, il fut toute sa vie employé au séminaire de Saint-Sulpice. Sa belle écriture le rendait très-propre aux fonctions de secrétaire qu'il paraît avoir remplies auprès de M. Leschassier et de ses successeurs, MM. Le Peletier et Cousturier. Il mourut à Paris le 19 février 1761 et fut inhumé dans la chapelle basse sous le n° 139.

*Vie de M. Olier, fondateur du séminaire de
Saint-Sulpice...*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6560730m>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

mort en Bretagne le 8 8^{bre} 1660. âgé de 58 ans.
/ Tiré du Portrait donné en tête de sa vie /

[Retour](#)

Retour

Retour